

Le Crime

par l'auteur de "J'accuse"

Jamais, dans l'histoire du monde, crime plus grand, n'a été commis. Jamais crime commis n'a été nié avec plus de sang-froid et d'hypocrisie.

« J'ACCUSE. »

1^{er} volume.



LIBRAIRIE PAYOT ET C^{ie}

LAUSANNE

1, Rue de Bourg, 1

PARIS

106, Bd St-Germain, 106

1917

Tous droits réservés.

Fr. 7.50



LE CRIME

F 10 A 27

18619

LE CRIME



PAR

l'auteur de „J'ACCUSE“

Jamais, dans l'histoire du monde, crime plus grand n'a été commis. Jamais crime commis n'a été nié avec plus de sang-froid et d'hypocrisie.

„J'ACCUSE“



PARIS
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 106

1917

Tous droits réservés.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Copyright 1917, by Payot & Cie, Paris.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

*Ce livre est un monument que j'élève
à la mémoire des millions d'hommes
assassinés.*

C'est un pilori pour leurs assassins.

*C'est un fanal pour leurs frères, leurs fils
et leurs petits-fils, pour les juges et
les vengeurs du forfait.*

AVANT-PROPOS

Ce livre, *Das Verbrechen (Le Crime)*, a été écrit entre les mois d'août 1915 et novembre 1916. L'impression en a commencé en décembre 1916¹.

Je n'ai pu examiner qu'en partie — dans ma dernière section : « Buts de guerre », et dans diverses notes aux passages y relatifs — les événements importants survenus après l'achèvement de cette œuvre, et qui présagent peut-être le commencement de la fin de la sanglante mêlée des peuples.

Quoi que puisse nous apporter l'avenir immédiat ou un avenir plus lointain, que ce soit la continuation de la lutte ou sa fin, si ardemment désirée par tous les peuples, le contenu de mon acte d'accusation ne sera touché d'aucune manière par le cours ultérieur des événements. L'auteur d'un crime en reste responsable, même si, tôt ou tard, il est mis fin aux suites de ce crime. Seul, le règlement de ce compte formidable montrera dans sa vraie étendue la faute du coupable ; ce n'est qu'une fois le rideau tombé que les auteurs de cette tragédie, la plus effroyable qu'ait vue l'humanité, seront livrés à l'exécuteur des hautes œuvres.....

Décembre 1916.

L'AUTEUR.

¹ L'impression de l'édition allemande. Celle de la traduction française a commencé en mars 1917.

LE CRIME

Pro domo.

« J'ai labouré la dure terre alle-
mande ; que chacun, comme moi,
y trace son sillon..... »

BÖRNE.

Mon livre *J'accuse* a été écrit dans les mois de décembre 1914 et janvier 1915, et il a paru à la fin d'avril 1915.

La sensation qu'il a produite, les applaudissements qui l'ont salué ne sont allés ni à l'écrivain, ni à l'investigateur de faits historiques ; ils sont allés à l'Allemand qui, le premier, le seul, a osé lutter contre le flot de mensonges déversé sur l'Allemagne depuis le 1^{er} août 1914 ; qui a osé tirer le peuple allemand du lourd sommeil dans lequel l'avaient criminellement plongé d'habiles hypnotiseurs ; qui a osé jeter à la face des maîtres et conducteurs de l'Allemagne cette accusation : « Cette guerre, que vous représentez à votre peuple comme une guerre défensive, c'est vous-mêmes qui l'avez voulue, préparée, provoquée. »

Tout le monde espérait et supposait que l'appel de l'accusateur serait entendu, que le peuple allemand reconnaîtrait comme telle la vérité prouvée par les documents et agirait en conséquence. Le revirement de l'Allemagne — on l'espérait du moins — serait le premier pas vers l'établissement en Europe d'une paix basée sur le droit.

En ce que tout le monde saluait comme un rayon d'espoir et l'annonce d'un avenir meilleur, les maîtres et conducteurs de l'Allemagne, auteurs responsables de cette guerre, virent naturellement

un danger immense. Il fallait empêcher par tous les moyens que la vérité ne se fit jour, parce que cette vérité pouvait être funeste aux coupables et les réduire en poussière par la violence de son choc. La lutte contre la vérité était avant tout une lutte pour la conservation du pouvoir et des situations acquises.

Aussi tous les moyens violents et oppressifs dont dispose un gouvernement sans scrupules furent-ils employés pour rendre inoffensive la vérité dangereuse à l'Etat. Tous les canons de la censure, toutes les foudres de l'état de siège furent dirigés contre cet écrit menaçant.

Des professeurs d'histoire ont été officieusement chargés de stigmatiser l'auteur en le traitant de « calomniateur ». On a lâché sur lui la meute des reptiles, pour le dénoncer comme corrompu et traître à sa patrie. Comme on ne pouvait tuer l'œuvre, on a essayé de tuer moralement l'ouvrier.

Mais en vain ! « La parole, a dit Luther, est hors de leur atteinte. » La parole de l'accusateur est restée debout ; l'édifice de l'accusation était trop solidement fondé pour que les plus furieuses attaques pussent en détacher ne fût-ce qu'un moellon.

* * *

Malgré l'insuccès de toutes ces attaques, je m'étais décidé — peu de mois déjà après la publication de mon livre — à examiner et à réfuter dans un ouvrage ultérieur et récapitulatif toutes les objections faites à mes thèses, et aussi et surtout à étudier tous les documents publiés plus tard à l'effet de voir s'ils étaient de nature à changer quelque chose à ma démonstration et à mon verdict de culpabilité. De même qu'un procès pénal peut être repris sur la base de nouveaux faits et de nouvelles preuves, je ne pouvais refuser aux gouvernements accusés de l'Allemagne et de l'Autriche le droit de demander la reprise de la procédure sur la base de nouveaux faits et de nouvelles preuves, malgré l'injuste traitement qu'ils avaient infligé à mon acte d'accusation. Plus l'accusateur se montre juste envers les accusés, plus son réquisitoire peut être sûr de l'approbation générale.

C'est pourquoi j'ai écrit ce nouveau livre, résultat de plus d'une année de travail pénible, à titre de suite et de complément de *J'accuse*, ce livre qui, de nouveau, sous une forme encore plus forte et appuyé sur des preuves plus étendues encore et plus

péremptoires, est devenu une *accusation écrasante contre les dirigeants et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche*.

L'histoire du conflit en monographies.

En raison des circonstances, ce nouveau livre est moins un exposé historico-dogmatique des causes éloignées et immédiates de la guerre — exposé qui se trouve dans mon premier ouvrage, — qu'une polémique où je m'élève contre les écrivains qui se sont donné pour tâche de défendre l'Allemagne et l'Autriche, en rejetant sur les Alliés la responsabilité du conflit. A commencer par M. Helfferich, l'actuel secrétaire du Département allemand de l'Intérieur, et en finissant par l'Anglais, M. Houston Stewart Chamberlain, le chef des chauvinistes allemands, les défenseurs les plus éminents de l'innocence allemande défilèrent avec leurs arguments principaux, et ces arguments seront examinés quant à leur valeur — ou plutôt quant à leur non-valeur. Pris ensemble, le premier et le second réquisitoire fixeront enfin — je l'espère — et d'une manière irréfutable pour le peuple allemand, la question de la responsabilité de cette guerre, question qui, aujourd'hui déjà, est tranchée pour le reste du monde.

Mon second livre n'étant qu'une suite et un complément du premier, je dois supposer que celui-ci est connu du lecteur. Cette connaissance seule mettra le lecteur à même de comprendre mon second ouvrage et d'en tirer tout le profit que je me suis proposé de lui procurer.

Dans mon premier volume, aux chapitres II et III (« Les Antécédents du crime » et « Le Crime »), je fais un récit suivi des événements diplomatiques qui précédèrent de plus ou moins loin les déclarations de guerre. Dans le second, j'opère un choix parmi ces événements ; je n'en prends que les plus marquants pour les traiter sous forme de monographies. Etendant et approfondissant mes recherches, j'examine les explications que donnent les principaux champions de l'Allemagne et de l'Autriche, pour justifier les actes des empires centraux, ainsi que les accusations qu'ils ont portées contre les puissances de l'Entente.

Je ne pouvais ici, comme dans *J'accuse*, exposer des événements limités par une date précise, le 4 août 1914. J'ai dû me plier aux situations nouvelles et tenir compte des déclarations qui se renouvelaient chaque jour ; d'où le plan du livre et ses répétitions ;

les mêmes sujets ont dû être traités plusieurs fois, à des points de vue différents. C'est à dessein que je n'ai pas fait disparaître ces répétitions ; je n'ai pas voulu enlever à mon œuvre la spontanéité et le charme de ce qui est écrit sous l'impression du moment.

J'ai entrepris cette nouvelle enquête avec la même impartialité que j'ai mise à écrire mon premier livre. *Ce n'est pas ma faute, mais celle des faits eux-mêmes, si, cette fois encore, mon verdict est écrasant pour les chefs et les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.*

Dans chaque chapitre, à l'enquête documentaire sur les faits, je rattache la polémique contre les défenseurs les plus en vue des Empires centraux. Si les résultats de leurs recherches diffèrent des miens, je cherche à prouver qu'ils sont erronés ou, le cas échéant, dénaturés et faussés. Ce genre de polémique était nécessaire dans mon second livre ; c'est même le motif essentiel qui m'a poussé à l'écrire, et le but principal de mon nouveau travail. Dans la littérature de guerre relative à l'histoire immédiate ou lointaine du conflit européen, une habitude commode s'est établie : chacun argumente à sa guise sans s'occuper de l'adversaire ; aucun ne discute avec ou contre l'autre, mais, des deux côtés, on parle sans interlocuteur. Chacun compte sur son public spécial, sur le monopole qu'il a de parler dans son propre pays, où, dans la règle, les répliques sont interdites ; chacun évite de discuter les écrits adverses et proscrits, de peur de leur faire de la réclame ; chacun craint de provoquer par cette réclame involontaire la suppression de son propre écrit, bien que favorable au gouvernement. Ainsi les discussions contradictoires font place à des monologues, dépourvus de toute force démonstrative. Au lieu de disputes publiques, telles qu'on les pratiquait du temps de la Réformation, nous avons des exposés unilatéraux où l'on foule aux pieds le principe de Luther :

Nicht eines Mannes Rede,
Man muss sie billig hören alle Beede¹. —

Cette façon de monologuer est d'autant plus condamnable et stérile lorsqu'elle sévit entre auteurs d'une même nation, comme c'est le cas pour moi et mes adversaires !

¹ « Ce n'est point seulement au discours d'un homme, mais à celui des deux adversaires que l'on doit prêter l'oreille. »

* * *

Malgré une rigoureuse interdiction, mon livre a pénétré — au milieu de toutes sortes de difficultés et par des voies secrètes — dans les lieux saints de la terre allemande et autrichienne, et comme le fruit défendu a une saveur particulière, mon livre a peut-être exercé une plus grande influence justement par le mystère de sa diffusion que par son contenu. Sous la tranquille surface de la paix publique bouillonnent et écument les courants révolutionnaires que le réquisitoire a soulevés en dévoilant sans réserve, implacablement, la vérité.

En Allemagne et en Autriche, on a naturellement étouffé impitoyablement tout compte-rendu de *J'accuse*, qu'il fût favorable ou même simplement objectif. Malgré tout, mes adversaires eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de reconnaître que *J'accuse* a été le livre le plus lu, le plus répandu et le plus fréquemment traduit de toute la littérature née de la guerre. Tout dernièrement encore, le professeur Hans Delbrück, éditeur des *Preussische Jahrbücher*, — qui est, cela va de soi, comme tous les professeurs, un de mes adversaires, — lui a fait une réclame inattendue, en disant : « Dans chaque ferme norvégienne on en trouve, dit-on, une traduction. » Si ce compliment flatteur est conforme à la vérité, il prouve simplement que les paysans norvégiens dépassent en intelligence les professeurs allemands.

On combat directement ou indirectement les thèses accusatrices de mon livre, on accuse le livre accusateur lui-même, mais ni le livre, ni son auteur ne peuvent se défendre devant l'opinion publique allemande. Il ne me reste donc qu'à chercher un refuge auprès du public étranger, neutre ou ennemi, qu'à m'enfuir loin des poteaux-frontière rouge-blanc-noir et jaune et noir. Là, devant le tribunal du monde, devant cette cour où se portent tous les regards, je provoque les champions de l'Allemagne et de l'Autriche ; je les invite à une dispute ouverte, et j'attends avec calme le jugement impartial de l'opinion publique des nations ; elle décidera qui, dans ce duel, est le vainqueur et qui le vaincu.

Contre les défenseurs des Empires centraux.

Je crois et espère que la forme polémique que mon livre a prise dans ces circonstances en accroîtra plutôt que d'en diminuer le

charme. Elle mettra un peu de sel et de poivre dans ce mets littéraire, qui sans cela paraîtrait peut-être à beaucoup sec et sans saveur. Elle anime la marche sévère de l'enquête par quelques attaques, quelques incursions hardies. Elle interrompt le duel sanglant des pistolets et des sabres par quelques coups de fleuret bien dirigés, qui agacent et égratignent l'adversaire avant de lui porter la blessure mortelle. C'est précisément ce duel de l'accusateur poursuivi en série avec ses divers adversaires qui va, je l'espère, entretenir et égayer le lecteur, le conduisant ainsi par un sentier agréable à travers les steppes arides des recherches appliquées aux sources diplomatiques.

J'ai dû consacrer à cinq de mes adversaires une attention toute spéciale et une place relativement grande dans mon livre : au secrétaire allemand de l'Intérieur, M. le Dr Charles Helfferich ; au professeur Dr Théodore Schiemann ; au professeur Dr Hans F. Helmolt ; à M. Paul Rohrbach, et — *last not least* — à M. Houston Stewart Chamberlain. Ces messieurs représentent — chacun pour ce qui le concerne — les principaux types de la littérature apologétique allemande. Ils représentent chacun une direction spéciale, un système de défense particulier. Comme chacun d'eux est en même temps une personnalité, non un quelconque mais un quelqu'un, comme leur voix pèse d'un grand poids dans la balance allemande et est prise à l'étranger en considération sérieuse comme l'expression même de la pensée allemande, — car l'Anglais Chamberlain est, lui aussi, comme on sait, un surpatriote allemand, — j'ai choisi ces cinq messieurs comme spécimens des historiens allemands qui s'occupent des origines immédiates ou lointaines et aussi des buts de cette guerre, et fait de leurs écrits l'objet particulier de mon étude et de ma polémique.

Helfferich.

M. le Dr Charles Helfferich, ancien directeur de la Deutsche Bank, lequel fut peu après la publication de son ouvrage : *Die Entstehung des Weltkrieges im Lichte der Veröffentlichungen der Dreiverbandmächte* (Berlin, Georg Stilke, 1915¹), appelé aux fonctions de secrétaire d'État aux Finances de l'Empire, et qui dès lors a été promu au poste de secrétaire de l'Intérieur et de vice-

¹ *Les origines de la guerre mondiale à la lumière des publications de la Triple-Entente.*

chancelier, — M. Helfferich appartient à cette catégorie de savants qui cherchent sans doute à établir les responsabilités immédiates de cette guerre, mais limitent leur enquête à une *partie* des événements et à une *partie* des documents. L'histoire des causes éloignées de la guerre, que j'ai traitée en détail dans le chapitre II de *J'accuse*, parce qu'elle justifiait contre les Empires centraux le *soupçon* d'avoir voulu la guerre, *soupçon* qui se changea en *certitude* lors du déclenchement de la catastrophe, — cette histoire lointaine n'existe pas pour M. Helfferich. Même celle de la période qui précède immédiatement les jours critiques de fin juillet 1914 n'existe pour lui qu'en partie. Dans son introduction déjà, il déclare renoncer « à débrouiller l'écheveau extrêmement compliqué des faits diplomatiques qui précédèrent la déclaration de guerre et à exposer ces faits dans tous leurs détails ». Il se borne « à exposer devant l'opinion publique les faits les plus importants à la lumière des documents publiés par la Triple-Entente elle-même » ; il spécifie encore ce programme dans les termes suivants :

« Il faut, dans ce but, déterminer d'abord les actes qui ont immédiatement provoqué la guerre ; puis, ce point élucidé, revenir en arrière, remonter le cours des événements en en débrouillant autant que possible l'écheveau.

» *L'incendiaire.*

« Il ne peut y avoir aucun doute sur la cause immédiate de la guerre. Cette cause fut, le 31 juillet, à la pointe du jour, la mobilisation générale, ordonnée par le tsar, des armées russes de terre et de mer ; puis le refus de la Russie de rapporter cette mesure, comme le lui demandait l'Allemagne. »

Voilà qui caractérise la méthode d'Helfferich. Il commence l'histoire par la fin, semblable aux Hébreux, qui écrivent eux aussi les livres à rebours. Mais, tandis que ceux-ci arrivent du moins de l'arrière à l'avant, M. Helfferich n'arrive guère, dans sa marche d'écrevisse, qu'au milieu de l'histoire, et en escamote ainsi tout simplement la première partie, la plus importante, celle qui a trait à l'origine de toute l'affaire. Pour lui, c'est la mobilisation générale russe, du 31 juillet, qui est la cause du conflit. Ainsi est établi

pour lui que la Russie est l'auteur de la guerre, que c'est la Russie qui a allumé l'incendie, et tous les événements qui précèdent, en tant du moins qu'ils existent pour lui, ne lui servent qu'à illustrer la culpabilité russe, affirmée dès la deuxième page de son écrit. L'action en justice commence pour Helfferich par la déclaration du président du tribunal : Nous avons reconnu l'accusé coupable ; essayons maintenant de revenir en arrière et de débrouiller autant que possible les éléments du procès. Si ce singulier président se donnait au moins la peine de remonter réellement le cours des événements jusqu'à leur origine première, jusqu'à la remise de l'ultimatum autrichien, et d'en débrouiller l'écheveau ! Mais il n'en a cure. L'ultimatum autrichien, la note par laquelle la Serbie y répondit, la tentative de l'Entente pour obtenir une prolongation du délai, la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Serbie, la déclaration de guerre à la Serbie, le consentement du gouvernement serbe à ce que la question fût soumise à la cour d'arbitrage de La Haye ou à la médiation des puissances, et même la proposition russe du 29 juillet tendant à écarter le conflit en le soumettant à la cour d'arbitrage de La Haye, etc., rien de tout cela n'existe pour le secrétaire d'Etat allemand ; pour lui, comme je l'ai dit plus haut, l'ensemble du conflit, qui était déjà devenu aigu le 23 juillet, ne commence que le 31, et sa loyauté se borne à examiner la question suivante : « *Quelles sont les raisons qui ont déterminé la mobilisation générale russe ?* On doit à ceux qui portent la responsabilité des mesures décisives d'examiner d'abord les motifs qu'ils allèguent eux-mêmes. »

Au nombre de ces motifs, il examine la thèse russe : l'affirmation d'après laquelle les mesures militaires de l'Autriche ont précédé les mesures correspondantes de la Russie ; que l'Allemagne a fait, elle aussi, des préparatifs militaires contre sa voisine de l'Est ; enfin que l'Autriche s'est refusée à admettre une intervention des puissances, et que cette attitude diplomatique, — à côté de l'attitude militaire, — a été un des motifs de la mobilisation russe.

J'examinerai tous ces points en détail au cours de mes recherches. Il ne s'agit, dans cette introduction, que de caractériser la *méthode* de Helfferich, qui fait voir d'avance la non-valeur de sa démonstration. Qu'aurait dit M. Helfferich si, au lieu d'intituler mon livre *J'accuse*, je l'avais intitulé : « Comment l'Allemagne et l'Autriche s'accusent elles-mêmes, à la lumière de leurs propres

publications » ? Pourquoi donc, me dirait-on avec raison, cette limitation du matériel de preuves ? Pourquoi te bornes-tu aux accusations que porte contre lui-même le parti que tu accuses, sans t'occuper des documents de l'adversaire, qui contiennent peut-être des témoignages à décharge de tes accusés ? Quiconque a lu *J'accuse* m'accordera que j'aurais pu, tout aussi bien et même mieux que M. Helfferich, édifier une accusation foudroyante contre les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche au moyen du Livre blanc allemand et du Livre rouge autrichien seuls ; n'ai-je pas désigné ces deux publications comme les actes d'accusation les plus violents qu'on pût dresser contre ces deux puissances ? Je me suis interdit cependant de m'en tenir à un matériel limité de démonstration, parce que l'autoaccusation pouvait être écartée peut-être par des preuves à décharge tirées du côté contraire. J'ai utilisé sans distinction *tous* les documents alors à ma disposition, et prononcé ma sentence seulement lorsque j'ai trouvé les aveux involontaires des accusés parfaitement concordants avec le reste des faits et des documents. De quel nom appellerait-on un procureur général qui refuserait d'entendre une pièce à décharge produite par le défenseur, sous le prétexte qu'elle serait déjà réfutée par les aveux de l'accusé ? C'est une règle constante en matière de procédure pénale qu'un *aveu* n'a force de preuve que s'il est, comme on dit, « *qualifié* », c'est-à-dire confirmé par d'autres faits. L'aveu ne constitue nullement en lui-même et sans autre appui une preuve suffisante de culpabilité. A supposer donc que les allégations de Helfferich soient vraies, c'est-à-dire que les publications des puissances de l'Entente contiennent l'aveu de leur culpabilité, — ce qui outrage si manifestement la vérité qu'un homme intelligent ne peut le prétendre de bonne foi — ; à supposer même qu'il en soit ainsi, ce n'en aurait pas moins été le devoir et l'obligation du secrétaire d'Etat, faisant fonction de procureur, de prendre également en considération les preuves à décharge éventuelles qui pouvaient se trouver dans les publications des empires centraux en faveur de l'Entente, au lieu de s'en tenir aux prétendus aveux des Alliés.

M. Helfferich a d'ailleurs déjà fait école avec ce système. Un jeune historien suisse a publié une courte dissertation : *Zur Geschichte des Kriegsausbruchs*¹ (Berne 1916, Ferdinand Wyss), avec le sous-titre : « Nach den amtlichen Akten der königlich gross-

¹ *Etude sur les origines de la guerre.*

britannischen Regierung¹. » Cet écrit, qui cherche à prouver la culpabilité de l'Angleterre uniquement d'après les documents anglais, a même été, comme on le voit également par la feuille de titre, couronné par le séminaire d'histoire de l'Université de Berne. De ce fait, la méthode Helfferich, consistant à établir les événements historiques *uniquement* d'après les aveux des accusés, a été officiellement et scientifiquement légitimée, et elle promet pour l'avenir les résultats les plus réjouissants. On ne prendra plus pour base des recherches historiques les correspondances des diplomates ou des princes, ni les pièces officielles avec les explications des deux parties ; on ne fondera plus les résultats des recherches que sur des déclarations, des correspondances, des documents, des actes unilatéraux. Le ministre X., le prince Y., le diplomate Z. ont déclaré, ont écrit ceci ou cela ; de ce fait, ils se sont chargés eux-mêmes et il faut les condamner. Ce que l'adversaire a répondu, fait, déclaré ou écrit est indifférent. Cela ne fait pas partie des actes, et..... *quod non in actis, non in mundo*.

Mais Helfferich ne se contente pas de se limiter dans ses *moyens de preuves*. Il limite aussi le *champ des faits* qu'il soumet à son enquête ; il commence par la fin, va à rebours et s'arrête à peu près au milieu de l'histoire. Ces messieurs ne se rendent-ils donc pas compte que la complication de leur méthode doit par elle-même éveiller les plus graves soupçons contre leur honnêteté et leur impartialité ? Celui qui a la conscience nette et qui veut servir honnêtement la vérité suivra le cours naturel des événements depuis le commencement jusqu'à la fin, comme je l'ai fait moi-même dans mon livre. Celui qui choisit des détours, des zigzags et des biais porte à croire qu'il craint le droit chemin ; que, semblable à un feu-follet, il veut entraîner le lecteur dans le sombre marais du mensonge et non dans le temple lumineux de la vérité. *Seule la faute a besoin, pour se défendre, de faux-juyants*. L'innocent arrivera toujours par le droit chemin au verdict d'acquiescement.

En usant de ce truc, en commençant l'histoire d'un conflit par le milieu et en éliminant les phases du début, je m'engage, partout et toujours, à blanchir le coupable et à faire condamner l'innocent. Un mari, poussé à bout par les coups d'épingle et les petites méchancetés de sa femme, se laisse entraîner à des voies de fait. Si l'on ne considère que les voies de fait, on condamnera le mari ;

¹ D'après les actes officiels du Gouvernement royal de la Grande-Bretagne.

si l'on tient compte des nombreux coups d'épingle, on l'acquittera. Un voyageur est attaqué sur la grand'route ; il tire son couteau pour se défendre et blesse l'agresseur. Si l'on néglige l'attaque, le voyageur sera condamné ; si l'on examine la question depuis le commencement, il sera acquitté.

De même, il ne faut pas considérer dans la mobilisation russe l'acte militaire seulement, ni les causes de cet acte, telles qu'elles sont exposées en quelques phrases artificieuses par Helfferich, mais il faut *reprenre les événements militaires et diplomatiques dès le 23 juillet jusqu'au 31 juillet*, tels qu'ils ressortent de l'ensemble des livres diplomatiques des grandes puissances intéressées. Seul un exposé de cette nature peut mettre en évidence les motifs impérieux qui ont poussé la Russie à sa mobilisation générale du 31 juillet. C'est cet exposé qui fait défaut chez M. Helfferich, et l'édifice de son accusation — déjà plein de fissures à l'intérieur — s'écroule en raison de cette méthode de construction.

Helmolt.

A M. le professeur et Dr Helmolt on ne peut reprocher de s'être limité dans son enquête et de n'avoir utilisé qu'une partie du matériel de preuves. Dans son livre : *Die geheime Vorgeschichte des Weltkrieges. Auf Grund urkundlichen Stoffes übersichtlich dargestellt*¹ (Leipzig, Köhler, 1914), il s'occupe tant des causes éloignées que des causes immédiates du conflit. Il expose les premières d'après les écrits politiques habituels (extraits de journaux, brochures, quelques documents livrés à la publicité) en évitant soigneusement certains procès-verbaux comme ceux des conférences de La Haye, auxquelles j'attache une importance capitale dans mon étude des faits qui ont précédé la guerre. Quant aux causes immédiates, il les expose d'après les documents diplomatiques, pour autant qu'ils avaient déjà paru au moment où il écrivait. De tous les écrivains de cette tendance, c'est celui dont la méthode prête le moins à la critique. Mais il y a d'autant plus à dire de son honnêteté et de son impartialité, et quand mes recherches m'amèneront à en faire la remarque, je ne me ferai point faute de parler net.

¹ *Histoire des origines secrètes de la guerre mondiale, exposées sommairement d'après les pièces documentaires.*

Schiemann.

Le professeur D^r Schiemann s'est, lui aussi, arrangé une méthode toute particulière pour son usage direct. Il n'expose pas du tout l'histoire du crime, et déclare expressément « qu'il n'engagera pas une polémique contre son interprétation (la mienne) des publications diplomatiques officielles relatives à la période qui s'étend de l'assassinat du grand-duc au jour où la guerre éclate ». Il se décharge courageusement sur d'autres du soin de prouver la culpabilité immédiate des puissances de l'Entente, et il se borne — dans les soixante-huit pages d'une brochure spécialement dirigée contre mon livre : *Ein Verleumder, Glossen zur Vorgeschichte des Weltkrieges*¹, — d'après ses sources à lui, à s'enquérir des faits qui ont précédé de plus loin la guerre, à la lumière des recherches de Schiemann. Cette limitation des faits à prouver, telle que M. Schiemann la pratique, porte témoignage contre son auteur au même titre que la double méthode de Helfferich : limitation des faits à prouver et des moyens de preuve.

Rohrbach, Chamberlain et tutti quanti.

Si, après ces trois messieurs, je vais chercher encore dans la foule innombrable des champions de l'Allemagne MM. Rohrbach et Chamberlain, c'est que chacun d'eux représente d'une manière typique toute une catégorie de publications. M. Paul Rohrbach est un impérialiste allemand, un fanatique colonial de la plus belle eau. M. Chamberlain, Anglais de naissance, Allemand par naturalisation, — *risum teneatis, amici!* — est le type le plus crasse du patriotisme germanique grandiloquent, de l'idée allemande du surhomme, de l'idée de la supériorité intellectuelle et physique des Allemands sur toutes les autres nations, et, comme tel, il est convaincu qu'ils sont appelés à être les maîtres du monde. On ne peut dénier à Rohrbach et à Chamberlain une certaine portée intellectuelle qui les élève au-dessus du niveau habituel des orateurs populaires et des journalistes pangermanistes et impérialistes. J'ai donc cru devoir m'occuper en détail de ces messieurs, à cause de leur importance comme types et de leur valeur person-

¹ *Un calomniateur, gloses sur les origines de la guerre mondiale* (Berlin, 1915, chez Georges Reimer).

nelle. Tous deux ont pris la plume pour élucider la question de la culpabilité. Tous deux prennent en considération, à leur manière, les faits lointains ou rapprochés qui ont précédé le conflit. Il rentre donc dans le cadre de mon livre de m'expliquer avec eux, comme avec les historiens nommés plus haut.

Quant aux autres écrits littéraires et politiques inspirés par le chauvinisme allemand, ils n'entreront dans mon tableau d'ensemble qu'à titre tout à fait accessoire¹.

Ma méthode d'enquête.

Le point de vue auquel je me suis placé et ma méthode d'enquête ont été défavorablement jugés à plusieurs reprises par mes adversaires. Et cependant non seulement la presse de tous les pays belligérants et neutres, mais encore les gouvernements eux-mêmes — et le gouvernement allemand le beau premier — ne font autre chose depuis deux ans que d'employer la même méthode

¹ Après avoir presque terminé la première rédaction de *Crime*, j'ai eu connaissance du produit le plus récent de la littérature apologétique allemande : *l'Anti-J'accuse* (Orell-Fussli, Zurich). C'eût été une offense imméritée pour des hommes sérieux et considérés comme Helfferich, Schiemann et consorts que de démolir ici en même temps que leurs écrits le violent travail de dilettante d'un écolier qui en est encore à son *Abc*, d'un « Karlchen Miesnick » redivivus. Je n'avais d'ailleurs aucune raison de faire « tant de bruit pour une omelette » et d'accueillir dans le protocole bien articulé des débats d'hommes importants les sons inarticulés sortant de la *nursery* politique.

Le gouvernement allemand s'est donné beaucoup de peine pour insuffler une vie artificielle à cet enfant mort-né d'un « politicien imbécile » — pour parler avec Scheidemann — par une prétendue confiscation de cet Anti-Ecrit, qui n'est en réalité qu'un Pro-Ecrit en faveur du Gouvernement allemand, car il saute aux yeux que ces messieurs de la Wilhelmstrasse ont joué le rôle de marraines-fées autour de ce berceau.

La preuve que cette confiscation n'avait pour but que de servir de réclame à cet anti-accusateur resté complètement ignoré de tous — outre que le contenu de son écrit est favorable au gouvernement, — ressort nettement du fait qu'on a rapporté cette mesure quelques semaines plus tard et qu'on a fait connaître au public, par des articles pompeux de toute la presse allemande, la confiscation puis l'autorisation de vente.

Le résultat de tous ces efforts convulsifs a été piteux : l'enfant mort-né, malgré toutes les tentatives de ses parrains pour le faire vivre artificiellement, n'est pas devenu viable. Je n'ai donc aucune raison de rendre à ce mort un dernier honneur en l'introduisant dans mon livre parmi les vivants.

Après les pièces de résistance un peu dures à digérer de mon travail principal, je dois à mes aimables lecteurs, pour leur soulagement et pour le mien, un léger et savoureux dessert. Capricieux et cruel comme Salomé, la fille d'Hérode, je leur servirai sur un plat extra (dans un petit écrit spécial) la tête de l'Anti-accusateur. En attendant, et comme intermède agréable aux graves enquêtes de cet ouvrage, je me contenterai de leur offrir par-ci par-là, pour amuser la galerie, quelques bribes de pensée bien drôles nées dans le cerveau rabougri de mon adversaire. A plus tard le reste. Après la tragédie, le drame satyrique.

pour rejeter toute la responsabilité sur leurs adversaires et se blanchir eux-mêmes aux yeux de leur peuple et du monde. Tous les discours des hommes d'Etat dirigeants, toutes les déclarations officielles et officieuses pratiquent la méthode même que j'ai employée dans *J'accuse*, et qui consiste à prouver sa propre innocence et la faute de l'adversaire comme dans un procès criminel, par les documents diplomatiques des douze jours décisifs¹. De quel droit les critiques allemands reprochent-ils donc à l'accusateur une méthode employée par leur propre gouvernement et la presse allemande tout entière pour atteindre *leur propre but* ?

L'objection que me font aussi nombre d'adversaires de mon livre, à savoir que le temps *n'est pas encore venu* de porter un jugement définitif dans la question de culpabilité — cette objection ne tient pas debout. En publiant leurs documents diplomatiques peu après le début des hostilités et en complétant sans cesse dans la suite ces publications jusqu'à aujourd'hui, les gouvernements ont donné eux-mêmes à entendre que le temps de juger était venu, et ils ont eux-mêmes provoqué ce jugement. Quel autre but auraient bien pu avoir ces publications ? Et d'autres juges encore sont d'accord avec moi qu'il n'est nullement trop tôt de prononcer aujourd'hui déjà un jugement sur la grave question qui touche non seulement au présent et au passé, mais à l'avenir tout entier de l'Europe : Qui porte la faute de la guerre européenne ? Il faudrait citer tous les ouvrages apologétiques allemands, — qui sont en même temps des réquisitoires contre les puissances de l'Entente, — si l'on voulait nommer ceux qui se permettent aujourd'hui déjà de porter un jugement sur la responsabilité et les responsables de la guerre. Ces juges allemands sont, il est vrai, tous de l'opinion opposée à la mienne, mais ce qui est bon pour les défenseurs doit être permis à l'accusateur.

Quelques exemples seulement :

Chamberlain intitule un de ses *Neue Kriegsaufsätze*² (Bruckmann, Munich 1915) : « Qui a provoqué la guerre ? » On lit dans cet essai :

En ce qui concerne les causes éloignées ou immédiates de la guerre actuelle, nous savons exactement et en détail tout ce qu'il faut savoir ; nous avons en notre possession la vérité qu'il importe de connaître et nous pouvons la considérer et l'étudier à tous les points de vue (p. 36).

¹ L'habitude est prise maintenant de parler de *douze* jours critiques ; il y en a au fond *treize* : du 23 juillet au 4 août.

² *Nouveaux essais sur la guerre.*

Et ailleurs :

Je ne sais ce que l'avenir pourrait nous apporter d'important, en fait de nouveautés ; tout au plus de consciencieux groupements de preuves. Aussi vrai que le soleil brille dans le ciel, les cercles politiques influents, en France, en Russie et en Angleterre, projetaient et préparaient depuis des années une guerre contre l'Allemagne : d'abord en travaillant systématiquement l'opinion publique, ensuite en augmentant sans cesse les armées et le matériel de guerre, enfin par la voie diplomatique. Et cela dit tout : car lorsque trois peuples, depuis des années, font de la guerre leur rêve, leur désir et leur espérance, la volonté, la décision et l'action ne peuvent qu'intervenir avec le temps : c'est là chose inévitable (p. 38).

Pour Chamberlain, qui, à la différence de Helmolt, de Helfferich et de beaucoup d'autres, considère *la politique de Sazonow comme pacifique, sincère et disposée à une entente avec l'Autriche*, la pécheresse la plus opiniâtre et la plus endurcie, c'est la France : « Il y a juste un siècle qu'elle rêve incessamment de revanche contre l'Allemagne. » Ce rêve d'un siècle est une idée spéciale du chauvinisme allemand de sang anglais ; il ne craint pas, avec l'assurance et l'audace qui lui sont propres, et pour donner plus d'aplomb à sa théorie de la France responsable, de reporter d'un demi-siècle en arrière cette soif de revanche que tous les autres chauvinistes allemands datent de 1870. En quoi il lui est fort indifférent de mettre dans son œuvre — comme, au reste, dans tous ses écrits — une poignée de mensonges ou d'absurdités de plus ou de moins. Quelle idée incroyable ce personnage, surfait en Allemagne comme ailleurs, a-t-il bien pu avoir pour dater l'idée de revanche de Waterloo plutôt que de Sadowa ou de Sedan !

Ainsi donc les Bourbons, les Orléans, la République de 1848 n'ont rêvé que de prendre leur revanche de la défaite du grand Napoléon ? ! Toutes les actions entreprises par la France au cours du siècle passé, de concert avec les autres puissances européennes, ne l'ont donc été qu'avec l'arrière-pensée de préparer la guerre de revanche souhaitée contre l'Allemagne — l'innocente Allemagne, puisqu'elle n'a pas vaincu le grand Corse à elle seule, mais de concert avec les alliés actuels de la France : la Russie et l'Angleterre !

On écrirait des volumes si l'on voulait ramasser toutes les allégations de ce calibre que cet Anglo-Allemand a semées dans ses brochures sur la guerre, brochures dont la diffusion à des centaines de mille exemplaires donne malheureusement une idée peu flatteuse du niveau critique actuel du public allemand.....

Donc Chamberlain est d'avis que nous pouvons établir, maintenant déjà, la vérité sur les origines de la guerre, et il déclare — ce en quoi je suis d'accord avec lui — que c'est le devoir de tout Allemand qui réfléchit de se faire une opinion personnelle sur la question de savoir si cette guerre était moralement nécessaire, si c'est une *guerre sainte* :

En Allemagne, aucune guerre n'est désormais possible qu'une guerre sainte ! Si un Attila était réellement assis sur le trône de l'Empire allemand, ni prince ni paysan ne se prêteraient à ses fantaisies ; Ernest-Maurice Arndt, pangermaniste assurément de la plus pure essence, nous a parlé en ces termes : « Proclamez-le, ce grand principe, et enseignez-le à vos enfants et à vos petits-enfants, que jamais vous ne voudrez conquérir des peuples étrangers. »

Si la politique allemande a dû tenir en temps de paix bien des choses dans l'ombre, — car comment une politique à longue portée pourrait-elle exister sans rien cacher ? — aussitôt qu'il y a menace de guerre, le gouvernement n'a d'autre alternative que d'être d'une franchise sans réserve ; il doit tout avouer, même ses faiblesses et ses défauts, sous peine de voir la machine de l'Etat s'arrêter. Des millions de citoyens n'abandonnent pas leur profession, ils n'accourent pas au travers de toutes les mers pour répondre à l'appel de la patrie ; toutes les femmes d'une nation ne sacrifient pas leurs époux, tous les enfants leurs pères, tous les parents leurs fils, sans savoir pourquoi, sans avoir la certitude qu'ils le peuvent et le doivent moralement ; que ce sacrifice, le plus grand qu'on puisse leur demander, ils l'offrent au Dieu tout-puissant pour remplir le plus saint des devoirs. En plus des soldats de l'armée régulière, deux millions d'hommes se sont mis volontairement au service de l'Allemagne ; croit-on qu'ils l'eussent fait, si chacun ne s'était senti menacé dans ce qu'il avait de plus précieux, et si chacun n'avait eu une confiance fondée sur l'absolue véracité de ses princes et du gouvernement impérial ? Les deux discours du noble chancelier de l'Empire, dans leur simplicité dépourvue d'effets oratoires, sont d'impérissables documents, parce qu'ils proclament la vérité sans fard..... (p. 34 et 35).

Chamberlain n'attend pas grand'chose de révélations postérieures :

Le degré de vérité — et aussi la clarté, la pureté, la certitude et la force persuasive de la vérité, — ne s'élève pas toujours en raison de l'accroissement des matériaux ou de la multiplication des recherches, de façon à ce que, par suite, l'homme juge toujours plus sûrement et à ce qu'il gagne sans cesse en sagesse ; il y a là bien plutôt, comme partout, ce que dans la science on nomme un « Optimum », un maximum de saturation ; au delà, le jugement se trouble par trop de savoir. Comme l'a dit Pascal, non sans hardiesse : « Trop de vérité affaiblit l'entendement. »... *Eh bien donc, la qualité et la quantité de vérité que nous possédons déjà en Allemagne sur les causes de la guerre suffit amplement à un jugement détaillé et définitif.* A cette vérité fondamentale, le temps ne changera rien, pas plus que l'essaim des témoins

compétents ou incompétents, honnêtes ou malhonnêtes ; nous saurons davantage, mais nous ne jugerons pas mieux ; nous sommes déjà près de l'« Optimum » (p. 37).

Un peu plus loin, lorsqu'il traite en détail de ce qu'il appelle « le cercle intérieur », par quoi il entend les causes immédiates de la guerre, telles qu'elles ressortent des livres diplomatiques, — Chamberlain répète encore :

Nous en savons assez, bien assez, pour prononcer un verdict sûr et définitif, et je recommande instamment à tout homme sérieux de s'assimiler sans tarder ce clair savoir et ce clair verdict. Alors seulement il sera cuirassé contre cette engeance de menteurs qui — plus méchamment que lors des précédentes guerres — s'efforcera de tout travestir, de tout embrouiller (p.63).

Je ne puis m'occuper ici de plus près du « verdict sûr et définitif » de ce chauvin, le plus aveuglé de tous les chauvins allemands, et sur les raisons qu'il développe en vingt pages pleines pour le prouver. Ses autorités sont Helfferich et Helmolt. Ce qu'il y ajoute de son cru n'est qu'une tentative de prouver que le message pacifique de Sir Edward Grey, en date du 30 juillet (Livre bleu, n° 101), n'est qu'une invention après coup ou une mystification. Les résultats des recherches de ce superficiel scribe de brochures de guerre m'importent peu ; je me contente de son aveu : *les faits et les documents dont nous disposons sont plus que suffisants pour décider des culpabilités.* »

Les faits et documents dont nous disposons suffisent à trancher la question des responsabilités.

Ils suffisaient déjà lorsque furent publiés les quatre premiers livres diplomatiques : l'allemand, l'anglais, le français et le russe. Ces quatre livres donnaient déjà une image si nette, si complète des origines immédiates de la guerre, ils permettaient déjà de se former sur la coupable attitude de l'Allemagne et de l'Autriche et sur l'innocence des puissances de l'Entente un jugement si sûr, que la publication postérieure des livres belge et autrichien ne pouvait plus rien changer à la conviction qui s'en était dégagée.

J'accuse en fait foi, où le verdict de culpabilité contre l'Allemagne et l'Autriche a été prononcé, avec preuves à l'appui, avant l'apparition du Livre rouge autrichien. Le contenu de ce livre,

dont je dus m'occuper dans un appendice, ne put rien changer à la sentence formulée par moi, et ne fit, au contraire, que me fournir de nouvelles preuves pour renforcer ma démonstration.

La publication de documents relatifs aux négociations en vue d'une entente anglo-allemande, documents dont la discussion publique et détaillée a probablement été causée par mon livre, n'a rien apporté non plus qui pût modifier les conclusions tirées des négociations déjà connues.

Le gouvernement allemand et ses organes officieux attachent une importance toute particulière aux révélations tirées des archives belges. Ces révélations, j'ai pu déjà en parler dans mon premier livre, pour autant qu'elles concernent le prétendu complot anglo-belge, et j'y reviens dans cet ouvrage-ci. Je m'occuperai dans un chapitre à part des rapports des ambassadeurs, qui ont été publiés dès lors, et qui datent des années 1905 à 1914, et l'on verra que ces rapports ne peuvent non plus en aucune façon infirmer ou même seulement affaiblir la vérité reconnue et prouvée sur les responsabilités de la guerre¹. Quiconque a, comme l'auteur de ce livre, abordé l'étude des événements qui ont conduit à cette guerre mondiale, avec la sincère et honnête intention de rechercher la vérité sans aucune prévention pour l'un ou l'autre parti, mais avec l'ardent désir de décharger sa patrie d'une effroyable responsabilité ; — quiconque, ensuite, à sa grande douleur et à son grand effroi, a dû reconnaître que les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche ont voulu, machiné, mis en scène cette tuerie insensée ; — quiconque, non content de cette terrible découverte, a recherché les traces du plus grand crime de l'histoire du monde jusque dans ses replis les plus cachés, et a rencontré partout le spectre de cette faute monstrueuse avec sa chevelure de serpents ; — quiconque a passé par les tourments intellectuels et les affres morales de cette enquête difficile et douloureuse, et s'est enfin formé une conviction ; — celui-là peut attendre de pied ferme toutes les publications ultérieures, les découvertes dans les archives, toutes les déductions et les démonstrations de ses adversaires. Il ne sera, il ne pourra pas être ébranlé dans sa croyance à la justesse et à l'exactitude de son verdict, dans sa croyance à la culpabilité des coupables.

¹ Vu l'extension qu'a prise l'importante enquête sur les rapports des ambassadeurs belges et sur les Livres gris de Belgique, je me suis décidé à publier ce chapitre sous forme d'une étude à part, qui se rattacherait immédiatement à *Crime*.

* * *

De même que la diplomatie de chaque pays se sert d'un chiffre spécial, qui ne peut être compris si l'on n'en a pas la clef, de même l'ensemble des publications diplomatiques de tous les pays sont, dans leur extrême complication, dans leur incroyable diversité, comme un document chiffré qui ne peut être déchiffré qu'au moyen de la bonne clef. Celui qui se sert d'une fausse clef, c'est-à-dire part d'un point de vue faux, ne réussira jamais à expliquer les faits isolés et leur interdépendance d'une manière qui puisse le convaincre et convaincre les autres. Il restera partout dans le tableau d'ensemble qu'il brossera des angles et des arêtes, des obscurités et des discordances qui ne se laisseront pas expliquer, qui ne s'adapteront pas d'eux-mêmes dans les grandes lignes du tableau, mais qu'il faudra d'abord plier, pétrir avec violence pour les y faire entrer. Au cours de notre enquête, nous verrons chez mes adversaires beaucoup d'exemples de ces opérations par la contrainte, à la Procuste.

En revanche, celui qui s'attaque à l'histoire chiffrée des douze jours critiques en usant de la véritable clef verra se dessiner devant lui un tableau cohérent, se développant en ligne droite, sans aucun gauchissement, sans aucune obscurité ; les événements se dérouleront devant ses yeux logiquement à partir d'un point précis, et cette suite logique lui fera voir qu'il a bien choisi la bonne clef.

La clef qui seule résout les difficultés de la mise en ordre et du déchiffrement de matériaux en apparence si embrouillés, qui illustre, qui éclaire comme un réflecteur géant le sens et la signification de toutes les démarches diplomatiques, la voici : *le dessein que formèrent les maîtres de l'Allemagne de faire éclater la guerre européenne, et l'exécution préméditée de ce dessein à la fin de juillet 1914*. Il serait injuste et exclusif de la part du chercheur — et on pourrait avec raison lui en faire un reproche grave — d'aborder *a priori* l'étude des documents, une clef quelconque à la main. Il se livrerait à une recherche historique entachée d'exclusivisme et de parti pris, et qui jamais ne saurait conduire à des conclusions sûres et exactes. Mais celui qui a d'abord entrepris l'étude des documents sans clef d'aucune sorte, sans aucun fil conducteur choisi d'avance, mais au contraire avec le vœu ardent de disculper ses propres compatriotes ; — qui, ensuite, *au cours de cette étude*, croit avoir trouvé la clef des événements, et regardant dès lors en

arrière, examinant et mesurant les événements à l'étalon qu'il a trouvé, ouvre toutes les portes, illumine toutes les obscurités, dévoile tout ce qui était caché, — celui-là fait un bon et honnête travail, se convainc et convainc les autres de la vérité de son exposé.

Telle est la méthode avec laquelle j'ai abordé l'étude des causes lointaines et immédiates de la guerre. Telle est la méthode qui m'a amené à découvrir ma clef, qui m'a convaincu que j'avais découvert la bonne et que mes conclusions étaient justes.

Celui qui se place vis-à-vis des événements *passés* à ce point de vue solide et intérieurement fondé, celui-là, toutes les révélations *postérieures*, venues ou à venir, ne le feront ni vaciller, ni chanceler. De même que les faits connus jusqu'ici ont pu être expliqués au moyen de la clef une fois trouvée, on pourra déchiffrer de la même manière, avec la même sûreté et la même facilité, tout ce que l'avenir nous fera encore connaître. Au cours de ce second ouvrage, déjà, il sera question de nombre de « révélations » faites après coup par le gouvernement allemand pour compléter ses Livres blancs, si avarés de développements, et pour défendre son innocence. Les publications tirées des rapports des ambassades belges, la publication, goutte à goutte, des instructions de Bethmann à l'ambassadeur allemand à Vienne, les soupçons dirigés contre l'attitude de l'Angleterre pendant les précédentes crises balkaniques, les notices concernant la mobilisation russe et beaucoup d'autres choses semblables avancées par le gouvernement allemand au cours de ces deux années pour charger ses adversaires, — toutes ces calomnies et tous ces soupçons fondent comme neige au soleil, une fois qu'on a trouvé la clef de l'armoire des actes diplomatiques européens, et que, par une étude sérieuse et impartiale, on a réussi à jeter un coup d'œil dans les tiroirs secrets de la diplomatie européenne. Nous verrons au cours de ce second livre que toutes les prétendues révélations du ministère des Affaires étrangères de Berlin, pendant ces deux dernières années, *ne changent pas une ligne au tableau que j'ai tracé des événements dans mon premier livre*, peu de mois après le commencement de la guerre. Tout ce qu'on a mis depuis en avant — passé au crible de la critique — s'agence admirablement dans ce tableau d'ensemble sans qu'il subsiste un gauchissement ou un désaccord quelconque. C'est précisément cette solidité inébranlable de mes thèses accusatrices, la victorieuse résistance qu'elles ont opposée

à tous les assauts à coups de documents qui me prouve que j'ai trouvé la bonne clef et que je puis attendre en toute tranquillité toutes les révélations futures.

* * *

L'historien Helmolt, lui aussi, considère les faits comme suffisamment éclaircis, et même, dans le livre qu'il a publié peu après le commencement de la guerre, à la fin de 1914, il s'estimait déjà assez éclairé pour rendre un jugement péremptoire sur la question de responsabilité — naturellement contre les puissances de l'Entente. Avec raison, il relève la signification immense qu'a, pour le peuple allemand, pour son développement à l'intérieur et sa justification à l'extérieur, la recherche des véritables origines de la guerre. « Ce livre est écrit dans l'esprit de véracité auquel il est consacré. Il cherche la vérité et il s'efforce de la trouver.... », ainsi débute l'introduction de l'ouvrage de Helmolt. Pour lui, le sort et l'avenir de la nation sont en jeu, dès qu'on se demande si l'Allemagne s'est en fait trouvée dans la nécessité de défendre son existence contre l'agression de forces ennemies, si elle a une conscience pure et un blason sans tache. L'auteur le croit, cela va de soi :

Mais cela ne suffit pas, les autres doivent aussi apprendre à le croire. *Nous devons attribuer à l'ennemi la faute de cette guerre.* Nous ne pouvons nous lasser du dessein, certainement couronné de succès, d'en apporter la preuve concluante. Car, ainsi, nous réfutons non seulement les essais toujours renouvelés de mettre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie dans leurs torts, parce qu'elles ont dû commencer la guerre en violant la neutralité belge, mais aussi nous nous déchargeons indirectement sur nos ennemis de la *responsabilité immense* encourue pour toute la misère qu'a entraînée et qu'entraînera — à côté de tant d'actes magnifiques et exaltants — cette conflagration générale. (Helmolt, op. cit., p. 4.)

Donc, Helmolt lui-même, le grand historien, est d'avis, depuis deux ans, que la question de culpabilité peut déjà être mûrement tranchée et que l'enquête est assez avancée pour être close.

* * *

Helfferich va encore plus loin. Il se base uniquement sur les Livres jaune, bleu et orange ; il ne tient aucun compte des antécédents immédiats ou éloignés de la guerre ; il ne discute pas même l'ultimatum autrichien et ses suites, et néglige d'examiner les

actes d'accusation que l'Allemagne et l'Autriche ont écrits contre elles-mêmes dans leurs Livres blanc et rouge. Pratiquant ainsi des coupes arbitraires dans les documents et les faits existants, le secrétaire d'Etat allemand croit apporter la preuve stricte des responsabilités de la Russie, — auteur de la conflagration, — de l'Angleterre et de la France, ses complices :

Grâce à ces rapprochements indiscutables, confirmés par les publications mêmes des gouvernements de l'Entente, l'affirmation que l'Allemagne a voulu la guerre et l'a causée s'écroulera devant le tribunal de l'histoire. *La Russie s'est révélée comme l'auteur de la conflagration, la France et l'Angleterre comme ses complices.* (Helfferich, *Die Entstehung des Weltkrieges*, p. 47.)

Helfferich termine sa démonstration par ce jugement catégorique. Notre travail montrera plus tard quelle valeur il faut accorder à ce jugement et à cette démonstration. Je tenais seulement à préciser ici que le défenseur le plus autorisé de la cause allemande considérait une petite partie seulement des documents et des événements étudiés par moi comme une base suffisante pour fonder un verdict de culpabilité.

* * *

Il ne faut pas s'étonner si Schiemann, dans sa modestie, se contente de moins encore. Il se limite lui-même à tel point qu'il est déjà content de *rien*. Les livres diplomatiques n'existent d'ailleurs pas pour cet homme imbu « de la méthode de recherche scientifique ». Pour lui, les événements qui précédèrent la guerre (événements que, suivant les besoins du moment, il supprime, fausse ou complète), suffirent amplement pour se former un jugement sur le chef d'accusation. Pour lui, le criminel avéré est celui chez lequel il croit avoir découvert des tendances criminelles ; pour lui, l'incendiaire est celui qui aime à jouer avec le feu ; l'empoisonneur, celui qui garde dans son armoire, parmi de nombreuses essences, quelques breuvages toxiques. Celui qui mène une vie suspecte est pour lui coupable en fait ; encore se permet-il de noircir les antécédents de l'un et de faire apparaître dans une blancheur éclatante ceux de l'autre, qui sont cependant beaucoup plus fâcheux et équivoques. Mais laissons, pour le moment, M. Schiemann : il m'en a assez coûté d'avoir à m'occuper dans la suite de cet historien, qui a tout d'un prestidigitateur. En ce

moment, il ne m'intéresse que du point de vue général : lui aussi déclare pouvoir établir, *aujourd'hui déjà*, de façon indiscutable, à qui incombe la responsabilité de cette guerre ; et il croit la chose si facile qu'on n'a pas même besoin, pour faire la preuve de la culpabilité, d'étudier l'histoire proprement dite du conflit, celle des douze jours critiques.

Après cela, je crois pouvoir considérer comme établi :

- 1^o que ma méthode de répondre à la question de culpabilité d'après l'étude des événements qui ont précédé de près ou de loin la guerre est inattaquable ;
- 2^o que cette méthode a été également suivie par mes adversaires, surtout par les gouvernements eux-mêmes ;
- 3^o que, si les documents existants peuvent servir à mes adversaires pour disculper les Puissances centrales, ils peuvent me servir à moi pour les accuser.

Mon livre a-t-il la prétention d'apporter de nouveaux documents ?

On m'a aussi reproché que mon ouvrage était sans valeur parce qu'il n'apportait aucun fait nouveau, et qu'il se bornait à reproduire les arguments de l'Entente.

Eh bien, je n'étais et je ne suis pas, en vérité, en mesure de produire des faits nouveaux autres que ceux généralement accessibles. Je n'ai aucune espèce de rapports avec un gouvernement quelconque des pays belligérants ou neutres. Je ne jouis pas du bonheur et de l'honneur d'être protégé par ces messieurs de la Wilhelmstrasse, et de voir mes manuscrits remis à mon éditeur par leur intermédiaire. J'appartiens — sauf le respect que je vous dois, Messieurs, — à ces « esprits loyaux » que vous accablez de louanges quand ils habitent au delà du canal ou des Vosges, — à ces « esprits loyaux » de la nation allemande qui, courageux et indépendants, sans égard à ce qui est au-dessus ou au-dessous d'eux, sans se soucier des injures et des calomnies, des préjudices matériels et moraux de toutes sortes, vont leur chemin, le chemin de la vérité, et tentent d'arracher leur peuple au mensonge et à l'abrutissement. Aucune source officielle ou officieuse — de

quelque côté que ce soit — n'est à ma disposition comme c'est le cas pour les ambitieux et les flatteurs éhontés de l'opinion publique qui écrivent contre moi. D'où le manque de documents nouveaux qui, pardonnable chez moi, est impardonnable chez eux ; d'ailleurs, ils n'ont pas même étudié de la manière la plus superficielle les pièces déjà connues. C'est à mes adversaires qu'il incombe — étant données leurs bonnes relations avec les gens dont ils sont les porte-paroles — d'apporter de nouvelles preuves de leur innocence pour contre-balancer les preuves anciennes et accablantes de leur culpabilité. Ces preuves, je les ai rassemblées, triées, groupées et publiées, après avoir entrepris de la façon la plus impartiale l'étude des documents et après avoir acquis la conviction inébranlable de la responsabilité de l'Allemagne et de l'Autriche. Pour arriver à cette conviction, ce ne sont pas les arguments des Puissances de l'Entente que j'ai utilisés, mais ma propre intelligence ; mon réquisitoire ne doit pas son existence et sa force probante à des sources étrangères ; il est lui-même la source, du moins une des sources les plus abondantes d'une conviction, devenue peu à peu celle du monde entier, de la conviction que voici : personne autre que les souverains et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche n'est responsable de la guerre¹. *Pectus est quod facit disertum*. La certitude de l'auteur s'est communiquée à ses lecteurs.

Ainsi, mon livre a beaucoup contribué à propager la vérité dans le monde, où — pour parler comme le professeur Delbrück — « il a fait à la cause allemande un tort incommensurable ». On devrait dire plutôt : au mensonge allemand ! Car, hélas ! le soleil de la vérité ne s'est pas encore levé en Allemagne. Aujourd'hui encore, l'Empire allemand reste étourdi et étouffé par les gaz asphyxiants que des souverains ambitieux, des hommes d'État sans caractère et leurs lâches serviteurs ont répandus, depuis le 1^{er} août 1914, sur ce malheureux pays ; depuis plus de deux ans, l'Allemagne n'est pas encore aujourd'hui sortie de son hébètement.

¹ Parmi les ouvrages d'auteurs étrangers, c'est-à-dire non allemands, que j'ai lus sur cette question de la responsabilité, les deux meilleurs, qui ont été traduits en allemand, chez Payot & Cie, à Lausanne, sont *The Evidence in the case*, de James M. Beck, et *History of twelve days*, de Headlam. Je n'ai connu ces deux livres que dans la traduction allemande, qui a paru, pour le premier, au mois de mars, et pour le second, au mois d'octobre 1916 — après l'achèvement du mien. Sur quelques points, j'ai pu encore consulter Beck, tandis que l'ouvrage de Headlam, si remarquable et si soigneusement documenté, a paru trop tard pour que je pusse l'utiliser. Je recommande ces deux ouvrages au lecteur qui veut examiner et contrôler mes démonstrations et mes raisonnements.

Mais, pour l'Allemagne aussi, le jour du grand réveil arrivera et mes livres doivent en être le signal précurseur qui secoue les consciences endormies et ranime l'esprit de vengeance.....

*Pourquoi la question de responsabilité est-elle encore aujourd'hui aussi intéressante qu'avant ?
Les gens éclairés.*

On entend de nouveau, de différents côtés, exprimer la pensée que la question de responsabilité, la question de savoir qui est coupable d'avoir amené la conflagration européenne, n'intéresse plus aujourd'hui, après deux ans de guerre, dans la même mesure que lors de l'apparition de *J'accuse*. Les raisons qu'on fait valoir en faveur de cette opinion sont diverses. Les uns — beaucoup de ressortissants des Puissances de l'Entente et plus d'un neutre, — je les appellerais volontiers le groupe des gens éclairés, — considèrent la faute des Puissances centrales comme si bien établie que toute nouvelle discussion leur paraît superflue. Mais les gouvernements des pays belligérants eux-mêmes sont manifestement d'un autre avis ; ils estiment nécessaire de revenir sans cesse sur la question de responsabilité ; tous, sans exception, ils attribuent à cette question une si grande importance qu'ils font continuellement paraître de nouveaux documents diplomatiques et qu'ils cherchent sans relâche à rejeter sur leurs adversaires, par l'organe de leurs ministres ou la plume de leurs officieux, la responsabilité d'avoir déchaîné la guerre. A ce flux de paroles des gouvernants correspondent les flots d'encre versés par leurs journalistes, soudoyés ou non. La littérature sur cette question s'accroît de plus en plus, et tout fait nouveau, toute lumière nouvelle jetée sur les événements connus, est avidement accueillie par le public et par la presse ; chacun des intéressés cherche à se l'approprier pour en tirer parti contre l'adversaire. Donc, les gouvernements, pas plus que les peuples, n'envisagent la question de culpabilité comme « liquidée » et désormais dépourvue d'intérêt.

A côté de la génération actuelle, l'histoire, elle aussi, a le droit de s'enquérir de la vérité et de l'établir en ce qui concerne le plus grand crime du monde. Celui qui, aujourd'hui, examine cette question d'une façon scientifique et à la lumière des documents, sert non seulement ses contemporains, mais aussi la Vérité historique, qui est, en elle-même, un but digne des plus grands efforts.

Les indifférents.

Certaines personnes — les *indifférents* de tous les pays — ne veulent plus entendre parler aujourd'hui de la question de culpabilité, estimant que la chose est maintenant faite, qu'il n'y a plus rien à y changer, qu'il vaut mieux laisser le passé être le passé et ne songer qu'à l'avenir ; ils se croisent, d'un air fataliste, les mains sur le ventre et attendent patiemment des jours meilleurs. Ces adorateurs du Destin qui, les jambes croisées, regardent avec une sérénité imperturbable la conflagration universelle et y allument commodément leur pipe, je puis tranquillement les abandonner à eux-mêmes.

Un crime gigantesque a été commis. Les indifférents crient : En quoi nous concerne-t-il ? Il n'est pas possible de revenir en arrière ; prenons des précautions pour que de nouvelles actions de ce genre ne puissent être commises.

Une épidémie dévastatrice a éclaté. Les indifférents crient : Pourquoi lutter contre ce fléau avec des remèdes ? Il est maintenant là. Protégeons-nous contre l'invasion de nouvelles maladies de ce genre.

Une explosion de chaudière, un accident de chemin de fer ont eu lieu ; un navire a coulé. Les indifférents crient : A quoi bon rechercher le coupable ? Veillons seulement à ce que dorénavant aucune chaudière ne fasse explosion, à ce qu'aucun vaisseau ne sombre, à ce qu'aucune collision de trains ne se produise.

Ils sont tout aussi insensés que ces indifférents, ceux qui se refusent à rechercher les origines de cette guerre et qui ne pensent qu'à prévenir les conflits de l'avenir. Je leur réplique : Vous ne pourrez prévenir les guerres futures que si vous établissez d'abord qui est responsable de la guerre actuelle. La sauvegarde de l'avenir n'est possible que par la connaissance du passé. Déterminez d'abord qui a été le criminel, et demandez-vous ensuite comment on peut empêcher ce criminel de nuire, éviter de tels forfaits dans la suite. Établissez d'abord d'où, par quelle porte le malfaiteur a pu pénétrer dans l'enclos pacifique de l'Europe et ensuite tirez des verrous, élevez des barrières pour lui rendre dorénavant l'accès impossible. *C'est seulement sur la base d'une enquête pénale aboutissant à un verdict de culpabilité contre l'auteur de la guerre que l'on pourra conclure une paix basée sur le droit*, et qui empêche le renouvellement de pareils forfaits. D'abord, le diagnostic, puis la

thérapeutique. Premièrement la thérapeutique, ensuite l'hygiène. L'Europe ne guérira pas avant que le germe de la maladie ne soit connu et tué pour toujours.

Les doctrinaires.

Un troisième groupe, que j'appellerais volontiers celui des *doctrinaires de la guerre*, — à côté de bien des bourgeois pacifistes, il comprend, avant tout, les socialistes radicaux des pays belligérants et neutres, — se refuse à l'examen des origines immédiates de la catastrophe pour des motifs de *principe* ; les uns — les pacifistes bourgeois — l'attribuent à l'anarchie populaire ; les autres — les socialistes radicaux, — au régime capitaliste ; ils considèrent la guerre comme un *produit nécessaire* des conditions sociales et économiques actuelles, comme la déflagration inévitable d'une matière inflammable depuis longtemps accumulée, et ne s'intéressent nullement à découvrir l'incendiaire qui a approché la mèche du tonneau de poudre. Il leur suffit d'indiquer le *foyer d'infection* d'où le fléau dévastateur de la guerre est sorti ; mais ils ne veulent pas rechercher le *bacille* qui a produit l'épidémie. Pour eux il ne s'agit pas de déterminer et de stigmatiser les auteurs responsables de la guerre actuelle, mais seulement de mettre fin aux conditions économiques et sociales d'où de pareilles catastrophes peuvent résulter. Ces doctrinaires bourgeois et socialistes aboutissent ainsi — le plus souvent sans le vouloir — en ce qui concerne la question de culpabilité, au même point de vue négatif que leurs antipodes directs, les impérialistes ; ils se rencontrent avec ceux-ci dans leur désir d'écarter toute enquête sur les causes immédiates de la guerre ; comme ceux-ci, ils montent, inébranlables, leur grand cheval de bataille : le « système », et, superbes d'indifférence, dépassent au galop les événements réels et les volontés humaines qui ont amené la guerre ; au lieu de dénoncer, dans la nudité de leur faute, les coupables eux-mêmes, ils les voilent miséricordieusement d'un manteau : ils ont, disent-ils, obéi aux tendances impérialistes générales, auxquelles tous les États européens se seraient également abandonnés. — Socialistes impérialistes et « internationalistes », — donc socialistes de l'extrême droite et de l'extrême gauche — se rencontrent, chose étonnante, dans ce système de délayage et de replâtrage ; les deux groupes se dérobent également — quoique pour des motifs opposés — à l'examen de la question

de culpabilité. Les socialistes impérialistes allemands, une fois engagés sur cette pente glissante et dangereuse, ne sauraient plus se libérer de l'étreinte émasculante de l'impérialisme allemand et ne *peuvent* naturellement pas imputer à leurs maîtres et gouvernements l'origine de cette guerre criminelle, de cette guerre offensive, parce que toute leur attitude repose sur la thèse d'une guerre défensive. Toute accusation portée contre leur propre gouvernement ferait crouler le sol sous leurs pieds. C'est pourquoi — usant pour la plupart d'une tactique changeante, suivant les circonstances, — ou bien ils accusent les adversaires de l'Allemagne de l'attaque, ou bien ils rendent responsable de la catastrophe l'impérialisme des États européens en général, mais non l'impérialisme allemand en particulier.

Tandis que les socialistes patriotes se refusent à désigner le véritable coupable et font halte *devant* lui, leurs antipodes, ceux qui s'affublent du titre d'« internationalistes », se prétendent particulièrement radicaux et ne sont en réalité que particulièrement doctrinaires, sautent par-dessus les coupables jusque dans l'*au delà*, dans les champs élyséens où la société est déjà organisée suivant les promesses des socialistes et où les cailles rôties tombent directement dans la bouche des peuples affamés. « Seul le socialisme peut venir en aide à l'humanité malheureuse ; seul le capitalisme est responsable de tous les maux. Quant à savoir quel est le criminel qui, au sein de la société capitaliste, a amené la catastrophe, cela n'intéresse pas et ne peut pas intéresser le véritable socialiste. » Telle est la théorie des internationalistes ; elle brise avec tout ce que les fondateurs et les vieux maîtres du socialisme ont enseigné au sujet de la nécessité de rendre un jugement *historique* sur chaque guerre, — telle est leur doctrine la plus récente, qui conduit au rejet de toute enquête sur la question de responsabilité, au refus de défendre la patrie attaquée. Ainsi les chefs et les gouvernements coupables trouvent leurs défenseurs aux deux ailes extrêmes du socialisme. Les socialistes patriotes s'arrêtent pleins de respect devant les chefs et les gouvernements responsables. Les internationalistes sautent sans respect par-dessus les coupables. Le résultat est que pas un cheveu de ces derniers n'est effleuré.

Ici aussi le droit chemin est au milieu ; à l'*accusation portée contre le système doit se joindre l'accusation contre les hommes*. Cette dernière se rapporte au passé ; la première vise l'avenir. Qu'un

lointain avenir, en transformant la société suivant nos conceptions socialistes, exclue purement et simplement la guerre, cela n'a pas besoin d'être démontré pour un socialiste. Mais l'*avenir prochain*, l'avenir qui doit suivre immédiatement la fin des hostilités, ne nous apportera guère la réalisation de cet idéal : ni sur le terrain politique, ni sur le terrain économique. Ou quelqu'un croit-il sérieusement que l'institution que nous devons regarder comme l'obstacle le plus dangereux à tout développement progressif des États à l'intérieur comme à l'extérieur, la monarchie — et spécialement *la* monarchie dont il s'agit, — sera emportée par les flots de sang qu'elle a fait couler ? Malheureusement, il n'existe aucune perspective d'un progrès aussi rapide, si ardemment que nous puissions le désirer et si fort que nos désirs influent sur la réalité. Nous devons donc nous résigner à sonner tristement avec le trompette de Säckingen :

Es wär' so schön gewesen,
Es hat nicht sollen sein¹.

Si douloureux que cela soit, nous serons forcés de compter avec la survivance provisoire de certains facteurs belliqueux dont la monarchie et le capitalisme (sous la forme de l'impérialisme guerrier) ne sont que les plus saillants. Nous devons donc chercher des remèdes contre le fléau des guerres dans l'*avenir le plus proche*, et il ne nous est pas loisible de surseoir à l'application de notre thérapeutique.

Mais les remèdes pour l'avenir immédiat dépendent en première ligne de la connaissance exacte de la maladie. La maladie est sortie du sol de l'ordre politique et social actuel ; et il faut chercher les moyens de la combattre en premier lieu sur ce sol ; car, les peuples ne peuvent ajourner la guérison jusqu'à ce que l'ordre social actuel ait été remplacé par un autre, jusqu'à ce que les républiques aient pris la place des monarchies et le socialisme celle du capitalisme. Ces projets d'avenir subsistent, mais le présent aussi, et le présent *avant tout* a ses droits et demande à être protégé contre des catastrophes comme celle à laquelle nous assistons maintenant. Lors de la conclusion de la paix ou immédiatement après celle-ci, pas un homme ne peut douter qu'on n'organise l'Europe conformément au droit des gens, ainsi qu'on a tenté de le faire dans les conférences de La Haye ; qu'on ne

¹ C'eût été trop beau ; cela ne devait pas arriver.

limite conventionnellement les armements ; qu'on n'établisse même une force coercitive — consistant en moyens économiques et commerciaux — pour assurer l'observation de ces nouvelles normes juridiques. Mais, pas un homme ne prétendra qu'en concluant la paix, ou sitôt la paix conclue, on puisse introduire partout le socialisme et supprimer la monarchie. Doit-on, en vertu de la devise : « tout ou rien », renoncer au bien, parce qu'on ne peut obtenir immédiatement le mieux ? Faut-il continuer à laisser vivre les peuples sous le poids des armements, sous l'épée de Damoclès des guerres, parce qu'on ne peut pas les délivrer d'un coup de la tyrannie de leurs monarques et de leurs capitalistes ? La plus aiguë de toutes les maladies est l'épidémie belliqueuse. On peut lutter contre elle par une thérapeutique pacifiste. Quand ce premier pas aura été fait pour guérir ce mal immédiat, le combat contre les autres grands maux n'en sera que plus facile et plus riche de promesses.

Le fondement du système de défense pacifiste en théorie et en pratique — et c'est ici que se rencontrent les pacifismes bourgeois et socialiste — est la distinction entre les guerres offensive et défensive. La guerre offensive est criminelle, la guerre défensive légitime. Les peuples doivent s'entendre pour rendre l'agresseur impuissant, l'agression impossible, pour soutenir et secourir dans son combat légitime celui qui se défend. Afin de mettre à exécution pratiquement ces principes dans chaque cas particulier, il est nécessaire d'étudier la question de responsabilité : Quel est l'agresseur, quel est celui qui se défend ? Voilà, au point de vue des principes, la signification que la recherche actuelle du coupable a pour les efforts pacifistes du prochain avenir. Celui qui veut sauter par-dessus cette étape immédiate de l'évolution européenne et d'un coup atteindre l'avenir lointain des « Républiques sociales unies d'Europe » commet la même faute que celui qui, de l'échelon le plus bas, veut sauter d'un bond au plus élevé. Seul celui qui gravit paisiblement marche après marche arrivera au sommet. Qui veut tout enjamber tombe par terre avec l'échelle et éprouve la vérité du proverbe : « Qui trop embrasse, mal étreint. »

* * *

Ainsi, la connaissance de la vérité sur la question de culpabilité a, outre une importance morale et historique, une importance

éminemment pratique pour les peuples intéressés, pour l'Europe, pour l'humanité. La découverte du germe maléfique est la première condition pour empêcher que la maladie ne se reproduise à l'avenir. La bonne thérapeutique dépend en première ligne du bon diagnostic. A se contenter de reconnaître le foyer d'infection, rien n'est fait. Il faut tuer le bacille qui pullule dans le foyer d'infection et qui est la cause de la maladie actuelle de l'Europe.

La tâche la plus importante pour la recherche et l'application des moyens prophylactiques et du traitement à suivre incombe au peuple allemand. Au jour, peu éloigné, espérons-le, où la nation germanique s'éveillera de son sommeil cataleptique, au jour du dernier jugement qui ne saurait tarder, ce ne seront pas des concepts abstraits, ce ne sera pas la guerre, le capitalisme, l'impérialisme, mais des personnes très concrètes : les souverains, les ministres, les généraux, les fauteurs de guerre qui siégeront sur le banc des accusés et c'est sur ceux-ci que pèsera la responsabilité du plus grand massacre que connaisse l'histoire du monde. On consultera les livres de chacun et chacun devra payer sa dette. En ce jour, il ne s'agira plus seulement de systèmes sur lesquels le peuple devra prononcer son jugement, mais des individus qui incarnent ces systèmes, d'hommes de chair et d'os, qui devront rendre compte de leurs actions. L'incrimination d'un système, incrimination qui nivelle tout, ne saurait enflammer le peuple en vue de l'action énergique, pourtant nécessaire pour préparer le bouleversement d'un ordre social et politique qui a rendu possibles de pareilles catastrophes. Mais l'accusation contre les hommes, qui précise et spécifie, qui sait diriger les foudres de la révolte populaire sur les têtes vraiment coupables, aura la force dont nous avons besoin pour le couronnement de nos efforts quand la boucherie des peuples aura pris fin¹.

Le rapport de l'origine de la guerre avec les buts de celle-ci.

A un autre point de vue, l'étude actuelle de la question de responsabilité a une importance non seulement de principe, mais une haute signification pratique : à cause du rapport étroit qui existe entre l'origine de la guerre et les buts de celle-ci. J'exposerai

¹ Cf. mon ouvrage *Der springende Punkt, von Germanicus* (Zürich, 1916, Grütli-Buchhandlung).

en détail ce rapport dans un chapitre spécial sur « les buts de la guerre » et je me contenterai ici, dans cette introduction, de noter les points que voici :

L'évolution des idées de tous les maîtres de l'Allemagne, hommes d'Etat et chefs politiques dirigeants est la suivante :

1. Nous avons été attaqués en été 1914 par des puissances ennemies qui ourdissaient depuis longtemps un complot contre nous.
2. Nous devons nous prémunir à l'avenir contre de nouvelles attaques de ce genre.
3. Le seul moyen efficace et possible pour cela est un agrandissement territorial de l'Allemagne vers l'Est et vers l'Ouest, qui offre des garanties réelles pour notre sécurité politique, militaire et économique.

Tout cet échafaudage d'idées est basé sur l'agression ennemie de l'été de 1914. Même en admettant que les prémisses ad N^{os} 1 et 2 soient justes, il est fragile, parce que la conclusion N^o 3, d'après laquelle de pareils événements ne peuvent être évités à l'avenir que par l'agrandissement territorial de l'Allemagne, est contestable. Mais toute cette théorie des buts de guerre s'écroule si les prémisses qui sont à sa base, l'agression ennemie, sont écartées. Si l'on ne peut maintenir l'idée d'une agression, la thèse des garanties nécessaires ne repose plus sur rien, tous les plans d'agrandissement et de conquêtes qu'elle implique apparaissent tels qu'ils sont : un pur désir d'expansion impérialiste, et la guerre préventive et défensive se démasque comme une guerre offensive de conquête. En établissant que l'Allemagne n'a pas été attaquée, mais qu'elle a attaqué elle-même, nous apportons la preuve que ses visées annexionnistes ne devaient pas la préserver contre des agressions, mais simplement servir à agrandir sa puissance ; nous dépillons de leur prétendu caractère préventif les buts de guerre allemands qui sont aujourd'hui manifestes aux yeux de tous, et nous les dévoilons pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire des buts de conquête. Ainsi — par l'étude des origines en rapport avec les fins de la guerre, nous voyons s'ajouter une nouvelle et lourde charge à toutes celles d'où nous pouvons déduire que l'Allemagne est l'auteur conscient de la guerre mondiale. Aussi longtemps que le gouvernement allemand conserve par devers lui

quelque bribe de document propre à soutenir le mensonge de la guerre défensive, aussi longtemps il sera dans la situation de faire passer ses idées réprouvables de conquête pour de légitimes garanties d'avenir. C'est pourquoi il est nécessaire de le serrer de près dans tous les recoins de son système de défense pour lui arracher les derniers lambeaux de papier qu'il pourrait exhiber devant le Tribunal de l'opinion publique comme pièces justificatives de cette guerre et de ses buts.

La triple faute.

L'enquête sur la cause en relation avec les buts de guerre nous conduit donc en outre à une question de responsabilité toute nouvelle : la responsabilité vis-à-vis de l'avenir, dont l'étude est déjà aujourd'hui d'une grande importance historique. Jusqu'ici, il n'existait que deux questions de responsabilité :

- celle concernant le passé, c'est-à-dire les événements qui ont précédé de loin la guerre ;
- celle concernant le présent, c'est-à-dire les événements qui sont à l'origine immédiate de cette guerre.

J'ai répondu à ces deux questions dans *J'accuse* par un verdict de culpabilité contre l'Allemagne et l'Autriche.

La troisième question, qui — à mesure que la guerre avance et, espérons-le, approche de sa fin — devient toujours plus aiguë, est celle de la *conformation de la future Europe*. Elle se formule en ces termes : Est-ce que l'Europe doit continuer à vivre à l'avenir dans l'anarchie actuelle, dans les rivalités des puissances belligérantes, dans la condition ruineuse d'une paix armée qui n'est autre chose qu'une guerre latente ? Ou bien est-ce qu'un état réglé par le droit doit remplacer ce régime de violence, un état juridique qui garantisse la paix et la sécurité grâce à un organisme créé à cet effet ? L'Allemagne s'efforce de maintenir l'anarchie actuelle, au sein de laquelle elle veut élever sa propre sécurité par l'augmentation de sa puissance¹. Ses adversaires luttent en faveur

¹ Il n'y a rien à changer à ces mots — écrits en septembre 1916 — malgré la dernière et étonnante profession de pacifisme de M. de Bethmann (nov. 1916). Cette subite manifestation pacifiste du chancelier de l'empire allemand — produit d'une insomnie, sans doute — de ce même chancelier qui, durant les sept ans de son gouvernement, s'est toujours montré dans ses discours et ses actes adversaire inexo-

d'une Europe régie par le droit. Quant à savoir si, par ses visées d'avenir, l'Allemagne ne se charge pas d'une nouvelle et troisième faute grave, cela dépend de cette question préjudicielle : a-t-elle, oui ou non, été attaquée par ses adversaires en été 1914 ? Si elle a été l'objet d'une agression, en pensant égoïstement à sa propre sécurité dans l'avenir, elle aurait manqué son but, parce que le moyen choisi par elle n'y était pas conforme ; mais sa pensée ne serait pas criminelle, et ne donnerait pas lieu d'inscrire au débit des horreurs que l'Allemagne a à son compte un nouveau poste d'une valeur égale aux autres. Mais, si elle *n'a pas* été attaquée, son idée d'une paix allemande de violence et de conquête est un crime contre l'avenir — crime aussi grand que ceux qu'elle a déjà commis dans le passé et le présent. Puisque nous voulons aujourd'hui éclairer et examiner jusque dans les derniers recoins la question de responsabilité, nous préparons tout d'un temps l'acte qui doit convaincre d'une troisième faute le criminel déjà reconnu deux fois coupable. Pour cela, il est indifférent qu'il accomplisse véritablement ce troisième délit ou que, suivant la situation militaire, il *puisse* le commettre.

Le malfaiteur qui est empêché, par force majeure, d'exécuter ses plans criminels n'en est pas moins condamnable pour cela. Si l'Allemagne avait obtenu la victoire — ce qui n'est heureusement pas arrivé et n'arrivera pas, pour le bonheur du continent, et même pour celui de l'Allemagne, — elle aurait établi un nouveau régime de violence en Europe, un régime pire que l'ancien ; elle aurait dicté aux autres peuples une paix de conquérante, et elle se serait créé à elle-même, par des annexions sur toutes ses frontières, une suprématie qui serait devenue la cause de nouveaux armements, de nouveaux troubles et de nouvelles guerres. *Quand tout se serait passé suivant la volonté et la puissance de l'Allemagne, la paix nous aurait donné une Europe plus détestable que celle d'avant.* A en juger d'après la situation actuelle, une bienveillante Providence semble vouloir préserver d'un sort pareil les malheureux peuples. Mais celui qui avait la *volonté* de précipiter de nou-

vable du pacifisme, et qui, depuis le commencement du conflit, n'a fait que proclamer comme but de guerre la garantie de la puissance à venir de l'Allemagne, cette manifestation subite de sa part est particulièrement suspecte ; la sincérité du chancelier est démentie par ses persistantes idées d'agrandissement territorial à l'Est et à l'Ouest, idées qui ont déjà trouvé une réalisation pratique dans la création d'un royaume de Pologne prétendu indépendant. J'ai traité longuement du discours de Bethmann-Hollweg du 9 novembre 1916 dans un écrit intitulé *Bethmann der Pazifist* (Abschnitt « Kriegsziele »).

veau l'Europe — et avec elle le monde entier — dans une telle confusion, dans de telles catastrophes, s'est déjà rendu coupable rien que par sa volonté agissante, rien que par sa *tentative* — heureusement avortée — d'un troisième crime, du crime contre l'avenir. La supposition d'où part ce troisième verdict de culpabilité est que les adversaires de l'Allemagne n'ont ni machiné ni entrepris une guerre offensive en été 1914. Le fondement du verdict de culpabilité est donc ici aussi la question de savoir : Qui a voulu la guerre européenne, qui l'a préparée, qui l'a provoquée ? Si l'étude de la question de responsabilité nous conduit à la réponse suivante : l'Allemagne — avec ses alliés — a voulu la guerre ; elle l'a préparée ; elle l'a provoquée ; il en résulte automatiquement le *triple verdict de culpabilité* :

L'Allemagne a péché contre le Passé, contre le Présent et contre l'Avenir.

« *Style facile, parfois spirituel.* »

Nombre de mes critiques, ne pouvant nier l'impression produite par mon ouvrage, l'effet considérable qu'il a exercé dans le monde, les attribuent non à la puissance de l'argumentation et à la force persuasive de la vérité démontrée — Dieu nous en garde, puisque c'est un livre de mensonges, — mais à des qualités extérieures d'exposition, au « pathétique moral » qu'ils prétendent hypocrite, à une satire agressive qui dirige ses traits acérés jusque contre les têtes couronnées, au « style facile et parfois spirituel » qui captive le lecteur de bonne foi et le prend dans ses pièges.

Cette dernière trouvaille mérite assurément — comme son auteur d'ailleurs — la palme du ridicule. *Style facile, parfois spirituel* ! Oh, douce sainte Barbe ! Quel homme faut-il donc être pour ne trouver rien d'autre à vanter dans ce livre, le plus grave, le plus violent, le plus révolutionnaire et, espérons-le, le plus riche en résultats des livres de guerre, qu'un style facile et spirituel ! Ce fou ne saisit pas les invectives sanglantes que l'accusateur fait siffler comme des lanières sur la tête et le dos des grands criminels. Il ne remarque pas et ne voit pas le fleuve de laves incandescentes et révolutionnaires qui coule entre les lignes de ce livre, brûlant, arrachant, déchirant, ruinant l'ordre social actuel en Allemagne. La satire mordante est, pour lui, plaisanterie facile, et il ne s'aper-

cevra de l'incendie que lorsque les flammes lècheront les têtes des souverains coupables, des hommes d'État et des méprisables journalistes à leur solde.

Écoutons ce qu'un neutre, le Hollandais Frederik van Eeden, écrit dans sa préface à l'édition hollandaise de *J'accuse* :

C'est pourquoi un livre comme *J'accuse* est un premier rayon de lumière qui perce les profondes ténèbres. Il marque un tournant dans les événements énormes de l'actualité. Il est le premier signe de compréhension parmi ceux qui ont été le plus effroyablement trompés.

Les meilleurs du peuple allemand veulent la liberté et l'indépendance comme nous. Aussi longtemps qu'ils vivent dans l'illusion de combattre pour le droit et la liberté, il n'y aura pas de solution. Ils sont forts, bien organisés et prêts à combattre au mépris de la mort. Si leur cause était juste, aucune défaite ne pourrait les briser.

On ne peut espérer une paix durable tant que le peuple allemand n'arrivera pas à une juste conception des choses.....

La description exacte des événements a été donnée pour la première fois, d'une façon parfaitement claire et irréfutable, par une des dupes elles-mêmes dans *J'accuse*. Carl Spitteler, le grand poète suisse-allemand, dit de ce livre : « J'ai lu *J'accuse*, et je me suis extraordinairement réjoui de l'exposé magistralement persuasif des faits, donc de la claire démonstration de la vérité. »

J'ai partagé cette joie, car la guerre reste un drame épouvantable, et celui qui y assiste respire à chaque symptôme d'un retour au bien.

Ce livre est un indice de ce genre et même un indice très sérieux et très clair. Plus qu'une victoire matérielle. Le régime prussien, militaire, autocratique, aura beau vaincre sur les champs de bataille, sa ruine est inévitable, si les vérités proclamées par ce livre pénètrent dans le peuple allemand. C'est de l'intérieur à l'extérieur, non par la poudre et le fer, mais par la conversion des esprits, que se produiront la destruction de l'Allemagne et sa restauration.

Ce livre est effrayant parce qu'il dévoile l'infériorité spirituelle, parce qu'il dévoile la détresse et la ruine morales d'hommes qui détiennent une trop grande puissance sans responsabilité. Car il est maintenant établi que les souverains allemands ont menti et trompé, sciemment. D'une façon si grave que cela nous paraît incroyable à nous autres Hollandais, qui avons une parfaite confiance dans la probité de notre gouvernement.

Ce livre signifie Révolution. On peut l'interdire, le confisquer, l'étouffer, cela ne servira de rien..... La parole ardente trouvera de la matière inflammable et continuera à brûler jusqu'à ce que l'incendie éclate. Et je ne puis prévoir, chez tous les peuples de la terre, autre chose qu'une suite d'événements qui poursuivent et mènent à chef l'œuvre de 1792 et de 1848.

Tel est ce livre d'un style facile et parfois spirituel ! Il ne doit pas paraître au gouvernement allemand aussi léger et aussi spirituel qu'à son inintelligent et stupide apologiste ; sans cela le gouvernement impérial ne commettrait pas cette énorme sottise — qui apparaît à elle seule comme un aveu solennel de culpa-

bilité, — d'éloigner soigneusement *J'accuse* des frontières allemandes et des défenseurs allemands de la patrie, et d'exciter en même temps contre cet ouvrage une multitude de ses reptiles, depuis Schiemann jusqu'au plus infime écrivain. Est-ce que cette situation n'est pas comique à éclater de rire ? N'est-elle pas comique et honteuse, cette lâche angoisse de la Wilhelmstrasse, avec tous les moyens intellectuels et matériels de pression qu'elle a en mains, avec les fonds de presse énormes dont elle dispose pour satisfaire tant de journalistes faméliques à sa solde, avec toutes les ressources qu'elle possède pour influencer l'opinion publique, avec sa censure et son état de siège qui lui permet de réprimer aussitôt toute opinion malsonnante, avec, dans la presse, son état-major de collaborateurs volontaires ou forcés, prêts, sur un coup de sifflet, à s'élaner comme une meute contre le gibier traqué ? N'est-ce pas comique et, en même temps, honteux de voir un gouvernement si puissant ressentir devant quelques feuilles de papier blanc noircies de caractères d'imprimerie une peur si grande qu'il n'ose laisser entrer cette œuvre diabolique dans le pays ? !

Mon livre ne doit donc pas seulement être léger et spirituel, mais encore tout à fait grave, efficace, impressionnant, plus grave et plus impressionnant que toutes les réfutations que l'on laisse paraître librement, que l'on sollicite et que l'on répand par tous les moyens dont on dispose.

La littérature « Anti-*J'accuse* » augmente toujours plus. Mais la force indestructible de ce livre se manifeste justement en ce qu'on voudrait le tuer à tout prix, mais qu'on ne peut le tuer. Toutes ces tentatives de meurtre se produisent en l'absence du corps du délit et du délinquant. On s'acharne sur un mannequin, comme dans ces scènes de cinéma où un homme semble être poussé d'un rocher élevé dans l'abîme, mais où, en fait, c'est un mannequin empaillé qui prend la place de l'homme. On cherche à précipiter l'auteur du « libelle honteux *J'accuse* », ainsi qu'un traître à la patrie, du haut de la Roche tarpéienne ; on ne tue pas l'auteur et encore moins son œuvre, mais seulement un fantôme, que l'on représente à un public ignorant et de bonne foi comme l'accusateur et comme le livre d'accusation.

Mes adversaires trouvent tout naturel que *J'accuse* soit interdit et confisqué en Allemagne, tandis que leurs écrits peuvent être propagés sans restriction. Ils constatent avec plaisir que la

confiscation « a pourtant restreint en des limites très étroites » la diffusion de mon livre, que la presse, elle aussi, par suite de la censure, n'a pu s'exprimer que « dans le sens de la réprobation ». La majorité des lecteurs allemands, ajoutent-ils, auraient jugé cet ouvrage selon sa véritable valeur ; mais il se trouve aussi chez nous des gens « qui se sont laissé prendre à *J'accuse*..... et, sûrement, pas les plus médiocres esprits ». A mon grand regret, je ne puis retourner ce compliment à mes adversaires ; sans doute, leurs ouvrages « ont été aussi appréciés à leur juste valeur » par les lecteurs ; mais ceux qui « s'y sont laissé prendre » n'étaient sûrement pas les *meilleurs* esprits. Au surplus, voulez-vous m'expliquer, s'il vous plaît, Messieurs, comment le malheureux lecteur allemand doit examiner, comparer et décider quand l'œuvre — l'objet principal de la discussion — lui manque, et qu'il n'a à sa disposition qu'un miroir déformant avec toutes les altérations, les entorses, les falsifications et les omissions qu'il produit ? Je connais des gens en Allemagne qui ont soigneusement rassemblé toute la littérature « Anti-*J'accuse* », mais qui n'ont pas réussi, malgré tous leurs efforts, à se procurer jusqu'à présent un seul exemplaire de *J'accuse*. C'est justement la vile spéculation de toute cette clique de réfutateurs : ils utilisent le titre sensationnel de *J'accuse* pour faire de la réclame à leurs pitoyables brochures ; ils sont certains de la protection de tous les cercles influents de l'Allemagne ; ils savent que des critiques défavorables de leurs ouvrages ne sont pas tolérées par la censure, parce que l'opinion publique de l'Allemagne a reçu pour consigne de croire à l'innocence du gouvernement allemand et à une guerre défensive ; ils sont assurés que la presse nationale — et, en ces temps de guerre, tout est national ! — va s'approprier avec zèle et applaudissement leurs démonstrations, si inconsistantes et si idiotes soient-elles, et porter aux nues, non seulement leur patriotisme « Right-or-wrong-my-country », mais aussi leur sagacité et la force persuasive de leur dialectique. Et maintenant, ils tapent effrontément et pieusement avec un bâton de comédie sur le mannequin sans arme et sans défense de l'accusateur, pendant que celui-ci est, en chair et en os, debout, au delà de la frontière, son livre à la main, et que, sous peine d'être fusillé, il ne peut se défendre en personne devant la barre de l'opinion publique.

C'est le triste courage de ces Allemands sans peur de fondre sur un ouvrage et son auteur, qui ne se présentent pas devant le

peuple allemand et qui, à plus forte raison, ne peuvent se défendre devant lui. Ils savent qu'ils gardent toujours le dernier mot, ou plutôt celui qui clôt la discussion ; qu'ils peuvent transformer en un « infâme libelle » *l'appel enflammé d'un ami sincère de la patrie, mais qui n'identifie pas le peuple allemand avec la Prusse, avec les Junker, avec les Hohenzollern* ; qu'en ces quatre cents pages, dans lesquelles il fallait en peu de temps trier et ordonner un matériel de preuves tout à fait nouveau et incroyablement compliqué, ils peuvent pêcher quatre ou cinq prétendues erreurs tout à fait insignifiantes, pour prouver la prévention, la partialité et la légèreté de l'auteur ; qu'ils peuvent étouffer et subtiliser les éléments les plus importants de la démonstration sans être convaincus de falsification consciente ; bref, que la voie leur est libre pour toutes les insanités et les bassesses qu'ils jugent nécessaires à l'effet de justifier leurs commettants, pendant qu'à leur adversaire, l'accusateur, la bouche est fermée, la langue paralysée, la plume brisée. Certes, à l'étranger, l'accusateur peut également parler pour autant que là aussi l'influence prussifiante du puissant voisin et la peur du cliquetis de son sabre n'ont pas garrotté la liberté de presse et de parole. Mais, en Allemagne — où, avant tout, la libre parole serait à sa place et nécessaire pour éclairer le peuple, — en Allemagne ne peuvent parler que les apologistes du gouvernement allemand. Leurs adversaires sont baïllonnés et, bien souvent, sont derrière des verrous, s'ils n'ont pas su à temps se mettre en sécurité à l'étranger.....

Anonyme.

Mais le bouquet, c'est que tous ces lâches qui, en Allemagne, tombent à bras raccourcis sur l'homme sans défense et récoltent pour cela gloire, argent et situations. reprochent encore à leur victime *de n'avoir pas le courage de se nommer publiquement*. Faites tomber les barrières, laissez pénétrer mon réquisitoire, comme vous laissez passer sans difficultés les accusateurs de l'accusateur. Donnez à l'accusateur un sauf-conduit pour qu'il puisse discuter avec ses contradicteurs en public, discours contre discours, écrit contre écrit, la question de responsabilité. *Garantissez-lui la vie, la liberté et les biens*, donnez « fair play » aux deux parties — et il lèvera le voile et la visière, il provoquera ses adversaires dans un tournoi public. Mais aussi longtemps que ces conditions ne sont

pas remplies, c'est *vous* qui êtes les lâches, vous qui reprochez à l'accusateur son manque de courage. Assaillir l'homme sans défense est un lâche assassinat, provoquer son adversaire à un combat régulier avec des armes égales, est un duel chevaleresque. D'abord créez ces conditions de lutte égale, et s'il ne se présente pas à un combat chevaleresque, vous pourrez faire des reproches à cet homme, qui, sans se nommer, fait pour sa sincère conviction de plus grands sacrifices que vous, girouettes, ne pourrez jamais le concevoir ; alors, mais alors seulement il vous sera permis de lui jeter à la face ces mots qui sont écrits déjà aujourd'hui sur vos fronts pâles : lâcheté et manque de caractère !.....

Ce serait évidemment commode pour les puissances régnant en Allemagne de pouvoir atteindre cet incommode accusateur, — qui, sans ménagements, leur a arraché le masque devant tout le monde et qui a nettement tracé une ligne de démarcation entre le brave peuple allemand et ses criminels conducteurs et séducteurs, — cela leur serait évidemment commode de rendre incapable de nuire cet incommode chercheur de vérité, cet « ennemi du peuple » (entre guillemets, d'après le Dr Stockmann, d'Ibsen) et de l'empêcher une fois pour toutes de parler et d'écrire. Ça leur irait. Mais je ne leur fais pas ce plaisir. Je veux sauvegarder ma liberté et mon indépendance pour la tâche que je me suis imposée — la tâche de rompre le charme de mensonges dans lequel on a intentionnellement et consciemment entortillé le peuple allemand, de démasquer la « guerre de libération » pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une guerre de conquête et de domination des Hohenzollern, et — pour autant que mes faibles forces y suffisent — de libérer le peuple allemand une fois pour toutes de pareils « libérateurs ». Pour pouvoir m'acquitter de cette tâche, j'ai besoin de mes franchises coudées et, pour jouir de celles-ci, je ne donnerai pas à mes persécuteurs la satisfaction de me mettre volontairement en leurs mains.

Le droit à sa propre conservation est le droit le plus élémentaire du faible isolé contre la force brutale. Seul celui qui est vivant et libre peut agir. La vieille chanson ironique sur les sbires de la réaction prussienne, la chanson de Hecker, doit aussi s'appliquer à moi :

Und wenn die Leute fragen :
Lebt denn der Hecker noch ?
So mögt ihr ihnen sagen :
Der Hecker lebet noch.

Er hängt an keinem Baume,
Er hängt an keinem Strick,
Er hängt nur an dem Traume
Der deutschen Republik¹.

Encore une fois, donnez-moi un sauf-conduit, des garanties pour mes biens et ma vie, donnez-moi la faculté de combattre à armes égales, et alors vous apprendrez qui et ce que je suis, alors vous verrez qui aura raison devant le peuple allemand.

Le « calomniateur ».

Par mille calomnies empoisonnées, on a tenté de flétrir l'honneur de l'auteur de *J'accuse* ; le pangermanisme, atteint en plein cœur, a, dans sa rage impuissante, craché tout un dictionnaire d'injures contre le tueur du dragon. Détracteur, canaille, lâche, traître, corrompu, dégénéré sont les épithètes les plus douces qu'on ait lancées à la face de l'accusateur, sans pouvoir l'atteindre. Pas une parcelle d'ordure n'est restée collée à son gilet d'une blancheur irréprochable, la poudre est retournée à la poudre, les bombes asphyxiantes ont rebondi sur ceux qui les ont jetées. Comme on ne peut pas réfuter ses arguments, on cherche à souiller son caractère, sa pureté morale. La chose la plus anodine qu'on ait reprochée à cet Allemand est la « mentalité antigermanique » qui, dit-on, a conduit sa plume, c'est le reproche qu'il ait pu tomber dans le dos du peuple allemand *au moment justement* « où celui-ci était en train de lutter pour l'existence ».

A cela, je réponds : Non, l'Allemagne ne combat pas pour son existence, que personne n'a menacée. *Non, ce sont des souverains puissants, mais qui auraient voulu devenir tout-puissants, ce sont des classes sociales intéressées et rapaces, auxquelles la supériorité en bien-être et en puissance ne suffisait pas, qui ont provoqué cette guerre pour laquelle le peuple allemand doit saigner et payer.* Expliquer cela au peuple allemand, le lui clamer dans les oreilles, l'appeler et l'exciter à se délivrer de ces criminels et de ces séducteurs pour devenir un peuple véritablement libre, paisible et heureux, en communion avec les autres peuples, voilà le but patriotique que je poursuis par mes ouvrages.

¹ Et si les gens demandent :
Hecker est-il toujours vivant ?
Vous pouvez leur dire :
Hecker est encore vivant.

Il ne pend à aucun arbre,
Il ne pend à aucune corde,
Il pend seulement au rêve
De la République allemande.

J'ai prévu le reproche du « au moment justement » et, par anticipation, j'y ai répondu dans l'épilogue de mon livre :

« Pas maintenant — plus tard ! » me criez-vous. Justement maintenant — seulement maintenant, vous répliqué-je. Ce qui plus tard ne sera qu'un mot, un mot inutile, est maintenant un acte, un acte sauveur. Cent mille hommes peuvent être préservés de la mort, le peuple allemand peut être préservé de sa perte — encore maintenant, justement maintenant, — si la vérité se fraie un chemin dans le peuple allemand. Car la Vérité, c'est l'arrêt ; mais le mensonge, c'est la marche en avant sur la voie funeste.....

Rien ne m'arrêtera sur le chemin dans lequel je me suis engagé jusqu'à ce que le but soit atteint, jusqu'à ce que le peuple allemand ait saisi la vérité et qu'il l'ait prise comme norme de sa conduite.

Si les résultats de mon enquête sont effroyables, écrasants et glacent d'épouvante tout Allemand, ce n'est pas l'enquêteur qui en peut mais ; ce sont les faits dont il avait à s'enquêter. Penser qu'il puisse y avoir sur la terre des hommes pour préméditer de sang-froid un crime aussi monstrueux et aussi inouï et le nier avec plus de sang-froid encore — que de tels hommes, loin d'avoir été punis jusqu'ici, sont acclamés et fêtés par leur propre peuple et « se promènent sous les palmes (mais non sous les palmes de la paix) », qu'ils jouissent de la vie, de leur gloire de guerriers et de vainqueurs, qu'ils continuent leur œuvre de mort en parfaite santé, sans insomnies, sans remords, qu'ils peuvent toujours sacrifier à leur folie meurtrière de nouveaux millions d'êtres — penser que ces malfaiteurs, les plus grands que connaisse l'histoire sont des Allemands, cela ne doit-il pas apparaître si monstrueux à des cerveaux et à des cœurs germains qu'on ne saurait s'étonner si la majorité des Allemands rejette *a limine* une pareille accusation et condamne l'accusateur à la place des accusés ? *Et pourtant l'effroyable est vrai, ce qui paraissait impossible est devenu possible, ce qui paraissait incroyable est devenu croyable.* Qu'on lise mes deux réquisitoires, et qu'ensuite on juge si l'accusateur est un menteur ou s'il proclame la vérité.

*On met en cause mon « ton » devant le tribunal*¹.

On a cherché à « mettre aussi en cause le ton » de mon livre. Ce n'est pas une *Anklageschrift*, mais une *Schmähschrift*² qu'on a appelé mon livre, et on a fait de ce titre d'honneur une désignation permanente et consacrée par l'usage.

Je n'injure pas, je prouve et je convaincs.

Sans doute, j'exprime mon jugement d'une façon claire, tranchante et crue. Je revendique le droit de parler « allemand » à des Allemands. Exige-t-on peut-être du procureur général qui plaide la culpabilité dans un meurtre, du juge qui prononce le verdict, qu'ils enveloppent leurs opinions et leurs jugements dans des formes polies et conciliantes, qu'ils voilent les faits tout nus d'un verbiage aimable ? Que dirait-on d'un accusé reprochant au juge qui le condamne à mort sa grossièreté, son impolitesse, son manque de formes ?

Non, mon ton correspond à la chose. La manière de s'exprimer de l'accusateur répond à la façon d'agir de l'accusé — pour autant que la langue allemande ou tout autre langage humain possède des moyens d'expression pour qualifier comme elle le mérite la faute gigantesque des coupables.

Le mot reste bien en deçà de la chose.

L'imagination humaine est incapable de se figurer les scènes horribles qui se jouent, jour après jour, heure après heure, sur tous les champs de bataille du monde, sur les mers, sur les terres, dans les airs. Celui qui verrait réunis tous ensemble les morts et les mutilés, les malades et les malheureux qu'a faits ce massacre de deux ans, celui qui verrait seulement à la file ou empilés les uns sur les autres, dans les contorsions et les convulsions de la mort, les millions de cadavres qui dépassent en nombre la population de toute la Suisse, depuis les vieillards jusqu'aux nourrissons, — celui-là perdrait l'usage de la parole et, atteint de folie, se réfugierait dans le suicide. Non, aucun mot, aucune pensée, aucune imagination ne permet de comprendre l'incompréhensible, de saisir l'insaisissable, d'exprimer l'inexprimable.

Et, en face de ces crimes épouvantables, vous me reprochez mon ton, mes « injures » ? ! Aucune torture du moyen âge, écar-

¹ Citation de Lessing. — ² Non un réquisitoire, mais un libelle injurieux.

tellement, supplice de la roue, fracture des membres, supplice du feu, pas une peine d'ici-bas, pas un châtement de l'Enfer dantesque dans l'au delà ne suffiraient à punir pareille faute humaine et à la faire expier. Et vous osez, défenseurs atroces d'atroces criminels, mettre en cause le ton de mon réquisitoire ?

Oh ! si je pouvais la faire éclater comme la foudre, cette accusation, si je pouvais la lancer avec la puissance et le fracas de vos projectiles gigantesques ! Le « ton » de vos canons n'est pas non plus une musique pour l'oreille de ceux qui doivent les faire tirer, et encore moins pour celle des malheureux contre lesquels ils sont dirigés. Mon réquisitoire ne doit donc pas être non plus une musique pour vos oreilles. Il doit frapper comme une verge d'airain sur vos cœurs et vos consciences — si vous en avez, ce dont je doute. Comme la cloche du jugement dernier, il doit appeler et exciter vos peuples contre vous, séducteurs et corrupteurs des peuples. Il doit vous faire frissonner jusqu'à la moelle, comme le bruit strident du couteau aiguisé qui tombe en bruissant sur la nuque découverte de malfaiteurs condamnés.....

* * *

Si le peuple allemand, après la lecture de mes deux réquisitoires, dont la connaissance — malgré toutes les manœuvres auxquelles on se livre pour l'étouffer, — ne saurait plus à la longue lui être défendue, si, même alors, le peuple allemand ne revient pas à la raison et au bon sens, — si, même alors, il ne peut se hausser aux décisions que sa situation commande, — si, même alors, il ne déploie pas les « passions » qui « sont chez les gouvernements un signe de faiblesse, mais chez les peuples un signe de force », — alors il *mérite* la débâcle qui le menace tôt ou tard inévitablement ; — s'il persiste dans la voie actuelle, — alors il *mérite* les souverains qui, du peuple le plus brillamment doué, ont fait la nation la plus haïe du monde, et alors on pourra dire avec raison de lui ce que Joseph de Maistre disait des nations faibles et mal dirigées : *Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite.*

Novembre 1916.



I

La Conférence de Sir Edward Grey.

But.

Lors du premier anniversaire de la guerre mondiale, le roi d'Angleterre envoya au président Poincaré un télégramme dans lequel nous lisons ce qui suit : « A l'occasion de l'anniversaire du jour où mon pays fut forcé de prendre les armes contre la puissance qui préféra la guerre à la conférence..... je désire vous exprimer ma ferme conviction que nos efforts unis conduiront au succès, et vous assurer de ma coopération indéfectible et de ma détermination, ainsi que de celle de mon pays..... »

Ces quelques mots font ressortir très justement l'importance décisive de la question de la conférence pour le jugement à porter sur la culpabilité de l'Allemagne. Dans *J'accuse*, j'ai exposé en détail comment Sir Edward Grey, dès le premier jour du conflit, proposa de réunir en conférence à Londres, sous sa présidence, les ministres plénipotentiaires d'Allemagne, d'Italie et de France — comme cela s'était fait avec tant de succès lors de la crise balkanique, — afin d'aviser aux moyens de concilier les points de vue opposés des gouvernements autrichien et russe par des représentations simultanées à Vienne et à Pétersbourg. L'idée de la conférence fut, on le sait, accueillie immédiatement et avec enthousiasme par la France et l'Italie. La Russie, de son côté, déclara vouloir remettre entièrement la solution du conflit aux quatre puissances non intéressées et rester elle-même à l'écart des délibérations. (Russia would be quite ready to stand aside and leave the question in the hands of England, France, Germany and Italy. Livre bleu, n° 17.)

L'Allemagne et l'Autriche, par contre, refusèrent la confé-

rence, et cela pour des raisons différentes : l'Allemagne, parce que, disait-elle, elle ne pouvait faire comparaître son alliée à la barre d'un tribunal européen pour s'expliquer avec la Serbie ; et l'Autriche, parce que la proposition de Sir Edward Grey lui paraissait devancée par l'existence de l'état de guerre (avec la Serbie).

De même, j'ai exposé longuement dans mon livre (p. 133 et suiv.¹) comment, à maintes reprises, les puissances de l'Entente expliquèrent au gouvernement allemand qu'il ne s'agissait pas du tout d'un tribunal européen, mais au contraire de *bons offices* que les quatre puissances non intéressées entendaient offrir aux antagonistes à l'effet d'aplanir le différend ; comment le gouvernement allemand fut, à répétées fois, invité à indiquer la forme qui lui serait la plus agréable d'une médiation de paix à laquelle les autres puissances déclaraient vouloir se soumettre purement et simplement ; mais comment toutes ces tentatives échouèrent du fait que l'Allemagne ne daigna pas faire une proposition positive dans le sens de celle de Sir Edward Grey, dont on approuvait soi-disant la tendance à Berlin.

L'idée de la conférence traverse comme un fil rouge toutes les négociations diplomatiques de la période du 24 juillet au 1^{er} août. Les prétextes les plus divers furent avancés par l'Allemagne et l'Autriche pour la faire avorter :

Le 27 juillet, M. de Bethmann se refuse à déférer son alliée à un tribunal européen. (Livre blanc, annexe 12.)

Le 28 juillet, l'Autriche décline la proposition, devancée, disait-elle, par l'état de guerre. (Livre rouge, n° 41 ; Livre blanc, p. 9.)

Le 29 juillet, le comte Pourtalès fait remarquer à M. Sazonow que la tentative russe d'amener l'Allemagne à participer à une conversation à quatre équivalait à imposer à l'Autriche ce que justement on lui reprochait d'avoir voulu imposer à la Serbie, c'est-à-dire un empiètement sur ses droits de souveraineté. (Livre blanc, p. 10.) Donc un conseil amical des quatre puissances non intéressées, dont deux étaient des alliées de l'Autriche et les deux autres des alliées de la Russie, était assimilé au verdict d'un tribunal européen et à un empiètement sur les droits de souveraineté d'un État.

Le 24 décembre 1914, M. de Bethmann alléguait à nouveau le motif du refus de la conférence donné par le comte de Pourtalès

¹ Les renvois à *J'accuse* s'entendent de l'édition *révisée*

à M. Sazonow, en ajoutant qu'on aurait voulu amener l'Autriche à céder par une pression militaire. D'une intimidation de ce genre, il ne fut jamais question dans la proposition de Grey ; il s'agit seulement d'une médiation amicale. Il est encore bien moins, il n'est absolument pas question d'une pression militaire, car la proposition de Grey fut faite déjà le 24 juillet (Livre bleu, n° 10), et le 26 juillet (Livre bleu, n° 36) elle fut envoyée formellement par une circulaire de Grey aux ambassadeurs anglais à Berlin, Paris et Rome pour être communiquée aux gouvernements respectifs et prendre leur avis. Mais, le 26 juillet, abstraction faite de la mobilisation de l'Autriche contre la Serbie, il n'était encore question d'aucune mesure de mobilisation d'une grande puissance.

Combien peu la conférence proposée par Sir Edward Grey était assimilable à un tribunal ou à une pression militaire ou même seulement diplomatique à exercer sur l'Autriche ou la Russie, tous les documents anglais, russes et français relatifs à la conférence le démontrent. Qu'il me suffise ici d'invoquer la circulaire de Grey (Livre bleu, n° 36), qui ne donne comme but à la conférence que de chercher les moyens de prévenir des complications. C'est encore ainsi que l'ambassadeur anglais Goschen, parlant à M. de Jagow, le 27 juillet, définit le but de la conférence, laquelle n'a rien de commun avec un tribunal arbitral, mais ne poursuit que le but d'amener les représentants des quatre nations non directement intéressées à discuter et à suggérer des mesures pour sortir d'une situation périlleuse. (Livre bleu, n° 43 : *discuss and suggest means for avoiding a dangerous situation.*)

Il s'agissait justement de recourir au moyen reconnu le meilleur par les conférences de La Haye pour éviter les guerres : des puissances amies devaient offrir leurs bons offices pour éloigner le conflit, — offre qui, dans l'esprit de ces conférences, ne devait en aucun cas être considérée comme un acte inamical.

Refus.

Bien que la conférence n'eût aucun caractère d'obligation et que ses propositions pussent être acceptées ou rejetées tout à fait à leur gré par les puissances intéressées — l'Autriche et la Russie — la proposition de Sir Edward Grey fut froidement repoussée par l'Allemagne et par l'Autriche, tandis que la Russie, comme je l'ai déjà fait remarquer, l'avait déjà acceptée sans condition le 25 juil-

let en se déclarant prête à confier la solution du conflit aux quatre puissances non intéressées et cela en restant elle-même à l'écart. (Livre bleu, n° 17 ; Livre orange, n°s 31, 32.)

Le télégramme de refus du chancelier impérial au prince Lichnowsky, du 27 juillet, (annexe 12 du Livre blanc allemand) est caractéristique de la diplomatie allemande. Il est déjà surprenant que ce télégramme du 27 juillet (annexe 12) ait été imprimé avant le télégramme de Bethmann à Lichnowsky du 25 juillet (annexe 13). Est-ce intention ou négligence ? Je crois à l'intention. Le télégramme du 25 juillet établit l'ingénieuse distinction qu'on connaît entre le conflit austro-serbe et le conflit austro-russe, distinction devenue caduque après la déclaration du gouvernement russe en date du 25 juillet : que le conflit austro-serbe ne pouvait laisser la Russie indifférente, — et qui manquait même de toute base après la confession du Livre blanc lui-même : « Nous avons conscience.... (p. 6). » Dans son télégramme du 25 juillet, M. de Bethmann déclarait, il est vrai, ne pas vouloir s'immiscer dans le conflit austro-serbe ; par contre, être disposé « si une contestation austro-russe venait à s'élever..., réserve faite de nos devoirs d'alliés bien connus, à provoquer de concert avec les autres grandes puissances une médiation entre la Russie et l'Autriche. » Ce cas prévu le 25 s'était réalisé le 27 : l'Autriche avait considéré la réponse serbe comme insuffisante, elle avait rappelé son ambassadeur, et, d'un moment à l'autre, on attendait la déclaration de guerre à la Serbie, déclaration qui fut faite le lendemain 28 juillet. Le 25 juillet, la Russie avait déclaré qu'elle ne pouvait rester indifférente en face d'un conflit austro-serbe. Donc, pendant ces deux jours, du 25 au 27 juillet, le conflit s'était aggravé et était devenu un conflit austro-russe, extension dont ne pouvait douter de prime abord en Europe aucun homme pensant — et au nombre de ces hommes pensants je range, dans ce cas, les membres du gouvernement allemand. (Voir Livre blanc, p. 9.) Si donc M. de Bethmann entendait rester fidèle à la disposition qu'il avait affirmée le 25 juillet d'accepter une médiation européenne, l'occasion lui en était donnée le 27 juillet par le fait du conflit austro-russe. Le refus de cette médiation, dans la dépêche du 27 juillet, est donc en contradiction flagrante avec la disposition manifestée dans celle du 25 : ainsi s'explique la transposition des dépêches dans le Livre blanc, transposition destinée à atténuer dans la mesure du possible l'opposition qui existe entre les deux déclarations du

gouvernement allemand. Quand la dépêche du 27 juillet insiste à nouveau sur le fait que « notre action médiatrice doit se borner au danger d'un conflit austro-russe », et cela au moment précis où le danger européen devient menaçant, on se demande quel sens il faut attacher à cette phrase : est-ce l'aveuglement qui ne voit pas croître le péril de la tension européenne, ou bien est-ce la perfidie qui ne veut pas le voir, parce qu'une aggravation du danger et un dénouement du conflit par les armes lui paraît désirable ? Dès le début, la conférence n'avait cependant pour but que d'écarter les dangers européens qui risquaient de sortir du conflit austro-serbe. Le 24 juillet déjà, quand pour la première fois Sir Edward Grey met sur le tapis sa proposition d'une conférence, il spécifie nettement que si l'ultimatum autrichien ne suscitait pas de difficultés entre l'Autriche et la Russie, il n'aurait pas de raison de s'en occuper davantage ; mais que si la Russie interprétait l'ultimatum autrichien comme le ferait probablement toute autre puissance intéressée à la Serbie, il ne resterait alors pas d'autre moyen de maintenir la paix européenne qu'une intervention — à la fois médiatrice et modératrice à Vienne et à Pétersbourg — des quatre puissances non intéressées. (Livre bleu, n°s 10, 11, 17, 24, 35, 36, 42, 43, 51, 53, 67.) Le but ouvertement déclaré de la conférence de Sir Edward Grey fut, dès le premier moment, d'empêcher le litige austro-serbe de dégénérer en conflit européen. Cette extension du conflit était devenue imminente le 25 juillet, et cependant le gouvernement allemand, qui à cette même date avait accepté en principe la médiation des grandes puissances en cas d'aggravation de la crise, repousse, le 27 juillet, la proposition de médiation, parce que, selon lui, le danger d'un conflit austro-russe n'existait pas encore.

Si ces messieurs de la Wilhelmstrasse croyaient sérieusement encore le 27 juillet à la valeur de ce motif de refus — ce qu'il est impossible d'admettre si l'on considère la situation européenne à ce moment-là — tout au moins devaient-ils *plus tard*, alors que l'antagonisme austro-russe devenait toujours plus aigu et menaçant, accepter la proposition sans cesse réitérée de Sir Edward Grey. Le 28 juillet, l'Autriche déclarait la guerre à la Serbie. Le 29, la Russie, en raison de la mobilisation autrichienne de huit corps d'armée contre la Serbie et de deux « contre le Nord », décrétait la mobilisation partielle de ses quatre arrondissements militaires du Sud. A ces mobilisations partielles succédaient, le

31 juillet, les mobilisations générales de l'Autriche et de la Russie. L'Europe était déjà en flammes, mais le gouvernement de Berlin ne distinguait pas encore les lueurs de l'incendie et on ne pouvait toujours pas le décider à abandonner son point de vue : il persistait à penser que l'intervention des grandes puissances ne devait se produire qu'en cas de conflit austro-russe.

Quand, enfin, les flammes s'élevèrent si haut qu'un aveugle devait reconnaître le danger d'une conflagration mondiale ; quand l'Autriche et la Russie eurent mobilisé partiellement et qu'on ne put décidément plus, même à Berlin, nier l'existence d'un conflit austro-russe, on déclina la conversation à quatre qui devait inviter amicalement l'Autriche à abandonner celles de ses exigences qui attaquaient la souveraineté de la Serbie — cette fois non plus sous le prétexte que le conflit austro-russe n'existait pas, mais pour cette nouvelle raison qu'on ne pouvait exiger de l'Autriche « qu'elle cédât à une pression militaire ». Dans ces conditions, il était impossible que l'idée d'une conférence fût accueillie avec sympathie en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Malgré cela, l'Allemagne déclara à Londres qu'elle admettait *en principe* la proposition d'une intervention des quatre puissances et que seule la *forme* de conférence lui répugnait. (Voir lettre du chancelier impérial du 24 décembre 1914.)

La situation se présentait donc de la manière suivante : aussi longtemps que l'Autriche et la Russie n'avaient pas mobilisé l'une contre l'autre, l'Allemagne n'admettait pas l'existence d'un conflit austro-russe, et par conséquent ne voulait pas voir là matière à une conférence. Mais lorsque les deux États eurent armé l'un contre l'autre et qu'en outre l'Autriche eut ouvert les hostilités contre la Serbie, alors l'Allemagne ne pouvait plus consentir à une conférence, parce que l'Autriche ne devait pas céder à une pression militaire. Le 27 juillet, le conflit n'était *pas encore assez accentué* pour justifier une conférence, le 29 juillet, il était *trop accentué* pour justifier encore une conférence. Reste encore le 28 juillet, pour intermédiaire — veille de la mobilisation partielle de la Russie, — où, d'après le point de vue allemand aussi, une conférence aurait été à sa place. Par l'entrée des Autrichiens en Serbie, le 28 juillet, le conflit entre les deux grandes puissances était vraiment assez accentué pour justifier au moins une conversation à quatre en vue de propositions amicales de médiation. A ce jour il n'était nullement encore question d'une pression mili-

taire, puisque la Russie ne commença que le jour suivant (29 juillet) sa mobilisation partielle.

Pourquoi donc le gouvernement allemand a-t-il laissé passer le 28 juillet sans se rallier à la proposition de conférence de Sir Edward Grey, qu'il avait approuvée « en principe » et dont la forme seule lui répugnait ? *Pourquoi n'a-t-il jamais — je ne me laisserai pas de poser cette question — indiqué dans la longue période du 24 juillet au 1^{er} août, une forme sous laquelle la conférence pût lui être agréable ?* Toute forme proposée par l'Allemagne pour aboutir à une action commune des quatre puissances avait été acceptée d'avance par l'Angleterre, la France, la Russie et l'Italie. Pourquoi MM. de Bethmann et de Jagow n'ont-ils indiqué aucune forme de conversation à quatre, s'il leur paraissait déjà convenable de faire dépendre de cette misérable question de forme le sort de centaines de millions d'hommes ? J'ai déjà soulevé cette question avec insistance dans mon premier livre. J'attends toujours qu'on y réponde.

* * *

La première phrase de la dépêche de M. de Bethmann, du 27 juillet, est intéressante aussi : « Jusqu'à présent, on ne sait rien ici d'une proposition de Sir Edward Grey de tenir à Londres une conférence à quatre. » Ainsi, le 27 juillet, on ne sait encore rien à la Wilhelmstrasse de la proposition de conférence ? ! Pourtant, le 24 juillet, donc avant le terme fixé par l'ultimatum autrichien, Grey l'a déjà communiquée au prince Lichnowsky (Livre bleu, n° 11). La communication en a été aussi faite par Grey dans une dépêche circonstanciée au chargé d'affaires anglais à Berlin, Rumbold. La proposition de Grey circulait depuis le 24 juillet à travers toutes les chancelleries européennes. Le 25 déjà, elle était acceptée par la Russie (Livre bleu, nos 17, 53, 55). Le 26, le ministre italien des Affaires étrangères, di San Giuliano, salue avec joie la proposition de Grey. Le 27, la France accepte la proposition de conférence (Livre bleu, nos 42, 51, 52). Mais à Berlin, on prétend ne rien savoir encore, le 27, de cette proposition, qui est en suspens depuis trois jours, et que la Russie a déjà acceptée depuis deux jours ! La proposition doit avoir été remise au plus tard le 25 juillet au gouvernement allemand par le prince Lichnowsky et le chargé d'affaires anglais Rumbold, car, dans sa dépêche du

24, Sir Edward Grey charge expressément ce dernier d'en donner connaissance au secrétaire d'État allemand : « You should inform Secretary of State. »

La perte de deux jours précieux ne fut — semble-t-il — d'aucune conséquence pour ces messieurs de la Wilhelmstrasse ; ils étaient probablement décidés d'emblée à écarter toute médiation qui eût pu conserver la paix, et servaient mieux leurs desseins en laissant le conflit s'envenimer par leur ignorance des propositions de paix.

Succès probable.

Personne ne peut contester sérieusement que la conférence des ambassadeurs à Londres n'eût encore cette fois sauvé la paix, comme elle l'avait déjà fait lors de la crise infiniment plus compliquée des Balkans. J'ai traité assez longuement de cette question dans mon livre pour être dispensé d'y revenir maintenant. Les points litigieux entre l'Autriche et la Serbie (principalement points 5 et 6 de la note autrichienne), que je discute encore plus loin en détail, sont avec les questions balkaniques que la première conférence de Londres eut à trancher dans le rapport de un à dix mille. De plus, la Serbie s'était déclarée prête à se soumettre aux décisions du tribunal arbitral de La Haye ou à celles des grandes puissances. La Russie était disposée à donner son assentiment à tous les points de la note autrichienne qui n'attaquaient pas à la souveraineté et à l'indépendance de la Serbie. La Russie, l'Angleterre et la France avaient expressément promis leur appui au gouvernement autrichien pour faire aboutir celles de ses exigences qui étaient justifiées vis-à-vis du gouvernement serbe. Plus la situation s'envenimait, plus s'étendaient les promesses des puissances de l'Entente au gouvernement autrichien. Sir Edward Grey déclarait le 31 juillet qu'il travaillerait à la réalisation *complète* des revendications autrichiennes, pourvu que la souveraineté et l'intégrité de la Serbie n'en fussent pas atteintes. Il se déclarait prêt à soutenir toute proposition raisonnable de l'Allemagne et de l'Autriche en vue de la conservation de la paix et à s'en désintéresser au cas d'un refus de la France et de la Russie (Livre bleu, n° III). M. Sazonow allait toujours plus loin dans son acceptation de l'action militaire de l'Autriche contre la Serbie jusqu'à ce qu'enfin, le 1^{er} août — donc après la

remise de l'ultimatum allemand, mais avant la déclaration de guerre, — il accepta et appuya sans conditions la conférence de Londres. Sans conditions, c'est-à-dire que l'Autriche ne devait pas être forcée de retirer ses troupes de la Serbie ; qu'elle ne devait pas même être forcée de renoncer à une marche en avant ultérieure ; il devait seulement lui être conseillé, comme de *toute importance* (very important) d'arrêter *provisoirement* son action militaire sur le territoire serbe (put a stop provisionally to her military action on Servian territory. Livre bleu, n° 133).

D'ailleurs, il ne manquait pas d'autres moyens d'arriver à une solution des questions litigieuses, réduites de plus en plus par les avances des puissances de l'Entente. Le point essentiel du conflit entre l'Autriche et la Serbie, soit la collaboration en Serbie des organes du gouvernement austro-hongrois pour la suppression du mouvement subversif dirigé contre l'intégrité de la monarchie, et la participation de délégués austro-hongrois à l'enquête judiciaire contre les artisans du complot du 28 juin, — ce point pouvait être facilement écarté par la proposition de M. Cambon tendant à la création d'une commission internationale d'enquête dont l'activité n'aurait pas porté atteinte à la souveraineté serbe. Bref, la conférence de Londres promettait le résultat le plus favorable, et si, contre toute attente, elle n'avait pas accordé des satisfactions suffisantes à la monarchie austro-hongroise, celle-ci restait toujours libre d'agir à son gré. *La conférence devait proposer, mais non décider.* Celui qui la fit échouer porte déjà de ce fait la responsabilité de la guerre, même si dans la suite rien ne peut plus être porté au débit de son compte. La conférence constitue le pivot de toutes les négociations de ces jours critiques, le point sur lequel les puissances de l'Entente revinrent sans cesse, le moyen que l'Allemagne et l'Autriche repoussèrent sans cesse sous des prétextes cousus de fil blanc.

Les motifs de refus de M. de Bethmann.

Dans mon premier livre ainsi que dans les exposés ci-dessus, j'ai déjà attiré l'attention sur le fait que l'opposition de l'Allemagne à la conférence n'était pas une opposition de principe, mais qu'elle n'avait trait *qu'à la forme proposée de conférence.* Ce point est si important pour la détermination de la responsabilité

que je veux le traiter ici plus en détail, en complément de ce que j'ai dit dans *J'accuse* (voyez p. 133 et suiv., p. 231 et suiv.).

Dans le Livre blanc déjà (p. 9), le gouvernement allemand déclare qu'il approuve la tendance de la proposition Grey. Dans son écrit du 24 décembre 1914, le chancelier de l'Empire précise la déclaration faite à Londres par l'Allemagne en ces mots : l'Allemagne « admet en principe la proposition d'une intervention des quatre puissances ; seule la forme d'une conférence lui répugne ».

Dans la dépêche du 25 juillet, citée plus haut, du chancelier impérial au prince Lichnowsky, M. de Bethmann se dit prêt à adhérer à une médiation : « si une contestation austro-russe venait à s'élever, réserve faite de nos devoirs d'alliés bien connus, à provoquer, de concert avec les autres grandes puissances, une médiation entre la Russie et l'Autriche ». (Livre blanc, annexe 13.)

Dans sa dépêche du 28 juillet à Goschen, Grey remarque expressément que le gouvernement allemand a accepté le principe de la médiation des quatre puissances entre l'Autriche et la Russie. (German Government, having accepted principle of mediation between Austria and Russia by the four Powers : Livre bleu, n° 68.)

Dans sa conversation du 28 juillet avec Goschen, M. de Bethmann n'oppose non plus à la proposition de conférence que des objections de forme — futiles assurément, et qui témoignent clairement de son mauvais vouloir. Quand on lit aujourd'hui, après les affres et les horreurs de ces deux ans de guerre, les incroyables chinoïseries auxquelles on se livra pour des questions de pure forme, on ne trouve pas de mot pour exprimer le dégoût qu'inspire cette sorte de diplomatie. On peut, à son choix, dire que par ces subtilités ces beaux messieurs ont atteint le point culminant, un point non atteint jusqu'ici, de l'idiotie ou du crime ; de l'idiotie s'ils discutaient sérieusement de ces formes quand le sort du monde était en jeu ; du crime si ces discussions n'étaient qu'un prétexte pour déchaîner la guerre, décidée d'avance. Voyons comment M. de Bethmann motive son rejet de la conférence. Ce n'est là qu'un exemple entre mille des invraisemblances que contiennent les livres diplomatiques, mais il est assez caractéristique. M. de Bethmann assura au ministre anglais qu'il désirait ardemment voir l'Allemagne et l'Angleterre unir leurs efforts pour maintenir la paix générale, comme ces deux gouvernements l'avaient déjà fait lors de la dernière crise européenne. Il n'avait pu, disait-il,

accepter la proposition Grey d'une conférence des quatre puissances parce qu'il ne croyait pas au succès d'une telle mesure et que, selon lui, une conférence de ce genre aurait toute l'apparence d'un « aréopage » qui, composé de deux parties de chacun des groupes de puissances, s'érigerait en juge des deux parties non représentées. Cependant, s'il lui était impossible d'accepter la proposition de conférence, il ne fallait pas en conclure qu'il ne fût pas sincèrement désireux de collaborer de toutes ses forces à l'œuvre de paix. Et M. de Bethmann affirmait de nouveau, à cette occasion, qu'il ferait de son mieux pour provoquer, entre Vienne et Pétersbourg, une explication directe et amicale. Le jour même où M. de Bethmann donnait cette assurance, le comte Berchtold déclarait, comme on sait, au plénipotentiaire russe Schébéko qu'il ne pouvait céder en aucun cas, ni entrer en discussion sur le contenu de sa note. (Livre orange, n° 45.) Le même jour encore, l'Autriche déclarait la guerre à la Serbie. Que faut-il donc penser des belles déclarations de M. de Bethmann au soir du 28 juillet. (Livre bleu, n° 71.) Il repousse la conférence :

1° Parce qu'il ne croit pas qu'elle aurait des chances de succès. Ne devait-il pas en attendre le résultat ? Les expériences des précédentes conférences d'ambassadeurs, la futilité des points litigieux entre l'Autriche et la Serbie — points sur lesquels je reviendrai plus loin en détail, — le large bon vouloir des puissances de l'Entente et la possibilité, vu le petit nombre des questions à résoudre, de trouver avec tant soit peu de bonne volonté non pas un mais plusieurs terrains d'entente — au choix — toutes ces circonstances *garantissaient* même le succès. Dans tous les cas, c'était chose inouïe que de repousser, sous le prétexte préconçu d'un échec, un moyen auquel on avait recouru maintes fois avec succès pour conserver la paix européenne, et de le repousser dans des circonstances telles que ce refus pouvait entraîner les plus effroyables conséquences.

2° M. de Bethmann repoussait, en outre, la conférence parce qu'elle aurait eu l'air d'un aréopage où deux puissances de chaque groupe se seraient constituées en juges des deux puissances non représentées. Rarement, sans doute, motif plus imbécile a été invoqué dans des circonstances aussi graves par des personnalités aussi influentes. Même si la conférence avait revêtu le caractère d'un aréopage et eût eu pour mission de rendre un jugement dans le conflit austro-russe, né du conflit serbe, il n'aurait pas été

au-dessous de la dignité de l'Autriche de se soumettre à ce jugement, puisque la Russie, le 25 juillet déjà, déclarait sans hésitation vouloir rester à l'écart et accepter le verdict des quatre puissances non intéressées. (Livre bleu, n° 17.) Se soumettre à un jugement arbitral ne peut pas plus attenter à la dignité d'un État qu'à celle d'un simple particulier. Il est notoire qu'au cours du siècle dernier des centaines de litiges, même entre grandes puissances, ont été arbitrés, et que, de cette façon, des centaines de guerres ont été évitées. N'objectez pas que, dans ces cas-là, l'honneur et la dignité nationales n'étaient pas en jeu, car cette objection serait contraire aux faits : des questions de cette nature, et des plus délicates, ont été réglées par ce moyen à l'entière satisfaction de toutes les parties. Et surtout cette objection ne tient pas debout de la part de l'Autriche dans le cas présent ; car le prestige de l'Autriche avait déjà été rehaussé et consolidé — plus qu'il ne l'avait jamais été — par la réponse humiliée et lamentable de la Serbie, par la déclaration de guerre qui suivit néanmoins, et par le consentement des puissances de l'Entente à laisser le champ libre à l'Autriche pourvu qu'elle ne franchît pas les limites de la souveraineté et de l'indépendance de la Serbie. Si un État pouvait se plaindre que son prestige dans les Balkans souffrît du verdict d'une conférence, ce ne pouvait être que la Russie ; non seulement la Russie avait toléré la soumission de la Serbie, elle y avait même poussé dans l'intérêt de la paix européenne. La Russie avait consenti à la déclaration de guerre, à l'entrée des troupes de sa rivale en Serbie ; la Russie était prête à tolérer les Autrichiens en Serbie, sous la réserve qu'ils ne pénétrassent pas plus avant — tout autant d'échecs pour le prestige et la diplomatie russes, — et pourtant cette puissance consentait à se soumettre aux décisions d'une conférence réunie à Londres. L'Autriche jouait le rôle avantageux d'agresseur, au double point de vue diplomatique et militaire, et elle avait déjà remporté une victoire diplomatique complète. La Serbie, et indirectement la Russie, étaient les attaquées, elles avaient déjà succombé au point de vue diplomatique, et se déclareraient satisfaites à la condition seulement que les opérations militaires fussent arrêtées et sans exiger le retrait des troupes autrichiennes. Malgré tout cela, la Russie était disposée à soumettre son cas à l'aréopage dont M. de Bethmann avait une si profonde horreur pour l'Autriche agressive et victorieuse !

Et que penser des incompréhensibles objections de M. de Beth-

mann contre la réunion de l'aréopage ? En ce qui constituait le plus grand avantage de la conférence et offrait les meilleures garanties d'impartialité de l'aréopage, dans ce fait que les deux groupes de puissances devaient y être représentés par deux États désintéressés, le chancelier de l'Empire allemand voyait justement un désavantage. Inexplicable ! MM. Grey, Goschen, Viviani et Jules Cambon ont fait toucher du doigt à maintes reprises à MM. de Bethmann et de Jagow les avantages incontestables d'une conférence aussi impartialement constituée. Avec raison, M. Jules Cambon avait un jour exposé à M. de Jagow qu'une conférence ainsi composée réalisait précisément ce que les sincères amis de la paix espéraient depuis longtemps et qui s'était déjà produit lors de la dernière crise balkanique : *un rapprochement des deux groupes de puissances, à l'effet de maintenir la paix européenne*, et prouvait qu'entre les deux groupes de puissances il existait encore, quoi qu'on dise, un « esprit européen ». Quelle combinaison plus avantageuse que celle que proposait Sir Edward Grey M. de Bethmann pouvait-il désirer ?

Mais, en réalité, il ne s'agissait nullement d'un aréopage, et personne n'avait à se constituer juge d'un autre : il devait y avoir à Londres entre les ambassadeurs des quatre puissances *une discussion privée et d'information*, dans le but de s'occuper des questions pendantes et de faire simultanément à Vienne et à Pétersbourg des propositions susceptibles d'amener une entente. Il est à noter que ces propositions n'avaient aucun caractère obligatoire :

It would not be an arbitration, but a private and informal discussion to ascertain what suggestion could be made for a settlement (Livre bleu, n° 67) ;

discovering an issue which would prevent complications (Livre bleu, n° 36) ;

discuss and suggest means for avoiding a dangerous situation (Livre bleu, n° 43) ;

work together to keep the peace of Europe (Livre bleu, n° 88) ;

use their mediating influence between Russia and Austria (Livre bleu, n° 107).

On pourrait multiplier à l'infini les citations des documents diplomatiques de l'Entente établissant clairement que la confé-

rence devait se borner à une discussion amicale et à des conseils. D'aréopage ou de « citation en tribunal », il n'est absolument pas question. Explications amicales sur la situation, recherches de moyens d'entente propres à satisfaire dans la même mesure l'Autriche et la Russie sans blesser ni l'une ni l'autre, et remise aux deux puissances de propositions d'accord sans obligation ni pour l'une ni pour l'autre, tel devait être le but expressément formulé de la conférence, et c'est cela que M. de Bethmann repousse, parce qu'il y voit l'apparence d'un aréopage constitué pour prononcer entre l'Autriche et la Russie !

Je me suis attardé intentionnellement sur ce point (Livre bleu, n° 71), dans le but de donner au lecteur un échantillon de l'intelligence et de la bonne volonté des dirigeants allemands. Les qualités que déploie M. de Bethmann dans cette conversation avec le ministre anglais se retrouvent dans toutes les phases des négociations, chez tous les diplomates allemands — à la seule exception du prince Lichnowsky : — incompréhension ou mauvais vouloir, ou les deux à la fois. Voilà le pavillon sous lequel le vaisseau de l'Etat allemand fut piloté à travers le dangereux tourbillon.

Rejet de chacune des propositions de médiation.

Dès l'instant que le principe — sinon la forme — de la conférence agréait au gouvernement allemand, le plus naturel était que les diplomates de l'Entente priassent enfin ce gouvernement de bien vouloir *indiquer lui-même la forme qui rendrait cette conférence acceptable pour lui*. Dans mon livre (p. 133, 232 et suiv.), j'ai déjà attiré l'attention sur ce point particulièrement intéressant et caractéristique, qui est, cela va sans dire, complètement passé sous silence dans la littérature apologétique allemande. L'idée d'entreprendre M. de Jagow, qui avait toujours — comme son chef — affirmé être disposé en principe à une action commune avec les trois autres puissances non intéressées, mais qui — comme M. de Bethmann encore — s'était toujours achoppé à la forme de cette action, — l'idée, dis-je, de mettre ces messieurs au pied du mur et de leur demander de proposer la forme d'une action commune quelconque des quatre puissances, partit de M. Jules Cambon, d'entente avec ses collègues anglais et russe, MM. Goschen et Swerbéew ; elle fut mise sur le tapis pour la première fois le

28 juillet. Ce jour-là, comme on sait, la guerre a éclaté entre l'Autriche et la Serbie, et le comte Berchtold a refusé catégoriquement toute négociation ultérieure avec la Russie au sujet du différend austro-serbe. C'était alors assurément le moment suprême de traduire en acte l'éternelle disposition platonique de MM. de Bethmann et Jagow à engager une action commune avec les autres puissances en faveur de la paix. Après la brusque rupture des négociations austro-russes, qui avaient promis jusqu'alors de se continuer de façon satisfaisante, le moment était enfin venu de cesser le jeu de cache-cache de la Wilhelmstrasse et, après l'épuisement des moyens directs d'entente entre Vienne et Pétersbourg, de recourir au seul moyen qui restât de conserver la paix : celui de la conférence. Le faux-fuyant consistant à dire : Nous désirons en premier lieu une entente directe entre les gouvernements russe et autrichien, et, en cas de nécessité seulement, une médiation des puissances — ce faux-fuyant n'avait plus de valeur depuis le 28 juillet ; maintenant, il s'agissait de parler franc, ou bien de se placer résolument sur le terrain d'une action commune en vue de la paix, ou bien de laisser les événements suivre le cours funeste qui menait à la guerre.

C'est dans les dépêches de Jules Cambon à Bienvenu-Martin (Livre jaune, n° 81) et de Goschen à Grey (Livre bleu, n° 60), les deux du 28 juillet, qu'apparaît pour la première fois l'idée de s'en remettre au gouvernement allemand pour fixer la forme et les voies de la médiation. Cette idée devient dès lors le « leitmotiv » continuel de toutes les déclarations des diplomates de l'Entente ; elle est continuellement recommandée par Grey, Sazonow et Viviani aux ministres accrédités auprès d'eux, par Jules Cambon, Goschen et Swerbéew à MM. de Bethmann et de Jagow. Le gouvernement italien, lui aussi, tant à Rome que par son ministre à Berlin, prenait part au concert. Tous, infatigablement et sans trêve, répétaient : Indiquez-nous vous-même une forme quelconque d'action commune, n'importe laquelle, pourvu qu'elle vous convienne. Nous l'acceptons les yeux fermés ; montrez seulement que, comme nous, vous voulez la paix.

En présence du système révoltant de falsification, sans exemple encore dans l'histoire, qu'ont adopté — volontairement ou non — les scribes officiels du gouvernement allemand, il est nécessaire de prouver ce point en citant les passages correspondants des livres diplomatiques. Mais la reproduction de tous les passages suffi-

rait à remplir une petite brochure. Je dois donc me contenter de quelques exemples :

Livre bleu, n° 60. — Après une discussion entre MM. Jules Cambon, Swerbéew et lui, Goschen informe Grey que Jagow repousse, il est vrai, la conférence, mais s'est néanmoins déclaré disposé à travailler, avec les puissances de l'Entente, au maintien de la paix générale. Les trois ambassadeurs en concluent que, si les dépositions de M. de Jagow sont sincères, il ne s'achoppe évidemment qu'à la forme de la conférence. On pourrait donc peut-être l'inviter à énoncer lui-même les conditions auxquelles il tiendrait pour possible une action pacifique des puissances (28 juillet).

Livre jaune, n° 81. — Jules Cambon informe Bienvenu-Martin qu'il a appuyé les efforts de Goschen tendant à obtenir l'adhésion de Jagow à une conférence ; mais que, comme à son collègue Goschen, Jagow lui a répondu qu'il lui était impossible d'accepter l'idée d'une conférence des ambassadeurs à Londres et qu'il vaudrait mieux donner à la suggestion anglaise une autre forme pour qu'elle pût être réalisée. La même réponse avait été faite par Jagow aux ambassadeurs d'Angleterre et d'Italie : acceptation en principe de s'unir dans une action commune avec l'Angleterre, la France et l'Italie, mais refus de l'idée de conférence. Dans ces circonstances, il serait tout indiqué que Grey « mît le secrétaire d'Etat allemand au pied du mur en lui demandant de formuler lui-même comment pourrait se produire l'action diplomatique des puissances pour éviter la guerre » (28 juillet).

Livre bleu, n° 68. — Grey à Goschen : Puisque le gouvernement allemand a accepté le principe d'une médiation des quatre puissances entre l'Autriche et la Russie, il propose que le secrétaire d'Etat allemand indique lui-même le mode suivant lequel le principe qu'il acceptait pourrait trouver sa réalisation (28 juillet).

Livre bleu, n° 78. — Buchanan informe Grey que maintenant — après le refus définitif du gouvernement autrichien d'engager des pourparlers directs — Sazonow a l'intention d'insister auprès du ministre allemand pour qu'on revienne à la proposition de conférence de Grey, ou tout au moins pour qu'on provoque un échange de vues à Londres entre les trois ministres (France, Allemagne, Italie) et Sir Edward Grey, en y admettant même le ministre autrichien, si Grey le jugeait opportun. *Tout arrangement approuvé par la France et l'Angleterre serait acceptable au ministre*

russe, et celui-ci n'attachait aucune importance à la forme que revêtirait la conversation. Il n'y avait pas un instant à perdre. Pour Grey, le seul moyen d'écartier la guerre était d'engager une conversation avec les ministres que cela concernait — en les prenant tous ensemble ou chacun en particulier, — afin d'arriver à une formule qui fût acceptable pour l'Autriche... Buchanan demandait à Sazonow s'il avait quelque objection à faire à ce que fût exécutée la proposition faite à Rome, le 27 juillet, par le marquis di San Giuliano (*Livre bleu, n° 57*). (Cette proposition tendait à faire accepter à la Serbie sur le conseil de la conférence des quatre puissances *toutes* les exigences de la note, et de donner ainsi pleine satisfaction à l'Autriche ; de cette façon la Serbie sauvegardait en même temps son honneur national, puisqu'elle cédait aux exigences de l'Europe entière, et non pas seulement à celles de l'Autriche.) Même à cette proposition extrême de Buchanan — en effet, il était impossible d'aller au delà de l'approbation de toutes les exigences autrichiennes, — même à cette proposition, Sazonow ne refusait pas son adhésion ; il se déclarait, au contraire, prêt à accepter de son côté tout arrangement proposé par les quatre puissances, à la condition, toutefois, qu'il fût accepté par la Serbie : il ne pouvait pas se montrer plus Serbe que les Serbes. Il est vrai qu'il y aurait alors à faire quelques adjonctions et éclaircissements à l'ultimatum afin d'en atténuer la raideur (29 juillet).

Livre bleu, n° 84. — Grey venait de recevoir (le matin du 29 juillet) la nouvelle que le comte Berchtold avait rompu, le jour précédent, 28 juillet, les négociations directes avec la Russie. En conséquence, il fit remarquer de nouveau au prince Lichnowsky que le gouvernement allemand s'était montré disposé, en principe, à une médiation entre l'Autriche et la Russie et qu'il n'avait élevé d'objection que contre la façon de procéder : conférence, consultation ou discussion, ou encore simple conversation à quatre, qui aurait lieu à Londres. (They seemed to think the particular method of conference, consultation or discussion, or even conversations à quatre in London too formal a method.) Grey pressait le gouvernement allemand de suggérer de son côté une méthode, quelle qu'elle fût, propre à faire valoir l'influence des quatre puissances dans le sens du maintien de la paix. L'idée de la médiation ou de l'influence médiatrice (the whole idea of mediation or mediating influence) serait mise immédiatement

en pratique dans le sens proposé par l'Allemagne au cas où sa proposition (Grey) ne serait pas considérée comme acceptable. Il importait seulement que l'Allemagne « pressât sur le bouton » en faveur de la paix (if only Germany would « press the button » in the interests of peace ; matin du 29 juillet).

Livre bleu, n° 88. — Entretien de Grey avec Lichnowsky, après-midi du 29 juillet. Entre temps, Grey avait appris officiellement par l'ambassadeur russe, comte Benckendorff, la rupture des négociations austro-russes, la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie et la mobilisation partielle de la Russie, qui en avait été la conséquence. Il fit remarquer au prince Lichnowsky que, en raison de la tension croissante, la médiation des quatre puissances non directement intéressées était de plus en plus urgente, et que le gouvernement allemand devait proposer une méthode quelconque au moyen de laquelle les quatre puissances pussent travailler en commun au maintien de la paix. A côté du rappel de l'idée de conférence, Grey fit à cette occasion la proposition d'accord bien connue, suivant laquelle l'Autriche aurait occupé Belgrade et le territoire avoisinant jusqu'à ce qu'elle eût obtenu complète satisfaction, donnant ainsi le temps aux puissances d'entreprendre la médiation entre l'Autriche et la Russie. Comme nous nous bornons pour l'instant à éclaircir la question de la conférence, je ne fais que rappeler pour mémoire la formule d'accord de Grey, dont j'ai parlé en détail dans mon premier livre.

Livre bleu, n° 107. — Goschen avise Grey que le gouvernement de Berlin n'a pas encore trouvé le temps d'énoncer la méthode désirée par lui (Berlin) d'une activité médiatrice des quatre puissances. Répondant à l'ambassadeur de France, Jagow a dit que pour gagner du temps, il avait demandé directement à Vienne de quelle solution on s'y déclarerait satisfait (what would satisfy them), mais qu'il n'était pas encore arrivé de réponse. M. de Bethmann affirmait à l'ambassadeur anglais être intervenu à Vienne aussi énergiquement qu'il était possible de le faire, mais n'être pas certain que ses conseils de modération n'eussent pas eu pour effet de précipiter encore le cours des choses (30 juillet). L'attitude de Jagow et de Bethmann, telle qu'elle est exposée dans ce n° 107 du Livre bleu, n'a pas besoin d'être qualifiée. Elle se qualifie d'elle-même. La forme de la conférence ne convenait pas à ces messieurs, mais ils n'en proposent pas d'autre. Au lieu de cela ils écrivent à Vienne pour savoir ce que demande l'Autriche (ils ne le savent pas

encore le 30 juillet). Berlin ne se prononce pas sur la méthode à employer en vue de la médiation ; Vienne ne fait pas connaître ses désirs ; M. de Bethmann intervient et recommande la modération à Vienne, mais il aboutit, comme il le craint lui-même, au résultat contraire : Vienne devient toujours plus intransigeante. Le jeu est vraiment trop transparent pour faire croire n'importe qui à l'honorabilité et à la véracité des diplomates allemands. Et cependant, en Allemagne, après deux ans de guerre, la légende subsiste, indéracinable, que l'Allemagne et l'Autriche désiraient la paix, mais que les puissances de l'Entente ont voulu la guerre.....

Livre jaune, nos 108 et 109. — Grey demande au prince Lichnowsky s'il peut enfin lui faire connaître la formule allemande pour la médiation des quatre puissances. Le prince ne peut pas répondre à cette question (30 juillet). Jules Cambon pose la même question à M. de Jagow. Jagow élude la question en faisant remarquer que « pour gagner du temps », il a décidé d'agir directement auprès du cabinet de Vienne et qu'il a demandé à l'Autriche de dire sur quel terrain on pourrait causer avec elle.

A l'encontre des gouvernements allemand et autrichien, le gouvernement russe avait non seulement accepté la conférence dès le premier moment et pris l'engagement de se soumettre à ses décisions, mais il avait donné d'avance son adhésion à toute forme de conférence, de conversation ou de médiation de paix présentée sous n'importe quelle forme. Cet empressement du gouvernement russe ressort de nombreux passages des documents diplomatiques de l'Entente (voir, entre autres, Livre bleu, nos 17 et 78 ; Livre orange, nos 31, 32, 49, 50, 53, 54, 55). L'ambassadeur russe Iswolsky — que l'on veut faire passer pour un des pires instigateurs de la guerre — fait mention, le 29 juillet, d'une conversation très animée entre Viviani et le baron de Schön, au cours de laquelle ce dernier répéta le refrain bien connu suivant lequel les mots de conférence ou de sentence arbitrale effrayaient l'Autriche. Viviani répondit qu'il ne s'agissait pas de mots, et qu'il serait facile de trouver une autre forme de médiation. Mais ici la sagesse de M. de Schön se trouva en défaut ; il se déroba à l'insistance de Viviani en faisant la remarque qu'il serait nécessaire de savoir ce que l'Autriche compterait demander à la Serbie (Livre orange, n° 55).

Le résultat de tous ces faux-fuyants et de ces échappatoires de la diplomatie allemande fut de laisser sans réponse la question de la forme d'une médiation acceptable pour l'Allemagne et de

faire tomber définitivement à l'eau le projet de conférence. La conférence — aucun juge impartial ne peut en douter — eût maintenu la paix européenne. Le rejet de la conférence par l'Allemagne a fait échouer les efforts des puissances de l'Entente en faveur de la paix.

M. Helfferich et la conférence.

Comment les champions du gouvernement allemand, MM. Helfferich et consorts, traitent-ils la question de la conférence ? M. Helfferich consacre en tout vingt-deux lignes d'une brochure de quarante-huit pages à cette question que le monde entier considère, avec raison, comme le point capital de toute l'enquête sur la responsabilité de la guerre. Voici comment il l'expose :

« Sir Edward Grey se fit d'abord suggérer par Paul Cambon sa proposition de conférence, et cela dans la forme suivante : le cabinet britannique devait demander au gouvernement allemand « de prendre l'initiative d'une démarche à Vienne pour offrir une médiation, entre l'Autriche et la Serbie, des quatre puissances non directement intéressées (Livre jaune, n° 32). La proposition était, d'ores et déjà, vouée à un échec, car, outre qu'elle tendait à pousser l'Allemagne à une initiative auprès de son alliée, alors que la France s'y refusait anxieusement vis-à-vis de la Russie, on ne pouvait ignorer le point de vue austro-hongrois suivant lequel une ingérence ou médiation de tiers dans le conflit austro-serbe était inadmissible. De plus, en acceptant la proposition Grey-Cambon, l'Autriche-Hongrie eût *eo ipso* reconnu à la Russie le rôle de « puissance directement intéressée » au conflit austro-serbe ; ce qui était en contradiction absolue avec les conceptions et les intentions austro-hongroises. Mais en attirant Sir Edward Grey sur ce terrain glissant, Paul Cambon indisposait le cabinet anglais contre l'Allemagne, étant donné que le refus de celle-ci ne faisait pas l'ombre d'un doute. »

Cette manière chevaleresque de franchir un obstacle désagréable est bien unique dans toute la littérature de la guerre. Elle n'est dépassée que par la méthode du grand historien et professeur

allemand Helmolt, qui consacre six lignes en tout à la proposition Grey et au sort qui lui fut réservé, dans sa *Geheime Vorgeschichte des Weltkrieges* (p. 182). Il écrit :

« Dès lors, la proposition de conférence de Sir Edward Grey était enterrée. Son arrière-pensée était percée à jour : elle consistait à soumettre à Londres la légitimité indiscutable des griefs de l'Autriche contre sa voisine à une de ces discussions qui, comme certaines expériences l'ont montré, durent des mois et sont mortelles pour le prestige des grands États. »

Abstraction faite de leurs situations considérables, l'un comme secrétaire d'Etat, l'autre comme professeur d'histoire, MM. Helfferich et Helmolt passent en Allemagne pour des autorités en ce qui concerne les origines de la guerre. Or si, aujourd'hui, cette histoire est écrite de cette manière — le bois vivant, — il est aisé de se représenter comment elle le sera une fois le bois mort.

A titre d'exemple, relevons quelques points de l'argumentation de M. Helfferich :

I. *Il n'est pas vrai que Grey se soit fait suggérer par Cambon sa proposition de conférence.* La proposition est venue spontanément de Grey, le 24 juillet, dès que Grey eut connaissance de l'ultimatum autrichien. Il communiqua, ce jour même, sa proposition d'abord à l'ambassadeur français Paul Cambon, puis au prince Lichnowsky (Livre bleu, nos 10 et 11). Cambon rendit compte de son entretien avec Grey à Bienvenu-Martin (Livre jaune, n° 32). Lichnowsky a certainement aussi entretenu Berlin de cette importante conversation ; cependant — pas plus que sur tant d'autres choses — nous ne trouvons dans les publications allemandes un renseignement quelconque, soit sur son rapport, soit sur sa réception à Berlin. Le Livre blanc allemand (p. 9) ne mentionne la proposition anglaise que lorsqu'elle fut renouvelée formellement, le 26 juillet, par une circulaire (Livre bleu, n° 36), et affirme n'avoir rien su de toute l'affaire jusqu'au moment du télégramme-réponse de Berlin, du 27 juillet (Livre blanc, annexe 12).

Il paraît d'abord bien singulier que M. Helfferich cite la proposition anglaise non pas dans le texte anglais du Livre bleu anglais, mais dans le texte français du Livre jaune français. Si

l'on regarde de plus près, on devine bientôt la cause de cet étrange procédé. Le rapport de Cambon reproduit la conversation du 24 juillet sous une forme condensée, qui ne rend les intentions exprimées par Grey que d'une manière imparfaite et propre à créer des malentendus. Ces malentendus, il convient à M. Helfferich de les exploiter, ce qui lui aurait été impossible s'il avait cité le texte original des déclarations de Grey. Parce que Cambon écrit : « Nous (Grey et Cambon) avons été d'accord », Helfferich soutient que Cambon a suggéré à Grey l'idée de la conférence et prête à l'ambassadeur français toutes sortes d'intentions diaboliques : par sa suggestion, il a attiré Grey sur un terrain glissant ; il était sûr d'avance du refus de l'Allemagne et a voulu mettre à profit ce refus pour envenimer les dispositions du cabinet anglais à l'égard de l'Allemagne. M. Helfferich n'aurait pas pu prêter à M. Cambon ce plan diabolique si, comme la loyauté l'exigeait, il avait pris comme base de ses affirmations, non pas les notes françaises, mais les notes anglaises (nos 10 et 11). L'idée de la conférence partit de Grey et non pas de Cambon, et l'accord entre ces deux personnalités consistait en ce fait que Cambon affirma sans autres la joyeuse adhésion de son gouvernement à la proposition de Grey.

Les opinions de Grey et de Cambon ne différaient que sur le point de savoir à quel *moment* d. vait s'exercer l'action des quatre puissances. Tant dans son entretien avec Cambon que dans celui qui suivit avec Lichnowsky, Grey déclara avec toute la netteté désirable que la médiation ou l'action médiatrice (mediation or mediating influence) des quatre puissances ne devait s'exercer que lorsque le ton extraordinairement raide de la note autrichienne, la brièveté du délai accordé par l'ultimatum et la portée très étendue des exigences autrichiennes auraient amené un conflit entre l'Autriche et la Russie, donc un *danger européen*, mais non pas dans le cas où le conflit resterait localisé entre l'Autriche et la Serbie.

Livre bleu, n° 10. « Je dirais à l'ambassadeur que si la présentation de cet ultimatum à la Serbie n'amenait pas de difficultés entre l'Autriche et la Russie, nous n'avions pas, bien entendu, à nous en occuper..... »

Livre bleu, n° 11. « Je dis (à l'ambassadeur d'Allemagne) que si l'ultimatum autrichien à la Serbie n'amenait pas de difficultés entre l'Autriche et la Russie, je n'avais pas à m'en occuper..... »

Livre bleu, n° 25. — De même, le 25 juillet, dans une conversation avec le prince Lichnowsky, Grey revint sur la question de la médiation des quatre puissances non intéressées et répéta encore à cette occasion qu'une telle médiation n'aurait lieu *qu'au cas* où le conflit austro-serbe dégénérerait en conflit austro-russe et menacerait ainsi la paix européenne. Mais, dans cette activité médiatrice, l'Angleterre ne pouvait naturellement rien faire seule, la collaboration de l'Allemagne était indispensable. A son point de vue personnel, le prince Lichnowsky s'exprima en termes favorables sur la proposition Grey et émit l'avis que la dignité de l'Autriche ne serait aucunement menacée au cas où une extension du conflit amènerait les puissances à s'interposer entre l'Autriche et la Russie.

Livre bleu, n° 36. — Sir Edward Grey pose officiellement cette question aux gouvernements de Paris, Berlin et Rome : « Le ministre des Affaires étrangères serait-il disposé à donner des instructions à l'ambassadeur ici pour que ce dernier se joigne aux représentants de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et à moi-même en conférence immédiate pour trouver un moyen d'empêcher des complications ? » Dans le cas affirmatif, « il faudrait que les représentants (des gouvernements en question) à Belgrade, Vienne et Saint-Petersbourg fussent autorisés à demander que toutes opérations militaires actives fussent suspendues en attendant les résultats de la conférence. »

Ainsi la proposition Grey n'avait pas pour but de s'immiscer dans le conflit austro-serbe aussi longtemps qu'il restait localisé entre ces deux États, mais seulement de prendre des mesures afin d'empêcher qu'il ne s'élargît en un conflit européen. Comme cela ressort avec une clarté indiscutable des documents anglais cités plus haut et, en général, du contenu tout entier du *Livre bleu* anglais, mais que, par contre, cela n'est pas très visible dans la brève mention qu'en fait Cambon, le 24 juillet, le défenseur officiel du gouvernement allemand trouve bon de mettre ce document français à la base de son jugement défavorable et d'ignorer la véritable source, à savoir : le *Livre bleu* anglais.

II. D'après M. Helfferich, la proposition de conférence n'avait, de prime abord, aucune chance de succès. Pourquoi ?

A. Parce qu'elle demandait à l'Allemagne de prendre auprès de son alliée une initiative que la France se refusait anxieusement à prendre vis-à-vis de la Russie.

Je me suis en vain efforcé de découvrir le sens profond de cet oracule. Quelle initiative l'Allemagne devait-elle donc prendre vis-à-vis de son alliée ? Aucune. Tout d'abord, l'Allemagne n'avait pas à agir elle seule sur l'Autriche, elle devait seulement se joindre aux trois autres puissances pour une action commune. Et, d'autre part, cette action commune ne devait pas s'exercer sur Vienne seulement, mais simultanément sur Pétersbourg, dans un sens modérateur *de part et d'autre* et à l'effet de maintenir la paix en Europe. Dans deux pièces (nos 10 et 11 du Livre bleu) il est dit en des termes presque identiques que les quatre puissances non intéressées devraient intervenir *ensemble et simultanément* à Vienne et à Pétersbourg en faveur de la modération, au cas où les rapports entre l'Autriche et la Russie deviendraient menaçants (the four Powers, Germany, Italy, France, and ourselves, should work together simultaneously at Vienna and St. Petersburg in favour of moderation in the event of the relations between Austria and Russia becoming threatening). Il était essentiel que l'Allemagne participât à cette action commune des puissances, car seule cette participation promettait un succès à Vienne ; mais l'Allemagne ne devait nullement être chargée accessoirement d'une mission ou d'une initiative particulière. (It would be essential for any chance of success for such a step that Germany should participate in it). Où donc est l'initiative que, perfidement, on voulait faire prendre à l'Allemagne vis-à-vis de son alliée ?

Mais poursuivons. D'après M. Helfferich, la France aurait eu peur de prendre la même initiative vis-à-vis de la Russie. Que peut bien signifier cela ? Rien d'autre si ce n'est que la France aurait refusé de solliciter l'adhésion de la Russie à la proposition Grey. Si M. Helfferich avait pris la peine de lire en entier le n° 32 du Livre jaune français, qui lui est particulièrement cher, mais dont il ne cite que la phrase qui le sert, il aurait découvert que l'adhésion du ministre russe à Londres à la proposition de Grey ressort déjà de cette pièce. Paul Cambon raconte qu'il a fait part du projet Grey à son collègue russe, qu'à la vérité celui-ci a émis des doutes sérieux sur sa réussite, vu que l'Autriche n'aurait sûrement pas envoyé son ultimatum sans l'assentiment de Berlin ; mais que « cependant le comte Benckendorff croit bon de tenter la démarche, sur laquelle je me suis mis d'accord avec Sir Edward Grey ». Ainsi donc, le jour même où il eut connaissance de la proposition Grey, l'ambassadeur français prit auprès de son collègue

russe l'initiative « que la France refusait anxieusement de prendre vis-à-vis de la Russie ».

Au reste, j'ai déjà fait remarquer qu'il n'était pas plus question d'une initiative de la France auprès de la Russie que d'une initiative de l'Allemagne auprès de l'Autriche. Les initiatives auprès des deux puissances devaient partir de la conférence des ministres plénipotentiaires à Londres et non pas de l'Allemagne ou de la France. Auprès de la Russie, il était d'autant moins question de la nécessité d'une initiative française que — comme nous l'avons déjà vu — le gouvernement russe ratifiait officiellement le 25 juillet déjà ce que le ministre de Russie à Londres avait trouvé à propos de déclarer le jour précédent. Le 25 juillet déjà, M. Sazonow donnait au ministre d'Angleterre, Buchanan, l'assurance positive *que la Russie se tiendrait à l'écart et remettrait la solution du conflit entre les mains des quatre puissances*. (Livre bleu, n° 17). Je ne sais combien de fois, du commencement à la fin du conflit, la Russie a fait preuve du même empressement à accepter les décisions de la conférence. Je demande donc encore une fois à M. le secrétaire d'Etat comment il se peut que la France se soit refusée à une initiative auprès de la Russie, alors que :

1° cette initiative a en fait été prise (Livre jaune, n° 32), et que

2° elle n'était pas du tout nécessaire, vu que dès le premier moment la Russie avait accepté la conférence de Sir Edward Grey et s'était soumise à ses décisions.

B. Une autre raison pour laquelle, d'après M. Helfferich, la conférence était condamnée à échouer, c'est que le gouvernement autrichien avait déclaré inacceptable une ingérence ou une médiation de tierces puissances dans le conflit austro-serbe. A cela il faut répondre :

1° Il ne s'agissait pas d'une ingérence dans le *conflit austro-serbe*. Cette ingérence, Grey l'avait expressément repoussée. L'attitude de l'Autriche — dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire diplomatique, — faisait naître d'emblée la crainte d'une extension du conflit à l'Autriche et à la Russie, et conséquemment à toute l'Europe ; et c'est à ce danger que Grey voulait parer par sa proposition de conférence. Ce n'était pas entre l'Autriche et la Serbie, mais entre l'Autriche et la Russie qu'on voulait tenter une médiation pour prévenir une guerre européenne. Il était bien naturel que le litige austro-serbe, d'où sortit le conflit entre les deux grandes puissances, fût examiné et qu'on tentât de l'aplanir. Ce

n'était pourtant pas là le *but* de la conférence, mais seulement la *condition préalable* de son succès.

2° Si le fait qu'une partie a déjà pris position pouvait fournir un motif de repousser une action médiatrice, alors toute action médiatrice, soit dans les affaires privées, soit dans les affaires publiques, serait impossible. Même dans les litiges de droit privé, la logique de M. Helfferich conduirait à ce résultat que le juge devrait écarter toute tentative de conciliation, parce qu'il sait que les points de vue des deux parties sont opposés. C'est précisément *parce que* les parties se placent à des points de vue opposés qu'une tentative d'arrangement est indiquée. Si elles se plaçaient au même point de vue, il n'y aurait naturellement aucune raison de les concilier. Et le fait que l'une des parties déclare toute médiation inacceptable ne doit pas détourner le médiateur loyal de tenter sa médiation. Et cela d'autant plus lorsqu'un arrangement à l'amiable peut prévenir des suites aussi terribles que dans le conflit austro-russe.

Voilà ce que j'avais à dire contre le *principe* de M. Helfferich, suivant lequel le refus brutal opposé à la médiation par l'une des parties devait d'emblée déconseiller de tenter tout au moins un compromis. Mais la *condition de fait* sur laquelle se fonde l'assertion de M. Helfferich manque dans le cas particulier, du moins en tant qu'on pouvait espérer la participation de l'Allemagne à l'action médiatrice. Il est exact — comme je l'ai exposé en détail dans mon livre — que le gouvernement autrichien a repoussé, du 23 au 28 juillet, toute discussion de la note et toute médiation des puissances, qu'ensuite il s'est produit une pause de deux jours durant lesquels toutes les communications entre Vienne et Pétersbourg paraissaient avoir été rompues, et que ce n'est qu'au 31 juillet que le gouvernement de Vienne — avec toutes les réserves possibles — s'est déclaré prêt à discuter le contenu de sa note et à envisager la possibilité d'une action médiatrice des puissances. Tout cela est exact en ce qui concerne l'Autriche. Mais, de la part du gouvernement allemand (et par conséquent des défenseurs officiels de l'Allemagne), cet entêtement de l'Autriche ne peut pas être considéré comme un motif de rejet de la conférence, puisque le gouvernement de Berlin prétend avoir combattu l'entêtement autrichien par tous les moyens dont il disposait et jusqu'à la limite que lui imposaient ses devoirs d'allié. M. de Bethmann répète à satiété qu'il a pressé et pressé sur Vienne pour l'amener

à entrer en négociations sur le contenu de la note¹. Tant lui que M. de Jagow déclarent expressément dans le Livre blanc (annexes 12 et 13) et dans nombre de négociations entamées à Berlin et à Londres (par exemple, Livre bleu, nos 25 et 46) qu'ils sont disposés à prendre part à l'action médiatrice des puissances au cas où le conflit dégénérerait en conflit austro-russe. Quand l'extension du conflit eut été un fait accompli, le gouvernement de Berlin désirait, à ce qu'il prétend, et si l'on en croit son propre exposé, aussi bien les négociations directes entre Vienne et Pétersbourg que l'action médiatrice des puissances. La conférence devait précisément servir à la réalisation de ce dernier vœu. Comment donc, du fait que Vienne ne partageait pas le désir de Berlin, le défenseur du gouvernement allemand peut-il déclarer *a priori* irréalisable la conférence que Berlin désirait en principe et ne rejetait que pour des raisons de forme ? On désirait précisément la participation de l'Allemagne à la conférence, et on la considérait comme une condition essentielle du succès, parce que seule l'Allemagne était en état de *faire accepter aussi par Vienne* le désir d'entente que prétendait nourrir Berlin. En résumé : Berlin est disposé en principe à prendre part à l'action médiatrice ; Vienne repousse en principe cette action, et M. Helfferich en conclut que toute tentative de médiation est d'avance condamnée à l'insuccès. En réalité, c'est la conclusion opposée qu'il faut tirer. Si la sympathie de Berlin pour la médiation des puissances n'était pas feinte et purement platonique — comme, à vrai dire, je le crois — le gouvernement allemand, sans l'appui duquel Vienne était impuissant, était seul en mesure et par conséquent avait seul le devoir de briser l'intransigeance de l'Autriche et de conférer des chances de succès à l'idée de la conférence soi-disant vouée à l'insuccès. Ainsi cette raison de M. Helfferich contre la conférence tombe aussi d'elle-même.

C. Mais le comble du grotesque, c'est le dernier motif que le secrétaire d'État allemand a le courage, dans les vingt-deux lignes qu'il consacre à la conférence, d'alléguer contre l'acceptation par l'Autriche et l'Allemagne du projet de conférence :

« De plus, en acceptant la proposition Grey-Cambon, l'Autriche-Hongrie eût *eo ipso* reconnu à la Russie le rôle

¹ Le premier essai de preuve de cette affirmation se trouve dans le discours du chancelier du 19 août 1915 ; un second essai de cette nature, dans le discours du chancelier du 9 novembre 1916. Je reviens plus en détail sur ce point en d'autres endroits. (Chapitre : « La Russie incendiaire ». Tome I^{er}, et Chapitre : « Bethmann et Pacifiste », Tome II.)

de « puissance directement intéressée » au conflit austro-serbe, ce qui était en contradiction absolue avec les conceptions et les intentions austro-hongroises. »

Ainsi donc l'Autriche ne pouvait pas accepter la conférence, parce que, par là — contrairement à ses conceptions et intentions — elle aurait reconnu à la Russie le caractère de puissance directement intéressée. Vraiment, pouvait-on douter le moins du monde que la Russie ne fût la seule grande puissance directement intéressée dans un conflit austro-serbe ? Et cela dans un conflit provoqué par les exigences les plus insolentes qu'un grand État imbu de sa puissance ait jamais adressées à un petit État sans défense ? Un conflit au cours duquel on voulait ajouter à une victoire diplomatique presque complète un écrasement militaire, et où il s'agissait en fait de réduire à l'état de vassal de l'Autriche un petit pays slave sous prétexte d'obtenir « pleine garantie » pour les promesses de la Serbie (voir dépêche de l'empereur Guillaume au tsar, du 29 juillet) ? Seuls pouvaient croire à un désintéressement russe des diplomates aveuglés, qui ne voulaient pas voir la vérité et qui, en dépit de toutes les expériences de l'histoire et évidemment à l'encontre de leur conviction personnelle, émettaient l'affirmation que la Serbie avait jusqu'alors fait partie de la sphère d'influence autrichienne. (Voir les paroles du comte Mensdorff à Grey, Livre bleu, n° 91, du 29 juillet.) Comment expliquer alors tous les conflits balkaniques qui, depuis une génération, depuis le congrès de Berlin en 1878, prirent une tournure toujours plus menaçante et qui, après l'annexion de 1908, pendant et après les guerres balkaniques de 1912-1913, menacèrent déjà de déclencher une guerre austro-russe et, par contre-coup, une guerre européenne ? Et pourquoi au Sud-Est ce ciel éternellement chargé de nuages qui menaçait de faire éclater sur l'Europe un orage épouvantable ; pourquoi les mobilisations de la Russie et de l'Autriche l'une contre l'autre dans les années 1908 et 1912 ? (Voir Livre rouge autrichien, n° 17.) Car tous ces troubles et ces dangers ne résultaient que du conflit d'intérêts des deux grandes puissances dans les Balkans, puisqu'il n'y avait pas entre elles d'autres causes de conflits.

Les scribes du gouvernement allemand se donnent une peine incroyable pour élucider la question de savoir si la Russie avait le droit de s'immiscer dans le conflit austro-serbe. La *Gazette de*

Cologne fait à mon livre l'honneur de lui consacrer deux grandes colonnes en première page, sous la forme d'une correspondance d'Amsterdam, — car, se sentant elle-même incapable de réfuter la démonstration fortement documentée et accablante de mon livre, elle donne la parole à un professeur hollandais ! Celui-ci, de son côté, élude soigneusement le point capital de la responsabilité pour s'attacher à la discussion de quelques points secondaires. Il m'accuse surtout d'avoir glissé trop rapidement sur la question du droit qu'avait la Russie de se poser en champion de la Serbie ; d'avoir parlé une fois de rapports historiques datant de cent années entre la Russie et la Serbie, tandis qu'une autre fois je les ai fait dater de deux cents ans ; enfin d'avoir commis des erreurs historiques en affirmant la parenté de religion et de race entre les deux pays. Je répondrai à ce monsieur :

a) qu'il n'était pas dans mon intention et qu'il ne rentrait pas dans le cadre de mon livre d'écrire une histoire russo-serbe ;

b) qu'aussi bien que M. le critique, j'ai à ma disposition des encyclopédies, et que je pourrais faire parade, comme le fait le professeur d'Utrecht, de mes connaissances historiques sur les relations russo-serbes ;

c) que lorsqu'on parle d'histoire centenaire ou bicentenaire, on désigne par là, d'après le langage courant, une longue histoire, sans vouloir fixer des chiffres exacts : ce peuvent être 99, 150 ou 180 ans ;

d) que la façon même dont M. le professeur pose la question est fautive. Il ne s'agit nullement d'un *droit*, mais d'un *fait*. Dans les conflits d'intérêts internationaux, la question de droit n'entre jamais en ligne de compte — sauf naturellement dans le cas où il s'agit de l'exécution ou de l'interprétation de contrats réglant le droit des gens, comme par exemple d'une garantie de neutralité. La Russie avait aussi peu le droit de protéger spécialement la Serbie que l'Autriche n'avait celui d'englober ce pays dans sa sphère d'influence exclusive. L'*intérêt* de la Russie lui commandait de s'en tenir fermement à la politique proclamée en dernier lieu le 23 mai 1914 à la Douma par M. Sazonow : « Les Balkans aux peuples balkaniques », tout comme l'intérêt de l'Amérique lui ordonne de maintenir la doctrine de Monroë : « L'Amérique aux Américains ». Quand des parentés ou des affinités d'histoire, de religion et de race s'ajoutent à l'intérêt politique, celui-ci en est particulièrement renforcé, mais les points de vue particuliers ne sont ni

déterminants ni décisifs. La meilleure preuve de cela, c'est l'intérêt de l'Allemagne, sans cesse proclamé par elle, au maintien de l'Autriche-Hongrie dans son état actuel. Les points de vue historique, religieux et ethnographique ne sont pas le moins du monde à la base de cet intérêt. La population de l'Autriche-Hongrie se compose, pour la plus grande partie, de non-germans, et pour une petite partie seulement de protestants, tandis qu'en Allemagne ceux-ci forment la majorité. Il ne peut assurément pas être question non plus d'un lien historique, car la Prusse n'est parvenue à constituer l'Empire allemand qu'en combattant la monarchie des Habsbourg, et elle n'est arrivée complètement à ses fins qu'en chassant les Habsbourg de l'Allemagne. Sans la guerre de Sept-Ans et sans 1866, la Prusse-Allemagne ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Pour autant qu'il existe des rapports historiques entre la monarchie des Habsbourg et l'Allemagne contemporaine, ils peuvent s'exprimer par les mots d'opposition et de guerre, mais non par ceux d'amitié et de communauté d'intérêts. Cette communauté d'intérêts n'existe — malheureusement — que depuis l'alliance conclue par Bismarck entre l'Allemagne et l'Autriche, mais elle a aussi été affaiblie par la contre-assurance avec la Russie, négociée aussi par Bismarck. Dans les conditions modifiées de l'Europe, jamais un Bismarck n'eût établi entre les deux États une union fraternelle à la vie et à la mort, comme celle dont nous voyons maintenant les suites, et surtout ne l'eût dirigée contre la Russie. Ceci soit dit en passant. Ce qui nous intéresse exclusivement dans la discussion actuelle, c'est le fait que l'alliance austro-allemande ne repose non plus ni sur une étroite affinité de peuples, ni sur une évolution historique commune, ni encore sur une parenté de race ou de religion ; mais uniquement sur des intérêts politiques — malheureusement mal compris.

Il en est de même de presque toutes les alliances, ententes ou sphères d'influence européennes. C'est donc poser la question d'une manière tout à fait *fausse et superflue* que de rechercher si la Russie avait, pour des raisons d'ordre psychologique, ethnique, religieux ou historique, le droit d'intervenir en faveur de la Serbie. La Russie avait *intérêt* au maintien de l'indépendance absolue des peuples balkaniques, en particulier de la Serbie, à l'encontre des tentatives autrichiennes de suprématie ; la Russie a toujours proclamé que cet intérêt était le principe directeur de sa politique balkanique. C'était là un *fait* avec lequel il fallait compter, et

avec lequel on a compté non seulement dans le reste de l'Europe, mais surtout à Berlin et à Vienne. Le Livre blanc allemand et le Livre rouge autrichien en témoignent à chaque ligne ; les révélations de M. Giolitti le confirment. N'est-il donc pas tout à fait grotesque de voir le défenseur officiel du gouvernement allemand justifier le rejet de la proposition de conférence en soutenant qu'on ne pouvait pourtant pas reconnaître un intérêt russe, alors qu'en fait *on ne l'a jamais nié* ? Pour moi, je ne puis voir dans cette argumentation de M. Helfferich qu'un stupide jeu de cache-cache, consistant à se fourrer en une armoire de verre dans l'espérance insensée de n'être pas vu des autres.

* * *

Les livres diplomatiques publiés par les diverses puissances, particulièrement le Livre blanc et le Livre rouge lui-même, abondent en preuves que, dès le premier moment, toutes les puissances ont considéré la Russie comme « puissance directement intéressée » ; il me suffira d'extraire au hasard de ce riche matériel un petit nombre d'échantillons.

Livre blanc, p. 6. — « Nous avons conscience que des actes d'hostilité éventuels de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie pourraient mettre en scène la Russie et nous entraîner dans une guerre de concert avec notre alliée. »

Livre blanc, p. 7. — « En même temps, le gouvernement austro-hongrois informait le gouvernement russe que les démarches entreprises par lui auprès de la Serbie avaient uniquement pour but de prendre des mesures défensives contre les menées sourdes de la Serbie. »

Livre blanc, annexe 2. — Note du chancelier de l'Empire du 28 juillet aux États confédérés : « Quelques organes de l'opinion publique russe considèrent comme un droit tout naturel et un devoir de la Russie de prendre activement parti pour la Serbie dans le conflit austro-serbe..... Si la Russie croit devoir intervenir dans ce conflit en faveur de la Serbie, c'est, certes, son droit ; mais la Russie doit bien se rendre compte qu'elle fait ainsi siens les agissements serbes tendant à saper les conditions d'existence de la Monarchie austro-hongroise, et qu'elle seule en encourra la responsabilité, si du différend austro-serbe que toutes les puissances désirent localiser, naît une guerre européenne. »

Livre blanc, annexe 3. — Entretien de Berchtold avec le chargé d'affaires russe du 24 juillet : explication sur le point de vue de l'Autriche à l'égard de la Serbie.

Livre blanc, annexe 4. — Entretien du comte Pourtalès avec Sazonow, du 24 juillet, dans lequel le ministre russe déclara qu'il était impossible à la Russie de laisser aux seules parties le soin de vider le différend serbo-autrichien.

Livre blanc, annexe 5. — Entretien du comte Szápáry avec Sazonow, en date du 26 juillet, dans lequel ce dernier exprime ses appréhensions sur certains points de la note autrichienne.

Livre blanc, annexe 10. — Télégramme du chancelier de l'Empire au prince Lichnowsky, du 26 juillet, concernant les explications données par l'Autriche à Pétersbourg sur les intentions autrichiennes.

On trouve à peu près le même contenu dans les télégrammes de M. de Bethmann aux ambassadeurs allemands à Paris et à Pétersbourg, du 26 juillet. (*Livre blanc, annexes 10 a et 10 b.*)

Livre blanc, annexes 12 et 13. — Elles contiennent les dépêches déjà mentionnées, envoyées par M. de Bethmann le 25 juillet, et laissant espérer la participation de l'Allemagne à une action médiatrice en cas de conflit austro-russe.

Livre blanc, annexes 14, 15 et 16 (27 et 28 juillet). — Là se trouvent rapportées les prétendues tentatives de conciliation de M. de Bethmann entre Vienne et Pétersbourg.

Livre blanc, annexe 20. (Première dépêche de l'empereur Guillaume au tsar, en date du 28 juillet.) — « D'autre part, je ne me dissimule aucunement combien il est difficile pour toi et ton gouvernement de résister aux manifestations de l'opinion publique. En souvenir de la cordiale amitié qui nous lie tous deux étroitement depuis longtemps, j'use de toute mon influence pour décider l'Autriche-Hongrie à en venir à une entente loyale et satisfaisante avec la Russie. »

Livre blanc, annexe 22. (Dépêche de l'empereur Guillaume au tsar en date du 29 juillet.) — Cette dépêche donne au tsar des éclaircissements sur les efforts tentés par l'Autriche pour obtenir de la Serbie pleine garantie de l'exécution de ses promesses, et déclare possible et désirable un arrangement direct entre Pétersbourg et Vienne.

Tous les efforts que l'Allemagne prétend avoir faits pour s'entremettre paraissent naturellement de la supposition que la Russie

était une puissance directement intéressée au conflit austro-serbe. Mais l'Autriche elle-même, dans son action contre la Serbie, avait parfaitement conscience, dès le premier jour, qu'elle aurait à compter avec la Russie comme étant la principale puissance intéressée. Cependant, étant donnée la situation intérieure et extérieure de la Russie, notamment ses préparatifs militaires insuffisants, Vienne escomptait qu'elle n'irait pas jusqu'à prendre les armes en faveur de la Serbie. On risquait la guerre européenne pour le cas où le calcul basé sur l'abstention ou la faiblesse de la Russie se trouverait être faux. *Mais à aucun moment on n'a mis en doute à Vienne que la Russie ne fût la plus importante comme aussi la plus dangereuse des puissances intéressées dans le conflit austro-serbe.* Quelques reproches que l'on puisse faire aux Autrichiens, ils ne se sont pas — comme le veut M. Helfferich — stupidement fourrés dans une armoire de verre pour ne pas être vus.

La preuve la plus éclatante nous en est fournie par les négociations qui eurent lieu à partir du 31 juillet à Vienne et à Pétersbourg touchant le contenu de l'ultimatum, — négociations qui se poursuivirent encore après la mobilisation générale des deux États, l'Autriche et la Russie, vraisemblablement même après la déclaration de guerre de l'Allemagne, le 1^{er} août. Le dernier entretien dont le Livre rouge autrichien révèle l'existence, entre le comte Szápáry et Sazonow, est daté du 1^{er} août (n^o 56). L'on sait que la déclaration de guerre de l'Autriche à la Russie ne fut remise à Pétersbourg que le 6 août. (*Livre rouge, n^o 59.*)

Toutes les négociations et tentatives de compromis du 23 juillet au 1^{er} août, auxquelles, en apparence du moins, l'Allemagne prit part, avaient pour but de tracer une diagonale entre les intérêts autrichiens et les intérêts russes, — tentative insensée si, en principe, on avait écarté l'existence d'intérêts russes. L'Allemagne, par sa collaboration, quelque inefficace et hypocrite qu'elle ait été, l'Autriche en finissant par entrer directement en pourparlers avec la Russie, se plaçaient sans équivoque au point de vue vraiment incontestable *que la Russie avait, dans le conflit serbe, des intérêts à elle à faire valoir.* Et voilà M. Helfferich qui s'en vient désavouer son chef, le chancelier de l'Empire, en motivant le refus d'une conférence par le fait qu'on n'a pourtant pas pu reconnaître la Russie comme puissance directement intéressée ! Pas un mot dans le Livre blanc, pas un mot dans le Livre rouge, pas un des actes accomplis par l'Allemagne et l'Autriche pendant les jours

critiques qui ne montre qu'on la reconnaît en principe, quoique l'on fût bien résolu à ne pas agir en conséquence ; car la Russie n'était, croyait-on, ni désireuse de faire la guerre, ni préparée à la faire, et l'on avait d'autre part la conviction — aveuglement insensé — d'être mieux prêt à la soutenir, le cas échéant, que les adversaires, — mieux prêt moralement, diplomatiquement et militairement.

Ainsi donc, même ce dernier argument de Helfferich pour expliquer le refus de la conférence — argument qui tient en cinq lignes — s'écroule comme tous les autres. Il m'a fallu bien des pages d'explications pour réduire à l'absurde les quelques lignes qui suffisent à Helfferich pour liquider la question de la conférence. C'est bien le cas de dire avec le proverbe : un fou peut lancer plus d'affirmations en cinq minutes qu'un sage n'en saurait réfuter en cinq jours. En quoi il ne me vient pas à l'esprit de m'attribuer à moi le monopole de la sagesse et de décerner à M. Helfferich celui de la folie. J'ai l'honneur de connaître M. Helfferich non seulement par ses écrits, mais aussi personnellement, et je sais que, quant à la sagesse, il peut pour le moins se mesurer avec moi. Dans la présente discussion, voici la seule différence entre nous deux : lui, il écrit par ordre, sur l'invitation d'une puissance supérieure, les pieds sur le tremplin qui lance de la Behrenstrasse à la Wilhelmstrasse ; tandis que moi, simple et modeste particulier, j'écris non par ordre, mais uniquement suivant ma conscience, assurément aussi pour obéir à une puissance supérieure, celle de la Vérité, et mon but n'est aucunement de m'élaner vers quelque région élevée. Je plains un homme aussi intelligent que M. Helfferich de devoir écrire des phrases aussi peu intelligentes qu'à la page 28 de sa brochure — pour sauver une cause que tous les Helfferich du monde ne sauraient sauver¹. Mais qui je plains plus encore, c'est un gouvernement qui, après avoir commis l'action la plus néfaste que connaisse l'histoire, après une conduite qu'on ne peut appeler que folie ou crime, n'est pas même capable de jeter sur ses actes le plus petit voile tant soit peu convenable, et en est réduit à s'adresser, pour cela, à des directeurs de banque qu'il doit payer au moyen de portefeuilles ministériels, quand bien même tout leur zèle et leur talent ne leur permettent pas

¹ Il y a ici dans l'original un jeu de mots intraduisible : zur Rettung einer Sache, die doch nicht zu retten ist, trotz aller Helfer und Helfferiche.

de couvrir la honteuse nudité des hommes de leur gouvernement. Pauvre M. Helfferich ! Pauvre M. de Bethmann !

* * *

Mais voici le bouquet. Au cours de la discussion — longue mais non fastidieuse, je l'espère, — des raisons données par Helfferich pour le refus de conférence, le lecteur se sera de lui-même posé cette question : Mais, au fond, où sont les motifs *réels* invoqués officiellement par les cabinets de Vienne et de Berlin contre la proposition Grey ? Où est le célèbre « tribunal européen » de Bethmann ? Comment s'est-on vu « devancé par les événements », selon le mot impérieux de Berchtold ? Où est la pierre d'achoppement de Jagow, la « forme » de la conférence, dont on disait accepter le principe ? De tout cela M. Helfferich ne souffle mot. Ses arguments sont tout autres que ceux de Bethmann, de Jagow et de Berchtold. Lequel a raison, à proprement parler, les hommes d'Etat qui ont agi ou le directeur de banque qui écrit ? Les motifs invoqués par M. Helfferich, les chefs d'Etat ne les ont pas avancés ; ceux qu'ils ont avancés, M. Helfferich ne les invoque pas. Que doit-il en être d'une cause, quand l'accusé et son défenseur se contredisent pareillement ? !

M. Helmolt et la conférence.

Quelques mots encore sur la façon dont Helmolt, le célèbre historien, se débarrasse en six lignes de la proposition de conférence de Grey.

Parlant du refus catégorique de Berchtold de rien céder et d'entamer n'importe quelle discussion sur la note autrichienne (28 juillet), Helmolt (p. 182) s'écrie triomphalement : « De la sorte, la proposition de conférence de Grey était enterrée. Sa pensée de derrière la tête, à savoir de soumettre la plainte indubitablement fondée de l'Autriche contre sa voisine à une enquête qui aurait lieu à Londres, durerait des mois et serait de nature à froisser l'amour-propre de toute grande puissance — cette pensée était percée à jour. » Le droit que l'Autriche avait de se plaindre de sa voisine, personne en Europe ne l'a contesté. Même une tentative de sa part d'obtenir satisfaction de la Serbie en usant de moyens tout à fait violents, fût-ce de la force des armes, n'aurait pas

soulevé d'opposition en Europe, si l'écrasement de la Serbie n'avait représenté une provocation contre la Russie et une atteinte portée aux intérêts russes dans les Balkans. Du moment où les intérêts russes entraient en cause, un amour-propre de grande puissance se dressait contre un amour-propre de grande puissance, un prestige contre un prestige. Du frottement de ces deux blocs de fer devaient se dégager des étincelles et s'allumer un incendie, non un incendie local, mais bien un incendie européen, en vertu des deux groupes d'alliances opposés. De là les efforts désespérés de l'Angleterre, appuyés avec empressement par toutes les grandes puissances — l'Allemagne et l'Autriche exceptées — pour atténuer le frottement et prévenir la conflagration. De là la proposition d'une conférence à Londres ; conférence qui ne devait ni revêtir le caractère d'une « enquête » (M. Helmolt le sait aussi bien que nous), ni nécessairement durer « des mois ». Si l'Autriche et l'Allemagne avaient fait preuve de la moindre bonne volonté, c'était jeu d'enfant que de trouver un moyen terme, un compromis entre l'orgueil autrichien et la soumission que la Serbie avait poussée au delà de toute attente. Il eût suffi que le comte Berchtold consentît à se rendre à la conférence et à y donner des articles 5 et 6 de la note autrichienne (c'étaient presque les seuls points litigieux restants) une interprétation analogue à celle qu'il en donna dans sa dépêche à Szápáry, le 25 juillet (Livre rouge, n° 26) et plus tard (le 27 juillet) dans sa déclaration officielle sur la note serbe. S'il avait donné cette interprétation en se mettant en rapport direct avec le gouvernement serbe, avant de rappeler son ambassadeur et de déclarer la guerre, il est à supposer que la question de la conférence ne serait pas venue sur le tapis, et que le conflit se serait réglé par voie directe entre l'Autriche et la Serbie. Une fois manquée cette occasion immédiate d'éviter d'autres complications, — manquée parce que l'Autriche, le sachant et le voulant, recherchait, non pas un arrangement, mais la guerre avec la Serbie, — il en restait pourtant encore une, dans une conférence à Londres, de s'expliquer sur les prétendus « malentendus » serbes quant à la portée des exigences autrichiennes, et d'exiger de la Serbie qu'elle acceptât ces exigences sous une forme atténuée résultant de cette exacte explication. Toutes les puissances, y compris la Russie, s'étaient déclarées disposées à appuyer de toutes façons à la conférence les prétentions de l'Autriche ; et la Serbie, elle, était prête à accepter, après un premier refus, *jusqu'aux plus*

dures exigences de la note autrichienne (articles 5 et 6), pourvu que l'Autriche donnât quelques éclaircissements sur la portée de ces articles. C'est un point que j'ai déjà traité à réitérées fois dans mon livre (voir, entre autres, p. 239) et j'y reviendrai encore ailleurs ; cependant, maintenant déjà, j'aimerais attirer particulièrement l'attention sur le n° 64 du Livre bleu, où l'ambassadeur d'Angleterre à Rome, Sir R. Rodd, à la demande expresse du marquis di San Giuliano, informe son chef, Sir Edward Grey (28 juillet), que le chargé d'affaires serbe fait espérer de la part de son gouvernement que celui-ci serait disposé à accepter après coup *toute* la note autrichienne, à condition que le gouvernement de Vienne fournisse quelques précisions sur la nature de la collaboration des agents autrichiens dans les recherches policières et les enquêtes judiciaires serbes. Le ministre italien des Affaires étrangères — qui du reste dans cette occasion qualifia d'« enfantillages » la façon dont, à plusieurs reprises, le gouvernement autrichien critiqua et éplucha la réponse serbe — rattache à cette communication du chargé d'affaires serbe la proposition, fort raisonnable, d'inviter le gouvernement autrichien, qui refuserait présumablement une explication directe avec la Serbie, à remettre cette explication aux ambassadeurs des quatre puissances réunis à Londres ; alors la conférence des ambassadeurs pourrait, de son côté, exiger de la Serbie l'acceptation sans réserve des exigences autrichiennes.

Voilà un des nombreux moyens dont disposait la conférence des ambassadeurs pour liquider au plus tôt l'affaire. Il est probable que les séances de la conférence auraient duré, non pas quelques mois, mais quelques jours, tout au plus quelques semaines ; et quant à étouffer le « sentiment de dignité de grande puissance » de l'Autriche, il n'en aurait pas non plus été question le moins du monde. Bien au contraire, comme en 1909 et dans maint autre conflit balkanique, l'Autriche aurait remporté sur toute la ligne une éclatante victoire — victoire à l'occasion de laquelle l'encre seule et non le sang aurait coulé.

Mais il chaut évidemment peu à MM. Helmolt, Helfferich, Bethmann, Berchtold, Jagow et à leurs acolytes que l'effusion du sang soit plus ou moins forte. Mieux vaut la mort de millions d'hommes — s'il faut en croire des renseignements qui paraissent dignes de foi, les deux premières années de guerre n'auraient pas laissé sur le carreau moins de cinq millions de morts — plutôt que la « mortification du sentiment de dignité » de l'Autriche,

sentiment qui sans doute aurait été bien plus sérieusement atteint si elle avait accepté la conférence des ambassadeurs à Londres, qu'il ne l'a été pendant la guerre — lors des derniers pourparlers austro-italiens, — quand elle a offert des provinces entières, renoncé à des sphères d'influence étendues, consenti au renvoi immédiat de tous les soldats autrichiens de nationalité italienne, etc. Tous ces sacrifices, jusqu'à l'abandon de Trieste, étaient acceptables et point incompatibles avec le sentiment qu'a l'Autriche de sa dignité de grande puissance, quand il s'agissait d'acheter la neutralité de l'Italie. Mais la discussion des quelques articles encore en litige de la note autrichienne portait la plus grave atteinte à l'honneur de l'Empire, et il fallait la repousser fièrement, fût-ce au risque d'une guerre européenne.

Voilà le point de vue des défenseurs allemands de l'Autriche. Quant au comte Berchtold, ministre autrichien des Affaires étrangères, qui, entre temps, s'est retiré¹ et savoure son *otium cum dignitate*, lui un des principaux coupables de la tragédie mondiale, il s'écriera peut-être, lisant de telles apologies : Seigneur, préserve-moi de mes amis ! Pour lui, toutes les belles choses qu'invoquent les Helmolt et les Helfferich dans leur radotage : « honneur national, prestige, dignité de grande puissance », n'étaient que des prétextes, des oripeaux dont il drapait les efforts faits par l'Autriche pour établir sa suprématie dans les Balkans. Mais les consciencieux savants allemands qui se sont chargés de la défense des gouvernements de Berlin et de Vienne cherchent à faire prendre au monde incrédule le prétexte invoqué pour le mobile vrai qui a inspiré aux puissances centrales leur conduite funeste. Vaines tentatives destinées à échouer. *La conférence fut refusée par l'Allemagne comme par l'Autriche parce que, sûrement, elle aurait amené la paix, et parce qu'on voulait non pas la paix mais la guerre.*

La conférence Grey et la proposition allemande de pourparlers directs.

Ceux qui, en Allemagne, cherchent à justifier le refus de la conférence Grey se sont mis récemment d'accord pour accepter cette formule-ci : *Grey a reconnu lui-même dans les jours critiques de 1914 que la contre-proposition allemande d'une conversation directe entre Vienne et Pétersbourg était préférable à la conférence.*

¹ Il est dès lors rentré en grâce, en qualité de grand-maître de la cour auprès du prince héritier, l'empereur actuel.

Dans son discours du 9 novembre 1916 — devant la Grande Commission du Reichstag — M. de Bethmann a déclaré la proposition Grey « chose secondaire », que d'aucuns cherchent à mettre en relief pour détourner l'attention des choses essentielles. « Lord Grey lui-même — je l'ai répété plusieurs fois au Reichstag — avait consenti à ajourner son projet de conférence en faveur de notre médiation. » Et par là c'en est fait de la conférence pour M. de Bethmann !

Ce prétexte usé a été, en effet, mis en avant plus d'une fois par le chancelier, entre autres dans son interview avec le journaliste américain Wiegand (mai 1916). C'est une de ces légendes que le gouvernement allemand et ses défenseurs servent régulièrement et systématiquement ces derniers temps — M. Helfferich n'avait pas encore eu cette idée — chaque fois qu'on reproche à la diplomatie allemande d'avoir, en refusant la conférence Grey — déjà pour ce seul fait, indépendamment de tout autre — assumé la responsabilité de la guerre. Aussitôt les voix allemandes, officielles et officieuses, répliquent en chœur, comme le fait aujourd'hui de nouveau M. de Bethmann : L'Angleterre n'attribue aujourd'hui cette grande importance à la conférence que pour charger l'Allemagne ; *à ce moment-là*, Grey lui-même a reconnu qu'une conversation directe entre Vienne et Pétersbourg — telle que l'Allemagne la proposait — était préférable à une conférence des quatre puissances — telle que la proposait Grey.

Cette falsification de l'histoire doit être radicalement réfutée une fois pour toutes. Qu'en est-il ? Je renvoie le lecteur aux pages 113 et suiv. et 245 de *J'accuse*, où j'ai déjà touché ce point et, pour m'épargner des répétitions, je le prie de bien vouloir les lire à nouveau. Nous voyons surgir pour la première fois l'idée de Grey le 24 juillet déjà, dans la note qu'il envoie à son ambassadeur à Paris, Bertie (Livre bleu, n° 10). Alors déjà Grey avait expliqué l'utilité et le but d'une conférence des quatre puissances non directement intéressées, d'une façon si claire qu'un homme sain d'esprit et bien intentionné ne pouvait absolument pas se méprendre sur les idées du ministre anglais.

A partir de ce jour, la proposition Grey n'a jamais disparu des négociations diplomatiques. Le gouvernement anglais, appuyé par les puissances de l'Entente, y revenait sans cesse, ne se lassant pas de repousser toujours l'interprétation intentionnellement erronée qu'en donnaient MM. de Bethmann et de Jagow, et de

préconiser, dans la rencontre des puissances médiatrices à Londres, le remède qui avait eu un si remarquable succès pendant la dernière crise balkanique.

L'on sait que l'Allemagne et l'Autriche ont refusé toutes deux la conférence de Grey et qu'elles l'ont fait chacune pour un prétexte usé et des plus futiles : l'Allemagne parce qu'elle ne pouvait citer son alliée devant un tribunal européen, l'Autriche parce que la proposition Grey arrivait trop tard. Qu'on relise les détails relatifs à ce point dans mon livre (p. 244 à 248). On y trouvera la preuve que le motif invoqué par l'Allemagne reposait sur un malentendu malicieusement entretenu, quoique dès longtemps éclairci, touchant la signification de la proposition Grey, et que l'excuse autrichienne du « trop tard » et du « devancé par les événements » — outre que logiquement c'est un non-sens — est en contradiction flagrante avec les faits prouvés. La proposition Grey a été faite le 24 juillet, la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie date du 28. Entre les deux événements, il s'écoule ainsi un laps de temps de quatre jours, ce qui n'empêche pas le comte Berchtold de soutenir que « en présence de l'état de guerre intervenu, le projet Grey paraît réduit à néant par les événements qui l'ont devancé ». (Livre rouge, n° 38.) Or, en même temps que l'Allemagne repoussait la conférence Grey, elle avait, comme l'on sait, proposé d'amorcer des négociations directes entre Vienne et Pétersbourg, ce que le comte Berchtold refusa net le 28 juillet, parce que l'Autriche « ne pouvait plus ni reculer ni entrer en discussion aucune des termes de la note austro-hongroise ». (Livre orange, n° 45.)

Fait incroyable : l'Allemagne refuse la conférence et propose par contre des négociations directes entre Vienne et Pétersbourg, mais l'Autriche repousse catégoriquement ces négociations — comme devait le savoir le gouvernement allemand longtemps déjà avant de les proposer. Ce fait en dit long : voici comment je l'ai caractérisé dans mon livre (p. 246) :

« Si, parmi cent preuves de culpabilité, il n'existait que celle-ci, elle suffirait à faire retomber la responsabilité de la guerre mondiale sur l'Allemagne et l'Autriche seules. »

Pour de plus amples détails, je dois renvoyer le lecteur à mon livre. Je ne veux et ne peux, pour l'instant, m'occuper que du prétexte mensonger du gouvernement allemand et de ses com-

plices : « Sir Edward Grey a reconnu lui-même pendant les jours critiques de juillet 1914, que ma contre-proposition (celle de M. de Bethmann) d'une conversation directe entre les cabinets de Vienne et de Pétersbourg était plus propre à aplanir le conflit austro-serbe qu'une conférence ».

Même si cette interprétation — celle de Bethmann — des idées de Grey à ce moment-là était aussi juste qu'elle est fausse, le renvoi aux assertions du ministre anglais n'aurait aucune raison d'être : en effet, Grey a pour le moins *supposé que les négociations directes entre Vienne et Pétersbourg auraient lieu*, et non pas qu'elles seraient carrément refusées par le comte Berchtold. Ce refus ressort aussi d'ailleurs avec une netteté absolue du Livre blanc allemand — comme aussi du Livre rouge et de toutes les autres collections de pièces — et se trouve confirmé par d'innombrables documents. Le Livre blanc allemand nous permet de serrer de plus près le sens des entretiens souhaités et acceptés par Grey — qu'il s'agît d'une conférence des quatre puissances ou d'entretiens directs entre Vienne et Pétersbourg. Grey, dit-il, a proposé « soit de considérer la réponse serbe comme suffisante, soit de la prendre pour base de nouvelles négociations ». A propos de cette même phrase, le Livre blanc parle aussi de l'échec de la proposition Grey, proposition que Vienne « après l'ouverture des hostilités par la Serbie et la déclaration de guerre faite dans l'intervalle... devait considérer comme trop tardive ». (Livre blanc, p. 9 et annexe 16.)

La contre-proposition de l'Allemagne était ainsi nettement allée à vau-l'eau. C'est un fait incontestable, établi avec un accord parfait par tous les documents. Que dire donc aujourd'hui quand on voit le gouvernement allemand et ses défenseurs se prévaloir sans cesse de sa contre-proposition et faire à Sir Edward Grey le reproche d'avoir lui-même tenu cette contre-proposition pour préférable à sa conférence ?

Qu'est-ce que Grey a réellement dit alors ? Le n° 67 du Livre bleu, note de Grey à son ambassadeur à Berlin, Goschen, nous renseigne à ce sujet de façon non équivoque. Le 27 juillet, Goschen avait communiqué à Londres que, comme on le sait, la conférence avait été refusée par Jagow — et, en même temps, que celui-ci proposait, avant de rien faire d'autre, d'attendre le résultat de l'échange de vues entre les gouvernements autrichien et russe (that it would be best, before doing anything else, to await outcome of the exchange of views between the Austrian and

Russian Governments. Livre bleu, n° 43). Grey répond à ce communiqué de Goschen le 28 juillet (Livre bleu, n° 67) en lui donnant tout d'abord — comme il l'avait déjà fait tant et tant de fois — une explication sur le sens et le but de la conférence, qui « ne serait pas un arbitrage, mais un examen privé et non protocolaire, afin de découvrir une base d'arrangement. Aucune suggestion ne serait avancée sans s'assurer au préalable qu'elle serait acceptable à l'Autriche et à la Russie, avec lesquelles les Puissances médiatrices pourraient facilement se tenir en contact, par l'entremise de leurs alliés respectifs. » Grey continue textuellement comme suit :

« Mais, tant qu'il y a perspective d'un échange de vues direct entre l'Autriche et la Russie, je suspendrai toute autre suggestion, car je suis entièrement d'accord que c'est la meilleure de toutes les procédures. Je crois comprendre que le Ministre russe des Affaires Étrangères a proposé un échange amical de vues au gouvernement autrichien; si ce dernier accepte, cela diminuera sans doute la tension et rendra la situation moins critique. Je suis content d'apprendre par l'ambassadeur d'Allemagne ici que le Gouvernement allemand a agi à Vienne dans le sens de l'entretien que je vous (à Goschen) ai communiqué dans mon télégramme d'hier. »

(But as long as there is a prospect of a direct exchange of views between Austria and Russia, I would suspend every other suggestion, as I entirely agree that it is the most preferable method of all.

I understand that the Russian Minister for Foreign Affairs has proposed a friendly exchange of views to the Austrian Government, and, if the latter accepts, it will no doubt relieve the tension and make the situation less critical.

It is very satisfactory to hear from the German Ambassador here that the German Government have taken action at Vienna in the sense of the conversation recorded in my telegram of yesterday to you.)

Le télégramme à Goschen, auquel Grey fait ici allusion, est la note n° 46 du Livre bleu, dans laquelle Grey précise la question de la conversation entre Vienne et Pétersbourg dans le sens ci-dessus indiqué, à savoir que l'Autriche pourrait tout au moins

prendre la réponse serbe comme base de nouveaux pourparlers et la considérer comme une trêve (as a basis for discussion and pause). La pensée de Grey en recommandant des négociations directes était donc clairement celle que j'ai exposée aux pages 113 et 114 de mon livre : « Grey se déclara prêt à ajourner son idée de la conférence à quatre jusqu'à ce que les négociations entre Vienne et Pétersbourg eussent conduit à un résultat quelconque. Si le résultat était positif, la conférence serait superflue; s'il était négatif, celle-ci pourrait toujours chercher à atteindre ce que la conversation directe s'était vainement proposé. »

Mais non seulement le résultat de la contre-proposition allemande (de pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg) que l'Angleterre avait acceptée fut négatif, mais *il fut d'emblée négatif* : l'Autriche repoussa toute négociation, quelle qu'elle fût. La pré-supposition de Grey, au moment où il se disait disposé à souscrire à la proposition de Bethmann : « Si l'Autriche accepte » (if the latter accepts), ne s'était ainsi pas réalisée. L'Autriche n'avait pas accepté. De sorte que la proposition de conférence de Grey réapparaissait tout de suite au premier plan comme seul moyen d'amener un accord entre les deux grandes puissances aux prises, lesquelles, par la faute de l'Autriche, avaient rompu tous rapports directs.

N'est-ce donc pas dénaturer et falsifier d'une façon inouïe des faits historiquement établis, et textuellement confirmés par les documents allemands et autrichiens eux-mêmes, que de chercher, comme le font Bethmann et ses défenseurs après comme avant, à discréditer la proposition de conférence de Grey en insinuant que lui-même, son auteur, lui a déclaré la proposition allemande préférable ? Si Grey a *momentanément ajourné* sa proposition de conférence, — je le répète, afin de fouler aux pieds et d'exterminer une fois pour toutes ce dragon du Mensonge, — c'était dans l'espoir que l'Autriche accepterait de causer directement avec la Russie en prenant pour base la réponse serbe, et que cette conversation serait de nature à amener une entente. Quand l'Autriche eut répondu négativement, la proposition de conférence de Grey réapparut automatiquement au premier rang de tous les moyens de conciliation, et les refus répétés de l'Allemagne et de l'Autriche d'accepter cette proposition de conciliation qui semblait avoir le plus de chance d'aboutir, établit de façon écrasante la culpabilité de ces deux gouvernements, culpabilité qu'on ne fera disparaître ni en effaçant ni en falsifiant les faits.



II

Le complot d'agression anglo-russo-français?

La *Rheinisch-Westfälische Zeitung* avait reproché au secrétaire d'Etat de l'Intérieur, Dr Helfferich, d'avoir tenté, dans sa publication sur les origines de la guerre, de blanchir l'Angleterre à cet égard. Le secrétaire d'Etat s'est défendu dans un article ainsi conçu, adressé au dit journal :

« Il n'y a pas une ligne de ma publication qui puisse être comprise dans le sens que vous lui prêtez. Le contenu entier de mon étude, au contraire, vise à prouver, au moyen des documents officiels des gouvernements de l'Entente eux-mêmes, que ce sont ces derniers qui portent la responsabilité de la guerre mondiale. Je crois en particulier avoir fourni, dans la partie consacrée à l'Angleterre, la preuve documentaire du rôle fatal joué par le gouvernement anglais dans les tractations diplomatiques qui ont précédé la guerre ; je renvoie à l'exposé des pages 31 et suivantes, d'où il ressort que ce sont *les ouvertures de Sir Edward Grey à l'ambassadeur français, le matin du 29 juillet*, qui assurèrent aux deux autres pays de l'Entente la protection désirée, laquelle encouragea la Russie, le 31 juillet, à paralyser définitivement, par sa mobilisation générale, les efforts de l'Allemagne en faveur de la paix et à jeter la torche dans la poudrière européenne. »

Cette défense du défenseur du gouvernement allemand, attaqué à son tour, met en lumière le point central de son réquisitoire

contre les puissances de l'Entente : le 29 juillet au matin déjà, l'Angleterre aurait donné au gouvernement français l'assurance formelle que, en cas de participation de la France à la guerre, elle pouvait compter sur son concours armé. La nouvelle de l'appui promis par l'Angleterre, télégraphiée naturellement aussitôt de Londres à Paris, puis de Paris à Pétersbourg, aurait donné à la Russie le courage de résister à tous les efforts de l'Allemagne en faveur de la paix, et de procéder, le 31 juillet, à la mobilisation générale, laquelle — comme le gouvernement russe le savait et le voulait — devait déchaîner la guerre européenne. Voilà le point central de la démonstration de Helfferich, qui *met au pilori la Russie, pour avoir été l'incendiaire, la France et l'Angleterre pour avoir été ses complices.*

Examinons de près cette démonstration.

Je dois avouer qu'à première lecture de ces déclarations de Helfferich j'ai été comme foudroyé. Quand j'ai écrit mon livre, le livre de Helfferich ne m'était pas encore connu et, dans ma simplicité, j'avais pris l'entretien de Grey avec Cambon, en date du 29 juillet (Livre bleu, n° 87), tout bonnement pour un *refus de l'Angleterre à la France*, refus longuement et clairement motivé, et destiné à dissiper toute illusion du gouvernement français si celui-ci s'imaginait que l'Angleterre — comme elle l'avait fait dans la crise du Maroc en 1911 — se rangerait dans tous les cas aux côtés de la France. Il ne sera peut-être pas superflu, vu l'importance de la question, de répéter ici le résumé que je donne dans mon livre (p. 185 et 186) de la dite conversation :

Le 29 juillet, Grey eut une longue discussion avec l'ambassadeur de France, Paul Cambon. Il fit ressortir, en termes clairs, la différence entre la question du Maroc et l'affaire austro-serbe. Dans la question du Maroc, la France était la principale intéressée, et la querelle portait sur des points qui avaient été réglés par des traités entre la France et l'Angleterre. Rien de tout cela dans le conflit actuel. *Même s'il devait en résulter un conflit austro-russe, l'Angleterre ne se sentirait pas appelée à s'en mêler* (we should not feel called upon to take a hand in it). La question de savoir si l'hégémonie dans les Balkans devait revenir aux Slaves ou aux Teutons avait toujours eu si peu d'intérêt pour l'Angleterre, qu'elle ne se laisserait pas engager dans une guerre à ce sujet. Grey alla encore plus loin dans son refus de se solidariser : *même si l'Allemagne et la France étaient impliquées dans le conflit*, disait-il, il n'en resterait pas moins que celle-ci y aurait été entraînée non par ses intérêts propres, mais par les obligations de son alliance avec la Russie. *Dans ce cas encore, l'Angleterre serait libre de tout engagement* et ne se laisserait dicter ses résolutions que par des intérêts britanniques.

Le n° 87 du Livre bleu.

Pour permettre au lecteur de juger de l'exactitude de ce résumé, je vais lui faire connaître la teneur du n° 87 dans la traduction officielle anglaise :

Monsieur,

Après avoir dit à M. Cambon combien la situation me paraissait grave, j'ajoutai que j'avais l'intention de dire aujourd'hui à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il ne fallait pas se méprendre au ton amical de nos conversations, jusqu'à se bercer de la certitude que nous resterions à l'écart, si tous les efforts pour conserver la paix, que nous faisons actuellement en commun avec l'Allemagne, échouaient. Mais je continuai en disant à M. Cambon que je croyais devoir lui dire aussi que l'opinion publique ici envisageait la difficulté actuelle d'un point de vue tout à fait différent de celui qu'on avait adopté pendant la crise marocaine d'il y a quelques années. Dans le cas du Maroc, la dispute intéressait d'abord la France, et l'Allemagne, pour l'écraser, semblait lui chercher une querelle d'Allemand sur une question qui formait l'objet d'une convention spéciale entre la France et nous-mêmes. Dans le cas actuel, nous ne nous croyions pas appelés à jouer un rôle actif dans le différend entre l'Autriche et la Serbie, même si la question se posait entre l'Autriche et la Russie. Ce serait alors une question de la suprématie du Teuton ou du Slave — une lutte pour la suprématie dans les Balkans — et notre idée avait toujours été d'éviter d'être entraînés dans une guerre pour une question balkanique.

Si l'Allemagne s'y trouvait mêlée, et la France aussi, nous n'avions pas décidé de notre attitude. Ce serait un cas que nous aurions à examiner. La France alors aurait été entraînée dans une querelle qui n'était pas la sienne, mais dans laquelle, par suite de son alliance, son honneur et ses intérêts l'obligeaient à s'engager. Nous n'étions pas liés par des engagements et nous aurions à décider ce qu'exigeaient les intérêts britanniques. Je croyais devoir lui dire cela, parce que, comme il le savait, nous prenions toute précaution à l'égard de notre flotte, et que j'étais sur le point d'avertir le prince Lichnowsky de ne pas tabler sur notre neutralité. Il ne serait pourtant pas juste de laisser M. Cambon se méprendre à en conclure que nous avions décidé de ce que nous ferions dans une éventualité, qui, comme je l'espérais encore, pouvait ne pas se présenter.

M. Cambon me dit que j'avais nettement exposé la situation. Il comprenait que dans une querelle balkanique et dans une lutte pour la suprématie entre le Teuton et le Slave, nous ne nous sentirions pas appelés à intervenir ; mais que si d'autres questions surgissaient, et si la France et l'Allemagne s'y trouvaient impliquées de façon qu'il s'agit de l'hégémonie de l'Europe, nous déciderions alors de ce qu'il nous faudrait faire. Il parut s'attendre à cette déclaration et n'y fit aucune objection. Il dit que l'opinion française était calme, mais résolue. Il s'attendait à ce que l'Allemagne demandât que la France restât neutre pendant que l'Allemagne attaquerait la Russie. Cette assurance, la France ne pouvait, naturellement, la donner ; elle était obligée à aider la Russie si la Russie était attaquée.

Voici le sens que M. Helfferich tire de ce document :

Maintenant la France pouvait en toute certitude compter sur le concours actif et armé de l'Angleterre, si, d'une façon ou de l'autre, elle était entraînée elle-même dans le conflit. Fait significatif, on cherche en vain dans le Livre jaune un rapport de Paul Cambon sur cet entretien, le plus important de toute la semaine critique ; en vain également le texte des instructions qui furent lancées juste après de Paris à Pétersbourg. Mais la balle qui s'était mise en mouvement à Londres le matin du 29 juillet, arriva le soir même à Pétersbourg : dans le télégramme où Sazonow charge Iswolsky de transmettre au gouvernement français l'expression de la sincère reconnaissance du gouvernement russe pour l'assurance qu'il avait donnée de son appui armé inconditionnel (Livre orange, N° 58).

Ainsi les dés étaient jetés dans le sens de la guerre. Sazonow avait déjà déclaré le 25 juillet à l'ambassadeur anglais : « If Russia feels secure of the support of France, she will face all the risks of war » (si la Russie est assurée de l'appui de la France, elle affrontera tous les risques de guerre. Livre bleu, N° 17). Ce résultat était donc atteint : Grâce à la certitude, enfin obtenue, que la participation de la France à la guerre aurait pour conséquence le déclenchement de l'Angleterre, la France avait promis son concours à la Russie, et sans doute déclaré à ce propos que l'on pouvait également compter sur la collaboration anglaise.

Je pourrais, au fond, me borner à cette confrontation de l'original et des deux interprétations : la mienne et celle de Helfferich. Je demande à tout lecteur honnête et intelligent s'il est possible, même avec le plus mauvais vouloir, de tirer des déclarations de Grey la promesse à la France du concours des armes anglaises, l'assurance que l'entrée en guerre de la France aurait pour conséquence le déclenchement de l'Angleterre. Même si l'on ne sait rien de la série des pourparlers diplomatiques qui eurent lieu, rien des actes de Grey avant et après la déclaration du 29 juillet, rien de tout ce qu'il entreprit ce jour-là — comme dans les précédents et les suivants — *en faveur de la paix et contre la guerre*, — même si l'on ne sait rien ou ne veut rien savoir de tous les efforts de la France et de la Russie pour sauvegarder la paix, si l'on examine la pièce n° 87 en soi, sans aucun accessoire diplomatique, en toute conscience, il me paraît impossible de trouver la plus petite trace du sens que lui donne Helfferich. Ce que Grey a dit à l'ambassadeur français est *précisément le contraire de ce que Helfferich lui fait dire*. Grey fait ressortir de la manière la plus nette la différence entre l'affaire marocaine de 1911 et le conflit actuel austro-serbe. La liberté d'action de la France au Maroc, dit-il, a été garantie par un traité anglo-français — il s'agit ici de l'accord

colonial du 8 avril 1904, auquel Helfferich (p. 23) assigne par erreur l'année 1905. Il était dès lors naturel que l'Angleterre appuyât la France contre l'Allemagne. Par contre, l'Angleterre ne se sent pas appelée à prendre position dans l'affaire austro-serbe, *même si celle-ci devait prendre les proportions d'un conflit austro-russe*. Par conséquent, si l'Allemagne et la France étaient entraînées dans le conflit, même alors l'Angleterre ne serait pas encore liée, et resterait libre de sa conduite. La France ne serait pas entraînée dans le conflit pour défendre ses intérêts propres, mais pour faire face aux obligations que lui impose son alliance avec la Russie. *L'Angleterre, elle, était libre de toute obligation et ne devait régler ses décisions que sur ses seuls intérêts*. De même que lui, Grey, devait avertir M. Cambon de ne pas se laisser tromper par la fausse supposition que l'Angleterre savait déjà ce qu'elle ferait en cas de guerre entre l'Allemagne et la France, de même il se proposait, d'un autre côté, d'avertir le prince Lichnowsky de ne plus se bercer de l'illusion que l'Angleterre se tiendrait à l'écart si les efforts communs en faveur de la paix devaient tous échouer.

L'avertissement analogue que Grey annonçait devoir donner à Lichnowsky lui fut effectivement communiqué l'après-midi du même jour, et cela de la manière prévue et presque dans les mêmes termes que l'avertissement adressé à Cambon. (N°s 88 et 89 du Livre bleu.)

La tactique pacifique de Grey.

J'ai déjà exposé longuement dans mon livre (p. 181 à 190, 192 à 195), la tactique de Grey à l'égard des deux groupes de puissances et dois me contenter de renvoyer le lecteur à ces passages, pour éviter des répétitions. Avec sagesse et prudence, Grey ne prenait d'engagement ni avec un parti ni avec l'autre : *ce qu'il voulait avant tout, c'était la paix européenne*. S'il donnait aux Allemands l'assurance, par eux ardemment souhaitée, et qu'ils avaient cherché à obtenir dans les années précédentes déjà, lors des négociations avec l'Angleterre en vue d'une entente, comme aussi dans le conflit actuel par la demande de neutralité faite par de Bethmann le soir du 29 juillet — si, dis-je, Grey donnait aux Allemands l'assurance que l'Angleterre resterait neutre, il renforçait leur position dans la joute diplomatique et les mettait en situation de risquer la guerre avec moins de risques. Mais si, d'autre part,

il promettait aux Français et aux Russes que l'Angleterre se solidariserait avec eux, il leur procurait un tel accroissement de puissance, tout d'abord dans les pourparlers diplomatiques, puis — cas échéant — dans une guerre, que la Russie pouvait se sentir incitée à offrir au règlement du conflit avec l'Autriche une résistance plus opiniâtre qu'il n'importait pour les tentatives de paix de Grey. En outre, — comme l'a justement relevé Buchanan à propos de la demande de solidarité de Sazonow (Livre bleu, n° 44), — si l'Angleterre se rangeait du côté des puissances de l'Entente, c'était comme une menace pour celles du Centre, et cela devait nuire plutôt qu'être utile à la cause de la paix : *se rapprocher de l'Allemagne en qualité d'ami soucieux de maintenir la paix* (approaching her in the capacity of a friend who was anxious to preserve peace), était la seule attitude ayant chance de réussir. Ce principe directeur de la tactique anglaise : refus de se solidariser d'un côté, mais aussi, de l'autre, refus de toute promesse de neutralité — ce principe a visiblement inspiré les négociations diplomatiques jusqu'au dernier moment, depuis l'entretien de Buchanan avec Sazonow le 24 juillet (Livre bleu, n° 6) jusqu'aux conversations de Grey avec Lichnowsky, Mensdorff, Benckendorff et Cambon, les 31 juillet et 1^{er} août. Le 2 août seulement, après que la guerre eut éclaté entre l'Allemagne et la Russie, ce qui devait nécessairement entraîner une guerre européenne, donc seulement après l'échec de tous ses efforts pour la paix, Grey sortit pour la première fois de sa réserve en promettant, comme on sait, l'appui de la flotte anglaise (Livre bleu, n° 148), promesse sur laquelle je me suis étendu dans mon livre (p. 204 et suivantes) et sur laquelle je reviendrai également dans ce volume-ci.

La tactique des « mains libres de tous côtés » pratiquée par Grey se manifeste avec une netteté particulière le 29 juillet, journée féconde en événements. Les conférences succèdent ce jour-là aux conférences : entretien le matin avec Lichnowsky (n° 84) ; dans le courant de la journée avec Cambon (n° 87) ; l'après-midi de nouveau avec Lichnowsky (n° 88, 89 et 90) ; puis avec l'ambassadeur autrichien (n° 91) ; avec celui d'Italie (n° 92). Mais dans toutes ces conversations pas un indice permettant de supposer que Grey ait dévié de la ligne politique qu'il s'était tracée et qu'il ait fait des avances quelconques à l'une ou à l'autre des parties. Quand, après avoir mis Cambon en garde contre des illusions, il lui dit

qu'il va procéder de même à l'égard du comte Lichnowsky, il se hâte d'ajouter prudemment que Cambon ne doit tirer de là aucune conclusion en sa faveur. Quand il avertit le comte Lichnowsky de ne tirer du ton amical de l'entretien aucune promesse de neutralité de la part de l'Angleterre, il se hâte également d'ajouter par prudence que cela ne veut absolument pas dire que l'Angleterre interviendra alors en faveur des autres. L'Angleterre, disait-il, visait uniquement — si possible, de concert avec l'Allemagne — à travailler pour la paix ; cependant, au cas où cet effort n'aboutirait à aucun résultat, et si vraiment tous les intérêts européens étaient mis en question, alors des intérêts britanniques pourraient très bien déterminer aussi une intervention britannique, et, dans ce cas, il ne voudrait pas s'exposer au reproche d'avoir fait naître chez le gouvernement allemand des illusions par le ton amical de ses conversations avec Lichnowsky et d'avoir ainsi fait prendre aux événements une tournure qu'ils n'auraient pas eue sans cela (I did not wish to be open to any reproach from him that the friendly tone of all our conversations had misled him or his Government into supposing that we should not take action, and to the reproach that, if they had not been so misled, the course of things might have been different. Livre bleu, n° 89).

* * *

Il ne s'agit pas de savoir si la tactique de Grey fut habile ou inhabile, appropriée ou non appropriée au but. Il est facile d'être sage au retour des plaidés. Trois moyens s'offraient au secrétaire d'État :

- a) Il pouvait d'emblée déclarer catégoriquement la neutralité de l'Angleterre en cas de guerre européenne,
- b) Il pouvait d'emblée se déclarer solidaire avec les puissances de l'Entente,
- c) Il pouvait enfin réserver sa liberté d'action de tous côtés, ce qu'il fit effectivement.

Se déclarer neutre dans une guerre européenne, c'eût été pour l'Angleterre abdiquer son rôle de grande puissance, abandonner ses co-alliés de l'Entente et violer ses devoirs de puissance garante à l'égard des États neutres. Bien plus, elle n'aurait pas empêché, mais précipité la guerre, en écartant le plus grand danger que

l'Autriche et l'Allemagne eussent à redouter en raison de leur attitude intransigeante.

Faire d'emblée une déclaration de solidarité avec les puissances de l'Entente aurait pu — sans parler des critiques violentes que cette attitude aurait suscitées dans le pays — également précipiter la guerre, et cela de deux façons : d'un côté, en donnant à la Russie un motif de se montrer moins conciliante ; de l'autre, en blessant les susceptibilités de l'Allemagne et en rendant ainsi un accord plus difficile.

Les avis peuvent naturellement différer quant à l'opportunité de la première tactique ou de la seconde, car les effets psychologiques ne se laissent pas prévoir avec une certitude mathématique. Certains adversaires anglais de la politique de Grey prétendent qu'en se déclarant résolument et dès le début solidaire des puissances de l'Entente, l'Angleterre aurait peut-être empêché la guerre. Cette opinion a été exprimée à diverses reprises pendant les jours critiques par les gouvernements français et russe, et aussi par le président Poincaré personnellement. Même le ministre italien, marquis di San Giuliano — un des collaborateurs les plus zélés de Grey dans son œuvre pacificatrice, — exprimait l'avis (dans son entretien avec l'ambassadeur anglais, le 29 juillet, Livre bleu, n° 80) que si l'Allemagne devait s'attendre à la coopération de l'Angleterre avec la Russie et la France, cela pèserait d'un grand poids sur sa détermination. Grey et ses ambassadeurs ne partageaient pas cette idée : ils estimaient qu'une intervention amicale serait plus efficace qu'une pression et qu'un déploiement de puissance. Ils se rappelaient sans doute, avec raison, l'effet produit en Allemagne quand, dans la crise du Maroc, en 1911, l'Angleterre s'était rangée résolument du côté de la France, et ils redoutaient cette fois un effet pire encore, parce que cette fois il ne s'agissait pas de l'objet d'une garantie anglo-française, mais d'une affaire en elle-même complètement indifférente aux Anglais comme aux Français. Et cependant, qu'on pense ce que l'on voudra de l'opportunité de la diplomatie de Grey, il ne s'est pas élevé jusqu'ici dans le monde — l'Allemagne et l'Autriche mises à part — une voix pour mettre en doute la bonne volonté de Grey et le sérieux de ses intentions pacifiques. Cela est resté réservé aux pitoyables défenseurs des gouvernements coupables de l'Allemagne et de l'Autriche, qui maintenant, comme M. Helfferich, en sont réduits à des artifices et à des torsions de textes incroyables pour faire

de la politique des mains libres une politique avec déclaration de solidarité, et d'un refus adressé aux deux parties un consentement accordé à une seule.

* * *

Je crois avoir fait bonne et complète justice (p. 180 à 195 de *J'accuse*) de cette prétendue déclaration de solidarité de Grey avec les deux autres puissances de l'Entente — laquelle aurait déjà eu lieu le 29 juillet — et avoir prouvé que les affirmations du Livre bleu anglais (p. VIII) sont exactes :

« Sir E. Grey had consistently declined to give any promise of support to either of our present allies. He maintained that the position of Great Britain was that of a disinterested party whose influence for peace at Berlin and Vienna would be enhanced by the knowledge that we were not committed absolutely to either side in the existing dispute. He refused to believe that the best road to European peace lay through show of force..... *We gave no pledge to our present allies, but to Germany we gave three times — on the 30th July, the 31st July and 1st August — a clear warning of the effect which would be produced on our attitude and on the sentiment of the British people by a violation of the neutrality of Belgium*¹. »

Cet exposé de Grey correspond mot pour mot à la stricte vérité. Le contre-exposé de Helfferich est faux du commencement à la fin, et je ne crains pas d'affirmer qu'un homme aussi intelligent que M. Helfferich doit être conscient de la fausseté de son propre exposé. Pour édifier le château de cartes de la conspiration russo-franco-anglaise contre les puissances centrales il fallait un fondement quelconque, si branlant fût-il ; et Helfferich choisit — malheureusement pour lui — le fondement du n° 87, que le

¹ Sir Edward Grey a en conséquence refusé de faire aucune promesse d'appui à l'un ou à l'autre de nos présents alliés. Il soutenait que la position de l'Angleterre était celle d'un parti désintéressé, dont l'influence en faveur de la paix serait fortifiée à Berlin et à Vienne, quand on y saurait que dans le conflit actuel nous n'étions absolument engagés d'aucun côté. Il se refusait à croire que le meilleur moyen de maintenir la paix en Europe fût un déploiement de forces... Nous ne donnâmes aucune garantie à nos alliés actuels, mais à trois reprises — le 30 juillet, le 31 juillet et le 1^{er} août — nous donnâmes clairement à entendre à l'Allemagne quelle répercussion une violation de la neutralité belge aurait sur notre attitude et sur les sentiments du peuple anglais.

moindre choc suffit à renverser. Il est néanmoins nécessaire, eu égard au retentissement qu'a eu l'apologie de Helfferich et à son caractère quasi-officiel, d'énumérer en détail les raisons qui militent contre son argumentation.

Le gouvernement anglais a-t-il promis le 29 juillet son concours armé à la France ?

I. — Si le gouvernement anglais avait promis au gouvernement français l'appui effectif de ses armes, en cas de conflit européen, déjà le 29 juillet au matin, comment est-il possible que, dans le Livre blanc présenté par lui au Reichstag le 4 août, M. de Bethmann ait mentionné en termes aussi abondants qu'élogieux les tentatives faites par l'Angleterre (même après le 29 juillet) pour maintenir la paix ? Dans mon livre (p. 181 à 183), j'ai cité l'un après l'autre les passages en question du Livre blanc, ce qui me dispense de les répéter ici. M. de Bethmann rend témoignage que l'Angleterre n'a cessé de collaborer « la main dans la main » avec l'Allemagne à l'action médiatrice ; que, le 30 juillet encore, une proposition anglaise de médiation a été transmise à Vienne (à savoir d'occuper Belgrade et de faire connaître de là les conditions de paix réclamées par l'Autriche) ; que du 29 au 31 juillet la diplomatie anglaise a appuyé les soi-disant efforts de l'Allemagne en vue de la paix ; que l'Angleterre a cherché à intervenir entre Vienne et Pétersbourg, etc., etc. Même la déclaration de guerre à la Russie témoigne que le gouvernement anglais, *de concert avec l'Allemagne, a joué le rôle de médiateur entre Vienne et Pétersbourg.* (L'empereur d'Allemagne, d'accord avec l'Angleterre, s'était appliqué à accomplir un rôle médiateur auprès des cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg.) Comment s'expliquent tous ces éloges si la perfide Albion avait déjà trahi la paix européenne le 29 juillet en promettant son aide à la France ?

A cela M. de Bethmann répondra peut-être que, le 4 août, quand il adressait ces éloges au gouvernement anglais, il ne connaissait pas encore la perfidie d'Albion. Mais alors comment explique-t-il toutes les tentatives anglaises en faveur de la paix, *qui se produisirent en fait après le matin du 29 juillet, et jusqu'à l'après-midi du 1^{er} août, et même plus tard encore ?* Tout cela n'a-t-il été que fictions, gestes hypocrites aux fins d'éveiller l'im-

pression trompeuse des intentions pacifiques alors qu'on était déjà résolu en fait à avoir recours aux armes ? Tous les actes du gouvernement anglais consignés dans les soixante-quatorze numéros qui font suite au n° 87 (du n° 88 au n° 161), toutes les dépêches du roi d'Angleterre au prince Henri, à l'empereur Guillaume, au tsar, lesquelles toutes sont *postérieures* au 29 juillet, tout cela n'était-il non plus que tromperies pour jeter de la poudre aux yeux de l'Allemagne et du monde ? Se trouvera-t-il quelqu'un pour émettre une aussi extravagante opinion ? Si non, tout le château de cartes de Helfferich s'écroule en raison simplement de l'exposé du Livre blanc allemand, et MM. de Bethmann et Helfferich peuvent régler le compte entre eux : car des deux l'un seul peut avoir raison, ou M. de Bethmann dans le Livre blanc, ou M. Helfferich dans sa brochure jaune.

II. — Mais considérons encore d'un peu plus près *tout ce que Grey a fait après la matinée du 29 juillet pour le maintien de la paix*, pour ne pas laisser la moindre échappatoire au défenseur du gouvernement allemand.

a) Ce même 29 juillet, dans la matinée duquel — d'après Helfferich — Grey doit avoir promis aux deux puissances de l'Entente l'appui des armes anglaises, le même jour, dans l'après-midi, il a prié avec insistance le prince Lichnowsky de proposer de la part de l'Allemagne *une forme de médiation des quatre puissances qui fût agréable à Berlin*, et, de plus, pour la première fois, il a mis sur le tapis la formule de conciliation que l'on sait (occupation de Belgrade, etc.). Le même jour encore, 29 juillet, après sa conversation avec Cambon, il n'a pas expédié moins de trois longues dépêches, toujours en faveur du maintien de la paix : une à Goschen à Berlin, une à Bunsen à Vienne et une à Rodd à Rome. Tout homme impartial n'a qu'à relire ces dépêches, nos 88, 89, 90, 91, 92 du Livre bleu, pour apprécier à sa juste valeur l'affirmation de Helfferich que, auparavant déjà, Grey avait créé un état de choses tel que (p. 32) : « dès lors les dés étaient jetés en faveur de la guerre. » Dans le n° 89, Grey adresse à l'ambassadeur allemand l'avertissement ci-dessus reproduit de ne pas conclure du ton amical de leurs entretiens qu'il pouvait se tenir pour assuré qu'en tout état de cause l'Angleterre resterait à l'écart. Mais en même temps il exprimait l'espérance de pouvoir travailler avec l'Allemagne au maintien de la paix générale. Dans le n° 90 (cinquième dépêche de Grey à Goschen le même jour), il revient

sur la proposition du marquis di San Giuliano d'obtenir même de la Serbie, par la médiation des quatre puissances, une *complète* acceptation des exigences autrichiennes (complete satisfaction for Austria), en ce sens que la Serbie obtempérerait au désir, non pas de l'Autriche, mais des puissances, lesquelles à leur tour transmettraient au cabinet de Vienne cet acte de soumission : *naturellement*, ajoutait-il, *il devait en résulter une certaine humiliation (some humiliation) pour la Serbie*, mais l'Autriche n'avait pas le droit de pousser les choses jusqu'à humilier la Russie. L'échange de vues entre Grey et l'ambassadeur italien, mentionné au n° 92, roulait sur l'assentiment de l'Italie au projet des quatre puissances qui, *en principe*, avait déjà été accepté par le gouvernement allemand (already accepted by the German Government in principle) et sur la forme duquel Grey avait demandé à Berlin de faire des propositions. Quel but avaient toutes ces négociations, tous ces efforts de Grey si le matin de cette même journée déjà les dés avaient été jetés en faveur de la guerre ?

b) Mais allons plus loin. Qu'a fait Grey, qu'ont fait les gouvernements français et russe *les jours suivants* pour le maintien de la paix ? Comment tout cela rime-t-il avec la résolution prise le 29 juillet au matin d'avoir recours aux armes ? Le 30 juillet, le roi George envoie au prince Henri le télégramme où il exprime l'ardent désir que « *l'on empêche une catastrophe aussi grave, aussi irréparable qu'une guerre européenne* ». Il répète la proposition de conciliation de Grey (Livre bleu, n° 88) et a confiance que l'empereur Guillaume réussira à déterminer l'Autriche à l'accepter. Il proteste que, de son côté, il fait et continuera à faire tout son possible pour prévenir une catastrophe internationale et maintenir la paix européenne.

Que fit Grey le 30 juillet ? Il avait, dans l'intervalle, reçu la nouvelle de la mobilisation partielle russe dans les quatre circonscriptions militaires du Sud ; mobilisation qui était, on le sait, une réplique : d'abord à la mobilisation partielle de l'Autriche contre la Serbie et la Russie ; secondement, à la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie et à l'ouverture des hostilités ; troisièmement, à l'attitude absolument négative de la diplomatie austro-allemande à l'égard de toutes les propositions de conciliation. (Ces trois motifs de la mobilisation partielle russe ont déjà été traités en détail dans *J'accuse*, et j'y reviendrai dans cet ouvrage autant que cela sera nécessaire.) Ainsi la situation en

Europe avait empiré depuis le jour précédent ; mais, loin de décourager Grey, ce fait l'incite au contraire à redoubler d'efforts.

Ce même 30 juillet, *Sazonow* avait dicté au comte Pourtalès sa première formule de conciliation, qui fut écartée le même jour par Jagow comme étant « *inacceptable pour l'Autriche* ». (N°s 60 et 63 du Livre orange.)

C'est le 30 juillet également que Bertie rapporte avoir eu avec le président *Poincaré* une entrevue dans laquelle celui-ci renouvela le désir exprimé dès le commencement par les puissances de l'Entente, de voir l'Angleterre se solidariser avec la France et la Russie en vue d'exercer sur l'Allemagne une pression favorable à la paix. La même pensée fut exprimée par le ministre italien des Affaires étrangères au cours d'un entretien avec l'ambassadeur anglais à Rome et communiqué par celui-ci à Grey le 30 juillet (Livre bleu, n° 106.)

Enfin, il vint encore de Berlin plusieurs télégrammes de Goschen, d'après lesquels le gouvernement allemand avait demandé à celui de Vienne son avis concernant la formule de conciliation de Grey (à laquelle, comme on sait, ni Berlin ni Vienne n'ont jamais fourni de réponse) ; — et MM. de Jagow et de Bethmann avaient à plusieurs reprises fait à Vienne la fameuse « *pression du bouton* », mais sans donner une information quelconque ni sur la forme de la conférence ni sur la réponse de Vienne aux précédentes propositions de conciliation (Livre bleu, n°s 98 et 107).

Grey lui-même a expédié ce jour-là deux dépêches à Goschen, une à Buchanan et deux à Bertie. Cette volumineuse correspondance télégraphique de et pour Londres est là pour prouver, par chaque détail, par chaque mot, que le complot belliqueux du jour précédent dont M. Helfferich affirme l'existence, est en contradiction flagrante avec la vérité. Celui qui veut dépister l'effroyable mensonge du défenseur du gouvernement allemand n'a qu'à relire les dépêches du 30 juillet reproduites dans le Livre bleu anglais. Tout ce que je puis faire ici, c'est de mettre en relief quelques points saillants.

Rapport de Bunsen à Grey (n° 95) : L'ambassadeur russe à Vienne explique que la mobilisation partielle russe a pour objet d'empêcher l'écrasement de la Serbie. Par contre, la Russie comprendrait fort bien que l'Autriche demandât à la Serbie de prendre des mesures pour protéger les provinces slaves contre une propagande subversive. *Malheureusement*, dit-il, *l'ambassadeur allemand*

à Vienne est animé de dispositions anti-russes et anti-serbes, au point qu'on ne peut guère attendre de lui une intervention sincère pour la cause de la paix. Il se déclare d'accord avec chaque ligne de l'ultimatum autrichien.

Dans une *dépêche postérieure* (n° 96), Bunsen parle des nouvelles mesures de précaution militaires prises par l'Autriche pour répondre à la mobilisation partielle russe ; puis des déclarations que Berchtold vient de faire, se disant tout prêt à reprendre les pourparlers avec Pétersbourg, non pas, il est vrai, sur la base de la note serbe (he did not say that they could be resumed on the basis of the Servian reply).

Buchanan (n° 97) fait rapport sur la formule de conciliation de Sazonow (Livre orange, n° 60) et sur les préparatifs d'une mobilisation générale russe au cas où cette proposition, elle aussi, serait repoussée par l'Autriche.

Goschen (n° 98) fait savoir que Jagow n'a encore reçu de Vienne aucune réponse au sujet de la formule de conciliation de Grey. Jagow a parlé à cette occasion de la mobilisation partielle russe et de prétendus préparatifs militaires de la France qui nécessairement allaient provoquer en Allemagne des contre-mesures (he regretted this, as he knew France did not desire war).

Bertie (n° 99) fait de son entretien avec Poincaré un exposé qui doit nous arrêter un peu plus longtemps, car il est caractéristique et permet de former un jugement sur la situation. En effet, toute la littérature apologétique allemande part de cette contrevérité qu'en s'efforçant d'attirer à elles l'Angleterre, la France et la Russie avaient pour but de pouvoir attaquer avec d'autant moins de risques l'Allemagne et l'Autriche. Cette affirmation est un pur mensonge. La preuve que c'est un mensonge est fournie par tous les livres diplomatiques, y compris le livre allemand et l'autrichien. La Russie et la France — comme aussi l'Italie — recherchaient une déclaration de solidarité de l'Angleterre uniquement pour rendre l'Allemagne et l'Autriche attentives aux dangers qu'entraînerait pour elles une guerre européenne, et de les empêcher, par cette perspective, de pousser les choses jusqu'à une guerre européenne. *La déclaration de solidarité de l'Angleterre devait non pas déclancher la guerre, mais l'écarter.* Tel était le seul et unique but constamment poursuivi par Paris, Pétersbourg et Rome dans la pression qu'ils exerçaient sur Londres en lui demandant de se déclarer solidaire des puissances de l'Entente.

Déjà dans le premier entretien entre Buchanan, Paléologue et Sazonow, le 24 juillet (Livre bleu, n° 6), cette intention est très nettement visible : « French Ambassador and M. Sazonow both continued to press me for a declaration of complete solidarity of His Majesty's Government with French and Russian Governments..... we should have rendered war more likely if we did not from the outset make common cause with his country and with France. »

C'est le même motif — empêcher la guerre — qui revient à chaque instant dans tous les entretiens roulant sur la solidarité anglaise, et nulle part l'on n'y découvre la moindre allusion qui puisse faire croire que l'on comptait sur l'appui de l'Angleterre pour amener cette guerre. Comment s'exprime Poincaré à cet égard ?

Il croit — rapporte Bertie, Livre bleu, n° 99 — que si le Gouvernement de Sa Majesté britannique faisait savoir que l'Angleterre viendrait à l'appui de la France, dans le cas d'un conflit entre cette dernière et l'Allemagne résultant du différend austro-serbe actuel, *il n'y aurait pas de guerre, car l'Allemagne modifierait aussitôt son attitude.*

Pareille déclaration était, pensait Poincaré, dans l'intérêt de la paix (it would be in the interests of peace). La France était pacifique, elle ne désirait pas la guerre..... Si l'Angleterre se déclarait maintenant prête à appuyer la France, qui elle-même ne nourrissait que des sentiments pacifiques, cela retiendrait presque certainement l'Allemagne de se lancer dans une guerre (would almost certainly prevent Germany from going to war).

On peut tirer de cette conversation de Poincaré avec Bertie deux conclusions :

Premièrement, que la France cherchait à obtenir de l'Angleterre, non pas qu'elle participât à une guerre, mais qu'elle prît l'attitude qui seule, de l'avis de Poincaré, pouvait *écarter le danger d'une guerre* ;

Secondement, qu'il est impossible que l'Angleterre ait promis à la France son concours armé déjà le 29 juillet au matin, puisque le président de la République, le 30 juillet encore, invite de façon si pressante — et en vain, néanmoins, — le gouvernement anglais à lui prêter son aide, éventuellement, si l'Allemagne faisait éclater les hostilités. A quoi bon la demande de Poincaré si ce qu'il désirait lui avait déjà été accordé la veille ?

J'ai déjà suffisamment démontré dans mon livre que le souhait de Poincaré resta inexaucé, et ce jour-là et les suivants, et que, conséquente avec elle-même, l'Angleterre a refusé jusqu'à la déclaration de guerre, le 1^{er} août, toute déclaration de solidarité, à plus forte raison l'appui de ses armes. Dans notre présente enquête, il s'agit seulement de prouver, au moyen des tentatives incessantes de la France et de la Russie *après le 29 juillet* et par d'autres faits encore, le peu de solidité de l'édifice mensonger bâti par Helfferich sur le n^o 87.

Dans sa note à Buchanan, datée également du 30 juillet (Livre bleu, n^o 103), Grey entre dans tous les détails de sa formule d'entente (Livre bleu, n^o 88) et la compare avec la première formule de Sazonow (Livre orange, n^o 60) ; il propose une modification de la formule russe, de manière à la mettre d'accord avec la sienne dans le sens suivant : occupation de Belgrade, arrêt de la marche des troupes autrichiennes, étude par les puissances des moyens qui permettraient à la Serbie de donner *pleine* satisfaction à la monarchie (could *fully* satisfy) sans sacrifier ses droits de souveraineté ni son indépendance. Grey espère que si l'Autriche donne son assentiment à cette proposition de médiation, la Russie fera de même et suspendra ses préparatifs militaires, — à condition, bien entendu, que les autres puissances en fassent autant.

Livre bleu, n^o 104 : Grey transmet à Bertie le contenu de la dépêche ci-dessus à Buchanan et espère que la France, aussi, comme elle l'a fait jusqu'ici, engagera la Russie à ne pas précipiter une crise (that he has been urging Russia not to precipitate a crisis. I hope he may be able to support this last suggestion at St. Petersburg).

Livre bleu, n^o 105 : Note de Grey à Bertie sur l'entretien — que nous connaissons — de Cambon avec Grey, le 30 juillet, dans lequel le premier revient sur l'échange de lettres des 22 et 23 novembre 1912 et fait en même temps rapport sur les incidents qui se sont produits à la frontière franco-allemande. Je reviendrai ailleurs sur cet échange de lettres et sur ce rapport. Ce qui nous intéresse, pour l'heure, c'est de constater que, dans cette occasion, Cambon *ignorait encore complètement* ce que ferait l'Angleterre au cas où éclaterait une guerre européenne. « He (Cambon) did not wish to ask me to say directly that we would intervene, but he would like me to say what we should do if certain circumstances arose » — ainsi écrit Grey à Bertie. Si, comme le prétend Helfferich, Cambon était déjà depuis la veille en possession de la promesse

de l'appui armé de l'Angleterre, il faut qu'il ait eu une mémoire extraordinairement mauvaise. En vingt-quatre heures, en effet, il avait oublié totalement cette promesse ; autrement, il n'aurait pas pu dire à Grey qu'il ne lui demandait pas, en vérité, de déclarer directement que l'Angleterre interviendrait, mais qu'il désirait pourtant apprendre de lui ce que l'Angleterre se proposait de faire si tels ou tels événements venaient à se produire. Le cas envisagé par Cambon était une attaque de l'Allemagne contre la France. Ce jour-là encore, la réponse de Grey fut dilatoire : il renvoya l'ambassadeur aux décisions que prendrait le cabinet le jour suivant.

Quelle explication M. le secrétaire d'Etat de l'Intérieur donne-t-il de tous ces faits ? Comment les concilie-t-il avec la promesse de secours armé qu'il prétend avoir été donnée par l'Angleterre le 29 juillet ? *Tous ces documents, à partir du n^o 87, sont-ils des fictions machinées pour établir, en réponse aux déclarations de M. Helfferich, l'alibi de Grey ?* Pareil subterfuge serait par lui-même absurde et ne mériterait pas d'être sérieusement discuté. Du reste, ces documents anglais ne sont que des anneaux de la chaîne fermée que forment les faits contenus dans les cinq livres diplomatiques. Chaque événement, chaque conversation se reflète de l'un dans l'autre, et les livres allemand et autrichien et x-mêmes, en dépit de leurs maquillages, ne contribuent pas moins à confirmer les événements diplomatiques réels. Comment donc, — c'est la question que je pose encore une fois, et j'en aurai d'autres analogues à poser dans la suite — comment M. Helfferich explique-t-il que Paul Cambon ne sût rien, le 30 juillet, des promesses que Grey devait lui avoir faites le 29 ?

La proposition de paix de Grey du 30 juillet (Livre bleu, n^o 101).

Le n^o 101 du Livre bleu renferme le manifeste de Grey, déjà fameux, en faveur d'une organisation pacifique de l'Europe, manifeste dont j'ai déjà longuement exposé la signification dans mon livre (p. 140). Je reviendrai plus loin sur cette pièce et sur la manière dont Helfferich, en steeple-chaser consommé, écarte ce nouvel obstacle à son argumentation. Le refus opposé par Grey à la proposition de neutralité de Bethmann convient naturellement à la thèse Helfferich, que le secrétaire d'Etat anglais s'était

déjà lié la veille vis-à-vis de la France. Aussi Helfferich croit-il triompher en montrant dans ce refus la preuve que l'Angleterre se considérait déjà comme « l'alliée de la France ». Mais la partie la plus importante de la note Grey, que même un juge malveillant de la politique anglaise comme l'archi-chauviniste allemand, Anglais de nom et d'origine, Houston Stewart Chamberlain, considère comme le seul de tous les documents diplomatiques ayant quelque valeur, — cette partie essentielle du n° 101, Helfferich la supprime tout simplement parce que, par elle-même, et sans aucune autre preuve, elle renverse de fond en comble l'échafaudage de mensonges élevé par l'officialité allemande. Pour M. Helfferich existent seuls les sept premiers alinéas du n° 101, qui déclinent tout marchandage au sujet de la neutralité anglaise, sur n'importe quelle base, fût-ce aux dépens de la France, fût-ce aux dépens de la Belgique. Mais les deux derniers alinéas, qui constituent un *document historique de tout premier ordre*, qui invitent en termes saisissants l'Allemagne à une collaboration pacifique avec l'Angleterre, qui constatent que déjà à la suite de la collaboration pacifique commune pendant la crise balkanique les rapports anglo-allemands se sont améliorés, et qui ouvrent la perspective certaine d'une nouvelle amélioration dans les efforts communs actuels en vue de la paix — ce qui permettrait de persévérer dans cette voie, — qui offrent à l'Allemagne un arrangement de nature à la mettre à l'abri, une fois pour toutes, elle et ses alliés, de toute politique agressive ou simplement hostile de la part des puissances de l'Entente ; — ces alinéas, M. le secrétaire d'Etat ne les mentionne même pas ; il les supprime tout simplement. Qu'on relise dans mon volume (p. 138 et suiv.) l'exposé de la proposition de neutralité par Bethmann et le manifeste pour la paix de Grey. Que l'on compare ensuite la manière dont M. Helfferich (p. 36 et 37) traite ce document qui fait époque — ce document dont le contenu doit former la base de n'importe quel traité de paix durable en Europe. Qu'on le relise, et l'on saura que penser de tout le travail exécuté sur commande par M. Helfferich. La suppression était assurément la méthode la plus simple de se débarrasser de ce document gênant.

M. Chamberlain, lui, s'est rendu la tâche un peu plus difficile : il essaie d'abord de suspecter le passage célébrant les bienfaits de la paix et d'y voir une invention après coup, intercalée pour en imposer aux Anglais et au monde entier, et pour noircir l'Alle-

magne. Mais, comme ça ne prenait tout de même pas — Bethmann avait, en effet, reçu et mis dans ses archives une copie du document — Chamberlain s'évertue dans une série de pages à arriver à cette conclusion : « *Le tout est une mystification* ; au cas le plus favorable, c'est ce que le Français appelle « parler pour la galerie » dans tous les cas, c'est une tromperie. » Ainsi, des deux avocats du gouvernement allemand, l'un supprime dans la note Grey le passage relatif à la paix ; l'autre y voit une mystification, un mensonge, peut-être même une invention intercalée après coup. L'un est digne de l'autre ; mais il ne me paraît pas, à moi, nécessaire de dire un mot de plus de leurs procédés.

* * *

Un digne émule de MM. Helfferich et Chamberlain quand il s'agit de dénaturer, de falsifier la noble proposition de paix de Grey, qui, comme on le sait, ramenait à la formule anglaise d'entente de 1912, — un digne troisième compère, c'est le grand historien, professeur et docteur Hans *Helmolt*. Pour lui, la réponse de Grey à la demande de neutralité de Bethmann n'est « *pas la réponse d'un neutre* » : un neutre aurait « laissé les deux adversaires vider chevaleresquement leur querelle ». (Quelle querelle y avait-il donc à vider le 29 juillet entre l'Allemagne et la France, à moins que l'Allemagne ne cherchât de propos délibéré à en soulever une ?) L'offre d'une ligue pacifique générale n'était, selon Helmolt, « qu'une sanglante ironie ». M. Helmolt s'étonne de la « désinvolture..... avec laquelle Grey repousse net une proposition pratique et réalisable du chancelier, pour lui substituer une utopie qu'il devait d'emblée savoir parfaitement inexécutable. » L'Allemagne et l'Autriche devaient, d'après les perfides intentions du rusé Anglais — c'est ainsi que M. Helmolt interprète les textes — être séparées puis humiliées l'une après l'autre.

Voilà ce qu'un professeur d'histoire allemand trouve dans la réponse de Grey, qui se refuse, il est vrai, à encourager l'Allemagne dans ses intentions agressives en lui promettant de rester neutre, et en couvrant ses derrières, qui refuse de laisser écraser la France et violer la neutralité de la Belgique en échange de l'assurance sans valeur que le territoire *européen* de la France serait épargné et que *plus tard* la Belgique, si elle se montrait sage, serait rétablie dans son intégrité première. Comment, demandé-je au professeur

Helmolt, l'Autriche et l'Allemagne devaient-elles être humiliées par la proposition de Grey ? Grey n'avait-il pas, dès l'origine du conflit, reconnu et appuyé les revendications justifiées de l'Autriche, n'avait-il pas aussi de son côté contribué, par ses efforts, à arracher à la Serbie sa réponse condescendante ? N'était-il pas prêt à soutenir et à satisfaire les exigences de l'Autriche dans une conférence des ambassadeurs ? N'avait-il pas été jusqu'à concéder à l'Autriche l'occupation de la capitale serbe et du territoire environnant pendant la durée des négociations ? N'avait-il pas donné son adhésion et son appui aux diverses formules de conciliation de Sazonow, à la convocation — proposée par le tsar — du tribunal arbitral de La Haye, aux négociations directes entrées Vienne et Pétersbourg — bref à tous les efforts et propositions en faveur de la paix ? Durant tout le conflit a-t-il prononcé une parole, fait une démarche qui pût être interprétée comme une « humiliation de l'Autriche » ? N'est-ce pas, au contraire, à l'humiliation de la Serbie qu'il a travaillé avec succès, et ensuite à obtenir la condescendance de la Russie, condescendance qui, en regard de l'intransigeance de la diplomatie autrichienne et de l'irruption des troupes autrichiennes en Serbie, ressemblait fort à une humiliation du grand empire slave ? La proposition de Grey, une ironie, une utopie ? *Il n'est pas un mot de la note Grey qui ne soit animé d'un souffle d'honnêteté et de générosité*, et ne montre le pilote qui, voyant la nef de l'Europe aller à la dérive vers le gouffre béant, fait des efforts désespérés pour l'en détourner. Exhortation au travail commun en vue de la paix, rappel du succès de ce travail lors de la crise balkanique, promesse solennelle qu'aucune des puissances de l'Entente, isolément ou unie à d'autres, ne dirigera aucune attaque contre l'Allemagne ou ses alliés ; atténuation de l'antagonisme qui sépare les deux groupes de puissances en invitant l'Allemagne à se rallier à un arrangement pacifique européen — tout cela n'est qu'ironie et utopie pour les professeurs d'histoire et les secrétaires d'État allemands ? ! C'est malheureusement exact. Oui, malheureusement l'Allemagne, — et l'Autriche cela va sans dire — voilà les deux seuls pays où l'idée de l'avenir, celle d'une organisation pacifique de l'Europe, est représentée aujourd'hui encore après vingt-quatre mois passés à se massacrer par les peuples en délire, soit représentée comme une ironie et une utopie !

Ce que les belligérants attendent de la paix.

Il n'est pas un personnage, pas un cercle, pas un parti influent d'Allemagne qui se doute, maintenant encore, que le système d'anarchie internationale, le système d'absence de système, est ruiné et condamné. Qu'on lise — parmi d'innombrables autres déclarations du même genre — le manifeste de l'empereur du 31 juillet 1915, où il réclame les « garanties militaires, politiques et économiques nécessaires pour l'avenir ». Qu'on lise les discours du chancelier de l'Empire¹, l'exposé des buts de la guerre d'après les conservateurs, les nationaux-libéraux, le centre, et même d'après le parti populaire libéral et pas mal des impérialistes sociaux ! Qu'on lise les sornettes débitées par des professeurs et autres expansionnistes confortablement installés dans une bonne salle d'étude bien chauffée : « Le temps de notre expansion est maintenant venu.... L'Orient nous suffit-il ? Je ne crois pas.... » s'écrie M. Kohler dans un accès d'enthousiasme. Qu'on lise tout ce qui s'écrit et s'imprime dans les journaux allemands, ce qui se dit dans les par-

¹ Je traite en détail de la plus récente manifestation pseudo-pacifiste du chancelier (novembre 1916) comme d'ailleurs de toutes les autres questions relatives aux buts de la guerre, dans mon chapitre « Buts de guerre ». On se convaincra en le lisant, qu'il n'y a pas lieu pour moi, par suite du dernier discours du chancelier, de retoucher ou de supprimer l'exposé que je fais, dans le présent chapitre, écrit déjà pendant l'été de 1916, du but poursuivi par l'Allemagne. Les discussions sur la paix et le but de la guerre, amenées par l'offre allemande de paix du 12 décembre 1916, ne pouvaient plus — je l'ai expliqué dans mon avant-propos — faire l'objet de mon étude. C'est un fait bien naturel et corroboré par l'histoire, que, dans les grandes guerres, les buts primitifs de l'un ou de l'autre des deux partis, si ce n'est des deux, subissent souvent, sous la pression des événements militaires ou de telles autres circonstances intérieures ou extérieures, de profondes modifications, quand ils ne se changent pas en leurs contraires. Tel a pris les armes poussé par la soif de conquêtes, qui peut se voir réduit à la défensive ; tel autre qui n'avait tiré le glaive que pour se défendre, peut être transformé en conquérant, par la nécessité de punir ou d'assurer son avenir. Ces transformations *tardives* ne prouvent absolument rien, pour autant qu'il s'agit de rechercher les responsabilités originelles en faveur ou au détriment de l'un ou de l'autre parti. Le critère d'après lequel l'histoire universelle — c'est-à-dire le tribunal de l'opinion publique — juge les actes des hommes responsables, ce sont les buts qu'ils se sont proposés *au commencement* de la guerre, et pas les conditions qu'ils sont forcés d'adopter ou de subir *à la fin*. C'est en partant de ce point de vue qu'il faudra, plus tard, juger les discussions actuelles entre les États belligérants et les États neutres sur les buts de la guerre. Elles ne faisaient que commencer que mon livre était déjà terminé ; l'étude de cette question aussi vaste qu'importante, et qui est encore en plein devenir, ne saurait donc rentrer dans mon cadre. C'est un travail que je réserve pour plus tard. Il me faut me borner ici à examiner, dans leurs grandes lignes, les buts de la guerre tels qu'ils se sont manifestés depuis le début des hostilités jusqu'au moment où j'ai mis la dernière main à mon travail (novembre 1916).

lements allemands ou du haut des trônes allemands, et nulle part l'on ne verra poindre la plus lointaine lueur de la vérité, à savoir qu'il a fait son temps, le système des groupes et des petits groupes, et que l'heure a sonné d'une *Europe nouvelle*, d'une Europe unie et reposant sur le fondement du droit. Que l'on forme un bloc de l'Europe centrale ou un État gigantesque s'étendant, pareil à un serpent, d'Ostende à Bagdad, ou que l'on fasse une quadruple alliance germano-austro-bulgaro-turque, ou une autre combinaison quelconque ; que l'on oblige ou que l'on invite la Suisse, la Hollande et les pays scandinaves à s'y joindre, que l'on choisisse telle ou telle forme d'alliance ou de confédération d'États, — tout cela est indifférent tant que l'on crée de nouveau des groupements opposés l'un à l'autre par leurs intérêts, qui, dévorés de jalousie et de défiance, se disputent des avantages économiques, politiques ou territoriaux, et qui, par crainte d'être attaqués ou poussés eux-mêmes par le besoin d'attaquer, recommencent autour du veau d'or de la paix armée la danse des milliards. Toutes ces formations politiques, tous ces groupements d'États conduiront inéluctablement la malheureuse vieille Europe à la ruine, pour le plus grand profit du Nouveau-Monde. Comment qu'on déplace et qu'on transpose pays et peuples ; comment qu'on constitue groupes et alliances, la sécurité de l'un amènera toujours l'insécurité de l'autre, l'accroissement de puissance de l'un une diminution de puissance de l'autre, la domination de l'un l'oppression de l'autre. *Il n'y a pas de paix allemande, française ou anglaise, il n'y a qu'une paix européenne*, qui puisse procurer aux nations martyrisées une nouvelle et meilleure existence, sur des bases plus sûres, et les mettre en état, peu à peu au cours des générations, de réparer les ruines effroyables, de faire face aux charges écrasantes causées par la guerre mondiale.

Cette paix européenne est le but des adversaires de l'Allemagne. Ce n'est pas un morcellement de l'Empire allemand, — idée qui peut avoir hanté ici et là quelques cerveaux irresponsables, — c'est l'affermissement de la paix pour l'Europe qui est le but avoué des puissances de l'Entente. La sécurité de l'Allemagne, voilà le but de la politique allemande. Cette sécurité, telle que l'entendent les personnalités et les partis dirigeants, doit être atteinte par l'avancement des frontières à l'Est et à l'Ouest, par l'annexion d'États jusqu'ici neutres, par l'hégémonie de l'Empire sur le continent. Sur ce programme, tous les cercles influents de l'Allemagne

sont d'accord. Notez que je fais ici complètement abstraction des extravagances de certaines associations économiques et de certains impérialistes fanatiques. Ainsi entendue, la *sécurité de l'Allemagne comporte l'éternisation du danger de guerre en Europe et en même temps l'éternisation de la guerre actuelle.*

On a vu avec raison dans cette lutte fabuleuse des nations le douloureux enfantement d'un temps nouveau, et l'on a trouvé dans l'attente de ce temps nouveau l'unique baume aux affres du présent. Des millions et des millions d'hommes ont déjà succombé dans les spasmes de cette lutte, ou ont été précipités dans la misère et le malheur. Mais, en Allemagne, on n'a pas encore compris de quel côté s'oriente l'histoire. Ce n'est pas un temps *nouveau* qui sera enfanté, si la volonté allemande triomphe, mais l'*ancien* temps qui ressuscitera avec sa confusion et ses horreurs. Les armes meurtrières seront refaites et portées à une perfection merveilleuse, conformément aux expériences techniques des spécialistes, et avec tous les moyens que fournissent la chimie, la physique et la mécanique. La guerre des hommes est destinée à devenir toujours davantage une lutte de machines opposées à d'autres machines, où l'homme ne sera plus considéré comme le sujet, mais seulement comme l'objet du massacre. Qu'est-ce qui nous attend si le génie inventif des hommes, exercé et aiguillonné par les expériences pratiques de cette guerre, imagine sans cesse des engins plus efficaces pour exterminer la « vermine humaine » sur terre et sur mer, par-dessus et par-dessous la terre ? Peut-être n'est-il pas loin de nous le moment où — tout comme aujourd'hui, sans l'aide d'aucun fil, on envoie la pensée d'un bout du monde à l'autre — on réalisera à distance l'incendie et les effets des explosions. Alors on pourra, à des distances considérables, faire sauter en l'air fortresses et vaisseaux, villes et villages, casernes et poudrières — avec, espérons-le, les quartiers généraux et les quartiers d'état-major, par-dessus le marché ; — il suffira d'établir le contact avec une touche, de presser sur un bouton, ce que fera aisément un homme tranquillement assis dans sa chambre, comme aujourd'hui le télégraphiste à son appareil Morse. Alors seulement la guerre moderne sera devenue une vraie *guerre de machines*, le technicien aura pris la place du stratège, et l'idéal des fanatiques de la destruction sera réalisé.....

A côté de l'évolution qui porte à faire la guerre au moyen de machines, une autre semble se préparer, qui conduira directe-

ment, et au vrai sens du mot, à la *bestialité*. Jusqu'ici, à la lecture, de récits de batailles qui font frémir, et aux descriptions émouvantes de la position désespérée des hommes qui, grièvement blessés, abandonnés et sans aucun secours, perdent leur sang dans les tranchées, sur les talus, dans les bois, dans les localités en ruines, — à cette lecture on avait encore une consolation ; c'était de savoir qu'il y avait de braves animaux en qui s'était réfugié le sentiment humain, qui allaient à la recherche des blessés, puis leur apportaient le secours ardemment désiré. Le chien sanitaire — sauveur de malheureux hommes mutilés, broyés, livrés à la mort par leurs pareils, — quel tableau réconfortant ! La charité chrétienne disparue de l'humanité chrétienne, l'animal devenu l'aide, le sauveur des malheureux ! *L'homme tombé au niveau de la brute, la brute s'élevant au niveau de l'homme !*

Cette touchante idylle au milieu du sanglant tableau semble destinée à disparaître, ou tout au moins à être compensée par un effroyable pendant. On a formé des chiens particulièrement forts à attaquer l'adversaire et à lui déchirer, si possible, la main droite..... « Ces chiens sont de vraies brutes. Ils reçoivent une éducation tactique, se glissent sans bruit jusqu'à l'ennemi et surprennent leurs victimes. » (Voir le *Bund*, édition du matin du mardi 9 novembre 1915.) Une perspective vraiment magnifique, et qui ranime le cœur, s'ouvre ici. On commence avec le chien, et l'on finira par les lions, les tigres, et les hyènes. Le règne animal tout entier n'est-il pas à notre disposition ? Avec des bandes de taupes on peut faire miner les tranchées ennemies, puis les faire sauter ; avec des oiseaux de proie dressés, jeter des bombes sur les troupes et localités ennemies. On peut lâcher sur son prochain des bandes de bêtes féroces, hyènes, chacals, tigres et léopards ; emmener ainsi avec soi des ménageries entières, des jardins zoologiques. Un champ nouveau s'est ouvert pour ceux qui ont l'esprit inventif et s'entendent au dressage. Réjouissons-nous d'avoir poussé les choses jusqu'à ce point admirable. « C'est la guerre telle que nous l'aimons ! » (Prince impérial Guillaume). Hurra, hurra, hurra !

* * *

Ce ne sont pas là jeux d'imagination et utopies. Les horreurs de la guerre deviendront toujours plus effroyables, les dangers de la guerre toujours plus menaçants, si l'on ne réalise pas enfin

l'idée d'une Europe unie sur une base pacifique. Tout groupement, comment qu'il soit composé, quels que soient les territoires ou États qu'il renferme, que ce soient les puissances de l'Ouest contre les puissances de l'Est, l'Europe centrale contre l'Europe orientale et l'Europe occidentale, ou les puissances actuelles de l'Entente contre une nouvelle Triple ou Quadruple-Alliance avec l'Allemagne à sa tête, peu importe ; tout cela ne nous rapproche pas d'un demi-pas de notre but pacifique, et ne réussit qu'à créer un état de choses infiniment plus mauvais et plus funeste qu'il ne l'était avant l'explosion de la présente guerre. Les groupements actuels s'étaient formés *dans la paix* ; la communauté des intérêts, des craintes ou des projets pernicieux avaient rapproché les États de la Triple-Alliance d'un côté, ceux de l'Entente de l'autre. La sphère des intérêts pouvait s'étendre, les craintes se dissiper, les projets pernicieux être abandonnés. Sans doute il y avait des antagonismes, des tensions entre les peuples européens, mais les antagonismes pouvaient être atténués, les tensions se relâcher, comme ce fut en fait le cas nombre de fois dans les dernières décades. Ces solutions pacifiques étaient possibles parce que, jusqu'ici, le groupement des grandes puissances européennes, depuis environ un demi-siècle — si l'on fait abstraction de l'annexion de l'Alsace-Lorraine — *était fondé non sur la force des armes, mais sur l'union volontaire* des États contractants. Aucun souvenir de massacres réciproques, d'invasions et de dévastations, d'attaques — par mer ou par les airs — de paisibles cités ; de cruautés, de pillages, de crimes de toutes sortes commis envers la population civile, de navires coulés de sang-froid dans les profondeurs de l'Océan avec des milliers de femmes, d'enfants et d'hommes qui ne combattaient point — aucun souvenir des horreurs vécues de la guerre, aucune incitation à haïr, à exécuter les autres peuples, n'envenimait, avant la guerre, les rapports des deux groupes de puissances. Les multiples relations commerciales et industrielles, artistiques et scientifiques tissaient — en dépit de toutes les divergences politiques — par-dessus et entre elles comme un réseau qui les unissait. Bref, il y avait un terrain de culture commune sur lequel pouvaient s'atténuer les antagonismes et s'édifier peu à peu une Europe unie. *Ce terrain est détruit.* Tous les germes de rapprochement sont anéantis. Les antagonismes politiques ont dégénéré en actes sanglants, que des générations ne suffiront pas à faire oublier. Les relations commerciales

ont été subitement rompues, les liens intellectuels coupés. A *l'esprit européen*, qui jusqu'à la grande conflagration animait au moins l'élite de toutes les nations, trouvait en même temps son expression dans le prolétariat et contribuait puissamment à unir les peuples, s'est substitué partout un *esprit national* borné, qui ne voit, ne connaît et n'apprécie que sa propre patrie et n'aspire, dans le domaine intellectuel comme dans le domaine matériel, qu'à revenir à la muraille de Chine du mercantilisme.

Le résultat que l'on pouvait, avant la guerre, obtenir facilement avec un minimum de bonne volonté des deux parts, et qui fut effectivement obtenu par la collaboration pacifique pendant la crise des Balkans, à savoir la fusion des deux groupes de puissances en une grande fédération pacifique européenne, ce résultat viendrait se heurter après la guerre à des obstacles pour longtemps invincibles, même si partout se manifestait le même désir d'un accord européen. Ce désir, disons mieux, la simple pensée qu'un tel accord soit désirable, manque et a toujours manqué du côté *allemand*. Cette pensée était vivante et s'est constamment fait jour dans les paroles, les écrits et les actes politiques du côté *anglais*. L'histoire des négociations germano-anglaises jusqu'en 1912, l'histoire de la période qui a immédiatement précédé la guerre et, brillant couronnement de ces aspirations de l'Angleterre à la paix, la proposition de Grey du 30 juillet 1914, en font foi. Aujourd'hui encore, le but avoué des puissances de l'Entente n'est pas — comme on cherche à le faire accroire au peuple allemand pour l'exalter et lui arracher de nouveaux sacrifices en faveur de cette « guerre d'indépendance » — ce but n'est pas de démembrer l'Allemagne (il n'y a pas dans le camp adverse une seule personnalité responsable, un seul politicien influent, un seul organe sérieux de la presse, qui ait jamais exprimé pareille intention), mais *d'écraser le militarisme prussien*, l'esprit belliqueux qui, parti de Prusse, a malheureusement infecté l'Allemagne entière, de lutter contre les prétentions de l'Allemagne à l'hégémonie du monde, parce que ces prétentions ont provoqué la catastrophe mondiale et qu'elles doivent nécessairement conduire à de nouvelles guerres jusqu'à la ruine définitive de l'Europe.

L'idée de créer une *organisation pacifique des peuples de l'Europe*, de renoncer au système actuel d'alliances séparées et à ce que l'on appelle équilibre européen, d'accorder aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes et une protection aux petites

nations, de régler les différends internationaux non par le glaive mais par le droit, cette idée, — que l'empereur Nicolas a eu l'impérissable mérite de vouloir réaliser (malgré le système détestable de politique intérieure qui régit la Russie), — cette idée, c'est celle que caressent aujourd'hui les adversaires de l'Allemagne comme but de la guerre ; mais, d'autre part, c'est aussi celle que l'Allemagne et l'Autriche ont jusqu'ici non seulement repoussée, mais n'ont pas même jugée digne d'une discussion sérieuse. De là l'infatigable continuation de l'effusion de sang, le gaspillage des milliards. De là l'impossibilité de trouver une base de paix qui puisse d'abord, tout au moins, rendre possible un armistice. S'il s'agissait, pour les uns et les autres, d'une différence quantitative de concessions, d'un peu plus ou d'un peu moins d'annexions, d'indemnités de guerre ou d'avantages commerciaux, etc. ; s'il s'agissait, comme il y a environ un siècle au Congrès de Vienne, d'un remaniement de la carte de l'Europe, remaniement que, de mon point de vue, je repousse, naturellement, il serait possible de traiter et de s'entendre par des concessions réciproques ; l'on pourrait au moins faire des essais dans cette direction. Mais, en présence de l'état actuel des choses et étant donné celui qui a régné des années durant déjà avant la guerre, il y a un *abîme entre les vues et les visées des deux partis*.

D'un côté, du côté des puissances impériales, le mot d'ordre est : continuation de l'ancien système, seulement avec des moyens plus puissants et sur des assises plus solides encore pour nous ; la Triple-Alliance, de constitution fragile, sera remplacée par une nouvelle Quadruple-Alliance, dont on se promet des merveilles tant au point de vue de la stabilité que de la durée — malgré les antagonismes économiques qui ne sauraient tarder à se manifester entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, malgré les principes de politique territoriale opposés qui ont causé la guerre des Balkans entre la Bulgarie et la Turquie, cette « croisade de la chrétienté contre le croissant », principes que ne saurait faire oublier la confraternité d'armes imposée par la guerre actuelle. Les deux nouveaux confédérés, la Bulgarie et la Turquie, joueront dans l'alliance à quatre le rôle de chien et chat qu'ont déjà joué l'Italie et l'Autriche dans l'alliance à trois. A la Quadruple, on incorporera, si l'on en a la force, une série de petits États neutres, en leur faisant une douce violence — d'un côté, on les attirera à soi, de l'autre, ils s'abandonneront d'eux-mêmes. Les débouchés orien-

taux, on l'espère, remplaceront les rapports commerciaux, sûrement interrompus pour longtemps, avec nos ennemis et les neutres qui se seront détournés de nous et qui boycotteront nos marchandises. Idée insensée, si l'on songe que les peuples de la future Europe centrale étaient déjà ci-devant nos clients et nos fournisseurs, et que le déficit causé par la perte de nos clients ennemis et d'une partie des neutres subsistera dans toute son étendue, malgré le nouveau groupement, et peut être évalué pour le moins à la moitié de notre commerce extérieur total d'autrefois¹.

Bref, du côté des puissances centrales, le vieux vin doit être versé dans des outres neuves, de nouveaux groupements d'États doivent remplacer les anciens. Ils doivent procurer aux deux États dirigeants, l'Allemagne et l'Autriche, un accroissement de forces et d'avantages économiques — avantages qui se révéleront illusoire, mais qui, même s'ils pouvaient se réaliser, ne pourraient être achetés qu'au prix de nouveaux dangers, de nouveaux armements qui saigneraient les peuples à blanc, et de nouvelles guerres. De l'autre côté, au contraire, du côté de l'Entente, on veut en finir avec le système en vigueur. Le système de la paix armée, des alliances et du soi-disant équilibre européen, dans lequel nous autres pacifistes nous avons vu, voici plus d'un demi-siècle, le vrai danger de guerre, que nous avons qualifié de tel, et qui maintenant, à la première mise à l'épreuve, a si pitoyablement échoué, comme nous l'avions prédit, ce système, les gouvernements de l'Entente eux-mêmes y dénoncent une erreur et une source de maux. *En Angleterre, en France et même chez les intellectuels russes, les idées pacifistes sont devenues le bien commun de toutes les personnes influentes.* Le socialisme français et le socialisme anglais emboîtent le pas derrière leurs gouvernements dans la question des buts de guerre, quoiqu'il subsiste quelques divergences entre une fraction des socialistes anglais et le gouvernement sur la nécessité ou l'opportunité de la participation de l'Angleterre à la guerre. Dans cette question des buts de guerre, les adversaires de l'Allemagne se tiennent absolument sur le terrain européen et pacifiste : l'Allemagne et l'Autriche sur le terrain national prusso-

¹ Le commerce extérieur de l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie ne se montait en 1913 qu'à environ 2100 millions de marcs, soit à peu près un dixième de notre commerce extérieur total (21 000 millions). Par contre, notre commerce avec la France, l'Angleterre et la Russie dépassait 7500 millions de marcs, égal ainsi à plus de trois fois et demi notre commerce avec nos alliés d'aujourd'hui et à plus d'un tiers de notre commerce extérieur total.

autrichien. Il y aurait moyen de s'entendre sur le problème de l'Alsace-Lorraine et sur certaines visées irrédentistes de l'Italie, si l'Allemagne et l'Autriche étaient disposées, elles aussi, à se placer sur le terrain européen dans la question principale et décisive, celle d'une organisation à base juridique de l'Europe, de la limitation des armements, des garanties propres à prévenir de nouveaux conflits. Il ne rentre pas dans le cadre de cet ouvrage d'étudier ces questions spéciales. En recourant au plébiscite, — d'après le principe socialiste-pacifiste du droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes, — en créant des États-tampons neutres, dont la neutralité, il est vrai, devrait être protégée d'autre manière que celle de la Belgique, et si l'Autriche accordait certaines concessions dans le Trentin et sur l'Isonzo, tous ces points secondaires pourraient être une fois pour toutes liquidés. Mais le grand désaccord, l'abîme qui sépare l'Allemagne de ses adversaires et que l'on ne peut mieux désigner que par les mots de : *pax germanica* et *pax europaea*, — cet abîme, on ne peut le combler par aucun compromis. Il s'agit ici ou bien d'accepter le principe, ou bien de le rejeter. Il s'agit ici d'asseoir une fois pour toutes la paix de l'Europe sur une base solide, juridique, d'exterminer une fois pour toutes l'esprit de conquête et l'humeur belliqueuse, et de mettre fin à la danse des milliards causée par la folie des armements. Ce qu'il faut à l'Europe, c'est une paix véritable, une paix qui laisse à chaque peuple sa liberté, son indépendance, son territoire, et toute sa faculté de se développer, qui garantisse à chacun sa sécurité contre les agressions et libère du coup chaque année des milliards et des milliards afin d'atténuer ou de guérir les maux énormes accumulés par la guerre, de développer le bien-être et la moralité de tous les peuples, d'élever le niveau de la vie, d'améliorer les conditions de travail des prolétaires, — oui, on peut le dire sans exagération, de délivrer de la misère et de la pauvreté notre continent martyrisé.

Non pas : Europe centrale, mais : Europe entière, tel doit être le mot d'ordre ; et l'accès de cette confédération doit être ouvert aux États non européens. De nouvelles couches viendront sans cesse s'ajouter à cet arbre pacifique. De chaos qu'il est, le monde civilisé deviendra organisme. Jamais il n'y eut dans l'histoire des hommes moment plus favorable que celui-ci pour tenter le grand pas qui doit nous rapprocher de l'idéal humain, de cet idéal qu'entrevoient depuis longtemps les hommes les plus sages de

toutes les nations, et qui forme à n'en pas douter le but du développement de la société humaine. Le premier pas dans cette direction doit-il être fait ou non par l'organisation de l'Europe après cette guerre ? Ou bien l'histoire de l'Europe, pareille à la procession dansante d'Echternach, fera-t-elle trois pas en avant, puis deux en arrière ? Le droit se substituera-t-il à la force ? Le délire des armements doit-il continuer ou non ? La rivalité militaire et économique entre peuples européens doit-elle faire place à une entente faite de paix et d'ordre ? Autant de questions que le futur traité de paix aura à résoudre. Dans toutes ces questions, les puissances occidentales et les neutres, qui ont autant à souffrir de la lutte des grands que les belligérants eux-mêmes, sont du côté du progrès ; l'Allemagne et l'Autriche seules — jusqu'à ce jour — du côté de la réaction. A nous pacifistes et socialistes, justement parce que nous sommes Allemands, d'insister sur ce point en toute franchise et sans aucun ménagement.

De même que l'Allemagne et l'Autriche ont été la cause de la guerre de 1914, elles seront la cause des guerres inévitables de l'avenir par les soi-disant buts de guerre qu'elles poursuivent. *Elles ont été et elles seront le trouble-paix de l'Europe.* C'est là la vraie raison, la raison intime qui fait que le monde entier est ligué contre elles, les uns les armes à la main, les autres l'antipathie au cœur. C'est la malédiction qu'elles ont attirée ou qu'elles attireront sur elles à un plus haut degré encore si elles ne finissent pas, pendant qu'il en est encore temps, par faire volte-face, par abandonner les sentiers tortueux de la politique des alliances et de la sécurité basée sur la force, pour s'engager dans la grande et belle route qui, en ligne droite, mène au temple lumineux de la paix européenne, à la source de bénédictions pour les peuples. On aimerait pouvoir parler la langue des anges, remplir les oreilles des puissants du bruit des trompettes, amonceler devant leurs yeux effarés les cadavres et les corps mutilés de millions et de millions d'hommes, faire ruisseler à leurs pieds les océans de larmes versées par les mourants et par les survivants plongés dans la misère et la détresse, afin de faire pénétrer dans leurs cœurs cette grande, cette éternelle vérité : Ce n'est pas dans l'*extension* de votre puissance que gît votre gloire, que gît le bonheur de vos peuples ; non, c'est dans la *limitation* de votre puissance, dans le triomphe du droit sur la force, dans l'impératif catégorique qui restreint la liberté personnelle autant qu'il le faut pour laisser subsister

au même titre celle de tous les autres — là seulement gît votre bonheur et celui de vos peuples. Ainsi seulement vous pouvez conjurer les affres de nouvelles guerres, ainsi seulement vous pouvez expier les crimes épouvantables que vous avez commis, en invoquant, sans crainte du blasphème, le nom du Dieu tout bon et celui de votre Sauveur, qui a prêché l'amour du prochain.....

* * *

Utopie — oui ! C'est par malheur *vraiment* une utopie. Et parce que tout espoir est vain d'obtenir que la Prusse-Allemagne renonce à son rêve de puissance égoïste, pour diriger ses pensées sur la sécurité de l'Europe dans l'avenir, — parce que le militarisme prussien s'opposera après comme avant — et plus encore qu'auparavant si la guerre tourne à son avantage — à toute limitation apportée à son pouvoir, à tout obstacle menaçant son rêve de domination guerrière, parce que, aujourd'hui déjà, en Allemagne les mêmes classes de la population qui depuis des années ont poussé à la guerre et l'ont finalement imposée au peuple déclarent ouvertement que cette guerre n'est pas la dernière, mais peut-être le commencement d'une série de guerres — à cause de cela, uniquement à cause de cela, les adversaires de l'Allemagne tiennent bon et cherchent, en prolongeant la lutte, à obtenir ce que leur force n'a pas suffi à leur donner jusqu'à maintenant. *L'avenir de l'Europe est en jeu* — voilà la pensée directrice des gouvernements et des peuples en Angleterre et en France : une paix comme là veut l'Allemagne signifie éternisation du danger de guerre. La paix que nous voulons, c'est une paix durable.

Quiconque souhaite et veut pour l'humanité un développement supérieur doit, à quelque nation qu'il appartienne, se placer sur le terrain des buts de paix de l'Entente. Là, pas d'hésitations, pas de compromis. Un pacifiste qui dirait — et il y en a malheureusement de tels en Allemagne et ailleurs : — Eh bien ! créons tout d'abord de nouvelles et grandes fédérations d'États, une union sera ensuite possible entre elles et aboutira finalement à une Europe organisée, — un pacifiste qui raisonnerait ainsi aurait perdu le droit de s'appeler pacifiste. Si le système des groupements était un progrès conduisant à notre but, ce but aurait pu être atteint déjà *avant* la guerre. Il y avait déjà alors des alliances et des groupements d'États ; et leur fusion en un seul bloc était

infiniment plus facile avant la guerre qu'elle ne le serait après. Non, le remaniement des groupes d'Etats ne ferait qu'éterniser le règne de la force en vigueur jusqu'ici, et comme il serait né sur le sol de la guerre, il représenterait une aggravation des choses. Il n'y a pas d'étape intermédiaire possible pour nous rapprocher du but. Le pas décisif doit être fait *immédiatement*, sans quoi il sera différé pendant des générations, et devra être acquis au prix de nouveaux fleuves de sang, du gaspillage de nouveaux milliards. *Il n'y a pas d'étape intermédiaire entre l'anarchie actuelle des alliances séparées, et l'organisation internationale de l'Europe.* Des étapes de ce genre pouvaient paraître justifiées dans une période antérieure, où les grands Etats nationaux étaient en formation, et où les alliances et ententes représentaient le maximum d'organisation réalisable au sein de l'anarchie. Maintenant nous les avons, les grands Etats nationaux, et dès lors il ne reste qu'un seul pas à faire dans la voie du progrès, à savoir le passage de l'Etat national à l'organisation internationale, les droits respectifs de chaque Etat restant naturellement intacts. Un groupement différent introduirait sans doute un élément nouveau, mais ne vaudrait pas mieux : plutôt vaudrait-il moins. Programme de la paix européenne comme le veut l'Entente, ou formation de groupes comme le veulent les Empires centraux. Il n'y a que ces deux alternatives. *Qui veut la paix de l'Europe ne peut se prononcer que pour le but de l'Entente*¹.

* * *

*L'action de Grey, le 31 juillet,
en faveur de la paix.*

C'est la proposition de paix de Grey, du 30 juillet 1914, qui m'a amené à faire cette digression sur les buts de la paix, sujet auquel je consacre plus loin un chapitre spécial. J'ai exposé que cette proposition suffisait à elle seule à culbuter la thèse de Helfferich, qui veut que l'Angleterre ait promis à la France l'appui de ses armes le 29 juillet et ait cherché à déchaîner la guerre. J'en

¹ Je répète que ce chapitre a été écrit *longtemps* avant les récentes vellétés pacifistes du chancelier allemand. La valeur de mon exposé ne saurait nullement être infirmée par le fait que M. de Bethmann enfin — après vingt-sept mois de guerre — paraît se rallier à l'opinion qu'il a combattue sa vie durant et que désavouait la façon dont il disait, jusque-là, comprendre les buts de la guerre. J'aurai l'occasion, dans mon chapitre « Bethmann le Pacifiste », d'exprimer mon avis sur la valeur qu'il faut attribuer à la profession de foi de ce « pacifiste ».

reviens maintenant à ma démonstration, à savoir que tous les actes de Grey — avant et après le 29 juillet — démentent l'affirmation de Helfferich.

Qu'a fait Grey le 31 juillet dans l'intérêt de la paix ou, — pour parler comme le ferait peut-être M. Helfferich — pour établir son alibi à l'encontre de l'accusation d'avoir poussé à la guerre ? Car m'est avis que c'est la seule explication que puisse donner M. Helfferich de tout ce que je lui reproche ici ; il devra dire avec Chamberlain — si tant est qu'il veuille s'expliquer : — Rien dans tout cela que mystification, rien que mensonge et que tromperie pour jeter au monde de la poudre aux yeux ; car le 29 juillet déjà, à ce qu'il prétend, les dés étaient jetés en faveur de la guerre. C'est la seule issue qui reste à M. Helfferich pour sortir de cette impasse. Mais aucun de ceux qui lisent les documents ne le croira, et la vérité finira par pénétrer aussi en Allemagne. Ce serait à désirer et à espérer, avant tout, dans l'intérêt de l'Allemagne elle-même.

Le Livre bleu ne renferme pas moins de seize numéros relatifs à la journée du 31 juillet, entre autres sept dépêches de Goschen à Grey ou inversement, trois correspondances entre Grey et Buchanan, six entre Grey et Bertie. Cette seule journée de travail de Grey embrasse ainsi plus de la moitié des pièces qui ont été publiées dans le Livre blanc allemand tout entier avec ses vingt-six annexes, et pour toute la période critique. Analyser en détail le contenu du Livre bleu relativement au 31 juillet nous mènerait trop loin. Celui qui veut se faire une idée des efforts gigantesques accomplis par la diplomatie anglaise pour le maintien de la paix, n'a qu'à lire les rapports de cette seule journée — de celle-là même où par ses brutaux ultimatums à la Russie et à la France, l'Allemagne a tranché d'un coup les fils ténus du réseau qu'avait tendu la diplomatie pacifique de Grey, et rendu la guerre inévitable. Des événements diplomatiques du 31 juillet, je ne relèverai que quelques points destinés à démontrer une fois de plus l'inanité de l'affirmation de Helfferich que le 29 juillet déjà la conspiration en vue de faire éclater la guerre était ourdie en tous ses détails.

Livre bleu, n° 110. Grey à Buchanan : Grey apprend (with great satisfaction) que les pourparlers ont repris entre l'Autriche et la Russie ; il charge Buchanan d'exprimer sa satisfaction à M. Sazonow et de lui dire en même temps combien il espère que lui, Sazonow, favorisera ces pourparlers. Il défend la mobilisation

autrichienne de huit corps d'armée, qu'il ne juge pas exagérée contre quatre cent mille soldats serbes (le 4 août seulement, par son habile discours au Reichstag, M. de Bethmann nous a appris que l'Autriche avait mobilisé en outre deux corps d'armée contre la Russie). Il a déjà répondu à l'ambassadeur d'Allemagne qu'il ne lui est pas possible d'exercer une pression sur la Russie et de demander à celle-ci de suspendre ses préparatifs militaires, tant que l'Autriche n'a pas mis un terme à l'avance de ses troupes en Serbie. A noter à ce propos que, la veille, M. de Jagow avait repoussé sans motifs la première formule d'entente de Sazonow, qui mettait fin aux préparatifs militaires russes.

Livre bleu, n° III. Grey à Goschen. Il espère que les conversations reprises entre l'Autriche et la Russie mèneront à un résultat satisfaisant. Au cas contraire, il demande que Berlin veuille sonder Vienne — et lui, Grey, sondera de son côté Pétersbourg — pour savoir si les quatre puissances non intéressées ne pourraient pas procurer à l'Autriche *pleine* satisfaction de ses exigences envers la Serbie (full satisfaction of her demands on Servia) — sans préjudice de la souveraineté et de l'intégrité serbes, naturellement. Toutes les nations devraient suspendre leurs opérations ou préparatifs militaires. Mais Grey va encore plus loin dans son rapport, et donne une autre mission encore à Goschen : celui-ci doit prier le chancelier ou le secrétaire d'État de *faire n'importe quelle proposition acceptable* (any reasonable proposal) qui témoignerait des dispositions pacifiques de l'Allemagne et de l'Autriche ; il l'appuierait à Pétersbourg et à Paris et, *en cas de refus, se désintéresserait des conséquences ultérieures*. Ainsi, deux propositions de paix dans la même note de Grey : l'une, répétition de la médiation des quatre puissances, mais amplifiée dans ce sens que l'Autriche recevrait pleine satisfaction ; l'autre, invitation à l'Allemagne de faire n'importe quelle proposition propre à assurer la paix, que l'Angleterre s'engage à appuyer sans autre.

Y a-t-il là, de la part de Grey, des efforts en faveur de la paix, oui ou non ? Je le demande à M. Helfferich. Si sa réponse, comme elle doit nécessairement l'être, est *oui*, je demande encore : Comment accorder ces efforts du 31 juillet avec l'assertion de Helfferich que, le 29 juillet déjà, « les dés étaient jetés en faveur de la guerre » ? Mais, en même temps, j'insiste sur ce point relevé maintes fois déjà dans mon livre, que *toutes les propositions de conciliation de Grey ne furent, de la part de l'Allemagne et de l'Autriche, jugées*

dignes d'aucune réponse. La proposition d'une conférence comme celle de négociations directes entre Vienne et Pétersbourg (jusqu'à reprise ultérieure) ont été repoussées en partie par l'Allemagne, en partie par l'Autriche, en partie par toutes deux ; mais aux formules d'entente de Grey, tant celle du 29 juillet que celle du 31, il n'a pas été répondu, et les propositions de paix que désirait Grey (*Livre bleu, n° III*) n'ont jamais été faites. Quand Grey expédia à Goschen sa dépêche du 31 juillet, on était déjà résolu à la guerre à Berlin, tandis qu'à Londres par contre on espérait encore la paix, et l'on y comptait. Le numéro III lui-même est une preuve que la conspiration du 29 juillet dont parle Helfferich, est une invention qui vient à l'encontre de tous les faits prouvés.

Dans le *Livre bleu, n° II2*, Goschen fait part à Grey d'un entretien qu'il a eu avec le Chancelier de l'Empire, et dans lequel il a été question de la mobilisation générale russe et de la proclamation imminente de l'état de guerre en Allemagne. M. de Bethmann voyait la situation sous un jour très pessimiste. Alors Goschen lui demanda avec instance de faire pression à Vienne dans l'intérêt de la paix générale, à quoi Bethmann se contenta de donner de nouveau une *réponse dilatoire* : il avait demandé « last night » (ainsi probablement le jeudi 30 juillet au soir) à Vienne une réponse à la dernière proposition anglaise, mais on lui avait seulement répondu que le comte Berchtold exposerait la chose à l'empereur ce matin (donc dans la matinée du 31). Cette dépêche, elle aussi, nous montre l'ardent désir du diplomate anglais d'arriver, au dernier moment encore, à une solution pacifique, et de l'autre côté l'accueil évasif réservé à ces efforts par le chancelier de l'Empire¹.

Dans sa dépêche à Berlin et à Paris (n° II4) rédigée en termes identiques, au sujet du *respect de la neutralité de la Belgique*, Grey exprime encore la confiance que la situation n'est pas désespérée (that situation is not irretrievable).

* * *

Les deux notes de Grey à Bertie, nos II6 et II9, que j'ai déjà examinées en détail dans mon livre, p. 186, sont extraordinaires-

¹ Je reprendrai plus loin en détail la question des instructions données à Tschirschky, qui ont été rendues publiques par le chancelier en août 1915 et novembre 1916, la première une année, et la deuxième deux ans et quart après le commencement de la guerre.

ment importantes et constituent une réfutation directe de l'échafaudage accusateur de Helfferich. Ces deux dépêches sont naturellement des plus gênantes pour lui, car elles déclarent avec une clarté sur laquelle on ne peut se méprendre et répètent plusieurs fois que l'Angleterre ne pouvait absolument pas s'engager à intervenir dans une guerre. Il est intéressant de voir comment Helfferich en use avec ces pièces incommodes. Pour le n° 116, il choisit la méthode qui a fait ses preuves ; autrement dit, il la passe simplement sous silence. Raison de plus pour moi de mettre en relief le contenu de ce numéro. Bertie avait fait rapport sur son entretien, mentionné plus haut, avec Poincaré, et sur la manière dont celui-ci le pressait pour obtenir une déclaration de solidarité en faveur de la paix (n° 99). En dépit de l'intervention personnelle du premier magistrat de la République, Grey s'y refusa aussi résolument que par le passé : il expliqua à nouveau la différence entre le conflit pendant et la question du Maroc. La France était alors directement intéressée, tandis qu'aujourd'hui elle était entraînée dans un conflit étranger. (Nobody here feels that in this dispute, so far as it has yet gone, British treaties or obligations are involded. Feeling is quite different from what it was during the Marocco question. That crisis involved a dispute directly involving France, whereas in this case France is being drawn into a dispute which is not hers..... We cannot undertake a definite pledge to intervene in a war.)

Grey ajouta avoir, de son côté, donné la même réponse à l'ambassadeur français qui pressait le gouvernement anglais de peser encore une fois sa décision. En cas de nouvelles complications, le gouvernement examinerait naturellement de nouveau la situation. On comprend pourquoi M. Helfferich omet de mentionner ce n° 116. Ce numéro, à lui tout seul, sans parler de cent autres preuves, suffit à renverser son échafaudage, dont la hardiesse seule égale la fragilité.

Le n° 119 du Livre bleu répète exactement les déclarations de Grey renfermées dans le n° 116, mais l'importance en est encore accrue du fait que les déclarations qu'il renferme pouvaient s'appuyer sur les décisions formelles d'un Conseil de Cabinet tenu le jour même. Le Cabinet avait décidé que le gouvernement ne pouvait faire pour le moment aucune déclaration qui l'engageât (that we could not give any pledge at the present time). Ni accords ni obligations n'existaient pour l'Angleterre ; de nouvelles compli-

cations pourraient, il est vrai, modifier la situation : la protection de la neutralité belge pourrait être pour l'Angleterre un facteur important de l'attitude à observer. *Cambon ayant demandé derechef si, en cas d'une attaque allemande, l'Angleterre viendrait au secours de la France, Grey répéta que l'Angleterre ne pouvait prendre aucun engagement* (we could not take any engagement). Cambon devint plus pressant ; il rappela le refus opposé par l'Allemagne à tous les projets de paix ainsi que les expériences de 1870, etc., et demanda si Grey ne pourrait pas soumettre de nouveau la question au Cabinet. Mais Grey resta ferme, et l'entretien finit par sa déclaration que la seule réponse à attendre de lui était que l'Angleterre ne pouvait prendre aucun engagement déterminé (the only answer I could give was that we could not undertake any definite engagement).

Comment M. Helfferich se tire-t-il d'affaire avec ce document qui le pulvérise ? Au fond pas du tout. Il essaye de le dépouiller de sa signification décisive en passant, comme chat sur braise, sur le refus catégorique du 31 juillet, et quant à la remarque bien naturelle de Grey que de nouveaux faits, particulièrement la question de la Belgique, pourraient aussi amener de nouvelles résolutions, il y voit une adjonction suspecte et « pleine de promesses » destinée à tranquilliser M. Cambon pour l'avenir. Comme si Grey avait pu prévoir, le 31 juillet déjà, la tournure que prendrait la question belge jusqu'au 4 août ! Le 31 juillet, c'est-à-dire le jour où, et pas avant, la même question concernant la Belgique fut posée en termes identiques à Berlin et à Paris. Malgré toutes ses tentatives pour l'affaiblir, Helfferich ne réussit naturellement pas à enlever au n° 119 son importance décisive. Au contraire, il est très intéressant de voir comment, sans le vouloir et sous la pression de la vérité, il est contraint de mettre ce document dans son vrai jour. Il s'en réfère au n° 110 du Livre jaune pour prouver « combien peu Paul Cambon était satisfait de cette réponse (de Grey) ». Assurément, M. Cambon était on ne peut plus mécontent de la réponse négative de Grey, dont la fermeté ne laissait rien à désirer, comme le constate le rapport français lui-même. Pour nous, qui savons qu'en fait la France n'avait pu jusqu'à ce moment, et même passé ce terme, obtenir aucune assurance quelconque relativement à la solidarité diplomatique ou au concours militaire de l'Angleterre, pour nous le mécontentement de Cambon est un sentiment bien naturel ; même l'intervention personnelle du

président Poincaré n'avait pu plier l'inflexibilité britannique. Mais pour M. Helfferich, d'après qui l'Angleterre avait déjà promis le 29 juillet l'appui de ses armes et jeté les dés de la guerre, pour M. Helfferich, l'accès de mauvaise humeur de M. Cambon, le 31 juillet, doit être tout à fait incompréhensible : Cambon avait déjà en poche — soi-disant — depuis deux jours la promesse anglaise ; il devait donc *savoir* que le refus du 31 juillet n'était qu'une feinte, une mystification, un préparatif de la preuve de l'alibi anglais en prévision du procès qui se déroulera devant le tribunal de l'histoire.

M. le secrétaire d'État se prend donc à son propre piège. La page 32 et la page 38 de sa publication se trouvent en une contradiction irréductible. Si la page 38 est conforme à la vérité, la page 32 doit être le contraire de la vérité. M. Helfferich a bien lui-même le sentiment qu'il est enfermé dans la trappe, et en cette extrémité s'ingénie à découvrir une échappatoire. A l'issue de la séance de cabinet, Sir A. Nicolson avait fait à M. Cambon la communication — sensationnelle, suivant M. Helfferich, — qu'il y aurait une nouvelle séance du conseil des ministres le lendemain, et que Grey ne manquerait pas de rouvrir la discussion. Cette nouvelle, propre en effet à ébranler le monde, fournit à M. Helfferich l'occasion de la remarque suivante : « Il est à peine besoin, ici, de lire entre les lignes. » Ainsi donc, parce que le lendemain, 1^{er} août, les ministres doivent de nouveau se réunir en conseil et que, chose bien naturelle à la veille de la guerre européenne, ils vont discuter à nouveau la question de l'attitude qui s'impose à l'Angleterre en face d'une situation qui change à chaque heure, — à cause de cela M. Helfferich lit des choses hautement suspectes entre les lignes des déclarations pourtant bien claires et sans équivoque, faites par Grey le 31 juillet, et il cherche — bien en vain, assurément, — à leur enlever leur signification décisive. Qu'une cause doit être mauvaise quand, pour la défendre, on recourt à de si pitoyables moyens ! Mais en combien petite estime un écrivain doit-il tenir ses lecteurs — et dans le cas présent en tout premier lieu ses propres compatriotes — s'il croit pouvoir escamoter avec de pareilles niaiseries des faits qui sont du domaine de l'histoire universelle ! Non, M. le secrétaire d'État, il n'y a là rien à lire entre les lignes, tout est exprimé en termes nets et catégoriques par tous les diplomates anglais et, comme nous allons le voir, aussi par le roi Georges. L'Angleterre déclare positivement : *Nous*

refusons toute déclaration de solidarité diplomatique ou militaire jusqu'à nouvel avis, jusqu'à ce que, éventuellement, des faits nouveaux nous commandent un changement d'attitude pour la sauvegarde de nos intérêts britanniques. Mais si cette assertion est incontestable, et confirmée par M. Helfferich lui-même par sa mention (p. 38) du mécontentement de Cambon, cela prouve que :

L'imputation de Helfferich (dans sa lettre à la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*), d'après laquelle « les ouvertures faites par Sir Edward Grey à l'ambassadeur français dans la matinée du 29 juillet mettaient à couvert les deux puissances de l'Entente, ce qui enhardit la Russie, le 31 juillet, à lancer la torche incendiaire dans la poudrière de l'Europe », cette imputation est un mensonge.

Cette imputation est contredite aussi par les événements postérieurs au 31 juillet.

Dans le *Livre bleu*, n° 117, Bertie fait rapport au sujet de l'ultimatum allemand à la France, qui fut, comme on sait, remis le 31 juillet à 7 heures du soir par le baron de Schön au chef de cabinet, Viviani. Bertie transmet à Grey la question de Viviani : *Quelle sera l'attitude de l'Angleterre dans ces circonstances ?* (what in these circumstances will be the attitude of England ?) Quel était le but de cette question, si l'attitude de l'Angleterre était déjà fixée depuis le 29 juillet ? On demande une réponse, M. le secrétaire d'État !

Dans le n° 118, Bunsen énumère les efforts qu'il a faits de concert avec l'ambassadeur russe en vue de la paix. Il attire l'attention du sous-secrétaire d'État autrichien, comte Forgach, sur les heureux résultats qu'on avait obtenus à la conférence à Londres, mais, quelque peine qu'il prenne, il n'obtient de celui-ci aucune suggestion sur un compromis de ce genre dans le conflit actuel.

Le n° 120 (rapport de Buchanan à Grey) traite de la fusion proposée de la formule de Grey avec celle de Sazonow, et expose le résultat des efforts tentés à cet effet, résultat qui trouve son expression dans la deuxième formule Sazonow. Je reviendrai ailleurs sur ce point. Dans cet entretien entre Buchanan et Sazonow, il fut question des télégrammes échangés entre le tsar et l'empereur Guillaume et de la proposition, que l'on se souvient avoir été faite

par Sazonow, de continuer, dans l'atmosphère plus favorable de Londres, les conversations que le gouvernement de Vienne avait reprises entre temps. La fin de la dépêche de Buchanan a de l'importance pour notre enquête. En voici le texte :

« Son Excellence termina en exprimant sa profonde reconnaissance au Gouvernement de Sa Majesté britannique, qui avait tant fait pour sauver la situation. *Il déclara que ce serait dans une large mesure grâce à nous si l'on parvenait à éviter la guerre...* »

Comment s'accordent ces efforts renouvelés de Grey et de Sazonow pour trouver sans cesse de nouvelles formules d'entente, en tenant compte toujours du point de vue autrichien, avec l'affirmation de Helfferich que le 29 juillet déjà les dés avaient été jetés en faveur de la guerre ? Comment s'accordent les remerciements adressés par Sazonow pour l'activité de l'Angleterre en faveur de la paix, et sur l'heureux résultat de laquelle la reprise des pourparlers austro-russes, le 31 juillet, jetait un nouveau rayon d'espérance — comment, dis-je, s'accordent ces remerciements de la Russie pour la *paix* avec l'affirmation que la Russie n'avait, dès le commencement, recherché que la *guerre* ? Au lieu de remercier, le 31 juillet, le gouvernement anglais de ses efforts en faveur de la paix, Sazonow aurait bien plutôt dû lui faire parvenir un vote de remerciement pour l'appui militaire promis (le 29 juillet), si la théorie de la conspiration imaginée par Helfferich était vraie.

Dans un entretien qui dure une heure (Livre bleu, n° 121), Goschen presse M. de Jagow de la façon la plus sérieuse d'accepter les propositions de Grey, qui représentaient vraiment l'extrême limite des concessions diplomatiques, et de conjurer la terrible catastrophe qui menaçait l'Europe. M. de Jagow ne put s'empêcher de reconnaître l'activité infatigable déployée par Grey pour la *paix* (*appreciated your continued efforts to maintain peace*), mais se retrancha derrière la question de la mobilisation qui, tant qu'elle n'était pas réglée, rendait superflu tout nouvel échange de vues. Comment concilier, demanderai-je ici encore, ces efforts vraiment désespérés tentés par la diplomatie anglaise et que reconnaît le secrétaire d'Etat allemand lui-même, avec le complot Helfferich du 29 juillet ?

Livre bleu, n° 124. Bertie fait rapport sur une conversation qu'il a eue avec Viviani le 31 juillet, tard dans la soirée, et ajoute : « Il (Viviani) s'est montré extrêmement désireux (*urgently anxious*) de savoir quelle sera, dans ces circonstances, l'attitude de l'Angleterre, et il prie le Gouvernement de Sa Majesté britannique de lui faire connaître, dans le plus bref délai possible, sa réponse à ce sujet, » Je pense, monsieur Helfferich, que cette réponse avait déjà été donnée le 29 juillet au matin. Ici encore une explication serait la bienvenue.

* * *

En voilà assez sur l'attitude observée par le gouvernement anglais à l'égard du désir, entretenu par la France, d'une déclaration de solidarité. Mais le roi d'Angleterre lui-même, qui fut sollicité par une longue dépêche de Poincaré, le 31 juillet, de prendre un engagement aux fins de maintenir la paix, le roi d'Angleterre lui-même se déroba à une déclaration de solidarité et promit uniquement de continuer comme par le passé à tout tenter pour obtenir une solution pacifique du conflit. On peut lire à la page 186 de mon livre le résumé de cet échange de dépêches qui fut publié seulement en février 1915. Ces pièces, à elles seules, témoignent abondamment qu'il n'y avait, le 31 juillet encore, aucune promesse engageant l'Angleterre à une action diplomatique commune, et à plus forte raison à une action militaire. Ces pièces prouvent en outre à l'évidence — ce que confirment du reste tous les documents diplomatiques — que le désir de la Russie et de la France de collaborer avec l'Angleterre se rapportait uniquement au maintien de la *paix* et pas au déclainement d'une guerre. Il me suffira de citer quelques phrases du télégramme de Poincaré :

« La France, résolue à faire jusqu'au bout ce qui dépendra d'elle pour maintenir la *paix*, s'est bornée jusqu'ici aux mesures de précaution les plus indispensables. Mais il ne semble pas que sa prudence et sa modération ralentissent les dispositions de l'Allemagne, loin de là.... De toutes les informations qui nous arrivent, il résulte que l'Allemagne avait la certitude que si le gouvernement anglais n'intervenait pas dans un conflit où la France serait engagée, la guerre serait inévitable, et qu'en revanche, si l'Allemagne avait la certitude que l'Entente cordiale s'af-

firmerait, le cas échéant, jusque sur les champs de bataille, il y aurait les plus grandes chances pour que la paix ne fût pas troublée..... C'est, je crois, du langage et de la conduite du gouvernement anglais que dépendent désormais les dernières possibilités d'une solution pacifique. Nous avons nous-mêmes, dès le début de la crise, recommandé à nos alliés une modération dont ils ne se sont pas départis. D'accord avec le gouvernement royal, et conformément aux dernières suggestions de Sir Edward Grey, nous continuerons à agir dans le même sens. Mais si tous les efforts de conciliation partent du même côté, et si l'Allemagne et l'Autriche peuvent spéculer sur l'abstention de l'Angleterre, les exigences de l'Autriche demeureront inflexibles, et un accord deviendra impossible entre la Russie et elle. *J'ai la conviction profonde qu'à l'heure actuelle, plus l'Angleterre, la France et la Russie donneront une forte impression d'unité dans leur action diplomatique, plus il sera encore permis de compter sur la conservation de la paix..... »*

Voici quelques passages de la réponse télégraphique du roi Georges, le 1^{er} août :

« Je fais personnellement tous mes efforts afin de trouver quelque solution qui permette en tous cas d'ajourner les opérations militaires actives et de laisser aux puissances le temps de discuter entre elles avec calme. J'ai l'intention de poursuivre ces efforts sans relâche tant qu'il restera un espoir de règlement amical. Quant à l'attitude de mon pays, les événements changent si rapidement qu'il est difficile de prévoir ce qui se passera ; mais vous pouvez être assuré que mon gouvernement continuera de discuter franchement et librement avec M. Cambon tous les points de nature à intéresser les deux nations. »

On voit que le roi Georges non plus ne s'écarte pas de la ligne de conduite que s'est tracée son gouvernement. Il fera tout son possible pour conserver la paix, discutera avec la France toutes les mesures y tendant, mais d'un autre côté il refuse de prendre aucun engagement précis quant à l'attitude définitive de l'Angleterre.

*L'action pacifique de Grey
au 1^{er} août encore.*

Le 1^{er} août — jour de l'expédition de cette dépêche royale — le gouvernement français était dans une ignorance complète des décisions du cabinet anglais. La longue dépêche de Viviani à Paul Cambon, de ce jour-là (Livre jaune, n^o 127), qui fut envoyée à Londres *après* la remise de l'ultimatum allemand, mais *avant* la déclaration de guerre à la Russie, récapitule d'une manière tout à fait exacte toute l'histoire du conflit et le rôle que la France et la Russie y ont joué. Viviani parle en détail des actions et des propositions de Sazonow dans l'intérêt du maintien de la paix, rappelle que l'Autriche est entrée en pourparlers positifs avec la Russie, à la dernière heure — malgré la mobilisation qui a déjà eu lieu — et fait ressortir que le danger vient de l'Allemagne, qui, par sa politique d'ultimatum et sa proclamation du « danger de guerre », force la France à mobiliser, elle aussi. Mais, comme *mobilisation ne signifie pas guerre*, la République continuera à faire tous ses efforts pour mener à bonne fin les négociations en vue du maintien de la paix. Viviani termine sa note en se disant persuadé qu'au cas où la guerre éclaterait quand même, l'opinion publique en Angleterre verrait clairement de quel côté vient l'agression et « saisirait les raisons si fortes que nous avons données à Sir Edward Grey pour réclamer une intervention armée de l'Angleterre dans l'intérêt de l'avenir de l'équilibre européen. »

Remarquez bien : elle *saisirait*, donc : elle n'a pas encore saisi ! L'opinion publique de l'Angleterre ne s'était donc nullement prononcée, le 1^{er} août, en faveur d'une intervention armée de la Grande-Bretagne au cas où la guerre devrait éclater par la faute de l'Allemagne. Comme nous le savons aujourd'hui, elle ne se serait pas prononcée dans ce sens si la question de la neutralité de la Belgique n'était pas entrée en ligne de compte comme motif déterminant. Le vif plaidoyer de Viviani en faveur de l'intervention anglaise dans sa note du 1^{er} août réfute d'une manière péremptoire — à côté de beaucoup d'autres faits — l'affirmation de Helfferich que cette intervention avait été promise le 29 juillet déjà.

Tels sont les faits, historiques, indéniables, et prouvés également par tous les documents, auxquels M. Helfferich ose opposer l'affirmation que, le 29 juillet déjà, les dés avaient été jetés en

faveur de la guerre par l'Angleterre, la France et la Russie. Je n'envie pas à M. Helfferich le mérite de cette invention.

* * *

Comme on le sait, la *déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie* a été remise le 1^{er} août à Sazonow par le comte Pourtalès. En passant, je fais remarquer ici que dans mon livre j'ai indiqué 5 heures de l'après-midi (heure de l'Europe centrale) comme le moment de cette remise, conformément à l'annexe 26 du Livre blanc allemand. Le Livre russe et le Livre français concordent pour fixer à 7 h. 10 l'heure de cette remise. Je ne puis établir avec certitude laquelle de ces deux indications est la vraie, s'il s'agit seulement d'une divergence dans le calcul du temps ou d'heures réellement différentes. Pour moi, ce qui m'importait en discutant le moment de l'ouverture des hostilités (voir p. 154 de mon livre), c'était de montrer précisément la curieuse contradiction contenue dans le Livre blanc, qui, d'une part, fixe la déclaration de guerre à 5 heures de l'après-midi, et, d'autre part, parlant des premiers mouvements de troupes russes — où il voit l'ouverture des hostilités par la Russie, — dit que ces mouvements ont eu lieu « l'après-midi du 1^{er} août déjà », ce qui permet de les placer *après* 5 heures. Je n'avais pas de motifs pour affaiblir le suggestif rapprochement de ces deux points du Livre blanc en reportant de mon côté à une heure plus tardive l'instant de la déclaration de guerre indiqué par M. de Bethmann lui-même. Pour autant que je le sais, le gouvernement de Berlin n'a pas non plus, jusqu'à maintenant, rectifié son indication et maintient par conséquent le reproche fait par lui à la Russie d'avoir fait franchir à ses troupes la frontière allemande *après* la déclaration de guerre !!

* * *

Qu'a fait la diplomatie anglaise, le jour même de la déclaration de guerre, pour le maintien de la paix ?

Ici nous avons d'abord affaire au fameux n° 123 du Livre bleu dans lequel Lichnowsky, à ce qu'on prétend, comble tous les désirs de l'Angleterre, sans exception, mais où le belliqueux Grey, prétend-on encore, a repoussé les offres allemandes et est resté dans la voie de la guerre. Ce n° 123 est devenu — surtout en Angleterre

de la part des adversaires de Grey — un sujet d'étude, et a aussi été éclairé d'une manière intéressante par de nouvelles publications officielles allemandes. Je lui consacrerai plus tard un chapitre spécial, mais comme ici je ne me préoccupe que de renverser tout l'échafaudage sur le 29 juillet de Helfferich, je me contenterai de faire voir que le n° 123 prouve absolument, lui aussi, *la volonté de paix de Grey*. Grey avait reçu la réponse évasive de l'Allemagne au sujet de la neutralité belge, et disait : si, maintenant encore, l'Allemagne pouvait consentir à donner la même assurance que la France, cela contribuerait sensiblement à affaiblir les craintes et la tension de l'Angleterre. Mais, — disait-il encore, — il devait renoncer définitivement à donner une promesse de neutralité quelconque, et l'Angleterre devait garder les mains libres. Donc ici aussi, le 1^{er} août encore, politique des mains libres, de la liberté d'action dans un sens comme dans l'autre !

Au n° 131 du Livre bleu, Grey exprime encore, dans une dépêche à Goschen, l'espoir de maintenir la paix, pourvu qu'on puisse gagner un peu de temps avant que l'une quelconque des grandes puissances commence la guerre (if only a little respite in time can be gained before any Great Power begins war). De Pétersbourg l'avis était arrivé à Londres que l'Autriche était maintenant prête non seulement à discuter avec la Russie, mais à accepter une base de médiation (to accept a basis of mediation). On peut supposer qu'il est fait allusion ici aux instructions du 30 et du 31 juillet contenues dans le Livre rouge autrichien, et envoyées par Berchtold à Pétersbourg et à Londres. Aussi longtemps que l'Autriche et la Russie sont disposées à entrer en conversation, la situation n'est pas sans espoir, et lui, Grey, espère que le gouvernement allemand fera son profit de la communication russe ci-dessus pour éviter une tension ultérieure. Le gouvernement anglais en tous cas s'abstient soigneusement de tout acte capable de précipiter les choses (His Majesty's Government are carefully abstaining from any act which may precipitate matters).

Pourquoi, à la dernière heure, tous ces efforts et ces assurances de la part de Grey si, le 29 juillet déjà, les dés de la guerre avaient été jetés ? !

Le n° 133 du Livre bleu contient les toutes dernières propositions d'entente de Sazonow, sur lesquelles je reviendrai plus tard en examinant les efforts russes en faveur de la paix.

Livre bleu n° 134. Poincaré expose à l'ambassadeur anglais

Bertie la nécessité de l'imminente mobilisation française en réponse aux mesures militaires prises le jour avant par l'Allemagne (« danger de guerre », ce qui signifie en fait mobilisation), se plaint de violations de frontières de l'Allemagne, relève d'autre part les efforts constants de la Russie pour conserver la paix, et assure encore une fois que le gouvernement français est sincèrement pacifique et ne doute même pas, *maintenant encore*, de la *possibilité de voir la guerre évitée*. — Malgré tout cela, M. Helfferich soutient que le matin du 29 juillet déjà « la balle s'était mise en mouvement à Londres ».

Livre bleu n° 135. Grey à Buchanan : Le ministre s'en réfère de nouveau aux dispositions de l'Autriche en faveur de la médiation (il s'agit évidemment du contenu du n° 51 du Livre rouge). La conséquence de l'acceptation de l'Autriche serait — selon la déclaration du comte Berchtold — *que l'action militaire de l'Autriche contre la Serbie continuerait pour le moment* (would continue for the present), que le gouvernement britannique exercerait une pression à Pétersbourg pour faire suspendre la mobilisation contre l'Autriche et, d'autre part, que l'Autriche suspendrait naturellement ses contre-mesures militaires en Galicie. Grey charge Buchanan de communiquer à M. Sazonow qu'il serait sans doute encore possible de conserver la paix si la Russie, — en considération du fait que l'Autriche accepte la médiation — pouvait elle-même arrêter sa mobilisation. Avec cette note de Grey à Buchanan, qu'on compare maintenant la note de Berchtold (Livre rouge n° 51) qui amène Grey à faire ces derniers et désespérés efforts en faveur de la paix. J'ai déjà traité à fond dans mon livre (p. 250) cette note de Berchtold. C'est la *première déclaration de Berchtold*, qui se rallie enfin — en termes généraux tout au moins — à l'idée d'une conférence, conférence dont le projet était dans l'air dès le 24 juillet, mais qui fut jusqu'alors brutalement repoussée par l'Allemagne et l'Autriche. Mais l'empressement de Vienne est subordonné à tant de clauses et de réserves que je me suis cru autorisé à voir dans la déclaration de Berchtold « un refus sous la forme d'une acceptation ». Le comte Berchtold est « disposé à accueillir » la proposition de conciliation de Grey. Le 31 juillet, jour de la mobilisation générale autrichienne et russe, jour où l'Allemagne proclame le danger de guerre et envoie ses ultimatums à la Russie et à la France, le cabinet de Vienne veut enfin *discuter* le projet de médiation, mais non, par consé-

quent, l'admettre. Il veut continuer en attendant son « action militaire contre la Serbie », il exige l'« arrêt de la mobilisation russe », en échange de quoi il rapportera les mesures militaires prises en Galicie. Le point capital est que l'Autriche — sans s'inquiéter de la médiation éventuelle des puissances — *veut continuer sa guerre contre la Serbie*. Toutes ces clauses, ces réserves, ces impossibilités n'effrayent pourtant pas Grey et ne l'empêchent pas de tenter, à ce moment encore, une conciliation entre Vienne et Pétersbourg. Et voilà ce que faisait ce même homme qui, dans l'après-midi du 29 juillet déjà, s'était livré, corps et âme, aux partisans de l'Entente !

Livre bleu, n° 137. Grey reçoit deux fois dans le même jour — le 1^{er} août — l'ambassadeur autrichien, comte Mensdorff, qui lui communique le contenu de la dépêche de Berchtold au comte Szpárây (Livre rouge, n° 50) et en particulier la reprise des pourparlers entre Sazonow et Szápáry à Pétersbourg, et lui confirme à nouveau que l'Autriche ne veut ni porter atteinte aux droits de souveraineté de la Serbie, ni violer son territoire, mais ce que l'Autriche veut *positivement* n'est pas, même dans ce dernier moment, dévoilé au secrétaire d'Etat anglais. Et le monde, chacun le sait, l'ignore encore aujourd'hui.

Livre bleu, n° 138. Long entretien entre Goschen et Jagow. Exposé de ce non-sens : l'Allemagne, bien que non directement intéressée au conflit entre l'Autriche et la Russie, pousse à la guerre par sa politique d'ultimatums, tandis que les deux principaux intéressés sont pourtant disposés à entrer en discussion sur le conflit. Réponse de Jagow : que l'Allemagne ne peut attendre (she had the speed and Russia had the numbers) et que si la Russie ne satisfaisait pas aux exigences de l'ultimatum, la guerre serait inévitable.

Livre bleu, n° 139. Rapport de Buchanan à Grey sur différents entretiens du tsar avec l'ambassadeur allemand, et de Sazonow avec les ambassadeurs autrichien, français et anglais. Résumé de Sazonow sur le développement de la crise par la faute de l'Allemagne et de l'Autriche, qui se sont dérobées à toutes les propositions de paix ou y ont répondu négativement. Affirmation de Sazonow que sa seconde formule de conciliation (représentant, comme on sait, un amalgame de la formule de Grey avec la première formule de Sazonow) avait été communiquée au gouvernement de Vienne. *Lui, Sazonow, se tenait alors encore pour lié par*

cette formule aussi longtemps que les troupes allemandes n'auraient pas franchi la frontière. En aucun cas la Russie ne commencerait les hostilités. A cette occasion Sazonow fit (dernier alinéa du n° 139) une proposition de plus pour le maintien de la paix, proposition que je n'ai pas encore mentionnée dans mon livre : la guerre, pensait-il, pouvait encore être évitée si la France et l'Allemagne retenaient leurs armées mobilisées chacune en deçà de sa frontière, ce à quoi la Russie serait aussi disposée, tandis qu'on tenterait un dernier moyen de résoudre la crise.

Cette toute dernière tentative de conciliation de Sazonow s'accorde avec les derniers efforts de Grey, sur lesquels je reviendrai lorsque j'examinerai spécialement le n° 123. Pour le moment, il me suffit d'établir que, tant l'un que l'autre, et encore le jour même de la déclaration de guerre par l'Allemagne, Grey et Sazonow firent des efforts désespérés dans l'intérêt de la paix. Mais M. Helfferich prétend, lui, que le 29 juillet au matin déjà, les dés étaient jetés en faveur de la guerre, et il le sait évidemment mieux que moi.

Livre bleu, n° 141. Rapport de Bunsen sur la situation désespérée faite à la Russie par l'ultimatum allemand. Déclaration de l'ambassadeur russe à Vienne que la Russie n'a pas l'intention d'attaquer l'Autriche. Allusions aux incitations à la guerre dont se rend coupable l'ambassadeur allemand à Vienne. L'ambassadeur de France a l'intention d'exposer au comte Berchtold, encore une fois aujourd'hui, et très sérieusement, le grand danger de la situation et de lui demander si, à Vienne, on prendrait encore en considération des propositions médiatrices d'où qu'elles vinssent. On est très anxieux de savoir ce que l'Angleterre fera (there is great anxiety to know what England will do), etc. Ainsi donc, à Vienne non plus, on ne savait rien encore, le 1^{er} août, des décisions de l'Angleterre. Mais M. Helfferich, lui, sait que ces décisions ont été prises trois jours auparavant en faveur de la guerre.

* * *

Et maintenant je suis à peu près au bout de mon exposé des efforts pacifiques de l'Angleterre. Entrer dans plus de détails serait superflu. Qui veut voir a assez vu. D'ailleurs M. Helfferich n'est pas du tout aussi aveugle qu'il veut le faire croire. A certains endroits, il doit pourtant, en présence de documents pro-

bants, se résigner à reconnaître que l'Angleterre a résisté quand on lui demandait de se solidariser avec la France et la Russie. Mais il lui suffit de faire durer cette résistance jusqu'au matin du 29 juillet, à partir de quoi il affirme un revirement du côté de l'Entente :

D'abord sir Edward Grey opposa une certaine résistance à la pression exercée par la Russie et la France en vue d'une déclaration de solidarité immédiate. Il approuva pleinement les explications données le 24 juillet par Buchanan à Sazonow.... (Helfferich p. 27).

Helfferich se trahit encore en un autre passage de la même page (27) en avouant que la Russie et la France ne désiraient la solidarité de l'Angleterre que pour écarter le danger de guerre :

Les diplomaties russe et française cherchaient à influencer sir Edward Grey en soutenant que le danger résidait dans le fait que le gouvernement allemand considérait la neutralité anglaise comme certaine : *sitôt que l'Angleterre se mettrait résolument du côté de la Russie et de la France, l'Allemagne exercerait une pression sur l'Autriche-Hongrie et le danger de guerre serait écarté (Livre bleu N° 17)*. Voyant que cette argumentation revenait toujours, sir G. Buchanan répondit à M. Sazonow, le 27 juillet encore, et d'une manière topique, qu'il se trompait s'il croyait que ce procédé servirait la cause de la paix. Par une telle menace, on rendrait simplement l'Allemagne inflexible (« Their attitude would merely be stiffened by such a menace. » *Livre bleu, N° 44*).

Helfferich avoue donc, ici aussi, expressément le contraire de ce qui constitue la base de toute sa démonstration. Cette base la voici : La Russie est l'incendiaire ; elle voulait la guerre d'emblée, par soif de conquête, par son « désir de suprématie sur l'Orient prochain » (p. 47). Elle était décidée à faire la guerre après avoir reçu de la France la promesse de sa participation, mais la France ne fit cette promesse qu'après avoir acquis la certitude que l'Angleterre marcherait avec elle. La Russie aspirait donc à la participation de la France et de l'Angleterre *en vue de la guerre*. Voilà la thèse de Helfferich. Comment cela rime-t-il avec son aveu que la diplomatie de la Russie et de la France désirait l'entrée en scène de l'Angleterre pour exercer une pression sur l'Allemagne et l'Autriche afin d'écarter ainsi le danger de la guerre ? C'est que la puissance de la vérité est si forte que même le représentant conscient du mensonge ne peut pas toujours s'y soustraire.

La tentative de Helfferich de rendre plus plausible sa théorie de la conspiration en établissant une division du temps — avant

et après le 29 juillet — se base également sur des moyens sans valeur. Si, jusqu'au 29 juillet, Pétersbourg et Paris désiraient l'appui de Londres pour *écarter* le danger de guerre, étant donc de leur côté pacifiques, on ne comprend pas pourquoi, à partir du 29 juillet au matin, leurs tendances pacifiques auraient fait place, brusquement, à des dispositions guerrières, et pourquoi elles auraient cherché à obtenir l'appui de l'Angleterre pour une guerre européenne. Même si Grey, dans son fameux entretien avec Cambon (n° 87), avait fait une promesse quelconque aux Alliés (ce qu'il n'a pas fait en réalité), cette promesse ne pourrait qu'être conforme aux vœux des autres. Et ces vœux étaient — comme Helfferich l'admet, page 27. — des vœux de paix et non de guerre. Ici encore M. le secrétaire d'État reste donc pris dans ses propres filets.

Attitude du gouvernement anglais depuis qu'eut éclaté la guerre germano-russe.

De même que les efforts de l'Angleterre en faveur de la paix jusqu'à l'ouverture de la guerre germano-russe écartent la prétendue culpabilité basée par Helfferich sur la date du 29 juillet, de même aussi, et bien plus fortement, les événements qui se sont écoulés *entre le 1^{er} et le 4 août*, où commença la guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, se retournent contre lui.

Sous ce rapport, il faut faire entrer d'abord en ligne de compte la *promesse d'appui de la flotte britannique* (Livre bleu n° 148) et ensuite l'*ultimatum anglais* du 4 août concernant la Belgique (Livre bleu, n° 160).

Si, comme le prétend Helfferich, il est vrai « qu'à ce moment-là (c'est-à-dire avant le commencement de la guerre germano-russe) l'assurance — que la France recherchait par tous les moyens — d'obtenir le secours des armes anglaises » (Helfferich page 22) avait déjà été obtenue, on ne s'explique vraiment pas pourquoi la France, ayant obtenu l'appui de *toutes* les forces de l'Angleterre, avait encore intérêt à s'assurer de sa part un secours *limité* à la mer. Dans mon livre, pages 204 à 213, j'ai expliqué d'une manière très détaillée, et, à ce que je crois, convaincante, que l'engagement de l'Angleterre, du 2 août, avait été

- a) conditionnel et
- b) limité.

Conditionnel et dépendant de certaines actions de la flotte allemande envisagées comme éventuelles, et limité à une action de secours de la flotte britannique. Je renvoie, pour éviter des répétitions, aux explications de mon livre qui finissent par cette phrase (voir page 213).

« Par là se trouvent réfutées toutes les conclusions que le chancelier croit pouvoir tirer de l'événement du 2 août. Par contre, on peut en tirer une autre, que je me permets, *moi*, de tirer : la promesse *conditionnelle* et *limitée* d'un appui *éventuel* de la *flotte* prouve irréfutablement — *argumentum e contrario* — que, jusqu'au 2 août, l'Angleterre n'avait pas fait à la France d'autre promesse concernant un appui militaire. C'est pourquoi la déclaration anglaise fut accueillie à Paris avec une grande joie et saluée comme un « *premier concours dont la valeur nous est précieuse*. ». *La première promesse de secours conditionnelle et limitée, le 2 août !* Preuve frappante que l'allégation du chancelier et de Helfferich n'est qu'un mensonge, suivant laquelle l'Angleterre, avant le commencement de la guerre, aurait promis son aide à la France. »

* * *

La même force probante se trouve aussi dans les *événements qui se sont déroulés entre l'Allemagne et l'Angleterre le 4 août*, tels qu'ils ont été exposés dans le rapport de Goschen du 8 août (Livre bleu, n° 160), sans avoir jamais été contredits du côté allemand. Sir Edward Goschen a eu ce jour-là *quatre* entretiens avec des diplomates allemands ; dans le nombre, je ne compte pas la visite d'excuse de Jagow, qui eut lieu tard dans la soirée et qui se rapportait à des incidents de rue. Dans la première visite de l'après-midi, aux affaires étrangères, il posa à M. de Jagow, au nom du gouvernement anglais, la question de savoir *si le gouvernement impérial allemand s'abstiendrait de violer la neutralité de la Belgique* (whether the imperial government would refrain from violating Belgian neutrality). M. de Jagow répondit que non, les troupes allemandes ayant déjà franchi, le matin même, la frontière belge, et la neutralité belge étant ainsi déjà violée. Là-dessus Goschen fit remarquer que ce fait accompli rendait la situation extraordinairement sérieuse, et demanda si *maintenant* il ne serait

pas encore temps de revenir en arrière afin d'éviter des conséquences déplorables pour les deux parties (whether there was not still time to draw back and avoid possible consequences which both he and I would deplore). M. de Jagow répondit que c'était impossible.

Un second entretien entre Goschen et Jagow eut lieu plus tard dans l'après-midi de ce même jour (vers 7 heures), après que Goschen eut reçu le télégramme-ultimatum de Grey (n° 159). Goschen déclara à M. de Jagow, lors de ce second entretien, qu'il était chargé de réclamer ses passeports et de réserver au gouvernement anglais toutes démarches en vue de protéger la neutralité belge, au cas où l'Allemagne n'aurait pas donné, jusqu'à minuit, l'assurance *qu'on ne poursuivrait pas la violation des frontières de la Belgique et qu'on arrêterait la marche en avant des troupes* (that they would proceed no further with their violation of the Belgian frontier and stop their advance). M. de Jagow regretta de ne pouvoir donner d'autre réponse que celle qu'il avait donnée lors du précédent entretien. L'ambassadeur anglais lui remit copie du télégramme de Grey, le rendit encore une fois attentif à l'heure marquée (minuit) et demanda au secrétaire d'Etat si, en égard aux conséquences épouvantables qui devaient nécessairement se produire, il ne serait pas possible à l'Allemagne, à la dernière minute encore, d'examiner à nouveau la réponse à donner. Jagow répondit que *même si le délai fixé était de vingt-quatre heures ou plus, la réponse devait rester la même*. Là-dessus Goschen réclama ses passeports.

Plus tard, dans la soirée, eut lieu l'entretien bien connu entre Bethmann et Goschen, dans lequel fut prononcé le mot devenu dès lors célèbre « scrap of paper », et où les deux parties déclarèrent l'une que le passage à travers la Belgique, l'autre que la protection de cet Etat neutre étaient des questions vitales pour leurs nations.

Entre 9 et 10 heures du soir, eut encore lieu l'entretien entre Goschen et le sous-secrétaire d'Etat Zimmermann, dont le sujet fut pour ainsi dire l'examen d'une question de droit international, à savoir si le fait de réclamer ses passeports équivalait à une déclaration de guerre ; sur quoi Goschen, en considérant les instructions précises du gouvernement anglais, déclara que, dans le cas particulier, il devait répondre affirmativement.

Ce n'est pas sans intention que je me suis arrêté longuement sur les événements du 4 août. Je voulais d'abord combattre la légende, répandue en Angleterre aussi par les ennemis du gouvernement, et qui consiste à dire que, même sans violation de la neutralité belge, le gouvernement britannique serait entré en guerre, et ensuite détruire le mythe de Helfferich que, déjà huit jours auparavant, l'Angleterre avait promis le secours de ses armes à la France. D'après le récit de Goschen, récit qui jusqu'à ce jour n'a été critiqué ou contesté d'aucun côté, il est indubitablement établi que, *le 4 août, à 7 heures du soir encore, la guerre avec l'Angleterre pouvait être évitée*, si Jagow eût fait une déclaration n'impliquant pas même la promesse positive de retirer les troupes allemandes de la Belgique, mais seulement celle de laisser espérer que, jusqu'au délai accordé par l'ultimatum (minuit), la réponse de l'Allemagne à la demande de l'Angleterre *serait soumise à un nouvel examen*. Si M. de Jagow eût fait cette déclaration, le gouvernement allemand aurait eu le temps, jusqu'à minuit, de satisfaire à la demande de l'Angleterre, et si elle y eût donné satisfaction, il eût été *impossible à l'Angleterre d'entrer dans le conflit*, puisqu'elle n'avait plus aucune raison pour cela. La guerre avait déjà été déclarée à la France le 3 août au soir. Si l'Angleterre voulait utiliser la déclaration de guerre à la France comme motif de guerre contre l'Allemagne, le gouvernement anglais devait avancer cette raison expressément, tout comme plus tard les puissances qui déclarèrent la guerre donnèrent comme motif de leur décision les guerres déjà en cours avec un Etat allié ou ami. Par le fait que l'Angleterre ne formulait qu'une exigence dans son ultimatum, à savoir que l'Allemagne renonçât à violer la Belgique, et qu'elle faisait *un casus belli* du refus d'y obtempérer, le gouvernement britannique était *lié à ce motif de guerre*. Il dépendait de l'Allemagne de le lui enlever. L'entrée en guerre de l'Angleterre dépendait donc des décisions de l'Allemagne : *si les troupes allemandes évacuaient la Belgique, il n'y avait pas de guerre avec l'Angleterre*. Cela est incontestable d'après les événements du 4 août. Mais comment M. Helfferich veut-il concilier cette incontestable situation de fait avec son affirmation que la guerre commune des puissances de l'Entente contre l'Allemagne et l'Autriche était chose décidée le 29 juillet déjà ? Si tel avait été le cas, si l'Angleterre s'était liée vis-à-vis de la France et de la Russie

quant à sa participation à la guerre, il eût été impossible que, le soir du 4 août encore, elle fit dépendre cette participation de conditions dont l'accomplissement était laissé à la libre volonté de l'Allemagne.

La prétendue promesse de secours faite par la France à la Russie (29 juillet au soir).

Dans la même mesure et avec le même zèle que le gouvernement anglais, les gouvernements français et russe travaillaient au maintien de la paix. M. Helfferich croit avoir forgé une chaîne de preuves indestructible en alignant les dates suivantes :

Le 29 juillet, au matin, l'Angleterre a promis le secours de ses armes à la France.

Là-dessus, le 29 juillet au soir, la France a promis le secours de ses armes à la Russie.

A partir du 29 juillet, au soir, le complot était donc ourdi, et la Russie en état de réaliser ses intentions de guerre, — « le déclanchement de la guerre étant pour la Russie une simple question d'opportunité » — parce qu'elle était couverte par la France et l'Angleterre.

Avec la même assurance stupéfiante — car d'autant plus grande que plus contraire aux faits — qu'il avait mise à construire la promesse de secours de l'Angleterre à la France le matin du 29 juillet, M. Helfferich construit la promesse de la France à la Russie : « le 29 juillet au soir, pas plus tôt ni plus tard, la France a donné à la Russie la déclaration expresse et sans réserve d'un secours armé » (p. 23). C'est merveilleux, vraiment merveilleux de voir avec quelle précision M. le secrétaire de l'Intérieur est en mesure de fixer les dates et même les heures des différentes phases du crime, comme autrefois M. le directeur de la Banque établissait un bilan à un marc et un pfennig près.

Malheureusement le compte n'est pas juste.

Tout d'abord, il me paraît que toute l'enquête relative au secours promis par la France et la précision avec laquelle il indique l'heure et le jour sont plus que superflues. Comme on le sait, la France n'avait pas conclu avec la Russie une entente, mais une alliance, exactement comme l'Allemagne avec l'Autriche. Bien que

le texte du traité d'alliance entre la France et la Russie ne soit pas connu, il va pourtant de soi que ce traité, comme tous les traités d'alliance, ne pouvait pas contenir l'engagement de prêter appui en cas de guerre offensive, mais seulement en cas de guerre défensive, ou, tout au moins, de guerre offensive provoquée d'un autre côté. Le traité d'alliance austro-allemand n'engageait pas, lui non plus, ces deux États à se prêter appui en cas de guerres offensives, mais seulement de guerres défensives, ou de guerres dans lesquelles l'allié était, il est vrai, formellement l'agresseur, mais pour avoir été forcé de l'être par la partie adverse, et où il était en réalité le défenseur de son pays. Voici la formule usitée en pareil cas dans les contrats d'alliance :

Exclusion du devoir d'assistance dans le cas d'une attaque exécutée par l'allié sans provocation ; assistance, par contre, lorsque l'allié est attaqué de son côté ou lorsque la provocation d'un tiers l'oblige à jouer formellement le rôle d'agresseur.

La réponse à la question de savoir si dans tel cas particulier il y a attaque ou provocation de la part d'un tiers, ou s'il y a agression de la part de l'allié, dépend chaque fois des circonstances. Pour éviter qu'une réponse défavorable soit donnée à cette question, il est prudent et usuel que l'allié, lors des phases diplomatiques préliminaires qui, éventuellement, pourraient conduire à une guerre, demande à l'autre allié son opinion au sujet des démarches à faire et règle ses actes sur les conseils qui lui sont donnés. Cette préconsultation de l'allié, qu'il y a lieu de répéter à chaque phase décisive, est dans l'intérêt même du gouvernement qui la fait, afin que, si par la suite la guerre devait éclater, son allié ne puisse pas lui faire cette objection : « Tu ne m'as pas consulté, c'est donc sur ta propre responsabilité que tu as entrepris tes démarches, si grosses de conséquences ; si tu m'avais demandé mon conseil et si tu l'avais suivi, la guerre aurait été évitée ; je ne suis donc pas tenu de te prêter mon appui. — Ce procédé de consultation de l'allié, l'Autriche y a eu recours. en été 1913, vis-à-vis de l'Italie, lorsqu'elle projetait, — voir les révélations de Giolitti, — d'attaquer la Serbie, ce qui pouvait faire naître le danger d'une guerre européenne.

Ce procédé a été pratiqué aussi au commencement du conflit

austro-serbe, entre Berlin et Vienne. « Le gouvernement impérial et royal nous informa de cette opinion (qu'on ne pouvait assister plus longtemps sans agir à ce qui se passait de l'autre côté de la frontière) et nous demanda notre manière de voir. » On sait que M. de Bethmann s'est déclaré de tout cœur d'accord avec son allié sur la manière d'apprécier la situation, oubliant l'axiome de Bismarck, que la politique ne doit pas être faite avec le cœur, mais avec la raison seulement.

Naturellement, il a été procédé de même entre la France et la Russie, comme le prouvent d'innombrables passages des Livres orange et jaune. Dès le début, il ne pouvait exister de doute sur le *devoir d'alliance qui incombait à la France* au cas où le conflit austro-serbe dégénérerait en conflit européen. Le cabinet de Berlin, lui non plus, n'a jamais douté que si la guerre européenne sortait du conflit serbe, il ne trouvât la France aux côtés de la Russie. « Comme les obligations de la France envers la Russie nous sont connues, cette mobilisation (il s'agit de la mobilisation allemande) se ferait tout à la fois contre la Russie et la France » — voilà ce que déclarait, le 26 juillet déjà, le comte Pourtalès à M. Sazonow. (Livre blanc p. 8). Cette manière de comprendre l'obligation, absolue pour la France, de prêter son appui, correspondait complètement à la situation, mais elle est diamétralement opposée à l'affirmation de Helfferich que la *coopération de la France n'était, a priori, nullement certaine.* » A Berlin, on était absolument sûr de cette coopération, parce qu'on se rendait compte que l'action diplomatique et militaire de l'Autriche contre la Serbie représentait une *agression*, et que par conséquent on pouvait imputer toutes les conséquences qui allaient en résulter pour l'Europe à la faute de l'Autriche, l'agresseur, et à l'Allemagne, auxiliaire — sinon instigatrice — de cette agression. Ce caractère d'une *guerre offensive austro-allemande* fut naturellement accusé encore et indubitablement établi dans la suite par le fait que l'Allemagne déclara la guerre à la Russie, et mit ainsi l'Europe en feu.

Si donc le gouvernement français promit son concours à la Russie, — dans les notes que Helfferich a tant de plaisir à citer — *il ne fit que ce qui allait de soi, et ce fait ne mérite aucune mention spéciale.* Jusqu'à présent d'ailleurs, aucun de ceux qui s'occupent des affaires diplomatiques qui précèdent la guerre, n'a ajouté une importance quelconque à ces déclarations sans portée du gouvernement français. Mais M. Helfferich en a besoin pour montrer

que l'Angleterre a d'abord promis son concours à la France, que la France a ensuite promis le sien à la Russie, et prouver ainsi toute la perfidie de l'Angleterre et établir sa responsabilité dans la guerre.

M. Helfferich a de la guigne. De même que j'ai pu détruire déjà la légende de la promesse de secours de l'Angleterre (matin du 29 juillet), je puis aussi mettre sans peine à néant l'autre légende de la promesse de secours de la France (soir du 29 juillet). La promesse de secours de la France, qui — comme je l'ai déjà fait remarquer — n'a rien que de très naturel, et qui était considérée par l'Allemagne elle-même comme une chose à laquelle il était tout naturel de s'attendre, est arrivée à Pétersbourg dès les premières phases du conflit, donc *longtemps avant le 29 juillet.* Preuve : Livre bleu, n° 6, entretien de Sazonow avec Buchanan et Paléologue :

The French Ambassador gave me to understand that *France would fulfil all the obligations entailed by her alliance with Russia*, if necessity arose, besides supporting Russia strongly in any diplomatic negotiations... French Ambassador and M. Sazonow both continued to press me for a declaration of complete solidarity of His Majesty's Government with French and Russian Governments... It seems to me, from the language held by French Ambassador, that, even if we decline to join them, France and Russia are determined to make a strong stand.

Ce texte du 24 juillet prouve avec une aveuglante clarté que, dès le premier moment, la France était décidée « à remplir dans la mesure la plus complète toutes les obligations que lui imposait l'alliance franco-russe » ; que la France et la Russie se trouvaient dans une situation de « *complète solidarité* », solidarité qu'elles réclamaient en vain de la part de l'Angleterre, et qu'elles étaient résolues à *prendre une attitude ferme, même au cas où l'Angleterre resterait à l'écart.* Cela, en date du 24 juillet. Qu'en dites-vous, M. Helfferich ? Que devient votre fameux enchaînement de causes et de dates relativement aux événements du 29 juillet ? Toutes les déclarations ultérieures du gouvernement français dans le sens de sa solidarité avec la Russie étaient simplement des confirmations du point de vue adopté le 24 juillet déjà, donc avant l'échéance de l'ultimatum autrichien. Des confirmations sans aucune importance positive, et dues à ce fait seul que les personnalités françaises dirigeantes, Poincaré et Viviani, encore absentes de Paris le 24 juillet, étaient de retour le 29.

Il ne saurait être question d'établir un enchaînement entre ces confirmations ultérieures de la solidarité franco-russe et la promesse de secours faite par l'Angleterre (dont j'ai d'ailleurs réduit l'existence à néant). Pour réfuter cette fable, il suffit d'ouvrir le Livre jaune au n° 101, pièce dans laquelle Viviani écrit (le 30 juillet) à Pétersbourg et à Londres : « La France est résolue à remplir toutes les obligations de l'alliance », et où, dans la phrase précédente, est mis en relief le vœu de Sazonow que l'Angleterre veuille sans retard se placer du côté de la Russie et de la France (« La Russie..... considère comme *désirable* que l'Angleterre se joigne sans perdre de temps à la Russie et à la France »). Ainsi donc, le 30 juillet, Sazonow considère encore comme *désirable* que l'Angleterre se joigne aux puissances de l'Entente, mais — d'après Helfferich — l'Angleterre l'avait déjà fait le 29 juillet !

On peut émietter ainsi, pierre par pierre, tout l'édifice de Helfferich et le raser à niveau du sol.

Le n° 58 du Livre orange a, par exemple, une signification décisive pour Helfferich, parce que cette note de Sazonow, étant le dernier numéro du 29 juillet, a évidemment été expédiée ce jour-là tard dans la soirée, et exprime au gouvernement français les remerciements de la Russie pour son entière assistance, ce qui, selon Helfferich, constitue le dernier chaînon de la chaîne tendue entre Londres et Paris, puis entre Paris et Pétersbourg. « La balle qui a quitté Londres le matin du 29 juillet arrive à Pétersbourg le soir du même jour : c'est le télégramme par lequel Sazonow charge Iswolsky d'exprimer au gouvernement français la sincère reconnaissance du gouvernement russe pour sa déclaration du secours militaire absolu. » (Helfferich, p. 32.)

Je regrette d'être obligé aussi d'arrêter cette balle dans son vol, car, premièrement, comme je l'ai prouvé, aucune balle n'a été tirée de Londres ce matin-là, et, secondement, ce que l'on prétend être parvenu le soir à Pétersbourg y était arrivé déjà longtemps auparavant. Le 24 juillet déjà, par les déclarations de Paléologue à Sazonow, dès lors par une série de déclarations du représentant du ministre des Affaires étrangères, Bienvenu-Martin, et enfin, après le retour de Viviani, par les déclarations que le président du ministère français avait déjà faites à M. Iswolsky, à Paris, dans le courant de la journée (29 juillet, Livre orange, n° 55).

Viviani vient de me confirmer l'entière résolution du Gouvernement français d'agir d'accord avec nous. Cette résolution est soutenue par les cercles les plus étendus et par les partis, y compris les radicaux-socialistes, qui viennent de lui présenter une déclaration exprimant la confiance absolue et les dispositions patriotiques du groupe... Il a ajouté (dans son entretien avec le baron de Schoen) que la France désirait sincèrement la paix, mais qu'elle était en même temps résolue d'agir en pleine harmonie avec ses alliés et amis, et que lui, le baron de Schoen, avait pu se convaincre que cette résolution rencontrait la plus vive approbation du pays.

La confirmation de l'appui de la France n'a donc pas été donnée tard dans la soirée à M. Sazonow par l'ambassadeur français à Pétersbourg (Livre orange, n° 58), mais c'est dans le cours de la journée déjà (l'heure n'est naturellement pas connue) que l'assurance en a été donnée de la part de Viviani à Iswolsky. Seulement — notez-le bien, comme j'en ai déjà fait la remarque — cette assurance n'apportait pas la moindre nouveauté ; elle ne faisait que répéter par la bouche du président du ministère ce que son représentant avait déjà exprimé de façon non équivoque.

* * *

Je me flatte d'avoir déjà, par ce qui précède, saisi au vol la « balle de M. Helfferich ». Mais j'ai autre chose encore à dire. Comment Viviani motive-t-il la position qu'il prend immédiatement et résolument aux côtés de la Russie ? Il la motive par le fait que la déclaration de solidarité du gouvernement français avec la Russie serait appuyée par les cercles les plus étendus de la population française et approuvée par les partis — y compris le parti radical-socialiste, — qui avaient donné au ministre le témoignage de leur confiance absolue et l'assurance de leurs sentiments patriotiques : tout le pays — a dit Viviani à M. de Schoen — appuie de la manière la plus vive l'attitude du gouvernement. Nulle part, dans ces déclarations de Viviani et dans celles qui suivirent, on ne peut trouver un mot portant à croire qu'une promesse de secours de l'Angleterre ait influencé les décisions du gouvernement français. Ces décisions reposaient sur les obligations de l'alliance, sur les intérêts de la France, tels que le gouvernement les comprenait, et sur l'approbation générale du pays. La France désirait la paix et travaillait pour la paix. Sous ce rapport, elle était complètement d'accord avec la Russie, mais elle était résolue à marcher aux côtés de celle-ci, au cas où les efforts communs pour la paix

échoueraient devant la résistance de l'Allemagne et de l'Autriche. Tel est le sens de la note du 29 juillet d'Iswolsky à Sazonow (Livre orange, n° 55). C'est aux déclarations du gouvernement français (ainsi qu'à celles qui furent faites à Pétersbourg par l'ambassadeur Paléologue) que se rapporte le télégramme de Sazonow (Livre orange, n° 58). *Il n'y a pas le moindre rapport entre cet échange de notes de la France et de la Russie et les décisions encore complètement incertaines de l'Angleterre.* L'affirmation d'un rapport de ce genre est une invention malicieuse de Helfferich, et il suffit d'un souffle de la critique pour la dissiper.

Si Sazonow relève encore spécialement à la fin de son télégramme (n° 58) que la déclaration du gouvernement français « est particulièrement précieuse.... dans les circonstances actuelles », l'accent de cette remarque ne porte pas sur la déclaration elle-même, mais sur « les circonstances actuelles ». En effet, au soir du 29 juillet, la situation européenne était devenue très aiguë : la guerre contre la Serbie avait commencé, les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Russie étaient rompues, la proposition de conférence de Grey avait été écartée par l'Allemagne et par l'Autriche. A part la mobilisation contre la Serbie, l'Autriche avait mobilisé deux corps d'armée contre la Russie et, — conséquence de cette mobilisation et de l'attaque contre la Serbie, — provoqué la mobilisation partielle de la Russie. Malgré toute la pression exercée sur elle, l'Allemagne n'avait proposé aucune forme de médiation des quatre puissances qui pût lui agréer, mais elle avait menacé la Russie, au cas où elle prendrait des mesures militaires, de faire de son côté une contre-mobilisation (26 juillet Livre blanc, p. 8). Cette menace avait été réitérée le 29 juillet par le comte Pourtalès (Livre orange, n° 58). Le même jour, 29 juillet après-midi, eut lieu le grand conciliabule entre l'empereur, ses ministres et ses généraux, à Potsdam, et, le soir, après le retour de Potsdam, le chancelier adressa à l'Angleterre la demande bien connue de neutralité. Le soir du 29 juillet, la situation était donc déjà gravement tendue, et c'est précisément dans cet instant — « dans les circonstances actuelles » — qu'il devait être précieux pour Sazonow de recevoir de Viviani la réitération de la promesse d'appui de la France. Telle est la signification de la dernière phrase de la note de Sazonow, et il n'en faut pas chercher d'autre. Et ainsi s'effondre l'échafaudage bâti sur cette phrase finale, d'un complot secret anglo-franco-russe.

Qu'a fait le gouvernement français pour le maintien de la paix ?

Ce complot secret, M. Helfferich cherche aussi à le prouver en formulant contre le gouvernement français le reproche suivant :

« Il ne ressort d'aucun document du Livre jaune français, pas plus que du Livre orange russe ou du Livre bleu anglais, que la France ait, à n'importe quelle phase, osé donner au gouvernement russe un conseil sérieux dans le sens de la paix » (p. 22).

Ce reproche a déjà été fait au gouvernement français par M. de Bethmann dans son écrit de décembre 1914, mais réfuté par moi d'une manière concluante sur la base des actes diplomatiques (voir pp. 221 à 236 de mon livre.) Ce reproche est vraiment inouï et offense la vérité à tel point que je n'hésite pas à le qualifier de *falsification consciente*. Il faudrait copier tout le Livre jaune, du commencement à la fin (six chapitres avec cent cinquante-neuf numéros; la fin du livre se rapporte à des événements qui ont eu lieu après l'explosion de la guerre européenne), pour mettre en évidence l'énormité du mensonge que le gouvernement français n'a pas travaillé pour la paix. Du commencement à la fin du conflit, *il n'a fait autre chose que de travailler pour la paix, par tous les moyens que mettait à sa disposition son alliance avec la Russie et son entente avec l'Angleterre.*

Conjointement avec la Russie et l'Angleterre, le gouvernement français a demandé la *prolongation du délai* de l'ultimatum autrichien, afin de pouvoir examiner les griefs de l'Autriche et décider la Serbie à la plus large conciliation. La prolongation du délai fut repoussée. Les efforts de la France n'en ont pas moins été faits à Belgrade et ont eu le résultat que l'on connaît.

La *proposition de conférence* de Grey a été immédiatement acceptée par la France, et plaidée avec tout le zèle possible dans toutes les capitales. Il n'était pas même nécessaire d'agir dans ce sens à Pétersbourg, puisque le gouvernement russe acceptait d'avance l'idée de Grey sous quelque forme qu'elle fût présentée, et s'était déclaré prêt à s'abstenir et à abandonner la médiation aux quatre puissances désintéressées.

Les *négociations directes* entre Vienne et Pétersbourg ont ren-

contré l'appui le plus complet de la part du gouvernement français. L'acceptation de la *formule d'entente de Grey*, du 29 juillet, fut recommandée à Pétersbourg, et Viviani fit son possible pour aplanir la différence qui existait encore entre la formule de Grey et la première formule de Sazonow (du 30 juillet). Ses efforts eurent aussi du succès et conduisirent à la seconde formule d'entente de Sazonow, du 31 juillet (Livre jaune nos 112 et 113, Livre orange, nos 60 et 63, Livre bleu, nos 120 et 132).

La reprise des négociations directes entre Vienne et Pétersbourg ne fut pas seulement saluée avec la plus grande joie à Paris comme nouveau rayon d'espérance, mais elle fut aussi appuyée avec le plus grand zèle par les diplomates français à Vienne et à Pétersbourg. (Livre jaune, nos 104, 114, 120, 125, 127, etc., etc.)

A côté de cette active collaboration à toutes les tentatives de médiation, une *influence modératrice* constante s'exerçait sur l'allié russe. Qu'on veuille bien suivre l'infatigable activité de Bienvenu Martin jusqu'au 29 juillet et celle de Viviani, après son retour, ce jour-là. Qu'on lise, dans les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e chapitres du Livre jaune toutes les notes des ministres et des diplomates français qui s'y trouvent reproduites, et l'on s'étonnera de l'audace des historiographes allemands, suivant lesquels les ardents désirs de paix de la France n'étaient que des manœuvres tactiques destinées à tromper l'Allemagne et à l'amuser jusqu'au moment où le complot de guerre serait parachevé. (Voir Helfferich, p. 22.) J'ai déjà donné dans mon livre quelques exemples éclatants du succès de l'influence française à Pétersbourg (voir Livre jaune, nos 85, 86, 91, 101, 102, 112, 113, 114, 116, 117, 120, 121, 125, 127, etc.). Partout on trouve, à côté du zèle déployé en faveur des propositions de paix pratiques, des avertissements au gouvernement russe, l'invitant à se retenir et à ne rien faire pour la défense de ses intérêts qui pût envenimer la crise et donner à l'Allemagne le prétexte d'une mobilisation totale ou partielle. « J'estime donc qu'il serait opportun que, dans les mesures de précaution et de défense auxquelles la Russie croit devoir procéder, elle ne prit immédiatement aucune disposition qui offrît à l'Allemagne un prétexte pour une mobilisation totale ou partielle de ses forces » — écrit Viviani, le 30 juillet à son ambassadeur Paléologue à Pétersbourg (Livre jaune, n° 101). Le résultat de ce conseil fut la communication de Sazonow à Paléologue que l'état-major russe avait retardé les mesures de précaution mili-

itaires « pour éviter toute équivoque » (Livre jaune, n° 102, 30 juillet). Sazonow ajouta à cette communication des renseignements inquiétants sur les préparatifs militaires de l'Allemagne, mais donna en même temps l'assurance que, malgré cela, la Russie redoublerait d'efforts en vue d'une entente pacifique : « Jusqu'au dernier instant, je négocierai. »

Le 30 juillet, Paléologue fait rapport sur la première formule d'entente de Sazonow que le comte Pourtalès avait promis d'appuyer à Berlin. De l'avis de Sazonow, l'acceptation de cette proposition par l'Autriche aurait pour conséquence et comme complément logique l'ouverture de pourparlers entre les puissances à Londres. « Le gouvernement russe montre, une fois encore, par son attitude, qu'il ne néglige rien pour enrayer le conflit » — conclut le rapport de Paléologue (Livre jaune, n° 103).

Livre jaune, n° 104. L'ambassadeur français Dumaine, à Vienne, fait rapport, le 30 juillet, sur la reprise des négociations directes entre Vienne et Pétersbourg : l'ambassadeur anglais Bunsen déclara aussitôt à l'ambassadeur russe Schébéko, — sans en référer à Londres — que le gouvernement anglais était pleinement satisfait de cette nouvelle tournure des choses, et Schébéko donna à ses collègues anglais et français l'assurance que le gouvernement russe tiendrait « un compte beaucoup plus large qu'on ne le suppose » des réclamations de l'Autriche à la Serbie. Le vœu sincère de la Russie était — comme il l'avait aussi déclaré au comte Berchtold — d'arriver à un accord acceptable pour les deux empires.

Livre jaune, n° 109. Entretien de Jules Cambon avec Jagow. Cambon demande si entre temps Jagow — conformément au vœu de Grey — a indiqué une forme de médiation quelconque qui serait agréée par l'Allemagne. Réponse évasive de Jagow. Allusion à la mobilisation russe contre l'Autriche et à la pression exercée par les chefs d'armée allemands pour que l'Allemagne mobilisât elle aussi.

Livre jaune, n° 112. Circulaire de Viviani à ses ambassadeurs auprès des Grandes Puissances (31 juillet). J'ai déjà traité en détail de cette note dans mon livre (voir p. 225 et suivantes). Elle prouve irréfutablement les efforts les plus énergiques de la France en faveur de la paix, qui, cette fois aussi, furent suivis de succès (amalgame des formules d'entente de Grey et de Sazonow), (voir Livre jaune, n° 113).

On éprouve vraiment une impression très particulière d'entendre du côté allemand — aussi bien M. de Bethmann que M. Helfferich — adresser le même reproche au gouvernement français de n'avoir rien fait en faveur de la paix. Si de tout le Livre jaune il n'existait autre chose que les dépêches n^{os} 112 et 113, ces deux pièces démontreraient à elles seules que le gouvernement français a fait pour la paix cent fois plus que n'en témoigne la lecture des quarante-sept pages du Livre blanc en faveur du gouvernement allemand. Dans mon livre, j'ai déjà relevé la sempiternelle activité que déploie l'Office des affaires étrangères de Berlin, comme facteur postal et transmetteur de nouvelles entre Londres et Vienne. Nulle part, on ne trouve dans les publications allemandes ou autrichiennes une discussion vraiment intensive, développée, entrant dans tous les détails, ou une collaboration aux propositions de conciliation émises par l'Entente. Berlin « communique », Berlin « soumet à l'examen », Berlin « transmet », dans le cas extrême Berlin « conseille » quelque chose à Vienne. Mais jamais Berlin n'exige. Jamais Berlin ne déclare qu'au cas où sa demande serait refusée, il se désintéresserait de la question¹. Nulle part Berlin ne se donne la peine de faire de son côté des propositions de conciliation positives, d'esquisser des formules d'entente, ou de proposer des procédures auxquelles on se soumettrait par avance. *La collaboration de Berlin n'est jamais active* ; il se place partout et toujours à un point de vue purement négatif : recevoir des propositions, les décliner ou les transmettre, ou simplement les enterrer par le silence.

Qu'on suive, au contraire, l'activité des ministres et diplomates français, des Bienvenu-Martin, des Viviani, des Paul et des Jules Cambon ! Qu'on lise les n^{os} 85, 92, 95, 96, 97, 98, 101, 103, 104, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 120, 121, 125, 127 et d'autres encore du Livre jaune, et qu'on en compare le contenu, qui témoigne à chaque pas de l'activité la plus grande, avec les dépêches du gouvernement allemand, maigres et décousues, limitées à de courtes formules de critique ou de refus, et l'on se convaincra que l'activité pacifique vraiment féconde, quand bien même, hélas ! elle fut sans résultats, a été du côté de la France et de l'Entente et non du côté de l'Allemagne et de son alliée.

¹ Je me suis déjà occupé des instructions de Bethmann à Tschirschky, mentionnées par le chancelier en août 1915 et en novembre 1916, dont aucune mention n'est faite dans les deux Livres blancs allemands, et j'y reviendrai plus loin.

Le 1^{er} août encore, après la remise des deux ultimatums, Viviani prend la peine, dans sa dépêche-circulaire qui tient plus d'une page d'impression, de rappeler les négociations directes reprises avec un plein espoir entre Vienne et Pétersbourg, la proposition de Sazonow de poursuivre les négociations à Londres « avec la participation des Puissances », et la condition préalable toute naturelle de ces négociations, à savoir que toutes les puissances arrêtent leurs préparatifs militaires, « puisque la Russie a accepté la proposition anglaise, qui implique un arrêt des préparatifs militaires de toutes les Puissances ». D'autre part, Viviani, avec une grave appréhension, fait allusion à l'attitude de l'Allemagne, qui veut évidemment la guerre : M. de Schoen a demandé déjà la veille, en remettant l'ultimatum allemand, de prendre des dispositions relativement à sa personne et mis les archives de l'ambassade en sûreté (Livre jaune, n^o 120).

Qu'on lise — et avec toute l'attention qu'elle mérite — la dépêche-circulaire de Viviani du 1^{er} août (Livre jaune, n^o 125), dans laquelle il raconte la visite de M. de Schoen à 11 heures du matin, à l'effet de se faire remettre la réponse de la France à l'ultimatum de l'Allemagne. Bien qu'à ce moment-là tout espoir de paix eût pourtant déjà disparu — une heure après expirait le délai de l'ultimatum à la Russie, qui ne pouvait amener qu'une réponse négative et par conséquent la guerre, — malgré tout cela, Viviani représenta encore une fois à l'ambassadeur allemand les dernières phases des transactions de paix : les formules d'entente anglo-russes, le bon-vouloir de l'Autriche, enfin disposée à discuter les faits, le consentement de la Russie à suspendre toute mesure militaire ultérieure au cas de l'acceptation des propositions d'entente anglo-russes, etc. Et à toutes ces perspectives, à toutes ces possibilités de paix, le ministre français oppose l'attitude de l'Allemagne, qui devait irrémédiablement compromettre la paix. M. de Schoen fut cette fois encore — dans le moment le plus tragique — forcé de donner des réponses insignifiantes et évasives. Mais cela n'empêcha pas, malgré tout, Viviani d'écrire à ses ambassadeurs : « Il ne faut pas les (possibilités) négliger cependant, et nous ne devons pas cesser de travailler à un arrangement. »

Dans sa dépêche du même jour (n^o 127) à Paul Cambon, Viviani peut soutenir avec raison que « la France n'a cessé de donner, d'accord avec l'Angleterre, des conseils de modération à Pétersbourg ; ces conseils ont été écoutés ». Viviani expose en détail l'activité

franco-anglaise à Pétersbourg et ses succès ; il montre combien il serait facile de mettre d'accord les propositions d'entente de Grey et de Sazonow avec les dernières déclarations de l'Autriche, et assure encore une fois que « la France est résolue à poursuivre jusqu'au bout, avec l'Angleterre, la réalisation de cet accord.... nous continuerons à travailler avec l'Angleterre au succès de ces pourparlers... le gouvernement de la République multipliera ses efforts pour faire aboutir les négociations ».

Cette dépêche de la dernière heure, avant la déclaration de guerre à la Russie, est pour ainsi dire « le chant du cygne » des efforts de la France en faveur de la paix, efforts qui devaient naturellement prendre fin avec l'explosion de la guerre germano-russe. Ces efforts en faveur de la paix sont un *fait historique*, établi par des documents. Quiconque veut se persuader de la vérité et de l'honnêteté de ces efforts n'a qu'à lire les documents. Quiconque nie ces efforts fausse la vérité. Les points, les points minuscules dont M. Helfferich tire parti pour démontrer sa thèse insoutenable que ce qui importait à la France, dès le début, ce n'était pas la paix de l'Europe, mais uniquement le concours armé de l'Angleterre pour une agression commune contre les puissances centrales, — ces sept passages, au total, que le défenseur officiel de l'Allemagne a tirés du Livre jaune, lui servent à former des combinaisons tendancieuses, qui ne sauraient porter atteinte à la force probante du tableau d'ensemble de l'activité française telle qu'elle éclate dans les cent vingt-neuf numéros de cette publication.

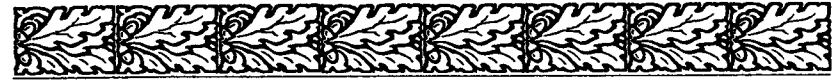
Dans son embarras, M. Helfferich s'en tient aux entretiens connus que M. de Schœn eut au Quai d'Orsay avec les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, au début de la crise, entretiens que j'ai déjà mis en lumière dans mon livre (voir pp. 222 et suiv.). Le refus du gouvernement français d'exercer, de concert avec l'Allemagne, une pression sur la Russie, tandis que l'Allemagne refusait la même pression sur Vienne, était plus que justifié. La Russie avait déjà exercé toute son influence sur Belgrade afin d'obtenir de la Serbie sa note de soumission. La Russie avait observé un temps d'arrêt lorsque, malgré la soumission de la Serbie, l'Autriche avait rompu les relations diplomatiques ; la Russie s'était, dès le premier moment, déclarée prête à accepter la médiation des quatre puissances désintéressées ; la Russie était aussi

disposée à entamer des négociations directes avec l'Autriche. *Qu'est-ce que la Russie devait faire de plus ? Quelle pression devait encore être exercée sur la Russie ?* C'est sur l'Autriche seulement qu'il fallait presser, c'est cela qui importait. Mais cela, l'Allemagne refusa de le faire en partant de son point de vue borné de localisation. La conduite de M. Bienvenu-Martin vis-à-vis de M. de Schœn était donc plus que justifiée, et tout aussi justifiée était l'objection du ministère des Affaires étrangères à Paris à une publication de presse qui faussait l'état des faits et faisait croire à une solidarité dans les moyens pacifiques qui, en réalité, n'existaient pas.

Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir si à ce moment l'Allemagne avait encore des intentions pacifiques. Il me vient à l'esprit à ce propos l'histoire de cet avocat dont on disait : « L'avocat Meier est un parfait honnête homme, mais on ne peut pas le lui prouver. » Les intentions pacifiques de l'Allemagne, elles non plus, ne peuvent être démontrées par aucune sorte de preuves. Contre des intentions de cette nature parle le fait que l'Allemagne a opposé une résistance opiniâtre à tous les moyens proposés pour amener une conciliation. A l'ouïe de la remarque de Bienvenu-Martin, que les quatre Puissances, au cas où l'Allemagne accepterait la proposition de Grey, pourraient intervenir *conjointement* à Vienne et à Pétersbourg, M. de Schœn se retrancha derrière le manque d'instructions, et s'en tint simplement à la proposition d'une pression commune exercée par l'Allemagne et la France sur Pétersbourg, proposition que, cela va de soi, le ministre de la République dut décliner (Livre jaune, nos 36 et 56). Chose vraiment incroyable, et qui montre l'impuissance la plus complète à fournir des preuves décisives, M. Helfferich consacre une page entière à discuter la question insignifiante de la notice de presse franco-allemande, tandis qu'il n'accorde que deux pages à peine à toute l'activité médiatrice de la France.

Helfferich (p. 22) termine par une citation tirée du Livre jaune, n° 102, le paragraphe où, nous l'avons déjà vu, il reproche à tort au gouvernement français de n'avoir jamais fait entendre un conseil sérieux à la Russie dans le sens de la paix. Tout ce qui fut fait, après le n° 102, et surtout par Viviani, en faveur de la paix, n'existe pas pour M. Helfferich. Tout ce qui s'est passé *avant*

n'existe pour lui que par fragments ; encore les fausse-t-il en leur donnant une interprétation tendancieuse. C'est ainsi qu'est écrite l'histoire par les historiographes allemands de cour et de gouvernement. Mais les hommes indépendants qui, pour établir justement les responsabilités et montrer au peuple quelle sorte de gens président à ses destinées, recherchent la vérité, — ces hommes sont traités de menteurs et de calomnieurs. Lisez les documents, comparez et jugez.



III

L'entretien de Grey avec Lichnowsky le 1^{er} août 1914.

(*Livre bleu* n^o 123.)

Le n^o 123 du Livre bleu anglais (entretien de Grey avec Lichnowsky, du 1^{er} août) a pris, non seulement dans la presse allemande, mais plus encore dans la presse anglaise, une grande place dans toutes les discussions sur la question de responsabilité, et mérite par conséquent d'être traité d'une façon plus détaillée que je ne l'ai fait dans mon livre. Ce n^o 123 a été très heureusement complété par le nouveau Livre blanc allemand édité en été 1915 « Aktenstücke zum Kriegsausbruch » (Documents concernant le commencement de la guerre (p. 46 à 49). Il y a lieu, en outre, de prendre en considération pour cette discussion le n^o 144 du Livre jaune, le discours du chancelier de l'Empire du 4 août, le discours de Grey à la Chambre des Communes du 3 août, celui d'Asquith du 6 août 1914, les nos 85 et 101 du Livre bleu.

*Les offres allemandes en échange
de la neutralité anglaise.*

Au moyen de tous ces documents réunis, on peut établir quelles offres l'Allemagne a faites au gouvernement anglais en échange de sa neutralité, et comment le gouvernement anglais s'est comporté à l'égard de ces offres. Dans mon livre, j'ai déjà indiqué que l'Allemagne s'est en fait efforcée d'obtenir par tous les moyens la neutralité de l'Angleterre dans cette guerre, que — suivant la recette depuis longtemps donnée par les pangermanistes, par les

partisans d'une politique coloniale et mondiale — elle visait à acquérir d'abord, par une guerre continentale, l'hégémonie sur l'Europe, pour régler ses comptes plus tard, une fois maîtresse du continent, avec l'Angleterre d'une façon ou d'une autre. Ce but : *coudées franches sur le continent, et pour cela neutralité de l'Angleterre* dans les conflits continentaux, était celui de toute la politique allemande depuis le commencement de ce siècle. C'est ce but que visait l'attitude de l'Allemagne à la conférence de La Haye, et dans les négociations directes qui suivirent avec l'Angleterre, relativement à une entente politique et à une limitation des armements navals. C'est ce but que visait la demande de neutralité du 29 juillet (Livre bleu, n° 85), à ce but encore que tendaient les négociations de Lichnowsky avec Grey jusqu'au moment où éclata la guerre anglo-allemande, le soir du 4 août.

J'ai exposé en détail dans mon livre (p. 69-81) les négociations directes en vue d'une entente, qui ont eu lieu entre l'Angleterre et l'Allemagne sur l'initiative de la première de ces puissances, après l'échec de la seconde conférence de La Haye — échec, pour autant que l'on considère les points les plus importants des débats, arbitrage obligatoire et limitation des armements. Je ne crois pas être prétentieux en affirmant que c'est mon exposé, consciencieusement documenté, qui a provoqué les publications en sens contraire du gouvernement allemand et les explications du chancelier de l'Empire du 19 août 1915, et a renseigné l'opinion publique européenne sur ces événements d'une importance capitale en ce qui concerne la question de culpabilité. Je vais soumettre ces négociations en vue d'une entente à un nouvel examen dans un chapitre spécial, sur la base des pièces nouvellement produites.

Pour notre enquête actuelle, il importe seulement d'établir que ces négociations en vue d'une entente tendaient incontestablement, — le chancelier lui-même le concède — à cet unique but de maintenir l'Angleterre neutre dans une guerre européenne. A ce même but, devaient servir aussi les négociations engagées immédiatement avant l'explosion de la guerre européenne entre l'Angleterre et l'Allemagne.

J'ai déjà expliqué dans mon livre que le point de départ des efforts de la diplomatie allemande était d'emblée mal choisi. En vertu de quel droit l'Allemagne se permettait-elle d'assigner à l'Angleterre le rôle de spectatrice désintéressée dans n'importe

quel conflit continental — de spectatrice qui n'aurait pu ni sauvegarder ses propres intérêts, ni satisfaire à ses obligations contractuelles ? Il n'existait de telles obligations qu'à l'égard des petits États neutres ; mais du côté des grandes puissances — suivant l'origine ou le but des guerres continentales qui pouvaient éclater — les intérêts vitaux de l'Angleterre pouvaient être affectés d'une façon très sérieuse ; même si aucune *obligation* n'existait pour l'Angleterre à l'égard de ses amis de l'Entente, l'*intérêt* de la Grande-Bretagne pouvait cependant, suivant les circonstances, exiger une intervention active et faire du rôle de simple spectatrice une attitude extrêmement périlleuse pour l'Angleterre elle-même. Quel motif devait donc avoir l'Angleterre de s'engager à la neutralité vis-à-vis de l'Allemagne ? Même si cette neutralité eût été payée de la manière la plus généreuse — par des offres et des concessions de toutes sortes — l'Angleterre n'avait aucune raison d'échanger son droit d'aïnesse de grande puissance européenne contre le plat de lentilles — si abondant fût-il — des concessions allemandes. L'Angleterre ne *voulait* justement pas rester neutre, l'Angleterre voulait faire entendre sa voix dans les conflits européens, jeter dans la balance tout le poids de ses forces militaires et maritimes en faveur de ses propres intérêts, et une politique tendant à s'opposer à cette volonté anglaise, toujours et partout exprimée, était manquée dès le début, condamnée par avance à un échec.

Qu'eût dit l'Allemagne si l'Angleterre avait sans cesse soumis au gouvernement allemand pendant dix années consécutives des propositions lui demandant sa neutralité dans les conflits européens ? Dès la première démarche de cette nature, on aurait, je crois, montré la porte à l'ambassadeur anglais, comme à Ems le vieil empereur l'a montrée à Benedetti parce qu'il revenait toujours à la charge. Personne en Allemagne n'aurait pris au sérieux une telle proposition de neutralité, et ne l'aurait même considérée comme digne d'une réponse. Pourquoi croyait-on pouvoir exiger de l'Angleterre ce que personne n'aurait osé exiger de l'Allemagne ? En quoi consiste donc l'essence d'une grande puissance européenne, sinon dans le fait de pouvoir prendre part aux délibérations et décisions des autres relativement aux questions européennes ? Aucun équivalent, ni la cession de tout le Maroc, ni celle de l'Ouest, de l'Est ou du Sud-africains, rien au monde

n'aurait déterminé l'Allemagne à souscrire, vis-à-vis de l'Angleterre, à une obligation formelle de neutralité dans les conflits européens.

Et qu'offrait-on à l'Angleterre pour ce service énorme, ce sacrifice auquel un grand État ne pouvait s'engager ? Je l'ai déjà exposé dans mon livre. Aucun amendement de la loi sur la flotte allemande, aucune diminution des renforcements prévus de la flotte dans les adjonctions postérieurement votées à cette loi ; aucune promesse de renoncer à de nouvelles augmentations mais, à la rigueur — je le dis, je l'écris : *une promesse orale, et non écrite, de différer les constructions navales décidées.* (Voir *J'accuse* p. 75-76). Donc le but proprement dit de toutes ces négociations anglo-allemandes, à savoir la *trêve* aux préparatifs maritimes des deux parties, qui équivalaient à la ruine finale des deux nations — ce but, qui était pourtant dans l'intérêt égal des deux parties, ne devait pas même être atteint parce que l'Allemagne offrait en retour. L'Allemagne se bornait à une promesse sans valeur, qui n'apportait aucun soulagement aux peuples souffrants et payants, à une promesse qui, n'étant pas écrite, n'obligeait à rien, et qui consistait seulement à *différer* dans une certaine mesure la construction de la flotte. Ce que l'Allemagne n'aurait promis à aucun prix et à aucun État du monde, la neutralité en cas de conflits européens, elle demandait à l'Angleterre de le lui promettre en échange d'un contre-engagement égale à zéro. A-t-on jamais vu politique à ce point ignorante des réalités, arrogante et insensée ? Nous en reparlerons dans un chapitre spécial.

* * * •

La neutralité anglaise, que l'on n'avait naturellement pas pu obtenir dans les années précédentes, non seulement, parce que le paiement qu'offrait l'Allemagne en retour était ridicule, mais parce que l'Angleterre ne voulait pas et ne pouvait pas s'engager à garder la neutralité — cette neutralité, on chercha de nouveau, peu avant le commencement de la guerre, à l'obtenir par toutes les offres possibles. Les offres commencèrent dans l'*entretien bien connu du chancelier de l'empire avec Goschen, le 29 juillet tard dans la soirée*, après le retour du chancelier de Potsdam. Le chancelier assura au gouvernement anglais, au cas où l'Angleterre resterait neutre, que si l'Allemagne sortait victorieuse d'une

guerre contre la France, elle renoncerait à toute acquisition territoriale aux dépens de la France en Europe, mais il refusa une assurance analogue en ce qui concernait les colonies françaises. Relativement à la Belgique, M. de Bethmann fit la vague déclaration que les opérations de l'Allemagne contre ce pays dépendraient de l'action de la France, mais qu'en tout état de cause, à la fin de la guerre, l'intégrité de la Belgique serait respectée, à moins qu'elle ne prît une attitude hostile à l'Allemagne. Cette déclaration de Bethmann fut, dans la note de M. de Jagow au prince de Lichnowsky en date du 4 août (Livre bleu n° 157), étendue en ce sens que, *même dans le cas d'un conflit armé avec la Belgique*, l'Allemagne n'annexerait sous aucun prétexte un territoire belge.

Dans le discours du chancelier au Reichstag à la séance du 4 août, la déclaration donnée au gouvernement anglais est précisée en ce sens que « nous ne porterons pas atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de la Belgique ». Dans toutes ces promesses de l'Allemagne était contenue la réserve expresse que l'Allemagne se voyait obligée de traverser la Belgique pour atteindre la France, parce que « la France elle aussi était prête à y entrer » et que « c'était pour l'Allemagne une question de vie et de mort de prévenir la France ».

L'Allemagne ne pouvait pas renoncer à cet acte de « légitime défense » — la traversée de la Belgique — bien que, comme M. de Bethmann le déclarait au Reichstag, elle fût consciente de commettre une injustice et d'agir contrairement aux règles du droit des gens. Mais ce point était justement celui dans lequel l'Angleterre — et avec elle le monde entier et surtout la Belgique elle-même — voyaient un crime, crime qui devait inciter la Belgique à sa propre défense et les puissances garantes à la protection de ce pays neutre. J'ai exposé de façon détaillée, dans mon livre, les raisons morales et politiques, raisons tirées du passé, du présent et de l'avenir qui devaient *obliger* la Belgique à refuser le traitement de faveur que comportait pour l'Allemagne l'autorisation de traverser son territoire, et à prendre les armes pour défendre son sol. Tout autre État neutre aurait fait la même chose, parce que dans chaque État les mêmes raisons matérielles et idéales existaient, d'agir de la même façon. Le petit Luxembourg n'entre naturellement pas en ligne de compte, mais la Suisse et la Hollande auraient fait exactement ce qu'a fait la Belgique et auraient

dû le faire, sous peine de perdre une fois pour toutes leur droit à la neutralité et de se mettre sans condition entre les mains du voisin favorisé. D'où les sympathies de tout le monde des neutres pour la Belgique, d'où la flétrissure et la condamnation de l'Allemagne ¹.

* * *

Lorsque sir Edward Grey, le matin du 3 août, se disposait à se rendre à la séance du Cabinet, le prince Lichnowsky alla le trouver et lui demanda instamment de lui donner l'assurance « que la neutralité de l'Angleterre ne dépendait pas du respect de la neutralité belge » (Livre jaune, n° 144). Grey se refusa à toute conversation sur ce point. L'ambassadeur allemand adressa là-dessus à la presse un communiqué en ce sens : Si l'Angleterre restait neutre, l'Allemagne renoncerait à toute opération navale et ne se servirait pas des côtes belges comme de point d'appui. Sur quoi Paul Cambon fit répliquer que « le respect des côtes n'est pas le respect de la neutralité du territoire, et que l'ultimatum allemand (du soir précédent) est déjà une violation de cette neutralité » (Livre jaune, n° 144 alinéa 2). Il faut remarquer que, le jour précédent, soit l'après-midi du 2 août, Grey avait donné à l'ambassadeur de France l'assurance bien connue (Livre bleu, n° 148) que la flotte britannique prêterait son assistance à la France au cas où la flotte allemande entreprendrait, par le canal ou la mer du Nord, des opérations de guerre contre les côtes ou la marine françaises. Cette condition d'une intervention éventuelle de la flotte britannique devait être écartée par le communiqué de Lichnowsky à la presse, et en même temps devait être garantie une sorte de neutralité, tout au moins des côtes belges.

L'idée d'éliminer la condition du secours de la flotte anglaise revient aussi dans le discours du chancelier du 4 août. M. de Bethmann déclare avoir donné au gouvernement anglais l'assurance que la flotte allemande n'attaquerait pas les côtes nord de la

¹ Le cas de la Grèce, sur lequel je reviendrai ailleurs, est tout différent et ne saurait en aucune façon être comparé avec celui de la Belgique. La Grèce n'est pas un pays dont la neutralité ait été assurée une fois pour toutes par un traité et qui soit limité par là dans son activité politique. *La Grèce est un Etat dont la liberté d'action est illimitée* comme celle de tout autre Etat qui fait la guerre, conclut des alliances, et est par conséquent, exposé à tous les dangers des complications internationales.

France et, en cas de réciprocité, n'entreprendrait non plus aucune opération de guerre contre les navires marchands français aussi longtemps que l'Angleterre resterait neutre. Le gouvernement allemand, renseigné comme il l'était sur la promesse donnée le 2 août par Grey à Cambon, s'efforçait donc manifestement de rendre sans effet cette promesse, le 3 et le 4 août, en s'engageant à n'entreprendre aucune attaque contre la côte et la flotte marchande françaises.

Tout cela est clair, logique et indiscutable.

J'ai déjà exposé dans mon livre — à l'encontre de M. de Bethmann — que la promesse de Grey du 2 août ne signifie pas le moins du monde une participation de l'Angleterre à la guerre, que cette promesse était limitée au concours de la flotte britannique et conditionnée par des opérations maritimes allemandes que l'Allemagne pouvait à son gré ne pas entreprendre, d'autant plus qu'elles étaient sans importance décisive pour le cours et l'issue de la guerre, et qu'elles n'auraient sûrement pas été entreprises non plus *sans* la menace de l'intervention anglaise. Lors de mes précédentes explications j'ai tiré de cette enquête la conclusion, à mon avis inattaquable, que *la participation de l'Angleterre à la guerre européenne était encore tout à fait incertaine le 2 août et ne devint un fait que le soir du 4 août*, lorsque l'Allemagne écarta sèchement la demande de retirer ses troupes de la Belgique. Si elle avait satisfait ou pu satisfaire à cette demande, toute possibilité pour l'Angleterre d'entrer en guerre aurait disparu, puisque l'Angleterre n'avait rien demandé d'autre dans son ultimatum à l'Allemagne que de revenir de sa violation de la neutralité belge. Cette violation de la neutralité n'était donc pas le *prétexte*, mais le vrai *motif* de la déclaration de guerre anglaise (je reviendrai encore là-dessus dans un chapitre postérieur) ; elle fournissait d'ailleurs le seul moyen de justifier l'entrée en guerre de l'Angleterre devant l'opinion publique et le Parlement.

Retenons donc comme dernier résumé des *engagements allemandes en échange de la neutralité de l'Angleterre*, ce que M. de Bethmann disait le 4 août au Reichstag :

1. L'Allemagne ne portera pas atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de la Belgique et cela — comme il y a lieu de l'ajouter d'après le Livre bleu, n° 157 — même si la Belgique se défend, les armes à la main.

2. La flotte allemande n'attaquera pas la côte nord de la France et n'entreprendra pas — en cas de réciprocité — d'opérations militaires contre la flotte marchande française.

Ces déclarations ainsi récapitulées sont d'une importance décisive par ce qu'elles contiennent et plus encore par ce qu'elles ne contiennent pas. *Elles n'impliquent pas le respect de la neutralité belge, en ce sens que l'Allemagne veuille renoncer à traverser la Belgique* ; elles ne pouvaient pas contenir cette renonciation, car la marche à travers la Belgique avait déjà commencé, et Bethmann lui-même la déclarait inévitable, quoique injuste et contraire au droit des gens. Elles ne contiennent non plus aucune promesse de garantir l'intégrité de la France et de ses colonies, mais seulement l'offre de n'entreprendre aucune opération hostile contre les côtes septentrionales de la France et contre la flotte marchande française. Quand donc M. Helfferich avance cette affirmation :

« L'Allemagne avait offert pour la neutralité de l'Angleterre l'intégrité de la Belgique, de la France et de ses colonies, sans parler de la renonciation à toute action de sa flotte contre les côtes françaises et contre les vaisseaux français (p. 40)... »

il se met en contradiction manifeste avec le chancelier lui-même, qui entendait également, il est vrai, garantir l'intégrité et l'indépendance de la Belgique — bien entendu, *une fois exécutée la marche à travers la Belgique et la guerre finie* — mais ne dit jamais un mot de l'intégrité de la France et de ses colonies. Le chancelier de l'Empire ne pouvait d'ailleurs donner relativement à la France une telle déclaration, puisque, déjà le 29 juillet (Livre bleu, n° 85) en se refusant à une assurance déterminée dans ce sens, il s'était réservé les colonies françaises comme objet de conquête possible pour l'Allemagne. M. Helfferich appuie son affirmation d'une offre plus étendue sur le n° 123 du Livre bleu. Il paraît donc nécessaire de soumettre cette pièce (Rapport de Grey à Goschen sur l'entretien qui eut lieu le 1^{er} août avec Lichnowsky) à un examen approfondi.

Les adversaires anglais de la guerre s'appuient sur le n° 123 du Livre bleu.

Ce n° 123 joue également un grand rôle dans la presse des adversaires anglais de la guerre. Les membres de l'opposition anglaise — ce qu'il faut relever spécialement, puisque les Allemands représentent leurs attaques sous un faux jour, — partent, pour une petite partie, du point de vue que le gouvernement anglais, dans l'intérêt de l'Angleterre même, aurait dû rester à l'écart de la guerre européenne. La partie de beaucoup la plus grande et la plus compétente de l'opposition est par contre de l'avis que la violation de la neutralité belge rendait nécessaire l'entrée en guerre de l'Angleterre.

Aucun membre de l'opposition anglaise ne soutient l'opinion que le Cabinet anglais ait amené la guerre et en soit responsable. Le groupe socialiste de gauche de l'« Independent Labour Party » rend le gouvernement anglais responsable de la guerre seulement dans le sens où tout groupe socialiste de gauche le fait dans les pays belligérants vis-à-vis de son gouvernement, et selon le point de vue exprimé dans la conférence que tinrent au mois de septembre 1915 à Zimmerwald (Suisse) les délégués socialistes de gauche des pays belligérants et neutres : la politique gouvernementale impérialiste de toutes les grandes puissances européennes a créé le terrain d'où finalement ce massacre des peuples devait sortir de toute nécessité¹. En ce sens également applicable à tous les pays — l'opposition socialiste anglaise rend aussi responsable le gouvernement de l'Angleterre. Mais en ce qui concerne *les origines prochaines, immédiates de la guerre*, il ne se trouve certainement personne en Angleterre qui ne fasse ressortir avec éloges les efforts sérieux, infatigables des hommes d'Etat britanniques en faveur de la paix dans les jours critiques du 23 juillet

¹ L'*Irrtum von Zimmerwald-Kiental*, que Grumbach a signalée dans l'écrit persuasif paru sous ce titre (Berne 1916) et dont j'ai fait l'objet de ma brochure *Der springende Punkt*, par Germanicus (Zurich 1916) consiste justement en ce qu'on se contente de signaler le bouillon de culture d'où la guerre est sortie, mais qu'on laisse absolument de côté la cause immédiate de la guerre, le bacille de la guerre. A force d'insister sur la *causa sine qua non*, on oublie entièrement la *causa efficiens* ; ainsi on en arrive — sans le vouloir — à excuser et à blanchir les criminels proprement dits, les souverains et les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche, et l'on tire, en fait, sur la même corde que les impérialistes et les socialistes impérialistes.

jusqu'au commencement d'août. Les opposants même les plus acharnés reconnaissent les efforts pacifiques de Grey, et en même temps la nécessité pour l'Angleterre de déclarer la guerre à l'Allemagne après la violation de la neutralité belge. Même le critique le plus passionné de la politique anglaise des quinze dernières années, E. D. Morel, déclare que « il ne peut y avoir qu'une opinion dans tout notre pays sur l'impossibilité d'éviter une guerre anglo-allemande ensuite de l'occupation allemande de la Belgique en l'an 1914 (*New States-man*, 13 février 1915).

Malgré cela, il existe, même en Angleterre, des personnes qui reprochent au gouvernement anglais de n'être pas resté neutre après l'échec de ses tentatives pacifiques et de s'être décidé à participer à la guerre. Cette opposition à la *participation* de l'Angleterre à la guerre n'a, cela va de soi, aucun rapport avec l'affirmation du gouvernement allemand et de ses défenseurs que l'Angleterre porte la *responsabilité* de la guerre. Les thèses des adversaires anglais de la guerre peuvent être résumées dans leurs points essentiels de la façon suivante : Vous avez contribué à amasser la matière inflammable comme toutes les autres grandes puissances par votre politique d'expansion impérialiste. *Vous avez cherché sincèrement et honorablement à empêcher l'explosion de la guerre elle-même* ; mais dès que, malgré nos efforts, elle a éclaté, il eût été de l'intérêt de l'Angleterre de rester à l'écart au lieu d'y participer.

Pourquoi rester à l'écart ? Parce que, la note n° 123 le prouve — c'est ainsi que les adversaires anglais de la guerre poursuivent leur argumentation — parce que *l'Allemagne vous a offert tout ce que — du point de vue anglais — vous pouviez équitablement exiger* : la promesse de ne pas violer la neutralité belge, la garantie de l'intégrité de la France et de ses colonies. Au reste, disent-ils, l'ambassadeur allemand avait même pressé le secrétaire d'Etat anglais de formuler les conditions auxquelles l'Angleterre pourrait rester neutre, mais sir Edward Grey avait définitivement repoussé cette promesse de neutralité et déclaré devoir garder les mains libres.

Telle est la thèse accusatrice de cette partie de l'opposition anglaise, qui ne trouve pas même dans la violation de la neutralité belge un motif suffisant pour la participation de l'Angleterre à la guerre — cette thèse accusatrice, qui se base sur le n° 123 du Livre bleu et qui est défendue au moyen des mêmes arguments

aussi par la littérature défensive allemande, en première ligne par M. le docteur Helfferich. Ce que faisant, ce dernier ne laisse naturellement pas perdre l'occasion d'attribuer le refus de Grey de promettre la neutralité à un prétendu engagement avec la France — engagement qui, en réalité, comme je l'ai prouvé ailleurs, n'existait pas.

Sens et portée du n° 123 du Livre bleu.

Ces deux attaques contre le secrétaire d'Etat anglais, l'anglaise et l'allemande, apparaissent sans fondement lorsqu'on examine la dépêche, grosse de conséquences, qui porte le n° 123 à la lumière des autres documents diplomatiques, spécialement de ceux qui ont été publiés dans le nouveau Livre blanc allemand (p. 46 à 49). Cet examen prouve la justesse absolue de l'affirmation de Grey et de ses défenseurs, à savoir que le n° 123 ne contenait aucune offre engageant plus ou moins l'ambassadeur allemand, mais seulement des *hypothèses* exprimées dans la manière d'une conversation et les vues *personnelles* de l'ambassadeur, qui ne permettaient ou n'exigeaient aucune réponse formelle. Il faut reconnaître que la dépêche à Goschen — publiée cependant par Grey lui-même — peut prêter à tous les malentendus possibles au détriment de Grey. Il est d'autant plus méritoire de sa part d'avoir publié une pièce qui a fourni à ses adversaires à l'étranger et en Angleterre matière à de nombreuses attaques contre lui, au lieu de la laisser simplement de côté comme d'autres diplomates d'autres pays l'ont fait pour tous les documents compromettants. La publication de cette dépêche révèle dans la diplomatie anglaise une mesure d'objectivité et de loyauté qu'on ne peut retrouver de l'autre côté et confère à ses autres publications un caractère de véracité qui brave toutes les attaques d'Helfferich et de ses partisans.

Le respect de la neutralité belge ?

Et maintenant, *quel sens et quelle portée a le n° 123 ?* Pour autant que l'on s'en tient au premier alinéa, le contenu de la dépêche est parfaitement clair et sans équivoque. Ce premier alinéa correspond à la dépêche envoyée à Berlin par le prince Lichnowsky le soir du 1^{er} août à 5 h. 30 (nouveau Livre blanc

allemand p. 48) et contient la réplique du gouvernement anglais — sous la forme d'un mémorandum — aux déclarations de Jagow relativement au *respect* — ou plutôt au *non respect* — de la *neutralité belge* (Livre bleu, n° 122). Le gouvernement anglais regrette très vivement la réponse évasive bien connue de Jagow, parce que la neutralité de la Belgique « intéresse l'opinion publique de l'Angleterre. » Si l'Allemagne pouvait trouver moyen de donner une réponse positive semblable à celle qui a été donnée par la France, cela contribuerait essentiellement à calmer l'inquiétude et la tension de l'Angleterre. D'autre part, si la neutralité belge devait être violée par l'un des belligérants pendant que l'autre la respectait, il serait extraordinairement difficile de contenir l'opinion publique en Angleterre.

Mais si le premier alinéa de la note n'offre aucune espèce de difficulté, celles-ci commencent immédiatement avec le second alinéa, dont voici la traduction :

« Il (Lichnowsky) me demanda si, au cas où l'Allemagne promettait de ne pas violer la neutralité belge, nous nous engagerions à rester neutres. »

Le troisième alinéa contient la réponse de Grey à cette question de Lichnowsky :

« Je répondis que je ne pouvais lui donner cette promesse ; nous avions encore les mains libres, et nous étions en train de considérer l'attitude que nous aurions à prendre. Je ne pouvais que lui dire que notre attitude serait dictée dans une large mesure par l'opinion publique anglaise, qu'intéressait vivement la neutralité belge. Je ne croyais pourtant pas pouvoir l'assurer de notre neutralité à cette seule condition. » (He asked me whether, if Germany gave a promise not to violate Belgium's neutrality, we would engage to remain neutral.

I replied that I could not say that ; our hands were still free, and we were considering what our attitude should be. All I could say was that our attitude would be determined largely by public opinion here, and that the neutrality of Belgium would appeal very strongly to public opinion here. I did not think that we could give a promise of neutrality on that condition alone.)

Qu'il ne pût s'agir ici d'une offre véritable du gouvernement allemand, mais seulement d'une *hypothèse théorique* — si j'ose m'exprimer ainsi — de Lichnowsky, cela résulte de tous les documents diplomatiques et aussi de la situation militaire. *Jamais, au grand jamais, ni avant, ni après le 1^{er} août — jour de l'entretien de Grey et de Lichnowsky — l'Allemagne n'avait fait la promesse de ne pas violer la neutralité belge*, c'est-à-dire de renoncer à passer par la Belgique. Depuis l'entretien de Bethmann avec Goschen du 29 juillet (Livre bleu, n° 85) jusqu'à la dépêche de Jagow à Lichnowsky du 4 août (Livre bleu, n° 157), le gouvernement allemand n'avait donné que des réponses évasives ou, à la fin, directement négatives à la question de savoir si l'Allemagne respecterait la neutralité belge. Evasive, le 29 juillet par Bethmann, évasive le 31 juillet par Jagow (Livre bleu, n° 122), directement négative le 4 août par Jagow (Livre bleu, nos 157 et 160). Au passage à travers la Belgique, dont le Cabinet de Berlin motivait la nécessité par des intentions semblables — mais jamais prouvées — de la France et par la nécessité de prévenir une invasion française (voir le discours du chancelier du 4 août, Livre bleu, n° 157, Livre gris I, n° 20) — à ce passage, l'Allemagne n'avait jamais renoncé et ne pouvait pas renoncer, parce que tous les plans stratégiques préparés depuis des années reposaient sur cette opération. Mais le passage à travers la Belgique équivalait à la violation de la neutralité, comme M. de Bethmann l'a concédé lui-même dans son discours au Reichstag, et comme cela ne peut être contesté par personne au point de vue du droit des gens. Comment donc le prince Lichnowsky pouvait-il être subitement arrivé, le 1^{er} août — jour de l'expiration des deux ultimatums, de la mobilisation générale en France et en Allemagne, de la déclaration de guerre à la Russie, veille de l'invasion du Luxembourg par les Allemands — comment le prince Lichnowsky pouvait-il être arrivé, en ce jour où la guerre européenne ne pouvait plus être arrêtée, à promettre subitement ce qui n'avait jamais été promis avant, ne l'a jamais été après, ce qui ne pouvait être promis d'après la situation diplomatique et militaire ? Il pouvait promettre de respecter la neutralité belge, si la guerre n'éclatait pas entre l'Allemagne et la France ; mais si cette guerre éclatait, la promesse était impossible, sans objet, inexécutable. C'était une *hypothèse théorique, non une proposition pratique*, et il n'est pas étonnant que sir Edward Grey, sur la base de cette acceptation hypothétique de Lichnowsky, ait

refusé, de son côté, de faire des déclarations qui auraient pu l'engager d'une façon précise. Il se borna en conséquence à remarquer que l'attitude du gouvernement anglais serait dictée dans une grande mesure par l'opinion publique, et que celle-ci serait, à son tour, sérieusement influencée par le respect ou la violation de la neutralité belge.

Ensuite il entra davantage encore dans l'hypothèse de Lichnowsky, qu'il ne considérait pas, à *elle seule*, comme suffisante pour obtenir une assurance de neutralité de la part de l'Angleterre. Il fit manifestement allusion aussi aux intérêts *plus étendus* de l'Angleterre qui, comme elle l'a toujours affirmé, ne pouvait assister indifférente à l'écrasement de la France — même sans spoliation territoriale — et ainsi à la destruction de l'équilibre européen et à l'établissement de l'hégémonie allemande en Europe. Ainsi que tout grand État européen, l'Angleterre n'avait pas seulement, dans une conflagration générale comme celle qui menaçait d'éclater, à remplir vis-à-vis d'un petit État neutre les obligations découlant des traités, mais elle avait aussi à *défendre ses propres intérêts de grande puissance*, du contenu et de l'étendue desquels elle ne devait compte à personne autre qu'à elle-même. Comme l'expansion mondiale allemande poussait à la guerre européenne, par laquelle le pangermanisme visait à obtenir la suprématie sur le continent pour régler compte ensuite avec l'Angleterre, jusqu'ici première puissance du monde, l'intérêt de la Grande-Bretagne l'engageait dans une direction opposée, c'est-à-dire au *maintien de l'équilibre européen*, à la balance des forces sur le continent, et aussi à la conservation de la puissance qu'elle avait acquise par une évolution de plusieurs siècles.

Grey indiquait cette pensée — inattaquable au point de vue anglais — lorsque, dans son entretien du 1^{er} août, il refusait tout arrangement sur la neutralité anglaise, comme il l'avait déjà fait dans sa fameuse dépêche du 30 juillet (Livre bleu, n^o 101) et dans toutes les négociations précédentes avec l'Allemagne. *L'Angleterre n'avait qu'un intérêt : le maintien de la paix européenne* ; si cet intérêt était contrecarré par l'attitude belliqueuse de l'Allemagne et de l'Autriche, et si l'on en venait véritablement aux hostilités, *seuls les intérêts anglais* avaient à décider si l'Angleterre devait oui ou non participer à la guerre, mais non pas le désir de l'Allemagne, dicté par son propre intérêt de voir l'Angleterre rester neutre. S'il plaît à M. Helfferich de représenter la volonté

de l'Angleterre de garder les mains libres dans le casus belli comme la suite d'un engagement pris vis-à-vis de la France, on ne peut naturellement pas l'empêcher d'échafauder cette thèse arbitraire. Mais qu'elle soit arbitraire et en contradiction avec tous les faits prouvés, je l'ai, je crois, démontré d'une façon irréfutable ci-dessus en examinant le n^o 87 du Livre bleu, qui, d'après Helfferich, implique un engagement de l'Angleterre dès le 29 juillet. Cette affirmation est démentie par des circonstances innombrables, prouvées, indiscutables, et sur lesquelles je n'ai pas besoin de revenir ici. Parmi ces circonstances, je rappelle seulement que la première promesse de concours n'a été remise par Grey à l'ambassadeur de France que le 2 août (Livre bleu, n^o 148), que cette promesse était *limitée* à l'appui de la flotte, et qu'elle était *conditionnée* par certaines opérations navales allemandes. Comment M. Helfferich ose-t-il affirmer que les déclarations de Grey à Lichnowsky du 1^{er} août auraient été la suite d'un engagement de l'Angleterre vis-à-vis de la France (« l'Angleterre est déjà liée à la France ») quand le premier acte qui l'engageait, à titre éventuel puisqu'il dépendait de l'attitude navale de l'Allemagne, ne s'est produit que *le jour suivant* ?

Mais de quelque façon que M. Helfferich motive l'attitude de Grey vis-à-vis du prince Lichnowsky, il est un fait qui reste, c'est que Grey refusa le 1^{er} août de donner une promesse de neutralité anglaise sur l'hypothèse de Lichnowsky, purement théorique et pratiquement inexécutable, du respect de la neutralité belge.

* * *

Si Lichnowsky avait effectivement, ce qu'il ne pouvait ni ne voulait, offert de respecter la neutralité de la Belgique dans le sens le plus large, c'est-à-dire de renoncer à passer à travers ce pays, il se serait mis *en contradiction avec toutes les autres déclarations des hommes d'État allemands*. Si la renonciation à passer à travers la Belgique était possible pour l'Allemagne, Bethmann et Jagow ne l'auraient pas coup sur coup refusée catégoriquement, Bethmann le 29 juillet et Jagow le 4 août — le matin dans sa dépêche à Lichnowsky et le soir dans son entretien avec Goschen. Si cette renonciation à passer avait été offerte sérieusement comme prix de la neutralité anglaise, M. de Bethmann ne se serait pas contenté, dans son discours du 4 août, de donner l'assurance

« que nous ne porterons pas atteinte à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de la Belgique ». Il n'aurait sûrement pas passé sous silence ce fait écrasant pour l'Angleterre, que l'Allemagne s'était déclarée prête à renoncer à passer à travers la Belgique si l'Angleterre restait neutre. M. le docteur Helfferich, lui non plus, ne se serait pas contenté (p. 50) de représenter « l'intégrité de la Belgique » — outre d'autres équivalents — comme le prix offert pour la neutralité anglaise, si le prix eût été en fait beaucoup plus élevé, à savoir le respect absolu de la neutralité belge, c'est-à-dire *la renonciation à passer sur le territoire du royaume*. Cette renonciation n'a jamais été offerte et — au point où étaient les choses — ne pouvait pas être offerte. La contradiction apparente entre l'alinéa 2 du n° 123 du Livre bleu et tous les autres faits prouvés ne peut s'expliquer que de la manière dont Grey et ses défenseurs l'expliquent : la demande de Lichnowsky n'était pas une *offre officielle* du gouvernement allemand, mais une déclaration personnelle et hypothétique de l'ambassadeur, à laquelle manquait toute base pratique et réelle.

Intégrité de la France et de ses colonies.

Nous arrivons maintenant aux alinéas 4 et 5 du n° 123 :

« L'Ambassadeur me pressa de spécifier les conditions auxquelles il nous (nous, Angleterre) serait possible de rester neutres ; il suggéra même que l'Allemagne pourrait s'engager à respecter l'intégrité de la France et de ses colonies. Je répondis que je me trouvais dans l'obligation de refuser nettement toute promesse de rester neutre à des conditions de cette nature. Je ne pouvais que lui répéter qu'il nous faudrait garder notre liberté d'action. »

(The Ambassador pressed me as to whether I could not formulate conditions on which we would remain neutral. He even suggested that the integrity of France and her colonies might be guaranteed. I said that I felt obliged to refuse definitely any promise to remain neutral on similar terms, and I could only say that we must keep our hands free.)

M. Helfferich et les adversaires anglais de Grey s'emparent de ces phrases de la note 123 pour formuler contre ce ministre un

grave reproche : l'intégrité de la France *et de ses colonies* — en plus du respect de la neutralité belge — lui aurait été garantie, mais, malgré ça, il aurait repoussé toute négociation sur les conditions de la neutralité anglaise, et aurait précipité sans raison l'Angleterre dans la guerre.

Qu'en est-il de ce reproche ? Si la lettre du n° 123 pouvait permettre certains doutes sur ce point aussi — l'intégrité de la France et de ses colonies — (comme relativement au respect de la neutralité belge), ces doutes ont été complètement dissipés par les publications faites dans le second Livre blanc allemand. Il résulte de ces publications, en particulier des trois dépêches (jusqu'à présent inconnues) de Lichnowsky du 1^{er} août (p. 48 et 49), *que l'ambassadeur allemand n'a jamais songé et ne pouvait songer à assurer au gouvernement anglais comme prix de sa neutralité dans une guerre continentale, l'intégrité de la France et de ses colonies*.

De prime abord déjà, en présence des autres actes diplomatiques de l'Allemagne, cette assurance est si invraisemblable qu'aucun critique impartial ne pourrait admettre une interprétation des phrases en question du n° 123 dans le sens des adversaires anglais et allemands de Grey. Comment ? Le chancelier de l'Empire a, le 29 juillet, refusé officiellement à l'ambassadeur anglais toute garantie de non-annexion des colonies françaises. Dans aucun autre acte diplomatique, il n'a jamais été question d'une pareille garantie. Les prix offerts par l'Allemagne pour la neutralité anglaise se sont limités à la Hollande et à la Belgique, à la Hollande sous une forme très générale excluant toute violation de neutralité, à la Belgique sous la forme limitée connue du rétablissement *postérieur* de l'intégrité et de l'indépendance de ce dernier pays. Les garanties données relativement à la France étaient restreintes ; tout ce qu'on offrait — d'après les précisions claires et sans équivoque données par M. de Bethmann dans son discours au Reichstag du 4 août — c'était de ne pas attaquer la côte nord de la France et de ne pas entreprendre d'opérations contre la marine marchande française. Le prince Lichnowsky lui-même, dans son communiqué du 3 août à la presse anglaise (Livre jaune, n° 144), n'indique comme contre-partie allemande pour la neutralité de l'Angleterre que deux choses : renonciation à toute opération navale et à l'utilisation des côtes belges comme points d'appui. Et, en présence de tous ces refus, de toutes ces restrictions et limitations, subitement et de son propre chef, sans

instruction de son gouvernement, à l'encontre des déclarations de Bethmann à Goschen, à l'encontre des offres limitées — d'après le discours du chancelier — à des points secondaires, le prince Lichnowsky aurait fait à Grey cette offre énorme, *embrassant tout* : si l'Angleterre reste neutre, nous ne prendrons rien à la France, ni de son territoire européen, ni de ses colonies ? !

Si cette offre avait été faite par l'ambassadeur personnellement le 1^{er} août (la note de Grey, elle non plus, ne parle, on le sait, que d'une « suggestion »), elle aurait été sûrement répétée dans les jours critiques du 1^{er} au 4 août, alors que le sort de l'Allemagne dépendait — comme on devait l'admettre alors — de la participation ou de la non-participation de l'Angleterre ; le chancelier de l'Empire et l'ambassadeur allemand à Londres n'auraient pas manqué de la formuler officiellement et de la soumettre au gouvernement anglais *en l'accompagnant d'un engagement formel*. Mais, surtout, le Chancelier de l'Empire aurait eu grand soin de relever, avec une vigueur toute particulière, dans son énumération des offres allemandes en échange de la neutralité anglaise, l'offre la plus importante et la plus étendue. Lorsque M. de Bethmann parla au Reichstag, la guerre n'avait pas encore éclaté entre l'Allemagne et l'Angleterre. Il cherchait manifestement à exposer au Reichstag allemand de la façon la plus détaillée ses efforts pour obtenir la neutralité anglaise ; il invoqua toutes les offres allemandes mais dut, conformément à la vérité, se borner à constater, en ce qui concernait la France, que l'Allemagne n'avait fait que la promesse, souvent mentionnée, concernant ses *opérations navales*. Il n'était pas même question dans son discours du 4 août de la non-annexion d'un territoire français *en Europe*, que le Chancelier de l'Empire voulait cependant encore garantir le 29 juillet. Mais cette garantie restreinte à l'Europe était, elle aussi, déjà devenue caduque par le fait que la guerre avait commencé entre la France et l'Allemagne. Bien moins encore pouvait-il être question d'une garantie de la non-annexion des colonies françaises, puisque cette garantie avait été expressément rejetée déjà une semaine auparavant. Après tout cela, même si des éclaircissements ultérieurs n'étaient pas venus préciser le sens de l'entretien Grey-Lichnowsky, il aurait été impossible en soi d'affirmer qu'en cet entretien l'ambassadeur allemand aurait voulu garantir au secrétaire d'Etat anglais « l'intégrité de la France et de ses colonies ». L'affirmation contraire d'Helfferich est donc déjà

réfuté par une impossibilité interne et par la contradiction où elle se trouve avec tous les autres actes du gouvernement allemand. Mais elle est complètement détruite par les *publications du nouveau Livre blanc allemand*.

Les publications du second Livre blanc allemand sur les négociations de Grey et de Lichnowsky, le 1^{er} août.

Nous connaissons jusqu'à présent cinq seulement des télégrammes relatifs à cet événement, qui avaient été imprimés dans le livre : *Der Kriegausbruch 1914* (Karl Heymanns Verlag p. 59 et 60), à savoir deux télégrammes de Lichnowsky du 1^{er} et du 2 août, un du 1^{er} août de l'Empereur Guillaume au roi Georges, une réponse du roi Georges du même jour, et un télégramme de Bethmann à Lichnowsky, également du 1^{er} août.

Ces anciennes publications ont été complétées depuis dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 6 septembre 1914, et dans le nouveau *Livre blanc* allemand, par celles de trois autres télégrammes de Lichnowsky à Bethmann, tous du 1^{er} août. Dès lors, les faits se présentent de la façon suivante :

Le samedi 1^{er} août, à 11 heures du matin, Lichnowsky informait le Chancelier de l'Empire que Grey l'avait appelé au téléphone et lui avait demandé s'il pouvait déclarer que, si la France restait neutre dans une guerre russo-allemande, l'Allemagne n'attaquerait pas les Français. Lichnowsky répondit qu'il croyait pouvoir prendre sur lui la responsabilité de l'affirmer.

L'après-midi du même jour, Lichnowsky faisait rapport sur la visite, qu'il venait d'avoir, du secrétaire privé de Grey, lequel lui avait dit que le ministre voulait lui faire des propositions pour la neutralité de l'Angleterre, même dans le cas où l'Allemagne devrait entrer en guerre avec la Russie et la France.

L'après-midi eut lieu l'entretien de Grey et de Lichnowsky auquel se rapporte le n^o 123 du Livre bleu, et dont Lichnowsky relate le contenu dans une dépêche très détaillée expédiée à Berlin à cinq heures et demie du soir. Ce rapport de Lichnowsky complète d'une manière très heureuse le rapport de Grey à Goschen, et confirme d'une façon irréfutable l'interprétation que j'ai déjà donnée du n^o 123 dans mon livre — donc *avant* la publication du nouveau Livre blanc allemand, — et dans mon exposé ci-dessus. D'après

ces pièces, *il n'a jamais, jamais été question d'une garantie, offerte par Lichnowsky, de l'intégrité de la France et de ses colonies.* L'entretien a, en réalité, pris un tout autre cours que celui qu'il semble avoir pris d'après le bref compte-rendu de Grey à Goschen. L'exposé de Lichnowsky ne permet aucunement de croire que l'intégrité de la France et de ses colonies ait été ni offerte, ni « suggérée » de la part de l'ambassadeur allemand ; c'est pourquoi l'exposé de ce dernier ne sert pas seulement à l'éclaircissement de faits historiques, mais aussi à la décharge complète du secrétaire d'Etat anglais vis-à-vis de ses adversaires.

De quoi l'ambassadeur et le secrétaire d'Etat discutaient-ils en fait l'après-midi du 1^{er} août ? Il n'existe pas de divergence d'opinions sur le premier point des négociations — soit sur l'accueil que le cabinet de Londres avait fait aux explications entortillées de Jagow à la question anglaise relative à la neutralité belge (Livre bleu, nos 114 et 122). La déclaration connue du cabinet anglais a été remise sous forme d'un memorandum à l'ambassadeur allemand, et celui-ci la rapporte dans sa dépêche de l'après-midi exactement comme elle est contenue dans le n^o 123, alinéa 1.

La suite de l'entretien entre l'ambassadeur et le secrétaire d'Etat au sujet de l'influence qu'une violation de la neutralité belge pourrait avoir sur l'opinion publique en Angleterre et par suite sur les décisions du gouvernement, est aussi rapportée dans ses grandes lignes exactement de la même manière par l'ambassadeur et par le secrétaire d'Etat. Il y a lieu toutefois de mentionner dans le rapport de Lichnowsky certaines additions parlant en faveur de l'amour de Grey pour la paix, et qui manquent dans la note anglaise.

« Pour le moment — dit Grey d'après le rapport de Lichnowsky — *il n'existe pas les moindres intentions hostiles (en Angleterre) contre nous (Allemands).* On désirerait éviter la chose, si possible. Mais il serait difficile de tirer une ligne de démarcation marquant le point jusqu'où nous pourrions aller sans provoquer une intervention. Il revenait toujours sur la neutralité belge et pensait que cette question jouerait en tous cas un grand rôle. »

Ces adjonctions de Lichnowsky, qui ne sont pas contenues dans la note anglaise, prouvent de nouveau — ce qui, en vérité,

n'avait depuis longtemps plus besoin d'être prouvé pour celui qui étudie objectivement la question — que Grey, dans ce moment critique encore, le jour même de la déclaration de guerre germano-russe, *essayait par tous les moyens d'éloigner un casus belli* qui pouvait pousser l'opinion publique en Angleterre et par suite le gouvernement à la guerre, et que c'est falsifier grossièrement l'histoire que de lui reprocher, comme le font MM. Helfferich et consorts, de n'avoir cherché et trouvé dans la question belge qu'un *prétexte* à entrer en guerre. Oui, cette question devait finir par fournir un motif, mais après d'innombrables avertissements. Le rapport du 1^{er} août de l'ambassadeur d'Allemagne lui-même — comme tant d'autres documents déjà mentionnés — fait voir que le gouvernement anglais cherchait à éviter, par tous les moyens possibles, la participation à la guerre, et qu'il fallut la violation de la neutralité belge pour l'y contraindre.

Mais poursuivons. Grey continue — d'après le rapport de Lichnowsky — de la façon suivante :

« Il s'était déjà demandé s'il n'était pas possible que nous (l'Allemagne) et la France, en cas d'une guerre russe, nous restions l'arme au pied l'un vis-à-vis de l'autre sans nous attaquer mutuellement. Je (Lichnowsky) lui demandai s'il était en mesure de me déclarer que la France accéderait à un pacte de ce genre. *Comme nous ne voulions ni détruire la France ni conquérir des parties de son territoire,* je pouvais m'imaginer que nous acquiescerions à un arrangement de cette nature, qui nous assurerait la neutralité de la Grande-Bretagne. Le ministre dit qu'il voulait s'informer, mais ne méconnaissait pas les difficultés qu'il y avait à maintenir des deux côtés le militaire en inactivité. »

Ce passage du rapport de Lichnowsky est la paraphrase détaillée de la partie de l'entretien qui a été reproduite dans le n^o 123 du Livre bleu dans les termes ci-dessous, par trop brefs, par conséquent ambigus et diversement interprétés : « He even suggested that the integrity of France and her colonies *might* be guaranteed¹. » L'exposé de Lichnowsky donne l'interprétation

¹ Il suggéra même que l'intégrité de la France et de ses colonies pourrait être garantie.

authentique de cette courte phrase anglaise, et conduit à envisager l'entretien d'une manière tout à fait opposée à celle dont l'ont envisagé jusqu'à présent les adversaires de Grey en Angleterre et hors de l'Angleterre. Grey, dans les efforts infatigables qu'il fit pour localiser au moins la guerre russo-allemande, — qui paraissait déjà inévitable — et pour tenir la France comme l'Angleterre hors du conflit, discuta avec l'ambassadeur allemand la possibilité, pour la France et l'Allemagne, de rester, l'une et l'autre, l'arme au pied malgré la guerre germano-russe, sans se jeter réellement dans la lutte. Cette même idée est exprimée aussi par Buchanan à la fin de sa dépêche du 1^{er} août à Grey (Livre bleu n° 139) et à cette idée, comme le relate Buchanan, s'était associée la Russie elle-même qui, de son côté, et aussi longtemps que les dernières tentatives d'arrangement n'avaient pas encore échoué, entendait rester mobilisée, mais ne voulait en aucun cas commencer les hostilités. La dépêche du tsar, expédiée l'après-midi du 1^{er} août à 2 heures (Livre blanc, p. 13) contient, comme on le sait, la même proposition : mobilisation des deux côtés ; pas de guerre, mais continuation des pourparlers en vue d'une entente.

A cette suggestion de Grey, Lichnowsky répondit que, pour autant qu'il pouvait le supposer, l'Allemagne accèderait à un arrangement de ce genre, qui lui assurerait la neutralité de la Grande-Bretagne, mais il posa à son interlocuteur la question bien naturelle de savoir s'il était en mesure de garantir une attitude analogue de la part de la France. Comme le secrétaire d'Etat anglais n'avait exprimé cette idée au cours de l'entretien qu'à titre d'*expédient possible* pour éviter un conflit entre l'Allemagne et la France, mais qu'il n'avait reçu de la France ni mandat pour discuter un moyen de ce genre ni acquiescement à cette combinaison, il dut se borner à répondre « qu'il voulait s'informer » et, à ce propos, il ne manqua pas de faire allusion aux difficultés militaires qu'elle offrirait.

Au cours de la discussion de cet expédient, Lichnowsky exprima, pour motiver l'éventuelle bonne volonté de l'Allemagne à se prêter à un pacte comme celui-là, les mots suivants : « Puisque nous ne voulions ni détruire la France, ni conquérir des parcelles de son territoire. » Voilà les mots de l'ambassadeur allemand qui ont conduit Grey à s'exprimer d'une façon obscure dans la note 123, et qui ont été cause de l'interprétation forcément erronée

qui a été donnée des mots cités plus haut. Lichnowsky avança, comme *motif* de l'éventuelle disposition de l'Allemagne à rester l'arme au pied vis-à-vis de la France, le fait que son pays ne voulait ni détruire la France ni lui enlever des parties de son territoire. Mais la note anglaise et les interprétations erronées qu'on en a faites, portent à croire que Lichnowsky avait promis, pour le cas où la guerre éclaterait et comme résultat négatif de celle-ci, ce qu'il avait seulement exposé pour motiver l'absence d'intentions bellicieuses. Nous sommes prêts, disait l'ambassadeur allemand, à ne pas envahir la France, si la France, de son côté, ne prend pas activement le parti de la Russie, mais reste l'arme au pied. Nous sommes prêts à cela, parce que nous n'avons pas de visées conquérantes. Mais il ne dit pas — comme on le lui fait dire faussement — : Si nous en venons à la guerre avec la France, nous garantissons qu'au cas où l'Angleterre reste neutre nous ne prendrons rien aux Français ni en Europe, ni hors d'Europe. Cette dernière déclaration de garantie, l'ambassadeur allemand, d'après sa propre et longue dépêche du 1^{er} août à 5 1/2 heures, ne l'a pas donnée et ne peut pas l'avoir donnée, comme je crois l'avoir démontré ci-dessus. Mais la première déclaration — tendant à motiver le consentement de l'Allemagne à une trêve — il l'a donnée d'après son propre exposé, sans équivoque, et il pouvait la donner, puisque cette déclaration n'était en contradiction avec aucun autre acte du gouvernement allemand.

Il est hors de doute que l'Allemagne eût été prête à s'abstenir d'une guerre avec la France si celle-ci avait pu et voulu rompre son traité d'alliance avec la Russie et refuser son aide militaire à son alliée. Mais cette possibilité n'existait pas plus pour la France qu'elle n'existait pour l'Allemagne de faire faux bond à son alliée l'Autriche. Entre la France et la Russie, il n'y avait pas une simple entente comme avec l'Angleterre, mais un traité d'alliance, et le classique *casus foederis* — comme dans tous les traités d'alliance — était justement celui-ci : si l'un des alliés entre en guerre avec deux grandes puissances. Refuser son secours militaire à la Russie était impossible pour la France en présence du traité existant, et en raison de la place que la France occupait dans la constellation des Etats européens, si la Russie avait comme adversaire l'Allemagne et l'Autriche et si, en outre, la déclaration de guerre partait de l'Allemagne. D'où la réponse vague de Grey, qu'il voulait s'informer, — s'informer justement si la France pouvait et vou-

lait, dans la guerre imminente entre l'Allemagne et l'Autriche d'un côté et la Russie de l'autre, refuser son concours à l'empire allié du tsar. D'où l'échec final de la suggestion de Grey, dont l'exécution était impossible à cause de la fidélité de la France à son alliée la Russie. La quatrième dépêche de Lichnowsky, du 1^{er} août, 8 ½ heures du soir, et sa cinquième dépêche, du 2 août, éclairent les circonstances de fait d'une façon non équivoque, exactement comme je les ai exposées. Dans la dépêche du 1^{er} août au soir, il est dit : « Puisqu'une proposition positive de l'Angleterre n'existe d'ailleurs pas, il devient superflu de tenter des démarches ultérieures dans le sens des instructions qui m'ont été données. »

Dans le télégramme de Lichnowsky du 2 août il est dit : « Les suggestions de sir Edward Grey, qui reposaient sur le désir de rendre possible le maintien de la neutralité anglaise, ont eu lieu sans prise de contact préalable avec la France et sans connaissance de la mobilisation, et elles ont été abandonnées entre temps comme dénuées de toute chance de succès. »

Sans consulter auparavant le sentiment de la France et sans connaître la mobilisation générale de la France et de l'Allemagne, qui eut lieu l'après-midi du 1^{er} août, Grey jeta dans l'entretien l'idée du maintien possible de la paix entre l'Allemagne et la France et par suite avec l'Angleterre. Cette pensée reposait — comme Lichnowsky le télégraphie expressément — sur le désir de Grey « *de rendre possible le maintien de la neutralité anglaise.* » Ces mots de l'ambassadeur allemand en date du 2 août sont un témoignage éclatant de la volonté et des efforts pacifiques du secrétaire d'Etat anglais — le témoignage le plus éclatant qui pût lui être donné à côté des nombreux certificats de même teneur, consignés par le chancelier de l'Empire lui-même dans le Livre blanc. Je suis convaincu, bien que je ne possède là-dessus aucune information authentique — convaincu par la simple étude des documents — que *si l'on demandait au prince Lichnowsky, sous la foi du serment, si sir Edward Grey a voulu la paix et s'y est efforcé sérieusement du premier jusqu'au dernier moment du conflit, il répondrait à cette question par un oui clair et catégorique.* Ce oui est déjà contenu dans sa dépêche du 2 août. Grey, qui, d'après Helfferich, s'était déjà vendu corps et âme le 29 juillet à la France et à la Russie et leur avait promis son appui militaire, Grey est animé, le 1^{er} août encore — au dire de Lichnowsky, qui doit pourtant le savoir mieux que personne — du désir sincère de

rendre possible le maintien de la neutralité anglaise. Grey qui, d'après Helfferich, n'a soulevé le cas de la Belgique que comme *prétexte* à son entrée en guerre (d'après Helfferich, on devrait presque admettre que Grey a provoqué directement les Allemands à violer la neutralité belge pour pouvoir participer à cette guerre contre l'Allemagne qu'il désirait tant) ce même Grey, qui, d'après Helfferich, n'aurait pas seulement causé, en mauvais génie de l'Europe qu'il était, cette catastrophe effroyable, mais ne pouvait pas attendre le moment de se précipiter lui-même dans la fournaise — ce Grey précisément se creuse encore la tête à cette heure avec le prince Lichnowsky, pour imaginer des moyens propres à limiter l'incendie et à empêcher la France et l'Angleterre de s'y précipiter. Ce qu'il avait déjà fait auparavant, avant et jusqu'au 1^{er} août, pour prévenir l'explosion de la guerre, je n'ai pas besoin de le répéter encore une fois ici.

* * *

Les dépêches de Lichnowsky des 1^{er} et 2 août sont extraordinairement instructives justement par rapport à l'exposé historique de Helfferich. Comment concilier le contenu de ces dépêches avec l'échafaudage d'Helfferich, d'après lequel Grey aurait déjà, le 29 juillet, dans son entretien avec Cambon (Livre bleu, n° 87) prononcé le mot décisif relativement à l'entrée en guerre de l'Angleterre ? Si Grey cherchait encore, le 1^{er} août, les moyens de maintenir l'Angleterre hors du conflit, cela prouve que l'Angleterre était alors encore — *donc quatre jours après ce prétendu engagement,* — complètement libre. L'Angleterre était encore libre le 4 août au soir, et serait restée en dehors du conflit si M. de Jagow lui avait donné la promesse demandée par elle que l'Allemagne retirerait ses troupes de la Belgique et s'abstiendrait d'une violation ultérieure de la neutralité belge (Livre bleu, n° 160). Car c'est la condition de toutes les discussions qui eurent lieu le 1^{er} août entre Grey et Lichnowsky : Si vous violez la neutralité belge, il est impossible à l'Angleterre de se tenir à l'écart du conflit. Si l'Allemagne et la France en venaient effectivement aux mains, d'après tout ce que l'on savait en Europe des plans stratégiques de l'état-major de Berlin, et d'après les déclarations entortillées du gouvernement allemand pendant les derniers jours du conflit, il était clair que la guerre franco-allemande devait entraîner une

violation de la neutralité belge de la part de l'Allemagne. D'où les efforts de Grey — dans son entretien avec Lichnowsky, le 1^{er} août — pour éliminer la possibilité d'une lutte réelle entre l'Allemagne et la France. Si ces efforts de Grey avaient été couronnés de succès, s'il avait été possible à la France de se dérober à ses obligations d'alliée vis-à-vis de la Russie et de rester l'arme au pied en deçà de la frontière, si, par suite, l'Allemagne était restée armée, mais sans déclarer la guerre et sans franchir la frontière franco-allemande, *la violation de la neutralité belge et avec elle la participation de l'Angleterre à la guerre européenne étaient exclues*. Tel est le sens, tel est le but des pensées exprimées par Grey le 1^{er} août. Et cette tendance de Grey est exactement le contraire de ce que lui imputent ses adversaires allemands. Il ne tendait pas en première ligne à la guerre et en deuxième ligne à la participation de l'Angleterre à la guerre ; il tendait en première ligne au maintien de la paix européenne et en deuxième ligne à la non-participation de l'Angleterre, aussi longtemps que cela lui était possible.

Le « malentendu » à Berlin.

Après cette étude approfondie de la signification du n° 123, en relation avec les dépêches de Lichnowsky du 1^{er} et du 2 août et à leur lumière, nous arrivons sans autre à nous faire une idée claire du sens des télégrammes échangés le 1^{er} août entre l'Empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre ainsi que de celui qu'adressa le 1^{er} août le chancelier à Lichnowsky. La façon dont Grey s'était exprimé, le matin du 1^{er} août, au téléphone, façon qui devait donner matière, dans l'entrevue de l'après-midi, à une longue conversation, avait fait naître à Berlin l'opinion erronée que la France entendait rester neutre dans une guerre russo-allemande, et que l'Angleterre était disposée à garantir cette neutralité. Le télégramme lancé le 1^{er} août par l'Empereur Guillaume — en réponse aux renseignements fournis par Lichnowsky — commence par ces mots : « Je viens de recevoir la communication de ton gouvernement, par laquelle il offre la neutralité de la France sous la garantie de la Grande-Bretagne. » Le télégramme du chancelier de l'Empire à l'ambassadeur allemand à Londres débute par ces mots : « L'Allemagne est prête à accéder à la proposition anglaise, au cas où l'Angleterre, avec ses forces militaires, se porte garante de la neutralité absolue de la France dans un conflit russo-allemand. »

Ces dépêches montrent, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, qu'on s'imaginait à Berlin que le cabinet de Londres avait fait la *proposition formelle* de la neutralité de la France sous la garantie de l'Angleterre. En réalité, il ne s'agissait, comme nous l'avons vu, entre Grey et Lichnowsky que d'un *échange d'idées ne comportant aucun engagement*, et qui avait eu lieu sans prise de contact préalable avec la France et sans connaissance des deux mobilisations. Lichnowsky avait, dans sa dépêche du 1^{er} août (8 ½ heures du soir), dissipé immédiatement l'erreur de Berlin et insisté sur le fait qu'il n'y avait pas de proposition anglaise positive. Il a continué à dissiper cette erreur dans sa dépêche du 2 août, et exposé les raisons pour lesquelles il ne pouvait être question, de la part de Grey, que d'exprimer un désir ou une idée, mais non de faire une proposition positive. Ainsi, les dépêches de l'empereur Guillaume et du chancelier d'Empire sont devenues sans objet, et le roi d'Angleterre résume très justement, dans sa réponse télégraphique du 1^{er} août, la situation en parlant d'un *malentendu à Berlin*, où l'on avait pris une suggestion de Grey pour une proposition positive et comportant un engagement de la France et de l'Angleterre. Le roi Georges parle d'une « suggestion.... qui a eu lieu dans un entretien amical entre le prince Lichnowsky et sir Edward Grey, sur les moyens d'éviter que les armées allemande et française en viennent réellement aux mains, aussi longtemps que la possibilité subsiste d'obtenir une entente entre l'Autriche et la Russie. » Cet exposé du roi d'Angleterre concorde, presque mot pour mot, quant à la teneur, et absolument quant au contenu, avec l'exposé de Lichnowsky dans ses dépêches de l'après-midi et du soir du 1^{er} août et dans son télégramme du 2 août : Grey avait exposé dans une causerie, la *possibilité* d'éviter une lutte effective entre les armées allemande et française. Cet exposé, qui n'entraînait pas d'engagement, avait été compris à Berlin comme une proposition positive, et de ce malentendu étaient résultés les télégrammes de l'empereur et du chancelier de l'Empire, qui avaient été suivis d'éclaircissements identiques de la part de l'ambassadeur allemand et du roi d'Angleterre.

* * *

Voilà quel a été, indiscutablement selon moi, le cours intéressant des négociations anglo-allemandes du 1^{er} août, et tel qu'il

ressort du n° 123 du Livre bleu et des huit dépêches échangées entre Berlin et Londres qui ont été publiées dans le second Livre blanc allemand. Le résultat de l'enquête est le suivant :

1. L'Angleterre a refusé de faire de sa neutralité un objet de marchandage.
2. L'Angleterre a déclaré que la violation de la neutralité belge provoquerait un mouvement si violent dans l'opinion publique anglaise qu'il était à prévoir que le gouvernement serait contraint à la guerre.
3. L'ambassadeur allemand n'a fait aucune promesse de respect de la neutralité belge, et il n'en pouvait faire aucune.
4. L'ambassadeur allemand n'a pas promis de garantir l'intégrité de la France et de ses colonies dans le cas d'une guerre franco-allemande victorieuse (pour l'Allemagne) et ne pouvait faire pareille promesse. Il a seulement prétendu, pour motiver l'éventuelle disposition de l'Allemagne à garder l'arme au pied vis-à-vis de la France, que l'Allemagne ne voulait ni détruire la France, ni lui enlever des parties de son territoire. En faisant cette déclaration, il a indiqué le motif qu'avait l'Allemagne de ne pas commencer les hostilités, mais sans prendre aucun engagement pour le cas de l'issue victorieuse de la guerre.

Ce résultat de mon enquête est donc en parfait accord avec les déclarations du chancelier de l'Empire dans son discours au Reichstag du 4 août, mais en contradiction complète avec MM. Helfferich et consorts, lesquels, pour faire ressortir les mauvaises intentions de l'Angleterre, inventent des offres allemandes qui n'ont jamais été réellement faites, et qui ont été désavouées par le chancelier lui-même et son ambassadeur à Londres. La diplomatie anglaise sort ainsi parfaitement nette de cette étude, et notre conviction que l'Angleterre n'a rien voulu d'autre que la paix n'en est que fortifiée.



IV

L'Ultimatum autrichien et la réponse serbe.

Points 5 et 6 de l'ultimatum.

Dans les insignifiants exposés de M. Houston Stewart Chamberlain sur la question de la culpabilité dans le « cercle intérieur » (*Neue Kriegsaufsätze*, p. 63 et suiv.) je découvre — une fois par exception — une idée qui mérite une discussion de fond. M. Chamberlain pense que Sazonow a, il est vrai, d'une manière générale, voulu la paix, mais qu'il avait eu une peur bleue des exigences formulées par l'Autriche dans les n° 5 et 6 de l'ultimatum (coopération d'organes autrichiens à la répression du mouvement subversif et participation aux recherches en vue d'une enquête judiciaire contre les meurtriers), et cela parce que cette coopération des organes autrichiens aurait mis au jour la participation des cercles dirigeants russes à l'assassinat du couple princier. Cela ne devait avoir lieu dans aucun cas, de là le mot d'ordre russe : la paix, oui, mais au nom du ciel que les Autrichiens ne fourrent pas le nez dans les affaires intérieures de la Serbie.

Bien trouvé, M. Chamberlain, mais l'affirmation ne tient pas debout en face du fait :

1° que la Serbie était prête à accepter les organes autrichiens dans les limites « du droit des gens et de la loi sur la procédure criminelle » ainsi que des « relations de bon voisinage » ;

2° que la Serbie voulait se soumettre à la décision du tribunal arbitral de La Haye ou des grandes puissances — donc à une décision qui aurait été prononcée d'une façon impartiale sur la

base d'une enquête objective faite éventuellement dans les formes judiciaires ;

3° que l'empereur de Russie avait de même proposé de s'en remettre à la décision du tribunal arbitral de La Haye ;

4° que, à part la conférence des grandes puissances et la sentence de La Haye, il restait encore la possibilité, proposée par Jules Cambon, d'établir une commission internationale d'enquête munie de compétences juridiques, avec mission de dresser procès-verbal des faits relatifs au crime et des circonstances qui s'y rattachaient.

Il ressort de ces quatre faits authentiques que *la Russie n'avait en aucune façon à redouter une enquête objective sur le crime*, mais qu'au contraire elle proposait ou acceptait des méthodes d'enquête qui rendaient possible une instruction beaucoup plus objective que la participation, pratiquement impossible, de fonctionnaires autrichiens aux recherches policières serbes. Donc cette thèse subtile ou plutôt cette antithèse, dont M. Chamberlain peut sans conteste revendiquer les droits d'auteur : « Plutôt la guerre que l'enquête criminelle », cette thèse non plus ne peut être prise au sérieux.

Naturellement pour M. Chamberlain, qui comme tous les pangermanistes à tous crins et dernier cri, tient le droit des gens pour une antiquaille, le bureau de sûreté en Serbie que demandait l'Autriche, sur le modèle de l'institution analogue que la Russie possède à Paris, n'était « certainement pas une exigence exagérée ». Que cet écrivain de guerre allemand, le plus frivole et le plus superficiel de tous, range la revendication du bureau de sûreté sous le n° 6 de la note autrichienne, tandis que d'après la dépêche du comte Berchtold du 25 juillet (Livre rouge, n° 27) elle ne figure en fait qu'au n° 5 (ce qu'il faut rigoureusement distinguer) cela n'a rien d'étonnant, étant donnée la façon dont M. Chamberlain opère ses démonstrations. Mais on aurait pourtant pu exiger, même de lui, une chose : c'est qu'il expliquât à ses lecteurs que le bureau russe de sûreté à Paris était une institution à bien plaire, dont on pouvait éventuellement demander la réciproque, et concédée en vertu d'un contrat reposant sur le droit des nations ; tandis que le bureau autrichien de sûreté à Belgrade devait être octroyé de force. C'est là la différence fondamentale, qui ne permet aucun rapprochement.

* * *

Je remarque du reste que les quelques phrases sans fond et sans portée de M. Chamberlain sur la question des responsabilités, et dont la naïveté n'est troublée par aucune sorte de compétence ni d'étude objective, ne méritent vraiment pas une réfutation approfondie tant en fait qu'en droit. Elles ne méritent en somme pas autre chose que de rester ignorées. Je pourrais donc passer dessus en haussant les épaules et en me disant par manière de consolation : « Chaque public a les écrivains qu'il mérite ». Si je m'attarde sur les observations que lui inspire l'échange de notes serbo-autrichien, c'est uniquement parce qu'elles me procurent l'occasion de soumettre les *points 5 et 6 de l'ultimatum*, et les réponses y relatives du gouvernement serbe, à un examen approfondi tant au point de vue du droit pénal que du droit des gens, examen que je n'ai pas encore fait jusqu'ici. La signification particulière de ces points réside dans le fait qu'ils ont été presque les seuls points litigieux un peu importants entre l'Autriche et la Serbie, le principal prétexte de la rupture des relations diplomatiques et de la déclaration de guerre, et la cause essentielle et immédiate de l'explosion de la guerre mondiale.

Je n'ai pas besoin de relever à nouveau que la forme et le contenu de la note autrichienne trahissaient d'emblée l'intention bien arrêtée d'amener la guerre avec l'État voisin, quelles que fussent en être les suites pour l'Europe. La guerre aurait également été provoquée si le gouvernement serbe avait accédé encore plus complètement qu'il ne l'a fait aux exigences de l'ultimatum autrichien ; tout comme, d'après les révélations de M. Giolitti, elle devait être déchaînée déjà une année auparavant sur le premier prétexte venu, sans meurtre de prince ni autre cause particulière. Je laisse tout cela de côté pour suivre de bonne foi le gouvernement autrichien sur le terrain qu'il a lui-même choisi pour l'établissement de ses griefs de guerre contre la Serbie ; sur le terrain de l'échange des notes, dont les nos 5 et 6 apparaissent comme les points saillants. La question que je me propose de résoudre est donc celle-ci :

Les exigences autrichiennes étaient-elles, aux termes du droit des gens et des principes de procédure criminelle, possibles et réalisables ?

*Jusqu'à quel point la Serbie a-t-elle cédé à ces exigences ?
Pouvait-elle aller plus loin encore sans se décapiter comme
nation et sans renoncer, au profit de l'Autriche, à ses droits
d'Etat souverain dans l'administration intérieure et la juri-
diction ?*

En ce qui concerne le n° 5 de la note autrichienne, j'ai déjà touché ces questions plus haut, et j'y reviendrai encore plus loin. Quant au n° 6, le premier alinéa : — demande d'une enquête judiciaire contre les affiliés au complot — se justifie de lui-même et n'a donné lieu à aucune contestation entre les parties. D'autant plus contestable est le deuxième alinéa : « les agents désignés par le gouvernement impérial et royal prendront part aux recherches s'y référant ». Le gouvernement serbe a repoussé cette prétention « car ce serait une violation de la constitution et de la loi sur la procédure criminelle ». Par contre, il s'est déclaré prêt à renseigner les organes de la monarchie voisine sur les résultats de l'enquête et s'est soumis par la phrase finale de sa réponse, — ce dont il faut bien prendre note — dans cette question comme dans toutes les autres questions litigieuses, à la décision du tribunal de La Haye ou des grandes puissances.

Le gouvernement autrichien qui, par la rupture des relations diplomatiques, esquiva toute discussion sur la réponse du Cabinet de Belgrade, a publié après coup, le 27 juillet, des remarques sur la note serbe. C'étaient, soi-disant, des interprétations authentiques des exigences de son ultimatum, mais pratiquement, comme je l'ai déjà fait ressortir, ce n'étaient que des monologues absolument sans valeur, puisque toute négociation sur la base de ces interprétations avait été rendue impossible par l'Autriche elle-même, et que, le jour suivant déjà, la guerre à la Serbie était déclarée. L'interprétation du n° 6 commence par ces mots : « Unser Verlangen war ganz klar und nicht misszuverstehen ¹. » Je puis souscrire à ces mots pourvu qu'on mette *unklar* au lieu de *klar*, et qu'on s'explique le *nicht*. Qu'on juge maintenant comment cette demande est interprétée :

¹ « Notre demande était tout à fait claire, et ne pouvait prêter à un malentendu. » Je cite d'après le Livre rouge autrichien, dont le texte s'écarte sur plusieurs points de sa reproduction dans le Livre blanc allemand. Nouveau et beau témoignage pour la diplomatie allemande et autrichienne ! Et ces gens, qui ont des centaines de fonctionnaires à leur disposition, condamnent l'« accusateur », réduit à ses propres moyens, lorsqu'il lui arrive de se tromper d'une vétille ou d'un signe de ponctuation !

« Wir begehrten : 1. Einleitung einer gerichtlichen Untersuchung gegen die Teilnehmer am Komplote ; 2. die Mitwirkung von k. und k. Organen an den hierauf bezüglichen Erhebungen (« recherches » im Gegensatze zu « enquête judiciaire »). Es ist uns nicht beigefallen, k. und k. Organe an dem serbischen Gerichtsverfahren teilnehmen zu lassen ; sie sollten nur an den polizeilichen Vorerhebungen mitwirken, welche das Material für die Untersuchung herbeizuschaffen und sicherzustellen hatten.

Wenn die serbische Regierung uns hier missversteht, so tut sie dies bewusst, denn der Unterschied zwischen « enquête judiciaire » und den einfachen « recherches » muss ihr geläufig sein ¹. »

Au sujet de cette interprétation, je remarque ce qui suit : l'explication ultérieure de l'exigence primitive renferme une *limitation* qui ne ressortait pas du texte de la note autrichienne. La note exigeait une participation « an den bezüglichen Erhebungen », ce qui veut dire : aux recherches concernant l'enquête judiciaire demandée dans l'alinéa 1. La note ne faisait aucune différence entre des recherches judiciaires et policières. Le gouvernement serbe pouvait et devait donc comprendre la demande autrichienne dans le sens le plus étendu, et penser qu'elle prévoyait *toutes* les recherches relatives à une enquête judiciaire, que celle-ci fût menée par la police, par un procureur de l'Etat, ou par un tribunal. La remarque suivant laquelle la fausse interprétation du gouvernement serbe aurait été volontaire est donc une insinuation dont l'odieux retombe sur l'auteur et les interprètes de la note autrichienne. Tout lecteur ayant une culture juridique devait « se méprendre » sur le n° 6, ainsi que l'ont fait les ministres de Belgrade. Mais que le malentendu ait été voulu ou non, pourquoi — *je le demande ici à nouveau — le comte Berchtold ne l'a-t-il pas éclairci ?* Pourquoi n'a-t-il pas chargé son ambassadeur Giesl, de dire à M. Paschtsch que l'Autriche ne réclamait pas autant que

¹ Nous demandons : 1° L'instruction d'une enquête judiciaire contre les affiliés au complot ; 2° La coopération d'organes impériaux et royaux aux recherches y relatives (« recherches » en opposition à « enquête judiciaire »). Il ne nous est pas venu à l'idée de faire participer des organes impériaux et royaux aux opérations judiciaires serbes ; ils ne devaient que prendre part aux recherches préalables de police, destinées à amasser et à assurer le matériel nécessaire à l'enquête.

Si le gouvernement serbe se méprend sur ce point, il le fait consciemment, car la différence entre l'« enquête judiciaire » et les simples « recherches » doit lui être familière.

la Serbie le supposait par erreur, et de lui demander s'il ne voulait pas accepter le moins ? Pourquoi le comte Berchtold n'a-t-il donné que le 27 juillet, un jour avant la déclaration de guerre, cette interprétation restrictive — et pas même à la Serbie elle-même, mais au moyen d'un monologue officiel — interprétation qui, transmise à temps au gouvernement voisin, eût peut-être encore rendu possible un arrangement ? Pourquoi ? Il n'y a qu'une réponse : parce qu'il voulait la guerre à tout prix.

En lisant l'exkursus ci-dessus du ministre autrichien sur la procédure criminelle, le lecteur versé dans la science juridique doit sentir ses entrailles se soulever. Le comte Berchtold ne sait-il pas, ou n'avait-il pas de juriste à ses côtés pour lui apprendre — à propos d'un acte entraînant de si graves conséquences — que les recherches en vue d'une enquête judiciaire n'étaient pas seulement affaire de police, mais pouvaient être aussi faites par un tribunal ou un procureur de l'État ? ! Si dans sa note, il n'entendait que des opérations préalables de police, ou des recherches, comme il les nomme maintenant dans un sens restreint, il n'aurait pas dû parler de recherches en général. Je ne connais pas le code serbe de procédure pénale, qui seul est décisif dans cette question. Mais, d'une manière générale, il ne doit pas s'écarter beaucoup des principes de notre code allemand de procédure pénale, parce que ces principes sont dans la nature des choses et presque partout appliqués en matière de droit criminel. Aux fins de dresser l'acte d'accusation, nous connaissons un procédé d'information dans lequel les fonctionnaires au service de la police et de la sûreté fonctionnent comme organes auxiliaires du parquet (sans entendre les dépositions sous serment), et où, simultanément, le juge peut être appelé, par le parquet, à procéder aux opérations d'enquête judiciaire et à entendre les dépositions sous serment. Dans les cas urgents, la police peut tout d'abord agir indépendamment, et doit ensuite transmettre au parquet le résultat de ses investigations. Après la clôture de l'instruction opérée par le parquet et la police, le parquet peut, ou bien remettre immédiatement l'acte d'accusation au tribunal, ou bien, dans des cas déterminés (cela est même prescrit pour certaines infractions) demander une enquête judiciaire préalable. Dans cette enquête judiciaire préalable comme dans l'information par le procureur, les fonctionnaires du service de la police et de la sûreté fonctionnent aussi comme organes auxiliaires du juge informateur. (Code allemand

de procédure pénale §§ 156-195, pour la coopération des organes de la police, voir en particulier §§ 159 et 187.) Nous connaissons donc dans le droit criminel allemand *trois sortes* de recherches en vue de l'instruction d'un procès criminel, ce sont :

- a) les recherches purement policières, qui sont transmises immédiatement au parquet en vue de l'instruction subséquente ;
- b) les recherches effectuées par le Parquet ;
- c) l'enquête judiciaire.

Dans les cas b) et c) les fonctionnaires de police agissent comme organes auxiliaires du parquet et du juge informateur. Dans tous les cas, après la clôture de l'instruction préparatoire ou des recherches préalables, la Chambre d'accusation du tribunal a à décider si l'enquête principale doit être ouverte.

Après ces explications qui n'offrent rien de nouveau pour le juriste, les remarques du comte Berchtold sur la réponse serbe — en particulier son arrogante leçon sur les recherches en opposition à l'enquête judiciaire, sur la « différence entre enquête judiciaire et simples recherches » qui doit être familière à chacun, — paraissent dénoter une faiblesse d'esprit qui, chez un homme chargé de tant de responsabilités et en un moment si gros de conséquences, dépasse les limites du permis et laisse derrière elle tout ce qui s'est vu. Les phrases en question du comte Berchtold contiennent plus d'absurdités que de mots.

Les « recherches » ne sont pas identiques à des recherches policières ou à de simples recherches, comme le comte Berchtold appelle les premières. Les recherches peuvent aussi être judiciaires et menées par un juge d'instruction, et les recherches policières peuvent, du fait qu'elles ont lieu sur l'ordre du Parquet ou de la justice, devenir partie intégrante des opérations du procureur ou de la justice. Il était donc purement impossible et irréalisable, même si cela eût été énoncé clairement de prime abord, de limiter la coopération de fonctionnaires autrichiens aux recherches policières préalables en Serbie, de manière à ce qu'elle n'empiétât pas sur les compétences du procureur ou de la justice. La recherche n'est pas, comme le comte Berchtold nous l'affirme, « en opposition avec l'enquête judiciaire », mais est à l'enquête ce que le moyen est au but. La recherche policière est l'un des moyens de l'enquête judiciaire.

Le gouvernement serbe avait parfaitement raison quand, dans la demande de participation de fonctionnaires autrichiens aux recherches relatives à l'enquête judiciaire, il voyait une violation de la constitution et de la loi sur la procédure pénale, que les recherches policières préalables auxquelles le comte Berchtold borna plus tard ses exigences dussent être faites par la police agissant en son nom à elle, ou qu'elles dussent être exécutées par ordre du Parquet ou du juge d'instruction. Quoi qu'il en soit, elles avaient pour but de servir plus tard *de base à la décision de la Chambre d'accusation quant à l'ouverture de l'enquête principale*. La police fonctionne comme organe auxiliaire pour la préparation d'une enquête judiciaire, et la coopération imposée de fonctionnaires de police étrangers, à cette préparation, est un défi lancé à tous les principes du droit des gens, à la constitution d'un pays et à sa législation criminelle. Toute la demande de l'Autriche dont — suivant le comte Berchtold — on trouve des cas analogues en foule, était en réalité sans exemple et avait tous les caractères de l'irréalisable.

Comment le comte Berchtold se représentait pratiquement la participation des policiers autrichiens aux recherches policières préalables, cela reste son secret. Les Autrichiens devaient-ils opérer de leur propre autorité sur le sol serbe, ou bien de concert avec les fonctionnaires serbes et par leur intermédiaire ? Devaient-ils remettre le résultat de leurs recherches au Parquet serbe ou au juge d'instruction directement, ou par l'intermédiaire de leurs collègues serbes ? Qui aurait obligé ces derniers à se charger de cette remise ? Le procureur général ou le juge d'instruction à tenir compte des matériaux fournis par les policiers autrichiens ? Vérifié l'authenticité et l'importance de ces matériaux ? Toutes ces questions et mille autres surgissent immédiatement lorsqu'on pense à l'exécution pratique des incroyables exigences autrichiennes. Même si elles avaient été acceptées ou avaient pu être acceptées, elles auraient été ou bien la cause certaine de frottements constants ou la source d'une tyrannie autrichienne dans le domaine de la police et de la justice serbes ; comme les policiers autrichiens ne se seraient laissé commander par aucun agent, procureur ou juge informateur serbe, ils auraient dû commander eux-mêmes afin de pouvoir exercer sans frottement leur activité policière sur le sol étranger. C'eût été le commencement du vasselage dont en Europe, et avec raison, on considérait l'établissement comme le but des exigences autri-

chiennes. Par contre, la résistance de la Serbie — si l'on peut qualifier de résistance les réserves qu'elle formule dans le ton le plus humble et sa soumission à un jugement arbitral — était plus que justifiée et toute naturelle de la part d'un État souverain.

* * *

Qu'un homme comme Chamberlain, qui a coutume de formuler et de justifier ses affirmations avec le plus grand aplomb, mais avec une plus grande superficialité encore, passe audacieusement d'un bond par-dessus les énormes prétentions autrichiennes (n° 5 et 6 de l'ultimatum) il n'y a pas lieu de s'en étonner. D'autres auteurs allemands ne trouvent-ils pas que ces exigences n'étaient « nullement exorbitantes » ? Chamberlain s'en tient — très commodément — aux commentaires dont le gouvernement viennois accompagna, le 27 juillet, sa publication de la réponse serbe ; mais il confond continuellement le n° 5 de l'ultimatum avec le n° 6 ; cite comme commentaire du n° 6 un télégramme de Berchtold à Szápáry, qu'il date du 27 juillet alors qu'il est du 25, (voir Livre rouge n° 27), et qui se rapporte expressément, et d'après tout son contenu, au n° 5, etc. Bref, ce polygraphe qui sait tout ou plutôt qui veut tout savoir — auquel on voudrait constamment crier : « non multa sed multum, » voilà ce qui fait la valeur de l'écrivain — ne se donne pas même la peine d'étudier soigneusement les quelques phrases décisives de l'ultimatum autrichien, de la réponse serbe et du commentaire viennois.

Le n° 5 de l'ultimatum exigeait la coopération de fonctionnaires autrichiens à la répression de certains mouvements nationaux en Serbie, mouvements qui, du point de vue serbe, étaient exactement aussi patriotiques que, par exemple, l'activité de l'*Alldeutscher Verband* (l'Association pangermanique) en Allemagne, mais que le gouvernement de Vienne taxait de *subversifs* et déclarait *dirigés contre l'intégrité territoriale de la monarchie*. Dans sa réponse, le gouvernement serbe dut « avouer qu'il ne se rend pas clairement compte du sens et de la portée de la demande du gouvernement impérial et royal » ; mais il déclare « qu'il admettra toute collaboration qui répondrait aux principes du droit international et à la procédure criminelle ainsi qu'aux bons rapports de voisinage ».

Comme on le sait, le gouvernement autrichien ne s'est prêté,

vis-à-vis du cabinet serbe, à aucune discussion ; il n'a pas même voulu donner une interprétation plus exacte de ses exigences — ni en ce qui concerne le n° 5 ni en ce qui concerne le n° 6, — mais a, coup sur coup, rompu les relations diplomatiques et déclaré la guerre trois jours après. Les commentaires et interprétations que le comte Berchtold consentit *plus tard* à donner, ne signifient donc absolument rien ; ils n'auraient eu de la valeur que s'il les avait remis directement au gouvernement de Belgrade après l'arrivée de la réponse serbe et si, sur la base de ces commentaires, il avait continué à discuter. Si, par le fait de la rédaction obscure, non juridique et incorrecte des exigences autrichiennes, des malentendus se produisaient ou devaient se produire chez la partie adverse, c'était le devoir du ministre autrichien, au cas où il voulût éviter et non pas plutôt déchaîner directement un conflit, de dissiper ces malentendus de la partie adverse, et ensuite de poser la question : « Maintenant vous savez ce que j'entends ; déclarez donc si, et jusqu'à quel point, vous voulez satisfaire à mes exigences ». C'était justement là ce que les puissances de l'Entente, et surtout sir Edward Grey, représentaient sans cesse au gouvernement de Vienne : accepter comme *base de nouvelles négociations*, soit directement avec Pétersbourg et Belgrade, soit dans le cadre d'une conférence des ambassadeurs à Londres, la réponse plus que soumise de la Serbie, qui était un exemple inouï d'humiliation. Mais ce fut justement aussi ce que l'Autriche repoussa brutalement — jusqu'au 30 juillet — c'est-à-dire jusqu'au moment où la question des armements (qui conduisit le jour suivant aux ultimatums) fut mise au premier plan par le gouvernement allemand, tandis que la question litigieuse proprement dite fut rejetée dans l'ombre.

Les commentaires que le comte Berchtold donna, les 25 et 27 juillet, de ses exigences, étaient certainement, après la rupture des relations diplomatiques, *sans aucune valeur* ; comme je l'ai déjà fait remarquer, ce n'étaient autre chose que des monologues viennois destinés à donner aux autres puissances et au monde un semblant de justification de l'attitude du gouvernement autrichien, mais qui ne devaient ni ne pouvaient empêcher une guerre avec la Serbie, puisque cette guerre était d'ores et déjà décidée à Vienne et à Budapest. En conséquence, ces tardives explications du comte Berchtold n'entrent pas en ligne de compte pour l'examen de la question de culpabilité. Le cas est tout à fait le même

que si, deux particuliers, A et B, discutant un arrangement, A formulait certaines revendications, B en acceptait une première partie, exigeait des éclaircissements pour une seconde et faisait des réserves pour une troisième, et que là-dessus A rompit brusquement toute discussion. Qu'après cela, A raconte à tout le monde que B est responsable de la rupture parce que lui, A, ne *comprendait* ses revendications que comme ceci ou comme cela ; personne ne prêtera l'oreille à ces protestations d'innocence : s'il avait vraiment voulu mener à bonne fin l'accommodement, il aurait dû éclaircir *à temps* ses revendications — ou tout au début de la contestation, ou bien, au plus tard, dès l'arrivée de la réponse basée en partie sur des malentendus.

Mais il y a dans le litige austro-serbe autre chose encore qui aggrave le cas du gouvernement de Vienne, c'est le fait que ces explications tardives (le 25 juillet à Pétersbourg, le 27 juillet par publication à Vienne) sont tout à fait sans consistance quant à leur contenu matériel ; je dirai même — le mot est un peu dur, mais j'espère qu'on me le pardonnera — qu'elles sont absolument niaises, et indignes d'un homme d'État et d'un diplomate.

L'article 5 de l'ultimatum est expliqué en deux endroits : dans la note à Szápáry (Livre rouge n° 27) et dans la publication de Vienne. J'engage tout lecteur versé dans les questions de droit et de politique à lire ces deux commentaires et à dire ensuite si la sévérité de mon jugement n'est pas justifiée. Selon Berchtold « la question de la coopération de policiers autrichiens aux mesures serbes de police et d'administration a aussi peu affaire avec le droit général international qu'avec le droit criminel ; il s'agit d'une affaire qui ne relève que de la police politique et qui peut être réglée par voie de convention particulière. La réserve de la Serbie est donc incompréhensible... »

Excusez, Excellence Berchtold ! Presque chacun de ces mots est une grossière erreur, sur laquelle tout étudiant un peu avancé dans ses études pourrait vous ouvrir les yeux. La réserve de la Serbie est plus que compréhensible : quand un État exige la collaboration de ses organes aux opérations de police d'un État voisin, il s'agit en fait d'un *principe fondamental du droit international* (ou comme vous dites : du droit « général » international ; que voulez-vous à proprement parler dire par là ? Y a-t-il aussi un droit « particulier » international ?) Cette exigence devient d'autant plus monstrueuse quand les opérations de police auxquelles

l'État voisin demande de collaborer, visent la répression d'un mouvement national qui ne se différencie en rien des mouvements nationaux des autres pays. Les chauvinistes allemands ont, comme on sait, colporté d'année en année l'affirmation qu'il existait en France un mouvement belliqueux dirigé « contre l'intégrité territoriale » de l'Empire allemand, parce que ce mouvement avait pour but la reprise de l'Alsace-Lorraine. Qu'aurait dit le monde si un beau jour l'Allemagne avait exigé la coopération de commissaires de police allemands pour la répression en France de ce « mouvement subversif ? » Les bras en seraient tombés, et l'on se serait écrié : « A coup sûr ceux de Berlin sont devenus fous ». Le cas austro-serbe est tout à fait pareil, il est même plus favorable à la Serbie, puisqu'il s'agit là d'un mouvement national, fondé sur des raisons historiques et ethniques. Mais l'exclamation du monde fut un peu différente. Le monde s'écria d'un commun accord : « Ceux de Vienne ne sont, il est vrai, pas fous, mais ce sont des criminels qui, intentionnellement, au mépris du droit international, formulent des exigences irréalisables dans le but d'amener à tout prix un conflit sanglant avec la Serbie — même au risque d'une guerre européenne ».

La coopération des organes de police — c'est ainsi que vous poursuivez votre argumentation, comte Berchtold — est « une affaire qui ne relève que de la police politique, et qui peut être réglée par voie de convention particulière ». Dans votre commentaire du 25 juillet, destiné au gouvernement russe, vous affirmez « n'avoir pas du tout l'intention de toucher à la souveraineté de la Serbie. Au point 5, nous pensons par « collaboration » à la fondation d'un « bureau de sûreté » secret à Belgrade, bureau qui devrait fonctionner sur le modèle de l'institution russe analogue à Paris et coopérer avec la police serbe et l'autorité administrative ». Et vous appelez cela une *affaire du ressort exclusif de la police politique, et qui n'a rien à voir avec le droit international* ? Les arrangements entre les gouvernements français et russe, qui aboutirent à la création du « bureau de sûreté » à Paris, ne reposent-ils pas sur le droit international ? Il est notoire que de semblables arrangements existaient aussi entre les gouvernements prussien et russe, et conduisirent au plus honteux service d'espionnage de la réaction prussienne au profit du despotisme moscovite, et même à la remise directe de révolutionnaires russes aux fonctionnaires de douane de l'Empire des tsars (bassesse à laquelle le

gouvernement français allié n'a jamais consenti). Ces engagements, dis-je, tant franco-russes que russo-prussiens, ne reposaient-ils pas aussi sur le droit international ? Par « affaires du ressort de la police politique » vous ne pouvez entendre, si le mot doit avoir un sens, que des mesures de *police intérieure*. Du moment où un État étranger prend part à ces mesures intérieures, l'affaire prend un caractère international, puisque ce n'est que sur la base d'un traité de droit international que cette participation peut être accordée à un autre État. Si donc deux États consentent *librement et réciproquement* — de tels traités reposent toujours sur la libre volonté et presque toujours sur la réciprocité — à l'établissement de tels bureaux et à la coopération des autorités de police de l'un avec celles de l'autre, il n'y a rien là à redire du point de vue du droit international et de la sauvegarde de la souveraineté. C'est alors uniquement une question de convention politique. Quand, par contre, comme dans le cas autrichien, l'un des États réclame de l'autre *unilatéralement*, avec les pires menaces et dans une forme non seulement inconvenante au premier chef, mais de plus obscure et prêtant au malentendu, pareille ingérence dans sa police, sans plus amples explications, sans entrer dans les questions de détail et sans proposition d'arrangements — les explications ultérieures et tardives ne comptent pas, comme je l'ai exposé plus haut — en d'autres termes, quand l'un des États *octroie* à l'autre sa coopération policière dans les affaires intérieures, nous n'avons pas là une affaire du ressort exclusif de la police politique, mais une des plus graves violations du droit international que l'on puisse imaginer. Le gouvernement serbe avait donc pour le moins le droit d'exiger de plus amples explications « sur le sens et la portée » de la demande autrichienne qui, par sa forme et son contenu, constituait la plus profonde et la plus grave atteinte aux droits souverains de l'État serbe, et il a dépassé de beaucoup les limites de la conciliation diplomatique en consentant à discuter l'exigence autrichienne et même à y satisfaire en une certaine mesure.

* * *

Chamberlain lui-même ne peut s'empêcher de qualifier la participation autrichienne à une *enquête juridique* serbe d'exigence qui aurait « manifestement » supprimé la souveraineté du pays.

Il a seulement le tort de ne pas voir : que la coopération réclamée aux « recherches y relatives », même si elles sont faites par la police, représente en fait une participation auxiliaire à une enquête juridique, et, de plus, que l'octroi par force d'une coopération purement policière et administrative en pays étranger implique une grossière violation de la souveraineté de ce pays.

Je me résume de la manière suivante :

1^o La demande de coopération de fonctionnaires autrichiens à des opérations policières et administratives en territoire serbe, contenue dans le n^o 5 de l'ultimatum autrichien, représente une violation de la souveraineté serbe.

2^o La demande, contenue dans le n^o 6, de participation aux recherches relatives à une enquête judiciaire sur le complot, représente également une atteinte à la souveraineté de l'État serbe.

3^o Il est tout à fait indifférent que ces recherches soient le fait d'un tribunal, du procureur général ou seulement de la police. Dans tous les cas ce sont des recherches servant à une enquête judiciaire. Mais même si l'on ne voulait voir dans cette réunion de matériaux en vue d'une enquête qu'une activité purement policière et administrative — ce qu'on ne peut absolument pas soutenir dans le cas particulier — cela même représenterait déjà, d'après l'alinéa 1, une violation de souveraineté.

4^o L'interprétation donnée après coup des exigences n^{os} 5 et 6 ne change rien à leur caractère de violation de la souveraineté, puisque même cette interprétation laisse subsister l'empiètement de vive force sur les droits de police et de justice de l'État voisin.

5^o Cette interprétation tardive donnée après la rupture des relations diplomatiques — et qui n'était pas même adressée au gouvernement serbe — prouve que le gouvernement autrichien ne visait pas à une acceptation de ses exigences, mais qu'il espérait bien plutôt un *refus* parce qu'il désirait faire naître un prétexte de guerre.

*Quelques falsifications
de M. Chamberlain.*

Pour faire suite à l'importante étude des exigences n^o 5 et 6 de l'ultimatum autrichien, j'aimerais présenter encore au lecteur

indulgent — disons en manière de dessert — quelques amusantes petites falsifications dont le maître de Baireuth s'est rendu coupable, et qui se rapportent justement au thème des relations austro-serbes. Elles ne forment qu'une toute petite partie de la masse énorme des falsifications et altérations que M. Chamberlain ose servir au naïf public allemand et même — en traductions — à l'étranger sceptique. Qu'elles soient présentées ici comme exemples, non pas même des plus spécialement mauvaises, car elles seront fortement rejetées dans l'ombre par d'autres prouesses de Chamberlain dont je m'occuperai autre part. J'ai choisi ces exemples parce qu'ils me donnent l'occasion de discuter quelques points de moindre importance, mais néanmoins intéressants :

A. La Serbie, quoique accommodante à beaucoup d'égards, refusa nettement d'acquiescer à cette demande. (N^o 6 de l'ultimatum. *Neue Kriegsaufsätze*, p. 74.)

On omet de mentionner ici que le gouvernement serbe, à la fin de sa réponse, déclarait vouloir se soumettre à la décision de la Cour d'arbitrage internationale de La Haye ou à celle des grandes puissances, en *tous* les points sur lesquels le gouvernement impérial et royal ne se déclarerait pas satisfait. Il n'était donc pas question d'un refus catégorique.

B. Mais avant que la Serbie eût donné cette réponse négative, le prince héritier Alexandre avait télégraphié au tsar et l'avait prié « d'accourir le plus tôt possible à son secours », et le tsar avait répondu : « Dans aucun cas la Russie ne laissera la Serbie seule ». Donc la Russie s'est placée de prime abord du côté des assassins. (*Neue Kriegsaufsätze*, p. 74.)

Falsification prouvée par le télégramme du prince héritier Alexandre au tsar, du 24 juillet (Livre orange, n^o 6) et par la réponse du tsar, du 27 juillet (Livre orange, n^o 40). Le prince héritier Alexandre, dans son télégramme — après une condamnation des plus sévères de l'horrible crime — montre l'impossibilité de remplir certaines conditions autrichiennes, qui sont « inutilement humiliantes pour la Serbie et incompatibles avec sa dignité d'État indépendant ». Comme exemple de ces conditions inexécutoires, il cite tout particulièrement la publication exigée dans le *Journal officiel* de la déclaration du gouvernement serbe, publication par laquelle ce dernier s'accuserait lui-même en face du monde et de son peuple ; puis l'admission de fonctionnaires autrichiens à des opérations sur territoire serbe, etc. Le régent de Serbie se déclare prêt à *accepter toutes les conditions autrichiennes*

qui sont compatibles avec sa situation d'Etat indépendant, ainsi que toutes celles dont le tsar conseillera l'acceptation. Le terme de l'ultimatum était d'ailleurs si court, et d'autre part, l'accomplissement immédiat des demandes autrichiennes — qui exigeaient pour une part des changements aux lois et dans tous les cas du temps, — si inexécutable, qu'on devait s'attendre à une brusque attaque de l'armée autrichienne qui se concentrait aux frontières. Dans cette situation difficile, la Serbie implorait conseil et secours de l'empereur de Russie. Dans son télégramme-réponse du 27 juillet, le tsar assure que son gouvernement s'efforce par tous les moyens d'aplanir les difficultés présentes ; il compte que le gouvernement serbe soutiendra ses efforts *en ne négligeant rien de son côté pour amener une solution pacifique permettant d'éviter les horreurs d'une nouvelle guerre.*

Tant qu'il y a le moindre espoir d'éviter une effusion de sang, tous nos efforts doivent tendre vers ce but. Si, malgré notre plus sincère désir, nous ne réussissons pas, Votre Altesse peut être assurée qu'en aucun cas la Russie ne se désintéressera du sort de la Serbie. (Livre orange n° 40.)

Voilà les faits, tels qu'ils ressortent des documents. Chamberlain les altère en annonçant que le tsar fait comme seule réponse au régent : « Je prendrai votre parti, assassins ». Du commencement à la fin, le processus diplomatique prouve que le désir sincère du tsar de maintenir la paix s'exprima non seulement par des paroles mais aussi par des actes ; et ceci n'est même pas contesté par Chamberlain — à la différence de ses frères d'opinion. Il est intéressant et digne de mention que la réponse serbe accepte une demande que le régent de Serbie avait déclarée au tsar, et avec raison, le jour avant (24 juillet), inacceptable pour un Etat indépendant. Il s'agit de la publication, dans le *Journal officiel* serbe, de la déclaration connue du gouvernement. Une telle demande, adressée par un Etat à un autre Etat, n'avait en fait jamais été enregistrée dans l'histoire diplomatique, surtout pas sous la forme brutale d'un commandement militaire : « ...le gouvernement royal serbe publiera en première page de son *Journal officiel* du 26/13 juillet la déclaration suivante... » — et encore l'exigence additionnelle : « Cette déclaration sera en même temps portée à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour de Sa Majesté le roi, publié dans le *Bulletin officiel de l'armée* ». Même cette humiliation du gouvernement voisin ne suffisait pas au comte

Berchtold : dans son commentaire à la réponse serbe, il trouve toute sorte de choses à reprendre au texte de la déclaration offerte par la Serbie, qui s'écarte pourtant très peu de celui qu'on lui prescrivait. Qu'on relise cet épluchage de mots d'un avocassier pour se faire une idée des efforts désespérément stupides du ministre autrichien pour faire sortir un *casus belli* du fait qu'on ne lui accorde pas le point sur l'*i*. Mais une chose est en tous cas établie : c'est que la Russie — de concert avec l'Angleterre et la France — avait exercé *une pression énergique à Belgrade pour disposer le Cabinet serbe à la conciliation*, et que le succès de cette pression apparaît clairement dans toute la réponse de la Serbie, forme et contenu, et en particulier dans le consentement donné à la publication de la déclaration dans le *Journal officiel*. M. Chamberlain appelle cela : « prendre le parti des assassins ».

C. La France, en particulier, pousse ouvertement à la guerre dès le premier moment. Le Français qui avait été envoyé à Pétersbourg uniquement comme *incendiaire*, va droit au but et « plaide sans relâche pour une attitude résolue de la Russie... » De même, par la suite, la France ne montre jamais qu'un violent et pressant désir de guerre, si bien que la Russie et l'Angleterre font vis-à-vis d'elle l'impression d'être plus sérieuses et plus conscientes des responsabilités. (*Neue Kriegsaufsätze*, p. 78.)

Donc c'est la France qui est l'incendiaire, non pas la Russie ! Que dites-vous de cela, M. Helfferich ? Le fait que la France a, du premier au dernier moment, fait justement le contraire de ce que lui impute Chamberlain, que le gouvernement français a participé activement, de toute sa volonté et de tout son pouvoir, aux efforts des autres puissances de l'Entente en vue de la paix, que la France a accepté la conférence, provoqué l'amalgame des formules d'arrangement de Grey et de Sazonow, tâché d'obtenir la déclaration de solidarité anglaise uniquement à l'effet de maintenir la paix, retiré ses troupes à dix kilomètres de la frontière, et même, après l'ultimatum allemand, n'a pas encore abandonné ses espérances et ses efforts pour conserver la paix — tout cela, je n'ai pas besoin de le répéter ici, je l'ai prouvé suffisamment dans mon premier livre et dans celui-ci.

Je n'aborde ici les légèretés de Chamberlain que pour montrer à nouveau combien mal ces messieurs savent mentir, comment ils se trahissent continuellement et se prennent dans leurs propres filets. Par exception, et pour une fois, Chamberlain daigne citer ici un document diplomatique. Pour son malheur ! Ce document démontre exactement le contraire de ce qu'il veut lui faire prouver.

Il s'agit de l'*entretien de Buchanan avec Sazonow* du 25 juillet (Livre bleu, n° 17). Sazonow déclarait vouloir remettre la solution du conflit austro-serbe aux quatre puissances non intéressées et rester lui-même à l'écart. La Russie, disait-il, n'avait pas d'intentions agressives, quoique l'action de l'Autriche fût dirigée directement contre elle. Il ne croyait pas non plus à de réelles intentions belliqueuses de l'Allemagne, mais l'attitude de cette puissance dépendrait de celle de l'Angleterre. Malheureusement l'Allemagne était convaincue qu'elle pouvait compter sur la neutralité de l'Angleterre (unfortunately Germany was convinced that she could count upon our neutrality). Si l'Angleterre prenait fermement position du côté de la France et de la Russie, *il n'y aurait pas de guerre* (if we took our stand firmly with France and Russia, there would be no war). Chamberlain cite cette dernière phrase. Que signifie-t-elle, sinon que la Russie — comme la France — ne souhaitait la déclaration de solidarité de l'Angleterre que *pour détourner l'Allemagne de toute pensée belliqueuse par la crainte de la puissante coalition dressée contre elle*, tandis que la confiance en la neutralité anglaise pouvait, au contraire, augmenter l'ardeur belliqueuse en Allemagne ? C'est la même thèse que j'ai posée dans mes livres et étayée d'innombrables preuves, — la thèse de l'amour de la paix des puissances de l'Entente et du désir de guerre de l'Allemagne. M. Chamberlain confirme donc bien malgré lui mon affirmation.

D. M. Chamberlain n'a naturellement pas remarqué qu'il s'était trahi par la citation du n° 17. A la page suivante (*Neue Aufsätze*, p. 79), il impute au gouvernement anglais une attitude ferme « contre l'Allemagne et contre ses efforts ininterrompus en faveur de la paix ». Pour exécuter ce tour, il falsifie d'une manière vraiment révoltante le n° 120 du Livre bleu, dont il tire arbitrairement une phrase, mais en se gardant bien, cela va de soi, de citer le document lui-même de peur qu'on ne dépiste ses ruses. Dans le n° 120, Buchanan rapporte une conversation que Paléologue et lui eurent le 31 juillet avec Sazonow, et dans laquelle le ministre russe soumit aux deux ambassadeurs sa seconde formule d'arrangement, destinée à amalgamer la première proposition anglaise et la première proposition russe. En ce jour où les conversations directes avec l'ambassadeur autrichien à Saint-Petersbourg furent reprises et où, en même temps, avait lieu un vif échange de télégrammes entre l'empereur allemand et le tsar,

Sazonow considérait de nouveau la situation générale avec plus d'espoir ; il revenait à l'idée de continuer les négociations dans l'atmosphère plus sereine de Londres, et terminait par l'expression de sa profonde reconnaissance envers le gouvernement anglais, qui avait tant fait pour sauver la situation. *Si la guerre était évitée, ce serait dans une grande mesure au gouvernement anglais qu'on le devrait*. L'empereur, le gouvernement et le peuple russes n'oublieraient jamais la ferme attitude de la Grande-Bretagne. (His Excellency ended by expressing his deep gratitude to His Majesty's Government who had done so much to save the situation. It would be largely due to them if war were prevented. The Emperor, the Russian Government, and the Russian people would never forget the firm attitude adopted by Great Britain.)

De ce long document, le véridique M. Chamberlain ne cite que les onze mots suivants : « Zar, Regierung und Volk werden niemals die feste Haltung Grossbritanniens vergessen » — et il y ajoute cette explication : « ferme, c'est-à-dire contre l'Allemagne et contre ses efforts ininterrompus en faveur de la paix ! » Sur quoi, il fait le panégyrique de l'amour de l'Allemagne pour la paix et stigmatise l'ardeur belliqueuse des puissances de l'Entente. Comme chacun peut s'en rendre compte par la lecture du n° 120, la citation de cette seule phrase avec l'interprétation qu'en donne Chamberlain est une *falsification consciente du contenu de la note, une torsion en sens contraire*. Sazonow remercie le gouvernement anglais de ses *efforts énergiques en faveur de la paix*, que le ministre russe considérait de nouveau, ce jour-là, comme offrant des perspectives de succès. Chamberlain en fait un remerciement pour les *intrigues belliqueuses* de l'Angleterre contre la pacifique Allemagne. On ne saurait aller plus loin dans la falsification effrontée, et en même temps dans le mépris de son propre public, que l'on tient pour incapable d'aucun contrôle !

E. A la page suivante (p. 80), M. Chamberlain se permet vis-à-vis de ses naïfs lecteurs une semblable plaisanterie. Dans la dépêche de Grey à Goschen, en date du 29 juillet (Livre bleu, n° 77), il fait d'un compliment conditionnel du ministre anglais à l'adresse du chancelier allemand, une « reconnaissance involontaire » de l'amour de l'Allemagne pour la paix.

Comment, en réalité, s'expliquer ce compliment ? M. de Bethmann eut, au cours de la journée du 29 juillet, avec l'ambassadeur anglais, une assez longue conversation (Livre bleu, n° 75), où il

parla dans la manière équivoque et dilatoire trop connue, de l'ascendant du gouvernement de Berlin sur celui de Vienne. Le chancelier constata le refus de Vienne de prendre la réponse serbe comme base de nouvelles négociations, mais assura de son côté que l'Autriche n'avait aucun désir de conquête territoriale et ne poursuivait, autant qu'on pouvait le présumer, d'autre but que de s'assurer des garanties contre la Serbie (against Servia had presumably the exclusive object of securing such guarantees). Lui, chancelier de l'Empire, avait conseillé au gouvernement de Vienne, au cas où sa supposition serait juste, de le déclarer ouvertement afin d'écarter les malentendus. La réponse de Vienne n'était pas encore arrivée (c'est le célèbre jeu de cache-cache entre Vienne et Berlin, comme si l'un n'avait rien su de l'autre, et que chacun eût improvisé derrière le dos de l'autre !) De ce prétendu conseil à Vienne (comme s'il n'avait pas pu simplement commander, s'il l'avait voulu, au lieu de conseiller) M. de Bethmann se fait un tel titre de gloire qu'il prie l'ambassadeur anglais de transmettre à Londres ce factum sensationnel. Car on verra par là avec quelle vigueur, lui, chancelier allemand, soutient les efforts de Grey pour le maintien de la paix européenne — efforts qu'il apprécie sincèrement (that you should know he was doing his best to support your efforts in the cause of general peace, efforts which he sincerely appreciated).

A cette louange que M. de Bethmann se décerne à lui-même, louange si peu justifiée et désavouée par les événements qui suivirent, sir Ed. Grey répond le même jour (n° 77 du Livre bleu) qu'il sait apprécier les paroles du chancelier, que l'Allemagne peut compter après comme avant sur les efforts de l'Angleterre pour maintenir la paix et pour détourner la plus effroyable des calamités, et que tous s'uniraient en une profonde gratitude pour le chancelier allemand, le restaurateur de la paix, s'il pouvait amener l'Autriche à donner satisfaction à la Russie et à ne pas pousser les choses jusqu'à une collision avec l'empire des tsars (if he can induce Austria to satisfy Russia and to abstain from going so far as to come into collision with her, we shall all join in deep gratitude to his Excellency for having saved the peace of Europe.)

Et voilà les documents d'où ressortent pour Chamberlain l'amour de la paix de l'Allemagne et l'ardeur belliqueuse de l'Angleterre. En réalité, les deux documents (le n° 75 comme le n° 77) ne servent qu'à prouver la très sincère et très sérieuse volonté de

paix du gouvernement anglais. C'est ce que reconnaît expressément le chancelier lui-même par les derniers mots de son entretien avec Goschen. Mais l'éloge que fait sir Edward Grey de l'amour de l'Allemagne pour la paix n'était que *conditionnel*. Il dépendait de l'effet des assurances de M. de Bethmann, lesquelles, sous leur forme vague, équivoque et ambiguë, sans contenu tangible, ne méritaient vraiment pas, en elles-mêmes, cet éloge d'avoir été la sauvegarde de la paix. Si la paix pouvait être maintenue par une certaine condescendance de l'Autriche à l'égard du gouvernement russe — grâce à l'influence de l'Allemagne — alors Grey voulait saluer dans le chancelier allemand le restaurateur de la paix. Mais, comme on le sait, la paix n'a pas été maintenue. Nous n'avons aucune preuve authentique que le cabinet de Berlin ait agi loyalement et sérieusement à Vienne, afin d'obtenir cette attitude conciliante dans l'intérêt du maintien de la paix. L'unique dépêche de M. de Bethmann à Tschirschky du 29/30 juillet (le chancelier n'en a pas donné la date exacte) publiée après un an de guerre, ne suffit pas pour établir cette preuve, comme je l'ai exposé en un autre endroit¹. L'Autriche est restée jusqu'au 30/31 juillet raide et inflexible, se refusant à toute discussion, et même ses dernières offres (Livre rouge, n° 50 à 56) maintiennent inexorablement l'exigence « que notre action militaire contre la Serbie se poursuive en attendant » — exigence qui devait faire échouer toute tentative d'arrangement même sans l'intervention des ultimatums allemands. Le compliment de sir Edward Grey à Bethmann, qui n'était qu'une réponse polie à celui de Bethmann à Grey, est donc devenu tout à fait sans objet en raison des événements ultérieurs. Les n° 75 et 77 du Livre bleu témoignent entièrement en faveur de l'Angleterre, mais pas le moins du monde en faveur de l'Allemagne. Mais Chamberlain accuse le ministre anglais — à l'instar de M. Helfferich — d'avoir, le jour même où avait lieu l'échange ci-dessus de notes, précipité la guerre en donnant à la France la promesse de son appui. J'ai déjà soufflé ailleurs sur le château de cartes de Helfferich et je l'ai renversé. Qu'on lise à propos de cette frêle construction les numéros ci-dessus du Livre bleu, et l'on verra de nouveau, comme par tous

¹ Lorsque j'écrivais ce paragraphe, la seconde instruction de M. de Bethmann à Tschirschky, du 30 juillet 1914, n'était pas encore connue. M. de Bethmann a apporté cette révélation au monde étonné avec encore plus de retard que la première, soit le 9 novembre 1916, donc deux ans et trois mois après le commencement de la guerre. Je reviens plus loin en détail sur cette instruction.

les autres documents, avec combien peu de bonheur et d'adresse les défenseurs de l'Allemagne plaident leur mauvaise cause.

Autres points de l'ultimatum.

Je laisse là, jusqu'à nouvel ordre, M. Chamberlain (j'aurai à revenir encore à lui en un autre endroit), et je clos en même temps mon enquête sur les points n^{os} 5 et 6 de l'ultimatum autrichien.

Sur les autres points, moins importants, de l'ultimatum autrichien et des explications autrichiennes y relatives, je me suis contenté, dans mon livre, de la courte remarque que voici :

Le marquis di San Giuliano a qualifié d'enfantin cet épiluchage de mots. Le qualificatif est beaucoup trop doux, si l'on pense que de ces explications dépendait le sort de l'Europe, et l'on peut même dire du monde. Un avocat marron aurait honte de recourir, dans un procès roulant sur une bagatelle, aux finasseries que l'Autriche a trouvées pour motiver son mécontentement de la réponse serbe. Il ne vaut pas la peine d'examiner en détail ce factum, aussi misérable de fond que de forme. (P. 110.)

Je tiens encore aujourd'hui cette remarque pour juste, et je la crois suffisante à justifier mon mépris et mon ignorance de l'épiluchage de mots auquel le comte Berchtold, le plus funeste de tous les « hommes d'État » a osé recourir pour motiver sa déclaration de guerre à la Serbie. De ces misérables différences de forme entre l'ultimatum et la note-réponse ont dépendu, à ce qu'on prétend, — et nous le lisons encore tous les jours — *la sécurité et l'existence de la monarchie dualiste*. Si les exigences autrichiennes avaient été remplies jusqu'au dernier point sur l'*i*, l'Autriche pouvait continuer à vivre. Quelques restrictions y étaient-elles apportées, restrictions qui pouvaient être réduites au cours des négociations, la monarchie dualiste était condamnée à mort. Il s'agissait d'un « combat à la vie et à la mort. » Et naturellement le plus faible devait céder.....

Cette fois encore, j'aurais eu grande envie de passer avec mépris sur tous les points de moindre importance de l'ultimatum autrichien et sur les interprétations qu'en donne le comte Berchtold en fendant les cheveux en quatre. Il aurait suffi d'imprimer l'un en

face de l'autre — sans aucun commentaire — l'ultimatum autrichien et la réponse serbe pour convaincre le lecteur que toutes les tentatives du ministre autrichien pour faire du Paul serbe un Saul sont restées vaines et que, en définitive, les observations du comte Berchtold ne sont autre chose que de « misérables subtilités dont le dernier avocat marron devrait avoir honte ». J'aurais pu procéder tout comme le procureur américain James Beck qui, dans son livre (déjà cité plus haut : *The Evidence in the case*) reproduit simplement les deux textes l'un en face de l'autre en partageant sa page en deux, « pour convaincre tout homme raisonnable que l'ultimatum autrichien était inconvenant dans sa forme et démesuré dans ses prétentions, et que la réponse serbe représente une soumission aussi complète qu'il était possible à la Serbie de l'accepter sans mettre fatalement en danger son indépendance et sa propre estime ». A la fin de sa reproduction des deux documents, Beck qualifie la prose autrichienne par ces mots : « l'ineffaçable ignominie de ce brutal ultimatum. » — jugement auquel — sauf les auteurs autrichiens et leurs satellites — tout le monde alors, s'était associé, blême d'effroi. M. de Jagow lui-même ne fut pas du tout ravi du chef-d'œuvre diplomatique de son collègue de Vienne. Dans la conversation qu'il eut, le 25 juillet (Livre bleu n^o 18) avec le chargé d'affaires anglais Rumbold, il reconnaît ouvertement, « que le gouvernement serbe ne pouvait avaler certaines demandes de l'Autriche-Hongrie », et que la note autrichienne « laissait beaucoup à désirer comme document diplomatique ».

Ainsi que je l'ai déjà dit, j'aurais eu grande envie — et je m'y croirais justifié — de passer ici encore sur tous les points de moindre importance de l'ultimatum — à l'exception des points 5 et 6 — ou de les caractériser par une simple confrontation des exigences autrichiennes avec les concessions serbes, si plusieurs de mes adversaires ne m'avaient reproché d'avoir évité la discussion des points litigieux austro-serbes parce que je n'avais pu avancer aucun argument solide contre les demandes autrichiennes. Ce reproche m'oblige à sortir et à discuter quelques points de la note autrichienne et des commentaires viennois, afin de caractériser par là le niveau intellectuel des gens qui ont composé ces pièces.

A. Le gouvernement serbe avait très justement fait remarquer qu'il ne pouvait « être rendu responsable pour les manifestations

d'un caractère privé, telles que les articles des journaux et le travail paisible des sociétés, manifestations qui se produisent dans presque tous les pays comme une chose ordinaire et qui échappent, en règle générale, au contrôle officiel ». Tout d'abord, je constate que ce texte, que j'emprunte au n° 39 du Livre bleu anglais (traduction française), ne correspond pas au texte que le gouvernement autrichien a publié à Vienne le 27 juillet en y entremêlant ses remarques, et que la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* a reproduit le 29. Les gens qui se permettent de faire de la moindre, de la plus insignifiante erreur de mot ou faute d'impression dans mon grand ouvrage une falsification malveillante, demanderont sans doute au comte Berchtold comment il peut, dans un document historique qui est devenu le point de départ de la plus terrible catastrophe, remplacer le texte exact par un texte inexact, et soumettre ensuite ce dernier à sa critique.

Mais laissons ces différences de texte. Que reproche le gouvernement autrichien à la note serbe sur ce point ? Écoute, cher lecteur :

L'affirmation du gouvernement royal serbe, suivant laquelle les propos de la presse et l'activité des sociétés ont un caractère privé et échappent au contrôle de l'État, est en contradiction complète avec les institutions des États modernes, même de ceux à tendances libérales, dans le domaine du droit de presse et d'association qui revêt un caractère de droit public, et place la presse aussi bien que les associations sous la surveillance de l'État.

L'Autriche, propagatrice des principes démocratiques modernes ! Voilà qui n'est pas mal ! Donc, selon le comte Berchtold, la presse et les sociétés, même dans les États à tendances libérales, sont sous la surveillance de l'État, en ce sens que le gouvernement peut leur prescrire leur ligne de conduite politique et nationale ! Il se peut que cela soit en Autriche, peut-être encore en Russie, mais non dans des États démocratiques comme la Serbie et d'autres pays balkaniques qui, malgré leur jeunesse constitutionnelle, ont poussé la démocratie plus loin que maints grands États anciens et puissants. La théorie du droit public professée par le génial homme d'État autrichien n'est pas même valable pour l'Allemagne. D'après le droit de l'Empire allemand et les dispositions constitutionnelles en vigueur dans les différents États confédérés, la presse et les associations sont, en temps de paix, complètement libres d'exprimer leur opinion sur la politique intérieure comme sur la politique extérieure, pourvu qu'elles restent dans les limites fixées

par le code pénal. La réponse serbe se place sur le terrain du droit constitutionnel moderne, l'observation autrichienne sur celui de l'esprit réactionnaire d'avant 1848.

B. Un autre exemple des fausses doctrines et de l'épluchage de mots du comte Berchtold : sur la demande du gouvernement autrichien, le gouvernement serbe s'était déclaré prêt à faire la concession inouïe de publier en première page du *Journal officiel* du 26 juillet une déclaration rédigée par l'Autriche et dirigée contre toute propagande visant au démembrement de la monarchie austro-hongroise. Il consentait à avertir formellement les officiers, les fonctionnaires et toute la population du royaume que dorénavant il procéderait avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements, qu'il mettrait tous ses efforts à prévenir et à réprimer. Cette déclaration — aux termes de l'exigence autrichienne — devait être publiée en même temps dans le journal officiel de l'armée serbe par un ordre du jour du roi représenté par le prince régent Alexandre. Tout cela, le gouvernement serbe l'avait concédé ; il s'était conformé presque mot pour mot à la dictée autrichienne dans l'établissement du texte et de la déclaration gouvernementale et royale, et n'avait pas laissé à la population serbe le moindre doute sur les suites qu'entraîneraient les contraventions à ses ordres.

Mais tout cela ne suffit pas au comte Berchtold : il voit dans la rédaction du manifeste serbe que le gouvernement serbe « se réserve hypocritement et ournoisement pour plus tard une échappatoire consistant à dire qu'il n'avait, par cette déclaration, ni désavoué, ni reconnu hostile à la monarchie la propagande alors existante, ce qui l'autoriserait à en déduire qu'il n'a pas l'obligation de réprimer une propagande pareille à celle d'aujourd'hui ». A-t-on jamais vu pareille chicane de mots, si malveillante et en même temps si idiote ? Le gouvernement serbe « déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels », il condamne « l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la monarchie austro-hongroise des territoires qui en font partie ¹ ». Mais tout cela ne suffit pas. Cela est « hypocrite et sournois », cela réserve « des échappatoires pour plus tard, etc. ». On éprouve vraiment des nausées à examiner ces choses de plus près, surtout si l'on considère quels immenses intérêts humains étaient en jeu dans cette criminelle façon de jouer sur les mots.

¹ Je cite d'après le texte français du Livre bleu, n° 39.

Le gouvernement serbe regrette — dans les termes mêmes dictés par le comte Berchtold — que « certains officiers et fonctionnaires serbes aient participé, d'après la communication du gouvernement impérial et royal, à la propagande sus-mentionnée et compromis par là les relations de bon voisinage auxquelles le gouvernement royal s'était solennellement engagé par la déclaration du 18/31 mars 1909 ». Dans ce texte imposé, le gouvernement serbe s'était humblement permis d'introduire, après les mots relatifs à la participation d'officiers et de fonctionnaires serbes, la remarque incidente : « d'après la communication du gouvernement impérial et royal ». Cette intercalation prouve — d'après Berchtold — que le gouvernement serbe poursuivait, là encore, le but diabolique « de s'assurer les mains libres pour l'avenir ». En réalité, cette intercalation ne prouve que la soumission presque servile de la Serbie aux fourches caudines des Excellences viennoises, car, jusqu'au 25 juillet au soir, le gouvernement serbe n'avait aucune *preuve* certaine de la participation d'officiers et de fonctionnaires serbes à cette propagande — à part les soupçons contre le commandant Tankossitch, qui avait déjà été arrêté dans la soirée du 23 juillet. Malgré cette absence de preuves, le gouvernement et le roi de Serbie étaient prêts à publier leur manifeste de condamnation, donc sur la simple *assertion* du gouvernement autrichien, sans les preuves certaines qui, notez bien, n'ont pas encore été fournies jusqu'à aujourd'hui. Faire ressortir que tout cela n'arrivait « que sur l'accusation de l'Autriche » est un de ces crimes qui ne pouvaient être expiés que par le sang des Serbes et, dans le cours ultérieur des événements, par la mort de générations entières d'Européens.

C. Le gouvernement autrichien avait exigé du gouvernement serbe d' « interdire toute publication qui excite à la haine et au mépris de la Monarchie, et dont la tendance générale est dirigée contre son intégrité territoriale. » En présence de cette exigence, le gouvernement serbe s'était déclaré prêt à introduire dans la prochaine convocation régulière de la Skoupschtina une disposition dans la loi sur la presse « par laquelle sera punie de la manière la plus sévère la provocation à la haine et au mépris de la Monarchie austro-hongroise, ainsi que toute publication dont la tendance générale sera dirigée contre l'intégrité territoriale de l'Autriche-Hongrie. » En outre, le gouvernement serbe promettait « lors de la révision de la Constitution, qui est prochaine, de faire

introduire dans l'article 22 de la Constitution un amendement de telle sorte que les publications ci-dessus puissent être confisquées, ce qui, actuellement, aux termes catégoriques de l'article 22 de la Constitution, est impossible. » (Cité d'après le texte français du Livre bleu, n° 39.)

Cette allusion à de nouvelles mesures constitutionnelles qui devaient rendre possible l'exécution des exigences autrichiennes, met le comte Berchtold tout à fait hors de lui. Cet Autrichien réactionnaire n'y peut rien comprendre. Les propositions serbes ne lui paraissent « absolument pas satisfaisantes » ; elles ne disent pas en l'espace de combien de temps ces lois seront votées, et ce qui arrivera dans le cas de leur rejet par la Skoupschtina. « Nous désirions donc nous assurer un résultat certain dans ce domaine. Au lieu de cela, la Serbie nous offre la promulgation de certaines lois qui devaient tendre à la réalisation de ce résultat. » Inouï, en effet ! Sur le désir du comte Berchtold, le roi de Serbie aurait dû exécuter un coup d'État, déclarer en pleine paix l'état de siège, créer un paragraphe 14 serbe — d'après le fameux précédent autrichien — et étouffer la liberté de la presse garantie par la Constitution. En ne le faisant pas, il a commis une faute qui ne pouvait être expiée que par le sang des Serbes et, dans le cours ultérieur des événements, par le massacre de la fleur de la jeunesse européenne.

D. Le gouvernement autrichien avait exigé la dissolution de la société Narodna Odbrana et d'autres sociétés à tendances similaires, anti-autrichiennes, et demandé des garanties afin que ces sociétés ne se reforment pas. *La Serbie se déclare prête à dissoudre toutes les associations de cette nature.* Mais cela ne suffit pas au comte Berchtold. Sa demande n'était pas « remplie jusqu'à la totalité » (« nicht zur Gänze erfüllt »), comme il dit dans le bel allemand des chancelleries viennoises. Comme le gouvernement serbe ne dit pas expressément qu'il confisquera les moyens de propagande et empêchera les sociétés de se reformer, il manque à l'Autriche toute garantie « qu'il sera mis définitivement fin, par leur dissolution, aux menées des associations hostiles à la Monarchie, spécialement à la Narodna Odbrana. » Donc la dissolution ne suffit pas. Pour contenter le comte Berchtold « jusqu'à la totalité » il aurait probablement fallu mettre à mort tous les Panserbes, qui dans leur genre ne sont pas autre chose que nos Pangermanistes, ou les livrer à la réaction autrichienne.

E. Le gouvernement autrichien avait exigé l'éloignement de l'enseignement public de « tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie », et cela « tant du corps enseignant que des moyens d'instruction. » Le gouvernement serbe s'engageait « à éliminer sans délai de l'instruction publique en Serbie tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie » — mais il ajoutait timidement : « quand le gouvernement impérial et royal lui fournira des faits et des preuves de cette propagande » (Livre bleu, n° 39). Cela ne suffit pas au comte Berchtold. Exiger des preuves, c'est inouï ! Le gouvernement serbe doit connaître lui-même « la matière à condamner » dans les manuels. Mais pourquoi Berchtold ne désignait-il pas lui-même cette matière de façon plus précise ? Si la promesse générale de la Serbie ne lui suffisait pas, il pouvait discuter sur ce point comme sur tous les autres et formuler ses griefs spéciaux.

Mais il avait encore autre chose à blâmer. La réponse serbe — pensez donc quel crime ! — laisse de côté les mots dont le despote autrichien exige la répétition à la manière d'un perroquet. — ces mots : « *tant du corps enseignant que des moyens d'instruction.* » Voilà de nouveau une diabolique réticence : les Serbes veulent bien bannir de leur enseignement public tout ce qui est anti-autrichien, mais ils ne disent pas expressément que cet « anti-autrichien » peut comprendre aussi bien des personnes que des choses. Encore un crime qui ne pouvait être expié que par le sang des Serbes et, dans le cours ultérieur des événements, par l'assassinat de millions d'Européens.

F. Le gouvernement autrichien avait exigé l'éloignement du service militaire et civil serbe de tous les officiers et fonctionnaires qui se sont rendus « coupables de propagande contre la monarchie austro-hongroise » et s'était réservé, « de communiquer les noms et les actes au gouvernement royal. » Le gouvernement serbe avait aussi accepté cette exigence assurément très étendue, mais il avait estimé nécessaire de préciser la formule autrichienne « coupables de propagande contre la monarchie austro-hongroise » en ajoutant qu'il devait être « *prouvé par une enquête judiciaire* » que les officiers et fonctionnaires en question étaient « coupables d'actes dirigés contre l'intégrité du territoire de la monarchie austro-hongroise. » On faisait donc du côté de Belgrade la réserve, cer-

tainement justifiée, que les officiers et fonctionnaires serbes ne pourraient être congédiés que lorsque :

- a) une enquête judiciaire aurait établi leur culpabilité, et
- b) que les actions coupables ne résidaient pas dans une simple « propagande générale contre l'Autriche-Hongrie », mais dans des menées positives tendant à porter atteinte à l'intégrité territoriale de la monarchie.

L'acceptation sans réserve de la formule autrichienne, qui était extensible à l'infini, aurait rendu impossible aux officiers et fonctionnaires serbes toute activité politique nationale, et si elle avait été appliquée à des généraux, amiraux et fonctionnaires pangermanistes, elle aurait cassé aux gages des centaines et des milliers de ces gens. Dans sa discussion avec Szápáry (le 27 juillet 1914, Livre rouge, n° 31) sur les notes échangées entre l'Autriche et la Serbie, M. Sazonow fit remarquer tout de suite qu'on trouverait facilement un terrain d'entente quant à sept des exigences autrichiennes, mais que les autres (il entendait les n°s 4, 5 et 6 de la note autrichienne) seraient « *inacceptables sous cette forme* » pour la Serbie. De l'avis de M. Sazonow, le congédiement des officiers et fonctionnaires coupables de propagande contre l'Autriche était compris dans ces points inacceptables.

Les réserves que le gouvernement serbe fit à l'égard de l'exigence autrichienne lui étaient *absolument dictées* par les principes généraux de justice envers ses propres fonctionnaires, par le souci de l'indépendance de son pays vis-à-vis de l'Etat voisin, et surtout par le droit constitutionnel et pénal serbe. Ici encore se montre le contraste entre les maximes réactionnaires d'après lesquelles l'Autriche est gouvernée, et les maximes démocratiques en vigueur dans les Etats balkaniques. Il apparaît tout naturel au comte Berchtold qu'on puisse, sans aucune procédure judiciaire, en se basant sur des faits imprécis, qui dans tous les autres pays n'entraîneraient aucune conséquence fâcheuse pour les intéressés, et par de simples mesures administratives, mettre sur le pavé des officiers et des fonctionnaires, et qu'on puisse invoquer, pour justifier cet acte arbitraire, les matériaux à fournir (et non pas fournis) par le gouvernement impérial et royal. Ce ministre autrichien ne voit que mauvaise intention et perfidie dans ce qui appa-

rait comme allant de soi à tout Occidental animé de sentiments démocratiques : qu'on ne peut ni ne doit congédier des officiers ou fonctionnaires qu'*après les avoir convaincus d'actes punissables — au moins disciplinairement*. Cette réserve serbe est pour lui un crime si monstrueux que — pour cette « perfidie » et d'autres semblables — il rompt les relations diplomatiques avec le gouvernement de Belgrade, déclare la guerre à la Serbie et précipite ainsi l'Europe dans une mer de sang.

* * *

Je puis passer sur les autres points litigieux que je n'ai pas mentionnés spécialement ici ; ils sont tous frappés au même coin ; les plus insignifiantes réserves accompagnant les concessions serbes, Berchtold les enfle pour en faire d'affreuses perfidies ; partout il transforme les mouches en éléphants afin de justifier devant son propre pays et en face du monde, la déclaration de guerre remise trois jours plus tard.

Efforts inutiles ! *L'ultimatum autrichien est déjà, par lui-même, marqué du signe maudit de la volonté de guerre*. Pour tout homme qui sait lire et juger, cela ne nécessite pas plus amples preuves. Dans mon livre (p. 238), j'ai déjà attiré l'attention sur le rapport de l'ambassadeur autrichien à Belgrade en date du 21 juillet 1914 (Livre rouge, n° 6), qui, *deux jours déjà avant la remise de l'ultimatum*, déclarait inévitable un règlement de compte par les armes avec la Serbie. La *Militärische Rundschau*, organe du parti militaire viennois, écrivait, elle aussi, quelques jours avant l'ultimatum à la Serbie :

L'instant nous est encore favorable. Si nous ne nous décidons pas à la guerre, celle que nous devons faire dans deux ou trois ans au plus tard s'engagera dans des circonstances beaucoup moins propices. Actuellement, c'est à nous qu'appartient l'initiative : la Russie n'est pas prête, les facteurs moraux et le bon droit sont pour nous, de même que la force. Puisqu'un jour nous devons accepter la lutte, provoquons-la tout de suite.

La *Neue Freie Presse* prêchait déjà au milieu de juillet — huit jours avant la remise de l'ultimatum autrichien — la guerre au couteau contre le panserbisme, l'extermination de la maudite race serbe, qu'on devrait réclamer au nom de l'humanité et de la sécurité générale ¹.

¹ Ces citations sont empruntées au rapport de l'ambassadeur français à Vienne, M. Dumaine, du 15 juillet 1914. (Livre jaune, n° 12.)

Mais, comme je l'ai dit, nous n'avons pas à nous occuper ici des centaines, des milliers d'articles de journaux qu'on pourrait extraire de la presse autrichienne et hongroise dans ces journées. L'attitude du gouvernement autrichien lui-même donne la clef de ses intentions. J'ai déjà fait remarquer dans mon livre que si le comte Berchtold avait voulu non pas la rupture, mais un compromis entre ses exigences et les concessions serbes, il aurait *négo-cié* ; il n'aurait pas refusé une prolongation de délai ni, après la réception de la note serbe, rappelé sur-le-champ son ambassadeur. On ne se mit d'ailleurs pas en frais de politesse vis-à-vis du gouvernement serbe : on ne lui indiqua pas même les *raisons* pour lesquelles on tenait sa réponse aux exigences de l'ultimatum comme « insuffisante » et pour lesquelles on rappelait l'ambassadeur autrichien (Livre rouge, n° 24).

J'ai dit : La volonté de guerre de l'Autriche ressort clairement des actes du gouvernement autrichien, et n'a besoin d'aucune autre preuve basée sur des aveux écrits. La longue liste des commentaires sur la note serbe a été publiée à Vienne le 27 juillet. De même dans son télégramme à Szápáry, du 25 juillet (Livre rouge, n° 27) le comte Berchtold a donné au gouvernement russe certaines explications au sujet du point 5 de l'ultimatum. Pourquoi, je le demande encore comme je l'ai déjà demandé à plusieurs reprises, — *pourquoi n'a-t-on pas soumis ces remarques au gouvernement serbe lui-même ?* Pourquoi n'en a-t-on pas fait l'objet d'une instruction devant le tribunal d'arbitrage de la Haye ou d'une conférence des quatre puissances non intéressées, si l'on désirait vraiment une entente et non pas bien plutôt la rupture et la guerre ? Même si les différences entre l'ultimatum et la note-réponse avaient été aussi profondes et aussi considérables qu'elles étaient superficielles et insignifiantes, — même si de cette misérable question de forme avaient dépendu l'existence et la sécurité de la monarchie comme disent nos écrivains nationaux allemands, même alors l'Autriche se serait chargée de la plus grave responsabilité, en rompant brusquement « par suite de la réponse insuffisante » tous les ponts qui la reliaient au royaume voisin, au lieu de mettre en relief ces insuffisances et de tendre à la réalisation complète ou quasi complète de ses exigences au moyen de négociations directes ou de la médiation offerte par des tiers.

On aurait pourtant pu soumettre aussi au gouvernement serbe, ou au moins aux grandes puissances disposées à la médiation, mais surtout au tribunal arbitral de La Haye, ce que la publication viennoise officielle du 27 juillet disait dans ses remarques. L'abstention de toute démarche en vue d'un accord et d'un arrangement, le rejet de toute médiation, la rupture des relations diplomatiques, prouvent irréfutablement que l'Autriche a voulu la guerre avec la Serbie et que dans cet « acte de défense » — comme on aimait à appeler cette guerre — « on ne pouvait se laisser influencer par aucune conséquence, de quelque nature qu'elle fût ». Ce sont les mots de Szápáry à Sazonow, en date du 27 juillet 1914 (Livre rouge, n° 31). Ainsi se trouve confirmé par une bouche autrichienne le jugement que j'ai exprimé à la fin de mon chapitre sur le Livre rouge autrichien :

« Le gouvernement autrichien s'est jeté sur le drapeau serbe comme un taureau, les cornes baissées, sans regarder à droite ou à gauche, sans s'inquiéter des conséquences qu'un aveugle pouvait prévoir. » (*J'accuse*, p. 264.)

Les subtilités et les tentatives de sauvetage de certains gens qui invoquent la « bonne foi » des hommes d'État autrichiens, etc. ne font rien à l'affaire et ne sont que peines d'amour perdues. Je n'ai aucune raison de faire ici à mes adversaires un cours gratuit sur les notions élémentaires de jurisprudence. Qu'ils aillent à l'Université et se fassent instruire du *dolus eventualis*, de la *culpa gravissima*, et autres choses semblables. La conviction que l'action de l'Autriche contre la Serbie pourrait ou devrait entraîner *selon toute probabilité* une guerre européenne, — conviction exprimée sans fard dans le Livre blanc allemand, — suffit pour prononcer le verdict de culpabilité. Si même les intérêts autrichiens en jeu dans l'affaire serbe avaient été mille fois plus importants qu'ils n'étaient en réalité (en réalité, après la réponse serbe, l'Autriche avait remporté sur la Serbie et la Russie une éclatante victoire diplomatique, qui faisait apparaître insignifiant et sans valeur le peu que la Serbie lui refusait encore) — si, dis-je, les intérêts autrichiens encore en question après la réponse de la Serbie avaient été mille fois plus importants qu'ils n'étaient en réalité, ils ne devaient *en aucun cas* être poursuivis d'une manière

qui allait selon toute probabilité déchaîner l'horrible catastrophe d'une guerre européenne. C'est dans la disproportion criante entre les buts autrichiens et les moyens employés pour les réaliser, moyens dangereux pour le monde entier, que réside le crime inexpiable des hommes d'État autrichiens ; c'est dans l'instigation et l'appui donné à ce crime dans un but égoïste que réside la faute, plus grande encore, de l'Allemagne.

De ce point de vue déterminant, les mesquines discussions sur telle ou telle exigence autrichienne, sur sa justification ou non-justification, etc., apparaissent toutes inutiles et sans portée. La littérature apologétique allemande s'est dès le début donné du mal pour découvrir des précédents d'une immixtion dans l'administration et la législation d'un pays étranger, pareille à celle que l'Autriche exigeait de la Serbie. On a rappelé les capitulations turques et choses semblables, qui n'ont aucune analogie avec le cas austro-serbe. Les capitulations turques reposent sur des accords des puissances européennes avec la Turquie, accords qui avaient leur raison d'être particulière dans le caractère arriéré des institutions turques ; aujourd'hui, elles sont abrogées peu à peu. Il est d'ailleurs concevable, il est arrivé que des États se soient *volontairement et réciproquement* accordé une certaine coopération dans les enquêtes et surveillances policières sur leurs territoires respectifs, spécialement en ce qui concerne les criminels politiques. J'ai déjà rappelé plus haut les inoubliables services que le gouvernement prussien a rendus au gouvernement de Pétersbourg en faisant poursuivre par ses sbires et en livrant des révolutionnaires russes, en octroyant à des agents russes le droit de surveillance et d'espionnage sur territoire prussien. Cela a toujours été des services d'amitié reposant sur la réciprocité. Mais on n'a jamais vu, dans les relations entre États souverains, arracher *par la violence* l'octroi d'une coopération dans les affaires policières et même judiciaires — surtout sous la forme impérieuse et menaçante que donna l'Autriche à sa demande. Pareil abus de force n'a jamais été tenté, en temps de paix, à l'égard d'un État indépendant. Une telle mortification équivaut incontestablement à la vassalité, et les hommes d'État de l'Entente avaient pleinement raison quand ils qualifiaient déjà les concessions étendues du gouvernement serbe, de demi vassalité et d'humiliation inouïe à un État souverain.

Idiotie ou intention criminelle.

Quand je considère l'attitude des hommes d'État autrichiens — et de leurs excitateurs et complices allemands — dans le conflit serbe, je ne peux que poser à nouveau l'alternative que je dus déjà poser dans mon livre à l'occasion de beaucoup d'autres actes de l'Allemagne et de l'Autriche pendant les jours critiques : nous nous trouvons en présence ou bien d'une légèreté inconsciente ou bien d'une volonté criminelle — ou bien d'une négligence poussée au plus haut degré, de cette négligence que la doctrine juridique des temps passés taxait de « Frevelhaftigkeit » et assimilait par conséquent déjà à l'intention coupable — ou de l'intention coupable elle-même, de l'acte criminel, conscient et voulu. Je laissais alors et laisse encore aujourd'hui aux coupables le choix entre ces deux alternatives. Je me refuse à entrer dans les subtiles distinctions psychologiques de leurs défenseurs qui, dans tous les cas où ils ne peuvent faire disparaître le fait lui-même, invoquent la bonne foi des hommes d'État responsables, leur amour du pays, leur souci sincère de ses intérêts, et essayent ainsi d'excuser leur conduite. Ces distinctions ne m'intéressent d'aucune manière. Pour ma part je suis convaincu, inébranlablement convaincu — par l'étude des documents et des antécédents de la guerre :

a) que l'Autriche a voulu à tout prix la guerre avec la Serbie, et l'a voulue même au risque de déchaîner une guerre européenne ;

b) que l'Allemagne, à partir d'un moment précis, a voulu la guerre européenne avec une pleine conscience et une intention parfaitement arrêtée.

Je pense que tout homme — libre de parti pris, de toute tentation de faire plaisir ou peine à personne, de toute angoisse patriotique, et qui ne se laisse pas troubler la vue par les lunettes nationalistes — doit acquérir cette conviction en passant en revue les documents relatifs aux antécédents immédiats de la guerre. Cette conviction est encore surabondamment fortifiée par l'étude des causes éloignées de la guerre, comme je l'ai établi et mis en lumière dans mon premier livre et dans celui-ci.

Malgré tout, je puis et veux laisser tranquillement à tout lecteur et à tout juge le soin de décider s'il attribuera aux hommes

d'État responsables un degré inouï de négligence et de légèreté, ou la volonté criminelle directe — dans le sens de ma propre conviction, telle que je l'ai exposée plus haut. Ce sont des analyses psychologiques que je laisse volontiers aux fendeurs de cheveux en quatre, qui, par ordre et par habitude, cherchent des excuses à tout. Mais comme ils doivent transpirer, ces défenseurs des Berchtold et des Bethmann, pour s'acquitter de leur tâche ! D'un point d'appui ils doivent constamment se retirer sur un autre et, à la fin de la retirade, il ne leur reste autre chose à faire qu'à excuser par la *bonne foi* l'acte effroyable. Nous autres, nous sommes dans l'heureuse situation de pouvoir aller tout droit à notre but, et d'appeler noir ce qui est noir et blanc ce qui est blanc. Mais ces malheureux écrivains officiels doivent se ronger les ongles et suer sang et eau pour arriver en fin de compte à constater que ce qui les occupe n'est ni noir, ni blanc, mais gris ; ils doivent tenter la mission stérile de faire évader, dans le gris nébuleux des échafaudages psychologiques qu'ils élèvent pour les innocenter, les coupables convaincus. Nous disons tout nettement et tout simplement : même si les propres intérêts de l'Autriche avaient justifié ce procédé diplomatique et belliqueux contre l'État voisin, *les intérêts de l'Europe et de l'humanité*, dont ceux de l'Autriche dépendent aussi en définitive, devaient être placés plus haut que le but égoïste de la monarchie. Par contre, mes malheureux adversaires, dans leur défensive désespérée, en sont réduits à construire cet échafaudage d'excuses compliqué :

L'intérêt européen de la paix ne pouvait pas entrer en ligne de compte, quand il s'agissait de la sûreté et de l'existence de l'Autriche. Nous ne tranchons pas la question de savoir *si* c'est de cela qu'il s'agissait. Mais, dans tous les cas, le gouvernement autrichien *croyait* que l'existence de son État était en jeu. Si nous lui accordons cette idée, nous laissons en suspens la question de savoir si la sûreté de l'Autriche devait être recherchée *justement par ces moyens diplomatiques et militaires*. Mais M. Berchtold et ses collègues *croyaient* aussi à la nécessité de ces moyens. C'est pourquoi, de ce point de vue aussi, ils sont excusés.

Cette manière de raisonner, qu'on trouve justement chez les défenseurs modérés du gouvernement autrichien, est la banque-

route de toute recherche objective. C'est le fétu auquel, dans leur désespoir, se cramponnent ces malheureux défenseurs d'une cause perdue, de peur de se noyer dans la mer des preuves de culpabilité. C'est la « courageuse concentration en arrière » des armées battues. Elle est sans valeur parce que, à une enquête objective sur les faits, elle substitue une étude subjective des états d'âme, et parce que, sur la table de l'histoire universelle, elle étale des fibres nerveuses que personne ne veut voir. *Si le comte Berchtold a cru ce à quoi ses défenseurs ne croient pas même, il a été archi-idiot.* Mais si un tel idiot, auquel le « sentiment accablant de sa nullité » ne peut pas être resté caché, s'est laissé placer dans un poste plein de responsabilité, où il peut décider du sort d'innombrables millions d'hommes, il est, comme celui qui l'y a placé, un criminel.

Là-dessus, j'entends avoir liquidé une fois pour toutes les enquêtes psychologiques de mes adversaires. Qu'on me fasse grâce de ces recherches qui ne peuvent jamais conduire à un résultat certain. Peu me chaut que les Bethmann et les Berchtold aient aidé à leurs puissants souverains à préparer ce bain de sang mondial par une stupidité phénoménale ou par une gigantesque méchanceté. Je ne peux et ne veux pas davantage étudier cette question que celle de savoir si, et dans quelle mesure, chacun des coupables a commis le forfait de sa propre volonté ou poussé par d'autres forces. *Pour mon jugement, le fait suffit.* Si d'autres veulent accorder aux coupables la circonstance atténuante de la bonne foi, de l'amour de la patrie, de la prétendue représentation nécessaire et juste des intérêts, ou même d'une faiblesse d'esprit dont on ne peut les rendre responsables, je réponds : Le crime n'est en rien diminué par le fait que des esprits bornés ont été mis aux postes de l'État les plus chargés de responsabilités, que ces hommes ont accepté ces postes, et que dans leur incapacité de discernement, ils ont foulé aux pieds non seulement les intérêts de leurs propres pays, mais ceux de toute l'humanité civilisée...

Le gouvernement allemand a-t-il eu connaissance de l'ultimatum autrichien avant sa remise ?

Je veux revenir ici encore sur ce point du conflit austro-serbe, parce que dans mon livre (p. 128) il n'a été traité qu'en passant.

Le gouvernement allemand, comme ses défenseurs, affirme n'avoir pas connu le texte de la note autrichienne plus tôt que les autres grandes puissances¹. Dans mon livre, j'ai laissé la question sans la trancher, car je juge aussi défavorablement le fait de ne pas connaître que celui de connaître. Mais aujourd'hui, il me plaît de revenir sur ce point — par amour de la recherche historique.

Il saute aux yeux que cette affirmation allemande ne mérite pas la moindre créance : se pourrait-il que le gouvernement autrichien eût envoyé un document diplomatique aussi extraordinaire, et dont les suites devaient être fatales à toute l'Europe, sans s'assurer l'approbation préalable de son allié allemand, qui devait en première ligne supporter les conséquences de l'action autrichienne ? Mais des indices aggravants portent encore à supposer que l'affirmation allemande, déjà incroyable en soi, doit être une *contre-vérité consciente.*

Le mémoire introductif du Livre blanc allemand avoue, tout naïvement :

Dans ces conditions, l'Autriche devait se rendre compte qu'il n'était de la dignité ni de l'intérêt de la monarchie de rester plus longtemps indifférente à l'agitation de ce côté-là de ses frontières. Le Gouvernement impérial et royal nous avisait de ces machinations, et nous demandait notre avis.

Puis vient le passage bien connu que j'ai cité textuellement dans mon livre (p. 125) et dans lequel le gouvernement allemand avoue avoir eu pleine conscience, « que des actes d'hostilité éventuels de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie pourraient mettre en scène la Russie et nous entraîner dans une guerre de concert avec notre alliée ». Mais malgré ce danger de guerre européenne, l'Allemagne « sachant que les intérêts vitaux de l'Autriche-Hongrie étaient en jeu » et considérant la situation « des peuples de race germanique de l'Europe centrale », ne pouvait, « ni conseiller à notre alliée une condescendance incompatible avec sa dignité, ni lui refuser notre appui dans ce moment difficile ».

L'alinéa se termine par ces mots qui nous intéressent présentement en première ligne :

Nous laissâmes par conséquent l'Autriche entièrement libre d'agir à sa guise vis-à-vis de la Serbie. Ainsi nous n'avons pris aucune part aux préliminaires.

¹ Livre blanc, page 6 ; Livre jaune n^{os} 36, 41 ; Livre orange n^o 18 ; Livre bleu n^o 18 et ailleurs.

C'est cette dernière phrase, où Berlin affirme n'avoir pas participé aux préliminaires, qui nous importe ici. Cette affirmation a été répétée à toutes les puissances et est maintenue aujourd'hui encore — si peu croyable qu'elle paraisse — par le gouvernement allemand et ses défenseurs. Le motif de cette dénégation est clair. Si l'Allemagne a coopéré, comme complice de l'Autriche, à la rédaction de l'ultimatum, ou même si elle s'est contentée d'en approuver le texte, toute raison plausible tombe d'exclure d'autres puissances de ce litige et d'insister sur la localisation du conflit entre l'Autriche et la Serbie. Par la collaboration de l'Allemagne, le conflit s'était déjà étendu *au delà des limites locales*, avait déjà revêtu un *caractère européen*. et il aurait été impossible de refuser à la Russie une voix au chapitre du moment que l'Allemagne avait déjà si énergiquement dit son mot. De là la négation de la coopération — négation qui forma un anneau important de la chaîne du complot contre la paix européenne.

Quels indices existent donc — en dehors de la vraisemblance interne — de la collaboration de l'Allemagne à la rédaction de la note autrichienne ? Le premier, c'est la *contradiction entre les phrases du début et la remarque finale* de la citation précédente du Livre blanc allemand. Si le gouvernement autrichien, avant de commencer son action, demanda l'avis du gouvernement allemand et si celui-ci lui donna expressément son approbation pour toute action, soit diplomatique soit militaire, il est tout à fait inconcevable que les messieurs du Ballplatz n'aient fourni aux messieurs de la Wilhelmstrasse aucune explication sur l'action diplomatique qu'ils avaient en vue, action qui par sa forme et son contenu avait déjà le caractère d'une action belliqueuse.

Autre indice : *le jour de la remise* de l'ultimatum autrichien à Belgrade, le chancelier de l'Empire envoie à ses ambassadeurs à Paris, Londres et Pétersbourg une note circulaire dans laquelle il rappelle « les déclarations du gouvernement austro-hongrois relatives aux circonstances dans lesquelles l'attentat sur l'héritier du trône d'Autriche et de son épouse a eu lieu » et fait remarquer l'impossibilité pour la monarchie danubienne « de rester plus longtemps inactive en présence de l'agitation qui se poursuit de ce côté-là de sa frontière » ; puis il continue en ces termes :

En raison de cet état de choses, la conduite, de même que les revendications du Gouvernement austro-hongrois, doivent être considérées comme pleinement justifiées. Cependant l'attitude que l'opinion publique aussi bien

que le gouvernement ont adoptée dans ces derniers temps n'exclut pas que le gouvernement serbe se refusera à accéder à ces réclamations et qu'il se laissera entraîner à une attitude provocatrice à l'égard de l'Autriche-Hongrie. Si celle-ci ne veut pas renoncer définitivement à son rang de grande puissance, il ne restera au Gouvernement austro-hongrois plus rien d'autre à faire qu'à poursuivre ses revendications auprès du Gouvernement serbe en exerçant une forte pression, et, au besoin, en prenant des mesures militaires, auquel cas le choix des moyens doit lui être laissé.

Cette circulaire est intéressante à plusieurs égards : elle jette, tel un projecteur, une lumière sur tout le complot concerté entre Berlin et Vienne, complot dont les suites et les effets sont prédits avec un froid calcul. M. de Bethmann craint que le gouvernement serbe ne repousse les exigences autrichiennes. Sur ce point de son calcul, comme on sait, il s'est trompé — tout comme le calculateur viennois, — parce que l'amour de la paix des Serbes et de leurs conseillères, les puissances de l'Entente, était plus grand que la volonté de guerre des puissances impériales. De plus M. de Bethmann craint que la Serbie ne se laisse entraîner à une provocation de la monarchie — à la vérité, il l'*espérait*, naturellement. Ce calcul, nul ne l'ignore, s'est aussi révélé faux : celui qu'on présumait devoir provoquer, se soumit humblement, la mort dans l'âme, comme un petit chien. M. de Bethmann prévoit enfin — toujours dans la supposition du refus et de la provocation serbes — que l'Autriche devra recourir à des mesures militaires pour imposer ses conditions.

Il manquait cependant, pour cette dernière détermination, les conditions effectives, à savoir le rejet des exigences et l'attitude provocatrice ; mais, comme les mesures militaires étaient décidées entre Berlin et Vienne, on dut substituer aux conditions réelles des conditions *artificielles*, et taxer la réponse serbe de déclinatoire et même de provocatrice. Les événements prévus et calculés d'avance ne s'étant pas produits, on déforma les événements réels jusqu'à ce qu'ils parussent semblables à ceux qu'on avait espérés.

C'est là que réside l'importance symptomatique du document du 23 juillet. Mais cette importance gît aussi dans la *date* — et ceci nous intéresse avant tout. C'est le 23 juillet, à 6 heures du soir, que l'ultimatum autrichien a été remis à Belgrade. Ce même jour — l'heure n'est pas connue — M. de Bethmann informe ses ambassadeurs du contenu et des suites présumées de l'ultimatum. Aucune des autres grandes puissances n'a reçu connaissance de

l'ultimatum avant le 24 juillet. M. de Bethmann les a donc devancées de vingt-quatre heures. Comment s'expliquer cela? Évidemment par le fait que l'ultimatum lui était déjà connu *avant* sa remise à Belgrade. Ainsi est réfuté le faux-fuyant allemand, suivant lequel on n'aurait pas eu connaissance à Berlin du texte de l'ultimatum avant sa remise. Mais, de ce fait aussi, il n'est plus possible d'admettre que Berlin, quoi qu'il dise, n'ait eu aucune influence sur le contenu de la note — ce qui, d'ailleurs, est déjà peu croyable en soi.

Un autre indice, sur lequel Beck, dans le livre que nous avons cité plus haut, insiste de façon très heureuse, se trouve dans le Livre jaune français, en un rapport du ministre de France à Munich, du 23 juillet 1914 (Livre jaune, n° 21). M. Allizé annonce que dans les sphères officielles de la capitale bavaroise on affecte, depuis quelque temps, avec plus ou moins de sincérité, un réel pessimisme :

Le président du Conseil, notamment, m'a dit aujourd'hui que *la note autrichienne, dont il avait connaissance, était, à son avis, rédigée dans des termes acceptables pour la Serbie, mais que la situation actuelle ne lui en paraissait pas moins très sérieuse.*

Ainsi donc, M. de Hertling avait *déjà connaissance de l'ultimatum autrichien le 23 juillet*. Personne ne croira qu'il ait été connu à Munich plus tôt qu'à Berlin. Il est ainsi prouvé de nouveau que l'affirmation suivant laquelle l'Allemagne n'aurait pas eu connaissance du texte de l'ultimatum avant sa remise, est une contre-vérité. Peut-être mes honorables adversaires notent-ils ce point — aucunement insignifiant — à leur débit et à celui de leur gouvernement.

Les prétextes de guerre autrichiens.

Les défenseurs de l'Allemagne et de l'Autriche font encore état des prétextes de guerre bien connus du comte Berchtold : par sa réponse en *apparence* soumise, la Serbie ne voulait que disposer en sa faveur l'opinion publique en Europe ; en réalité elle n'a pas songé sérieusement du tout à des concessions. Elle ne voulait que traîner en longueur les négociations, tirer de son côté les puissances de l'Entente. L'après-midi du jour où sa réponse fut remise, la Serbie commençait déjà sa mobilisation. C'est même elle qui a ouvert les hostilités contre l'Autriche-Hongrie, etc.

Je ne peux revenir ici sur toutes ces inepties et renvoie aux explications du troisième chapitre de *J'accuse* : « Autriche » et « Annexe. Le Livre rouge autrichien, » où est prouvée l'inanité de ces subterfuges. Je ne ferai plus que quelques remarques sur ce sujet pour répondre à certaines objections de mes contradicteurs.

Par sa *mobilisation*, ordonnée avant la remise de sa réponse, la Serbie aurait fait connaître son aversion pour une solution pacifique du conflit (Livre rouge, nos 29 et 39). J'ai déjà montré dans mon livre que cette mobilisation serbe, même si elle n'était pas une allégation purement autrichienne, mais un fait prouvé, ne pouvait être envisagée, vu le ton de la réponse serbe et au pis aller, que comme une *mesure de précaution* pour le cas possible, et qui devait en effet se produire, où le puissant empire autrichien voudrait déchaîner la guerre à tout prix et sans tenir compte de l'humiliation du petit royaume voisin. (P. 242 de mon livre.)

A cette occasion, j'ai émis l'affirmation que l'Autriche avait d'ailleurs aussi, au moment de la remise de l'ultimatum, pris des mesures de mobilisation. Cette constatation d'une mesure militaire — en soi déjà naturelle — (car aucun État ne remettra jamais un ultimatum si tranchant et à si courte échéance sans ordonner en même temps des mesures militaires) est prise à partie par certaines gens et représentée comme l'une des nombreuses assertions de mon livre « lancées sans preuve et non susceptibles de preuve ». C'est ainsi que certains ergoteurs s'attachent de préférence à des remarques secondaires, qui ne sont d'aucun poids pour le jugement essentiel et dans lesquelles — vu le travail gigantesque de triage et de groupement des matériaux — une erreur peut très bien se glisser une fois ; puis tirent de ces prétendues petites erreurs les conséquences les plus graves à mon désavantage. Je suis par conséquent obligé de négliger encore ici le vieux principe juridique romain « *minima non curat praetor* » (le juge ne se soucie pas de bagatelles), et de suivre sur leur terrain glissant mes magnanimes adversaires qui, à la différence de Franz Moor, ne s'occupent *jamais* que de bagatelles.

La preuve que l'Autriche, en lançant l'ultimatum, — mais très vraisemblablement déjà beaucoup plus tôt, — avait pris des mesures militaires, m'est fournie entre autres par les documents du Livre rouge lui-même. Dans sa dépêche, datée de Lambach, 25 juillet (Livre rouge, n° 20), Berchtold répond par un refus au

télégramme du chargé d'affaires russe demandant une prolongation du terme de l'ultimatum, mais il ajoute que la Serbie pourra éventuellement « même après la rupture des relations diplomatiques, par l'acceptation intégrale de nos demandes, amener une solution pacifique » du conflit ; seulement dans ce cas « nous serions obligés de réclamer de la Serbie le remboursement de tous les frais et dommages causés par les mesures militaires. » Le ministre autrichien parle donc déjà avant réception de la réponse serbe de frais et de dommages occasionnés à son État par des mesures militaires. Ainsi l'évidence est encore démontrée par les documents, et le reproche d'avoir émis une affirmation indémontrée et indémontrable retombe sur mes adversaires.

* * *

Le comte Berchtold a tenté en outre de prouver les intentions belliqueuses du petit État serbe, profondément épuisé par deux guerres, contre le grand État autrichien, en recourant à une invention. Selon lui, *la Serbie aurait déjà ouvert les hostilités le 27 juillet*, — invention que j'ai déjà caractérisée dans mon livre (p. 242-43), comme elle le mérite. Mais cette invention est trouvée trop hardie même par certains défenseurs du comte Berchtold, qui pourtant emboîtent en tout et partout le pas à leur client. L'un d'eux va même jusqu'à confesser — naturellement à mots couverts — « qu'en fait le motif d'une telle conduite de la part de la Serbie (c'est-à-dire l'ouverture des hostilités) est difficile à démêler ». Ainsi des deux motifs que le comte Berchtold donne de la prétendue volonté de guerre de la Serbie, l'un est controuvé, mais l'autre — qui, notez bien, n'est étayé d'aucune preuve — est conforme à la vérité ? ! Ne connaît-on pas le bon vieux proverbe : « On ne croit plus celui qui a menti une fois, même s'il dit la vérité ? » De deux choses l'une : ou bien la Serbie était assez insensée pour nourrir des intentions belliqueuses à l'égard de l'Autriche, et alors l'ouverture des hostilités, à quoi le défenseur du comte Berchtold *ne croit pas*, est tout aussi vraisemblable que la mobilisation à laquelle il croit. Ou bien la Serbie aurait été heureuse d'être laissée en paix par l'Autriche, et elle aurait eu aussi peu de motifs de procéder à une mobilisation offensive avant la rupture des relations diplomatiques que d'ouvrir les hostilités avant la réception de la déclaration de guerre autrichienne. Ou une

chose ou l'autre. Les mêmes raisons qui font apparaître incroyable la prétendue attaque serbe, parlent aussi contre la prétendue mobilisation serbe, *du moins dans le sens d'une action offensive*. Mais si cette mobilisation préalable n'existe pas, ou en tous cas pas dans le sens d'une action offensive, le comte Berchtold perd de nouveau une de ses meilleures raisons de qualifier la réponse serbe d'« évasive » et d'« astucieuse ». Par leurs subtilités et leurs distinctions, mes adversaires s'engagent dans un cul-de-sac, d'où — pareils à une souris dans une trappe — ils ne peuvent plus sortir : ils acceptent celles des raisons de leurs clients qu'ils trouvent bonnes, et repoussent les mauvaises, mais ils ne réfléchissent pas qu'en séparant la brebis d'avec les bœufs, ils déprécient tout le troupeau et le rendent stérile.

* * *

Le « motif véritable » de la déclaration de guerre autrichienne, un de mes adversaires — l'enfant terrible de la littérature apologétique — le trouve dans une déclaration faite par M. de Jagow à l'ambassadeur anglais, laquelle représente sans doute parmi toutes les publications germano-autrichiennes le comble de l'idiotie criminelle ou de la criminalité idiote. Et c'est justement ce point culminant de l'imbécillité diplomatique ou de l'insanité morale (moral insanity) qu'un malheureux choisit pour défendre ses malheureuses victimes. Il s'agit de la conversation que de Jagow eut avec Goschen, le 29 juillet, le jour qui suivit celui de la déclaration de guerre autrichienne, et dans laquelle le secrétaire d'État allemand assurait :

qu'il avait à être très circonspect dans ses conseils à l'Autriche, car la moindre idée de pression eût été de nature à lui faire *précipiter les choses et nous mettre en face d'un fait accompli*. C'est ce qui était maintenant arrivé en réalité, et il se doutait d'avoir hâté la déclaration de guerre en transmettant votre avis (de Grey) que la réponse serbe offrait en effet une base de discussion. (This had, in fact, now happened, and he was not sure that his communication of your suggestion that Servia's reply offered a basis for discussion had not hastened declaration of war. (Livre bleu, n° 76).

En répétant cette surprenante déclaration de Jagow, comme aussi en d'autres occasions, les défenseurs de l'Allemagne et de l'Autriche commettent, selon leur habitude — il faut le remarquer en passant — cette falsification légère, mais bien voulue, de dire que le gouvernement allemand n'avait pas seulement transmis,

mais encore « *recommandé* » la proposition anglaise à Vienne. Il n'y a pas un mot de ce « *recommandé* » dans le n° 76, et même le Livre blanc, p. 9, rapporte seulement que le gouvernement allemand s'est trouvé prêt « après que l'idée d'une conférence eut été repoussée, à transmettre à Vienne une nouvelle proposition de sir Ed. Grey » (il s'agit de celle dont nous parlons ci-dessus). De même le Livre rouge autrichien dit seulement (n° 43) : « M. de Tschirschky était chargé de soumettre la proposition anglaise à l'examen du cabinet de Vienne ». De cette transmission « à l'examen », ces messieurs, pris au dépourvu, — et dans l'espérance que ce tour de passe-passe apparemment inapparent passerait inaperçu — font une transmission et une recommandation — en quoi ils ne font que suivre le fameux exemple de M. de Helfferich, dont j'ai parlé ailleurs¹.

Passons maintenant au point capital. Est-il possible et concevable, dans les limites d'une intelligence normale, que des gens sérieux saisissent précisément la cause de conflit la plus insensée et la plus malhonnête et la donnent, justement celle-là, comme motif déterminant de la déclaration de guerre autrichienne ? ! (Justement celle-là !) S'ils lisent cela, MM. de Jagow et Berchtold peuvent se tordre les mains et s'écrier en gémissant : Dieu nous garde de nos amis. En face de ce « seul véritable » motif de guerre, ceux inventés par le comte Berchtold — mobilisation et entrée en guerre de la Serbie — sont encore de véritables échantillons d'une saine mentalité. Si vraiment la Serbie avait pris l'initiative des hostilités, l'Autriche aurait été dans son droit en déclarant la guerre. Mais si ce qui est vrai, c'est ce que Jagow, dans sa conversation avec sir Ed. Goschen, attribue à son collègue autrichien comme motif de guerre — si elle repose sur la vérité, cette défense qui, en réalité, est la plus sanglante des accusations — et si la déclaration de guerre précipitée de l'Autriche ne devait être rapportée qu'à l'intention d'empêcher non seulement l'Europe mais encore sa propre alliée d'intervenir d'une manière quelconque dans le sens de la paix, et de placer le monde devant l'un des faits accomplis les plus effroyables — alors le jugement à porter sur l'homme d'Etat autrichien devrait être encore plus accablant qu'il ne l'est sans cela. Comment ? L'Allemagne aurait eu effectivement l'intention

¹ Je traite dans d'autres parties de mon livre les notes de recommandation de M. de Bethmann à M. de Tschirschky, mises au jour plus tard, en août 1915 et en novembre 1916 — et dont, jusqu'à ces dates, on ne savait rien.

d'engager son alliée dans la voie des négociations pacifiques, de l'inviter à discuter la réponse serbe avant la remise de la déclaration de guerre à la Serbie, et précisément à cause de cela le comte Berchtold se serait dit : « Eh bien alors, la guerre au plus vite, de peur que le gouvernement autrichien ne soit contraint par le gouvernement allemand à modifier ses exigences vis-à-vis de la Serbie ? ! Ainsi donc, fonçons, tête baissée ! » Tel serait d'après l'interprétation compromettante de ses défenseurs le motif de l'action du comte Berchtold ? ! Fonçons, tête baissée ! A Vienne, on aurait ignoré, repoussé, non seulement le désir de paix des puissances de l'Entente, mais aussi les tendances conciliatrices de l'alliée, l'Allemagne ! Vous voulez un arrangement, vous de Paris, de Londres de Pétersbourg et aussi de Berlin — eh bien, justement pas. Cognons ferme ! c'est la guerre qu'il nous faut ! Voilà la psychologie du comte Berchtold, telle que nous la dépeignent ses intelligents défenseurs — Jagow en tête. Ils croient de cette façon avoir sauvé leur client, et ils ne voient pas qu'ils n'en laissent rien subsister.

* * *

L'exposé où j'ai montré que les points litigieux encore pendants après la réponse serbe étaient de par leur nature du ressort de la cour d'arbitrage de La Haye, et que par conséquent le rejet des propositions serbe et russe était un crime inexcusable, une preuve claire et nette du désir de guerre des puissances impériales ; cet exposé, dis-je, fait l'effet d'une « affirmation paradoxale » au même penseur maladroit — mais non profond — qui a si gravement chargé son client Berchtold en prenant sa défense. Il ne sait pas encore aujourd'hui et demande par conséquent « *quelles questions auraient donc dû être soumises au tribunal international ?* » Le « problème austro-serbe », mon cher — comme l'appelle le tsar dans sa dépêche du 29 juillet — « la solution de cette question » comme il est dit à la fin de la réponse serbe, c'est-à-dire la solution du conflit austro-serbe pour autant qu'il restait encore des points litigieux après la réponse de Belgrade ; la discussion des points de la réponse qui ne donnaient pas satisfaction au gouvernement autrichien, et pour lesquels il s'agissait de trouver un terrain d'entente.

Il ne s'agissait en fait, puisque l'Autriche avait déclaré ne pas vouloir attenter à la souveraineté et à l'indépendance serbes, que

d'une « enquête fondée sur le droit public qui eût décidé *jusqu'à quel point* les exigences autrichiennes, en particulier les articles 5 et 6 de la note, étaient conciliables avec la souveraineté de l'État voisin ». C'est ainsi que dans mon livre (p. 114), j'ai précisé le conflit, comme une enquête juridique officielle sur les *limites* qui doivent être imposées à l'ingérence étrangère dans la vie politique intérieure d'un État voisin et souverain. Outre cette enquête juridique officielle il s'agissait de l'interprétation de la note autrichienne et de la note serbe à l'effet de trancher ces questions :

Jusqu'à quel point les exigences autrichiennes originales, telles qu'elles sont fixées par leur interprétation ultérieure authentique, dépassent-elles les limites permises ?

Jusqu'à quel point les concessions serbes restent-elles peut-être encore en deçà de ces limites permises ?

Le résultat de toutes ces enquêtes et de toutes ces interprétations qui, selon la remarque judicieuse de sir Ed. Grey, auraient pu être liquidées dans le plus bref délai, aurait été de déterminer la *ligne d'entente* qui aurait conduit à l'accord entre l'Autriche et la Serbie et, par là, au maintien de la paix en Europe. Voilà quelle aurait été la tâche — avez-vous enfin compris, monsieur ? — de la Cour arbitrale de La Haye ou de la conférence des quatre puissances, tâche dont l'une ou l'autre se serait, sans l'ombre d'un doute, heureusement acquittée. En même temps une commission d'enquête constituée en vertu des résolutions de la conférence de La Haye, et qui aurait fourni toutes les garanties d'impartialité, aurait pu ouvrir une instruction sur l'assassinat et établir jusqu'à quel point le gouvernement serbe, la Serbie officielle ou même le peuple serbe y avaient participé, ou quelle attitude ils avaient observée à son endroit. Cette enquête sur le rapport à établir entre l'assassinat du prince et la Serbie officielle ou officieuse, rapport dont l'existence supposée formait l'objet de toutes les prétentions de l'Autriche vis-à-vis de l'État serbe, aurait été faite par la commission instituée par la conférence de La Haye d'une manière beaucoup plus impartiale, plus étendue et plus convaincante pour toutes les parties, que si elle avait été entreprise par la collaboration des fonctionnaires autrichiens et serbes. J'ai déjà montré dans mon livre que cette méthode d'enquête mixte serbo-autrichienne, sur le sol serbe, aurait été une monstruosité ; et

qu'étant données les contradictions existantes, elle n'aurait jamais fait la lumière complète et n'aurait amené que des frottements continuels et de dangereux désaccords. *L'exigence autrichienne n'était donc pas seulement une atteinte inadmissible à la souveraineté de l'État voisin, mais encore une absurdité au point de vue pratique.*

Toutes ces difficultés auraient été évitées par la remise du cas litigieux à la Cour d'arbitrage de La Haye ainsi que par la médiation de la conférence des quatre puissances. C'est là le « paradoxe » que j'ai établi, et qui n'a pas l'heur d'être tenu pour orthodoxe par mes honorables adversaires. Rien d'étonnant : l'homme qui louche ou qui est borgne voit courbes toutes les lignes droites, et toutes les lignes courbes lui paraissent droites.





V

La Russie a-t-elle été l'incendiaire ?

Souçons et preuves de culpabilité.

La Russie, nous l'avons vu plus haut, aurait — d'après Helfferich — mis le feu aux poudres : la Russie, de propos délibéré et sans motifs impérieux, aurait déchaîné la guerre. Comme « la Serbie ne se trouvait nullement dans une situation de protégée qui obligeât politiquement ou moralement la Russie à lui porter secours », comme — c'est toujours Helfferich qui parle — « le maintien du prestige de la Russie dans les Balkans » ne pouvait plus être le prétexte d'un appel aux armes après que l'Autriche avait consenti à discuter, le seul motif qui puisse expliquer les velléités guerrières de la Russie est uniquement une considération d'opportunité : « L'occasion était favorable pour abattre celles des grandes puissances que les personnalités influentes de la Russie tenaient pour un obstacle à leur politique » (Helfferich, p. 18).

Helfferich ne donne pas d'autres précisions sur le but de cette politique. Mais d'autres champions du gouvernement allemand lui viennent en aide sur ce point. M. de Bethmann Hollweg dénonce « la haine de l'Allemagne, attisée par les convoitises panslavistes..... les menées guerrières d'une petite clique, d'un groupe de l'entourage du tsar, groupe sans responsabilité aucune, mais très puissant ». (Discours du 2 décembre 1914.) Le professeur Helmolt voit la cause de l'extension du conflit austro-serbe en un conflit austro-russe dans « les prétentions injustifiées de la Russie à la suprématie dans les Balkans » (p. 313). Ces idées, répétées avec d'innombrables variantes, et à l'appui desquelles

on publie de nombreuses déclarations dans les journaux et l'on raconte des événements politiques imaginaires, reviennent continuellement dans la presse nationaliste allemande : la Russie, évincée de l'Extrême-Orient par l'issue malheureuse de la guerre russo-japonaise, se jette avec une vigueur redoublée sur les Balkans, cherchant à obtenir une issue sur l'Adriatique et la Méditerranée, à réunir les peuples balkaniques sous sa protection, à chasser si possible l'Autriche des Balkans et enfin — but final de son ambition — à s'emparer de Constantinople.

C'est à dessein que je n'ai pas approfondi dans mon livre les vastes questions relatives aux buts politiques des pays engagés dans la guerre européenne, ce que, du reste, Helfferich ne fait pas non plus dans sa brochure. Il y a — c'est indiscutable — chez tous les belligérants des tendances impérialistes, des désirs d'expansion dans telle ou telle direction. En Russie, en Angleterre et en France tout aussi bien qu'en Allemagne et en Autriche. Les impérialistes allemands, parmi lesquels je n'ai étudié en détail dans mon livre que le type le plus marquant, Bernhardt, ne sont surpassés en nombre et en énergie par ceux d'aucun autre pays d'Europe. On essaie maintenant un peu partout en Allemagne de lâcher le général Bernhardt, qui a un peu trop imprudemment bavardé. Peine inutile ! A chaque tête qu'on lui coupe, l'hydre des fauteurs de guerre en voit naître dix nouvelles. L'Association de l'armée et de la flotte, la presse tout entière des *Scharfmacher*¹, de la *Kreuzzeitung* à la *Reinisch-Westfälische Zeitung*, les généraux à discours et à brochures, les Deimling, le Keim et ses Keimlinge, les journalistes influents et bien rétribués, à la solde des fabricants de munitions, les fanatiques de la politique coloniale et les idéologues de la guerre pour la guerre, — (l'art pour l'art) — tous ces groupes, toutes ces puissances, dont je reproduirai ailleurs les déclarations les plus dangereuses d'avant la guerre, tous ces écrivains, tous ces excitateurs belliqueux, impérialistes et pangermanistes, ne valent pas un liard de plus que les groupements correspondants des pays voisins ; mais ils sont devenus chez nous une force plus dangereuse et plus funeste, parce qu'ils étaient plus influents et qu'ils ont fini par se faire écouter dans les cercles qui donnent le ton.

Que des courants impérialistes de divers côtés conduisent à des frottements et à des conflits, cela est inévitable. Lorsque,

¹ De ceux qui prêchent la violence.

dans un espace donné, plusieurs corps tendent à se dilater en même temps et toujours plus, le moment doit arriver où ils se frottent l'un contre l'autre, et du frottement naît l'incendie. On peut éviter cependant et le frottement et l'incendie, quand les tentatives d'expansion sont régularisées à temps par un compromis raisonnable, et les conflits éventuels soumis à un arbitrage organisé. Celui qui met obstacle à cet arrangement raisonnable porte la responsabilité de l'explosion. Il ne s'agit donc pas, lorsqu'on examine la question des culpabilités, de déterminer si, dans tel ou tel pays, il y avait plus ou moins de tendances expansionnistes, mais uniquement de déterminer *auxquels des Etats intéressés incombe la faute d'avoir rendu impossible un compromis pacifique entre les intérêts concurrents*. Cette faute peut dater d'un passé récent ou d'un passé éloigné de l'explosion du conflit. J'ai trouvé cette faute du côté de l'Allemagne et de l'Autriche, dans le passé récent et dans le passé lointain : dans le passé lointain, parce qu'elles ont fait échouer toute organisation européenne en vue du maintien de la paix et de la réduction des armements ; dans le passé qui a précédé immédiatement les déclarations de guerre, parce qu'elles ont fait échouer tous les efforts pacifiques des puissances de l'Entente.

Quand, aujourd'hui, de nombreux écrivains allemands s'efforcent d'établir que la guerre a eu pour cause les tendances d'expansion de la Russie, de la France et de l'Angleterre aux dépens de l'Allemagne et de ses alliés, je leur réponds : Tout cela est sans importance dans la question des responsabilités ; des tendances semblables — plus fortes même et plus influentes que chez les autres — ont existé chez nous aussi, et elles se font jour de nouveau maintenant de la manière la plus déplorable dans la discussion des buts de guerre ; elles forment le *bouillon de culture du bacille de la guerre*, mais elles ne sont pas le bacille lui-même. La responsabilité de la guerre gît du côté où l'on a repoussé tous les moyens de faire disparaître ce bouillon de culture et de rendre le bacille inoffensif, et où l'on a ainsi provoqué l'explosion de l'épidémie qui décime maintenant les peuples. Ce qu'a fait chez nous l'« Alldeutscher Verband », avec à sa tête ses généraux et ses amiraux, par son excitation du peuple et par le tableau qu'il faisait de la guerre, non pas celui d'un fléau de l'humanité, mais d'un moyen de régénérer le peuple allemand en le tirant de sa mollesse, de son esthétisme, de sa ruée vers les richesses, en un mot, de son abrutissement pacifique, ce

qu'il a fait n'est atteint et encore moins surpassé par aucune organisation « nationaliste » d'aucun autre pays. J'en ferai la preuve ailleurs, — comme je l'ai dit plus haut, — au moyen de passages tirés des discours et des écrits des chefs pangermanistes. Ce qu'il y a de dangereux dans notre agitation « populaire », si on la compare à celle des autres pays et surtout à celle de la France, c'est que ceux qui soufflent le feu chez nous appartenaient et appartiennent encore aux classes dirigeantes et aux cliques, et qu'ils sont dévoués ou apparentés à la réaction des militaristes et des Junker ; — tandis que de l'autre côté, chez les Français, les brailards nationalistes se trouvaient presque exclusivement dans l'opposition au régime républicain. Quoique le boulangisme et ses tendances non seulement impérialistes, mais encore à l'Empire, soient morts depuis longtemps, les chefs les plus en vue du nationalisme français sont cependant les descendants et les rejetons de la boulangerie, et par leurs clameurs guerrières, ils ont poussé non seulement à des entreprises militaires en dehors des frontières de la France, mais, au dedans, à un gouvernement militariste et réactionnaire, et à la lutte pour le trône et l'autel. Là-bas une opposition évanescence et sans force en face du régime républicain fortement enraciné, mais, ici, en Prusse-Allemagne, le rameau puissant et influent du parti militariste et des Junker, qui préside aux destinées de la patrie.

Je n'ai discuté dans mon livre les courants militaristes en Allemagne, admirablement représentés par Treitschke, ses élèves Bernhardt et consorts, et par leur haut protecteur bien connu, qu'autant que cela était absolument nécessaire à la recherche des culpabilités. *Il n'y a pas de crime sans motif* — à moins d'irresponsabilité du criminel. Il fallait exposer les motifs du plus grand crime de l'histoire universelle, commis le 1^{er} août 1914, si l'on voulait rendre croyable l'existence de ce crime. Mais quant à conclure de la présence de tendances au crime à l'accomplissement du crime lui-même, comme le font continuellement, et toujours à faux, mes adversaires, je ne l'ai pas fait moi-même. Je n'ai pas cherché à prouver l'acte au moyen des faits contenus dans mon chapitre II : « les Antécédents du Crime » ; je me suis contenté de faire naître *les soupçons*. J'aurais pu aussi résumer le contenu de mon deuxième chapitre en la formule qu'on employait dans les ordonnances des tribunaux criminels du moyen âge pour désigner l'auteur de l'acte comme suspect : les gouvernements d'Allemagne

et d'Autriche forment d'après leurs antécédents diplomatiques un groupe de puissances « chez qui tout faisait prévoir l'acte », soit, ici, le fait d'avoir à dessein déchaîné la guerre. Je crois avoir à un trop haut degré l'expérience des hommes et être trop versé dans le droit et la logique pour *prouver* le crime d'après les antécédents de l'accusé. L'acte étant prouvé, on peut et on doit, afin de le mieux comprendre, regarder en arrière et fouiller le passé du coupable, mais ce passé ne pourra jamais constituer la preuve elle-même. Il faut regarder en arrière, c'est là l'important. Lorsque l'acte est prouvé au moyen de ses propres éléments, l'accusateur prudent et avisé devra s'attendre à une nouvelle objection de la part du défenseur : Vos preuves sont sans fondement, car l'acte en question n'a pas de motifs plausibles. L'accusateur exposera alors les motifs. *Ces motifs expliquent l'acte, mais ils ne le prouvent pas.*

* * *

De là l'étude approfondie des documents diplomatiques à laquelle je me suis livré dans mon chapitre III ; c'est le centre de gravité, la pierre d'angle de mon livre, cette étude qui tient à elle seule autant de place que les quatre autres chapitres. La logique juridique exigeant en premier lieu la preuve et en second lieu l'explication des motifs, je puis même dévoiler ici que je suis d'abord arrivé à ma conclusion par l'étude historique des documents, et qu'ensuite, mais seulement lorsque j'eus acquis la certitude de la terrible vérité, j'ai examiné les tendances et les motifs qui avaient pu conduire à ce crime monstrueux. Quand j'eus acquis la conviction pleine et entière, inébranlable, et fondée sur les études documentaires les plus précises, que la guerre avait été provoquée consciemment et intentionnellement par l'Allemagne et l'Autriche, alors, mais seulement alors, cette conviction m'amena à soumettre la vie politique des deux pays à un examen serré. Je la connaissais déjà dans ses principes généraux : j'étudiai leurs tendances à l'intérieur et leur action extérieure des vingt dernières années, à partir de la première conférence de La Haye, pour mettre à nu les motifs psychologiques et nationaux qui avaient poussé les coupables à agir. Ce n'est que de cette manière, d'abord par l'examen de l'acte, puis, *reportant ses regards en arrière*, par la mise au jour des motifs, qu'on peut arriver à un jugement vrai dans le grand procès criminel de l'histoire comme dans n'im-

porte quel procès criminel. Si l'on examine les tendances et les motifs en premier lieu, ou presque exclusivement — comme les défenseurs des empires centraux, les accusateurs de l'Entente ont l'habitude de le faire, — et que l'on ne s'occupe du fait lui-même qu'en passant ou même pas du tout, on ne pourra jamais asseoir une preuve rigoureuse, on laissera dans l'ombre ce qui importe le plus, — et peut-être est-ce là précisément la raison pour laquelle les champions de l'Allemagne usent de cette méthode avec prédilection.

C'est bien clair pourtant : lorsque, de deux suspects, l'un a des antécédents tout à fait scabreux, tandis que l'autre a toujours porté « un gilet d'une blancheur irréprochable », ce fait est loin encore de prouver que le premier ait commis le crime et que le second en soit innocent. En définitive, chacun commence une fois à être criminel. L'homme au passé scabreux possédait, lui aussi, à un moment antérieur de sa vie, le passé irréprochable dont se vante aujourd'hui l'homme au gilet blanc. La pureté du passé ne prouve rien à elle seule pour ou contre l'accusation d'avoir commis un crime.

De là une conclusion s'impose pour trancher la question de culpabilité : même si l'on pouvait prouver ce qu'avancent tous les champions de l'Allemagne, les Chamberlain, les Helmolt, les Rohrbach, les Schiemann et consorts, et ce qu'ils s'efforcent de démontrer jour et nuit, à savoir que Delcassé, Millerand, Poincaré, Iswolsky, Sazonow, Edouard VII, Grey et Churchill ont projeté de longue main d'attaquer l'Allemagne et l'Autriche (ce qui n'est naturellement prouvé par rien), cette mise en évidence de tendances militaristes serait encore loin de démontrer que la guerre de 1914 ait été véritablement provoquée par ces prétendus apôtres de guerre. Tout au plus, et dans le cas le plus défavorable, pourrait-elle avoir pour résultat d'établir que la guerre était à craindre de la part de l'Entente. Cette crainte n'aurait pu servir qu'à justifier une guerre préventive, si l'on veut tenir les guerres préventives pour justifiées politiquement et moralement — et non pas seulement au point de vue militaire. Mais l'idée de la guerre préventive est repoussée avec indignation dans toutes les publications officielles et par tous les chefs et les ministres du gouvernement allemand. Guerre défensive contre une attaque perfide, tel est le mot d'ordre avec lequel on a enflammé l'enthousiasme du peuple allemand au combat pour ses foyers, pour son sol et sa patrie.

La guerre défensive est l'opposé le plus absolu de la guerre préventive¹. Celui qui fait une guerre préventive dit : Nous aurions été attaqués ; c'était donc notre droit et même notre devoir de cogner les premiers avant qu'il fût trop tard. Quelques-uns des nationalistes allemands laissent percer ce point de vue : M. Harden, par exemple, ne craint pas de le confesser ouvertement, non seulement au début de la guerre, mais jusqu'à l'époque la plus récente. Mais la presse officielle, l'empereur et les rois allemands dans toutes leurs proclamations et leurs adresses au peuple et à l'armée, le chancelier dans ses discours et ses écrits, et surtout Helfferich dans son apologie quasi-officielle — tous maintiennent sans faiblir le point de vue de la guerre défensive, nouvelle édition des guerres de libération de 1813, d'une guerre faite pour défendre l'Allemagne contre l'attaque de l'Angleterre, de la France et de la Russie. Cette idée fixe — fixe seulement, il est vrai, dans la tête de ceux qui ne savent pas, de ceux qu'on trompe, et non dans la tête de ceux qui les mènent et qui tirent les ficelles, — cette idée fixe d'une guerre défensive même a produit une perle du plus bel orient : à l'occasion du jubilé du Kanal-Verein bavarois, le roi de Bavière a prononcé ces paroles mémorables :

« La déclaration de guerre de la France suivit celle de la Russie, et lorsqu'enfin les Anglais nous attaquèrent, eux aussi, je me dis : Tout cela me réjouit, et me réjouit parce que nous pouvons maintenant régler nos comptes avec nos ennemis. »

Dans l'esprit du roi de Bavière (je parle du roi régnant, Louis, souverain responsable, et non du roi irresponsable Otto, enfermé à Fürstenried et mort depuis) — dans l'esprit du roi de Bavière, dis-je, la confusion était arrivée à un tel point, d'août 1914 à juin 1915, à la suite des éternelles redites sur l'agression ennemie, sur la guerre imposée à l'Allemagne, etc., qu'il avait fini par admettre que la Russie et la France nous avaient, à nous, déclaré la guerre, bien que ce fait au moins dût être parvenu jusqu'aux trônes des rois, que c'était nous qui la leur avions déclarée. La formule de la guerre « imposée » est si bien devenue un lieu commun dans toutes les déclarations officielles et officieuses du

¹ Je consacrerai plus loin (dans mon deuxième volume) un chapitre spécial à la théorie et à la pratique de la guerre préventive.

gouvernement, que, à ce que je me suis laissé dire, le typographe allemand, lorsqu'il a des proclamations ou des discours du gouvernement à composer, accole de lui-même, chaque fois, au mot « guerre » l'épithète « obligée » ou « imposée ».

Voilà donc qui est entendu : la guerre — d'après la conception officielle allemande — n'est pas une guerre préventive, c'est une guerre défensive. Mais cette dernière doit être justifiée par une *attaque réelle, positive*, et non par une attaque possible ou à venir. Cette justification ne peut se fonder uniquement sur l'existence de tendances d'un côté et de craintes de l'autre, elle doit reposer sur des *faits actuels* (juillet 1914). Par là tombent les sept huitièmes de la littérature de guerre allemande, qui n'est rien autre au fond qu'une littérature tendancieuse sur des tendances ennemies. C'est pourquoi, dans ma présente recherche des vraies culpabilités du « crime », je m'en tiens en première ligne à *Helfferich*, qui, plus intelligent et plus logique, se place du moins au seul point de vue admissible pour justifier la guerre défensive : les ennemis nous ont attaqués et nous devons nous défendre. *Helfferich* ne consacre que quelques phrases aux motifs qui ont poussé la Russie à la guerre, et l'Angleterre et la France à aider la Russie. Si l'on excepte ces quelques phrases, son argumentation ne porte pas sur les antécédents, mais sur l'acte lui-même, et, quelque attaquable que soit par ailleurs sa méthode (comme je l'ai exposé plus haut), je suis forcé de reconnaître qu'il se distingue avantageusement de la plupart de ses compagnons d'armes en ce qu'il va droit au seul point qui entre en ligne de compte, et de lui en faire mon compliment.

La Russie nous a-t-elle attaqués ?

Revenons donc à *Helfferich*. D'après lui, la Russie a voulu la guerre et l'a provoquée à dessein, après s'être assuré le concours de la France et de l'Angleterre. Ce concours lui était fermement assuré le 29 juillet au soir, et à partir de ce moment est apparue son inébranlable volonté de faire la guerre.

Qu'en est-il ? Examinons ce reproche à la lumière des faits, c'est-à-dire des documents mêmes sur lesquels *Helfferich* étaye son accusation.

Il est surprenant déjà que ceux qui font de nous les attaqués ne s'entendent pas entre eux sur l'auteur du plan diabolique :

est-ce la France, la Russie ou l'Angleterre ? Tandis qu'*Helfferich* désigne la Russie comme l'incendiaire et les deux autres puissances comme ses complices seulement, pour *Chamberlain*, c'est la France qui est la grande coupable, c'est elle le serpent qui a séduit les plus ou moins innocents Russes et Anglais et les a fait mordre à la pomme fatale. D'après *Chamberlain*, la Russie a, en réalité, voulu la paix. Comme le dit l'Anglo-Allemand à la page 75 de ses *Neue Kriegsaufsätze* :

Cela (il s'agit de l'opposition de Sazonow à la coopération des fonctionnaires autrichiens à l'enquête de la police serbe) surprend d'autant plus l'observateur attentif, que *Sazonow* précisément manifeste dès le début et dans tout le cours des jours suivants *un véritable désir, un espoir de paix*, singulièrement opposés à l'état d'esprit des Français, qui, eux, dès le premier jour, sonnent la trompette de guerre et se refusent à toute démarche qui pourrait faire espérer une détente ; singulièrement opposés aussi à l'attitude louche et hésitante des Anglais, qui se seraient d'abord tenus volontiers à l'écart, mais qui font tout leur possible pour que les autres se prennent aux cheveux. Sazonow, — quelles qu'aient été ses raisons, je ne les connais pas, — *aurait voulu sincèrement éviter la guerre* ; cette impression ressort de l'ensemble des dépêches échangées ; jusqu'au dernier moment, — et au delà de ce dernier moment même, à vrai dire, — il essaie de s'entendre avec l'Autriche...

D'après *Chamberlain*, la guerre aurait été évitée — sans l'activité provocatrice de la France (qui fut en vérité, comme je l'ai déjà prouvé dans mon livre et dans cet écrit, une infatigable activité en faveur de la paix), — la guerre aurait été évitée si une entente avait été possible entre l'Autriche et la Russie sur les articles 5 et 6 de l'ultimatum autrichien. L'entente était naturellement possible, c'était même un jeu d'enfant, puisque la Serbie s'était soumise d'avance à la décision arbitrale soit des puissances, soit de la cour de La Haye ; puisque la conférence de Grey, les pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg, les formules transactionnelles de Grey et de Sazonow, le conseil de Cambon de réunir une commission d'enquête internationale, la proposition du tsar de soumettre la question à la cour d'arbitrage de La Haye, toutes ces propositions avaient pour but d'amener cette entente et étaient propres à la réaliser. Mais il convient mieux à *Chamberlain* de prétendre faussement que l'accord sur ce point essentiel du conflit échoua par la crainte qu'avait la Russie qu'on ne découvrit des complicités gênantes pour elle, et que la guerre était ainsi devenue inévitable. Suivant les déclarations de Cham-

berlain, *la Russie voulait la paix*, mais, d'un autre côté, elle ne voulait pas qu'on découvrit qu'elle avait trempé dans le crime de Sarajevo, et c'est pourquoi elle dut en venir à la rupture contre sa propre volonté, grâce aux machinations des Français, qui « se refusèrent à toute démarche pouvant amener une détente et, dès le premier jour, sonnèrent la trompette de guerre ».

Tandis qu'ici la Russie est représentée comme amie de la paix, la France comme provocatrice de la guerre, et l'Angleterre comme irrésolue, d'autres champions de l'Allemagne mettent *la faute principale au compte de l'Angleterre* (voir, entre autres, les discours du chancelier de l'Empire du 2 décembre 1914 et du 19 août 1915, ainsi que sa brochure du 24 décembre 1914). Ce point de vue, qui consiste à rejeter la « responsabilité interne de la guerre » sur l'Angleterre, sur l'« envieuse » Angleterre et qui fait agir la Russie et la France sur le théâtre de la guerre comme de simples marionnettes dont Londres tire les fils, je l'ai déjà caractérisé de façon suffisante dans *J'accuse* et dans les chapitres précédents de ce livre ; je crois lui avoir enlevé son dernier point d'appui. Cette haine de l'Angleterre, avec les accusations lancées contre elle comme instigatrice de la guerre, est une spécialité dont les cercles coloniaux et marins forment le centre ; ils voient avec envie la domination de l'envieuse Angleterre sur les mers et, dans leur effort — justifié en soi — pour assurer à l'Allemagne un rôle mondial, ils commettent seulement une faute, mais une faute grave : c'est de vouloir lui assurer ce rôle par le fer et par le feu, par la destruction des forces vives du bien-être de tous les peuples, au lieu d'y arriver par le travail lent, mais plus fécond — qui du moins a été fécond jusqu'ici — du commerçant et de l'industriel allemands.

* * *

M. Helfferich appartient à la troisième catégorie de ceux qui se livrent aux recherches sur la guerre, à la catégorie de ceux qui imputent à *la Russie la responsabilité de l'incendie*.

Si nous comparons le compte que dresse Helfferich des fautes de la Russie avec sa véritable activité, telle qu'elle ressort des livres diplomatiques, nous reconnaitrons bientôt qu'en face de ce doit imaginaire se dresse un avoir si considérable que le solde est tout en faveur de cette puissance. J'ai déjà parlé plus haut du tour de prestidigitation de Helfferich, qui commence toute

l'histoire du conflit à la mobilisation générale russe du 31 juillet et base là-dessus la culpabilité de la Russie. La Russie, couverte par la France et l'Angleterre, « trouva le courage, le 31 juillet, de faire échouer définitivement, par sa mobilisation générale, les efforts pacifistes de l'Allemagne, et de jeter la torche dans le tonneau de poudre européen ». C'est ainsi que Helfferich s'exprime dans sa lettre à la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*. D'après lui, la Russie reçut le 29 juillet l'assurance que ses derrières seraient couverts, et à partir de ce moment il n'y eut plus d'hésitation ; la guerre devait avoir lieu, par la volonté de la Russie :

Réduite à ses propres moyens, la Russie n'aurait risqué la guerre contre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne qu'au cas extrême de la défense de ses intérêts nationaux et vitaux, mais jamais en considération de la simple probabilité de succès. Seule, l'assurance du concours actif d'autres grandes puissances pouvait résoudre les cercles dirigeants de la Russie à se prononcer pour la guerre. L'attitude des deux autres puissances de la Triple-Entente devait être par conséquent décisive pour la Russie. (Helfferich, p. 18.)

Je crois avoir prouvé de façon péremptoire que cette histoire de la France et de l'Angleterre soutenant la Russie par derrière ne tient pas debout. Toute cette construction de Helfferich s'écroulerait donc sans autre.

J'ai prouvé :

1^o que la France et l'Angleterre, de concert avec la Russie, ont travaillé jusqu'au dernier moment au maintien de la paix ;

2^o que, pour le cas où la guerre éclaterait, l'appui de la France était assuré sans autre à la Russie en vertu du traité d'alliance ;

3^o que l'appui de l'Angleterre était encore des plus incertains le 1^{er} août, au moment où la guerre éclata entre la Russie et l'Allemagne, que l'Angleterre ne promit que le 2 août au gouvernement français le secours conditionnel de sa flotte, et qu'elle ne se rangea définitivement aux côtés de la Russie et de la France que le 4 août au soir — après le refus qu'avait opposé l'Allemagne à toute transaction au sujet du retrait des troupes allemandes de Belgique.

Si donc, comme Helfferich l'affirme, les desseins guerriers de la Russie dépendaient de l'appui de la France et de l'Angleterre,

le gouvernement russe ne pouvait avoir de tels desseins avant le 4 août. Mais, à ce moment, la guerre avait éclaté depuis longtemps avec l'Allemagne.

Les efforts de Sazonow en faveur de la paix.

Mais, abstraction faite de tout cela, il ressort de toute l'activité de Sazonow, du 23 juillet au 1^{er} août, que la Russie ne voulait pas la guerre, mais — et je suis heureux de me trouver d'accord sur ce point avec Chamberlain, — qu'elle « avait un réel désir de paix ». J'ai énuméré en dix-huit paragraphes, aux pages 215 à 218 de mon livre, les efforts infatigables de Sazonow en faveur de la paix, et j'ai appuyé chaque paragraphe d'abondantes citations tirées des livres diplomatiques. Pour éviter des répétitions, je renvoie à l'exposé en question, et je m'en remets à tous ceux qui désirent connaître la vérité du soin d'étudier les notes citées, de les comparer et de se former ainsi un jugement. Je dois me borner ici à traiter plus en détail encore que dans mon livre quelques points seulement de mes preuves à décharge et à considérer de plus près quelques-uns de ceux que Helfferich allègue contre le gouvernement russe. Les preuves à décharge pour la Russie sont naturellement des preuves à charge pour l'Allemagne et l'Autriche, et je me vois de nouveau forcé, quoique je l'aie déjà fait assez abondamment dans mon livre, de dresser à chaque point, en opposition à l'innocence de la Russie et de ses alliés la culpabilité des puissances centrales.

Les pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg.

Laissons de côté les efforts stériles que fit la Russie pour obtenir une prolongation du délai de l'ultimatum, ainsi que ses efforts, ceux-là couronnés de succès, pour arracher à la Serbie une réponse soumise, et arrivons tout de suite au moyen de s'entendre le plus indiqué, celui que tous désiraient, les pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg. Je me réfère à l'exposé de ce point, tel qu'il se trouve dans mon livre, p. 113 à 115, 216 et 244, et je ne ferai que rappeler brièvement les dates qui s'y rapportent :

Le 23 juillet déjà (Livre rouge, n° 9), le comte Berchtold donne à son ambassadeur à Londres des instructions sur les com-

munications qu'il aurait à faire à Sir Edward Grey le lendemain 24 juillet, en lui remettant la note autrichienne. Il fallait expliquer, entre autres, la brièveté du délai par le désir qu'on avait d'empêcher les Serbes de recourir à des artifices dilatoires. Il est dit à la fin :

Quant aux exigences auxquelles les Serbes doivent se soumettre... nous ne pouvons pas les laisser devenir matière à discussions et à compromis, et, en considération de nos intérêts économiques, il nous est impossible d'accepter une méthode politique qui permettrait à la Serbie de prolonger à sa guise la crise qui vient de s'ouvrir.

Cette instruction de Berchtold fut suivie à la lettre. (*Livre bleu*, n° 5, *Livre rouge*, n° 10). Dans l'entretien du 24 juillet, Grey souligna le fait que le meurtre de l'archiduc héritier avait sans doute gagné toutes les sympathies à l'Autriche, mais que cependant pareil ultimatum à un État indépendant (a document of so formidable a character) méritait d'être appelé un document unique (*Unikum*) en histoire diplomatique. Quant à lui, Grey, la question austro-serbe ne l'intéressait qu'au point de vue de la paix européenne. « Les dispositions de l'entente franco-russe étaient à peu près les mêmes que celles de la Triple-Alliance » ; il allait se mettre d'abord en relation avec les ambassadeurs allemands et français, en leur qualité de représentants de puissances non directement intéressées, mais alliées aux principaux intéressés.

Conversation entre Bienvenu-Martin et le comte Szécsen à Paris le 24 juillet. (*Livre rouge*, n° 11) : Le ministre français « concéda volontiers qu'à la suite des événements de ces temps derniers et de l'attitude adoptée par le gouvernement serbe, une intervention énergique de notre part lui paraissait tout à fait naturelle ». La Serbie a le devoir — dit Bienvenu-Martin — « d'agir avec énergie contre les complices éventuels du meurtrier de Serajevo ». Le rapport de Szécsen se termine sur les paroles suivantes :

En faisant ressortir avec insistance la sympathie de la France pour l'Autriche-Hongrie et les bonnes relations entre nos deux pays, il exprima l'espoir que le litige serait réglé pacifiquement et conformément à nos vœux. Le ministre évita avec soin d'exercer ou de défendre d'une manière quelconque l'attitude de la Serbie.

Que la France, la Russie et l'Angleterre, isolément et en commun, aient conseillé au gouvernement serbe de la manière la plus pressante de satisfaire aux exigences autrichiennes autant que

cela était compatible avec la souveraineté de l'État, et que ces conseils aient été suivis, c'est un fait historique incontestable (voir la réponse de la Serbie et, en outre, le Livre bleu, nos 5, 12 ; le Livre jaune, nos 26, 27 ; le Livre orange, nos 4, 40, 42, 53, etc.)

Le 24 juillet, conversation de Sazonow avec le comte Szápáry (*Livre rouge*, n° 14) : Sazonow, quelque peu irrité par l'extravagance de la note autrichienne, exprima aussitôt le soupçon que l'Autriche allait droit à une guerre avec la Serbie, et critiqua comme irréalisables certaines exigences de la note, par exemple, la dissolution de la « Narodna Odbrana », la participation de fonctionnaires autrichiens à la répression du mouvement « subversif », etc. ; les continuelles interventions de fonctionnaires autrichiens provoqueraient en Europe une agitation incessante. D'ailleurs, le dossier promis sur l'enquête était devenu superflu par la brièveté du délai fixé par l'ultimatum. Il faut remarquer tout de suite ici que la dissolution de la « Narodna Odbrana » fut acceptée par la réponse serbe, en dépit des objections de Sazonow.

Livre rouge n° 16 : Rapport de Szápáry, du 24 juillet, sur un entretien entre Sazonow et le comte Pourtalès. Sazonow souligne le caractère européen du conflit, puisque aussi bien la déclaration serbe de 1909 avait eu lieu sous les auspices de l'Europe tout entière. « La Russie réclamerait un examen international du dossier mis par nous (l'Autriche) à sa disposition ». Pourtalès se rangea résolument au point de vue autrichien de la non-intervention. L'ambassadeur allemand ne fit pas de déclaration précise sur ce que l'Autriche voulait au fond, mais se contenta de dire : « Une seule chose importe sans doute à l'Autriche, c'est d'infliger à la Serbie le châtimeut justement mérité. » Le dernier alinéa du rapport de Szápáry commence par ces mots : « L'entretien fut clos par une exclamation de M. Sazonow : *Puisse l'Allemagne travailler avec la Russie au maintien de la paix !* »

Je tiens à faire ressortir particulièrement le fait qu'à cette occasion déjà l'idée d'une commission internationale d'enquête fut mise sur le tapis par le ministre russe ; c'était la méthode la plus naturelle et la plus simple pour arriver à un jugement juste sur l'étendue du complot criminel serbe et sur ses participants. Cette proposition d'une *commission internationale* impartiale est présente dans toutes les négociations. Elle était déjà contenue dans l'empressement de la Serbie à se soumettre à la cour d'arbitrage de La Haye ou à une décision des grandes puissances ; elle

surgit de nouveau dans l'entretien du 24 juillet, que je viens de mentionner. Elle fut reprise dans la dépêche du tsar du 29 juillet, qui recommandait également d'en appeler à la cour d'arbitrage de La Haye. Cambon la représenta avec habileté et énergie dans l'entretien déjà cité avec Jagow (*Livre jaune*, n° 92). Mais tout cela en vain. L'Autriche en resta inébranlablement — avec la tolérance tacite, sinon avec l'encouragement de l'Allemagne — à l'idée biscornue, franchement idiote, que ses organes devaient prendre part à la répression du mouvement subversif en Serbie, de concert avec les fonctionnaires serbes, et même aux recherches qui auraient lieu en vue de l'enquête judiciaire sur le complot.

Quel homme intelligent peut contester que cette exigence autrichienne — exigence inouïe et dont on ne connaissait pas d'autre exemple, — ne dût être d'une exécution impossible et d'un résultat plus que problématique ? Qu'on se représente un instant seulement dans la pratique la coopération de fonctionnaires autrichiens et serbes à l'effet de réprimer en Serbie un mouvement hostile à l'Autriche, — un mouvement qui, cependant, quelque jugement qu'on porte sur les moyens employés, visait au développement de la même idée nationale qui anime à notre époque tous les peuples européens ; qu'on se représente les organes de la réaction et de la politique d'oppression autrichiennes travaillant en commun avec des fonctionnaires serbes contre le mouvement national serbe, et on ne pourra qu'être d'accord avec Sazonow lorsqu'il prévoit, au cas d'acceptation de l'exigence autrichienne, que l'Europe n'aurait plus une heure de repos. Le maintien inflexible de cette exigence insolemment stupide, inexécutable, allant directement à l'encontre de son but, à savoir : de vivre en paix à l'avenir avec le voisin, a conduit à ce résultat que le monde est en flammes, que des millions et des millions d'hommes à la fleur de l'âge sont massacrés et seront encore massacrés, que le travail intellectuel et matériel d'un demi-siècle est détruit et que l'Europe est arrivée au bord de l'abîme.

Qu'on ne me dise pas que la guerre aurait éclaté quand même, pour une autre cause à défaut de celle-ci. Ce sont des conjectures dont j'ai déjà fait justice ailleurs. Elles viennent du fonds d'idée des fatalistes de la guerre, qui ne voyaient ou qui ne voulaient pas voir les voies ouvertes devant les yeux de tous, et conduisant à une entente pacifique entre les nations européennes ; qui pei-

gnaient la guerre à la muraille comme nécessaire et inévitable, parce qu'ils la désiraient et qu'ils la voulaient eux-mêmes ; qui attribuaient aux autres leurs propres desseins, et qui, maintenant que l'horreur dépasse leur propre attente, cherchent à rejeter loin d'eux la faute en s'écriant : Ce n'est pas moi, je n'ai pas voulu la guerre, elle *devait* venir, elle était inévitable. Tout cela, ce sont des phrases, des excuses, des conjectures, — des questions auxquelles il n'y a pas de réponse précise. La seule question à laquelle on puisse et à laquelle justement on *doive* répondre avec une précision, avec une certitude mathématique, est celle-ci : Qui a provoqué *cette guerre-ci*, la guerre de 1914 ? Qui en est responsable ? Sur ce point, je tombe d'accord avec mes adversaires eux-mêmes, tout au moins avec ceux qui, comme moi, ne se basent pas ou ne se basent pas exclusivement sur les antécédents, mais en première ligne sur *l'histoire* du conflit lui-même pour trancher la question des responsabilités. Même des écrivains comme Chamberlain et Helmolt tiennent pour une chose de première importance — et tout le travail de Helfferich repose sur cette manière de voir, — que tout Allemand qui réfléchit recherche la cause *immédiate* de la guerre, étudie et pèse les preuves, c'est-à-dire les documents, pour arriver à un jugement certain sur l'innocence ou la culpabilité.

Sans doute, avec des gens comme Schiemann, qui évitent par commodité ou mauvais vouloir la question des responsabilités immédiates, parce qu'ils craignent les difficultés et les peines incroyables qu'offre l'étude des actes diplomatiques, et qu'ils se sentent plus en sûreté derrière leurs vagues soupçons sur le passé que dans les eaux claires comme le cristal des preuves actuelles, — avec de telles gens, celui qui recherche sérieusement et consciencieusement les causes de cette guerre ne peut ni compter ni discuter. Schiemann et consorts mériteraient de droit d'être passés sous le silence du mépris ; avec leur limitation calculée aux antécédents éloignés de la guerre, ils ne travaillent qu'à voiler, non à dévoiler la vérité. Si, malgré cela, dans un prochain chapitre, je m'occupe de Schiemann en détail, c'est parce qu'il me provoque en duel personnellement dans sa brochure *Ein Verleumder*¹ et que je ne veux pas lui fournir cette échappatoire de dire que j'ai évité de m'expliquer avec lui parce que je ne pouvais le réfuter.

¹ *Un calomniateur.*

* * *

Après cette digression, revenons à notre thème des pourparlers directs entre l'Autriche et la Russie.

Note de Berchtold à Szápáry, des bains d'Ischl, le 25 juillet (*Livre rouge*, n° 21) : refus de prolonger le délai, considéré cependant par la Russie comme un « *égard naturel* » envers les autres cabinets, pour leur donner l'occasion « *d'étudier le dossier que nous annonçons* ». (On sait que le dossier n'est parvenu aux autres puissances qu'*après l'expiration du délai* ; on donne le 7 août comme date de son arrivée à Londres. *Livre bleu*, p. iv). La demande de prolongation du délai est catégoriquement repoussée, sous le prétexte que les motifs allégués reposent « *sur une hypothèse erronée* ». « *Notre note adressée aux puissances ne s'était nullement proposé le but d'inviter celles-ci à faire connaître leur opinion sur la question ; elle n'avait au contraire que le caractère d'une information, qui, selon nous, était un devoir de courtoisie internationale. D'ailleurs, nous considérons notre action comme une affaire ne concernant que nous et la Serbie....* »

Note de Berchtold à Szápáry du 25 juillet (*Livre rouge*, n° 26). Berchtold reconnaît s'être « *rendu compte que le différend serbe pourrait provoquer une collision avec la Russie* ». (Nouvelle preuve du *dolus eventualis* des puissances centrales dans une guerre européenne.) Il compte même avec le cas « *où la Russie estimerait que le moment de la grande liquidation avec les puissances de l'Europe centrale serait arrivé* ». Mais, d'un autre côté, dit-il, « *on peut toujours admettre que la Russie, à la suite du refus éventuel de la Serbie d'accéder à nos demandes, et en présence de l'action militaire qui en résulterait nécessairement pour nous, désirât réfléchir et pût être même disposée à ne pas se laisser entraîner par les éléments belliqueux* ».

Le comte Berchtold envisage donc, le 25 juillet, *avant* l'arrivée de la réponse serbe, l'éventualité du *refus* des demandes autrichiennes et fait entrevoir la guerre comme conséquence. L'éventualité prévue, on le sait, ne s'est pas produite, mais sa conséquence, la guerre, n'en est pas moins résultée. Comme la condition préalable de la guerre, soit le refus des demandes autrichiennes, — quelques points mis à part, — ne se réalisa pas en fait, on la construisit artificiellement dans la publication officielle de Vienne du 27 juillet (*Livre blanc*, p. 19). Berchtold parle ensuite, dans ses instructions à l'ambassadeur, de la lutte avec la Serbie comme d'une lutte « *imposée* » et comme d'un « *moyen de nous défendre* ».

et de nous préserver » ; il affirme ne désirer aucune conquête territoriale, ne pas vouloir porter atteinte à la souveraineté du royaume, et être disposé, « en raison de notre propre orientation politique, à prendre en considération les grands intérêts politiques de la Russie ». Comme conclusion, il parle des « chefs pacifiques » de la Russie, et donne comme but à l'action de l'Autriche « *le maintien nécessaire de notre position en Europe* ». (Ainsi la position de l'Autriche en Europe dépendait de la coopération d'organes autrichiens aux enquêtes judiciaires et policières serbes ! ?)

La dépêche de Berchtold, datée du même jour (*Livre rouge*, n° 27), explique le § 5 de la note autrichienne en ce sens que la « collaboration » se fera par un « bureau de sûreté » secret à Belgrade. Il n'y a pas d'éclaircissement au sujet du § 6. J'ai déjà examiné ailleurs les détails de l'ultimatum autrichien, et je demande ici une fois de plus : S'il ne s'agissait réellement pour le gouvernement de Vienne que de l'acceptation de ses demandes et non pas d'autres buts, plus importants et tenus secrets jusqu'à présent, pourquoi n'a-t-il pas discuté sur le sens et l'étendue des §§ 5 et 6 de sa note avec la Serbie, ou les puissances, ou seulement avec la Russie ? Pourquoi a-t-il traité la réponse serbe comme si elle avait été un refus aussi brusque que Berchtold se le figurait à l'avance (note 26) ? Pourquoi a-t-il rappelé son ambassadeur et déclaré la guerre ?

Le 26 juillet (*Livre rouge*, n° 28) Szápáry fait rapport sur l'entretien du comte Pourtalès avec Sazonow, qui est mentionné dans le *Livre blanc* allemand, p. 8. La note de l'ambassadeur autrichien met faussement dans la bouche du ministre russe des affaires étrangères des assurances concernant les préparatifs militaires de la Russie, qui, d'après le *Livre blanc* allemand, ont été faites par le ministre russe de la guerre et non le 26 juillet, mais seulement le 27. Les déclarations prêtées aux Messieurs russes (pas un cheval, pas un réserviste n'est mobilisé, on n'a fait des préparatifs que dans les quatre départements militaires du Sud, etc.), concordent presque textuellement dans le *Livre rouge*, n° 28 et dans le *Livre blanc*, p. 8. La parole d'honneur ne manque pas non plus, sauf que Sazonow et Suchomlinow l'ont donnée tous deux, selon le rapport autrichien, et le dernier seul selon le rapport allemand. D'après le *Livre blanc*, le ministre de la guerre a donc seul violé la parole donnée, tandis que d'après le *Livre rouge*, Sazonow et Suchomlinow l'ont violée tous les deux. Il

faut remarquer aussi la différence des dates : d'après le *Livre blanc*, ces assurances sur l'honneur ont eu lieu le 27 juillet, d'après le *Livre rouge*, le 26 déjà.

Ces différences entre les versions allemande et autrichienne ne laissent pas d'être surprenantes. Si je voulais user de la tactique de MM. Helfferich et consorts, je me permettrais de conclure que les rapports allemand et autrichien (se contredisant dans les dates et les personnes) ont été « fabriqués après coup ». Nous aurons à reparler plus tard de cette tactique. Je m'abstiens de tout jugement semblable, et je ne cite la chose ici que pour prouver combien il faut se garder, dans la marche compliquée des affaires diplomatiques, de conclure à de mauvaises intentions en se basant sur des erreurs ou des différences dans les rapports. On pourrait conclure à une mauvaise intention du fait qu'à la fin de la reproduction allemande du rapport de l'attaché militaire en date du 27 juillet (*Livre blanc*, annexe II), il manque une phrase très importante, contenue dans la reproduction autrichienne du même rapport. La phrase est conçue en ces termes : « M. le ministre (le ministre de la guerre de Russie, qui manqua à sa parole) *insiste avec énergie et à plusieurs reprises sur le besoin pressant et le désir qu'on avait de maintenir la paix.* » L'omission de cette phrase dans le *Livre blanc* n'est évidemment due qu'à une inadvertance, à moins que, comme la dépêche du tsar du 29 juillet, on ne l'ait considérée comme « insignifiante ! »

Dans sa dépêche du 26 juillet au comte Mensdorf à Londres (*Livre rouge*, n° 29) Berchtold conclut de la mobilisation de l'armée serbe, dans l'après-midi du 25 juillet, « *qu'à Belgrade on ne penchait pas vers un règlement pacifique de la question.* » J'ai déjà fait allusion dans mon livre à l'erreur que commet l'Europe et le monde entier en croyant que l'Autriche aurait porté la guerre chez ses voisins serbes. A Dieu ne plaise ! En réalité — d'après Berchtold, et apparemment le roi de Bavière est aussi de cet avis — c'est la Serbie qui a voulu la guerre et commencé les hostilités !

* * *

Nous arrivons maintenant à l'important entretien du comte Szápáry et de Sazonow, qui eut lieu d'après le *Livre rouge*, n° 31, le 27 juillet, et, d'après le *Livre orange*, n° 25, déjà le 26. Cet entretien ouvrit les plus heureuses perspectives d'accord entre les points

de vue autrichien et russe, grâce à l'esprit conciliant dans lequel on aborda le conflit austro-serbe et à la discussion intelligente des différents points de la note autrichienne. Les récits russe et autrichien de cet entretien concordent dans tout l'essentiel, sauf que l'attitude de l'Autriche a l'air beaucoup plus intransigeante dans son propre rapport qu'elle ne l'est dans le rapport russe, tandis que l'attitude de Sazonow est représentée comme tout à fait pacifique et cordiale dans les deux versions. Le comte Szápáry écrit : « M. Sazonow m'approuva. *Notre but, tel que je le lui ai défini, serait absolument légitime*, mais il estimait que la voie que nous suivons pour l'atteindre n'est pas la plus sûre. La note transmise par nous ne serait pas heureuse dans sa forme. Depuis qu'il l'avait reçue, il l'avait étudiée et si j'en avais le temps, il désirerait la parcourir encore une fois avec moi. » L'ambassadeur autrichien fit remarquer qu'il n'était autorisé ni à discuter ni à interpréter le texte de la note, mais qu'il accueillerait avec intérêt les remarques de Sazonow. Ce dernier passa en revue les dix paragraphes de la note, « en estima sept acceptables sans trop de difficultés » et déclara que seuls les paragraphes 4, 5 et 6 étaient « inacceptables sous cette forme. »

La partie la plus importante de l'entretien manque malheureusement dans la version autrichienne, à savoir *le désir formel exprimé par Sazonow que l'ambassadeur d'Autriche obtînt de Vienne l'autorisation d'avoir avec lui un échange d'idées* « aux fins d'un remaniement en commun de quelques articles de la note » ; on pourrait peut-être trouver ainsi une formule « acceptable pour la Serbie, tout en donnant satisfaction à l'Autriche quant au fond de ses demandes » (Livre orange, n° 25).

Ce désir formel exprimé par Sazonow de pourparlers officiels à Pétersbourg fut transmis à l'ambassadeur russe à Vienne, ainsi qu'aux ambassadeurs auprès des autres grandes puissances.

Quel sort eut cette requête de Sazonow ? Le n° 40 du Livre rouge et le n° 45 du Livre orange, datés tous deux du 28 juillet, nous l'apprennent sous la forme la plus claire, la plus catégorique. Tous deux rapportent l'important entretien de Berchtold avec l'ambassadeur russe Schébéko, entretien des plus significatifs au point de vue de la question de la culpabilité. Tous deux se réfèrent à l'entretien précédent du 26-27 juillet entre Sazonow et Szápáry et au vœu exprimé par Sazonow de poursuivre officiellement les négociations à Pétersbourg. Quoique l'ambassadeur russe sou-

lignât d'un ton cordial, mais en même temps très sérieux, le désir de consolider les bons rapports des deux empires par une entente entre eux, et de donner simultanément à la monarchie autrichienne des garanties sérieuses en vue de ses rapports futurs avec la Serbie ; quoiqu'il ne niât pas le moins du monde l'état d'esprit hostile de ce pays, — Berchtold le note expressément — mais déclarât que l'action militaire ne pourrait qu'accentuer cet état d'esprit ; quoiqu'il fît allusion aux dangers qui pourraient naître pour la paix de l'Europe d'une guerre entre l'Autriche et la Serbie, *Berchtold resta inébranlable dans son refus de tous pourparlers sur le conflit austro-serbe*. Comme on essaie maintenant de tous côtés en Allemagne de falsifier la vérité historique sur ce point, je citerai textuellement la réponse que Berchtold a faite à Schébéko, d'après son propre rapport (n° 40).

« Dans ma réponse, j'ai souligné que je ne pouvais adhérer à une proposition de cette nature. Personne chez nous ne comprendrait ni n'approuverait des pourparlers portant sur la teneur même de la note qualifiée par nous de non satisfaisante. Une telle discussion serait d'autant moins possible que — l'ambassadeur le savait bien — une agitation générale et profonde s'était emparée de l'opinion publique, et que d'ailleurs nous avons aujourd'hui même déclaré la guerre à la Serbie. »

Le rapport russe résume la réponse de Berchtold en peu de mots, mais tout à fait perçants : « Il me dit que, d'un autre côté, le Gouvernement austro-hongrois... ne pouvait plus *ni reculer, ni entrer en discussion sur aucun des termes de la note austro-hongroise*. » (Livre orange, n° 45.) A la fin de l'entretien, Berchtold adresse encore à la Serbie le reproche ridicule d'avoir provoqué la guerre par la mobilisation générale et par « l'ouverture des hostilités sur la frontière hongroise. »

Sans compter les rédactions russe et autrichienne, qui concordent pour l'essentiel, le refus catégorique de toutes négociations ultérieures avec la Russie à la date du 28 juillet est rapporté en termes semblables dans tous les livres diplomatiques (Voir Livre bleu, nos 61, 74, 75, 78, 81, 93 ; Livre jaune, nos 82, 83 ; Livre orange, nos 45, 50, 54, 77.) Même le Livre blanc allemand rapporte (p. 9, annexe 16) que le gouvernement de Vienne, « tout en rendant

hommage à notre activité médiatrice»(quelle adjonction niaise !) « remarque à propos de cette proposition qu'elle est tardive après l'ouverture des hostilités. » (Il s'agit de la proposition de Grey, d'accord pour l'essentiel avec Sazonow, de poursuivre les négociations sur la base de la réponse serbe.) Ce « tardive » est éclairci encore de la façon suivante dans le télégramme de Tschirschky du 28 juillet (annexe 16) : « après l'ouverture des hostilités par la Serbie (!) et la déclaration de guerre faite dans l'intervalle. »

L'événement du 28 juillet est évidemment d'une grande incommodité pour Helfferich, de même que le refus, par les empires centraux, de la proposition Grey, d'une conférence lui a sûrement fait passer quelques mauvais quarts d'heure. Nier ces événements, il ne le peut. Voyons comment il se tire d'embarras :

« Après que la première proposition de conférence de Sir Edward Grey se fut heurtée à des difficultés, Sazonow, rappelons-le, prit lui-même l'initiative de pourparlers directs avec l'Autriche-Hongrie, et cette initiative fut tout d'abord repoussée à Vienne (Livre bleu, n°74). Dans l'entretien du 30 juillet, les difficultés qui s'opposaient à l'explication directe furent écartées. D'après le rapport que j'ai cité de l'ambassadeur français (Livre jaune, n° 104), M. Schébéko et le comte Berchtold ont examiné les terribles (*sic*) difficultés qui restaient avec la même bonne volonté de trouver des solutions acceptables pour les deux parties. » (p. 10.)

Donc la conférence s'est heurtée à des difficultés. Lesquelles ? C'est ce que je demande à M. le secrétaire d'État. Car il n'y en avait d'autre que celle-ci : l'Allemagne et l'Autriche ne voulaient pas de cet instrument de paix approprié entre tous à son objet. On leur a mille fois répété que si le nom ou la forme ne leur plaisaient pas, elles n'avaient qu'à proposer de leur côté un autre nom et à choisir une autre forme qui leur convînt. Tout nom et toute forme étaient agréables aux puissances de l'Entente. Où donc et comment la conférence s'est-elle heurtée à des difficultés ?

Poursuivons. Helfferich lui-même ne peut s'empêcher d'avouer que Sazonow a pris lui-même l'initiative de pourparlers directs avec l'Autriche-Hongrie. Cette initiative était parallèle aux propositions analogues qui partaient de Berlin et de Londres. Il était clair pour tout le monde que si l'on parvenait à s'entendre

directement entre Vienne et Pétersbourg, tous les autres arrangements devenaient inutiles. Mais Vienne repoussa l'initiative de Sazonow, et cela de la manière la plus brutale. Pourquoi ? C'est ce que je demande encore à M. le secrétaire d'État. Puisqu'on avait commencé les conversations sous une forme non officielle le 26-27 juillet, pourquoi a-t-on refusé de les continuer officiellement le 28 ? Autre chose encore : le 30 juillet, « les difficultés qui s'opposaient à l'explication directe furent écartées. » Je reviens plus loin sur la conversation du 30 juillet. Mais maintenant, je demande quelles difficultés, — et même « terribles » difficultés — se sont opposées à une explication ultérieure entre Vienne et Pétersbourg ? Quelles autres difficultés que la *mauvaise volonté de l'Autriche*, qui voulait à tout prix avoir sa guerre avec la Serbie ? Elles étaient terribles en effet, ces difficultés, et terrible est la responsabilité de ceux qui les ont soulevées, et terribles les conséquences qui en sont résultées.

On doit cependant rendre à Helfferich cette justice, qu'il ne passe pas sous silence le refus opposé par l'Autriche tant à la conférence qu'aux pourparlers directs. Mais que dire du chancelier de l'Empire qui, dans son discours du 19 août 1915, ose nier le fait du refus autrichien et le représenter comme un « malentendu » de la part de la Russie ? M. Helfferich parle (p. 12) de « la discussion de fond de la note adressée à la Serbie, discussion refusée jusqu'alors avec opiniâtreté ». M. de Bethmann Hollweg nie ce refus et le ramène à un malentendu de la part de la Russie. Il dit textuellement (d'après le rapport du *Berliner Tageblatt* du vendredi 20 août 1915) : « Comme, dans l'intervalle, le gouvernement de Vienne s'était déclaré prêt à l'échange direct de vues avec Pétersbourg, il était clair qu'il y avait un malentendu. » Puis M. de Tschirschky, en réponse à une question du chancelier, confirma à son tour l'existence de ce « malentendu », de la part de la Russie. Le chancelier s'en réfère aussi au Livre rouge autrichien pour établir sa supposition d'un malentendu. Les conversations entre Vienne et Pétersbourg auraient été en bonne voie, « après la disparition du malentendu en question » jusqu'au moment où elles furent brusquement arrêtées par la mobilisation russe. Cette manière de présenter les choses est en contradiction criante avec le contenu clair et sans équivoque des actes diplomatiques, de tous les actes, aussi bien des autrichiens et des allemands que des anglais, des russes et des français. Elle est aussi en contradiction

avec la version du secrétaire d'Etat à l'intérieur, le D^r Helfferich. On ne peut y voir qu'une tentative de fourvoyer l'opinion publique en Allemagne et à l'étranger, — tentative aussi folle que stérile, et qui ne fait que nuire à la cause que, dans l'esprit de son auteur, elle devrait servir.

Les instructions de Bethmann à Tschirschky, du 30 juillet 1914.

A cette occasion, M. de Bethmann donne connaissance pour la première fois d'une pièce qu'on attendait en vain jusque-là, depuis plus d'une année. On parlait sans cesse des efforts infatigables faits à Vienne par Berlin en vue de la paix, de la pression exercée sur le gouvernement autrichien dans le sens de la modération, etc., mais on n'avait jamais produit la moindre preuve à l'appui de ces conseils de modération. Le Livre blanc et le Livre rouge sont muets sur ce point. Ils accusaient plutôt que d'absoudre. Cette « transmission » platonique des propositions anglaises, le fait de « les soumettre suivant les ordres reçus », de les « remettre aux décisions » de l'Autriche, tout cela devait faire naître et croître le soupçon que M. de Tschirschky, le russophobe, avait plus excité que modéré au Ballplatz, et que le gouvernement de Berlin lui-même n'avait jamais fait d'efforts sérieux pour amener Vienne à céder sur quelques-unes de ses prétentions. J'ai relevé à plusieurs reprises et de la manière la plus vive dans mon livre, pages 254 à 257, cette lacune dans les publications austro-allemandes et j'ai apostrophé M. de Bethmann Hollweg en ces termes : « Livrez cette pression (sur Vienne) à l'impression, et nous vous croirons. »

Enfin, après plus d'une année, cette lacune est comblée en partie. *Pourquoi n'a-t-on pas publié plus tôt les instructions que M. de Bethmann Hollweg a données à M. de Tschirschky, le 30 juillet 1914*¹ ? Si pareille chose s'était passée en France, en Angleterre ou en Russie, si l'on avait publié *après plus d'une année* des documents si importants, réclamés en vain jusqu'alors de tous côtés, en Allemagne comme à l'étranger, MM. Helfferich, Hel-

¹ M. de Bethmann Hollweg laisse de côté, suivant son habitude, la date des instructions, quoique la date et l'heure exacte soient de première importance dans ces recherches difficiles ; il se réfère à un avis du comte Pourtalès, arrivé « le 29 juillet au soir » et date du 30 juillet la réponse de Tschirschky. Les instructions doivent donc avoir été envoyées à Vienne entre le soir du 29 juillet et le 30 juillet.

molt, Schiemann, Chamberlain et Cie ne manqueraient pas de parler de falsification et de fabrication après coup. Ces champions du gouvernement allemand font remarquer d'ailleurs dans leurs écrits qu'on ne peut considérer comme authentiques que les notes de gouvernement à gouvernement, mais non les instructions de ministre à ambassadeur ; car celles-là sont contrôlées par la partie adverse, tandis que celles-ci ne sont pas contrôlables et sont par conséquent exposées à des falsifications (voir Chamberlain, *Neue Kriegsaufsätze*, p. 66). Si l'on peut exprimer de tels soupçons au sujet d'instructions ministérielles et de rapports d'ambassadeurs à leur propre gouvernement, publiés *en même temps* que tous les autres documents, *en rapport* avec eux, de telle sorte qu'ils peuvent ainsi se confirmer et se compléter mutuellement, ce soupçon n'est-il pas bien plus justifié encore à l'égard d'une publication faite *isolément après plus d'une année, sur des demandes pressantes* venant de tous les côtés, et qu'on n'avait jamais annoncée jusque-là en Allemagne¹ ?

M. de Bethmann Hollweg annonce ce fait surprenant par une tournure de phrase mystique, et qui, pour moi du moins, reste inexplicable : « Comme, peu avant le début de la guerre, l'excitation augmentait en Angleterre, et qu'on commençait à formuler de graves soupçons sur nos efforts en vue du maintien de la paix, *j'ai donné connaissance de ce fait dans la presse anglaise.* » Pour moi, je ne connais pas cette publication, elle m'a peut-être échappé. Mais si elle a eu lieu, je demande :

a) Pourquoi ce fait a-t-il été publié dans la presse anglaise et non dans la presse allemande ? Plus encore qu'en Angleterre, on attendait et on exigeait en Allemagne une preuve formelle des efforts faits à Vienne pour le maintien de la paix.

b) Pourquoi la pièce du 30 juillet n'a-t-elle pas été publiée *dans l'original*, et pourquoi a-t-on seulement annoncé le « fait » d'une manière tout à fait vague et générale ?

c) Pourquoi n'a-t-on pas publié les instructions de Bethmann, datées du 30 juillet 1914, dans le Livre blanc allemand ? Ni dans le premier, ni dans le second ?

¹ Après quinze autres mois Bethmann Hollweg s'est décidé à publier (en novembre 1916) de nouvelles instructions à Tschirschky, à propos de la formule de transaction de Grey (Livre bleu n° 88). Je commente ces nouvelles instructions dans le chapitre « Bethmann le pacifiste », section « Buts de guerre ».

Autant de questions auxquelles je n'ai pas de réponse ; autant de soupçons que je ne puis étouffer, de points obscurs qui, pour moi, attendent encore qu'on les éclaircisse. Car je ne puis, quant à moi, passer par dessus en parlant de « mystification, de tromperie, de fabrication après coup », avec la même insouciance que MM. Helfferich, Helmolt, Schiemann, Chamberlain et C^{ie}.....

* * *

Longtemps après que j'eus écrit ces mots, on a donné quelques explications ultérieures à ce sujet, — dans la presse anglaise, — mais qui ne font que rendre l'affaire plus obscure. La *Westminster Gazette* du 1^{er} août a publié en effet les instructions de Bethmann à Tschirschky en date du 30 juillet. Le texte en a, dit-on, été remis par l'office des affaires étrangères au correspondant à Berlin du journal anglais pour être publié en Angleterre. Le fait n'en est que plus mystérieux : c'est vraiment une chose unique qu'un gouvernement fasse publier un document si important dans la presse étrangère, qu'il le cache à son propre peuple et qu'il ne l'insère même pas dans son premier livre diplomatique, publié quatre jours après, — ni du reste dans le second. Qu'aurait-on dit en Allemagne de Grey ou de Viviani, s'ils avaient laissé de côté dans leurs livres bleu ou jaune des instructions d'une importance capitale, adressées à Goschen ou à Cambon pendant les jours critiques, et si, une année après le commencement de la guerre, ils avaient déclaré, à la stupéfaction du monde, que ces instructions avaient été publiées au commencement d'août 1914 dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* ? ! D'amers sarcasmes auraient accueilli une telle révélation, et j'aime mieux ne pas entendre les injures et les soupçons que la presse allemande aurait jetés à la face des ministres étrangers.

Comment expliquer ce fait étrange et sans exemple ? La remise du document au journal anglais eut lieu évidemment dans le but de *faire croire* au peuple anglais que le gouvernement allemand avait fait de sérieux efforts pour dissiper par des négociations amicales le conflit entre Vienne et Pétersbourg. En ces jours-là, il importait par dessus tout au gouvernement de Berlin de faire garder à l'Angleterre sa neutralité dans le conflit menaçant. Dans ce but, il fallait si possible mettre au compte de la Russie la responsabilité de l'échec d'une solution pacifique du

conflit. C'est pourquoi M. de Bethmann Hollweg parla d'un « malentendu » à Pétersbourg dans ses instructions à Tschirschky, tandis qu'il s'agissait en réalité d'un refus brutal opposé par le gouvernement de Vienne à toute négociation. Le même jour où M. de Bethmann Hollweg prétend avoir exhorté de façon si pressante le gouvernement de Vienne à entrer en négociations avec Pétersbourg — 30 juillet — il faisait repousser par M. de Jagow la première formule transactionnelle de Sazonow (que je commenterai plus tard en détail. Livre orange, n^{os} 60, 63) aussi brutalement que, deux jours auparavant, le comte Berchtold avait repoussé toute négociation avec Pétersbourg. Les diplomates de Vienne refusèrent toute discussion *en général* ; ceux de Berlin refusèrent *spécialement* la base de la discussion proposée par la Russie, qui aurait conduit à une entente avec une certitude absolue. L'Autriche dit à la Russie : Je ne discuterai pas avec toi la question serbe. L'Allemagne dit à la Russie : Cette proposition spéciale que tu fais en vue d'une entente avec l'Autriche est si inacceptable pour mon allié, que je ne la transmets même pas à Vienne. Résultat : *Berlin et Vienne rendirent en même temps impossible toute entente directe entre Vienne et Pétersbourg.*

Mais cette fâcheuse circonstance ne devait pas être connue du public anglais. Il fallait que l'Allemagne et l'Autriche appa-
russent innocentes, des suites funestes de l'obstruction austro-allemande, afin que l'opinion publique anglaise se prononçât contre toute participation à une guerre aux côtés de la Russie et de la France. C'est là le but évident de la publication de cette dépêche dans la *Westminster Gazette*. Ce fut un des moyens dont on se servit pour couvrir le double jeu de Berlin et de Vienne. *Le gouvernement allemand a passé le « fait » sous silence pendant plus d'une année, aussi bien la dépêche à Tschirschky que sa publication dans la Westminster Gazette.* On ne peut connaître les raisons de ce silence, on ne peut que les supposer. Si la dépêche est authentique, c'est-à-dire si elle a été réellement envoyée par Bethmann à Tschirschky, la façon dont elle a été publiée (en Angleterre uniquement) fait naître un grave soupçon : elle n'était pas sérieuse et n'a peut-être été rédigée et envoyée *qu'en vue de sa publication en Angleterre.* Le refus brusque et non motivé (non motivé jusqu'à aujourd'hui) de la première formule transactionnelle de Sazonow, le 30 juillet, — sans compter les autres faits démontrés (l'attitude vis-à-vis de la conférence et de la formule transaction-

nelle de Grey, de la proposition du tsar le 29 juillet, etc.), — tout cela prouve que Berlin ne *voulait pas* d'une entente entre Vienne et Pétersbourg, mais que, le 30 juillet déjà, on y était fermement décidé à la guerre. De là vient que l'office des affaires étrangères de Berlin se contenta du succès *apparent* de sa pression sur Vienne, exprimé — avec toutes sortes de clauses et de réticences — dans les notes des 30 et 31 juillet de Berchtold à Szápáry et à Mensdorff (Livre rouge 50, 51), au lieu d'exiger de son alliée qu'elle acceptât une base de négociations qui promettait *vraiment le succès*, par exemple les propositions d'entente anglaise et russe, et de faire dépendre de cette acceptation tout appui ultérieur à l'Autriche.

D'après tout cela, la dépêche de Bethmann-Hollweg du 30 juillet éveille le soupçon d'être une *feinte*, destinée à jeter la poudre aux yeux du public anglais, feinte démasquée par toute la conduite ultérieure du gouvernement de Berlin. C'est pourquoi on l'a lancée secrètement dans la presse anglaise ; c'est pourquoi elle est passée sous silence dans les deux livres blancs allemands, dans la presse officielle et dans la presse officieuse, dans tous les discours du chancelier de l'empire, jusqu'au 19 août 1915. Toute cette affaire était un point des plus obscurs dans les préliminaires diplomatiques de la guerre, point qu'on aurait voulu pouvoir faire disparaître une fois pour toutes, — puisqu'il a manqué son effet en Angleterre ; mais qu'il a fallu bon gré mal gré mettre au jour, pour répondre en quelque mesure à la demande toujours plus pressante de *preuves* de la pression exercée par Berlin sur Vienne (demande que j'ai formulée le premier avec toute l'énergie dont j'étais capable.)

* * *

Mais si je réprime toutes ces réserves et ces doutes, le document du 30 juillet et son succès limité ne font que me prouver combien j'avais raison de dire dans mon livre *qu'une volonté ferme à Berlin devait avoir pour conséquence à Vienne une docilité absolue sur tous les points*, qu'une parole de Bethmann Hollweg n'était même pas nécessaire, mais qu'il suffisait d'un froncement de sourcils pour amener Vienne à suivre les conseils de Berlin. L'événement du 30 juillet — s'il est authentique et si la démarche a été tentée sérieusement, — prouve la justesse de ce que je dis dans mon livre.

Berlin pouvait obtenir de Vienne tout ce qu'il voulait ; mais il s'agit toujours de savoir *ce qu'il voulait*. Toutes les phrases doucereuses de Bethmann Hollweg et de Jagow, assurant qu'ils avaient été jusqu'à l'extrême limite de leur devoir d'alliés, qu'ils avaient déjà pressé si fort sur le bouton à Vienne qu'ils avaient peut-être produit l'effet contraire, etc., etc., toutes ces phrases évasives sont mensonge et imposture. *Si l'on pressait sur le bouton à Berlin, cela devait inévitablement sonner à Vienne*. Si l'avertissement de Bethmann Hollweg en date du 30 juillet avait eu pour résultat immédiat la reprise des négociations entre Vienne et Pétersbourg, Berlin pouvait donc empêcher la rupture de ces négociations le 28 juillet, Berlin pouvait obtenir de Vienne l'acceptation de la conférence de Grey et des formules transactionnelles de Grey et de Sazonow, il pouvait empêcher la mobilisation des deux corps d'armée du Nord contre la Russie, la rupture des relations diplomatiques et la déclaration de guerre à la Serbie, la mobilisation générale autrichienne le matin du 31 juillet, — il pouvait absolument tout empêcher ce qui se passait de funeste à Vienne, de même qu'il pouvait obtenir comme au commandement la reprise des négociations le 30 juillet. *Berlin était déjà responsable de tout le mal venu des actes et des omissions de Vienne ; sa responsabilité est infiniment aggravée par la nouvelle publication de Bethmann*. Jusqu'ici, le gouvernement de Berlin pouvait encore se retrancher derrière son impuissance vis-à-vis de Vienne. Aujourd'hui, ce jeu de cache-cache est impossible. Nous savions déjà, mais il est maintenant confirmé, que Berlin était tout, et Vienne rien. *Celui qui aurait pu tout empêcher est responsable de tout ce qui est arrivé*. Le gouvernement de Berlin est le principal coupable, celui de Vienne n'en est que le complice.

* * *

Ce jugement est encore renforcé par les circonstances spéciales au cas du 30 juillet. Ce jour-là, il s'agissait de faire revenir le gouvernement de Vienne d'un faux-pas dangereux (refus catégorique d'entrer en discussion avec Pétersbourg). Dans les autres cas où Vienne avait pris quelque décision dangereuse, on avait pu en prévenir l'exécution. La note autrichienne pouvait être examinée et tempérée à Berlin, le délai de l'ultimatum pouvait être prolongé, la déclaration de guerre empêchée, l'acceptation des

différentes propositions de médiation être demandée, — tout cela pouvait et *devait* par conséquent être résolu et dirigé auparavant par Berlin sans que Vienne eût à souffrir dans sa dignité par le retrait des dispositions prises. Mais le cas du 28-30 juillet était plus compliqué : le comte Berchtold avait refusé d'entrer en pourparlers avec Pétersbourg, et ce refus avait été communiqué entre le 28 et le 29 juillet à toutes les chancelleries de l'Europe. Maintenant le coup de foudre éclatait de Berlin et, qu'il lui en coûtât ou non, Berchtold devait se désavouer. C'était difficile — même, si l'on veut, contraire au prestige ; plus contraire que bien d'autres choses que l'Autriche a refusées avec indignation, — et cependant cela a eu lieu. *Cela a eu lieu parce que Berlin le voulait ainsi.* Que n'aurait-on pas pu faire réussir si Berlin l'avait voulu !

Pour couvrir la retraite autrichienne, le comte Berchtold s'est construit le *pont d'or du « malentendu »*. Ce n'est que maintenant, après la révélation de Bethmann, que l'on comprend le sens intime et le but de cette construction branlante. Dans sa dépêche du 30 juillet à Szápáry (n° 50), le comte Berchtold fait rapport sur sa reprise des pourparlers avec l'ambassadeur russe Schébéko. Le jour précédent (29 juillet) un entretien avait eu lieu entre Sazonow et Szápáry (Livre rouge n° 47), dans lequel Sazonow s'était plaint d'une part de la mobilisation austro-hongroise, « poussée bien au delà de la mesure nécessaire et, par suite, dirigée contre la Russie », et, d'autre part, du refus catégorique de l'Autriche de prendre part à tout nouvel échange de vues. Cet entretien, déjà discuté dans mon livre (p. 244 et 249), roula sur la distinction ingénieuse et bien connue entre les intérêts austro-russes, que l'on voulait discuter, et les intérêts austro-serbes que l'on ne voulait pas discuter. A cette occasion, Sazonow fit de nouveau ressortir « que l'on reconnaissait bien nos intérêts comme légitimes (ceux de l'Autriche) et qu'on était disposé à leur donner pleine satisfaction, à la condition qu'ils fussent présentés sous une forme acceptable pour la Serbie. » La mobilisation partielle russe du 29 juillet fut annoncée par Sazonow comme mesure de précaution prise en vue de sauvegarder les intérêts russes dans les Balkans. Le point de vue de Berchtold, celui de ne *pas discuter le conflit entre l'Autriche et la Serbie*, tel qu'il avait été précisé au comte Szápáry par les instructions du jour précédent (28 juillet, n° 40), fut pleinement maintenu dans l'entretien de Pétersbourg du 29 juillet

Et voilà que, tout à coup, sur un ordre de la Wilhelmstrasse, il fallait s'engager dans une nouvelle voie, celle d'une entente directe avec la Russie. On fit donc appel au fameux malentendu. « M. Sazonow s'est plaint qu'il n'y avait pas eu échange de vues entre M. Schébéko et moi : assurément il doit y avoir là une *méprise*, vu qu'il y a deux jours, M. Schébéko et moi nous avons examiné les questions actuelles..... » (30 juillet, Livre rouge, n° 50). M. de Bethmann invoque donc cette prétendue méprise de Schébéko ou de Sazonow pour faire accroire au monde qu'il n'y a eu en réalité aucun refus de Berchtold d'entrer en pourparlers. Oui, M. de Bethmann, *le refus a eu lieu*, refus aussi brusque et catégorique que votre refus de la conférence, que le refus de Jagow concernant la première formule d'entente de Sazonow. Mais la prétendue méprise russe n'est autre chose qu'une honteuse manœuvre pour couvrir la retraite de Berchtold, qui ne pouvait guère dire en face au diplomate russe : « Écoutez donc, Excellence, j'ai, il est vrai, refusé avant-hier toute nouvelle discussion avec Pétersbourg, mais M. de Bethmann m'ordonne, sous peine de menaces sévères, de discuter quand même, et me voilà prêt. » Ce désaveu, le ministre autrichien des affaires étrangères ne pouvait pas se le donner, c'est pourquoi il imagina la méprise. Et le chancelier de l'Empire allemand utilise maintenant cette prétendue méprise pour escamoter des faits prouvés historiquement ! La mauvaise foi perce ici sans aucun doute.

Les preuves qu'il n'y avait *aucun malentendu, mais un refus brutal* s'étaient aux yeux du monde dans le Livre blanc, le Livre rouge et dans tous les Livres de l'Entente, ainsi que dans mon ouvrage. Je voudrais seulement rappeler aujourd'hui le n° 44 du Livre rouge autrichien, qui forme pour ainsi dire la *sedes materiae* de cette question du malentendu : Berchtold communique à ses missions le texte d'un mémoire qu'il a remis le 29 juillet à M. de Tschirschky en réponse à l'une des démarches entreprises par ce dernier le 28 juillet (sur cette affaire, voir mon livre, p. 256-257). C'est que le gouvernement de Berlin, faisant un effort, avait décidé enfin de ne pas « transmettre » purement et simplement une proposition de paix de l'Angleterre, mais de la « soumettre à l'examen du cabinet de Vienne ». *A l'examen !* Jusqu'à présent, jusqu'à la plus récente révélation de M. de Bethmann, c'était la plus forte pression connue qui eût été exercée de Berlin sur Vienne. La proposition anglaise qui fut soumise à l'examen était exacte-

ment la même que celle à laquelle se rapporte l'instruction maintenant révélée du 30 juillet, à savoir : que le gouvernement de Vienne « considérât la réponse de Belgrade comme suffisante, ou du moins qu'il l'acceptât comme base d'une discussion entre les diverses chancelleries ». (Livre blanc, p. 9 ; Livre rouge, n° 43). La proposition elle-même avait été recommandée, de la manière la plus pressante, par Grey au prince Lichnowsky, le 27 juillet (Livre bleu, n° 46) et cette proposition concordait absolument, comme chacun le voit, avec l'idée de Berlin d'engager une conversation directe entre Vienne et Pétersbourg sur la base des notes échangées entre l'Autriche et la Serbie. C'est donc tout ce qu'il y a de plus surprenant, et pour moi c'est une contradiction insoluble, de voir cette proposition d'entente anglo-allemande, sur laquelle les deux parties sont d'accord, remise d'abord à Vienne le 28 juillet sous la forme plus que platonique d'une « soumission à l'examen » et d'apprendre maintenant que, le 30 juillet, elle fut réitérée sous la forme extrêmement énergique d'une menace de rupture d'alliance par ce même M. de Tschirschky. Si le gouvernement de Berlin attachait réellement autant d'importance à la reprise heureuse des négociations entre Vienne et Pétersbourg qu'il voulait alors et veut encore le faire croire aujourd'hui, *pourquoi n'a-t-il pas pris, le 28 déjà, le ton énergique du 30 juillet* et empêché ainsi le refus de Berchtold à Schébéko ? Je trouve entre la tiède recommandation du 28 et l'injonction énergique du 30 juillet une contradiction qui — à côté de beaucoup d'autres circonstances relevées plus haut — me fait voir les instructions du 30 juillet sous un jour tout particulier.

La froide « remise à l'examen » du 28 juillet devait avoir comme conséquence nécessaire le refus non moins froid de toute négociation de la part du cabinet de Vienne. Les raisons du refus sont indiquées dans le mémoire cité plus haut ; elles culminent dans la phrase où il est dit que le gouvernement impérial et royal :

« à son vif regret, n'est plus à même de prendre position à l'égard de la note serbe dans le sens de la suggestion anglaise, vu que, au moment où se faisait ici la démarche allemande, l'état de guerre entre la monarchie et la Serbie était déjà déclaré et que la note serbe se trouvait ainsi devancée par les événements » (Livre rouge, n° 44).

J'ai déjà suffisamment mis en lumière dans mon livre (p. 246-248) l'absurdité de cette théorie de Berchtold du « devancement », et le mensonge réel de son point de départ. Il m'importe seulement, dans la recherche actuelle, d'établir que Berlin non seulement avait été informé, comme tous les autres cabinets, du refus catégorique de toute discussion ultérieure, mais qu'il avait été encore renseigné par un mémoire détaillé du 29 juillet sur les *causes de ce refus*. Mais M. de Bethmann prétend que le refus n'a pas du tout eu lieu, et qu'il y a eu seulement un « malentendu » de la Russie ! Il se met ainsi en une criante contradiction avec la vérité et aussi avec son secrétaire d'Etat, qui établit expressément que « le 30 juillet dans l'après-midi, le gouvernement autrichien se rendait au désir de la Russie, désir jusqu'alors constamment repoussé, d'une discussion de la note à la Serbie ». (Helfferich, p. 13.)

* * *

Abandonnons avec confiance au chancelier de l'Empire et à son secrétaire d'Etat le soin de s'expliquer en famille sur cette contradiction, et quant à nous retenons seulement la constatation — conforme à la vérité, — du secrétaire d'Etat :

1° La Russie a eu le désir d'une entente directe avec l'Autriche — désir qui, cela va de soi, a été partagé par toutes les puissances, y compris l'Allemagne (comme M. de Bethmann l'affirme constamment).

2° L'Autriche a refusé énergiquement de réaliser le vœu de la Russie, jusqu'à ce que,

3° le 30 juillet, après-midi, elle se déclara enfin disposée à une discussion.

Il est possible qu'il faille rapporter cette disposition finale du gouvernement de Vienne à l'influence de Berlin. Son défaut était, et son insuccès dépendait de ce

a) qu'elle arrivait *trop tard* (l'avis de Berchtold à Szápáry du 30 juillet (n° 50) ne pouvait arriver à exécution à Pétersbourg que le 31 juillet (n° 55) ; mais ce jour-là la mobilisation générale avait déjà eu lieu de part et d'autre, et en Allemagne le danger de guerre avait été proclamé) ; et

b) qu'elle était tellement *hérissée de clauses* (« éclaircissements » à donner, « dans le cadre des éclaircissements ultérieurs », « ne laisser discuter aucun des points de la note », « devancé par l'explosion de la guerre », etc.), que le succès de la reprise des délibérations était d'avance plus que douteux (voir mon livre, p. 246 et 251).

L'auteur d'un écrit consacré à la défense du gouvernement autrichien relève encore à titre de louange spéciale l'amas de clauses qui tempère la disposition de Vienne à délibérer : Vienne, dit-il, n'a nullement cédé ; elle est restée forte jusqu'au dernier moment et, même si les délibérations avaient continué, elle ne se serait rien laissé marchander de ses exigences. Il n'est sans doute pas téméraire, à en juger par les faits antérieurs, de donner raison à cet encenseur du gouvernement de Vienne. Même sans la politique d'ultimatums de Berlin, même sans la transformation du conflit balkanique entre l'Autriche, la Serbie et la Russie en un conflit de préparatifs militaires entre l'Allemagne et la Russie, il est à supposer que les négociations entre Vienne et Pétersbourg auraient échoué devant cette même politique à courte vue, méchante et tenace, qui avait caractérisé jusqu'alors toute l'attitude du gouvernement autrichien.

Mais c'eût été le devoir du gouvernement de Berlin, si réellement — toutes les autres voies de médiation et d'entente étant écartées — on désirait maintenir la paix par le seul moyen subsistant d'une entente directe entre Vienne et Pétersbourg, — c'eût été le devoir de Berlin *d'exercer, déjà le 23 juillet, la pression faite sur Vienne le 30 juillet*, et d'empêcher que le cabinet de Vienne, par son intransigeance et ses procédés belliqueux contre la Serbie ne préparât le terrain le plus défavorable que l'on pût imaginer aux négociations avec Pétersbourg. Si M. de Bethmann tenait pour désirables ou nécessaires les négociations directes entre l'Autriche et la Russie, que Sazonow désirait engager dès le premier instant, il aurait dû, *en temps utile*, exercer à cet effet sa pression sur Vienne et n'aurait pas dû souffrir que le gouvernement de cette capitale refusât *praenumerando* le 23 juillet (Livre rouge, n° 9), puis plus tard et à réitérées fois, toute discussion directe de la question serbe avec la Russie (voir mon livre, p. 245). Berlin est responsable de ce refus et de ses conséquences. La pression du 30 juillet — en admettant qu'elle soit prouvée et qu'elle ait été faite sérieuse-

ment — n'était plus en état d'annihiler les lourdes conséquences de la « roserie » autrichienne du 23 au 29 juillet.

Le fait que Sazonow, par suite de la disposition favorable, mais tardive, de l'Autriche, n'en résolut pas moins *de reprendre les pourparlers avec le plus grand zèle et la meilleure volonté de sa part* (voir Livre rouge, nos 55 et 56 ; Livre orange, n° 69 ; Livre bleu, n° 133), est en tous cas d'une signification décisive quant à la question de la culpabilité russe. Il retira ses exigences beaucoup plus encore qu'il n'avait fait jusqu'alors, demanda la continuation des délibérations sur le terrain neutre de Londres, « des négociations à Saint-Pétersbourg lui paraissant promettre moins de résultats, pour des raisons faciles à deviner » (Livre rouge, n° 56). Au sujet de l'intervention de l'Autriche en Serbie, il fit aussi les concessions extrêmes bien connues, dont j'ai souvent parlé dans mon livre, et que je voudrais désigner sous le nom de « *troisième formule d'entente de Sazonow* » (Livre bleu, n° 133). J'en parlerai encore en même temps que des deux premières. L'entretien entre Szápáry et Sazonow (Livre rouge, n° 56) mentionné plus haut, eut lieu le 1^{er} août à Pétersbourg, le jour même où, dans l'après-midi, fut remise la déclaration de guerre allemande. Dans son entretien du même jour avec Paléologue et Buchanan, le ministre russe assura qu'en aucun cas la Russie ne commencerait les hostilités ; qu'elle se considérait comme liée par ses propositions d'entente jusqu'à ce que des troupes allemandes franchissent la frontière. Il proposa encore, nous l'avons déjà dit plus haut, comme dernière chance de retarder tout au moins la catastrophe, *l'arrêt des armées mobilisées de France, d'Allemagne et de Russie à l'intérieur de leurs frontières*, tandis qu'une dernière tentative serait faite en faveur d'une solution pacifique (voir les deux derniers alinéas du Livre bleu, n° 139).

Y a-t-il quelqu'un au monde pour prétendre en conscience qu'un homme qui, le jour même de la déclaration de la guerre, agit comme Sazonow, ait dès le début voulu, projeté et recherché la guerre et que son unique effort ait été de s'assurer l'appui de l'Angleterre et de la France pour commencer l'attaque ? A mon avis, personne ne peut, en bonne conscience, prétendre cela à moins que les mots « guerre et cri de guerre » ne lui aient fait perdre complètement la raison, le jugement et la bonne volonté. Les documents parlent un langage clair et sans équivoque, et même si, comme Helfferich, on ne veut prendre en considération

que les publications de l'Entente en laissant de côté celles de l'Autriche et de l'Allemagne, — principe qui, comme je l'ai démontré, est en soi absolument condamnable — ces livres-là précisément prouvent à l'évidence que Sazonow n'a pas voulu la guerre, qu'au contraire il a travaillé pour la paix du premier au dernier moment.

Les propositions d'entente de Sazonow.

Les propositions d'entente de Sazonow ont eu un sort très curieux. Ces propositions — même abstraction faite de tous les autres actes du ministre russe, de ses conseils à la Serbie, de son acceptation de la conférence, de sa proposition d'en appeler au Tribunal arbitral de la Haye, de son désir de conversations directes avec Vienne, etc., — prouvent à elles seules ses intentions pacifiques et ruinent complètement l'échafaudage par lequel Helfferich veut faire de la Russie l'incendiaire. Je m'en réfère à mon livre (p. 116-120, 217-218, 260-262) où j'ai traité en détail les propositions médiatrices de Sazonow et me contenterai de récapituler ici sommairement l'état des faits :

Première formule d'entente de Sazonow (30 juillet).

Nous sommes au 30 juillet. Le jour précédent, la Russie avait procédé à la mobilisation partielle dans les quatre circonscriptions militaires du Sud ; la veille, Bethmann avait adressé à l'Angleterre la demande connue de neutralité ; l'Autriche avait, depuis deux jours, commencé la guerre avec la Serbie et bombardait Belgrade ; Viviani, qui venait de rentrer avec Poincaré d'un voyage dans le Nord, faisait tous ses efforts, de concert avec Grey et avec la collaboration de Sazonow, pour donner à la crise une solution pacifique ; depuis trois jours, la proposition de Grey, de réunir une conférence, avait été définitivement écartée par l'Allemagne, sans que le gouvernement de Berlin condescendît à indiquer une forme qui lui agréât pour l'action médiatrice des quatre Puissances — sur laquelle elle se disait d'accord en principe — ; les négociations entre Vienne et Pétersbourg étaient rompues depuis deux jours — bref, la situation était tendue d'une manière inquiétante, et l'on pouvait craindre le pire d'un instant à l'autre. Le comte

Portalès avait, le jour précédent déjà, menacé M. Sazonow de la mobilisation allemande, au cas où là Russie n'arrêterait pas ses préparatifs militaires. Mais Sazonow pouvait justifier la mobilisation partielle russe par celle de l'Autriche qui avait précédé et « vu l'absence évidente chez cette dernière du désir d'accepter un mode quelconque d'une solution pacifique de son conflit avec la Serbie. » (Livre orange, n° 58).

Dans cette situation critique, l'ambassadeur d'Allemagne à Pétersbourg perd aussi son calme habituel ; il arrive, le 30 au matin de bonne heure (le Livre bleu, n° 97, indique : at 2 A. M. ; le Livre orange, n° 103 : cette nuit), complètement défait (completely broke down) auprès du ministre russe, et le prie instamment de bien vouloir lui indiquer à quelles conditions la Russie arrêterait ses préparatifs (« indiquer à quelles conditions nous pourrions encore consentir à suspendre nos armements »). Sazonow s'y déclare prêt, vu que le tsar et lui-même nourrissent le désir le plus ardent du maintien de la paix, et dicte au comte de Portalès la formule suivante :

Si l'Autriche, reconnaissant que la question austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les points qui portent atteinte aux droits souverains de la Serbie, la Russie s'engage à cesser ses préparatifs militaires. (Livre Orange, n° 60 ; Livre bleu, n° 97 ; Livre jaune, n° 103.)

Portalès promet d'appuyer la proposition de Sazonow auprès de l'office des affaires étrangères à Berlin. La proposition est transmise aussitôt à toutes les grandes Puissances et cela par deux voies : par les ambassadeurs de ces Puissances à Pétersbourg et par les ambassadeurs russes dans les capitales étrangères. C'est ainsi que, le même jour encore, les affaires étrangères à Berlin sont instruites de la formule de Sazonow¹ par Portalès et Swerbéew. Et qu'arrive-t-il ? Jagow refuse la proposition qui lui a été remise et recommandée par Portalès, selon la promesse faite à Sazonow (Livre jaune, n° 103) comme « *inacceptable pour l'Autriche* ». Et c'est tout. Aucun motif. Inacceptable !

Pourquoi inacceptable ? Qu'est-ce que cette formule de Sazonow contenait qui pût être inacceptable pour l'Autriche ? Est-ce

¹ Au n° 63 du Livre orange, le télégramme de Sazonow a été daté par erreur du 29 juillet, tandis qu'il date réellement du 30 (voir Livre orange n° 60). Plaisons-nous à croire que M. Helfferich ne trouve pas dans cette erreur des intentions falsificatrices.

peut-être qu'elle reconnaissait que la question austro-serbe avait pris le caractère d'une question européenne ? Ce passage ne renfermait que des choses qui allaient de soi, et qui depuis longtemps étaient reconnues par l'Allemagne et l'Autriche. Il était donc si peu inacceptable qu'au fond il était même superflu. Tous les efforts pacifiques des Puissances européennes à partir du 24 juillet ne reposaient-ils pas sur le fait — d'ailleurs prévu d'emblée par l'Allemagne et l'Autriche, comme le prouvent leurs propres documents, — que le conflit austro-serbe, par suite de l'antagonisme austro-russe dans cette question, et ensuite des alliances des deux empires, avait pris le caractère d'une question européenne : les efforts pacifiques des Puissances de l'Entente et de l'Italie, toutes les propositions de Grey, de Sazonow, de Viviani, et aussi la proposition allemande en vue d'une entente directe entre Vienne et Pétersbourg — dont ces Messieurs de la Wilhelmstrasse se prévalent avec tant de complaisance, — toutes ces propositions ne reposaient-elles pas sur la *reconnaissance du fait indéniable que le conflit était devenu une question européenne*, et sur les efforts faits — du moins par les Puissances de l'Entente — pour empêcher que la *question* européenne ne prit les proportions d'une *guerre* européenne ? L'instruction, maintenant connue, donnée par Bethmann à Tschirschky, le 30 juillet, et toutes les prétendues « pressions sur le bouton » à Vienne auparavant et plus tard, mais avant tout la disposition finale de Vienne à discuter directement avec Pétersbourg, qu'est-ce que tout cela signifie, sinon que « *l'on reconnaissait que la question austro-serbe avait pris le caractère d'une question européenne ?* » Il était donc impossible que cette phrase de la formule de Sazonow causât le moindre déplaisir à M. de Jagow.

Poursuivons. L'Autriche devait se déclarer prête à éliminer de son ultimatum les points qui eussent porté atteinte aux droits de souveraineté de la Serbie. Qu'est-ce qu'il y avait à objecter à cette formule ? L'Autriche n'avait pas du tout — je pense — *l'intention* de violer les droits de souveraineté de la Serbie ? ! En vérité, les expressions par lesquelles l'Autriche affirme ses intentions négatives — elle n'a, comme on le sait, jamais fait connaître ses intentions *positives* — varient suivant les passages : une fois on respectera le territoire serbe, une autre fois son indépendance, une troisième fois sa souveraineté, et entre ces trois assurances de respect on trouve les permutations et les combinaisons les plus

diverses. Mais toujours est-il qu'à plusieurs reprises, au cours des négociations diplomatiques, l'Autriche déclare qu'un empiètement sur les droits de souveraineté de la Serbie n'est pas dans ses intentions. Il ne pouvait donc pas être « inacceptable » pour l'Autriche de faire formellement une telle déclaration aussi en face de l'Europe, d'autant plus que dans le conseil européen, devant lequel cette déclaration aurait dû être faite, les alliées de l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie, étaient représentées de la même manière que les alliées de la Russie, la France et l'Angleterre. Cette seconde proposition de la formule de Sazonow ne pouvait donc pas non plus être inacceptable pour l'Autriche ; elle répétait simplement — tout comme la première proposition — une chose déjà existante, et n'imposait aucune obligation nouvelle à l'Autriche.

La question de savoir *quels points* de la prétention autrichienne et *dans quelle mesure* ces points blessaient la souveraineté serbe, — cette question-là était laissée tout à fait ouverte dans la formule russe. Elle restait réservée à une ultérieure et tranquille discussion, qui pouvait avoir lieu de différentes manières : ou bien par des négociations directes entre Vienne et Pétersbourg (depuis le 30 juillet, jour de la formule de Sazonow, l'Autriche était disposée à entrer en « pourparlers » sur le litige et à donner des « éclaircissements » sur le contenu de sa note : Livre rouge, n° 50), ou par une convocation des quatre Puissances non intéressées, ou — encore mieux — en faisant appel au tribunal arbitral de La Haye (ce que le tsar avait proposé le jour précédent), ou en soumettant à des experts l'examen de cette affaire considérée comme une question de droit public, ou par n'importe quel moyen possible à choisir entre mille. L'acceptation de la formule de Sazonow ne préjugait en aucun sens la solution de ces *questions particulières* de droit public ; il suffisait que l'Autriche donnât l'assurance formelle qu'elle ne voulait pas violer la souveraineté serbe, souveraineté qu'elle n'avait pas du tout l'intention de violer, à ce qu'elle avait assuré jusqu'alors, et toutes les questions particulières découlant de cette assurance donnée — pour l'essentiel, il ne pouvait être question que d'une entente au sujet des articles 5 et 6 de la note autrichienne — devaient être réservées à un examen et à une solution à venir.

C'était tout ce que demandait M. Sazonow. Ce n'était vraiment pas trop. Il ne s'agissait que de choses qui allaient absolument d'elles-mêmes ou qui étaient déjà admises. Et cela était inaccep-

table pour l'Autriche ? ! Je renouvelle ma demande à M. de Jagow d'une manière plus pressante encore qu'auparavant : *Sortez donc vos raisons !* Nous ne savons pas si vous avez interrogé Vienne. En tous cas vous auriez dû le faire, car vous n'aviez pas mission de défendre le gouvernement autrichien. Et vous n'auriez pas seulement dû interroger, mais *exiger*. Vous n'auriez pas seulement dû accepter pour votre compte la proposition de Sazonow, mais en exiger l'acceptation à Vienne ; car cette acceptation n'imposait à l'Autriche, si elle n'avait pas d'intentions inavouées d'oppresser la Serbie, ni d'insupportables ni de nouvelles obligations.

Et que recevait l'Autriche en échange ? Que gagnait l'Europe si l'Autriche et l'Allemagne acceptaient la formule de Sazonow ? Ni plus ni moins que la garantie de la paix européenne. *L'acceptation de la formule de Sazonow, le 30 juillet, aurait maintenu la paix avec une certitude absolue* : car, que promettait la Russie en compensation ? « *La Russie s'engage à cesser ses préparatifs militaires.* » Au moment où la Russie voulait souscrire à cette obligation — y souscrire sans obligation accablante imposée en retour à l'Autriche — aucun Etat n'avait encore passé à la mobilisation générale. L'Autriche avait mobilisé partiellement, la Russie de même ; les deux Etats étaient au seuil de la mobilisation générale. Mais ce seuil n'était pas encore franchi. Il ne l'aurait jamais été si M. de Jagow n'eût pas remis à M. Swerbéew la déclaration du 30 juillet. *Cette déclaration à elle seule — sans quoi que ce soit d'autre — met sur la tête de Jagow et sur celle de son supérieur, Bethmann-Hollweg, la responsabilité monstrueuse de la guerre mondiale.*

A Berlin il ne pouvait y avoir le moindre doute sur la portée de l'acceptation ou du refus de la proposition de Sazonow. Qu'on lise le n° 60 du Livre orange, le n° 97 du Livre bleu, le n° 103 du Livre jaune. Partout la signification, lourde de conséquences, de la proposition de paix de Sazonow est mise en relief et partout, de son sort, on fait dépendre le sort de l'Europe.

Preparations for general mobilisation will be proceeded with if this proposal is rejected by Austria, an inevitable result will be a European war (Livre bleu, n° 97).

Veuillez télégraphier d'urgence quelle sera l'attitude du Gouvernement allemand en présence de cette nouvelle preuve de notre désir de faire le possible pour la solution pacifique de la question (Livre orange, n° 60).

Le Gouvernement russe montre, une fois encore, par son attitude, qu'il ne néglige rien pour enrayer le conflit (Livre jaune, n° 103).

L'Europe attendait avec la plus vive impatience la réponse de l'Allemagne et de l'Autriche à la proposition de Sazonow, et cette réponse fut — *un refus net et sans motifs.*

* * *

La conséquence de ce procédé inouï, qui ne constituait que le terme et le point culminant d'une série de procédés semblables, ce furent les mobilisations générales du jour suivant et la guerre européenne. *La mobilisation générale russe du 31 juillet n'aurait pas eu lieu si, le 30 juillet, Jagow n'avait pas refusé la proposition de Sazonow.* La Russie était disposée à renoncer à ses préparatifs militaires ultérieurs, c'est-à-dire à s'en tenir à la mobilisation partielle du 29 juillet, — dirigée simplement contre l'Autriche, qui avait mobilisé, elle aussi — et de ne pas en venir à une mobilisation générale. Mais la mobilisation générale devait avoir lieu du moment que la concession minimum demandée par Sazonow, celle du respect de la souveraineté serbe, eut été refusée au nom de l'Autriche par la bouche de Jagow. Maintenant, la coupe débordait. Refusée la prolongation du délai, refusée la conférence, refusés jusqu'ici les pourparlers directs ; la formule de Grey laissée sans réponse, ignorée la proposition d'un recours à la cour arbitrale de La Haye ; aucune procédure particulière proposée pour amener une médiation des Puissances, aucune initiative en faveur d'une entente prise par Berlin ou par Vienne, à part la proposition de Berlin au sujet des pourparlers directs, qui avaient été repoussés par Berchtold le 28 juillet et déjà auparavant, — passivité absolue ou opposition à toute tentative de conciliation, et maintenant encore, refus brusque, non motivé, d'accepter une déclaration de principe qui n'engageait à rien ! C'en était trop. Cela ne pouvait signifier autre chose de la part des Puissances centrales qu'une *volonté de guerre inébranlable*, et contre cela la Russie pouvait et devait prendre ses mesures de précaution.

En outre, ces mesures n'étaient pas seulement justifiées, mais directement commandées par les mesures militaires de l'Autriche et de l'Allemagne, sur lesquelles je reviendrai dans un chapitre

spécial. Mais les événements politiques, dont le point final fut le rejet de la première formule de Sazonow, auraient aussi suffi pour forcer la Russie à transformer sa mobilisation partielle en mobilisation générale. C'est cet événement du 30 juillet (Livre orange, nos 60 et 63) qui constitue l'un des points les plus obscurs et les plus néfastes des antécédents diplomatiques de la guerre. C'est là que se trouve une des preuves capitales de la culpabilité de l'Allemagne et de l'Autriche et de l'innocence de leurs adversaires.

* * *

Mais ce n'est pas seulement l'affaire elle-même, c'est surtout la manière dont elle est traitée par les gouvernements allemand et autrichien et leurs défenseurs qui révèle la culpabilité, et la culpabilité consciente des Puissances centrales. On ne le croira pas et c'est pourtant vrai : *la proposition de Sazonow du 30 juillet n'est mentionnée ni dans le Livre blanc, ni dans le Livre rouge, ni chez Helfferich, ni dans les discours et les écrits du chancelier de l'Empire, ne fût-ce que par un seul mot.* J'ai déjà relevé dans mon livre (p. 260) comme expression de la conscience qu'ils avaient de leur culpabilité, le fait que le Livre blanc, le Livre rouge et le chancelier de l'Empire ne soufflent mot de cet événement. Mais que Helfferich, lui aussi, le défenseur officiel du gouvernement, en arrive à escamoter simplement cet acte pourtant le plus important du drame, voilà ce que j'ai d'abord considéré comme impossible. Aussi ai-je lu et relu son écrit, et je dois constater qu'il cite (p. 16), il est vrai, la deuxième formule de Sazonow du 31 juillet (Livre orange, n° 67), mais qu'il supprime tout simplement la première formule, celle du 30 juillet. Ni la proposition de Sazonow ni la réponse de Jagow ne sont mentionnées, ne fût-ce que d'un mot.

Que Chamberlain, qui s'en rapporte pour l'essentiel aux *verba magistrorum* d'Helfferich et de Helmolt, taise l'événement du 30 juillet, cela va de soi. J'ai consulté *Helmolt* et qu'est-ce que j'y ai trouvé ? Il rapporte (p. 215) la proposition de Sazonow telle qu'elle résulte du n° 97 du Livre bleu, mais *il supprime la réponse de Jagow*. Nulle part, chez Helmolt, un mot de cette réponse ou seulement une allusion à son sujet. Le silence sur la proposition médiatrice de Sazonow dans le Livre blanc et le Livre rouge, que je représentais déjà dans mon livre comme trahissant le sentiment de la faute, devient maintenant, après la suppression complète

de l'événement chez Helfferich, après la suppression partielle chez Helmolt, une certitude de culpabilité — objective — et un écrasant aveu de culpabilité — subjectif —, un aveu de culpabilité à l'un des tournants *décisifs* des antécédents diplomatiques de la guerre. De l'acceptation de la proposition russe dépendait l'arrêt de la mobilisation ultérieure ; le refus a entraîné son développement et par là — selon la thèse de Helfferich lui-même — la guerre.

Le paragraphe intitulé « l'incendiaire » (Helfferich, p. 4) commence par ces mots lapidaires :

Aucun doute ne peut subsister au sujet de la *cause immédiate de la guerre*. La cause en a été la *mobilisation générale*, ordonnée par le tsar le 31 juillet au point du jour, de toutes les forces militaires russes de terre et de mer, et le refus de la Russie de rapporter cette mesure, conformément au désir de l'Allemagne. »

Comme je l'ai déjà dit, je reviendrai encore spécialement sur cette question de mobilisation. Mais si l'on se place au point de vue de Helfferich, l'événement du 30 juillet acquiert une signification décisive en partant précisément de *ce* point de vue. D'après Helfferich, c'est la mobilisation russe du 31 juillet qui a amené la guerre, *mais celle-ci aurait été empêchée par l'acceptation de la proposition russe du jour précédent*. Ce n'est donc pas à la mesure militaire prise par la Russie, c'est à l'attitude diplomatique de l'Allemagne que la guerre est imputable. Au gouvernement allemand, encore plus gravement accusé par le système de réticences de ses propres défenseurs, l'on peut appliquer, en le variant, le proverbe connu : Dis-moi comment tu es défendu et je te dirai qui tu es.

Seconde formule d'entente de Sazonow (31 juillet).

Dans mon livre (p. 118, 218, 261), j'ai discuté en détail la seconde formule de Sazonow, résultat des efforts d'entente les plus actifs des diplomaties anglaise, française et russe. Les observations de Helfferich au sujet de cette proposition que — à la différence de la précédente — il n'enterre pas dans le silence, m'engagent à entrer dans quelques développements.

Pour aider à leur intelligence, je donne ci-dessous le texte de la proposition d'entente de Grey (dans la forme où elle se présente la première fois, le 29 juillet, Livre bleu, n° 88), ainsi que celui de la seconde formule d'entente de Sazonow du 31 juillet (Livre orange, n° 67) :

Livre bleu n° 88.

It was, of course, too late for all military operations against Servia to be suspended. In a short time, I supposed, the Austrian forces would be in Belgrade, and in occupation of some Servian territory. But even then it might be possible to bring some mediation into existence, if Austria, while saying that she must hold the occupied territory until she had complete satisfaction from Servia, stated that she would not advance further, pending an effort of the Powers to mediate between her and Russia.

(Il était naturellement trop tard pour suspendre toute opération militaire contre la Serbie. Je supposais que sous peu les troupes austro-hongroises entreraient à Belgrade, et qu'une partie du territoire serbe serait occupé. Mais même alors il serait encore possible de réaliser une médiation si l'Autriche-Hongrie — tout en déclarant conserver le territoire occupé par elle jusqu'à ce qu'elle reçoive satisfaction complète de la Serbie — garantissait qu'elle n'avancerait pas plus loin jusqu'à ce que les Puissances eussent fait une tentative de médiation entre elle et la Russie.)

Livre orange n° 67.

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses armées sur le territoire serbe et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes Puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au Gouvernement d'Autriche-Hongrie sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance — la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

En opposant la formule d'entente de Grey à celle de Sazonow, Helfferich se complait à trouver la preuve d'une différence fondamentale entre les deux propositions, et à louer celle de Grey aux dépens de celle de Sazonow. Si cette louange est méritée, je me permets de demander à M. le secrétaire d'Etat *pourquoi le gouvernement allemand a, il est vrai, transmis cette proposition de Grey à Vienne (Livre blanc, p. 11), mais pourquoi il ne l'a jamais appuyée, et pourquoi il n'y a pas même répondu ?* Vienne elle-même n'y a, comme on le sait, pas non plus donné de réponse.

M. Helfferich pense, il est vrai (p. 10), que la proposition a été aussi recommandée par l'Allemagne à Vienne, mais il ne prouve pas cette affirmation. Si la proposition de Grey avait été sérieu-

sement recommandée, elle aurait sans aucun doute été acceptée à Vienne. L'Autriche aurait alors occupé Belgrade et quelque autre partie du territoire serbe (some Servian territory) et suspendu jusqu'à nouvel ordre sa marche en avant; elle aurait communiqué aux Puissances les conditions que l'on désirait imposer à la Serbie, les Puissances se seraient efforcées d'amener la Serbie à donner « complète satisfaction », et la paix européenne aurait été sauvegardée. Grey se sert, dans la première rédaction de son projet (n° 88), de l'expression positive « *complete satisfaction* », ensuite il parle au n° 103, § 1, de « satisfaction *sufficient* to pacify Austria », mais revient de nouveau au § 2 à l'expression plus étendue « how Servia could *fully* satisfy Austria » en ajoutant seulement « without impairing Servian sovereign rights or independence ». De ces trois tournures de Grey, M. Helfferich ne cite naturellement que celle du milieu, parce que la forme *limitée* par laquelle on veut accorder satisfaction à l'Autriche (« une satisfaction suffisante à cette monarchie ») convient mieux à ses fins. Mais, pour ma part, je relève expressément la double répétition de la forme plus étendue « *complete satisfaction* » et « *fully satisfy* ».

Que la proposition Grey eût pour base essentielle la *suspension des préparatifs militaires* de la part des grandes Puissances, cela est incontestable, et n'est pas non plus contredit par M. Helfferich (p. 17). Chaque fois qu'il explique sa proposition, Grey répète la condition bien naturelle que toutes les Puissances devraient s'abstenir de faire de nouveaux préparatifs militaires (Livre bleu, n° 103 et ailleurs). Qu'est-ce que l'Autriche pouvait exiger de plus que « l'occupation de Belgrade et de la contrée serbe avoisinante comme gage du règlement satisfaisant de ses exigences... pendant que simultanément les autres pays suspendent leurs préparatifs de guerre » ? Voilà ce que dit textuellement — reproduisant la proposition de Grey — le télégramme adressé le 30 juillet par le roi Georges au prince Henri. Croirait-on possible qu'une proposition d'entente conciliante à ce point, appuyée de la manière la plus pressante par le roi d'Angleterre, et qui laissait la monarchie danubienne *pour un temps indéterminé* en possession de la capitale serbe *comme victorieuse* et comme créancière, et jusqu'à ce que pleine satisfaction (il est vrai, sans porter atteinte à la souveraineté de la Serbie) lui fût accordée, — croirait-on possible que cette proposition fut « transmise » sans doute par

Berlin, mais ne fut jugée digne d'une réponse ni par Vienne ni par Berlin ? ! Je demande à M. Helfferich où il trouve dans le Livre blanc ou dans le Livre rouge (les « révélations » ultérieures ne pouvaient pas encore être connues de M. Helfferich lorsqu'il rédigea son livre) que la proposition de Grey ait même seulement été recommandée à Vienne ?

Et la réponse de Vienne ? M. Helfferich en est réduit à se tirer d'affaire par des remarques embarrassées : « la réponse de l'Autriche était encore différée », « la proposition n'avait pas encore reçu de réponse de l'Autriche », etc. — exactement les mêmes phrases par lesquelles M. de Jagow renvoie la réponse d'un jour à l'autre (voir les citations dans mon livre, p. 258, note 3). *En réalité, la proposition n'a jamais reçu de réponse.* Le Livre blanc allemand, lui aussi, constate la chose en disant (p. 12) : « Avant même que la réponse de Vienne à la dernière proposition de médiation anglo-allemande... ait pu arriver à Berlin, la Russie ordonnait la mobilisation générale ». Mais M. Helfferich, qui ne sait pas qu'objecter à l'honnêteté et à l'excellence de cette proposition du 29 juillet — donc à une époque où la tension n'était *pas encore* irrémédiable — M. Helfferich ne pourra pas éluder la réponse à la question de savoir pourquoi la proposition n'a reçu de réponse ni de Berlin, ni de Vienne, et pourquoi son acceptation à Vienne n'a pas été *exigée catégoriquement* comme condition de toute communauté d'action ultérieure.

Que pouvait-on objecter à l'occupation de Belgrade et du territoire voisin, au fait de dicter les conditions de paix dans cette ville, conditions que l'on pouvait formuler aussi rigoureuses qu'on le voulait, à la conservation de ce gage jusqu'à exécution des exigences posées par l'Autriche elle-même; à l'activité médiatrice des Puissances en vue de cette exécution ? L'Autriche n'était-elle pas, en tant que *beata possidens*, et du fait qu'elle détenait militairement la capitale étrangère, entourée d'un prestige qu'on ne pouvait rêver plus éclatant, et cela aux dépens de la Russie, dont le prestige, à titre de puissance intéressée dans les Balkans, devait décliner dans la mesure où celui de l'Autriche s'élevait ? Cela reste tout simplement incompréhensible ; incompréhensible, l'aveuglement criminel qui ne se contentait pas d'une telle victoire militaire et diplomatique, qui voulait encore avoir davantage encore — au risque de noyer l'Europe dans la mer de sang où elle est plongée maintenant. *Où et comment Berlin a-t-il recom-*

mandé la proposition de Grey ? Voilà ce que je demande sans me lasser. Pourquoi n'a-t-elle pas été acceptée ? Pourquoi est-elle restée sans réponse ¹ ?

* * *

Quelle valeur ont, en regard de cet état de choses, les efforts que fait M. Helfferich pour montrer que la proposition de Grey est meilleure que celle de Sazonow, et pour qualifier cette dernière de « naïveté tout simplement classique » ? Ni l'une ni l'autre n'ont été ni recommandées, ni acceptées, ni même jugées dignes d'une réponse. Toutes deux sont restées lettres mortes, monologues anglo-russes. Qu'importe-t-il de savoir si l'un des morts était plus beau que l'autre ?

Au surplus, il n'est *absolument pas vrai* qu'il existe une différence réelle, appréciable, entre la seconde formule de Sazonow et celle de Grey. Les auteurs des deux formules — ce sont eux qui devaient pourtant le mieux le savoir — étaient d'accord que la seconde formule de Sazonow représente un *amalgame* de la première formule russe et de la formule de Grey. Remarquez-le bien : un amalgame, mais non pas une conformité absolue et littérale avec la proposition de Grey. Si cette conformité avait été voulue, M. Sazonow n'aurait pas eu besoin de se donner la peine de formuler une seconde proposition. C'est qu'on travaillait de tous les côtés : de Paris, de Pétersbourg et de Londres (voyez en parti-

¹ M. de Bethmann a — pour la première fois — mis au jour dans son discours du 9 novembre 1916, une instruction à M. de Tschirschky, par laquelle il veut prouver que la proposition de Grey a été *recommandée*. Cette pièce, — qui paraît subitement deux ans et quart après le commencement de la guerre, une année et trois quarts après l'ouvrage de Helfferich, et un an environ après la rédaction de mon chapitre précédent, — cette pièce est sujette aux mêmes doutes et aux mêmes motifs de suspicion que sa sœur jumelle, la note du 30 juillet, destinée à faire pression sur Tschirschky, et dont j'ai parlé précédemment. Je traite en détail de cette seconde instruction dans mon étude sur le discours de Bethmann cité plus haut (section : Buts de guerre, *Bethmann le Pacifiste*.)

Si maintenant M. de Bethmann, — dans ce même discours — cherche à présenter après coup la note de Berchtold du 31 juillet (Livre rouge n° 51) comme une réponse ou même comme une *acceptation* de la proposition de Grey (Livre bleu n° 88), je déclare qu'il déplace intentionnellement les faits, et j'ai déjà apporté la preuve de cette accusation dans mon livre (p. 258-260) et récemment dans l'étude dont je viens de parler « Bethmann le Pacifiste ». Déjà la phrase citée plus haut dans le texte, et que j'ai tirée de son propre Livre blanc, dément M. de Bethmann. La note de Berchtold du 31 juillet (Livre rouge n° 51) *ne* se rapporte *pas* au Livre bleu n° 88 (projet d'entente de Grey) mais au Livre bleu n° 84 (conversation à quatre à Londres) ; d'ailleurs, avec toutes ses clauses et ses restrictions, elle ne contient aucune acceptation de n'importe quelle médiation, mais au contraire « un refus sous la forme d'une acceptation » (voir *J'accuse*, page 252).

culier la dépêche de Viviani, Livre jaune n° 112) à fusionner la proposition de Grey avec celle de Sazonow ; elles étaient nées indépendamment l'une de l'autre, et devaient être remaniées pour constituer une proposition unique. Dans la dépêche de Buchanan du 31 juillet (Livre bleu n° 120), qui la première transmit à Londres la nouvelle rédaction de Sazonow, il est dit expressément :

« Le ministre des Affaires Étrangères nous a fait venir, l'Ambassadeur de France et moi, pour nous demander de télégraphier à nos gouvernements respectifs la formule ci-jointe, comme celle qu'il considère la plus susceptible de combiner la proposition faite par vous (Grey) dans votre télégramme du 30 juillet (Livre bleu n° 103) avec celle de Sazonow mentionnée dans mon télégramme du 30 juillet (Livre bleu n° 97) Il espère que vous l'approuverez. »

Vient ensuite le texte de la seconde formule de Sazonow tel que le donne le Livre orange n° 67 (avec quelques modifications tout à fait insignifiantes : « consentira » au lieu de « consent », « troupes » au lieu d'« armées », etc., desquelles M. Helfferich ne déduira pas, je l'espère, de méchantes intentions).

L'ambassadeur anglais fait en outre rapport au sujet de l'échange de *télégrammes entre le tsar et l'empereur Guillaume* et mentionne spécialement la dépêche connue du tsar, du 31 juillet (Livre blanc, p. 12), dans laquelle l'empereur Nicolas donne sa parole d'honneur que, tant que dureront les négociations (qui viennent d'être reprises) avec l'Autriche, ses troupes ne se livreront à aucun acte de provocation, puisque la Russie est loin de désirer une guerre. Sans doute, il est « techniquement impossible de suspendre nos préparatifs militaires, qui ont été nécessités par la mobilisation de l'Autriche ». Cette impossibilité technique d'arrêter subitement dans un grand État la mobilisation une fois commencée, l'empereur Guillaume l'a aussi, comme on le sait, soulignée dans sa dépêche du 1^{er} août au roi d'Angleterre (voyez les « Aktenstücke zum Kriegausbruch », p. 46). Buchanan mentionne encore la suggestion de Sazonow de poursuivre les pourparlers dans l'atmosphère plus favorable de Londres, et termine par les phrases suivantes, à coup sûr très embarrassantes pour la théorie de Helfferich et que, pour cette raison, il passe sous silence :

« Son Excellence (Sazonow) termina en exprimant sa profonde reconnaissance au gouvernement de Sa Majesté britannique, qui avait tout fait pour sauver la situation. (Who had done so much to save the situation.) Il déclara que ce serait dans une large mesure grâce à nous si l'on parvenait à éviter la guerre, et que ni l'Empereur de Russie, ni le gouvernement, ni le peuple russe n'oublieraient jamais la ferme attitude adoptée par la Grande-Bretagne. » (It would be largely due to them if war were prevented).

Ces dernières phrases de Sazonow, en relation avec le télégramme du tsar, du 31 juillet, et surtout le projet d'une nouvelle formule d'entente réunissant toutes les propositions pacifiques anglo-franco-russes, attestent d'une manière irréfutable pour tout juge de bonne foi que *l'empereur de Russie et son ministre ont travaillé pour la paix, tard dans la soirée du 31 juillet encore* (la dépêche de Buchanan n'est parvenue à Londres que le 1^{er} août) *avec tout le zèle imaginable et avec tous les moyens dont ils disposaient*, et qu'ils n'ont certainement pas eu le moindre pressentiment que, la même nuit — à minuit — un ultimatum leur serait remis qui devait rendre la guerre inévitable. Où gît ainsi la décision incendiaire du 29 juillet ? Pourquoi tous ces efforts de Sazonow, pourquoi le projet de sa première formule, de sa seconde formule, pourquoi la reprise joyeuse des pourparlers directs avec Vienne (voir Livre orange, nos 66 et 69) ? Pourquoi sa proposition de la dernière heure demandant de transporter la suite de la discussion sur le terrain plus propice de Londres ? Pourquoi a-t-il atténué encore ses exigences minimum du 31 juillet — jusqu'au point de les réduire presque à l'état des vaporeux postulats du 1^{er} août (Livre bleu, n° 133) que j'ai désignés autrefois sous le nom de troisième formule d'entente de Sazonow ? Je demande à M. Helfferich pourquoi toutes ces peines, ces tracasseries d'esprit, ces notes et ces discours, dont témoignent cent fois les trois livres des Puissances de l'Entente, si, le soir du 29 juillet déjà, la décision avait été prise à Pétersbourg de mettre l'Europe en feu ?

Il sera difficile à M. Helfferich de répondre à ces questions et à toutes les questions semblables — questions déjà posées ou à poser plus tard. « Tas de blagues, mystification, alibi préparé d'avance ! » Non, MM. Helfferich, Chamberlain, Helmolt et C^{ie}, d'aussi misérables échappatoires ne prennent pas ici. Le matériel des preuves de culpabilité des Puissances centrales et d'innocence

des autres est trop compact pour cela, trop cohérent ; les parties en sont trop enchaînées les unes avec les autres..... et avec les publications des Puissances centrales elles-mêmes. Aucune recherche historique ultérieure ne fera disparaître du monde les efforts vraiment convulsifs pour la paix, tentés jusqu'au 1^{er} août, non seulement par l'Angleterre et la France, mais aussi par la Russie. Mais par là tombe la preuve de culpabilité déduite de la mobilisation générale russe. Même si cette mobilisation générale n'avait pas été causée et justifiée par les mesures militaires des Puissances centrales, et en première ligne de l'Autriche, — je prouverai plus tard que ce fut effectivement le cas — l'activité diplomatique du gouvernement russe et l'attitude de l'empereur de Russie n'en fourniraient pas moins la preuve évidente que la Russie voulait conserver la paix, même au prix de l'échec diplomatique le plus humiliant (et en outre au prix d'une humiliation militaire de la Serbie) et que sa mobilisation signifiait *sûreté* et non *agression*.

* * *

Tandis que M. Helfferich laisse de côté les passages de la note de Buchanan (Livre bleu, n° 120) qui anéantissent sa preuve de culpabilité, ces passages — comme la formule elle-même — sont directement falsifiés par M. Helmolt. Helfferich, lui aussi, se rend coupable d'une incorrection en reproduisant la formule de Sazonow du 31 juillet, incorrection qui, si elle avait pour auteurs MM. Grey ou Viviani, aurait certainement constitué un poste du compte des falsifications. Il cite, en effet (p. 16) : « reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne », tandis qu'il y a en réalité « : d'une question d'intérêt européen ». Les Livres orange, n° 67 ; bleu, n° 120 et 132 ; jaune, n° 112, sont d'accord sur ce point. Je ne suis pas l'exemple de mes adversaires, et ne tiens pas ce lapsus de Helfferich pour une falsification, mais toujours est-il que je la considère comme une négligence impardonnable de la part d'un homme qui reproche à d'autres, avec tant d'assurance, de fausser « l'histoire en formation. » Il y a assurément une certaine nuance entre une question européenne et une question d'intérêt européen, mais je ne veux attacher ici à cela aucune importance et me contenterai de faire ressortir à nouveau l'injustice qu'il y a, dans une matière

si incroyablement compliquée, à tirer parti de petites inadvertances pour en déduire immédiatement de méchantes intentions.

La mauvaise intention, l'intention de falsifier existe certainement, indubitablement, chez M. Helmolt. Il traduit (p. 249) les mots « la Russie s'engage » par : « dann wird Russland *versuchen* ¹ » de conserver son attitude expectante. Helmolt ose même accompagner le mot falsifié « essayera » d'un point d'exclamation entre parenthèses (!), pour indiquer ainsi que cet *essai* de la part de la Russie est chose sans importance, qui n'engage en rien, tandis qu'en réalité, et d'après le texte français original, partout reproduit de la même manière, « la Russie s'engage ». Voilà qui est falsification, falsification consciente. Il en est exactement de même en ce qui concerne la reproduction par Helmolt des phrases finales de la note de Buchanan, qui — d'après le texte du « très considéré » professeur d'histoire allemand — devient : « Er (Sazonow) meinte : einer friedlichen Lösung wäre die Atmosphäre in London günstiger gewesen. Jedenfalls würden Russlands Zar, Regierung und Volk *niemals die feste Haltung Grossbritanniens vergessen* ² » ! Les derniers mots sont mis en relief chez Helmolt par des caractères gras ; ils doivent faire naître l'impression chez le lecteur que la Grande-Bretagne a, par la fermeté de son attitude, favorisé les intentions de *guerre* et mérité ainsi les remerciements de la Russie. En réalité, Sazonow dit exactement le contraire, comme le prouve ma reproduction, plus haut, et mot pour mot, des dernières phrases de Buchanan : « It would be largely due to them, if war were prevented ». Si la guerre était évitée, le mérite en reviendrait dans une large mesure au gouvernement anglais. *Cette phrase, Helmolt l'escamote, et des remerciements adressés à l'Angleterre parce qu'elle veut empêcher la guerre, il fait des remerciements pour l'appui promis en cas de guerre.*

Helmolt falsifie encore en un autre sens : il fait dire à Sazonow que l'atmosphère de Londres *aurait été* plus favorable à une solution pacifique, présentant ainsi, et cela intentionnellement et en corrélation avec la falsification citée plus haut, la chose comme si l'idée des pourparlers ultérieurs à Londres était *déjà abandonnée*, et comme si toutes les perspectives d'entente étaient déjà devenues caduques. En réalité, il en est tout autrement. Sazonow disait,

¹ Alors la Russie essayera.

² Il (Sazonow) croyait que l'atmosphère de Londres aurait été plus favorable à une solution pacifique. En tous cas le tsar, le gouvernement et le peuple de Russie n'oublieraient jamais la ferme attitude de la Grande-Bretagne!

en proposant Londres comme siège des pourparlers, que l'atmosphère de Londres *était* plus favorable (Livre orange, n° 69 ; Livre bleu, n° 120). Il espérait et escomptait ainsi une nouvelle discussion à Londres, mais ne regrettait pas, comme Helmolt veut le faire croire, l'échec de cette idée de Londres en s'écriant : « C'eût été trop beau ! »

Ce qui précède n'est qu'un petit exemple entre mille, qui montre comment l'historien Helmolt en use cavalièrement avec la vérité. Je suis à même, et je me réserve de le faire, de relever par *douzaines* les falsifications et dénaturations de ce genre dans le livre de Helmolt. C'est à lui qu'on peut appliquer la phrase de Helfferich : « Il n'est pas possible de falsifier d'un cœur plus léger (et j'ajoute : d'un front plus audacieux) l'histoire en formation ».

Comparaison entre la première formule de Grey et la seconde formule de Sazonow.

M. Helfferich s'irrite au plus haut point de ce que Viviani, président du ministère français — dans sa circulaire du 1^{er} août (Livre jaune, n° 120) — en résumant les délibérations des derniers jours, attribue au gouvernement allemand la responsabilité de la guerre — dont l'explosion était imminente — et qu'il le fait parce que l'Allemagne, par son ultimatum à la Russie, avait irrémédiablement rompu les pourparlers d'entente qui venaient d'être repris entre Pétersbourg et Vienne. Selon lui, c'est falsifier l'histoire. En réalité, dit-il, le gouvernement russe ne s'est pas placé, comme Viviani le prétend, sur le terrain de la proposition d'entente de Grey (Livre bleu, nos 88, 98, 103), mais a fait une contre-proposition « qui s'écartait essentiellement de la proposition anglaise » (Livre orange, n° 67) ; il a ainsi, pour ce qui le concernait, rendu les négociations plus difficiles ou même illusoire. Et surtout il est faux de prétendre, avec Viviani, que la Russie aurait été disposée à suspendre ses préparatifs militaires. En d'autres termes, ce long discours signifie simplement que l'Autriche, conseillée par l'Allemagne, s'est montrée absolument conciliante ; que la Russie, par contre, au lieu de reconnaître cette conciliation et d'y conformer ses actes, s'est contentée d'opposer à la proposition pleine de promesses de Grey une proposition « classiquement naïve »,

c'est-à-dire sans valeur, et de refuser de suspendre ses préparatifs militaires.

Cette interprétation, je la déclare *fausse du commencement à la fin*, et je vais le prouver :

I. J'ai déjà expliqué dans mon livre (p. 250 et suiv.) que le consentement final de l'Autriche à se prêter à des discussions sur le fond du litige serbe — soit par la voie de pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg, soit par la médiation des quatre Puissances, — était accompagné de tant de clauses et de réserves qu'on ne pouvait guère s'attendre à voir un résultat fécond sortir des délibérations. Les notes du comte Berchtold à ses ambassadeurs à Pétersbourg et à Londres (Livre rouge, nos 49, 50 et 51) formulent toutes ces réserves, et par là le quasi-échec de la prétendue pression exercée à Vienne par M. de Bethmann. A côté des restrictions connues de Berchtold : « expliquer, mais non pas marchander », « devancé par la déclaration de guerre », « ne rien laisser discuter », etc., le gouvernement autrichien insiste avant tout pour que « notre action militaire contre la Serbie se poursuive en attendant », mais que, d'autre part, « le cabinet anglais détermine le gouvernement russe à suspendre la mobilisation que la Russie dirige contre nous ». Il est évident que, dans ce cas, l'Autriche rapporterait « les mesures militaires purement défensives prises en Galicie et imposées par l'action russe ».

Ainsi la Russie doit d'abord suspendre sa mobilisation partielle dirigée contre l'Autriche (il s'agit de celle du 29 juillet, car la mobilisation générale russe du 31 juillet n'était évidemment pas connue du comte Berchtold lors de l'envoi de la note 51) ; alors l'Autriche veut bien rapporter ses contre-mesures en Galicie, mais en tout état de cause, sa campagne en Serbie doit se poursuivre sans restriction. Plus tard — en examinant la question de la mobilisation — nous apprécierons la grande portée des phrases de la dépêche n° 51 qui se rapportent à ce point. En ce qui concerne la question actuelle, il suffit d'établir que Vienne se déclarait prête, il est vrai, à un « échange de vues » direct avec Pétersbourg et aussi à « faire bon accueil » à la proposition de médiation de Grey, mais avec la grave et irréalisable réserve (abstraction faite des autres) *de continuer son action militaire contre la Serbie*. Cette pierre d'achoppement était déjà un bloc tel qu'il devait inévitablement obstruer la voie d'entente. Si, par suite des négocia-

tions de Pétersbourg ou de Londres, l'Autriche avait les coudées franches et que, par conséquent, n'ayant plus à craindre une intervention possible de la Russie, elle pût disposer de toutes ses forces militaires contre le petit Etat voisin, affaibli par deux guerres précédentes, il fallait s'attendre à bref délai à l'anéantissement de la Serbie — anéantissement politique, militaire et économique, — et alors c'eût été probablement peine perdue d'empêcher que l'empire ne mît pour toujours le pied sur la nuque du voisin slave incommode et détesté. C'est justement ce que la Russie, en sa qualité de grande puissance intéressée dans les Balkans — et appuyée par ses alliés — voulait prévenir : l'anéantissement de la Serbie et sa transformation en Etat vassal de l'Autriche — c'est justement ce que l'Autriche aurait pu faire sans obstacles et sans risques si la proposition Berchtold du 31 juillet avait été adoptée : car pendant que Sazonow et Szápáry traitaient à Pétersbourg ou qu'à Londres Grey, Lichnowsky, Paul Cambon et Imperiali siégeaient dans la conférence des ambassadeurs autour du tapis vert, les huit corps d'armée autrichiens déchaînés contre la Serbie pouvaient faire une guerre d'anéantissement non seulement à l'armée serbe, mais à tout ce pays détesté, ainsi qu'ils l'ont fait plus tard en réalité, au dire de témoins dignes de foi. Le dernier alinéa de la note de Berchtold, du 31 juillet, montrait ainsi une si singulière manière de « céder », que, pour cette raison déjà, l'antithèse de Helfferich, — l'Autriche (et avec elle l'Allemagne) voulait la paix, mais la Russie voulait la guerre, — devient caduque.

Néanmoins, la situation s'était améliorée par le consentement final de l'Autriche à entrer en pourparlers, consentement qui ouvrait tout au moins la *possibilité* d'une entente, et Viviani pouvait, avec raison, dans son résumé du 1^{er} août (Livre jaune, n^o 120) reprocher à l'Allemagne d'avoir détruit toutes les chances de paix en faisant éclater ses ultimatums comme des bombes et exprimé clairement sa volonté de faire la guerre.

II. Tandis que Helfferich tait les difficultés qui, indépendamment de la perte d'environ huit jours précieux, furent opposées par le gouvernement de Vienne à une entente pacifique, il prétend que la Russie, en présentant *un projet d'entente impossible* et en refusant de suspendre sa mobilisation, a exprimé et mis en œuvre sa volonté de faire la guerre. Afin de faire passer le projet d'entente de Sazonow, du 31 juillet, pour chose sans valeur,

c'est-à-dire pour une base impropre à amener une entente, M. Helfferich reproduit la proposition de Grey et celle de Sazonow en les mettant en parallèle et en fait ressortir les différences soi-disant essentielles. Je me suis déjà permis plus haut de poser cette question : *Si le projet de Grey était si merveilleux, pourquoi n'a-t-il été l'objet de la part de l'Allemagne et de l'Autriche ni de réponse, ni d'amendement, ni d'acceptation?* Je répéterai cette question jusqu'à ce que la Wilhelmstrasse y donne une réponse satisfaisante¹. C'est là un des nombreux postes débiteurs du compte des Empires centraux.

Mais allons plus loin : *Y avait-il donc entre le projet anglais et le projet russe des différences de fond aussi importantes* que M. Helfferich veut nous le faire croire ? Aucunement. Grey veut arrêter la marche en avant des troupes autrichiennes en Serbie, tout comme Sazonow ; Grey veut laisser en gage à l'Autriche, jusqu'à règlement du conflit, les territoires serbes occupés à ce moment par elle ; Sazonow ne veut pas autre chose, bien qu'il ne le dise pas expressément. « Arrêter la marche de ses armées » est le contraire de « se retirer ». Ainsi Sazonow veut, lui aussi, laisser aux troupes autrichiennes le territoire occupé par elles le jour où s'engagent les pourparlers d'entente. Grey veut donner aux Puissances l'occasion de procurer à l'Autriche satisfaction suffisante ou même entière de la part de la Serbie ; Sazonow ne veut pas autre chose. Ce dernier demande encore expressément que les droits de souveraineté et d'indépendance de la Serbie ne soient pas violés, — réserve que Helfferich ne trouve pas chez Grey, mais que, de son côté, il considère comme satisfaite déjà par les explications données par le gouvernement autrichien. En effet, cette réserve *allait de soi*, puisqu'elle avait été réitérée par Grey lui-même une foule de fois (voir en particulier Livre bleu, n^{os} III, 137, 141). Mais ce que Helfferich passe sous silence, elle est aussi expressément formulée au n^o 103, § 2, dans les mots : « without impairing Servian sovereign rights or independence ». Ici non plus, il n'y a donc aucune différence entre Grey et Sazonow.

Comme autre point de différence, Helfferich relève la circonstance que la proposition russe veut faire reconnaître « que le conflit a assumé le caractère d'une question européenne » (ici la

¹ J'ai déjà fait remarquer dans ce qui précède (note à p. 289) que la réponse donnée par Bethmann dans son discours du 9 novembre 1916 est absolument insuffisante : la proposition de Grey n'a jamais reçu de réponse de la part des Empires centraux ; à plus forte raison n'a-t-elle jamais été acceptée.

fausse citation de Helfferich ; il s'agit en réalité « d'une question d'intérêt européen », tandis que la proposition de Grey ne contient pas ce passage. Mais ce passage allait, cela va sans dire, tout à fait de soi, pour Grey aussi bien que pour Sazonow. J'ai déjà, dans ce qui précède, attiré l'attention sur ce jeu enfantin de cache-cache, qui consiste à discuter avec la Russie et les autres grandes Puissances du conflit austro-serbo-russe, mais en contestant au gouvernement russe le droit de prendre part à la discussion. Cet enfantillage doit-il continuer après la publication de la dépêche de Bethmann à Tschirschky, en date du 30 juillet ? Dès le début des pourparlers européens, cette *feinte de la localisation était risible et intenable*. Dès le premier moment, le conflit menaçait de devenir européen, ce dont l'Allemagne et l'Autriche elles-mêmes n'ont, comme je l'ai prouvé, jamais douté. Le danger du conflit européen était devenu une *réalité* par la déclaration du gouvernement russe du 25 juillet, par la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, par la mobilisation partielle russe du 29 juillet, et par tous les autres événements qui s'y rattachaient. Si la question n'était pas une question européenne, pourquoi donc tous les gouvernements de l'Europe en discutaient-ils jour et nuit, fiévreusement ? Pourquoi l'Allemagne cherchait-elle déjà à couvrir ses derrières en vue d'une guerre continentale en faisant une proposition de neutralité à l'Angleterre ? Pourquoi, le jour même où Sazonow faisait parvenir sa seconde formule d'entente à tous les gouvernements européens (31 juillet), l'Autriche et la Russie décrétaient-elles la mobilisation générale et pourquoi l'Allemagne proclamait-elle l'état de guerre ? Que signifie, en présence de tous ces faits, la remarque de M. Helfferich : « Ce fait (que le conflit avait pris le caractère d'une question d'intérêt européen), Sir Edward Grey n'avait pas demandé qu'on le reconnût, et le gouvernement austro-hongrois avait constamment refusé de laisser traiter son conflit avec la Serbie comme une question européenne ». Cette formule de reconnaissance dans la proposition russe constitue — d'après Helfferich — une différence essentielle en regard de la proposition anglaise. En réalité, on peut tout au plus lui adresser le reproche d'avoir été *superflue*, car, qu'elle fût reconnue ou non par l'Autriche, le conflit serbe avait pris depuis longtemps l'importance, non seulement d'une question d'intérêt européen, mais celle d'une question vitale pour l'Europe. Donc, ici encore, aucune différence réelle entre Grey et Sazonow.

Enfin, M. Helfferich rend encore attentif à l'observation de Grey que le territoire occupé devait naturellement être évacué après satisfaction accordée à l'Autriche. Que Sazonow fût aussi d'accord sur ce point avec Grey, cela va de soi, car il est à présumer que Sazonow avait moins encore que Grey l'intention de laisser l'Autriche en possession permanente du territoire serbe. M. Helfferich aurait aussi pu faire remarquer que la dernière phrase de Sazonow : « La Russie s'engage à conserver son attitude expectante » manque chez Grey. Il semble considérer en effet ce plus dans la proposition russe comme une diminution de valeur, puisque, en face de ces mots de Sazonow, il laisse, dans celle de Grey, un espace blanc pour frapper aussi les yeux. En réalité, si cette méthode d'opposition avait un sens quelconque, il faudrait considérer la proposition russe comme *bien plus compréhensive* que la proposition anglaise, puisque — M. Helfferich ne semble pas du tout le remarquer — la première représente tout au moins un *arrangement bilatéral* (obligation russe contre obligation autrichienne), tandis que la seconde, telle que Helfferich la reproduit, ne contient de la part de l'Autriche qu'une obligation purement unilatérale, sans aucune réciprocité de la part de la Russie.

Le parallèle de Helfferich conduit donc à la conclusion exactement opposée à celle qu'il tire lui-même : la proposition russe impose aux Autrichiens, pour tout l'essentiel, les mêmes droits et les mêmes restrictions que la proposition anglaise, mais accorde de l'autre côté *une compensation russe* qui n'est pas renfermée dans la proposition Grey-Helfferich. Je dis intentionnellement « la proposition Grey-Helfferich ». Grey lui-même n'aurait et n'a pas commis la sottise de rédiger une formule d'entente qui ne fût onéreuse que pour l'Autriche. Il n'a pas, comme Sazonow, concentré toutes ses pensées dans une courte formule, mais il expose ses idées dans différentes notes (nos 88, 98, 103 et d'autres), d'une manière explicite, mais en variant ses termes. Donc, pour établir l'infériorité de la proposition de Sazonow par rapport à celle de Grey, M. Helfferich extrait arbitrairement des différentes notes de Grey quelques phrases qu'il donne comme la formule précise du ministre anglais. En faisant cela, il a le malheur — à moins que ce ne soit intentionnel — de prétendre que Grey a omis des clauses qui se trouvent réellement à d'autres places dans ses notes et, d'autre part, d'oublier complètement la compensation russe à laquelle, pour sa part, Grey a naturellement songé autant qu'on

pouvait le faire : la proposition de Grey, elle aussi, supposait naturellement — ce que Sazonow demande dans sa proposition formelle et concise — que la Russie devait, pendant la durée des pourparlers d'entente et à titre de compensation pour la suspension d'armes de l'Autriche, *prendre une attitude expectante*.

M. Helfferich a de la guigne : non seulement il a choisi une méthode de comparaison tout à fait inacceptable en soi, mais il est arrivé par ce moyen, sans le vouloir, à un résultat directement opposé à son but. La formule de Sazonow, telle qu'il l'oppose à celle de Grey, a *une bien plus grande portée et est bien meilleure* que celle de Grey, et Sazonow, en adoptant cette dernière, aurait beaucoup moins cédé qu'en proposant la sienne.

Ainsi la tentative de M. Helfferich (p. 15 à 17) de prouver que, le 31 juillet, l'Autriche était disposée à la conciliation, tandis que la Russie, au contraire, était intransigeante et résolue à la guerre, non seulement tombe à l'eau, mais est complètement réfutée. Les choses se sont passées d'une manière diamétralement opposée : même si Berlin n'avait pas, par ses ultimatums, détruit toute possibilité de discussion et rendu la guerre inévitable, un rapprochement entre Vienne et Pétersbourg, sur la base d'explications réciproques, aurait pu, il est vrai, être possible, mais aurait été très improbable en raison des nombreuses réserves de Vienne (qui ne pouvaient être faites sans l'assentiment de Berlin).

*Troisième formule d'entente
de Sazonow (31 juillet).*

Quel bon accueil, quel invraisemblablement bon accueil M. Sazonow a fait en réalité aux exigences orgueilleuses du cabinet de Vienne, l'exposé trompeur de Helfferich n'en donne pas la moindre idée. En effet, M. Helfferich use d'un truc : il base ses explications et ses comparaisons uniquement sur la seconde formule de Sazonow, du 31 juillet (Livre orange, n° 67), tandis qu'en réalité la note de Viviani du 1^{er} août (Livre jaune, n° 120) est déjà basée sur la proposition plus large de Sazonow que je désigne sous le nom de *troisième formule de Sazonow*. Ce point est d'une importance capitale pour juger de la question de culpabilité dans son ensemble, et en même temps pour juger des méthodes dont se servent les défenseurs de l'Allemagne et de l'Autriche.

M. le D^r Helfferich jette à la face du président du ministère

français Viviani le reproche d'avoir commis une falsification dans sa note résumée du 1^{er} août, où la réponse favorable donnée par la Russie à la proposition anglaise — et comprenant la suspension des mesures militaires — est affirmée par ces mots : « Le gouvernement russe est prêt à entrer en négociations sur la base de la proposition anglaise. » M. Helfferich essaie d'établir la fausseté de cette affirmation de Viviani en mettant en regard la proposition anglaise, excellente, et la contre-proposition de la Russie, qui, selon lui, est sans valeur. Cette opposition conduit, comme je viens de le prouver, au résultat contraire à celui que M. Helfferich pense obtenir. Mais alors — et c'est ici le nouveau point important — le bon accueil de Sazonow ne se bornait pas à la formule du 31 juillet (Livre orange, n° 67), car le ministre russe était dans l'intervalle, *jusqu'au 31 juillet au soir, allé beaucoup plus loin dans le sens de la conciliation*, et avait donné l'ordre à son ambassadeur à Londres de remettre à M. Grey la communication contenue au n° 133 du Livre bleu anglais. C'est à cette communication que se rapporte la dépêche de Sazonow du 31 juillet au soir (la dernière de cette date, Livre orange, n° 69) à son ambassadeur à Londres. Et cette missive de paix est — sans contestation possible — à la base de la note circulaire adressée par Viviani le 1^{er} août. Mais M. Helfferich escamote cette nouvelle tentative de conciliation, qu'on peut appeler la troisième formule de Sazonow. *Il passe sous silence un acte pacifique de la Russie afin de pouvoir maintenir debout sa théorie de la volonté de guerre.*

En quoi consistait ce nouvel acte pacifique de la Russie, c'est ce que j'ai déjà fait voir à plus d'une reprise. Le point décisif, sur lequel je dois insister ici encore une fois avec force, c'est que Sazonow n'exige plus, comme c'est le cas dans la seconde formule, l'*engagement* de la part de l'Autriche d'arrêter son avance en Serbie, mais déclare seulement *très important* (very important) que l'Autriche suspende *provisoirement*, et pendant les pourparlers de Londres, son action militaire en territoire serbe. (It would be very important, that Austria should meanwhile put a stop provisionally to her military action on Servian territory). Comme on le sait, Sazonow — plein de joie et sincèrement reconnaissant de l'activité médiatrice de Grey, qui faisait briller un nouvel espoir d'entente (Livre orange, n° 69) — désirait que les pourparlers entre l'Autriche et la Russie eussent lieu « à Londres avec la participation des Puissances » (Livre orange, n° 69 ; Livre

rouge, n° 56 ; Livre bleu, n° 133 ; Livre jaune, n° 120). Tous ces documents discutent non pas la seconde, mais la troisième formule, que le conseiller d'ambassade de Etter avait remise, le matin du 1^{er} août — sur la base d'un télégramme envoyé la veille de Pétersbourg — à M. Grey dans une rédaction précise. Que l'on compare cette formule avec le troisième alinéa de la note de Viviani du 1^{er} août, et l'on verra que Viviani se base seulement sur cette dernière proposition russe, qu'il cite presque mot pour mot. Cette proposition faisait au gouvernement autrichien des concessions bien plus grandes que la formule de Grey (Livre bleu, nos 88, 103) : car Grey exigeait une *promesse formelle* de la part de l'Autriche de ne pas avancer plus loin (to promise not to advance further), tandis que Sazonow se contentait de dire très modestement qu'une suspension « provisoire » des opérations autrichiennes était « très importante ».

Cette nouvelle retraite de Sazonow était voulue et bien pesée ; l'expression « très importante » qu'emploie aussi Viviani avait été choisie avec le plus grand soin pour donner à l'Autriche la possibilité de continuer les pourparlers sans la *forcer* directement à suspendre ses opérations militaires. Mais M. Helfferich ne sait rien de tout cela ou ne veut pas le savoir ; la troisième formule d'entente de Sazonow, la plus conciliante de toutes, n'existe pas pour lui ; il polémise — assurément ici aussi par des moyens sans valeur — contre la seconde, et combat de cette manière, non pas Sazonow-Viviani, mais des moulins à vent, comme Don Quichotte, le chevalier de la Manche. Mais où donc « *l'histoire en formation est-elle falsifiée d'un cœur plus léger* », à Berlin ou à Paris ?

Quatrième formule d'entente de Sazonow
(1^{er} août).

On peut même aller plus loin encore et parler d'une *quatrième proposition d'entente de Sazonow* qu'il a soumise, le 1^{er} août, avant la réception de la déclaration de guerre de l'Allemagne, aux ambassadeurs anglais et français à Pétersbourg. Comme on le sait, sa première formule avait été refusée net par M. de Jagow ; sa seconde et sa troisième n'ont jamais reçu de réponse de la part de l'Allemagne et de l'Autriche. Mais cela n'empêcha pas le ministre russe, le matin du 1^{er} août encore, — donc encore pendant le

délai fixé par l'ultimatum — de remettre aux ambassadeurs des deux Puissances de l'Entente l'assurance :

a) qu'en aucun cas la Russie ne commencerait les hostilités, et qu'aussi longtemps que des troupes allemandes ne franchiraient pas les frontières, elle se considérerait comme liée par ses précédentes propositions ;

b) que la Russie était prête, pendant la durée d'une dernière tentative d'entente, à retenir ses troupes mobilisées à l'intérieur de ses frontières, et que, maintenant encore, la guerre pouvait être évitée, si la France et l'Allemagne en faisaient autant.

J'ai rappelé ailleurs que Grey, lui aussi, dans le désespoir de la toute dernière heure, cherchait encore — en vain, malheureusement, — à se cramponner à ce dernier brin de paille. Cette *quatrième et dernière proposition de Sazonow est, elle aussi, cela va sans dire, — de même que la troisième — escamotée* par M. Helfferich ; car ces efforts désespérés tentés par le ministre russe pour éteindre l'incendie cadraient mal avec le tableau incendiaire qu'il s'est proposé de peindre.

Engagement pris par la Russie de suspendre ses préparatifs militaires.

M. Helfferich reproche à la formule de conciliation de Grey, comme à la seconde de Sazonow, de ne dire mot, ni l'une ni l'autre, *d'un engagement de la Russie à suspendre ses préparatifs militaires*. Pour lui, Grey s'était contenté (Livre bleu, n° 103), d'exprimer son ferme espoir que, en cas d'acceptation de cette proposition, les préparatifs militaires seraient partout suspendus. Mais un ferme espoir n'est pas un engagement.

Voici ce que j'ai à lui répondre :

Le jour même où Grey avait envoyé sa formule de conciliation (Livre bleu, n° 88) à Buchanan (Livre bleu, n° 103, 30 juillet), la Russie avait déjà pris de son côté, dans la première formule de Sazonow (Livre orange, n° 60), *l'engagement formel, qui la liait, de cesser ses préparatifs militaires* (« s'engage à cesser ses préparatifs

militaires »). Quand Grey envoya sa formule de conciliation du 29 juillet (n° 88) à Pétersbourg (n° 103), il avait déjà connaissance de la formule de Sazonow, qui lui avait été communiquée textuellement auparavant, dans la même journée, par Buchanan (Livre bleu, n° 97, received July 30). La note de Grey, n° 103, renferme précisément la première tentative d'amalgamer la note anglaise avec la note russe, comme cela se fit plus tard dans la seconde formule de Sazonow. Ainsi donc Grey *savait* quand il envoya à Pétersbourg sa note (n° 103), note qui fournit à M. Helfferich la seule base de son argumentation, que la Russie voulait *s'engager* à cesser ses préparatifs militaires, pourvu seulement que l'Autriche éliminât de son ultimatum les points qui portaient atteinte à la souveraineté serbe. La promesse faite par la Russie de cesser ses préparatifs militaires revêtait la forme d'un engagement ; de plus cela allait de soi, puisque le but de toutes ces formules de conciliation était d'arriver à un accord, et qu'un accord était incompatible avec la poursuite simultanée des armements.

L'on sait qu'au 30 juillet l'état de ces derniers — sur lequel je reviendrai dans un chapitre à ce sujet — était celui-ci : l'Autriche avait mobilisé huit corps d'armée contre la Serbie et deux contre la Russie, et la Russie avait mobilisé ses quatre circonscriptions militaires du sud contre l'Autriche. On devait s'en tenir là de part et d'autre si l'on pouvait tomber d'accord sur l'une des formules de conciliation proposées. Si, au contraire, les tentatives de conciliation échouaient, on prévoyait le passage des mobilisations partielles aux mobilisations générales et, comme conséquence, la mobilisation de l'Allemagne (pour autant que celle-ci n'avait pas déjà eu lieu en secret). Il ressort avec une parfaite évidence du texte même de la note de Buchanan du 30 juillet (n° 97) que l'acceptation ou la non acceptation de la première formule de conciliation de Sazonow entraînerait déjà après elle des suites de la plus haute gravité. Sazonow avait parlé aux ambassadeurs des puissances de l'Entente des préparatifs faits évidemment par l'Allemagne sur terre et sur mer contre la Russie, et, sur sa demande, dicté au comte Pourtalès sa formule *comme dernier espoir* (as a last hope) pour éviter la guerre. Buchanan, en annonçant cela à Grey, attire son attention sur l'état des esprits en Russie et sur les considérations stratégiques et ajoute textuellement : « Preparations for general mobilisation will be proceeded with if this proposal is rejected by Austria, and inevitable result

will be an European war. » Ces conséquences d'une si haute gravité, conséquences absolument décisives pour le sort de l'Europe, n'ont pas empêché M. de Jagow, comme on sait, de repousser froidement, le sourire aux lèvres et sans indiquer de motif, la proposition de paix de Sazonow qui tenait compte, dans la plus large mesure, de tous les désirs — *forfait pour lequel il n'y a ni dans ce monde-ci ni dans l'au-delà d'expiation suffisante.* Et M. Helfferich ose prétendre que les propositions d'entente anglo-russes ne renfermaient aucun engagement de cesser les préparatifs militaires ! Cet engagement se trouve noir sur blanc dans la formule de Sazonow du 30 juillet. Mais M. Helfferich escamote cette formule pour se débarrasser de la déclaration d'engagement.

Il est dès lors tout à fait indifférent que sir Edward Grey, dans ses notes, parle en termes plus ou moins précis de la suspension générale des préparatifs militaires. *Cette suspension était le but premier et le plus naturel de toutes les négociations, et la Russie l'avait formellement promise.* En outre, cette condition, qui allait de soi, se trouve répétée dans presque toutes les notes de Grey. Et même deux fois dans la note 103, à savoir dans le premier alinéa, cité par Helfferich, et dans le troisième. Voyez aussi la note 36 : « to request that all active military operations should be suspended pending results of conference. » Il s'agit donc ici non pas d'une espérance, mais d'une demande expresse. Examinez aussi la note III, § 1^{er} : All Powers would of course suspend further military operations or preparations. » Ici la cessation des opérations et préparatifs militaires est désignée comme chose toute naturelle — ce qu'elle était en réalité. Voyez encore la note 135 (Grey à Buchanan) : « that the British Government would urge upon Russian Government to stop the mobilisation of troops directed against Austria. » Ces quelques exemples peuvent suffire : ils sont, comme je l'ai dit, tout à fait sans importance en regard de l'engagement formel pris par la Russie le 30 juillet, donc *avant* la mobilisation générale.

* * *

En présence de cet état de choses, dont la démonstration est faite, M. Helfferich a le bonheur de pouvoir invoquer une phrase que Sazonow a prononcée le 31 juillet — évidemment tard dans la soirée — dans une conversation qu'il eut avec l'ambassadeur anglais et l'ambassadeur français. J'ai déjà examiné ailleurs cette

conversation, dans laquelle Sazonow parla de la correspondance échangée par les monarques, et qui donnait encore une lueur d'espoir, et présenta sa deuxième formule (de fusion) ; je relèverai ici seulement la phrase qui — selon Helfferich — prouve que *l'intention de la Russie de suspendre sa mobilisation n'était pas croyable*. Sazonow s'exprime en ces termes :

« His Imperial Majesty undertook that not a single man should be moved across the frontier ; it was, however, of course impossible, for reasons explained, to stop a mobilisation which was already in progress. » (Livre bleu, n° 120.)

Ces mots font allusion au télégramme du tsar du 31 juillet (Livre blanc, p. 12) dans lequel l'empereur de Russie rejette loin de lui toute intention belliqueuse, et donne sa parole solennelle que, tant que les négociations avec l'Autriche dureront, les troupes russes n'entreprendront aucune action provocatrice. Si Sazonow ajoute qu'il est naturellement impossible de suspendre la mobilisation une fois commencée, il veut simplement attirer l'attention sur une impossibilité militaire d'ordre technique, relevée soit par le tsar dans le télégramme ci-dessus mentionné, soit par l'empereur Guillaume dans sa dépêche au roi Georges du 1^{er} août. Il est justement à remarquer que, le 30 juillet, quand Sazonow, dans sa première formule, promit formellement de faire cesser ses préparatifs militaires, on avait décrété la mobilisation partielle, mais non la mobilisation générale. *A ce moment-là, 30 juillet, il s'agissait d'un arrêt sur la base de la mobilisation partielle*. Mais dans les vingt-quatre heures ou plus qui s'écoulèrent entre la première et la deuxième formule de Sazonow — sans donner de résultat, par la faute de l'Allemagne — la mobilisation russe, de partielle qu'elle était, était devenue générale, et maintenant c'était devenu une « impossibilité technique », comme le font remarquer, d'accord l'un avec l'autre, les souverains des deux empires militaires, d'arrêter la mobilisation générale, qui avait déjà commencé. « Il n'est plus possible de donner de contre-ordre, » — lit-on dans les dépêches de l'empereur Guillaume, et en Russie on ne pouvait dire autre chose. C'est justement là — et de tout temps nous autres pacifistes avcns voulu mettre le monde en garde là-contre — la terrible fatalité inséparable de l'anarchie armée, à savoir que, une fois qu'on a pressé le bouton de la gigantesque machine mili-

taire, il n'est plus guère possible de l'arrêter ; que chacun redoute d'être devancé par l'autre, ne fût-ce que de quelques heures, et que finalement on déchaîne *le plus épouvantable massacre pour les causes les plus futiles*. Les considérations militaires font taire la voix de la saine raison, et empêchent la calme appréciation du but et des moyens.

Il résulte de ce que je viens de dire que la promesse que Sazonow pouvait encore donner *le 30 juillet* (de cesser les préparatifs militaires, donc de ne pas élargir la mobilisation partielle en mobilisation générale), il ne pouvait plus la donner, déjà pour des raisons techniques, *le 31 juillet*, une fois la mobilisation générale russe commencée. Mais aux raisons techniques s'en ajoutaient d'autres. Nous parlerons ailleurs de la date exacte de la mobilisation générale autrichienne. Mais il est incontestable que cette mobilisation générale s'est faite aussi le 31 juillet, ainsi que la proclamation de l'état de guerre en Allemagne. En présence d'une pareille situation, comment la Russie aurait-elle pu, le soir du 31 juillet, suspendre sa mobilisation générale, *même si cela avait été possible techniquement* ? Sazonow ne demandait pas non plus à l'Autriche de suspendre sa mobilisation générale, ordonnée le même jour. La mobilisation générale autrichienne et russe n'avait du reste pas produit dans ces deux pays un état de nervosité tel que l'Allemagne voulait le faire accroire : ils s'étaient habitués, dans tous les conflits balkaniques de 1908-1909, de 1912-1913, à rester l'un vis-à-vis de l'autre l'arme au pied. Cette fois-ci pareillement, depuis le 29 juillet, soit depuis deux jours, ils étaient en face l'un de l'autre, armés, le long de la frontière commune. Bien plus, ils réussirent — sans se sentir particulièrement inquiétés, semble-t-il — à se menacer de leurs armes encore pendant six ou sept jours, du 31 juillet au 6 août, sans se déclarer la guerre, et sans que les fusils partissent.

Même quand la mobilisation générale fut un fait accompli des deux côtés, ils continuèrent les pourparlers, comme je l'ai déjà dit dans mon livre, librement, sans se faire de souci, et le comte Berchtold constate la chose tout tranquillement quand il fait à ses ambassadeurs à l'étranger, le 31 juillet, cette communication :

« Le gouvernement russe ayant procédé à des mobilisations sur notre frontière, nous nous voyons contraints de prendre des mesures militaires en Galicie..... Entre les

cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, des *pourparlers conformes à la situation, et qui aboutiront, nous l'espérons, à un apaisement général, suivent leur cours.* » Livre rouge, n° 53.)

Des pourparlers ont effectivement eu lieu encore le 31 juillet et le 1^{er} août entre Szápáry et Sazonow à Pétersbourg, et l'ambassadeur autrichien est resté dans cette ville jusqu'au 6 août (Livre rouge, n°s 55 à 59). Aussi quand Sazonow, le 31 juillet (Livre bleu, n° 120), faisait remarquer qu'il était impossible de suspendre la mobilisation ; quand, dans la deuxième formule, il limitait l'engagement qu'il prenait en le réduisant à « *une attitude expectante* », — pour l'Autriche ces explications et restrictions de la part de la Russie n'étaient pas du tout un sujet d'inquiétude, encore moins un motif de déclarer la guerre. Comme dans les conflits précédents, l'Autriche se plaçait en face de la Russie au point de vue habituel et raisonnable : si l'un mobilise, l'autre mobilise aussi ; la mobilisation est une mesure de sûreté, mais non un motif de guerre ; de même que, dans le passé — en dépit ou peut-être précisément à cause de la mobilisation opérée des deux côtés — nous sommes arrivés à une entente, même fait peut et doit aussi se produire cette fois-ci encore. Ce point de vue a trouvé son expression, comme l'on sait (voir entre autres mon livre, p. 149) dans l'attitude comme dans les déclarations non équivoques des diplomates de toutes les puissances, voire des diplomates autrichiens. Seule l'Allemagne a fait exception. Pour l'Allemagne, mobilisation signifiait soi-disant guerre, quoique le gouvernement allemand ait poussé l'inconséquence jusqu'à ne pas faire valoir ce point de vue justement dans le document le plus décisif, nous voulons dire l'ultimatum à la Russie, et qu'il se soit contenté alors de répondre à la mobilisation par une menace de mobilisation (Livre blanc, annexe 24).

En s'engageant à « observer une attitude expectante » (Livre orange, n° 67), la Russie faisait tout ce qu'il lui était possible de faire *encore en ce moment* au point de vue technique et militaire ; et même elle faisait plus que l'Autriche ne demandait et pouvait demander, car dans l'intervalle l'Autriche aussi avait décrété la mobilisation générale. Ainsi tombe à son tour le dernier argument tiré par Helfferich des propositions de conciliation de Grey et de Sazonow contre la volonté pacifique de la Russie et pour son

esprit belliqueux. La phrase par laquelle Helfferich termine son chapitre « L'incendiaire » devient exacte si l'on y apporte une légère modification consistant à substituer au mot « Russie » le mot « Allemagne. » En voici alors la teneur (p. 17) : « *Les cercles influents d'Allemagne ont voulu la guerre, et l'ont voulue avec une brutalité redoublée quand s'est ouverte la perspective d'un arrangement.* »

Qu'a fait Sazonow pour le maintien de la paix ?

Si l'on jette un coup d'œil sur l'exposé qui précède, la résolution incendiaire de la Russie — à laquelle Helfferich assigne la date du 29 juillet — fait l'impression d'une *monstrueuse invention*, qu'un homme intelligent — et M. Helfferich l'est — ne peut se flatter de faire avaler à ses lecteurs, à moins d'être rempli du plus profond mépris pour leur intelligence ou leur bonne volonté.

Que n'a pas fait Sazonow, avant et après le 29 juillet, jusqu'à la déclaration de guerre, le 1^{er} août après-midi, pour maintenir la paix ? Il a suivi, sans succès, tous les chemins qui pouvaient conduire à une solution pacifique, mais aussi sans être responsable de son insuccès.

Il a proposé quatre formules différentes de conciliation : une le 30 juillet, deux le 31, une dernière encore le 1^{er} août.

Il a accepté avec joie, dès le premier moment, la conférence des quatre puissances à Londres et s'est déclaré prêt, pour son compte, à se tenir à l'écart et à se soumettre à ses décisions.

Il a commencé immédiatement les pourparlers directs avec Vienne et, quand ils furent brusquement refusés par Berchtold, il s'est efforcé de les reprendre. Quand enfin, après beaucoup de difficultés et la perte d'un temps précieux, ils furent repris, il a immédiatement recommencé les négociations avec l'ambassadeur autrichien à Pétersbourg, et cherché à leur fournir un terrain encore plus propice en proposant de les transférer à Londres.

Le 29 juillet — le jour même où, d'après le faux de Helfferich, il aurait définitivement pris sa résolution incendiaire, — il a déterminé son souverain à trancher ou mieux à dénouer le nœud gordien de la façon la plus simple, et qui donnait à chacun son dû, c'est-à-dire en proposant de soumettre toute l'affaire à la décision du *tribunal arbitral de La Haye* — proposition que l'office des affaires étrangères de Berlin omet de mentionner dans son pre-

mier Livre blanc et qu'il a intercalée — mais seulement après que la Russie l'eut fait connaître, — dans sa seconde édition du Livre blanc du printemps 1915, et dissimulée, par une nouvelle numérotation, au milieu de la correspondance échangée par les monarques.

Il s'est déclaré prêt à s'en tenir à la mobilisation partielle du 29^e juillet et à s'abstenir de l'élargir, contre la simple promesse de l'Autriche d'éliminer de sa note certains points qui portaient atteinte à la souveraineté serbe (30 juillet).

Le brusque refus de Jagow — tout aussi brusque que le refus de Berchtold, deux jours auparavant, de poursuivre les négociations — ne l'a pas empêché de combiner avec Grey et Viviani de nouvelles formules de conciliation, et de réduire à une ombre, par des propositions toujours plus larges, la différence qui existait entre les points de vue autrichien et russe (31 juillet).

Le jour de la déclaration de guerre encore, il s'est déclaré prêt à attendre, l'arme au pied, et à reprendre les négociations en vue d'un accord. Il a observé la même attitude à l'égard de l'Autriche six jours durant après l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne et la Russie : il n'a ni déclaré la guerre, ni rappelé son ambassadeur, ni donné l'ordre aux troupes russes de franchir la frontière de la Galicie — *point qui nulle part n'a été suffisamment relevé et qui est de la plus grande importance pour établir les responsabilités.*

Voilà ce qu'a fait celui qu'Helfferich traite d'incendiaire, celui qui voulait la guerre à tout prix ! Il l'a fait pour s'amuser, pour tromper, pour établir un alibi, que sais-je ? Je n'ai pas d'explication, et n'ai pas besoin d'en donner une, du désaccord inconcevable qui existe entre le reproche adressé et la conduite réellement tenue. Mais M. Helfferich est tenu d'en donner une. Comment explique-t-il la conduite de Sazonow, si la volonté de Sazonow était aussi criminelle qu'il la représente ?

L'entretien de Sazonow avec Buchanan, le 25 juillet au matin. (Livre bleu, n° 17.)

Je saisis l'occasion de discuter encore un point qui constitue une grave charge, non pas pour Sazonow, mais pour Helfferich. Il s'agit ici d'une des *falsifications les plus grossières* dont le secrétaire d'État allemand se soit rendu coupable. Voici la base

sur laquelle repose son acte d'accusation : « Depuis le commencement de la crise, la Russie, d'après ses propres déclarations, était résolue à courir tous les risques d'une guerre, si elle pouvait compter sur l'appui de la France. » (P. 46.) Cette affirmation s'appuie sur le n° 17 du Livre bleu : rapport de Buchanan sur son entretien avec Sazonow, le 25 juillet, avant l'expiration de l'ultimatum autrichien. Il ne m'est pas possible de reproduire tout au long la longue note de Buchanan, qui renferme entre autres le *consentement exprès de Sazonow à une conférence des quatre puissances*, sans participation de la Russie, consentement déjà accordé à ce moment : aussi je prieai le lecteur qui veut se former une opinion indépendante sur la question des responsabilités et sur la confiance que mérite le plus éminent des défenseurs de l'Allemagne, de parcourir cette note n° 17, et de dire si vraiment elle renferme cette volonté criminellement résolue à la guerre, que Helfferich prétend y trouver, ou si l'on n'y trouve pas plutôt *le désir de paix le plus vif et le plus pressant.*

Il est vrai que la phrase arrachée par Helfferich à son contexte (une ligne sur 47) se trouve dans le rapport de Buchanan. Mais que contient, à part cela, le rapport ? Quelle est la pensée fondamentale qu'exprime le ministre russe ? Précisément le contraire de celle que Helfferich cherche à lui faire exprimer en isolant perfidement cette seule ligne. Buchanan et Sazonow parlent d'abord des efforts tentés, malheureusement en vain, par les puissances de l'Entente pour obtenir de l'Autriche un prolongement du délai de l'ultimatum, — efforts qui n'avaient plus aucune chance d'aboutir, puisque le soir du même jour déjà le délai était échu. Sazonow montre la Serbie prête à punir ceux qui ont pris part à l'attentat, mais aussi l'impossibilité, pour un État indépendant, de se plier à toutes les exigences politiques de l'Autriche. En cas d'une attaque autrichienne, il est à supposer que les Serbes quitteraient Belgrade pour se retirer dans l'intérieur du pays et en appeler aux puissances. Sazonow se déclarait d'accord pour que la question fût ainsi posée sur le terrain international puisque, en 1909, c'était aux puissances que les promesses de la Serbie avaient été faites. *La Russie était prête à se tenir à l'écart et à remettre la question entre les mains des quatre puissances non intéressées.* Comme Buchanan exprimait l'espoir que la Russie ne procéderait pas à la mobilisation au risque de provoquer une guerre, Sazonow assura que la Russie n'avait aucune intention agressive (that Rus-

sia had no aggressive intentions) et n'entreprendrait aucune action avant d'y être forcée. L'action de l'Autriche, ajoutait-il, était en réalité dirigée contre la Russie. L'Autriche voulait modifier le statu quo dans les Balkans au profit de sa propre hégémonie. Suivent les explications échangées entre Sazonow et Buchanan, que j'ai déjà citées à plus d'une reprise, au cours desquelles Sazonow déclarait considérer le maintien de la paix comme assuré si l'Angleterre se rangeait délibérément aux côtés de la Russie et de la France, tandis que l'ambassadeur anglais — en cela en parfait accord avec son ministre, comme l'on sait — attendait le meilleur résultat de l'action médiatrice impartiale de l'Angleterre. De cette conversation comme de toutes les autres traitant de la question de la solidarité, ressort le fait incontestable que la Russie et la France *sollicitaient une déclaration de solidarité de la part de l'Angleterre non pas pour la guerre, mais pour la paix.*

Enfin dans le dernier alinéa de la note de Buchanan, se trouve la seule et unique ligne sur laquelle M. Helfferich édifie le château de cartes de son accusation d'incendiaire. Buchanan mettait justement le ministre russe en garde contre une mobilisation qui pourrait déclencher la mobilisation de l'Allemagne et probablement une déclaration de guerre¹, à quoi Sazonow répondit que la Russie ne pouvait permettre à l'Autriche d'écraser la Serbie et d'établir sa suprématie dans les Balkans et que — c'est ici que vient la phrase de Helfferich — : si la Russie peut être sûre de l'appui de la France, elle envisagera tous les risques d'une guerre. (Russia could not allow Austria to crush Servia and become the predominant Power in the Balkans, and, if she feels secure of the support of France, she will face all the risks of war.) Le ministre russe se hâta d'ajouter de nouveau qu'il ne désirait nullement déclencher un conflit, mais que certainement, si l'Allemagne ne réussissait pas à retenir l'Autriche, la situation devait être tenue pour désespérée. (He assured me once more that he did not wish

¹ Cet avertissement du 25 juillet, avant la publication de la réponse serbe, avant le rappel par l'Autriche de son ambassadeur et sa déclaration de guerre à la Serbie, avant la mobilisation de deux corps d'armée autrichiens contre la Russie et le commencement du bombardement de Belgrade, — cet avertissement de Buchanan donné si tôt était certainement justifié, et l'on sait qu'il fut suivi par le gouvernement russe. Les mesures militaires russes, décidées déjà le 25 juillet, furent mises à exécution *seulement le 29 juillet*, après les faits militaires les plus graves de la part de l'Autriche et après que l'Allemagne et l'Autriche eurent manifesté leur intransigeance de la manière la plus brutale. (Voir la dépêche du tsar du 30 juillet, Livre blanc, annexe 23 a.)

to precipitate a conflict, but that unless Germany could restrain Austria I could regard the situation as desperate.)

Helfferich voit dans ces mots la résolution ferme, inébranlable, de Sazonow à la guerre, résolution dont l'accomplissement dépendait d'une seule question, à savoir si la France prêterait secours ou non à son alliée. « Déchaîner la guerre était donc pour la Russie une pure question d'opportunité » (Helfferich, p. 18). Si l'on pouvait s'assurer le succès par la coopération de la France, laquelle coopération à son tour dépendait de l'appui de l'Angleterre, la guerre était — d'après Helfferich — chose résolue déjà le 25 juillet. Preuve : *une* ligne sur 47 du n° 17 du Livre bleu. Mais comme les 46 autres lignes sont diamétralement opposées à cette interprétation, je voudrais pouvoir regarder monsieur le secrétaire d'État dans le blanc des yeux et lui poser cette question : « Croyez-vous vraiment vous-même, Excellence, à votre interprétation des paroles de Sazonow ou bien voulez-vous seulement y faire croire ceux de vos lecteurs qui sont dépourvus de sens critique — et qui sont malheureusement la majorité en Allemagne aujourd'hui ? » J'admets la seconde alternative. Si déjà alors, le 25 juillet, Sazonow voulait absolument la guerre — la seule coopération de la France étant réservée, — pourquoi donc salue-t-il avec joie l'intention de la Serbie d'en appeler aux puissances ? Pourquoi se déclare-t-il prêt à remettre aux quatre puissances non intéressées la solution du conflit et à se tenir à l'écart ? Pourquoi assure-t-il n'être animé d'aucune intention agressive, ne pas vouloir provoquer le conflit ? Pourquoi souhaite-t-il une déclaration de solidarité de la part de l'Angleterre afin qu'il n'y ait pas de guerre « *there would be no war ?* » S'il voulait la guerre, pourquoi se rallie-t-il à toutes les mesures qui devaient l'empêcher ? Tout cela est inexplicable et incompatible avec la thèse de Helfferich qui — très loyal ! — s'empare d'une ligne et en supprime 46.

En réalité, si on les interprète exactement, ces lignes concordent d'une manière parfaite. Sazonow veut la paix, il accepte tous les moyens qui sont propres à maintenir la paix. Mais si, *malgré tout*, l'Autriche persistait dans son plan, qui s'est manifesté par son ultimatum d'une rigueur inouïe, par son refus de toute prolongation de délai, comme du reste de toute discussion, si l'Autriche donc persistait dans son plan de faire servir la mort de l'archiduc à l'écrasement de la Serbie et à l'établissement de son

hégémonie sur les Balkans, alors, *alors* certainement la Russie envisagerait tous les dangers d'une guerre — pourvu que la France se mît à ses côtés. En d'autres termes : la Russie veut la paix de toute façon, mais *non pas à tout prix, si ce prix consiste à laisser les Autrichiens écraser la Serbie et établir leur suprématie sur les Balkans.*

A cette tendance de la politique russe — qui n'a rien d'étonnant pour personne, et s'était clairement révélée dans tous les conflits balkaniques précédents — correspond l'attitude qu'elle a observée en fait depuis le commencement de la dernière crise jusqu'au commencement de la guerre : désir instant de paix et efforts très sérieux dans ce sens, mais résistance à tout abaissement de la Serbie qui ferait d'elle une vassale de l'Autriche, résistance à la suprématie autrichienne dans les Balkans. C'est à cette formule souvent répétée, et qui se comprend d'elle-même tant qu'il existe une question des Balkans, formule que Sazonow avait, le 23 mai 1914 encore, condensée dans ces mots : « Les Balkans aux peuples balkaniques », — c'est à ce « lieu commun européen » (commonplace in European diplomacy, comme Grey l'appelle), que se réduisent les propos tenus par Sazonow le 25 juillet, et qui fournissent à M. Helfferich la base de son accusation. Quant au jugement à porter sur cette méthode qui, par-dessus le marché, cherche en recourant à des artifices typographiques à attirer toute l'attention du lecteur sur l'interprétation arbitraire de ces dix-sept mots arbitrairement arrachés à leur contexte — ce jugement, je l'abandonne en toute confiance au lecteur. Ici encore, le gouvernement allemand pourrait s'écrier : « Je demande des circonstances atténuantes — pour Monsieur mon défenseur. »



VI

La question de la mobilisation.

Motifs de la mobilisation russe.

« Il n'y a pas de doute possible sur la cause immédiate qui a fait éclater la guerre. Cette cause fut la mobilisation générale ordonnée par le tsar le 31 juillet, de bonne heure le matin, mobilisation des troupes russes de terre et de mer, ainsi que le refus de la Russie de retirer cette mesure, comme l'Allemagne le lui demandait. » (Helfferich, p. 4.)

En connexion avec cette thèse, qui forme le pivot de toute la démonstration de culpabilité de Helfferich, le défenseur du gouvernement allemand examine quels ont été les *motifs* de la mobilisation générale russe — d'après les déclarations du gouvernement russe lui-même. Les raisons avancées par Pétersbourg sont, selon lui, les suivantes :

1. La mobilisation générale russe a été une « réponse aux mesures militaires prises par l'Autriche-Hongrie » ;
2. une réponse aux « prétendus préparatifs militaires de l'Allemagne » ;
3. la conséquence du « refus de l'Autriche-Hongrie d'admettre une intervention des puissances ».

L'examen de chacun de ces motifs de la mobilisation conduit naturellement M. Helfferich à ce résultat qu'aucun ne tient debout, et que la mobilisation générale russe n'a été qu'un produit de la volonté belliqueuse sans réserve et nettement consciente du gouvernement russe.

Je puis être bref au sujet du point n° 3, ayant suffisamment dépeint et caractérisé, dans mon livre et dans les chapitres précédents du présent travail, l'attitude de l'Autriche et de l'Allemagne en présence de tous les essais de médiation des puissances. Naturellement, M. Helfferich lui-même ne peut se débarrasser de faits historiques nettement établis. Il peut tout au plus les falsifier ou les supprimer. L'assertion que l'Autriche s'est refusée à admettre une intervention des puissances lui paraît :

tout simplement grotesque si on la rapproche du fait que, premièrement, une nouvelle proposition de médiation émanant de Sir Edward Grey avait été transmise par le gouvernement allemand au gouvernement austro-hongrois le jour précédent, et que la réponse de l'Autriche à cette proposition était encore attendue ; secondement, que le 30 juillet après-midi un entretien avait eu lieu entre le comte Berchtold et l'ambassadeur russe, entretien que l'ambassadeur français à Vienne télégraphia aussitôt à Paris comme « un entretien de haute importance ». (Helfferich, p. 9.)

Ainsi donc, deux faits sont portés au compte de crédit de l'Autriche comme postes importants pour compenser la charge qui figure à son débit, c'est-à-dire le reproche d'avoir refusé toute médiation. A cet effet, Helfferich tire parti de la formule de conciliation de Grey (Livre bleu, n° 88) du 29 juillet après-midi, à laquelle on fit l'honneur, à Berlin, de la « transmettre » à Vienne (sans même seulement la recommander¹), et à laquelle jamais il n'a été répondu. « *La réponse de l'Autriche à cette proposition était encore attendue* » — dit M. Helfferich par euphémisme. Le 31 juillet, jour de la mobilisation générale russe, donc 48 heures après la communication de la proposition de Grey à Lichnowsky, la réponse était encore attendue : on a vu que pour des prétextes multiples et aussi futiles les uns que les autres cette réponse, qui devait arriver par l'entremise de Berlin, avait été différée d'une heure à l'autre, d'un jour à l'autre, et que, finalement, elle n'était jamais arrivée. Mais pour M. Helfferich l'existence de la proposition de Grey et sa « transmission » à Vienne sont un indice de la disposition de l'Autriche à négocier.

Le second fait porté au crédit de l'Autriche, à savoir que le

¹ J'entre dans plus de détails au sujet de la prétendue note de recommandation du 30 juillet, que M. de Bethmann a fait connaître pour la première fois dans son discours du 9 novembre 1916 — soit vingt-sept mois après le commencement de la guerre, — dans mon chapitre intitulé : « Bethmann le Pacifiste », qui s'occupe spécialement de ce discours du chancelier. (Voir la section : « Buts de guerre », vol. II.)

30 juillet après-midi le comte Berchtold a repris les négociations à Vienne avec M. Schébéko et s'est dit prêt à les poursuivre à Pétersbourg, ce fait en lui-même est exact. Mais nous avons vu plus haut que cette reprise était liée à tant de clauses, de restrictions et de conditions qu'il était difficile d'y découvrir de sérieuses perspectives d'entente. Et surtout l'entêtement que mettait l'Autriche à *poursuivre ses opérations militaires en Serbie* contredisait la pensée fondamentale de tous les efforts de conciliation des puissances, et n'offrait aux divers moyens de médiation (conférence ou pourparlers directs) que peu ou même point de chances de succès. Il faut néanmoins reconnaître que, par sa démarche du 30 juillet, le gouvernement autrichien abandonnait enfin la voie fatale qu'il avait suivie imperturbablement depuis tantôt huit jours, soit depuis le 23 juillet. Il avait refusé la prolongation de délai, déclaré la guerre à la Serbie et l'avait commencée, refusé brutalement tous pourparlers soit avec la Serbie soit avec les puissances en prenant sa note pour base, il avait laissé sans réponse la formule de Grey, refusé par l'organe de Jagow la première de Sazonow, décliné la proposition d'une conférence à quatre comme venant trop tard. Non seulement il avait observé une attitude absolument négative à l'égard de toutes les propositions d'entente, mais de son côté jamais il n'avait fait non plus une seule proposition de conciliation ; il avait plutôt — jusqu'au 30 juillet après-midi — opiniâtrement persisté dans son point de vue que *l'explication avec la Serbie ne regardait personne que l'Autriche*. Grâce à cette attitude intransigeante de l'Autriche — et à l'attitude correspondante de l'Allemagne — la situation de l'Europe s'était tendue à tel point que la soudaine volte-face du gouvernement de Vienne, le 30 juillet — et surtout une volte-face accompagnée de tant de réserves et d'échappatoires — ne pouvait dissiper d'un souffle les nuages menaçants qui s'étaient amoncélés.

La guerre austro-serbe avait commencé, et devait suivre son cours de par la volonté de l'Autriche. La mobilisation russe avait suivi (le 29 juillet) la mobilisation partielle autrichienne. Dans les autres pays aussi, en Allemagne, en France, en Angleterre, on prenait déjà des mesures militaires de sûreté. Le danger de guerre était déjà si imminent que M. Bethmann proposa au gouvernement anglais le contrat de neutralité que l'on sait. La première formule d'entente de Sazonow, qui garantissait la suspension de tous les préparatifs militaires russes fut refusée par Jagow à

Berlin ce même 30 juillet, dans l'après-midi duquel Berchtold renouait les négociations avec Schébéko, et peut-être à la même heure. Bref, par la faute de l'Autriche (et de l'Allemagne) la situation générale de l'Europe était déjà arrivée à un tel point de tension qu'il ne convient vraiment pas de tenir compte des dispositions accommodantes de l'Autriche du 30 et du 31 juillet, qui avec leurs clauses et conditions étaient *plus feintes que réelles*, et de les porter à son crédit, et d'autre part de négliger les formidables postes débiteurs qui s'étaient accumulés dans les huit jours précédents et avaient mis l'Europe à deux doigts de la banqueroute.

Au fond M. Helfferich lui-même ne nie pas du tout les fautes commises par les puissances centrales, ni le refus de la proposition de conférence de Grey, ni celui des pourparlers directs austro-russes ; il cherche seulement à les excuser par des phrases qui ne veulent rien dire : la proposition de Grey s'est heurtée à des « difficultés », et les pourparlers directs à de « terribles difficultés » (p. 10-11). Ce qu'il entend par là reste son secret. Les difficultés étaient, comme je l'ai démontré plus haut, la mauvaise volonté de l'Autriche, rien de plus. Je n'ai du reste trouvé chez Helfferich aucune trace du « malentendu » imaginé maintenant par M. de Bethmann, et à ce moment-là par le comte Berchtold.

Mais il n'importe. Même la situation la plus désespérée peut finalement être sauvée si de tous les côtés l'on fait preuve d'habileté et de bonne volonté ; c'est pourquoi j'estime qu'il n'aurait pas été impossible — surtout étant donnée l'atténuation progressive des demandes de Sazonow (Livre bleu, nos 133, 139) et les efforts toujours plus empressés de Grey pour l'entente (Livre bleu, nos 111, 135, 137) — j'estime qu'il n'aurait pas été impossible, malgré toutes les difficultés qui existaient bien réellement cette fois, de trouver un terrain d'entente entre Vienne et Pétersbourg — si la politique belliqueuse de Berlin n'avait pas éclaté comme un coup de tonnerre. Ceci m'amène à la partie principale de la présente enquête, à la *question de la mobilisation*.

*L'Autriche a pris l'initiative
de la mobilisation générale.*

Je crois avoir démontré, en reprenant toute l'histoire de la crise depuis le 23 juillet, que la raison *diplomatique* de la mobilisation générale russe avait été l'intransigeance de l'Autriche. Je

vais maintenant prouver que la seconde raison invoquée du côté russe pour la mobilisation générale : « *réponse aux mesures militaires autrichiennes* » est solide et concluante.

J'ai déjà traité dans mon livre (pp. 119, 143 sq., 219, 234, 249) la question de la mobilisation, et m'en réfère pour les grandes lignes à ces passages. J'ai affirmé et prouvé, à ce que je crois, que l'Autriche avait été la première à décréter non seulement la mobilisation partielle contre la Serbie et contre la frontière russe, mais aussi *la mobilisation générale, et que la Russie n'avait fait que suivre*. Naturellement M. Helfferich s'attaque de la manière la plus violente à cette assertion, qui fait nécessairement crouler, si elle est exacte, tout le château de cartes de son argumentation. D'après son exposé, la mobilisation générale autrichienne, au contraire, a eu lieu « seulement en réponse à la mobilisation générale russe au cours du 31 juillet. » Il ajoute que l'affirmation opposée à la sienne, donc celle de la priorité de la mobilisation générale autrichienne, n'a jamais été soutenue par la Russie elle-même, mais qu'elle a été lancée seulement par la diplomatie française (p. 8). Il est facile de démontrer que cela n'est pas vrai : *le gouvernement russe a toujours — d'accord avec les gouvernements français et anglais — catégoriquement affirmé la priorité de la mobilisation générale autrichienne* (voir le Livre orange, nos 44, 47, 66, 77, 78).

Comment, en présence de ces passages non équivoques, M. Helfferich prétend-il maintenir son point de vue ? Dans le numéro 47 du Livre orange, la date assignée au décret autrichien de mobilisation générale est même celle du 28 juillet. Par prudence, je n'ai pas pris cette date comme base des explications contenues dans mon livre (p. 120), mais plutôt la date ultérieure du *31 juillet à une heure du matin*, expressément donnée par l'ambassadeur français Dumaine dans sa dépêche du 31 juillet (Livre jaune, n° 115), et qui correspond aussi aux diverses mentions qui en sont faites dans le Livre bleu anglais, quoique le moment précis « une heure du matin » ne figure nulle part, que je sache, dans le Livre bleu (voir Livre bleu, nos 113, 118, 126, 134). Dans tous les passages du Livre bleu où il est question de ces mobilisations, il affirme avec autant de force que le Livre jaune et le Livre orange que la mobilisation générale de l'Autriche a *précédé* celle de la Russie.

Ainsi tout d'abord ce fait est certain : le gouvernement français n'est pas seul à affirmer, mais tous les gouvernements de l'Entente *affirment* la priorité de la mobilisation générale autri-

chienne. Il s'agit de savoir si leur affirmation repose sur la vérité. Je suis maintenant à même, après une étude prolongée et très approfondie des documents, de fournir de façon encore plus précise que ci-devant la preuve de l'exactitude de cette affirmation. Bien entendu, je me base uniquement sur l'étude des documents. Déjà lors de la composition de mon livre, j'ai pris comme principe de ne m'arrêter à aucune des histoires ou historiettes, non attestées, qu'on raconte concernant la date, antérieure ou postérieure, à laquelle tel ou tel État aurait mobilisé. Elles sont légion, les fables de ce genre, et toutes plus sottes les unes que les autres. Ici c'est la Russie qui, au printemps déjà, longtemps avant le meurtre du grand-duc, aurait concentré ses régiments sibériens à la frontière prussienne. Là ce sont les troupes françaises qui auraient pénétré en Belgique, surtout à Liège, longtemps avant le commencement de la guerre. Et un tas d'histoires de ce genre, que rien n'atteste — histoires qui sont débitées de sang-froid par ceux mêmes qui, par ailleurs, défendent la théorie et la pratique de la *guerre préventive*, et ont prévu que l'attaque de l'ennemi ne devait se produire que *plus tard*, dans deux ou trois ans. Je ne me suis pas arrêté et ne m'arrêterai pas non plus, ni pro ni contra, à ces racontars, qui se dérobent à toute démonstration précise. Maintenant encore, je m'en tiendrai uniquement aux documents, car ils me fourniront — de façon plus précise encore que par le passé — la *preuve de la priorité de la mobilisation autrichienne à chacune de ses étapes*.

A. *Mobilisation partielle*. C'est un fait incontesté que l'Autriche est la première grande puissance qui ait commencé la série des mobilisations en levant huit corps d'armée contre la Serbie et deux contre la Russie. L'Autriche a toujours avoué sa mobilisation de huit corps d'armée contre la Serbie, mais par contre toujours nié avec la dernière énergie avoir mobilisé n'importe quelles troupes contre la Russie. Les gouvernements russe, anglais et français ont toujours affirmé que, dès le commencement, outre la mobilisation contre la Serbie, l'Autriche en avait décrété une — partielle tout au moins — contre la Russie, contre quoi le gouvernement de Vienne a toujours protesté (Livre rouge, nos 47, 48, 50. Livre jaune, nos 100, 102, 109, 115, 118. Livre bleu, nos 71, 96, 98. Livre orange, nos 47, 49, 51). Tout comme Jagow, dans sa conversation du 29 juillet avec le chargé d'affaires russe Bronewsky, nie toute mobilisation de l'Autriche à la frontière russe

(Livre orange, n° 51), Berchtold fait de même dans sa conversation avec Schébéko le 30 juillet (Livre rouge, n° 50). On suivit le même procédé de dénégation vis-à-vis des ambassadeurs anglais Goschen et Bunsen à Berlin et à Vienne (Livre bleu, nos 71, 96, 98). Et pourtant il n'en est pas moins vrai que, *avant la mobilisation partielle russe déjà, l'Autriche avait mobilisé au moins deux corps d'armée contre la Russie*. Preuve : le témoignage du chancelier d'Empire, Dr Bethmann Hollweg.

J'ai attiré plus d'une fois dans mon livre (pp. 120, 145, 176, 249) l'attention sur cette preuve, qui jusqu'à présent n'a été relevée nulle part ailleurs. Un critique me reproche, dans la *Gazette de Cologne*, d'avoir arbitrairement altéré les déclarations y relatives du chancelier impérial : « Son discours du 4 août au Reichstag, dit-il, est cité quatre fois, chaque fois d'une manière différente. » Ce reproche repose sur une contre-vérité. Comme je suis revenu à plusieurs reprises sur cet aveu extraordinairement important du chancelier, je ne pouvais naturellement pas le répéter textuellement chaque fois, et j'ai dû me contenter par la suite d'en reproduire le sens. Pour plus de précision je vais en répéter encore une fois la teneur, telle qu'elle figure dans le livre *Der Kriegsausbruch 1914* (maison d'édition Karl Heymann, Berlin, p. 9) :

« Oesterreich-Ungarn selbst aber hatte nur seine Armeekorps, die unmittelbar gegen Serbien gerichtet sind, mobilisiert. Gegen Norden zu nur zwei Armeekorps und fern von der russischen Grenze.¹ »

« Contre le Nord » ne peut s'entendre autrement que « contre la Russie ». Que ce fût plus ou moins loin de la frontière russe, il n'importe. La mobilisation française, à dix kilomètres de la frontière, n'est-elle pas présentée dans le même discours du chancelier impérial comme un événement gros de dangers ? — Je ne puis naturellement pas établir s'il n'y eut pas plus de deux corps d'armée, mais le chancelier impérial atteste lui-même qu'il y en eut *pour le moins deux*, et les puissances de l'Entente sont fondées à affirmer que l'Autriche a mobilisé aussi contre la Russie dès le commencement.

Mais cette mobilisation partielle contre la Russie n'a pas, à

¹ Mais l'Autriche-Hongrie, elle-même, n'avait mobilisé que ses corps d'armée qui sont dirigés immédiatement contre la Serbie. *Contre le Nord seulement deux corps d'armée, et cela loin de la frontière russe.*

elle seule et sur l'instant, provoqué la mobilisation partielle russe. Celle-ci fut le résultat final de toute la série des événements qui se déroulèrent jusqu'au 29 juillet : la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie (28 juillet), le refus de la part de l'Allemagne (29 juillet) et de la part de l'Autriche (28 juillet) de participer à une conférence, le refus de négocier directement avec Pétersbourg (28 juillet), le fait que les puissances centrales n'ont présenté elles-mêmes aucune proposition de conciliation et n'ont fait connaître aucune forme de conférence qui leur agréât (du 25 au 29 juillet) — en un mot l'absolue passivité ou plutôt l'intransigeance de l'Allemagne et de l'Autriche. Et cette attitude devint suspecte au plus haut degré par le fait que l'Allemagne avait proposé les pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg comme seul moyen de conciliation, et que l'Autriche avait catégoriquement refusé de s'engager dans cette voie. C'est cet ensemble de circonstances, s'ajoutant à la mobilisation partielle autrichienne contre la Serbie et la Russie, qui avait déjà eu lieu, qui a et devait déterminer le gouvernement de Pétersbourg à mettre finalement à exécution le 29 juillet les mesures de mobilisation résolues dès le 25, mais suspendues dans l'intervalle (voir la dépêche du tsar du 30 juillet : Livre blanc, appendice 23a ; Livre jaune, n^{os} 50, 91).

Que cette mise à exécution de la mobilisation partielle ait été correctement notifiée le 29 juillet à tous les gouvernements étrangers, M. Helfferich ne le conteste pas, et il ne prétend pas non plus que du côté russe il y ait eu violation de la parole d'honneur donnée, en quoi il s'écarte du Livre blanc (p. 10). M. Helfferich interprète aussi les déclarations du chef d'état-major russe à l'attaché militaire allemand avec une parfaite loyauté, comme je l'ai fait moi-même (p. 145 de mon livre) : le chef d'état-major confirma la mobilisation — officiellement annoncée à Berlin le même jour — des quatre districts militaires du Sud contre l'Autriche, mais nia par contre qu'il y eût eu, jusqu'à ce moment, aucune mobilisation contre l'Allemagne (v. Livre jaune, n^o 102 et Helfferich, p. 9). M. le secrétaire d'Etat désavoue absolument par là un élément de preuve important de l'acte d'accusation dressé par son supérieur, M. de Bethmann, contre le gouvernement russe et formulé comme suit (Livre blanc, p. 13) :

« Les mesures de mobilisation, sur la gravité desquelles il n'y avait déjà plus aucun doute, dans les cercles diplo-

matiques russes, ainsi que ses dénégations continuelles, démontrent clairement que la Russie voulait la guerre. »

J'ai « constamment démenti » dans mon livre (pp. 144-147) le « constant démenti » imputé au gouvernement russe, au chef d'état-major et au tsar lui-même. Il ne me déplaît pas de me voir appuyé aujourd'hui par M. Helfferich, qui construit tout son acte d'accusation (dont l'élément essentiel est la mobilisation russe) en se basant sur le fait que le chef d'état-major russe a dit *la vérité* ; tandis que l'acte d'accusation de M. de Bethmann part de l'idée que l'officier russe a dit un *mensonge*.

Voici comment raisonne M. Helfferich : Ni l'Autriche ni l'Allemagne n'ont fourni le motif de la mobilisation russe par leurs propres mesures militaires. Pour ce qui concerne l'Allemagne, cela ressort des déclarations faites le 29 juillet par le chef d'état-major russe, qui contesta énergiquement — sur sa parole d'honneur — avoir ordonné des mesures militaires contre l'Allemagne. Y aurait-il eu lieu pour lui, demande M. Helfferich, de faire cette déclaration solennelle si l'Allemagne avait, en fait, pris déjà des mesures militaires ? Il s'ensuit que l'Allemagne n'avait encore rien fait de pareil, et c'est justement ce que M. Helfferich veut prouver. Mais en apportant cette preuve, qui part de la *vérité des déclarations russes*, il désavoue un point essentiel de l'accusation portée par Bethmann contre la Russie, — point qui a joué un rôle particulièrement important quand il s'est agi de créer en Allemagne les dispositions belliqueuses voulues, à savoir le reproche que non seulement la Russie avait opéré sa mobilisation contre l'Allemagne insidieusement, traîtreusement, mais que, par un redoublement de malice, elle l'avait encore « constamment démentie. » La traduction officielle anglaise du Livre blanc porte dans son sous-titre la mention, d'un goût exquis, que Sa Majesté l'Empereur de Russie lui-même a trompé (betrayed) l'Allemagne. Or le secrétaire d'Etat allemand reconnaît aujourd'hui que le chef d'état-major n'a pas menti. On peut en toute tranquillité prévoir que l'on reconnaîtra aussi plus tard que ni le ministre de la guerre russe ni le tsar ne se sont rendus coupables de mensonge.

La mobilisation partielle de l'Autriche « contre le Nord », — admise par le chancelier de l'Empire lui-même — et opérée en même temps que la mobilisation partielle contre la Serbie, a

toujours été contestée, il est vrai, par le gouvernement autrichien, mais affirmée dès le commencement par les gouvernements de l'Entente (voir Livre orange, n° 49 : mobilisation de la plus grande partie de l'armée austro-hongroise. Ibidem, n° 58 : à la suite de la mobilisation à laquelle avait déjà procédé l'Autriche. Ibidem, n° 77 : la mobilisation de la moitié de l'armée austro-hongroise. Livre jaune, n° 97 : ses envois de troupes sur la frontière austro-russe, la mobilisation russe *consécutive* sur la frontière de Galicie. Livre bleu, n° 113 : that she is moving troops against Russia as well as against Servia).

L'accord de tous les gouvernements — y compris l'Allemagne — sur ce point fait de la *mobilisation précédente (partielle) autrichienne contre la Russie un fait historique indéniable*. Il est donc établi que non seulement les événements diplomatiques, mais aussi les événements militaires ont poussé la Russie à sa mobilisation partielle, et que l'exposé de l'ensemble des événements, tel que Sazonow le communique le 2 août à ses représentants étrangers (Livre orange, nos 77 et 78) est, sur ce premier point, conforme à la vérité.

B. Un point beaucoup plus important encore, et d'importance vraiment décisive pour la question des responsabilités, est celui de savoir lequel des deux pays, — l'Autriche ou la Russie. — a procédé le premier à la mobilisation *générale*. M. Helfferich et tous les autres défenseurs de l'Allemagne rejettent sur la Russie la faute d'avoir été la première à le faire, et d'avoir, par là, déclenché la guerre européenne, qu'ils représentent à tort comme une conséquence nécessaire de la mobilisation russe. Je maintiens et vais démontrer que *l'Autriche a été la première à décréter la mobilisation générale*.

Ordre de succession des mobilisations.

Les mobilisations, comme je vais le prouver, se sont succédé dans l'ordre suivant :

1^o Mobilisation partielle autrichienne d'au moins huit corps d'armée contre la Serbie et de deux corps d'armée contre la Russie, *avant* la déclaration de guerre à la Serbie (28 juillet).

2^o Mobilisation partielle russe des quatre districts mi-

litaires du Sud : Odessa, Kiew, Moscou et Kasan (treize corps d'armée), le 29 juillet et communiqué officiellement à toutes les puissances.

3^o Mobilisation générale autrichienne, le 31 juillet, à une heure du matin.

4^o Mobilisation générale russe, *après* celle de l'Autriche, le 31 juillet, dans la matinée¹.

Les *dates respectives* des mobilisations qui figurent aux chiffres 1 et 2, de même que l'étendue de la mobilisation partielle russe ne sont pas contestées. Il n'y a de divergences qu'au sujet de l'*étendue de la mobilisation partielle autrichienne*. Le Livre jaune, le Livre orange et le Livre bleu renferment des communications qui, sans doute, ne précisent pas exactement le nombre des corps d'armée autrichiens mobilisés, mais font supposer que la mobilisation comprenait beaucoup plus de huit corps d'armée contre la Serbie et de deux contre la Russie. Le Livre orange, n° 47 (28 juillet) parle, déjà à cette date-là, de mobilisation générale, le Livre orange, n° 49, de la mobilisation de « la plus grande partie » de l'armée autrichienne ; de même le Livre jaune, n° 95. Le Livre orange, n° 77, parle de la « moitié » de l'armée autrichienne. En l'absence de sources spéciales, que je n'ai pas à ma disposition, il ne m'est pas possible de donner un chiffre précis. Je dois me borner à constater qu'à en croire les gouvernements des puissances ennemies la mobilisation partielle autrichienne a été *beaucoup plus étendue* que le comte Berchtold ne l'a admis et que M. de Bethmann ne l'a laissé transpirer. Les déclarations divergentes de Berchtold et de Szápáry d'un côté (voir Livre rouge, nos 47 et 50), de Bethmann de l'autre (voir son discours au Reichstag en date du 4 août) portent en tous cas à croire que, outre les deux corps d'armée dont parle Bethmann, on pourrait bien en avoir mobilisé d'autres encore « contre le Nord ». Les messieurs autrichiens qui, le 29 et le 30 juillet, déclaraient si catégoriquement que l'Autriche avait mobilisé exclusivement contre la Serbie, mais pas un homme contre la Russie, devront au moins comprendre qu'on les soupçonne du méfait que le gouvernement allemand reproche aux généraux russes : c'est-à-dire d'avoir mobilisé et d'avoir « cons-

¹ Je reviens plus loin, dans le présent ouvrage, sur certaines controverses — qui ont surgi plus tard — à propos de certains points relatifs à la mobilisation, mais les thèses contenues dans ce chapitre et les preuves qui en sont données n'en sont nullement affectées.

tamment démenti » cette mobilisation. Si de cette dénégation — *prétendue*, puisqu'en fait elle n'a jamais eu lieu, — on déduit immédiatement le reproche monstrueux, fait au gouvernement russe, d'avoir « voulu la guerre » (Livre blanc, p. 13), quel reproche ne doit-on pas déduire contre le gouvernement de Vienne de la dénégation *authentique*, à laquelle il s'est livré, de faits prouvés, et prouvés par l'aveu de Bethmann ? ! Si l'on n'en conclut pas à l'*intention* d'avoir voulu déchaîner une guerre européenne, tout au moins y verra-t-on la conscience coupable d'avoir contribué à la guerre par des mesures militaires contre la Russie — sans parler de tout le reste.

* * *

J'en viens maintenant au point le plus important : où est la preuve de mon assertion que *la mobilisation générale autrichienne — tout comme la mobilisation partielle — a précédé celle de la Russie ?* La preuve se trouve dans le Livre rouge lui-même, sans qu'il soit besoin de recourir à aucun des documents des puissances de l'Entente.

Le comte Berchtold apprend le 29 juillet de M. de Tschirschky — qui le tient lui-même de l'ambassadeur russe — que les quatre districts militaires du sud de la Russie ont été mobilisés. Le fait, dit-il, a été confirmé à l'ambassadeur allemand par Sazonow lui-même. Berchtold invite son ambassadeur à Berlin (Livre rouge, n° 48) à porter cela sans délai à la connaissance du gouvernement allemand et à faire remarquer que « si les mesures de mobilisation russes ne sont pas suspendues tout de suite, *elles seront suivies immédiatement, et pour des raisons militaires, de la mobilisation générale en Autriche-Hongrie* ». Le comte Berchtold prie le gouvernement de Berlin de faire cette déclaration, d'accord en cela avec le gouvernement autrichien, à Pétersbourg et éventuellement à Paris, et il ajoute qu'« il est bien entendu que nous ne nous laisserons pas écarter de notre action militaire en Serbie ». Cette dépêche de Berchtold donne la clé de toute la question de la mobilisation : elle renferme pour ainsi dire le prélude autrichien de l'ultimatum allemand concernant la mobilisation, qui viendra plus tard. Tandis que ce dernier exigeait la cessation de la mobilisation générale russe en menaçant d'une mobilisation générale allemande, le pré-ultimatum autrichien menaçait d'une *mobilisation*

sation générale autrichienne si la Russie ne suspendait pas sa mobilisation partielle dans les quatre districts méridionaux.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir encore une fois que cette menace était un acte aussi insolent et provocateur que l'avait été toute la conduite précédente de l'Autriche — à l'égard de la Serbie, de la Russie et des puissances. Il va de soi que la Russie ne pouvait faire droit aux exigences inouïes de l'Autriche. La Russie avait, nous le savons, différé jusqu'au 29 juillet la mise à exécution de toutes ses mesures militaires — arrêtées déjà le 25 juillet ; elle avait attendu jusqu'à ce que la guerre eût été déclarée à la Serbie et commencée ; que l'Autriche et l'Allemagne eussent repoussé sous des prétextes futiles toutes les tentatives de médiation et de conciliation, sans avoir formulé, elles-mêmes, la moindre proposition d'entente ; jusqu'à ce qu'enfin l'Autriche eût mobilisé aussi contre la frontière russe plusieurs corps d'armée au moins. En présence de ces faits, tous gros de menaces, la Russie ne pouvait pourtant pas laisser les gouvernements de Vienne et de Berlin lui dicter l'ordre de renoncer à ses propres mesures de sécurité. La Russie continuait à négocier, à faire une proposition de conciliation après l'autre, acceptait de nouveau l'idée d'une conférence, désirait et cherchait d'ouvrir des négociations directes avec Vienne, mais n'était nullement résolue, tout en faisant les efforts les plus sincères en faveur de la paix, à renoncer à des mesures de précaution puisque, comme Sazonow le fit remarquer expressément « de la façon la plus officielle possible » à Szápáry quand il les lui annonça pour la première fois, « *ces troupes n'étaient pas destinées à attaquer l'Autriche* », mais resteraient « l'arme au pied en prévision du cas où les intérêts balkaniques de la Russie seraient menacés ». L'empereur Nicolas avait trouvé ces mesures de précaution justifiées, puisque les Autrichiens avaient « dès maintenant, outre l'avantage d'une mobilisation plus rapide, une avance considérable ». (Livre rouge, n° 47.)

La demande de Berchtold que la mobilisation partielle russe fût suspendue, était d'autant plus inouïe qu'il ajoute dans la même note adressée à Berlin — comme il l'a fait jusqu'au dernier moment des négociations avec Pétersbourg — *qu'il ne se laissera pas écarter de son action militaire contre la Serbie*. Ainsi l'Autriche s'arme et fait la guerre dans les Balkans comme il lui plaît et jusqu'où il lui plaît, tandis que la Russie, comme le premier petit État venu, sans force et absolument désintéressé dans la question

balkanique, doit rester là les bras croisés, sans avoir même « l'arme au pied », et laisser messieurs les Autrichiens poursuivre sans entrave leurs intérêts politiques et assouvir leur soif de vengeance !

Le pré-ultimatum de Berchtold ne pouvait donc avoir aucun succès, et il n'en a eu aucun. Nous savons que Sazonow a fait valoir auprès du comte Pourtalès toutes les raisons — souvent répétées — de la mobilisation partielle russe, mais que, en même temps (le 30 juillet), il a fait connaître dans sa *première formule d'entente* les conditions, extraordinairement modérées, auxquelles la Russie cesserait ses préparatifs militaires. (Livre orange, n° 60.) Cette formule a été, comme on sait, repoussée à Berlin, et du même coup tombait la promesse donnée par la Russie de suspendre ses préparatifs militaires. Néanmoins la Russie n'a pas amplifié tout de suite sa mobilisation, mais du 29 au 31 juillet elle s'en est tenue à la mobilisation partielle des quatre districts méridionaux. On aurait très bien compris le contraire, après le refus de la formule d'entente de Sazonow par Jagow, c'est-à-dire l'extension au delà de ces quatre districts, car ce refus faisait soupçonner plus encore qu'auparavant que l'Allemagne et l'Autriche voulaient la guerre ; et les soupçons grandissaient à tel point qu'une amplification *immédiate* de la mobilisation partielle russe n'eût surpris personne. Elle n'eut pourtant pas lieu, et jamais la supposition n'a été émise, ni du côté allemand ni du côté autrichien, que la Russie ait passé à la mobilisation générale *avant* le 31 juillet.

Cette mobilisation générale eut lieu seulement quand le comte Berchtold mit à exécution la menace du 29 juillet (Livre rouge, n° 48) et répondit *au maintien de la mobilisation partielle russe par la mobilisation générale autrichienne*.

Le rapport qui existe entre ces diverses étapes de la mobilisation est déjà mis hors de tout doute par la note du 29 juillet (n° 48) et les notes autrichiennes subséquentes ne font que le confirmer de façon irréfutable. Voyons premièrement la note n° 50 : Berchtold rapporte à Szápáry l'entretien qu'il eut le 30 juillet avec Schébéko, et à la suite duquel les négociations furent reprises entre Vienne et Pétersbourg. Pour l'enquête que nous poursuivons en ce moment, seule nous intéresse la fin de l'entretien Berchtold-Schébéko, qui touche à la question de la mobilisation. De l'avis de Berchtold, la mobilisation partielle russe du 29 juillet « présentait un caractère hostile à la monarchie » ; et pourtant, disait-il,

« il n'existait aucun point litigieux entre la Russie et nous ». (On sait l'ingénieuse distinction que Berchtold maintient encore ici entre un conflit austro-serbe et un conflit austro-russe, au moment de reprendre les négociations directes.) Puis, en contradiction avec l'aveu de M. de Bethmann, il conteste comme à l'ordinaire que l'Autriche ait mobilisé contre la Russie un seul homme, et il poursuit en ces termes :

« Mais, en face d'une mobilisation ouvertement dirigée contre nous, nous aussi nous devons donner plus d'ampleur à la nôtre. Toutefois, je voulus bien, à cette occasion, lui faire observer expressément qu'il était évident que cette mesure ne présentait aucun caractère hostile à la Russie, et devait être considérée uniquement comme une mesure de réciprocité nécessaire contre la mobilisation russe. »

Ainsi l'Autriche, pour riposter à la mobilisation partielle russe, étend sa mobilisation, qui comprenait déjà dix corps d'armée au moins. Quelle envergure devait prendre la mobilisation partielle autrichienne, qui datait déjà de quelques jours, et si elle devait être immédiatement transformée en mobilisation générale, c'est ce que Berchtold ne dit pas expressément à l'ambassadeur russe. Mais qu'en fait l'on projetât de pousser la mobilisation *jusqu'à l'extrême limite de la mobilisation générale*, cela ressort de la note n° 48 du Livre rouge, que nous avons analysée plus haut, et qui fait prévoir en termes non ambigus la « mobilisation générale » comme conséquence de la mobilisation partielle russe, si celle-ci n'était pas arrêtée sans retard.

L'entretien entre Berchtold et Schébéko, dans lequel l'extension de la mobilisation fut notifiée, eut lieu le 30 juillet. D'après le rapport de Dumaine (Livre jaune, n° 115), la mobilisation générale autrichienne a été décrétée dans la nuit du 30 au 31 juillet, à une heure du matin — donc dans la nuit qui faisait immédiatement suite à cet entretien. *L'exactitude du rapport de Dumaine se trouve ainsi irréfutablement corroborée par les notes 48 et 50 du Livre rouge lui-même.*

* * *

Voici comment était rédigé le premier alinéa de la dépêche de Dumaine en date du 31 juillet (Livre jaune, n° 115) :

« La *mobilisation générale* atteignant tous les hommes de 19 à 42 ans a été décrétée par le gouvernement austro-hongrois ce matin à la première heure. »

Un de mes contradicteurs — l'écrivain adorateur du gouvernement qui le soudoie, celui qui, s'appropriant mon titre sensationnel, a baptisé sa très peu sensationnelle brochure *Anti-J'accuse*, — cite le premier alinéa de cette note de Dumaine, soi-disant textuellement, *mais en laissant tomber le mot essentiel « générale »*. Sa citation devient donc : « La *mobilisation* atteignant tous les hommes..... » Puis il fait suivre cette citation, tronquée justement du mot décisif, de cette remarque : « Mais ici il n'est pas encore question non plus de la *mobilisation générale*. » Joli tour d'adresse, où l'on escamote le mot « générale » ! Ce seul exemple pourrait suffire pour justifier la résolution — que j'ai annoncée dans mon avant-propos — de ne pas traiter comme loyal adversaire un homme qui se sert de moyens pareils. Son anti-brochure, d'une puéride immaturité de fond, mais qui dépasse tous les écrits d'hommes mûrs quand il s'agit de tordre perfidement les textes, fourmille d'omissions et de falsifications de cette espèce. Je relèverai seulement ici qu'un homme qui ose s'appeler « pacifiste » n'a pas même jugé digne d'une mention, dans un écrit de 140 pages, la dépêche du 29 juillet, dans laquelle le tsar propose de faire trancher le différend par le tribunal arbitral de La Haye, ni le manifeste de Grey en faveur de la paix (Livre bleu, n° 101) dans la partie la plus importante (pacifiste) de son exposé. Ainsi les manifestations les plus importantes du camp opposé en faveur de la paix, qui ont en même temps pour la question de la culpabilité une valeur capitale, il s'en soucie comme un poisson d'une pomme. Pareil adversaire ne méritait pas d'être traité sérieusement ; de là ma résolution de le bannir de ce livre d'une amère gravité et de lui appliquer, en une autre occasion, et dans un autre endroit — à l'écart — la correction qui convient aux polissons « précoces » comme lui.....

* * *

Quittons donc ce peu édifiant « contemporain » pour revenir à notre thème, les *aveux spontanés du gouvernement autrichien* dans la question de la mobilisation.

Note de Berchtold à ses ambassadeurs à Londres et à Pétersbourg, en date du 31 juillet (Livre rouge, n° 51). Laissons de côté, puisque nous l'avons déjà étudié à plusieurs reprises, le contenu diplomatique de cette note (enfin, Berchtold paraissait disposé « à prendre en considération l'offre de médiation de Grey entre nous et la Serbie.... », mais il y mettait force restrictions et conditions irréalisables) et examinons seulement la phrase finale, relative à la mobilisation, et dont voici le texte :

« Toutefois, les conditions premières de notre acceptation seraient que notre action militaire contre la Serbie se poursuivrait en attendant, et que le cabinet anglais déterminerait le gouvernement russe à suspendre la mobilisation que la Russie dirige contre nous. Il est évident que, dans ce cas, *les mesures militaires purement défensives prises par nous en Galicie et imposées par l'action russe*, seraient rapportées par nous aussi. »

Cette phrase finale, notez-le bien, ne parle pas encore de la mobilisation *générale* russe, qui évidemment n'était pas encore connue à Vienne quand cette note fut rédigée, mais seulement de la mobilisation *partielle* : « la mobilisation que la Russie dirige contre nous..... » Mais il est question plus loin des « mesures militaires purement défensives prises par nous en Galicie et imposées par l'action russe ». Ainsi donc, ici encore, l'aveu que la mobilisation partielle russe dirigée contre l'Autriche a eu pour effet des *contre-mesures autrichiennes en Galicie*, c'est-à-dire une *extension* de la mobilisation autrichienne dirigée contre la Russie, au delà des « deux corps d'armée » dont convient M. de Bethmann, jusqu'à la « *mobilisation générale* » dont menaçait Berchtold les 29 et 30 juillet. Que l'Autriche ait dû procéder à sa mobilisation en *trois* étapes, c'est là — abstraction faite des aveux de Berchtold — chose improbable au plus haut degré, pour des raisons politiques comme pour des raisons militaires. Les défenseurs de l'Autriche et de l'Allemagne ne parlent jamais eux-mêmes que de *deux* étapes : mobilisation partielle contre la Serbie (à laquelle viennent s'ajouter pour le moins les deux corps d'armée levés contre la Russie, dont la mention est échappée à M. de Bethmann) et mobilisation générale « en réplique à la mobilisation générale russe au cours du 31 juillet ». (Helfferich, p. 8.) Mais si cette mobi-

lisation en deux étapes est exacte, le *Livre rouge autrichien lui-même prouve de façon irréfutable que la mobilisation générale autrichienne a précédé celle de la Russie.*

Seule la supposition d'une mobilisation autrichienne en trois étapes — or, aucun des défenseurs de l'Autriche à moi connus ne l'admet — permettrait de conclure à la priorité de la mobilisation générale russe. Il faudrait pour cela que les événements se fussent suivis dans cet ordre : mobilisation partielle autrichienne contre la Serbie et la Russie — à laquelle répond la mobilisation partielle russe des quatre corps d'armée du Sud ; — vient, par contre-coup, l'extension de la mobilisation partielle autrichienne à la frontière de Galicie — suivie de la mobilisation générale russe, et pour terminer la mobilisation générale autrichienne. Cette théorie des trois étapes serait quelque chose de tout à fait nouveau, en contradiction avec les affirmations des puissances centrales et de leurs défenseurs jusqu'à ce jour ; en contradiction également avec la « mobilisation générale » dont Berchtold menaçait la Russie déjà le 29 juillet et serait en outre hautement invraisemblable pour des raisons militaires. M. Helfferich, comme les autres auteurs allemands qui traitent cette question, a donc raison d'admettre *seulement deux étapes* de la mobilisation autrichienne, à savoir :

Première étape : mobilisation partielle au moment de la déclaration de guerre à la Serbie.

Deuxième étape : mobilisation générale dans la nuit du 30 au 31 juillet, en réponse à la mobilisation de treize corps d'armée russes ; cette mobilisation représente la mise à exécution de l'avertissement donné par Berchtold le 29 juillet (*Livre rouge*, n° 48).

Entre autres preuves, le N° 109 du *Livre jaune* confirme pleinement que c'est ainsi, et pas autrement, que les événements se déroulèrent. Entretien de Jules Cambon avec M. de Jagow le 30 juillet : Cambon demande à plusieurs reprises que le gouvernement allemand veuille bien de son côté proposer une forme d'intervention des quatre puissances non intéressées qui lui agréer ; Jagow donne la réponse évasive que l'on sait, et fait dévier la discussion sur la mobilisation partielle russe qui avait eu lieu le jour précédent. Il dit appréhender qu'elle n'ait pour effet de compromettre le succès de n'importe quelle intervention auprès de

l'Autriche, et qu'en outre elle ne décide l'Autriche à répondre à cette mobilisation partielle russe par la mobilisation générale, qui déclancherait à son tour la mobilisation générale russe et, par suite, celle de l'Allemagne. Ces déclarations de Jagow sont d'une importance décisive pour apprécier la question de la mobilisation. Le texte français du rapport de Cambon en date du 30 juillet est le suivant :

« Il a ajouté qu'il craignait que l'Autriche ne mobilisât complètement à la suite de la mobilisation partielle russe, ce qui pouvait entraîner par contre-coup la mobilisation totale russe, et par suite celle de l'Allemagne. »

L'ordre dans lequel j'ai déduit du *Livre rouge* que les mobilisations se sont succédé se trouve ainsi pleinement confirmé : c'est ce que Jagow redoutait et ce dont Berchtold menaçait la Russie qui s'est produit : comme conséquence de la mobilisation partielle russe, l'Autriche a « complètement » mobilisé ; est venue par contre-coup la mobilisation totale de la Russie, qui a amené celle de l'Allemagne.

Ainsi se trouve confirmée l'exactitude de la dépêche de Du-maine du 31 juillet, *Livre jaune*, n° 115, qui assigne à la mobilisation générale autrichienne la date du 31 juillet à une heure du matin — et elle est confirmée par les déclarations des hommes d'État autrichiens et allemands eux-mêmes.

Ainsi encore est attestée l'exactitude du rapport de Paléologue du 31 juillet (*Livre jaune*, n° 118), qui présente la mobilisation générale russe comme une *conséquence* de celle de l'Autriche :

« En raison de la mobilisation générale de l'Autriche et des mesures de mobilisation prises secrètement, mais d'une manière continue, par l'Allemagne depuis six jours, l'ordre de mobilisation générale de l'armée russe a été donné.... »

Les dépêches de Buchanan et de Bunsen (*Livre bleu*, n°s 113 et 127) concordent aussi avec ces conclusions : la première parle déjà le 31 juillet, de mouvements de troupes autrichiennes contre la Russie ; la seconde constate, le 1^{er} août, que l'on commence effectivement la mobilisation générale qui avait été décrétée dans la nuit du 30 au 31 juillet. De son côté, le contenu de la note-circulaire de Sazonow en date du 2 août (*Livre orange*, n° 77) concorde avec l'exposé ci-dessus de la situation.

Les documents des deux groupes de belligérants nous permettent également de conclure que la mobilisation générale autrichienne a précédé celle de la Russie.

Motifs de la mobilisation russe.

Combien ce résultat déplaît aux accusateurs qui imputent à la Russie la conflagration européenne, cela résulte du fait que M. Helfferich, le plus éminent d'entre eux, ne mentionne ni les aveux de Jagow et de Berchtold, ni même seulement le rapport de Dumaine du 31 juillet. Tout cela est passé sous silence. Par contre, M. Helfferich affirme qu'on cherche en vain dans le Livre orange russe les motifs de la mobilisation générale.

Cette affirmation ne correspond pas à la vérité. Qu'on lise les nos 47, 49, 58, 61, 66, 68, 77 et 78 du Livre orange. Dans tous ces passages, il est question en première ligne des mesures militaires autrichiennes et en seconde ligne aussi, incidemment, de mesures militaires allemandes. Au n° 47, le décret de mobilisation générale autrichienne est daté déjà du 28 juillet — date qui, comme je l'ai déjà relevé dans mon livre, ne convient qu'à la mobilisation partielle et non à la mobilisation générale de l'Autriche. Au n° 49, il est question de la mobilisation de la plus grande partie de l'armée autrichienne, qui, y lit-on, a provoqué la mobilisation partielle russe. Au n° 58 l'ordre dans lequel les deux mobilisations partielles se sont succédé est pareillement relevé. Aux nos 61 et 62, du 30 juillet, est mentionnée la nouvelle de la mobilisation générale allemande (voir aussi Livre jaune n° 105) annoncée par une édition spéciale du *Lokalanzeiger*, mais étouffée par la confiscation de cette feuille. Au n° 66, du 31 juillet, Schébéko rapporte qu'il continue à négocier calmement avec le comte Berchtold « malgré la mobilisation générale » — par quoi il entend vraisemblablement les deux mobilisations, l'autrichienne et la russe —. Aux nos 77 et 78, tous les antécédents du conflit sont récapitulés par Sazonow, et les motifs de la mobilisation générale russe, que M. Helfferich cherche en vain dans le Livre orange, y sont exposés avec toute la clarté désirable et d'une manière tout à fait détaillée.

Ces motifs sont à la fois du domaine diplomatique et du domaine militaire. Du domaine *diplomatique* : refus de toutes les propositions d'entente des puissances, refus de la conférence, refus

des négociations directes avec la Russie (jusqu'au 30 juillet), refus ou ignorance des formules d'entente de Grey et de Sazonow (etc.). Les motifs militaires de la mobilisation générale russe sont exposés par le ministre russe de la façon suivante :

« La proposition de la Russie fut jugée par l'Allemagne inacceptable pour l'Autriche-Hongrie. Simultanément on reçut à Saint-Petersbourg la nouvelle de la *proclamation de la mobilisation générale par l'Autriche-Hongrie*. En même temps, les hostilités continuaient sur le territoire serbe, et Belgrade fut bombardée derechef. L'insuccès de nos propositions pacifiques nous obligea d'élargir les mesures de précaution militaires. » (Livre orange, n° 77.)

C'est dans ces phrases que les motifs diplomatiques et militaires de la mobilisation générale russe sont résumés. La « proposition de la Russie jugée par l'Allemagne inacceptable pour l'Autriche-Hongrie » est la première formule d'entente de Sazonow (Livre orange, n° 60) repoussée par M. de Jagow le 30 juillet (Livre orange, n° 63). Cette formule et son refus sont, comme je l'ai déjà exposé plus haut, passés sous silence dans la littérature apologétique allemande, bien que — ou plutôt *parce que* — cet élément de fait a la plus grande signification en ce qui concerne la question des responsabilités. Personne ne nous a jusqu'à présent expliqué — je ferai toujours ressortir ce point — *pourquoi* cette proposition de Sazonow était inacceptable pour l'Autriche, pourquoi elle fut rejetée par Jagow de la façon la plus cassante sans qu'il eût pris avis à Vienne. Si, pour M. Helfferich, la mobilisation russe manque de motifs, qu'il soumette ce point à un examen attentif et, ce qui ne saurait lui être difficile grâce à ses relations étroites avec les personnalités dirigeantes et responsables, qu'il donne au monde les explications qui font encore défaut sur le mystère de cette première proposition d'entente de Sazonow.

Si le ministre russe avait voulu être plus explicite dans sa circulaire du 2 août, il aurait encore pu indiquer toutes les autres raisons diplomatiques qui devaient finalement faire prendre à la Russie la décision de la mobilisation générale. Il se contente de quelques-uns de ces motifs diplomatiques et ajoute dans la phrase citée ci-dessus ce grave motif militaire : *que l'Autriche*

avait pris les devants de la mobilisation générale. En fait, comme je l'ai prouvé moi-même d'après le Livre rouge autrichien, la mobilisation générale autrichienne a été décrétée dans la nuit du 30 au 31 juillet comme conséquence de la mobilisation partielle russe du 29 juillet — et décrétée malgré la reprise et parallèlement à la reprise des négociations directes à Pétersbourg.

Cette reprise des négociations, à laquelle M. Helfferich attache une importance si décisive, n'est contestée de personne. Mais il est tout aussi peu contestable que l'Autriche ait ordonné, à côté des négociations directes, la mesure de la mobilisation générale. Que l'Autriche eût déjà au moment de cet ordre l'intention de déchaîner la guerre européenne, il est difficile d'en décider. Elle avait conscience — comme l'Allemagne — qu'une guerre européenne pouvait ou même devait sortir de son attitude à l'égard de la Serbie et de l'intransigeance diplomatique dont elle fit preuve jusqu'au 30 juillet. Mais cette conscience — pour autant qu'il s'agit du gouvernement autrichien — n'est pas encore identique avec l'intention directe de provoquer une guerre européenne. Si l'Autriche avait pu poursuivre sans empêchement sa campagne contre la Serbie, — écraser et humilier sa voisine et ainsi affermir sa suprématie sur les Balkans, il est à présumer que ce résultat l'aurait satisfaite. Mais s'il n'était pas possible d'obtenir cela par une guerre localisée contre sa petite voisine, l'Autriche était résolue, pour assurer ses intérêts balkaniques, à risquer même une guerre européenne en ce moment qui lui paraissait particulièrement favorable. Elle était fortifiée dans cette résolution par son alliée l'Allemagne, qui était en réalité son « mauvais génie » : tandis que l'Autriche risquait seulement la guerre européenne, l'Allemagne la désirait directement, cette lutte « inévitable » pour l'hégémonie continentale, qui ne devait être que le prélude d'une attaque ultérieure et décisive contre la Grande-Bretagne, dominatrice du monde.....

Donc l'Autriche mobilisa dans la nuit du 30 au 31 juillet, mais continua à négocier avec la Russie. *Et que fit la Russie ? Exactement la même chose que l'Autriche. Elle mobilisa et continua à négocier.* Si la disposition de l'Autriche à négocier était — comme le pense Helfferich — une preuve certaine des dispositions pacifiques des puissances centrales, la disposition de la Russie à négocier avait la même signification. Elle était même

une preuve encore beaucoup plus forte d'intentions pacifiques, parce que la Russie avait donné dès le début son adhésion à toutes les propositions pacifiques, s'était soumise aux décisions éventuelles d'une conférence, avait proposé l'appel au tribunal arbitral de la Haye, avait proposé même plusieurs formules d'entente et, parallèlement à toutes ces propositions pacifiques, s'était déclarée en tout temps prête à des négociations directes avec Vienne.

La conduite de Sazonow, du 30 juillet au 1^{er} août, ne fut que la suite de sa conduite pendant toute la durée du conflit, soit depuis le 23 juillet. J'ai exposé ailleurs de façon détaillée à quel point le ministre russe fit bon accueil aux demandes de l'Autriche dans les derniers moments, et comment il proposa, outre sa première et sa seconde formule, une sorte de troisième et de quatrième formule (Livre bleu, nos 133 et 139). Sazonow est en droit d'affirmer, comme il le fait dans sa circulaire du 2 août, que, malgré la mobilisation générale devenue nécessaire après celle de l'Autriche, il n'a pas cessé de chercher de toutes ses forces une issue à cette situation périlleuse. Elles aussi, les dépêches du tsar Nicolas du 31 juillet et du 1^{er} août (Livre blanc, p. 12 et 13) disent la vérité quand elles assurent solennellement que, malgré les deux mobilisations de l'Autriche et de la Russie, les préparatifs militaires « qui ont été nécessités par la mobilisation de l'Autriche » ne signifient pas la guerre, que la Russie est bien éloignée de désirer une guerre, que pendant la durée des négociations avec l'Autriche, « ses troupes ne se livreront à aucun acte de provocation » et qu'elle continuera à agir pour le bonheur des peuples dans le sens du maintien de la paix.

Dans la dépêche du tsar que nous venons de citer, en date du 31 juillet, se trouve aussi indiqué — remarquons-le en passant — le motif, que M. Helfferich ne découvre pas, de la mobilisation générale russe. M. Helfferich se demande à quelle mobilisation de la Russie le tsar fait allusion lorsque, dans le télégramme qui arriva l'après-midi du 31 à Berlin, il fait ressortir ce qui suit : « Techniquement, il est impossible de suspendre nos préparatifs militaires, qui ont été nécessités par la mobilisation de l'Autriche. » Cette hésitation n'est pas fondée. Dans sa dépêche de l'après-midi du 31 juillet, le tsar ne peut songer qu'à la mobilisation générale autrichienne, qui a eu lieu la nuit précédente et qu'il allègue comme motif de la mobilisation générale russe. La mobi-

lisation partielle de la Russie contre l'Autriche, qui avait eu lieu déjà deux jours auparavant et avait été officiellement annoncée à Berlin, ne pouvait naturellement plus faire l'objet de négociations entre les souverains l'après-midi du 31 juillet, alors que les mobilisations générales de l'Autriche et de la Russie étaient un fait accompli. Dans la dépêche de l'empereur Guillaume, envoyée à Saint Pétersbourg également le 31 juillet, à 2 heures de l'après-midi, il est aussi expressément question des « sérieux préparatifs de guerre également sur ma frontière orientale. » La dépêche du tsar du 31 juillet concorde donc avec tous les autres documents, en ce sens que la mobilisation générale de l'Autriche eut la priorité, et que la mobilisation russe n'a fait que la suivre. *Nulle part il n'existe de lacune dans la démonstration.* A ma démonstration s'oppose seulement l'affirmation des défenseurs des puissances centrales, d'après lesquels l'ordre successif des deux mobilisations serait interverti. Mais de *preuves* en faveur de cette affirmation contradictoire, ils n'en ont jamais fourni.

* * *

Comme conclusion et en même temps comme clef de voûte de ma démonstration, je renvoie encore aux nos 52 et 53 du *Livre rouge*. Le n° 52, dans lequel Szápáry fait remonter l'ordre de mobilisation russe à « ce matin » (le 31 juillet) n'indique, il est vrai, pas l'heure précise du décret de mobilisation, mais semble néanmoins donner à entendre que c'était une heure du jour et non une heure de la nuit. Si donc le décret autrichien — d'après Dumaine — a été publié à 1 heure de la nuit, le décret russe, qui fut pris le 31 juillet de bonne heure, a été postérieur au premier.

Mais le n° 53 du *Livre rouge* est d'une portée beaucoup plus importante et vraiment décisive. Le comte Berchtold mande à ses missions à l'étranger ce qui suit (31 juillet) :

« Le gouvernement russe ayant procédé à des mobilisations sur notre frontière, nous nous voyons contraints de prendre des mesures militaires en Galicie. »

Il n'est pas question ici d'une mobilisation *générale* russe, mais seulement de « *mobilisations sur notre frontière.* » Si la mobilisation générale russe avait déjà eu lieu lors de la rédaction de

cette circulaire et du décret relatif aux mesures militaires en Galicie, Berchtold l'aurait sûrement relevé, et ne se serait pas contenté de parler de mobilisations russes à la frontière autrichienne. Si donc la mobilisation générale russe n'a pas été mentionnée, cela prouve que les mesures militaires de l'Autriche en Galicie n'ont été qu'une conséquence de la mobilisation *partielle* russe du 29 juillet. Cela concorde parfaitement avec le contenu des nos 48, 50 et 51 déjà discutés ci-dessus, et confirme à nouveau l'ordre des mobilisations que j'ai établi :

Mobilisation partielle de l'Autriche contre la Serbie et la Russie — mobilisation partielle de la Russie contre l'Autriche — mobilisation générale de l'Autriche — mobilisation générale de la Russie.

La désignation atténuée des mesures autrichiennes par les mots « mesures militaires en Galicie » concorde avec les mêmes mots employés dans la dépêche n° 51, mais trouve son interprétation — accablante pour l'Autriche — dans la menace du 29 juillet (*Livre rouge*, n° 48) d'après laquelle on faisait entrevoir, pour des raisons militaires, une *mobilisation générale immédiate* comme riposte à la mobilisation partielle russe. L'exécution de cette menace est confirmée par les dépêches du 31 juillet (nos 51 et 53). Les « mesures militaires en Galicie », c'est tout simplement la mobilisation générale autrichienne.

* * *

Quelques rapports du *Livre bleu anglais* confirment aussi mon exposé sur la succession des mobilisations. Dans son entretien du 28 juillet avec Goschen (*Livre bleu*, n° 71) M. de Bethmann mentionnait des nouvelles de journaux, d'après lesquelles la Russie aurait mobilisé 14 corps d'armée au sud — il s'agit de la mobilisation annoncée officiellement, le jour suivant, à Berlin des quatre districts militaires du sud — et ajoutait que l'Autriche, qui jusqu'alors n'avait mobilisé que partiellement, devrait prendre maintenant des *mesures analogues* (that Austria, who as yet was only partially mobilising, would have to take similar measures). M. de Bethmann prévoit donc la mesure dont le comte Berchtold menace directement le 29 juillet, c'est-à-dire l'extension de la

mobilisation jusqu'ici partielle de l'Autriche en suite de la mobilisation partielle russe du 29 juillet. Le chancelier de l'empire ne dit point jusqu'où cette extension irait. Il parle seulement de mesures « analogues », ce qui ne peut être compris que dans le sens de mesures analogues à celles que la Russie avait prises, donc mobilisation de 13 autres (ou, comme Bethmann l'admet, de 14) corps d'armée. D'après cela, l'armée de guerre de l'Autriche, dont la mobilisation partielle du 28 juillet au sud et au nord comprenait déjà au moins 10 corps d'armée, se serait élevée en suite de cette mobilisation plus étendue à *au moins 23 corps d'armée mobilisés*. Et notez bien, si l'on se base sur les mots limitatifs de Bethmann « similar measures » et si l'on fait abstraction de la « mobilisation générale » dont Berchtold avait menacé la Russie. Mais même cette limitation de la mobilisation autrichienne à 23 corps d'armée devait contraindre le gouvernement russe à une extension de la sienne, limitée en premier lieu à 13 corps d'armée.

Les notes 96 et 98 du Livre bleu donnent une confirmation semblable à mon exposé. Dans le n° 96, Bunsen fait rapport sur l'entretien entre Berchtold et Schébéko du 30 juillet (Livre rouge, n° 50) : « Le ministre des affaires étrangères lui avait dit que, la Russie ayant mobilisé, force fut à l'Autriche d'en faire autant. » Dans le n° 98, Goschen fait rapport sur son entretien du 30 juillet avec M. de Jagow, entretien dans lequel ce dernier exprime la crainte « que la mobilisation russe contre l'Autriche n'ait augmenté les difficultés, étant donné que l'Autriche, qui pour le moment n'a mobilisé que contre la Serbie (ceci est une erreur de Jagow) se trouvera probablement dans la nécessité d'en faire autant contre la Russie. »

Après tout cela, il n'existe pas pour moi le moindre doute sur l'exactitude des rapports des ambassadeurs français et anglais à Saint-Petersbourg en date du 31 juillet, d'après lesquels — en faisant totalement abstraction de l'attitude diplomatique des puissances centrales — *la mobilisation générale autrichienne a été la cause et l'origine de la mobilisation générale russe* (Livre jaune, n° 118. Livre bleu, n° 113).

* * *

Les préparatifs militaires de l'Allemagne ont contribué aussi sans aucun doute à la décision du gouvernement russe. En dif-

férents passages du Livre orange, on fait allusion à ces mesures allemandes, qui, il est vrai — le plan de guerre allemand consistant à écraser d'abord la France avec la rapidité de la foudre, puis à se retourner avec toutes ses forces contre la Russie — étaient plutôt dirigées *contre l'ouest que contre l'est*. Helfferich affirme — à l'encontre de la vérité — que le gouvernement russe n'a jamais laissé échapper un mot sur les préparatifs militaires allemands pendant les négociations. Les n° 60 et 68 du Livre orange prouvent le contraire. Dans le n° 60, Sazonow transmet à ses ambassadeurs dans les capitales européennes, l'ambassadeur de Berlin compris, la formule d'entente du 30 juillet dictée au comte Pourtalès, et prie spécialement l'ambassadeur russe à Berlin, Swerbéew, de lui mander d'urgence, par dépêche télégraphique, de quelle manière le gouvernement allemand a accueilli cette nouvelle preuve de ses efforts pacifiques. Il ajoute à ses instructions à l'ambassadeur que la Russie ne pourrait admettre que ces négociations n'eussent d'autre effet que de laisser l'Allemagne et l'Autriche *gagner du temps pour leurs préparatifs militaires*. Swerbéew s'exprime encore plus clairement, dans son entretien du 31 juillet avec Jagow, sur les préparatifs militaires allemands (Livre orange, n° 68) : Comme Jagow se plaignait des mesures militaires russes, l'ambassadeur répondit que, d'après des nouvelles sûres, confirmées par tous les Russes arrivant à Berlin, des mesures militaires étaient aussi poussées, et avec une grande activité, par l'Allemagne contre la Russie.

Il est également question de préparatifs militaires allemands contre la Russie à différents endroits du Livre jaune et du Livre bleu (voir Livre jaune, n° 102, 118. Livre bleu, n° 113). J'ai parlé en détail dans mon livre des mesures militaires prises contre la France (p. 147, 157 et suiv.) et je n'ai pas besoin d'y revenir ici. Naturellement les préparatifs de guerre allemands contre l'alliée de la Russie devaient produire les mêmes effets sur le gouvernement russe que s'ils avaient été faits directement contre la Russie. La longue discussion d'Helfferich sur l'absence de mention des mesures militaires allemandes dans les documents russes est donc tout à fait superflue et repose sur un exposé inexact des faits. Mais il est vraiment incroyable — remarquons-le en passant — avec quel soin Helfferich, en discutant cette question de mobilisation, examine l'entretien du 30 juillet entre Sazonow et Pourtalès (Livre orange, n° 60. Livre jaune, n° 103) sur ce *point secon-*

dair — mention ou non mention des mesures militaires allemandes — et *pass* simplement sous silence le point essentiel, un des épisodes les plus importants de tous les antécédents de la guerre, à savoir la proposition de la première formule d'entente de Sazonow, qui fut dictée au comte Pourtalès dans cette même entrevue. Nous avons déjà vu que cette formule et son rejet n'existent pas pour M. Helfferich ; mais, discuter la note du Livre jaune dans laquelle elle est formulée et proposée, et dans laquelle le comte Pourtalès promet de l'appuyer à Berlin, — discuter cette dépêche à cause d'un point secondaire et insignifiant et éluder la chose essentielle, *cela dépasse toutes les bornes de la partialité dans les recherches historiques*, et suppose chez le lecteur un tel manque d'esprit critique et une confiance si aveugle que l'on ne devrait pas même s'attendre, aujourd'hui encore, à les trouver en Allemagne.

* * *

Le résultat de cette enquête est donc celui-ci :

La Russie a été provoquée à la mobilisation générale :

- a) par la mobilisation générale autrichienne, qui l'a précédée ;
- b) par des mesures militaires allemandes à l'est et à l'ouest ;
- c) par l'échec de tous les efforts pacifiques des puissances de l'Entente grâce aux puissances centrales.

Mais la mobilisation générale de la Russie n'eut pas lieu pour assaillir l'Allemagne ou l'Autriche, mais *simplement comme mesure de précaution contre toutes les éventualités*. Preuve : la poursuite infatigable des négociations tendant au maintien de la paix, la proposition de formules d'entente toujours nouvelles, la disposition, après comme avant, à remettre la question litigieuse à la Cour arbitrale de La Haye ou à la médiation des quatre puissances désintéressées, et enfin, le 1^{er} août encore, jour de la déclaration de guerre, le consentement à garder l'armée russe mobilisée en deçà de la frontière, pendant une dernière tentative de solution pacifique du conflit. Toute l'attitude diplomatique de la Russie depuis le premier jusqu'au dernier moment de la crise

fournit la *preuve irréfutable que la Russie n'a pas voulu la guerre et ne s'y serait jamais résolue sans la déclaration de guerre de l'Allemagne*. La mobilisation générale russe n'effacerait pas, même si elle avait précédé l'autrichienne, les effets sérieux et sincères de la Russie en vue de maintenir la paix. Même si elle avait eu la priorité, elle garderait, grâce à l'attitude diplomatique de la Russie, le caractère d'une mesure de sécurité et n'aurait pas celui d'une mesure d'agression. Mais elle *n'a pas* eu la priorité : la mobilisation générale de l'Autriche l'a précédée. Ainsi, le prétendu compte débiteur de la Russie est liquidé jusqu'au dernier poste, et c'est sur les épaules de l'Autriche et de son alliée, l'Allemagne, seules, que repose la responsabilité effroyable de la guerre mondiale.

Mobilisation ne signifie pas guerre.

Nous sommes donc arrivés à ce résultat que la mobilisation générale russe n'a été que la conséquence de l'autrichienne ; ainsi s'explique aussi le fait déjà relevé, et qui devait rester jusqu'ici complètement incompréhensible — le fait que *l'Autriche n'a déduit de la mobilisation générale russe aucune espèce de conséquences belliqueuses*, tandis que l'Allemagne a mis à profit cette circonstance pour déchaîner sur l'humanité la plus grande catastrophe qui se soit jamais produite. L'Autriche n'a nullement été choquée par la mobilisation générale russe et ne pouvait en être choquée, puisqu'elle savait que la mesure russe n'était qu'une suite de sa mesure à elle. C'est pourquoi le comte Berchtold, malgré les deux mobilisations, a continué à négocier tranquillement à Vienne et à Pétersbourg (Livre orange, n° 66. Livre rouge, nos 53, 55 et 56), et a expressément émis le désir « *de maintenir les rapports de bon voisinage.* »

« Entre les cabinets de Vienne et de St.-Pétersbourg, des pourparlers conformes à la situation et qui aboutiront, nous l'espérons, à un apaisement général, suivent leur cours. » (Livre rouge, n° 53, 31 juillet.)

Vienne et Pétersbourg étaient d'ailleurs déjà, par suite d'anciennes expériences, habituées à cet état de mobilisation réciproque, et avaient déjà trouvé plus d'une fois, l'arme au pied, moyen de s'entendre dans des questions beaucoup plus difficiles.

Berlin exigeait, dans son ultimatum du 31 juillet, qu'on démobilisât aussi du côté de l'Autriche. Mais l'Autriche elle-même n'avait et n'aurait jamais formulé une telle exigence ; elle désirait au contraire la « continuation des pourparlers » et le « maintien des rapports de bon voisinage. » L'Autriche ne voyait, comme le comte Forgach l'assura expressément à M. de Bunsen (Livre bleu, n° 118) *aucun acte hostile dans les deux mobilisations*, avant tout pour la bonne raison que l'Autriche elle-même avait pris l'initiative de la mobilisation générale. La Russie, non plus, ne voyait dans la mobilisation générale autrichienne aucun motif de guerre, mais, animée de la meilleure volonté, elle entra en de nouvelles négociations avec Vienne, justement le jour des deux mobilisations générales.

La mobilisation générale de l'Autriche signifiait aussi peu la guerre que la mesure correspondante de la Russie. Malgré toutes les clauses et réserves du gouvernement de Vienne, on s'était engagé dans la voie de l'entente, et il était toujours possible d'arriver au but, quoique cela fût peu vraisemblable. Le but aurait été sûrement atteint si l'Allemagne avait voulu le maintien de la paix ; il était impossible de l'atteindre, parce que les dirigeants de l'Allemagne attribuaient à la mobilisation russe des buts et des fins qu'elle n'avait pas réellement, pour poursuivre de leur côté des buts et des fins qu'ils ne pouvaient avouer au monde et à leur propre peuple.

* * *

Pendant que j'écris ces lignes, on annonce dans les journaux la *mobilisation de la Bulgarie et de la Grèce* (automne 1915). L'officielle *Agence bulgare* déclare à ce sujet expressément :

La Bulgarie n'a aucun projet agressif, mais elle est fermement décidée à sauvegarder, l'arme au pied, ses droits et son indépendance. Suivant l'exemple de la Hollande et de la Suisse, qui n'hésitèrent pas à prendre des mesures semblables depuis le début de la guerre, la Bulgarie se voit obligée, en raison des mouvements de troupes chez ses voisins, à décréter l'état de neutralité armée, *ce qui n'empêche pas de continuer les discussions et les négociations avec les représentants des deux groupes de belligérants.*

Cette déclaration officielle du gouvernement bulgare est une nouvelle preuve du fait — établi par des exemples innombrables tirés de l'histoire — que *mobilisation n'est pas synonyme de guerre*, mais que c'est une mesure de sécurité en vue de toutes les éven-

tualités, que chaque Etat souverain est en droit de prendre suivant son appréciation. Même si l'Etat qui mobilise a la priorité, la mobilisation n'est pas un motif de guerre ; elle l'est d'autant moins, si l'Etat ne fait que suivre la mobilisation de l'autre partie et exclut en même temps par son attitude diplomatique tout soupçon d'intentions belliqueuses. La Grèce a répondu en son temps à la mobilisation générale bulgare par la même mesure, mais n'a ni posé d'ultimatum à la Bulgarie, ni manifesté d'intentions belliqueuses¹.

Mobilisation contre mobilisation — tel a été jusqu'ici et tel est encore maintenant le droit des gens en vigueur. *Mobilisation, synonyme de guerre*, — *c'est le droit des gens prussien et allemand*, qui est né sur le même sol que toutes les fleurs analogues de politique militariste et belliqueuse, comme la tentative de justifier, après coup, l'invasion de la Belgique par la prétendue conspiration de ce malheureux pays avec les ennemis de l'Allemagne ou le fait de couler des vaisseaux de commerce ennemis et neutres, la noyade en masse de civils ennemis ou neutres par le blocus de famine de l'Angleterre. Le principe nouvellement introduit dans le droit des gens par le gouvernement allemand : mobilisation signifie guerre, repose sur *des considérations purement militaires*, mais va à l'encontre de toutes les théories et pratiques du droit des gens. La guerre mondiale est née de ces considérations militaires intéressées, qui devaient apporter en même temps l'accomplissement si longtemps attendu des aspirations des pan-germanistes à la domination mondiale. La diplomatie s'est abaissée au rôle de mandataire des généraux.

L'échange de télégrammes entre le tsar Nicolas et l'empereur Guillaume.

A propos de la question de la mobilisation russe qui, pour la littérature apologétique allemande, est identique à la question des responsabilités, je veux m'étendre ici d'une façon plus détaillée encore sur un point, qui — à ma connaissance — n'a encore été suffisamment discuté nulle part et, cependant, est d'une grande importance pour déterminer la culpabilité. Je veux dire l'échange de télégrammes entre le tsar Nicolas et l'empereur Guillaume.

¹ La Grèce vient de démobiliser (été 1916) sous la pression des puissances de l'Entente.

I

Déjà lors de la publication du Livre blanc allemand, on a dû être étonné du fait que l'échange de dépêches entre l'empereur Guillaume et le tsar avait été coupé en deux dans la brochure de l'office des affaires étrangères : cinq dépêches des deux monarques sont reproduites dans les *annexes 20-23a* du Livre blanc, tandis que quatre autres dépêches — les dernières, du 31 juillet et du 1^{er} août — ont été insérées dans le texte du mémoire allemand.

Pourquoi cette dislocation de documents appartenant à la même catégorie ? Eh bien, *un* motif — et même un très important motif — est apparu entre temps, qui explique ce groupement artificiel : plus on obscurcissait la vue d'ensemble que l'on pouvait avoir sur l'échange de télégrammes entre les deux monarques, mieux on pouvait dissimuler *l'absence de la dépêche la plus importante de toutes* — à savoir celle du tsar du 29 juillet, concernant la cour d'arbitrage de La Haye. Le lecteur inattentif — la plupart sont malheureusement inattentifs, et l'on pouvait escompter chez les députés allemands au Reichstag en ce jour orageux du 4 août 1914 un manque spécial de sens critique — le lecteur inattentif, dis-je, découvrira plus difficilement une lacune dans la correspondance des deux princes, si celle-ci est dispersée en différentes parties du Livre blanc, que si elle est présentée dans l'ordre chronologique. Et c'est ainsi que personne en Allemagne ne remarqua dans ce moment critique la circonstance que les annexes 22 et 23 du Livre blanc contenaient l'une après l'autre deux dépêches de l'empereur Guillaume au tsar, mais qu'entre deux il n'y avait aucune réponse du tsar. Cette réponse laissée de côté était justement la fameuse dépêche dans laquelle Nicolas proposait de soumettre le conflit au tribunal arbitral de La Haye.

Mais à côté de ce point obscur — maintenant éclairci — j'en trouve un autre qui attend explication. Les dépêches réunies dans les annexes du Livre blanc finissent par l'annexe 23 a : dépêche du tsar à l'empereur Guillaume du 30 juillet à 1 h. 20 après-midi. Cette dépêche commence par les mots : « Je te remercie cordialement de ta prompte réponse » — et est évidemment la réponse à la dépêche de l'empereur Guillaume du 30 juillet à 1 heure après minuit, imprimée à l'annexe 23. Pour suivre l'échange ultérieur des dépêches, on doit lire ensuite le mémoire de l'office

des affaires étrangères, qui de son côté (p. 12) commence par un télégramme du tsar à l'empereur Guillaume, expédié le 31 juillet à 2 heures après-midi ; le Livre blanc remarque expressément (p. 13) : « Le télégramme du tsar... a été consigné à 2 heures de l'après-midi » et ajoute encore (p. 12) que ce télégramme du tsar s'est croisé avec un télégramme de l'empereur « adressé également le 31 juillet à 2 heures après-midi. » Ce second télégramme du tsar commence également par les mots : « Je te remercie de tout cœur de ton intervention. »

Le tsar a donc *répondu deux fois* au télégramme de l'empereur du 30 juillet à 1 heure du matin — le 30 juillet à 1 h. 20 après-midi et le 31 juillet à 2 heures après-midi — et les deux télégrammes commencent presque par les mêmes mots. Comment s'expliquer cette loquacité télégraphique du côté russe comparée au silence étrange du côté allemand ? L'empereur Guillaume a gardé le silence non moins de 37 heures — du 30 juillet à 1 heure du matin jusqu'au 31 juillet à 2 heures de l'après-midi — 37 heures, une éternité dans ces jours où le sort du monde dépendait de minutes ! Par contre, le tsar a répondu au télégramme de son impérial ami du 30 juillet à 1 heure du matin déjà 12 heures plus tard — le 30 juillet à 1 h. 20 après-midi — et alors, comme il n'obtenait aucune réponse de l'empereur Guillaume, 25 heures plus tard — le 31 juillet à 2 heures de l'après-midi — il a expédié un autre télégramme, qui commence presque par les mêmes mots que le premier, mais exprime de la façon la plus solennelle et en termes beaucoup plus chaleureux encore sa volonté pacifique.

Je ne puis dire si, comme pour le télégramme du tsar du 29 juillet, nous avons affaire ici à une *omission volontaire* qui, dans ce cas, aurait supprimé un télégramme de l'empereur Guillaume. Si une pareille omission a eu lieu, cela constituerait une nouvelle et grave preuve de culpabilité à la charge de l'Allemagne : car l'omission n'aurait pu avoir lieu que pour éviter de faire ressortir encore plus vivement le contraste entre l'attitude du tsar — qui manifeste sans cesse son désir pressant de paix — et l'allusion continuelle et froidement négative de l'empereur à la mobilisation russe. Mais si aucune dépêche impériale n'a été supprimée, et si, en fait, l'échange des dépêches a été tel qu'il ressort du Livre blanc, la circonstance que le tsar, dans l'espace de 25 heures, a proposé si instamment *deux fois* l'une après l'autre à l'empereur Guillaume, et sans en obtenir de réponse dans l'intervalle, son

intervention en faveur de la paix et a protesté si chaleureusement de sa volonté pacifique — cette circonstance parle de nouveau en faveur de la Russie ; mais d'autre part, le fait que *l'empereur Guillaume a laissé passer 37 heures précieuses* avant de faire suivre sa dépêche de la nuit du 30 juillet par la dépêche postérieure du 31 juillet après-midi — ce fait parle contre l'Allemagne. Pendant ces 37 heures de silence impérial, la mobilisation partielle russe s'est transformée en mobilisation générale, la proclamation du « danger de guerre » a été décidée à Berlin, et l'état de tension entre l'Allemagne et la Russie s'est aggravé de la façon la plus dangereuse. *Pourquoi l'empereur Guillaume s'est-il tu pendant un temps si étrangement long ? Son intention a-t-elle été peut-être de pousser par ce silence son ami le tsar à des mesures de sécurité militaire plus étendues, pour les représenter ensuite comme une menace et — au moyen d'un ultimatum inexécutable — en faire finalement un motif de guerre ?*

La dislocation artificielle de la correspondance impériale dans le Livre blanc, dont le but est de dissimuler le long silence de l'empereur Guillaume, l'envoi, l'une directement après l'autre, de deux dépêches successives russes sans réponse de Berlin dans l'intervalle, justifie tout soupçon. Mais si le soupçon n'est pas fondé, si l'échange de télégrammes a eu lieu en fait comme il est représenté dans le Livre blanc, cette circonstance constitue un nouvel indice à la *décharge* du tsar et de son gouvernement et un nouvel indice à la *charge* de l'empereur Guillaume et de ses gens.

II

Le *dernier* échange de télégrammes entre le tsar et l'empereur à la date du 1^{er} août provoque une autre étude — tout aussi intéressante :

D'après le Livre blanc (p. 13 et 14) les faits se présentent de la façon suivante :

« Deux heures après le délai imparti dans cette communication, le tsar a télégraphié à Sa Majesté l'empereur : « J'ai reçu Ton télégramme, je comprends que Tu sois obligé de mobiliser, mais je voudrais avoir de Toi la même garantie que celle que je T'ai donnée, à savoir que ces mesures ne signifient pas la guerre, et que nous poursui-

vrons nos négociations pour le bien de nos deux pays et la paix générale si chère à nos cœurs. Notre longue amitié éprouvée doit, avec l'aide de Dieu, réussir à empêcher ces effusions de sang. J'attends avec confiance une réponse de toi. »

A ce télégramme, Sa Majesté l'Empereur a répondu :

« Je Te remercie de Ton télégramme ; j'ai indiqué hier à Ton Gouvernement le seul moyen par lequel la guerre pouvait encore être évitée. Bien que j'eusse demandé une réponse pour aujourd'hui midi, aucun télégramme de mon ambassadeur contenant une réponse de Ton gouvernement ne m'est encore parvenu. J'ai donc été contraint de mobiliser mon armée. Une réponse immédiate, claire et non équivoque de Ton gouvernement est le seul moyen de conjurer une calamité incommensurable. Jusqu'à ce que je reçoive cette réponse, il m'est impossible, à mon vif regret, d'aborder le sujet de Ton télégramme. Je dois Te demander catégoriquement de donner sans retard l'ordre à Tes troupes de ne porter en aucun cas la moindre atteinte à nos frontières. »

Le délai de 12 heures fixé dans l'ultimatum allemand du 31 juillet à minuit est expiré le 1^{er} août à midi.

Le télégramme du tsar a été envoyé *deux heures après l'expiration de ce délai*, donc le 1^{er} août à 2 heures de l'après-midi (Livre blanc, p. 13) et peut être arrivé à Berlin au plus tôt entre 3 et 4 heures de l'après-midi.

Là-dessus l'empereur Guillaume a rédigé et envoyé sa réponse, qui peut donc être arrivée à Pétersbourg *au plus tôt entre 5 et 6 heures* (heure de l'Europe centrale).

Entre temps, à midi 52 minutes, était parti avec la mention « pressant » le télégramme du chancelier à l'ambassadeur allemand à Pétersbourg, dans lequel celui-ci recevait l'ordre de remettre au gouvernement russe la déclaration de guerre à 5 heures (heure de l'Europe centrale) de l'après-midi. (Livre blanc, Annexe 26.) Du côté allemand, nous n'avons pas de renseignements sur la question de savoir si cette déclaration de guerre fut remise ponctuellement à cette heure ou seulement plus tard le même jour. Par contre, le Livre orange russe (n^o 76) et le Livre jaune fran-

çais (p. 131) affirment en parfait accord que la déclaration de guerre fut remise à 7 heures et 10 minutes du soir.

Je ne puis déterminer si cette divergence dans l'indication du moment doit être attribuée à une différence dans le calcul du temps ou à quelque autre circonstance. Mais cela n'importe pas pour le point que j'étudie en ce moment. Ce qui est décisif pour ce que je veux établir ici, ce n'est pas le moment de la remise matérielle de la déclaration de guerre, mais le moment auquel elle devait être remise, d'après l'ordre du gouvernement allemand. Ce moment est 5 heures de l'après-midi.

Comment s'accorde avec cette fixation de l'heure la demande de l'empereur allemand au tsar de lui donner une réponse immédiate, claire et sans équivoque à l'ultimatum allemand « comme le seul moyen de conjurer une calamité incommensurable ». *Quand* le tsar ou son gouvernement devaient-ils donner cette réponse ? La dépêche impériale ne pouvait en aucun cas atteindre la capitale russe avant 5 heures ; mais, justement à cette heure, la déclaration de guerre devait déjà être remise à St. Pétersbourg. Même si le tsar avait voulu obtempérer à l'inouïe exigence allemande de démobiliser contre l'Allemagne et l'Autriche alors que ces deux pays étaient et restaient mobilisés, — comment le pouvait-il pratiquement puisque son cousin, l'empereur Guillaume, ne lui laissait pas une minute pour l'aviser télégraphiquement de son acceptation ?

Si donc un miracle s'était produit, et que le tsar se fût malgré tout décidé à donner la « réponse claire et sans équivoque » exigée de lui, cette décision n'en serait pas moins arrivée *trop tard*, car la déclaration de guerre allemande devait être remise *auparavant*, soit à 5 heures de l'après-midi déjà.

Merveilleux procédé, en vérité : on exige de la Russie une réponse, en déclarant qu'on examinera l'« objet » du télégramme de l'empereur Nicolas *après* son arrivée, mais au lieu de laisser au souverain le temps de répondre, on le surprend par la déclaration de guerre ! Le télégramme de Guillaume ne pouvait cependant signifier autre chose *qu'une prolongation du délai de l'ultimatum, déjà expiré à midi*. Le consentement à cette prolongation n'était lié à aucun délai déterminé, mais devait naturellement courir *au moins* aussi longtemps qu'il le fallait pour que pût arriver une réponse au dernier télégramme de l'empereur allemand. Cette réponse pouvait parvenir à Berlin au plus tôt entre

6 et 7 heures du soir, mais la déclaration de guerre devait déjà être remise à 5 heures de l'après-midi.

Cette énigme ne devient intelligible que si l'on admet que le désir de l'empereur Guillaume n'était pas sérieux et que la guerre était, quoi qu'il pût arriver, chose décidée à Berlin. Que dirait-on d'un particulier qui, entré en conflit avec un autre, lui écrirait : « Si vous ne réparez pas immédiatement l'offense que vous m'avez faite, je vous ferai rosser par mon valet, » — mais qui, deux heures déjà avant l'envoi de cet écrit, aurait envoyé son valet de chambre rouer de coups son correspondant ? Le croirait-on, s'il assurait s'être efforcé de vider pacifiquement la querelle ? La dernière dépêche de l'empereur Guillaume au tsar doit être jugée exactement de la même façon.

* * *

Le point suivant aussi de la dépêche de l'empereur Guillaume est au plus haut degré surprenant. Son dernier télégramme ne peut, comme je l'ai déjà relevé, avoir été consigné avant 3 heures de l'après-midi. Mais la dépêche du chancelier de l'empire concernant la remise de la déclaration de guerre était déjà partie pour St. Pétersbourg deux heures plus tôt, à midi 52 minutes. *Pourquoi l'empereur Guillaume ne fait-il aucune mention de cette déclaration de guerre dans son télégramme ? Pourquoi ne parle-t-il que de la mobilisation de son armée comme conséquence du refus de l'ultimatum allemand par la Russie, mais non de la déclaration de guerre déjà partie ? Pourquoi éveille-t-il dans l'esprit du tsar l'idée erronée que, par une « réponse claire et sans équivoque » de la Russie, la guerre pourrait être encore évitée, alors qu'elle était en fait déjà inévitable* lors de l'envoi du télégramme impérial ; inévitable pour deux raisons :

a) parce que la déclaration de guerre, avec l'ordre de la remettre à 5 heures de l'après-midi, était déjà partie deux heures auparavant pour St. Pétersbourg ;

b) parce que l'empereur de Russie n'avait pas, jusqu'à la remise de la déclaration de guerre, le temps de faire parvenir à Berlin une réponse satisfaisante, même s'il voulait l'envoyer.

Le télégramme de l'empereur Guillaume ne peut, en conséquence de tout cela, être interprété que comme devant au dernier moment faire naître l'apparence d'une volonté pacifique, mais rendre en fait le maintien de la paix impossible.

* * *

La dernière phrase du télégramme impérial est, elle aussi, significative et caractéristique. L'empereur Guillaume met en garde le tsar contre toute *violation de la frontière par des troupes russes*. Il ressort d'abord de cela que, le 1^{er} août, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, pareille violation de frontière n'avait pas encore eu lieu. Mais l'avertissement impérial avait manifestement pour but de préparer l'affirmation ultérieure que la Russie avait pris l'initiative de la guerre en faisant pénétrer ses troupes en territoire allemand. (Livre blanc, p. 14.) J'ai montré ailleurs l'inanité de cette affirmation, sur laquelle on se fonde en Allemagne pour soutenir le caractère défensif de la guerre. Le télégramme impérial de l'après-midi du 1^{er} août était le premier *prélude à la cantate de libération* que le peuple allemand a entonnée depuis sous la direction du chef d'orchestre impérial, et qu'aujourd'hui encore il chante à pleins poumons.

Pour quelle raison l'Allemagne a-t-elle déclaré la guerre à la Russie ?

Dans les publications allemandes il règne, comme on sait — et comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire — une profonde obscurité sur la raison pour laquelle l'Allemagne a au fond déclaré la guerre à la Russie. La déclaration officielle de guerre contient deux formules différentes à choix : d'après l'une, la Russie a refusé de démobiliser, d'après l'autre, elle n'a pas donné de réponse à la demande de l'Allemagne. Le comte Pourtalès avait reçu de Berlin ces deux formules dans le texte de la déclaration de guerre — évidemment avec l'ordre de biffer l'une d'elles, suivant les circonstances, dans la pièce qui devait être remise au gouvernement russe. L'ambassadeur qui, ou bien avait complètement perdu la tête, ou bien partait du principe : « deux précautions valent mieux qu'une », laissa subsister les deux motifs de déclaration de guerre dans la pièce. (Livre orange, n° 76.) Difficile est satiram non scribere.....

A ces deux motifs à choix s'en ajoute, dans le mémoire du Livre blanc (p. 14), un troisième : « C'est la Russie qui a commencé la guerre contre nous. »

I

Cette affirmation que l'*ultimatum allemand* serait resté sans réponse de la part du gouvernement russe, je dois encore l'examiner en quelques mots pour mettre en évidence un point de vue que je n'ai pas mentionné jusqu'ici.

Même si la Russie n'avait donné aucune réponse à l'*ultimatum* allemand, cela ne prouverait nullement encore que la Russie ait pris l'initiative de la guerre. La faute en retomberait toujours sur le gouvernement qui, en un moment aussi dangereux, formula une exigence aussi grave — et dans une forme aussi arrogante — envers une grande puissance voisine. C'est l'*ultimatum* allemand qui était condamnable, non l'attitude russe relativement à cet *ultimatum*. L'exigence de l'Allemagne était *superflue*, car l'Allemagne pouvait, comme tout État souverain, et comme l'Autriche et la Russie l'avaient déjà fait, mobiliser de son côté sans demander à la Russie de démobiliser. Elle était *provocante* et devait rendre la guerre inévitable, parce que la Russie ne pouvait accepter un *ultimatum* qui exigeait dans les douze heures la suspension de toute mesure de guerre contre l'Allemagne et contre l'Autriche, bien que cette dernière elle-même eût mobilisé complètement, et que l'Allemagne eût déjà pris les mesures militaires les plus étendues. En posant un *ultimatum* qu'il était bien naturel de la part de la Russie de refuser, l'Allemagne ne pouvait qu'amener une tension plus vive, même si elle n'avait pas déclaré la guerre immédiatement après. Ce qui aggravait le danger d'une guerre européenne et le rendait immédiat, ce n'était pas le fait de laisser sans réponse cet *ultimatum*, mais bien de formuler à si court délai des exigences aussi inouïes à l'égard d'un grand État voisin. C'est donc renverser les rôles que d'attribuer à la Russie la faute de la guerre parce qu'elle n'a pas répondu à l'*ultimatum*, au lieu de l'imputer à l'Allemagne, qui a posé l'*ultimatum*.

Mais est-il bien vrai que, comme les écrivains allemands de la guerre le proclament constamment, la Russie ait préféré « ne pas donner de réponse à l'*ultimatum* allemand » et ait ainsi manifesté clairement sa volonté d'amener la guerre ? Non, cette affirmation n'est pas vraie, je l'ai déjà fait remarquer ailleurs, et je vais le prouver maintenant.

Nous ne connaissons, il est vrai, pas de réponse du gouverne-

ment russe, et nous ne savons si cette réponse a été donnée, si elle s'est perdue, ou ce qu'elle est devenue. Mais une chose est certaine : la réponse du tsar, qui est partie de Pétersbourg le 1^{er} août à 2 heures de l'après-midi, donc deux heures après l'expiration de l'*ultimatum* — cette réponse du tsar au télégramme de l'empereur Guillaume (du 31 juillet à 2 heures de l'après-midi) *constitue en fait une réponse à l'ultimatum allemand*. Le Livre blanc paraît aussi envisager la chose de cette manière, car, immédiatement après avoir remarqué que « le *gouvernement russe* n'y a (à la communication de l'*ultimatum* qui eut lieu le 31 juillet à minuit) jamais fait aucune réponse » il reproduit la dépêche du tsar du 1^{er} août à 2 heures de l'après-midi. J'ai maintes fois déjà parlé du contenu de cette dépêche : elle envisage la mobilisation allemande comme une mesure toute naturelle, mais qui, pas plus que la mobilisation russe, le souverain l'espère du moins, *ne signifie la guerre*. La dépêche du tsar était donc la réponse à l'*ultimatum* allemand — tout au moins la réponse matérielle, bien que les usages formels des relations diplomatiques n'eussent pas été observés dans ce cas. Les usages formels étaient depuis quelques jours complétés et même partiellement remplacés par un échange direct de dépêches entre les monarques d'Allemagne, de Russie et d'Angleterre : justement le choix d'un télégramme personnel et d'ami avec le « Tu » de la familiarité, le fait d'en appeler à « la longue amitié éprouvée » des souverains, au lieu de s'en remettre à une froide note diplomatique qui n'aurait pu répondre que négativement à un pareil *ultimatum* — justement, *le choix d'une conversation personnelle*, dans cette minute dernière et désespérée, où le sort de millions d'hommes était en jeu, prouve plus que toute autre chose la volonté pacifique du tsar et de son gouvernement.

Le télégramme du tsar en date du 1^{er} août n'est pas seulement une réponse de la Russie à l'*ultimatum* allemand, mais une réponse dont la forme et le contenu parlent éloquemment en faveur de la volonté pacifique de la Russie. Le rejet inévitable de l'*ultimatum* allemand — inévitable si la réponse avait été donnée par l'intermédiaire du ministre russe des affaires étrangères — était remplacé, d'une façon manifestement consciente et intentionnelle, *par un appel personnel de l'impérial ami à son impérial ami*, appel qui considérait la mobilisation allemande comme un fait naturel, mais n'en conservait pas moins l'espoir que les deux gouvernements « pour le bien de nos deux pays et

la paix générale, si chère à nos cœurs, continueraient à travailler au maintien de la paix. » « Notre longue amitié éprouvée doit, avec l'aide de Dieu, réussir à empêcher ces effusions de sang. J'attends avec confiance une réponse de toi. » Ainsi se termine la dépêche du tsar du 1^{er} août après-midi. Jamais le *gouvernement* d'un grand Etat n'aurait pu répondre de cette manière à un tel *ultimatum*. Une réponse du gouvernement russe aurait dû couper tous les ponts. Mais la réponse du tsar laissait intacts toutes les relations entre les deux empires et cherchait à maintenir, dans leurs lieux de stationnement, les armées prêtes au combat, en faisant vibrer la corde sensible de la vieille amitié.

L'empereur Guillaume comprit très bien le dernier et émouvant appel de son ami russe. On n'a certainement pas tort de croire *qu'il n'a pas douté de l'honnêteté et de la sincérité de cet appel pacifique*. Mais « des raisons d'Etat supérieures » qui, depuis le 29 juillet — j'ai déjà donné dans mon livre les motifs de cette date — avaient rendu inébranlable la volonté belliqueuse de Berlin, des raisons d'Etat supérieures l'amenèrent à faire la sourde oreille aux accents personnels, amicaux et pacifiques de son impérial ami, à réclamer dans sa réponse télégraphique du 1^{er} août après-midi les tractations entre *gouvernements*, soit une réponse du gouvernement russe, et à ajouter : « Jusqu'à ce que je reçoive cette réponse, il m'est impossible, à mon vif regret, *d'aborder le sujet de ton télégramme*. » Qu'on remarque ce froid refus, ce rappel aux usages diplomatiques, cette exigence formelle d'une réponse du gouvernement russe à l'*ultimatum* allemand, — ce refus « d'aborder le sujet de ton télégramme, » — et qu'on lui compare la chaleur émouvante du dernier et désespéré appel au secours du trône russe. L'empereur Guillaume insistait pour que son *ultimatum* eût la suite formelle qu'il comportait, et qui ne pouvait être que fatale à la paix. L'empereur Nicolas éludait cette suite formelle et faisait personnellement appel aux sentiments d'humanité et d'amitié de l'empereur allemand, afin de prévenir la rupture imminente.

C'est *ainsi* que sont les choses pour celui qui, ne s'arrêtant pas à l'aridité de la lettre et à la froideur des faits, tente de pénétrer l'âme ardente des acteurs du drame. Seul, d'ailleurs, est capable de juger exactement des événements historiques, *celui* qui peut saisir, par une intuition de poète et de psychologue, l'âme des hommes qui agissent et qui, sous l'apparente indifférence des

faits, perçoit les pulsations vivantes des sentiments et des passions humaines. Ceux-là seuls ont été véritablement de grands historiens qui — à côté d'une conscience intelligente dans la recherche des faits — ont eu assez d'imagination et de sensibilité pour se mettre dans l'âme de leurs personnages. L'échange de télégrammes entre les monarques d'Allemagne et de Russie découvre au psychologue les âmes des deux souverains pendant la crise européenne, et lui fait même voir aussi chez l'empereur Guillaume l'évolution des sentiments. D'un jour à l'autre, on peut — rien qu'en lisant les dépêches échangées entre eux — constater le chemin parcouru et déterminer jusqu'à quel moment l'empereur Guillaume hésita encore, et depuis quel moment il fut résolu à la guerre. Dans les déclarations de l'empereur de Russie, par contre, on ne remarque aucune espèce de changement ou d'évolution, du premier au dernier moment. Dans sa première dépêche, du 29 juillet, comme dans sa dernière, du 1^{er} août, il aspire au maintien de la paix et propose tous les moyens propres à atteindre ce but élevé. Le trait le plus lumineux, qui éclairera toujours les ténèbres créées artificiellement par les écrivains soudoyés de l'Allemagne, est sa dépêche du 29 juillet, où il suggère de soumettre le différend à la Cour arbitrale de La Haye — cette dépêche que le gouvernement allemand a escamotée, et que les écrivains allemands voudraient encore aujourd'hui faire disparaître. Tout ce que Nicolas II a fait dans cette crise européenne peut se résumer dans les paroles qu'il a adressées, lui-même — après la déclaration de guerre allemande, le 1^{er} août après-midi — au roi d'Angleterre : « Dans cette heure solennelle, j'aimerais vous donner encore une fois l'assurance que j'ai tout fait ce qui était dans mon pouvoir pour écarter la guerre. » Cette assurance du tsar Nicolas sera confirmée par l'histoire.

II

Les explications ci-dessus ont réduit à néant le motif allégué dans la *déclaration de guerre* allemande dans le but d'en fournir la justification ou même d'en établir la nécessité, motif consistant à dire qu'aucune réponse n'aurait été donnée à l'ultimatum allemand.

Outre ce motif, le *mémoire* du Livre blanc (p. 14) en avance un autre : *la Russie a commencé la guerre contre nous*. Cet autre

motif, que l'on tenait avec raison pour plus sérieux que les motifs officiels à choix de la déclaration de guerre, on s'en sert pour entretenir la flamme ardente de l'enthousiasme populaire allemand, et il a été accueilli par le gouvernement autrichien — par stupide crédulité ou par complicité concertée avec Berlin — dans son recueil de documents. D'après la dépêche du comte Szögyény au comte Berchtold, en date du 2 août, et d'après la déclaration de guerre de l'Autriche à la Russie du 5 août (Livre rouge, nos 57 et 59), la guerre entre l'Allemagne et la Russie n'a pas éclaté à cause de la simple mobilisation de la Russie, mais ensuite d'une attaque effective des troupes russes.

Ces contradictions entre les diverses explications autrichiennes et allemandes suffisent déjà pour enlever toute confiance à des juges versés dans la science criminaliste, et pour faire reconnaître dans l'accusation formulée contre la Russie — d'avoir, de façon ou d'autre, provoqué la guerre — le faux-fuyant habituel des criminels convaincus.

Cette conviction est encore renforcée par le *récit*, également confus et contradictoire, de la prétendue attaque russe (Livre blanc, p. 14). J'ai déjà montré dans mon livre, (p. 154) que la prétendue violation de frontière russe « *dès l'après-midi du 1^{er} août*, c'est-à-dire l'après-midi même où le télégramme du tsar susmentionné était envoyé » ne constitue pas une agression russe, même s'il était vrai que les troupes du tsar eussent franchi la frontière : car, l'après-midi du 1^{er} août, l'Allemagne avait déclaré la guerre à la Russie, et le fait de franchir la frontière *après* la déclaration de guerre n'était pas une agression, mais un acte de guerre normal. Quant à savoir ce que les mots « l'après-midi même où le télégramme du tsar était envoyé » doivent signifier, j'ai eu beau me creuser la tête, je n'ai pu le découvrir jusqu'à présent. Le télégramme du tsar — d'après l'exposé du Livre blanc — a été expédié à 2 heures de l'après-midi. La déclaration de guerre devait être remise à 5 heures de l'après-midi. *Donc, à partir de 5 heures, l'état de guerre existait entre l'Allemagne et la Russie*. Peut-on faire un reproche au gouvernement russe de ce que ses troupes — ce qui n'est naturellement prouvé par rien — auraient effectivement franchi la frontière à 5 h. 1/2 ? Le reproche d'avoir violé le droit international peut-il être fondé sur le fait que le tsar avait envoyé à 2 heures un télégramme conciliant à Berlin ? Le tsar devait-il peut-être encore être lié par ce télégramme, du

moment que l'empereur allemand lui avait déclaré la guerre à 5 heures ?

Le reproche devient naturellement d'autant plus ridicule que cette « agression » est censée avoir eu lieu plus tard — après la déclaration de guerre. Que dire donc à M. Helfferich qui — comme je l'ai déjà relevé — *reporte* l'agression russe à la « nuit du 1^{er} au 2 août ? Le prudent M. Helfferich est sur ce point le plus imprudent et le plus compromettant de tous les défenseurs de l'Allemagne.

Mais poursuivons. Le Livre blanc raconte : « Avant que communication de l'exécution de cet ordre (il s'agit de l'ordre à Poutalès de remettre la déclaration de guerre) nous fût parvenue, les troupes russes franchissaient..... ». Cette phrase, elle aussi, est obscure comme tout le reste. M. de Bethmann veut mettre en évidence l'agression contraire au droit des gens commise par les troupes russes. A cet effet, il affirme que des troupes russes ont franchi la frontière, avant que la nouvelle de la remise de la déclaration de guerre soit arrivée à Berlin. Or cette affirmation est insuffisante en ce qui concerne le point à établir. Ce n'est pas le moment de l'arrivée de la nouvelle, mais seulement le moment de la remise de la déclaration de guerre à Pétersbourg qui importe quand il s'agit de décider si les troupes russes ont franchi à bon droit ou à tort la frontière allemande — au point de vue du droit des gens. — Le bon droit ne commençait pas seulement au moment de l'arrivée de la nouvelle à Berlin, mais à celui de la remise de la déclaration de guerre à Pétersbourg. Entre ces deux moments, des heures peuvent s'être écoulées. Les actions militaires russes qui auraient eu lieu pendant ces heures auraient été des actes conformes et non contraires au droit des gens, et n'auraient pas donné à l'Allemagne le droit de se plaindre d'une agression russe ou de « l'ouverture des hostilités » par la Russie.

L'exposé de M. de Bethmann ne prouve donc nullement ici non plus ce qu'il veut prouver : on fait des efforts surhumains pour falsifier l'histoire, mais d'une façon si maladroite que la plupart du temps on discute à côté de la question. L'affirmation que la Russie nous aurait attaqués et qu'elle serait ainsi responsable de la guerre, on ne l'a produite qu'*après coup*, après la déclaration de guerre et *ad usum populi germanici*, — et, malgré tous les efforts du Livre blanc, on nous en doit toujours la preuve,

après comme avant. Mais il n'y a pas que le manque de preuves : les obscurités et les contradictions du Livre blanc ainsi que les divergences entre le chancelier de l'Empire et son secrétaire d'État en ce qui concerne le moment de l'agression, tout cela impose au chercheur sans parti pris la conviction que l'agression russe n'est autre chose qu'une invention allemande. C'est pourquoi la « cantate de libération » allemande — malgré la réputation universelle de son compositeur et de ceux qui en dirigent l'exécution — a trouvé si peu d'écho dans le monde.....

L'histoire des aviateurs français.

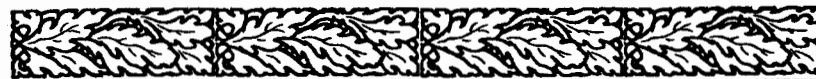
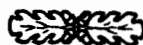
Le prétexte que le gouvernement allemand a invoqué pour justifier sa déclaration de guerre à la France n'est pas moins inconsistent que celui auquel elle a recouru vis-à-vis de la Russie. J'ai déjà, dans *J'accuse*, p. 155-157, montré que l'on n'avait fourni aucune preuve des attaques — prétendues et bien invraisemblables — d'aviateurs français contre des voies ferrées allemandes, et rendu attentif aux contradictions qui existent entre les allégués de la déclaration de guerre du 4 août, de la note de l'ambassadeur allemand au gouvernement belge du même jour, et du discours du chancelier du 4 août. J'ai cité en outre les plaintes élevées à Berlin par le gouvernement français, plaintes qui — tout au contraire des assertions allemandes — exposaient dans tous leurs détails des cas d'agressions allemandes avant la déclaration de guerre, et ont même été confirmées en partie par le chancelier de l'Empire dans le discours mentionné ci-dessus. Je renvoyais également à une série d'autres circonstances, d'où il ressortait que l'agression française était une invention germanique destinée à donner à la guerre le caractère d'une guerre défensive allemande.

Je prie le lecteur de vouloir bien relire tout ceci dans mon livre, et je voudrais seulement mentionner ici une intéressante constatation de fait rendue publique au cours de cette année (1916) et qui réfute d'une manière péremptoire un point essentiel de la déclaration de guerre franco-allemande. Dans la *Deutsche Medizinische Wochenschrift* (Semaine médicale allemande) du 18 mai 1916, le professeur Schwalbe a publié un échange de lettres entre le conseiller secret Riedel et le magistrat de Nuremberg, dans lequel ce dernier écrivait au premier, le 3 avril 1916, ce qui suit :

Il n'est jamais arrivé à la connaissance du représentant du général-commandant du III^e corps d'armée bavarois que des bombes aient été jetées par des aviateurs ennemis, avant ou après le commencement de la guerre, sur la voie ferrée de Nuremberg-Kissingen et de Nuremberg-Anspach. *Toutes les affirmations et nouvelles de journaux relatives à des faits de ce genre se sont révélées fausses.*

Ainsi, il est établi officiellement par la déclaration concordante d'autorités civiles et militaires que, des quatre prétendues attaques d'aviateurs français (à Wesel, dans la contrée de l'Eiffel, à Carlsruhe et à Nuremberg), la dernière n'a en tout cas pas eu lieu. Jusqu'à quel point les trois autres imputations sont dignes de foi, le lecteur en jugera de lui-même après la lecture de mes deux réquisitoires.

La tentative que fait la déclaration de guerre allemande pour établir que non seulement les Français ont ouvert les hostilités par des raids d'aviateurs, mais qu'ils ont, les premiers, *violé la neutralité belge*, ne manque pas de piquant. La déclaration de guerre a été remise à Paris le 3 août à 6 h. 45 minutes du soir. Le délai fixé par l'ultimatum au gouvernement belge était déjà expiré le même jour à 7 heures du matin. L'entrée des troupes allemandes en Belgique a eu lieu le 4 août à la pointe du jour. L'histoire des aviateurs dans la déclaration de guerre franco-allemande devait prouver que les Français avaient été les premiers à violer la neutralité. En effet, dit cette pièce : « plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique survolant le territoire de ce pays. » Donc, les aviateurs qui avaient jeté des bombes sur Wesel, Carlsruhe et Nuremberg avaient « manifestement » survolé le territoire belge ! Ainsi on cherchait à faire d'une pierre deux ou même trois coups : la France a ouvert les hostilités ; la France a violé la neutralité belge, et la Belgique a fait bon marché de sa neutralité, puisqu'elle a permis aux aviateurs français de survoler son territoire. Il faudrait être vraiment de rudes gobe-mouches pour gober des volatiles de cette taille. Aussi la preuve officielle, actuellement acquise, du mensonge de Nuremberg, n'était-elle pas nécessaire pour que cet essai stupide, cette construction en l'air d'un motif de guerre, provoquât dans le monde entier une douce hilarité et des hochements de tête significatifs.



VII

La Russie est-elle responsable de la guerre ?

(*Duel Bethmann-Sazonow, février 1916*¹.)

Dans son discours à la Douma, le 22 février 1916, Sazonow a prononcé cette parole :

« Cette guerre est le plus grand crime qui ait été commis contre l'humanité ; ceux qui s'en sont rendus coupables portent une lourde responsabilité et sont, à l'heure qu'il est, suffisamment démasqués. »

Le gouvernement allemand, se sentant à juste titre atteint par ce reproche, s'est aussitôt appliqué — suivant son habitude, et poussé par sa mauvaise conscience — à faire à nouveau dans la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* l'histoire des antécédents de la guerre et à dénoncer derechef au monde M. Sazonow comme étant l'homme qui, « en toute première ligne porte le fardeau de cette formidable responsabilité. » « *C'est la Russie qui, sûre de l'appui non seulement de la France, mais aussi de l'Angleterre,*

¹ La présente étude a été écrite en mars 1916 — immédiatement après une violente campagne de discours et de presse, menée par les gouvernements allemand et russe au sujet des responsabilités de la guerre, — mais n'a pas été publiée jusqu'ici. Je lui fais une place dans mon second acte d'accusation, parce qu'elle scrute encore une fois, sous forme concentrée, la question de la responsabilité russe — pivot de tout le système de défense allemand — et met en outre en lumière plusieurs points de vue nouveaux. Voir l'article de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* reproduit dans le *Berliner Tageblatt* du 27 février 1916, ainsi que le télégramme de Wolff du 26 février qui s'y rapporte.

a déchaîné la guerre. » Tel est le pivot de la défense officieuse la plus récente du gouvernement allemand.

Il est impossible de réfuter toutes les interprétations exclusives, les omissions ou les falsifications de ce plaidoyer officieux sans reprendre, par le détail, toute l'histoire qui a immédiatement précédé la guerre : l'on sait qu'un homme mal intentionné ou un fou peut plus avancer de choses en vingt lignes, qu'un homme sain d'esprit ou un sage n'en peut réfuter en deux cents.

Le contenu tout entier des livres diplomatiques de tous les gouvernements, y compris ceux de l'Allemagne et de l'Autriche, fait voir combien la prétendue démonstration de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* est caduque et sans valeur. Je suppose le lecteur au courant de ces documents et de l'étude critique que j'en ai faite dans *J'accuse*, ainsi que dans les chapitres précédents de cet ouvrage-ci, et je borne ma réfutation de la dernière preuve que l'Allemagne allègue de son innocence aux points suivants :

I

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* — fidèle en cela à la tactique connue de Helfferich — met tout l'accent sur la *mobilisation russe*, qui seule aurait fait éclater la guerre, mais elle laisse absolument de côté les événements diplomatiques qui ont précédé. Elle cite les divers entretiens du comte Pourtalès avec M. Sazonow, avec son adjoint Neratow et avec le tsar (les 26, 27, 28, 29, 30, 31 juillet). Elle relève qu'on a mis plus d'une fois la Russie en garde contre les suites possibles des mesures militaires prises par elle, mais passe complètement sous silence les *raisons* de la mobilisation russe — de la mobilisation partielle d'abord, de la mobilisation générale ensuite — et elle arrive ainsi naturellement à conclure que c'est la Russie qui a voulu la guerre et l'a criminellement déchaînée.

Il est certain, assurément, que la Russie a mobilisé le 29 juillet les quatre districts militaires du sud, Kiew, Odessa, Moscou et Kazan, et le 31 juillet l'ensemble de ses troupes.

Mais, d'autre part, il est non moins certain :

a) que, du premier au dernier moment de la crise, aucun autre ministre européen des affaires étrangères n'a travaillé avec

plus d'ardeur et avec plus d'esprit de condescendance que Sazonow en faveur du maintien de la paix ;

b) que, par leur attitude mi-négative, mi-équivoque et contradictoire, l'Allemagne et l'Autriche ont rendu impossible la solution pacifique du conflit et ont forcé la Russie — vu l'extrême lenteur et la difficulté plus grande de sa mobilisation — à prendre des mesures militaires de précaution ;

c) que ces mesures, selon les assurances formelles et solennelles du tsar, n'avaient aucun caractère agressif ;

d) que c'est l'Autriche qui, par la forme et la teneur de son ultimatum, par la rupture des relations diplomatiques avec la Serbie et la déclaration de guerre à celle-ci, a fait éclater le conflit européen, et en mobilisant — d'abord partiellement, puis complètement — a forcé la Russie à procéder à son tour à des contre-mobilisations ;

e) que l'Allemagne, de son côté, au plus tard à partir du 25 juillet — jour où l'ambassadeur autrichien a quitté Belgrade — a commencé ses préparatifs militaires, spécialement du côté de l'ouest, et que le 1^{er} août, jour de la mobilisation proprement dite, ses troupes étaient déjà aux frontières, prêtes à faire irruption dans le Luxembourg, la Belgique et la France.

Ce que Sazonow a fait pour le maintien de la paix, je prie le lecteur de s'en pénétrer en reprenant les pages 106 à 264 de *J'accuse* et les chapitres ci-dessus. J'en ai donné un résumé en dix-huit articles dans *J'accuse*, pages 215 à 218.

Sazonow a, entre autres, contribué à faire donner par la Serbie une réponse si condescendante qu'il fallait être irrévocablement résolu à la guerre pour la prendre comme motif d'une déclaration de guerre.

Il a accepté avec empressement toutes les propositions de médiation, quel qu'en fût le contenu et de quelque côté qu'elles vinssent.

Il a, dans les dispositions les plus conciliantes, entamé avec l'ambassadeur autrichien Szápáry des pourparlers au sujet des exigences autrichiennes imposées à la Serbie et demandé la continuation officielle de ces négociations ; mais le comte Berchtold lui a opposé un refus brutal.

Le 31 juillet, comme l'Autriche se montrait disposée à recommencer les négociations, il les a immédiatement reprises à Pétersbourg et a envoyé à Londres un message exprimant sa joie de l'heureuse tournure que prenaient les événements.

Il a accepté la conférence de Grey et s'est déclaré prêt à se tenir à l'écart et à se soumettre aux propositions de paix des puissances.

Mais avant tout — et l'on ne saurait trop revenir sur ce point en présence des falsifications systématiques des défenseurs de l'Allemagne — il a proposé de faire trancher le conflit austro-serbe par la Cour d'arbitrage de La Haye, comme auparavant déjà la Serbie l'avait proposé dans sa réponse à l'Autriche.

Ce fait, qui a été prudemment passé sous silence dans le premier livre blanc allemand et n'a été publié que dans le second (après que le gouvernement russe l'eut fait connaître) ce fait à lui seul suffit pour renverser de fond en comble le réquisitoire du gouvernement allemand. Si la Russie avait voulu la guerre, pour laquelle elle était, comme nous le voyons maintenant, très insuffisamment préparée, *aurait-elle fait cette proposition de paix qui, en tout état de cause, devait empêcher la guerre ?*

* * *

Le 29 juillet, la Russie a décrété sa *mobilisation partielle* et officiellement notifié la chose à Berlin. Cette mobilisation, comme je l'ai montré ailleurs, était la conséquence de quatre faits :

- 1^o De l'explosion de la guerre entre l'Autriche et la Serbie ;
- 2^o de la mobilisation d'au moins deux corps d'armée autrichiens à la frontière russe ;
- 3^o du refus, par l'Allemagne et l'Autriche, de la proposition de conférence Grey ;
- 4^o du refus absolu du comte Berchtold de toutes négociations nouvelles au sujet de l'affaire serbe.

Le comte Pourtalès se présenta le 29 juillet chez Sazonow et eut avec lui une longue conversation dont le compte-rendu nous est donné par le Livre blanc allemand (p. 10) et par le Livre orange

russe (n^o 49). Sazonow se déclarait de nouveau prêt à *se soumettre à la décision des quatre puissances non intéressées et à entrer en même temps en pourparlers directs avec l'Autriche pour trouver un terrain d'entente*. Pourtalès, au contraire, chercha toutes sortes d'échappatoires contre les deux propositions, prétendit que l'on voulait porter atteinte aux droits souverains de l'Autriche, demanda que la Russie laissât « la double monarchie régler seule ses affaires avec la Serbie. Il serait toujours assez temps, au moment de la signature de la paix, de revenir à des ménagements à l'égard de la souveraineté serbe. »

Sazonow chercha, suivant le récit du comte Pourtalès lui-même :

de me persuader que je devais insister auprès de mon gouvernement pour qu'il prît part à *une conversation à quatre*, afin de trouver le moyen d'amener par la voie amicale l'Autriche-Hongrie à renoncer à ses prétentions portant atteinte à la souveraineté de la Serbie.

Portalès promit, il est vrai, qu'il ferait rapport sur l'entretien qu'ils venaient d'avoir, mais il déclara que :

la Russie s'étant décidée à la redoutable mesure de mobilisation, tout échange de vues à ce sujet était fort difficile, sinon impossible.

Portalès prétendait que la déclaration du « *désintéressement territorial* » de l'Autriche tenait déjà compte des intérêts russes et y voyait « une concession de haute importance de la part d'une puissance belligérante. » Ainsi l'ambassadeur allemand ne pouvait ou ne voulait pas même promettre le respect absolu de la *souveraineté* serbe. Cela cadre parfaitement avec l'exposé que Sazonow fit le lendemain (30 juillet) de l'entretien germano-russe à l'ambassadeur français et à l'ambassadeur anglais à Pétersbourg. (Voir Livre bleu, n^o 97 et Livre jaune, n^o 103.) Nous avons donc sur cet important échange de vues entre Sazonow et Pourtalès, auquel la publication de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* confère une nouvelle importance, quatre exposés qui concordent parfaitement : ceux du Livre blanc, du Livre orange, du Livre bleu et du Livre jaune. Il en ressort :

- a) que Sazonow a confirmé la mobilisation partielle russe, l'a motivée par la mobilisation partielle autrichienne, mais a contesté, jusqu'à ce moment-là, toute mobilisation contre l'Allemagne et nié que la mobilisation contre l'Autriche eût un caractère agressif.

b) que Sazonow a proposé une double action diplomatique, à savoir : une conversation à quatre, pour rechercher en commun un terrain d'entente, et des négociations directes entre Vienne et Pétersbourg ;

c) que Pourtalès a déclaré difficile, sinon impossible, tout échange de vues sous quelque forme que ce fût et exigé que la Russie se tint complètement à l'écart ;

d) que Pourtalès a bien promis que l'on respecterait l'intégrité du territoire serbe, mais non ses droits souverains.

En d'autres termes : le représentant du gouvernement allemand ne fit de concessions d'aucune sorte dans le but de régler diplomatiquement le conflit austro-serbe et le conflit austro-russe qui en sortit, refusa absolument d'exercer une pression quelconque sur le gouvernement autrichien pour en obtenir la moindre concession, et réclama de la Russie non seulement un complet désintéressement, mais encore la suppression de toute mesure militaire de précaution. Voilà ce que le gouvernement allemand appelle, dans son dernier plaidoyer : une invitation adressée à la Russie « *de ne pas contrecarrer l'action diplomatique par des mesures militaires.* »

* * *

Quelle action diplomatique l'Allemagne a-t-elle mise en scène, recommandée et appuyée pendant les jours critiques ? Aucune.

Elle a refusé la conférence Grey.

Elle a toléré l'action de l'Autriche contre la Serbie à toutes ses phases.

Elle a laissé sans réponse la proposition russe de s'en remettre à la cour d'arbitrage de La Haye.

Elle a transmis au cabinet de Vienne pour « *examen* » la proposition de Grey d'accepter la note serbe au moins « *comme base d'une discussion entre les diverses chancelleries.* » (Livre rouge, n° 43.)

Elle n'a ni donné elle-même ni obtenu de Vienne une réponse quelconque¹ à la formule de conciliation de Grey (occuper Belgrade et faire connaître, de là, les conditions de paix).

¹ J'aborde ailleurs la question des « *notes de recommandation* » que M. de Bethmann a fait connaître l'une une année, l'autre deux ans et trois mois après la publication du premier Livre blanc allemand.

Elle a soit repoussé soit laissé sans réponse les diverses formules de conciliation de Sazonow, etc., etc.

Pendant toute la crise, la seule chose que l'Allemagne ait faite a été de « *soumettre à l'examen* » du gouvernement autrichien la proposition des pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg. Ces pourparlers ont été repoussés de la façon la plus brutale par le comte Berchtold le 28 juillet, et repris seulement le 31 juillet et le 1^{er} août (Livre rouge, n° 55 et 56), à la suite d'un télégramme de Berchtold à Szápáry en date du 30 juillet (Livre rouge, n° 49).

Mais, le 31 juillet, la mobilisation générale avait déjà été promulguée en Autriche et en Russie, en Allemagne on avait proclamé le « *danger de guerre* » et décrété les ultimatums à la France et à la Russie, lesquels furent remis à ces deux gouvernements à 7 heures du soir et à minuit.

Voilà en quoi consiste l'action diplomatique de l'Allemagne, qui, à ce que l'on prétend, fut contrecarrée par la mobilisation russe. S'il y a eu quelque chose de contrecarré, ç'a été la reprise des négociations entre l'Autriche et la Russie, et elle l'a été par les ultimatums allemands. Pourquoi n'a-t-on pas laissé ces négociations — si tant est que l'Autriche les prit au sérieux et qu'elles ne fussent pas simplement une feinte concertée avec Berlin pour rejeter sur la Russie les responsabilités — pourquoi n'a-t-on pas laissé ces négociations suivre librement leur cours pendant un, deux ou trois jours ? Pourquoi a-t-on adressé à la Russie, par un ultimatum à brève échéance et outrageant pour un grand État, une demande dont on savait fort bien à Berlin que l'exécution était, en fait, impossible « *pour des raisons techniques ?* » (Voir la dépêche de l'empereur Guillaume au roi Georges en date du 1^{er} août.)

Toutes les notes actuellement publiées du comte Pourtalès, tendent non à décharger, mais à charger le gouvernement allemand. Tout ce qu'elles prouvent, c'est ce que nous savons depuis longtemps : que l'Allemagne a barricadé toutes les voies d'entente proposées par les autres, et fait échouer, par sa propre conduite, la seule proposition de conciliation venue de son côté : que, reléguant au second plan le conflit diplomatique, elle a fait passer au premier les mesures militaires russes et exigé de la Russie une absolue passivité dans ce domaine en dépit de l'activité qu'y déployaient l'Autriche et l'Allemagne.

Au cours de toutes les conversations entre Pourtalès et Sazonow, qui viennent d'être publiées encore une fois, ce n'est jamais que de la question formelle de la mobilisation qu'il s'agit : jamais ou presque jamais du conflit proprement dit et des moyens de le résoudre.

II

Le gouvernement allemand sait, entre autres, passer avec une diabolique habileté par-dessus les propositions de conciliation de Sazonow (Livre orange, nos 60 et 67). S'il n'existait pas déjà par ailleurs cent preuves de la mauvaise foi et de la mauvaise conscience du gouvernement allemand, la *conspiration du silence faite autour des propositions de Sazonow* suffirait à établir la faute du gouvernement de Berlin et à prouver qu'il en a le sentiment.

Que dire d'une argumentation qui passe sous silence des faits importants, décisifs, et qui sont dans le rapport le plus étroit avec la question de la mobilisation ? Ce n'est pas seulement dans le Livre blanc et dans le Livre rouge que cette tactique est suivie, mais encore dans la dernière tentative — manquée — que l'on a faite pour rejeter sur le gouvernement russe la responsabilité de la guerre. Si M. de Bethmann entre dans tous les détails des six ou sept entretiens qui eurent lieu, dans les journées du 26 au 31 juillet, entre le comte Pourtalès et Sazonow, *pourquoi ne fait-il aucune mention de l'entretien du 30 juillet*, sur lequel nous possédons des documents authentiques (Livre orange, n° 60, Livre bleu, n° 97, Livre jaune, n° 103) ? La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* — chose significative — fait un saut du 29 juillet au 31 juillet, puis elle cherche à combler cette lacune en parlant de « l'activité médiatrice de Sa Majesté l'empereur et du gouvernement. » Mais quant aux *événements décisifs* pour la suite, qui se produisirent entre ces deux journées, soit le 30 juillet, elle les laisse dans l'ombre.

On trouvera dans les documents ci-dessus mentionnés, dans *J'accuse* et dans les chapitres qui précèdent, les détails relatifs à cet important événement diplomatique. Ici je relève seulement l'essentiel, à savoir que :

le 30 juillet, *donc avant la mobilisation générale russe*, Sazonow promit de la façon la plus formelle de suspendre tous les préparatifs militaires de la Russie, si l'Autriche

voulait seulement reconnaître au conflit un caractère européen et se déclarer prête à retirer de son ultimatum les points qui portaient atteinte aux droits souverains de la Serbie.

Le comte Pourtalès, qui — comme le prince Lichnowsky — peut avoir eu personnellement le désir sincère de maintenir la paix et paraît avoir été inconsolable quand il vit la ruine imminente de ses espérances (voir Livre bleu, n° 97), — Pourtalès poussa un soupir de soulagement quand Sazonow lui eut dicté sa formule de conciliation en lui recommandant instamment de la transmettre sans retard à Berlin. Il promit d'appuyer la proposition auprès de son gouvernement (voir Livre jaune, n° 103).

Aussi tous les intéressés durent-ils trouver d'autant plus inattendu et incroyable le refus sec et catégorique opposé à la proposition de Sazonow par M. de Jagow qui, le jour même (30 juillet), déclarait à l'ambassadeur russe à Berlin, Swerbéew, que *la proposition de Sazonow était inacceptable pour l'Autriche*.

Ce refus, dont la forme brutale n'était atténuée par aucune indication de motif, amena la Russie à proclamer le lendemain la mobilisation générale. L'attitude diplomatique de Jagow fut soutenue par l'attitude militaire de la monarchie austro-hongroise qui, dans la nuit du 30 au 31 juillet, *donc avant la mobilisation générale russe*, mobilisa ses forces complètes, de terre et de mer, comme je l'ai prouvé ailleurs. De son côté, l'Allemagne avait déjà poussé ses préparatifs militaires si loin avant la proclamation formelle de l'état de guerre (31 juillet) que la situation militaire à elle seule aurait justifié la mobilisation générale russe.

Mais tenons-nous-en ici à la question diplomatique. Pourquoi M. de Bethmann persiste-t-il, aujourd'hui encore, comme il l'a fait dans ses deux livres blancs et dans tous les discours qu'il a prononcés depuis le commencement de la guerre, à taire les faits diplomatiques qui figurent dans les nos 60 et 63 du Livre orange russe et dans les documents correspondants publiés par l'Angleterre et par la France ? *Pourquoi a-t-on repoussé à Berlin la proposition de Sazonow ? Pourquoi ne l'a-t-on pas même jugée digne d'être discutée, ou d'être transmise à Vienne ? Était-ce trop demander à l'Autriche que de lui faire promettre de respecter la souveraineté de la Serbie ? La promesse faite par la Russie de s'en tenir à la mobilisation partielle et de ne pas la développer*

n'était-elle pas l'équivalent de celle que l'on réclamait de l'Autriche? Et s'il était au pouvoir de l'Allemagne et de l'Autriche d'empêcher la mobilisation russe par cette concession toute naturelle — que l'Autriche feignait même de représenter comme s'accordant avec ses intentions — et si malgré cela cette concession fut refusée, comment faire au gouvernement russe un reproche d'avoir vu dans ce refus une aggravation du conflit, une nouvelle manifestation de l'humeur belliqueuse des puissances centrales, et d'avoir poursuivi ses préparatifs militaires en conséquence? Si, au lieu de la réponse inouïe qu'il donna à l'ambassadeur russe le 30 juillet, M. de Jagow lui avait dit : « Nous voyons dans la proposition de Sazonow la claire intention du gouvernement russe de maintenir la paix ; nous demanderons à l'Autriche la promesse expresse de respecter la souveraineté de la Serbie ; » — si le secrétaire d'Etat allemand avait tenu ce langage sensé, conciliant et encourageant, la mobilisation générale n'aurait pas eu lieu le lendemain, et nous n'aurions pas aujourd'hui la guerre européenne — qui, comme M. de Bethmann ne cesse de le répéter, n'a été que la *conséquence* de la mobilisation générale russe.

Qui donc est coupable d'avoir déchaîné cette guerre? Bethmann ou Sazonow? Même en adoptant tout à fait le point de vue du gouvernement allemand et en attribuant à la seule question de mobilisation la valeur déterminante, on est bien forcé de conclure :

C'est le gouvernement allemand qui est responsable de la guerre puisque, le 30 juillet encore, en acceptant la condition très naturelle et facilement exécutable réclamée par la Russie, il pouvait empêcher la mobilisation générale dans l'empire du tsar et, par conséquent, éliminer la cause de la guerre.

Les documents diplomatiques témoignent clairement de l'importance immense que les gouvernements de l'Entente attribuaient à la proposition de Sazonow, sur laquelle l'Allemagne et l'Autriche sont complètement muettes aujourd'hui encore. Sazonow transmet à l'instant même à ses ambassadeurs dans toutes les capitales la teneur de la proposition qu'il a dictée au comte Pourtalès. Il demande à son ambassadeur à Berlin de l'informer sur-le-champ par dépêche de l'accueil qui lui aura été fait par le gouvernement allemand (Livre orange, n° 60).

L'ambassadeur français *Paléologue* confirme, dans son rapport à Viviani, que le tsar désire ardemment éviter la guerre, et que le gouvernement russe ne néglige rien pour enrayer le conflit (Livre jaune, n° 103).

L'ambassadeur anglais à Pétersbourg, *Buchanan*, voit dans la proposition de Sazonow *le pivot de la solution de la crise* : si elle est repoussée par l'Autriche, la Russie ne peut guère — sachant que l'Autriche et l'Allemagne s'arment — retarder la conversion de la mobilisation partielle en mobilisation générale, et l'inévitable résultat en sera une guerre européenne (Livre bleu, n° 97).

On voit partout quelle importance le monde diplomatique attachait à la proposition de Sazonow, et comment, en cette journée du 30 juillet, le sort de l'Europe dépendait de l'attitude de ces messieurs de la Wilhelmstrasse. Même si l'on admet leur propre point de vue, mobilisation signifie guerre, ce sont MM. de Bethmann et de Jagow qui portent la responsabilité formidable :

d'avoir provoqué la mobilisation russe, et, par suite, la guerre.

III

Le refus de la proposition de Sazonow est d'autant plus inouï qu'elle n'imposait pas même comme condition le départ des Autrichiens de la Serbie ; et que, faute d'une interdiction expresse, elle les laissait même libres d'y pénétrer plus avant. A cet égard, la proposition de Sazonow concordait avec celle de Grey, à teneur de laquelle : l'Autriche devait occuper une portion du territoire serbe, y compris Belgrade, d'où elle pouvait dicter ses conditions (Livre bleu, nos 88, 98 et 103), — proposition à laquelle on se souvient que les puissances centrales n'ont jamais répondu.

Y avait-il moyen de faire plus de concessions diplomatiques que n'en renfermaient toutes ces propositions de conciliation anglaises et russes? L'Allemagne et l'Autriche avaient, déployée devant elles, toute une carte d'échantillons de moyens d'entente : il suffisait d'étendre la main et de saisir un de ces moyens, *un seul*, et la paix européenne était sauvegardée.

Elles pouvaient, du moment que la Serbie s'était soumise comme elle l'avait fait, soumettre à la cour d'arbitrage de La Haye les quelques points litigieux encore pendants.

Elles pouvaient faire délibérer les représentants à Londres des quatre puissances non intéressées sur les propositions de conciliation qui seraient recommandées simultanément aux gouvernements de Vienne et de Pétersbourg.

Elles pouvaient, par des négociations directes entre les gouvernements autrichien et russe, pour peu que de part et d'autre on se montrât disposé à céder quelque chose sur les quelques points non encore résolus, trouver un moyen terme acceptable entre les exigences autrichiennes et les concessions serbes.

Elles pouvaient faire occuper Belgrade et le territoire environnant par les troupes autrichiennes, à titre de gage, et dicter de là leurs conditions.

Elles pouvaient déclarer simplement, et d'une manière toute générale — sans s'entendre immédiatement sur les détails — que l'Autriche éliminerait de son ultimatum les articles qui portaient atteinte à la souveraineté serbe, etc.

Si les puissances centrales avaient accepté, au plus tard jusqu'au 30 juillet, une seule de ces propositions, au lieu de les rejeter ou de les ignorer toutes (sans parler du décret de mobilisation générale qui fut lancé dans la nuit du 30 au 31 juillet par l'Autriche), *la Russie n'aurait pas ordonné sa mobilisation générale, le 31 juillet*. Où est-elle donc, demandé-je encore, cette action diplomatique de l'Allemagne et de l'Autriche, que l'on prétend avoir été contrecarrée par les mesures militaires de la Russie ? Cette action diplomatique fut tout entière négation et passivité. Ce n'est pas la Russie qui a contrecarré l'action diplomatique, mais l'Allemagne et l'Autriche qui ont, d'une part, fait échouer tous les moyens diplomatiques qui s'offraient, et de l'autre, ont poursuivi leurs propres préparatifs militaires sans en démordre. Cette action diplomatique négative, menée de front avec l'action militaire positive par les puissances centrales, a forcé la Russie à prendre des mesures militaires de prudence, lesquelles — les assurances données par le tsar et son gouvernement comme aussi toute l'attitude diplomatique de la Russie en font foi — ne constituaient ni des moyens de pression militaire ni des actions agressives. C'étaient des *mesures de prudence* qu'exigeait la détermination toujours plus manifeste des puissances centrales de pousser

cette fois-ci les choses jusqu'au ploiement ou à la rupture. Le ploiement, c'était, pour la Russie, assister en spectatrice muette à l'écrasement militaire de la Serbie et à sa transformation en État vassal. La rupture, c'était l'explosion de l'« inévitable » guerre européenne qui, d'un coup, devait assurer à l'Allemagne l'hégémonie sur le continent, et à l'Autriche la suprématie dans les Balkans.

IV

S'il fallait encore une preuve quelconque pour montrer que la Russie, en prenant ses mesures militaires, ne songeait pas le moins du monde à troubler la paix, on la trouverait facilement dans *l'attitude observée par le gouvernement russe après la mobilisation générale*. Le 31 juillet — jour où celle-ci eut lieu — Sazonow, comme l'on sait, envoya aux chancelleries européennes sa seconde formule de conciliation (Livre orange, n° 67, Livre bleu, n° 120, Livre jaune, n° 113). Sans doute, cette formule, envisagée comme un compromis entre la première formule de Grey et la première de Sazonow, et qui concordait effectivement pour les points essentiels avec la proposition anglaise — cette seconde formule de Sazonow ne pouvait plus répéter la promesse que donnait la première, celle de la veille, de *suspendre* les préparatifs militaires de la Russie. Il était trop tard pour cela, puisque la Russie, à la suite du refus de Jagow le 30 juillet, avait décrété, le 31, la mobilisation générale, et que celle-ci — comme l'empereur Guillaume et le tsar Nicolas sont d'accord à le dire — ne pouvait « pour des raisons techniques » être arrêtée d'un moment à l'autre. (Voir la dépêche du tsar à l'empereur Guillaume en date du 31 juillet, et celle de l'empereur Guillaume au roi d'Angleterre en date du 1^{er} août.) *La suspension des mesures militaires* n'était donc plus possible du côté russe, d'autant plus que l'Autriche avait décrété le jour-même la mobilisation générale. Mais la Russie pouvait fort bien, à cette heure encore, *faire une déclaration de ses dispositions pacifiques*, et c'est ce qu'elle fit dans la seconde formule de conciliation de Sazonow le 31 juillet :

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses armées sur le territoire serbe, et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances

examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement d'Autriche-Hongrie sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance — la Russie s'engage à conserver son attitude expectante. (Livre orange, n° 67.)

Cette seconde proposition d'entente de Sazonow, en date du 31 juillet, qui fut ensuite, comme je l'ai montré dans les chapitres précédents, modérée encore et adoucie à seule fin de rencontrer l'agrément des puissances centrales (voir : Livre bleu, n° 133, Livre orange, n° 69, Livre jaune, n° 120) ; — puis le joyeux empressement mis par Sazonow à se prêter aux négociations directes nouvellement entamées avec le cabinet de Vienne ; — sa proposition ultérieure de poursuivre ces négociations sur le terrain plus propice de Londres — et sa dernière proposition du 1^{er} août, d'après laquelle toutes les puissances s'engageraient à rester l'arme au pied en deçà de leurs frontières pendant qu'on ferait une dernière tentative de conciliation (Livre bleu, n° 139), — tous ces faits, toutes ces circonstances, il faut les considérer dans leur rapport avec la mobilisation russe pour établir que celle-ci était *uniquement une mesure préventive et de prudence*, sans aucun caractère agressif.

Le gouvernement allemand et ses défenseurs ont constamment recours à un artifice : ils traitent la mobilisation russe comme *un fait indépendant, sans rapport avec les événements diplomatiques*, et lui attribuent ainsi un caractère agressif. Par cette méthode fallacieuse, on peut naturellement tout démontrer, mais on arrive toujours à de faux résultats. Les actes militaires ne prennent leur vrai caractère que considérés *dans leur rapport avec l'attitude diplomatique du gouvernement en cause*. Même une déclaration de guerre peut, quoiqu'elle déchaîne les hostilités et soit par conséquent un acte offensif au sens le plus strict du terme, être en réalité un acte défensif, si elle est provoquée par l'intransigeance diplomatique ou par d'autres circonstances qui révèlent les plans belliqueux de l'adversaire. L'Allemagne eût-elle fait toutes les propositions de paix qu'elle n'a *pas* faites, mais qui sont parties des puissances de l'Entente, — n'en eût-elle même fait qu'une seule, celle de soumettre le différend au tribunal arbitral de La Haye, la Russie eût-elle décliné cette proposition, alors la déclaration de guerre allemande aurait un tout autre

caractère : au lieu de l'acte offensif qu'elle est maintenant, elle apparaîtrait comme un acte défensif.

Ce n'est qu'en relation avec toute l'attitude diplomatique de l'Allemagne que la déclaration de guerre à la Russie apparaît pour ce qu'elle est : *un acte offensif voulu et prémédité*.

Inversément, la mobilisation générale russe — même si elle n'avait pas été provoquée par celle de l'Autriche — apparaît, quand on l'étudie dans son enchaînement avec l'attitude diplomatique de la Russie, simplement comme *une mesure préventive de sûreté* contre l'attaque dont la menaçaient les puissances centrales.

C'est ainsi que s'écroule, une fois de plus, toute l'argumentation fondée sur la mobilisation russe. D'après ses notes, qui ont été publiées par la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, le comte Pourtalès a dit, le matin du 31 juillet de bonne heure à l'adjoint de Sazonow, Noratow : « La mobilisation générale de l'armée russe ne peut être envisagée chez nous (en Allemagne) qu'en un sens, c'est que la Russie voulait absolument la guerre. » Pareille interprétation était possible seulement de la part de gens qui ne savaient pas un traître mot des négociations diplomatiques qui se sont déroulées depuis le 23 juillet, et qui ignoraient aussi quelle avait été l'attitude de Sazonow le 31 juillet et le 1^{er} août — jusqu'au moment de la déclaration de guerre. Pour qui connaissait ces négociations diplomatiques, il ne pouvait faire l'ombre d'un doute que la *mobilisation de la Russie n'indiquait aucune volonté belliqueuse*, qu'elle n'avait pour but que de se mettre en garde contre les intentions hostiles de l'étranger. C'est justement un des côtés néfastes de la diplomatie secrète, que les peuples dont l'heur ou le malheur sont en jeu n'apprennent des actes diplomatiques que ce que chaque gouvernement trouve bon de leur en faire savoir. En laissant de côté certains faits réels ou en les tordant, chaque gouvernement peut imprimer à l'attitude des autres un cachet trompeur ; d'une mesure de prudence prise par l'adversaire on peut faire une menace ; de l'acte agressif que l'on a commis soi-même un acte défensif. C'est ainsi qu'en Allemagne on a faussement représenté la mobilisation russe comme une menace dirigée contre la patrie allemande, et l'on continue encore aujourd'hui à pratiquer délibérément cette falsification systématique.

De là est née la « guerre de libération », de là le but assigné à la guerre, de se garantir contre une attaque future, — en d'autres

termes la politique annexionniste, — de là, la poursuite interminable de ces hécatombes insensées.

L'attaque russe est à la base de cette construction diabolique.

De là les efforts sans cesse renouvelés — en vain, il est vrai — pour faire voir au peuple allemand dans cette attaque russe la cause de la guerre.

V

Je veux encore mentionner un point qui, quoique secondaire, caractérise la méthode à laquelle recourent les Allemands pour se défendre. Ceux qui, en Allemagne, écrivent sur la guerre, vont répétant l'un après l'autre que le gouvernement russe — un peu par mauvaise conscience — *n'a fait connaître à son alliée, la France, la mobilisation générale qu'avec un fort retard* pour faire accroire au public français que c'était l'Allemagne qui avait rompu la paix. Voici comment s'exprime sur ce point la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* :

Le caractère fatal de la mobilisation générale russe est, présumablement, aussi la raison pour laquelle le gouvernement russe ne s'est pas hâté de notifier la chose à la France, son alliée : il est avéré que le gouvernement français ignorait encore, le soir du 31 juillet, que la Russie avait décrété la mobilisation totale dans la nuit du 30 au 31 juillet ; l'ambassadeur français à Saint-Pétersbourg ne l'avait pas non plus — à en juger d'après cela — annoncé immédiatement à Paris, si incroyable que cela puisse paraître. Ainsi la réplique allemande y a été connue plus tôt, et pouvait ainsi plus facilement être envisagée par le public français comme une menace partant de l'Allemagne.

Cette affirmation est contredite par la dépêche de Paléologue en date du 31 juillet (Livre jaune, n° 118), dans laquelle l'ambassadeur français annonce la conversion de la mobilisation partielle russe en mobilisation générale, *en raison de la mobilisation générale de l'Autriche* et des armements auxquels l'Allemagne procédait depuis six jours en secret. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* semble se baser sur la remarque adressée par Viviani le 31 juillet à 7 heures du soir à l'ambassadeur allemand, baron de Schön, quand celui-ci lui remit l'ultimatum allemand. Viviani déclara à l'ambassadeur ne rien savoir encore d'une mobilisation générale russe (Livre jaune, n° 117). Cette remarque du chef du cabinet français s'explique très facilement : la dépêche de Paléologue, qui était partie nous ne savons pas exactement à quelle heure, n'était ou bien pas encore arrivée à Paris à 7 heures du soir, ou bien n'avait pas encore été portée à la connaissance de

Viviani. La preuve de la mauvaise foi du gouvernement russe n'est donc pas faite par là : l'ambassadeur français a lancé à Paris la nouvelle de la mobilisation complète *le jour même où elle eut lieu*, voilà tout.

L'ambassadeur anglais à Pétersbourg, Buchanan, a pareillement télégraphié à Londres le 31 juillet la mobilisation générale russe, qui était un fait accompli (Livre bleu, n° 113). Le Livre bleu relève expressément que ce télégramme *est arrivé à Londres le 31 juillet*. Donc aucun indice qu'on ait voulu cacher la mobilisation russe ni à l'alliée, la France, ni à l'amie de l'Entente, l'Angleterre.

VI

Plus futile encore que cette argumentation me paraît être celle que la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* étale sur des citations tirées de la « *Nowoje Wremja* » et de la correspondance de l'Agence Reuter, et qu'elle introduit à la fin de son réquisitoire contre la Russie, pour l'enjoliver. Voici en quels termes est formulée cette accusation :

Ainsi donc, la Russie n'a pas été entraînée à la guerre ; c'est le gouvernement russe qui a déchaîné la guerre. Sazonow savait quelles seraient les suites de la mobilisation russe. Il ne l'a pas empêchée, *parce qu'il voulait la guerre*, se croyant sûr du succès. (Bureau télégraphique Wolff, 26 février.)

Cette incroyable falsification de l'histoire est le fait d'un bureau officieux du gouvernement allemand. Je ne demanderai pas à cet écrivain soudoyé de parcourir les pièces diplomatiques, pas même celles de l'Autriche et de l'Allemagne, qui toutes, indistinctement, lui opposent un formel démenti. Je ne lui demande pas de parcourir la littérature chauviniste impérialiste de l'Allemagne, ses journaux, périodiques, livres et brochures, qui tous déclarent — avec plus ou moins de netteté — que la Russie, en l'an 1914, n'était *pas* prête, qu'elle espérait avoir terminé ses préparatifs militaires seulement deux ou trois ans plus tard, qu'elle songerait, il est vrai, à attaquer l'Allemagne *plus tard*, mais qu'elle était loin de vouloir la guerre en 1914 et qu'elle fut prise au dépourvu. Presque toute la littérature des traîneurs de sabres allemands est là pour témoigner contre la déclaration de Bethmann, que Sazonow voulait *cette* guerre « parce qu'il se croyait sûr du succès. » Je laisse à M. de Bethmann le soin de tirer au clair avec ses propres compatriotes cette inso-

luble contradiction. Quant à l'auteur de l'article de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, je lui recommanderai seulement de lire la phrase suivante de l'archi-chauviniste allemand Chamberlain :

Sazonow..... aurait sincèrement voulu éviter la guerre ; c'est l'impression qui se dégage de la lecture de toutes les dépêches échangées ; jusqu'au dernier moment — même plus tard encore — il chercha à s'entendre avec l'Autriche ; il eût suffi que celle-ci consentît à abandonner une seule de ses exigences (il s'agit ici du n° 6 de l'ultimatum autrichien) pour qu'il se trouvât prêt à toutes les concessions. (Neue Kriegsaufsätze, p. 75.)

En ce point, M. Chamberlain a dit une fois, par exception, la vérité. Le dit échange de dépêches entre les chancelleries européennes prouve que personne n'a plus ardemment souhaité le maintien de la paix que Sazonow. Mais se baser sur des coupures de journaux, comme M. de Bethmann essaie de le faire au moyen de deux citations de la *Nowoje Wremja*, et de deux dépêches de l'agence Reuter, pour conclure de là aux intentions belliqueuses des gouvernements — doux Jésus ! Quel dossier on pourrait rassembler dans les *Alldeutsche Blätter*, la *Post*, la *Tägliche Rundschau*, la *Kreuzzeitung*, la *Deutsche Tageszeitung*, la *Rheinisch Westfälische Zeitung*, etc., dans des milliers de périodiques, livres et brochures de nos pangermanistes et nationalistes, pour prouver que la guerre était depuis longtemps le rêve et le plan caressés par les Hohenzollern et leurs complices ! Les documents sont si abondants qu'on en remplirait des bibliothèques¹. Et en face de cet accablant matériel de preuves, le gouvernement allemand a l'audace d'exhiber quatre misérables petites coupures de journaux — dont deux ne veulent absolument rien dire du tout, et dont les deux autres émanent d'un Anglais, correspondant anonyme de journal — pour faire la preuve des intentions belliqueuses de la Russie ? ! Même si ces quatre coupures renfermaient quelque témoignage important à la charge du gouvernement russe, elles ne seraient qu'une goutte en regard de l'océan des incitations et provocations pangermanistes qui, depuis plusieurs décades, a inondé l'Allemagne et noie encore aujourd'hui le jugement et la modération du peuple allemand.

Faut-il que les affaires aillent mal, pour que les défenseurs d'une cause se livrent à de pareils exercices avec des coupures de journaux !

¹ Je consacre plus loin (II^e volume) un long chapitre à cette littérature provocatrice allemande.



VIII

Les bagatelles de M. Helfferich.

M. Helfferich attache une importance énorme à certains petits *désaccords* du Livre jaune et du Livre bleu, désaccords qui, appréciés à leur juste valeur, sont, relativement aux erreurs, omissions et faux exposés des publications allemandes et autrichiennes, comme 1 est à 100 000. De quelques insignifiantes erreurs de rédaction dans les livres de l'Entente, le défenseur officiel du gouvernement allemand déduit immédiatement les conclusions les plus étendues : il y voit la fabrication après coup des documents, l'intention de sir Edward Grey de replâtrer, etc.

Que diraient les défenseurs du gouvernement allemand si l'on voulait tirer des conclusions analogues des grossières bourdes, omissions, exposés faux et contradictoires que contiennent leurs livres ? Je rappelle seulement, pour ne pas me répéter, l'omission de la dépêche du tsar du 29 juillet, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie avec les deux motifs offerts à choix, la dépêche de Bethmann du 27 juillet, dans laquelle il déclare, ce jour-là encore, ne rien savoir de la proposition de conférence de Grey, le récit de la violation de frontière russe et de l'ouverture des hostilités par la Russie « déjà l'après-midi du 1^{er} août » (donc *après* la déclaration de guerre qui devait être remise à 5 heures de l'après-midi), etc.

Vis-à-vis de ces incorrections et de ces falsifications et d'une quantité d'autres tout aussi grossières des publications allemandes, vis-à-vis du silence encore aujourd'hui gardé sur presque toute la correspondance entre Vienne et Berlin, qui est pourtant décisive pour la question de culpabilité (à l'exception de deux télégrammes de Bethmann à Tschirschky exhumés subitement,

l'un après une année, l'autre après deux années de guerre) — vis-à-vis de ces lourdes fautes et omissions, M. Helfferich allègue à la charge des puissances de l'Entente les *bagatelles* suivantes, dont un examen plus approfondi fait voir la futilité, et qui ne constituent nullement une charge pour l'Entente.

I

Dans le *rapport secret*, d'une personnalité qu'on ne nomme pas, à l'ancien ministre des affaires étrangères Stephen Pichon, du 30 juillet 1913 (Livre jaune, n° 5) on dit de M. de Kiderlen qu'il fut l'homme le plus haï de l'Allemagne « l'hiver dernier », mais que maintenant « il commence à n'être plus que déconsidéré » : car il laisse entendre qu'il prendra sa revanche. M. de Kiderlen est mort en décembre 1912 et ne pouvait donc plus, en fait, — en cela, je dois donner raison au pénétrant M. Helfferich — songer à prendre sa revanche en juillet 1913. Mais cela ne prouve pas — et là-dessus M. Helfferich a tort — que le rapport secret du 30 juillet 1913 ait été fabriqué après coup pour être publié dans le Livre jaune. A première vue, il semble bien en réalité que l'auteur du rapport secret du 30 juillet 1913 ait commis l'erreur impardonnable de traiter M. de Kiderlen-Wächter, mort déjà en décembre 1912, comme vivant encore sept mois plus tard. Cette erreur au sujet d'une personnalité serait en tout cas cent fois plus pardonnable que les erreurs matérielles, lourdes de conséquences, dont foisonnent les recueils de documents allemands. Mais si l'on y regarde de plus près, on constate que l'erreur n'a pas même été commise, et que c'est M. Helfferich qui est coupable de distraction. Le n° 5 du Livre jaune porte la suscription suivante :

« Note à M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires étrangères (sur l'opinion publique en Allemagne, d'après les rapports des agents diplomatiques et consulaires).

Paris, le 30 juillet 1913. »

Le rapport commence par ces mots : « Des observations que nos agents en Allemagne ont pu recueillir auprès de personnes en mesure de pénétrer dans les milieux les plus divers, l'on peut tirer cette conclusion..... »

De la suscription et de la première phrase, il résulte donc que le rapport du 30 juillet 1913 constitue le *résumé* d'une série de rapports spéciaux diplomatiques et consulaires — résumé à l'usage de M. Pichon, alors ministre des affaires étrangères, pour lui donner une vue d'ensemble des courants dominants en Allemagne depuis le dernier conflit marocain de 1911. Des résumés de cette sorte sont faits dans les chancelleries de tous les Etats à l'usage des souverains et des ministres pour leur épargner la consultation d'une série de rapports particuliers répartis sur d'assez longues périodes. Le second Livre blanc allemand (p. 49-57), contient, lui aussi, une série de rapports secrets analogues, la plupart sans date exacte, et seulement avec l'indication du mois.

Il suffit de lire attentivement le rapport du 30 juillet pour reconnaître aussitôt que l'exposé historique, — à partir de la crise marocaine de juillet 1911, — des courants belliqueux qui allaient sans cesse grandissant en Allemagne, et dont les bruyantes fêtes commémoratives de la guerre de libération de 1813 ont été l'expression la plus violente et la plus inquiétante, n'a pas été écrit d'un seul jet au mois de juillet 1913, mais se compose, — comme la suscription et la première phrase l'indiquent, — de rapports séparés, rédigés au fur et à mesure des événements. Ainsi s'explique de façon toute naturelle l'erreur apparente sur la date de la mort de M. de Kiderlen-Wächter — erreur que l'on voudrait, comme tant d'autres bagatelles, amplifier jusqu'à en faire, au sens strict du mot, « une question de vie ou de mort. »

De cette erreur apparente, petite goutte d'eau, on voudrait déduire — à l'exemple d'Helfferich — un océan de mensonges français, de fabrications après coup, etc. En réalité, le rapport spécial de l'agent diplomatique ou consulaire qui a été utilisé à la première page du résumé destiné au ministre, a été manifestement rédigé entre le printemps et le mois de décembre 1912, donc à un moment où M. de Kiderlen-Wächter vivait encore, et où il était réellement un des hommes les plus haïs des pangermanistes, comme nous le savons par leur littérature.

L'auteur du résumé du 30 juillet 1913 aurait peut-être mieux fait de noter en marge de son écrit les dates des rapports spéciaux utilisés par lui, comme l'a fait l'auteur allemand des *Aktenstücke zum Kriegausbruch* (documents allemands sur les origines de la guerre), p. 49-57. Mais conclure tout de suite de cette omis-

sion à une falsification ou à une fabrication après coup est une spécialité tactique des défenseurs de l'Allemagne, spécialité qu'explique l'impossibilité de briser par des moyens loyaux les preuves péremptoires de culpabilité fournies par les pièces diplomatiques contre l'Allemagne et l'Autriche.

II

M. Helfferich croit faire un autre touché en établissant que l'annexe 3 du n° 105 du Livre bleu (1^{re} édition), indique par erreur un jour de semaine pour un autre. La dite annexe, dont le contenu concorde avec la note de Viviani à Paul Cambon du 30 juillet 1914 (Livre jaune, n° 106) fut remise au jour indiqué par l'ambassadeur français au secrétaire d'Etat anglais des affaires étrangères pour lui prouver que les préparatifs militaires allemands battaient déjà leur plein depuis cinq jours, c'est-à-dire depuis le 25 juillet — jour de la remise de la réponse serbe à l'ultimatum autrichien — que les troupes allemandes étaient déjà concentrées aux frontières, de Metz au Luxembourg, que les postes-frontière étaient fortifiés, les réservistes incorporés rappelés, les routes barricadées et fermées à la circulation des automobiles.

L'annexe 3 du n° 105 du Livre bleu (dans l'édition que j'ai sous les yeux) commence par cette phrase : « L'armée allemande a ses avant-postes sur nos bornes-frontières ; hier, par deux fois, des patrouilles allemandes ont pénétré sur notre territoire. » La seconde partie de cette phrase, dans la note de Viviani à Cambon (Livre jaune, n° 106), est rédigée en termes un peu différents : « par deux fois, hier, des patrouilles allemandes ont pénétré sur notre territoire. » M. Helfferich affirme donc — et je n'ai aucune raison de mettre en doute ses allégués, bien que je ne sois pas à même de les contrôler — que dans le premier tirage du Livre bleu anglais le mot « *vendredi* » se trouvait après le mot « *hier* », mais que cette indication de jour avait été *biffée* dans le tirage suivant parce qu'elle contenait une inexactitude. En effet, le 30 juillet était un jeudi ; le jour précédent, 29 juillet, n'était donc pas un *vendredi*, mais un *mercredi*. De cette fausse indication *biffée* dans la suite, Helfferich — arguant ici aussi des méchantes intentions de ses adversaires — conclut que la note du (prétendu) 30 juillet ne peut avoir été réellement rédigée et remise au secrétaire d'Etat anglais que le samedi 1^{er} août. En indiquant

la date du 30 juillet, on aurait donc *intentionnellement antidaté* de deux jours, pour faire remonter au mercredi 29 juillet déjà les prétendues provocations et violations de frontières dont on accuse les troupes allemandes.

Très ingénieux, M. le secrétaire d'Etat ! Malheureusement pour vous, votre accusation ne tient pas debout ! L'explication la plus simple de cette fausse indication de jour dans le premier tirage du Livre bleu serait d'y voir une *faute d'impression*. Les mots *vendredi* et *mercredi* contiennent chacun huit lettres, dont cinq sont identiques et trois seulement différentes. Si l'on met dans *vendredi*, à la place de *v, n, d*, les lettres *m, r, c*, on en fait un *mercredi*. Si le compositeur s'est trompé sur ces trois lettres, tout l'argument s'écroule.

Mais allons plus loin : dans le Livre jaune (n° 106), l'indication de temps est formulée simplement par « hier » sans désignation du jour. Elle indique donc nettement le mercredi comme jour des violations de frontière par les troupes allemandes, puisque la note de Viviani est datée du jeudi 30 juillet. Il n'est pas concevable que le président du Conseil français ait indiqué, dans sa note à l'ambassadeur à Londres, Paul Cambon, une autre date que dans l'exposé du même jour (30 juillet), destiné à Sir Edward Grey, exposé que devait remettre ce même ambassadeur à Londres. Cette circonstance, elle aussi, porte à croire à une simple faute d'impression.

C'est dans ce sens que parle encore la considération suivante : *quel but* le gouvernement français aurait-il poursuivi en antidatant les prétendues violations de frontière et en les reportant du vendredi au mercredi, du 31 au 29 juillet ? Les violations de frontière du vendredi 31 juillet n'auraient-elles pas été tout aussi contraires au droit des gens, tout aussi provocatrices que celles du mercredi 29 juillet ? Le 31 juillet, l'état de paix existait encore entre l'Allemagne et la France. C'est seulement ce jour-là, à 7 heures du soir, que le gouvernement français fut invité à dire quelle attitude prendrait la France en cas de guerre russo-allemande. C'est seulement le jour suivant, samedi 1^{er} août, à 1 heure après-midi, qu'expirait le délai de l'ultimatum et le lundi 3 août, au soir, que la guerre fut déclarée à la France. Je ne puis donc voir aucune différence dans le fait que les violations de frontière mises au compte des troupes allemandes auraient eu lieu le mercredi au lieu du vendredi. Même le vendredi, elles auraient été

commises quatre jours avant la déclaration de guerre et constitueraient donc un acte absolument contraire au droit des gens. Comme personne ne falsifie par plaisir, mais que l'intérêt du falsificateur doit toujours apparaître, je demande à M. Helfferich : *Quel avantage le gouvernement français s'assurait-il en reportant l'attaque du vendredi au mercredi ?*

Et j'attire encore l'attention sur un autre point, passé sous silence par M. Helfferich, parce qu'il met en lumière la bonne foi du gouvernement français. A l'alinéa 2 de l'annexe 3 du n° 105, il y a une véritable erreur dans l'indication du jour. Mais cette erreur, on l'a tranquillement laissée subsister dans le Livre bleu, et le gouvernement anglais l'a même expressément relevée dans une note. L'exposé français contient en effet (annexe 3 du n° 105) la phrase suivante :

J'ajoute que toutes nos informations concordent pour montrer que les préparatifs allemands ont commencé *samedi, le jour-même de la remise de la note autrichienne.*

Cette phrase contient une erreur, puisque la note autrichienne a déjà été remise *le jeudi 23 juillet*, et que c'est la réponse serbe qui ne l'a été que le samedi 25. Dans la phrase ci-dessus, il faut lire « note serbe » à la place de « note autrichienne ». Il y a ainsi accord avec l'affirmation contenue dans les instructions de Viviani à Paul Cambon en date du 30 juillet (Livre jaune n° 106), et d'après laquelle l'Allemagne avait commencé ses préparatifs militaires *depuis cinq jours*, soit depuis le samedi 25 juillet. La note anglaise à l'annexe 3 relève expressément l'erreur commise dans le texte français, et fait remarquer que manifestement il s'agit du jour de la remise, non de la note autrichienne, mais de la note serbe. En corrigeant ainsi l'erreur commise par le gouvernement français dans cette indication de jour, le cabinet anglais démontre à l'évidence qu'il n'y a pas eu complot entre les deux gouvernements — complot qui, d'ailleurs, aurait été sans but, comme je l'ai montré plus haut. Si l'on avait intentionnellement antidaté l'annexe 3 ou si on l'avait falsifiée de quelque autre façon « pour la galerie », on aurait d'abord écarté l'erreur *réelle* (samedi comme jour de remise de la note autrichienne) et on se serait gardé de rectifier le texte français par une note anglaise. Les falsificateurs ne pouvaient-ils pas opérer *secrètement entre eux* cette rectification ? A quoi bon la rendre publique et attirer les yeux sur une

bévue — assurément excusable — du rédacteur français ? La loyauté des intéressés, qui se révèle dans la composition du second alinéa, porte à croire — comme tout le reste — que la bévue du premier n'est qu'une coquille d'imprimerie, et qu'il n'y a pas ici de mauvaise intention.

III

Pour finir, encore un article extrait de la liste des péchés que M. Helfferich reproche au « perfide » secrétaire d'Etat anglais — article qui montrera à la fois l'ardeur incroyable du critique allemand à prendre son adversaire en faute et l'inanité de ses efforts. Le 27 juillet, au matin, eut lieu *entre Sir Edward Grey et le prince Lichnowsky un entretien* dans lequel Grey fit résolument remarquer que le gouvernement serbe se montrait très accommodant dans sa réponse ; que la Russie avait exercé une influence conciliante à Belgrade ; qu'il fallait que l'on montrât aussi un peu de bonne volonté à Vienne, et que l'Allemagne y fit pression dans ce sens. La réponse serbe devait au moins être admise comme *base de discussion et de réflexion*. Si l'Autriche refusait cette réponse comme sans valeur et pénétrait en Serbie, il pourrait en résulter des conséquences qui dépasseraient de beaucoup la querelle austro-serbe ; d'autres puissances pourraient être entraînées dans le conflit, et l'on verrait éclater la guerre la plus vaste qu'on eût jamais connue.

Cet entretien entre Grey et Lichnowsky est rapporté en détail dans la note de Grey à Goschen, du 27 juillet (Livre bleu, n° 46) et est brièvement résumée par le chargé d'affaires français de Fleuriau dans une dépêche au ministre français d'alors, Bienvenu-Martin (Livre jaune n° 66). La remarque de Grey : *qu'éventuellement d'autres puissances encore pourraient être entraînées dans le conflit*, est reproduite en termes identiques dans la note anglaise et dans la française. Le texte anglais dit : « and would bring other Powers in » ; le texte français : « une guerre à laquelle d'autres Puissances seraient amenées à prendre part ». Jusqu'ici la chose est donc parfaitement claire. Mais M. Helfferich, avec l'ardeur d'investigation qu'il faut lui reconnaître — ardeur qui se manifeste malheureusement pour la mauvaise cause et non pour la bonne — a découvert que, dans une *traduction autorisée du Livre jaune en anglais*, les mots en question sont reproduits de la façon suivante :

« a war in which *al the Powers* would take part ». Halte ! se dit M. Helfferich, voici encore une perfidie, une falsification ! Les « autres Puissances » dont parle le Livre jaune (et aussi le Livre bleu), Grey les transforme par une retouche intentionnelle en « toutes les puissances » pour se faire attribuer, en date du 27 juillet déjà, « une netteté de langage qu'il n'a trouvée que quelques jours plus tard ». Traduit du style d'Helfferich en langage intelligible, cela signifie : Grey désirait faire croire au public anglais qu'il prévoyait, le 27 juillet déjà, la participation de toutes les puissances, donc aussi de l'Angleterre, à la guerre, si l'Autriche persistait dans son intransigeance.

A cette chinoiserie, que l'on peut à peine prendre au sérieux, je réplique ce qui suit :

a) Du point de vue philologique, le mot « tous » ne se dit pas en anglais « al », mais « all » (avec deux *l*). Il faut donc ou qu'une lettre soit tombée ou qu'il y ait eu quelque autre faute d'impression. Vraisemblablement, l'auteur de la traduction anglaise avait écrit « other », et le typographe a lu « all the » et composé « al the ». En ce cas, le texte de la traduction concorderait exactement avec celui du Livre bleu.

b) Peut-on croire l'intelligent ministre anglais assez fou pour vouloir, en présence des textes *originaux* français et anglais, introduire dans la traduction anglaise du texte français une phrase de sens différent et contradictoire ? ! La falsification pouvait être immédiatement établie par comparaison avec les textes originaux. Le public anglais ne devait-il pas consulter avant tout le Livre bleu lui-même, qui était pour lui le document le plus important et le plus autorisé ? Et ne devait-il pas y lire exactement : « other Powers » et non : « al the Powers » ? Comment Grey pouvait-il, le 27 juillet, prétendre et faire croire — soi-disant dans son intérêt — que toutes les puissances seraient entraînées dans la guerre ? Il y a encore maintenant, malgré l'extension toujours plus grande de la conflagration, un certain nombre de puissances qui sont restées à l'écart des hostilités. L'Italie a été neuf mois sans y prendre part ; la Bulgarie plus longtemps encore ; la Roumanie deux ans, et d'autres puissances, très intéressées à leur issue, sont

encore aujourd'hui neutres. L'affirmation de Grey aurait donc été trop compréhensive, et par conséquent fausse.

c) Le but que le secrétaire d'Etat anglais poursuivait en dévoilant au prince Lichnowsky ses perspectives d'avenir ne réclamait pas du tout cette affirmation grossièrement positive que toutes les puissances seraient entraînées dans le conflit. La tournure plus diplomatique : *d'autres Puissances aussi* seraient entraînées, suffisait amplement pour faire entrevoir au diplomate Lichnowsky la possibilité de la participation de l'Angleterre.

d) Comment peut-on raisonnablement attribuer au secrétaire d'Etat anglais du Foreign Office l'intention de revendiquer *après coup*, par des falsifications de textes, une attitude qui contredit ses actes authentiques, publics et connus de tout le monde ? J'ai démontré, dans *J'accuse* et dans cet ouvrage-ci, que la tactique de Grey consistait précisément à n'encourager aucun parti, à ne promettre ni à l'un la neutralité, ni à l'autre le secours militaire, et que le but de cette tactique était d'engager les deux parties à la modération et ainsi d'éviter la guerre. Grey — en parfait accord avec ses collègues et aussi avec le roi d'Angleterre, qui se comporta de la même manière à l'égard du président Poincaré — a suivi cette tactique inébranlablement jusqu'après l'explosion de la guerre russo-allemande. Même M. Helfferich date — faussement — l'attitude plus décidée de Grey, sa « netteté de langage » en faveur des puissances de l'Entente du 29 juillet seulement (Livre bleu, n° 87), mais non du 27 (Livre bleu, n° 46). M. Helfferich attribue-t-il vraiment à celui qu'il accuse la bêtise de surenchérir sur les reproches de l'accusateur et de vouloir s'incriminer intentionnellement d'avoir pris déjà le 27 juillet le parti que M. Helfferich lui-même date seulement du 29 ? ! On le voit, cette perfidie, déduite d'une prétendue falsification de texte, se réduit à rien comme tous les autres reproches d'Helfferich.

IV

Puisque nous en sommes toujours aux « bagatelles », je ne voudrais pas laisser passer l'occasion de faire remarquer à M. Helfferich

jusqu'où sa manie de tirer de grandes conclusions de petites bévues pourrait conduire à ses dépens et aux dépens de son gouvernement. J'ai suffisamment — au cours de ce travail — découvert et étalé ses *grosses* bévues — pour employer une expression bénigne — et celles de son client, le gouvernement allemand. Ci-dessous relevons quelques bévues *plus petites*, mais qui n'en dépassent pas moins de beaucoup celles qu'on reproche aux gouvernements étrangers et permettent de rappeler au défenseur de l'Allemagne la vérité de l'adage : « *Intra muros peccatur et extra* ».

M. Helfferich parle longuement, p. 22, du n° 102 du Livre jaune, alors qu'il discute le n° 101. M. Helfferich (p. 23) date l'entente franco-anglaise de l'année 1905, tandis qu'elle a été en réalité conclue le 8 avril 1904.

La déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie a été, comme on sait, remise à Pétersbourg, dans une rédaction double, pour ainsi dire à choix (voir *J'accuse*, p. 152). C'est sûrement là une négligence inouïe, une négligence comme on n'en avait jamais vu encore, mais, tout aussi sûrement, ce n'est pas mauvaise intention !

Un point beaucoup plus grave, qui autorise assurément les conclusions les plus étendues — j'y ai déjà fait brièvement allusion ci-dessus — est le suivant : la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie n'a été motivée — comme on sait — que par le *refus de démobiliser* ; pour renforcer ce motif de guerre et pour faire croire au peuple allemand qu'on engageait une guerre défensive, le Livre blanc ajoute que les troupes russes avaient franchi la frontière allemande « *déjà l'après-midi du 1^{er} août* ». Or, de « l'après-midi du 1^{er} août », M. Helfferich fait la « *nuit du 1^{er} au 2 août* » (p. 14). Il se met donc en contradiction avec son chef, M. de Bethmann, et détruit complètement par cette contradiction entre le secrétaire d'Etat et le chancelier d'Empire la légende de l'attaque russe. L'« *après-midi du 1^{er} août* » de Bethmann était déjà une indication de temps aussi peu prouvée qu'absurde ; absurde, parce que la déclaration de guerre devait être remise à 5 heures de l'*après-midi*, et que des actes de guerre *postérieurs* de la Russie ne constituaient donc pas une attaque. La « *nuit du 1^{er} au 2 août* » d'Helfferich n'est pas davantage prouvée, mais elle est *encore bien plus absurde*, car à ce moment la guerre était, *en tout cas*, déclarée à la Russie, si l'on place la remise effective

de la déclaration de guerre — d'après les indications franco-russes — à 7 heures 10 minutes du soir.

Autre exemple d'inexactitudes allemandes : Le Livre blanc (p. 9) rapporte que Grey avait fait sa proposition de conférence le 26 juillet. C'est déjà là une erreur, car la proposition remontait au 24 juillet (Livre bleu, n° 10). Mais l'annexe 12 du Livre blanc affirme que *même le 27 juillet* « on ne sait rien ici d'une proposition de Sir E. Grey de tenir à Londres une conférence à quatre ».

Le Livre blanc (p. 8) date du 24 juillet le communiqué bien connu par lequel la Russie déclare qu'elle ne peut rester indifférente, etc. ; en fait, ce communiqué est du 25 juillet (Livre orange, n° 10).

Voilà un petit choix de petites erreurs. Vous voyez, très honoré Monsieur le secrétaire d'Etat, combien il est facile de relever à votre charge et à celle de votre client des inadvertances dans la mise en œuvre d'un matériel aussi étendu et aussi compliqué de documents. Si l'on voulait réunir toutes les erreurs de ce genre contenues dans les publications allemandes et autrichiennes, dans les déclarations du chancelier de l'Empire et dans votre propre écrit, on aurait de quoi remplir un gros volume. Et que diriez-vous si l'on voulait déduire de chacun de vos « lapsus » le grave reproche de falsification, de fabrication après coup, d'inauthenticité de toutes les pièces sur lesquelles vous vous appuyez ? Je me dispense de suivre votre exemple. Je prends ces erreurs pour ce qu'elles sont, pour des erreurs. *Je réserve le reproche de falsification, de tromperie à l'égard du peuple et du monde pour les faits importants et décisifs, où ce reproche est à sa place*. Malheureusement, je n'ai eu que trop souvent et je n'aurai que trop encore l'occasion de braquer cette pièce lourde contre les puissants de l'Allemagne. A quoi bon tirer sur des moineaux avec des canons ?





IX

Le complot anglo-belge.

Après l'irruption des troupes allemandes en Belgique, le gouvernement allemand a, comme on sait, déclaré — par le discours du Chancelier en date du 4 août — que cet acte était un tort qu'on réparerait aussitôt que le but militaire de l'Allemagne serait atteint. Plus tard, cependant, on a rétracté cet aveu et l'on s'est mis à affirmer que les Belges n'avaient reçu que ce qu'ils méritaient, puisque depuis des années déjà ils avaient en fait abandonné leur neutralité et s'étaient placés, en prévision de la guerre, du côté des puissances de l'Entente. En ce qui concerne la France, le gouvernement allemand n'a produit jusqu'ici aucune preuve. Mais en ce qui concerne l'Angleterre, on a essayé de prouver par des documents trouvés dans les archives de Bruxelles qu'un *complot anglo-belge avait été ourdi contre l'Allemagne*.

Dans *J'accuse* (p. 161 à 167), je me suis occupé longuement de cette accusation ; cependant, du fait de l'énorme quantité de matériaux, je n'ai pas pu traiter chaque point en détail, mais j'ai dû me contenter, comme complément de mes explications, de renvoyer le lecteur au distingué ouvrage de Waxweiler : *La Belgique neutre et loyale* (Lausanne, librairie Payot & C^{ie}, 1915¹). L'écrit de M. Helfferich m'oblige à revenir sur certains points laissés de côté ou insuffisamment discutés dans mon livre.

Les accusations allemandes contre la Belgique s'appuient essentiellement sur deux pièces : sur un rapport du général Ducarne, du 10 avril 1906, relatif à des conversations qu'il avait eues avec

¹ Entre temps, a paru la suite de cet ouvrage sous le titre : *Le Procès de la Neutralité belge* (Lausanne, Librairie Payot & C^{ie}, 1916). Je recommande la lecture de ces deux ouvrages à toute personne qui veut se renseigner d'une manière complète et impartiale sur la question belge.

l'attaché militaire anglais, lieutenant-colonel Barnardiston, et sur une note de la main du comte van der Straaten, directeur au Ministère belge des Affaires étrangères, du 23 avril (probablement de l'année 1912), au sujet d'un entretien entre le général belge Jungbluth et l'attaché militaire anglais, lieutenant-colonel Bridges.

Selon le gouvernement allemand, ces deux conversations fournissent la preuve que l'Angleterre, sans envisager l'éventualité d'actions allemandes, était d'elle-même décidée à *violier la neutralité belge par l'envoi de troupes en Belgique*, et que de même le gouvernement belge « était d'emblée décidé à *se joindre aux ennemis de l'Allemagne* et à faire cause commune avec eux. »

Qu'en est-il de cette démonstration ?

Il est surprenant d'abord que M. Helfferich ne cite que le second entretien, celui de 1912, et non celui de 1906. Le motif en est évidemment que le premier entretien, entre Ducarne et Barnardiston, fait, en termes si clairs, dépendre l'envoi de troupes anglaises de la *violation préalable de la neutralité belge par l'Allemagne*, qu'une interprétation de ce document dans un sens défavorable à l'Angleterre et à la Belgique est tout simplement exclue. La remarque jointe au rapport de Ducarne met dans la bouche de l'attaché militaire, qui exposait au général belge les plans de débarquement des troupes anglaises, ces mots précis et qui n'admettent aucune fausse interprétation : « *L'entrée des Anglais en Belgique ne se ferait qu'après la violation de notre neutralité par l'Allemagne.* » Cette remarque, qui représente l'entrée des troupes anglaises comme la suite chronologique et l'effet d'une violation de la neutralité belge par l'Allemagne, est évidemment très gênante pour M. Helfferich. Voilà pourquoi il préfère garder le silence sur toute la conversation de 1906.

D'autant plus s'appuie-t-il sur l'entretien de 1912 entre Jungbluth et Bridges. D'après le rapport du comte van der Straaten, l'attaché militaire anglais a fait la déclaration suivante :

Au cours des derniers événements (il s'agit de la crise marocaine), le gouvernement anglais se serait proposé immédiatement de débarquer des troupes chez nous (en Belgique), même si nous n'avions demandé aucun secours. Le général a objecté que notre assentiment (de la Belgique) était nécessaire pour cela. L'attaché militaire a répondu qu'il le savait, mais que, comme nous étions incapables d'empêcher les Allemands de traverser notre pays, l'Angleterre aurait dans tous les cas débarqué ses troupes en Belgique..... *Le général a ajouté que nous (Belges) étions parfaitement en mesure d'empêcher les Allemands de traverser la Belgique.* (*Deutsche Aktenstücke zum Kriegsausbruch*, p. 65, 66.)

Selon M. Helfferich, cette conversation doit fournir la preuve irréfutable que la perfide Albion, qui soi-disant avait pris les armes à cause de la violation de la neutralité belge, était déjà décidée en 1912 à violer elle-même cette neutralité « sans sourciller », et que la Belgique même « avait compromis sa neutralité de la manière la plus grave par ses accords militaires avec l'Angleterre ». (Helfferich, p. 45.)

J'ai déjà montré dans mon livre (p. 165), en invoquant des principes reconnus du droit international, que lorsqu'il y a garantie collective — comme celle dont la Belgique bénéficiait — tout Etat garant peut sans autre et *de son propre droit*, en cas de violation de cette neutralité par un autre Etat, s'attribuer la protection du neutre, et qu'il y est même obligé vis-à-vis des autres puissances garantes. Les deux officiers, le général belge et le lieutenant-colonel anglais, étaient donc mal renseignés en matière de droit international, quand ils s'accordaient à penser que l'assentiment belge était nécessaire à la protection de la neutralité belge par l'Angleterre. Mais, abstraction faite de cette erreur juridique commune, ils divergeaient d'opinion sur la situation réelle. L'attaché militaire anglais ne croyait pas les Belges capables d'empêcher les Allemands de traverser le territoire neutre. Le général belge, au contraire, prétendait que la Belgique était en mesure de les en empêcher. De cette remarque finale du général, il ressort qu'Helfferich a tort d'affirmer qu'on n'aurait fait du côté belge aucune objection ni aucune réserve à l'égard des intentions anglaises. Cette affirmation n'apparaît exacte aux lecteurs crédules de M. Helfferich que parce que son auteur — de peur de leur faire perdre leur croyance — *laisse simplement de côté la phrase finale citée plus haut de la note du comte van der Straaten*. Le général belge se refuse expressément à admettre les conditions de fait qu'invoque le lieutenant-colonel anglais pour motiver une entrée éventuelle des troupes anglaises. N'est-ce pas une réserve ? Si non qu'est-ce que c'est ? Donc il ne peut être question en aucune manière d'un *assentiment* de la part du général belge, et le reproche formulé contre la *Belgique* est absolument infondé.

Mais qu'en est-il du reproche adressé à l'Angleterre ? Ce reproche aussi tombe de lui-même en vertu de ce principe du droit international que le garant de la neutralité est *fondé et obligé* à protéger le neutre. Mais, de plus, il tombe de par cette constatation de fait que l'envoi de troupes anglaises — exactement comme dans

l'entretien de 1906 — ne devait avoir d'autre but *que d'empêcher les Allemands de traverser la Belgique*. Ce n'est pas là une violation de la neutralité, c'est justement le contraire : la *protection* de la neutralité. C'est cette seule protection que le lieutenant-colonel Bridges avait en vue dans la conversation de 1912, de même que le lieutenant-colonel Barnardiston dans l'entretien de 1906. Les plans de l'état-major allemand, basés sur la traversée de la Belgique, étaient connus des puissances intéressées longtemps déjà avant 1906. Ils étaient la cause et l'objet des conversations militaires anglo-belges, dont le but était *d'empêcher les troupes allemandes de passer par la Belgique*. Ce but était lui-même justifié et devait être poursuivi en vertu de la garantie collective de 1839, et l'on ne peut reprocher ni à l'Angleterre ni à la Belgique d'avoir engagé des conversations militaires à ce sujet.

Il ne peut être question d'*engagements pris* par les deux pays du fait seul de ces conversations militaires. Un attaché militaire n'est pas un ministre. Même si les attachés militaires Barnardiston et Bridges étaient allés plus loin dans leurs promesses aux officiers belges qu'ils ne sont allés en réalité, il n'en résulterait pas que les deux gouvernements eussent acquis des droits ou contracté des devoirs l'un envers l'autre. Par la lettre de Sir Edward Grey du 7 avril 1913, citée déjà dans mon livre (p. 163), le gouvernement anglais a déclaré expressément *que toute idée de violation de la neutralité belge lui était étrangère*, et qu'il n'enverrait pas de troupes en Belgique tant que la neutralité de ce pays ne serait pas violée par une autre puissance. Les événements qui se sont passés entre le 2 et le 5 août, entre l'ultimatum allemand à la Belgique, du 2 août, et la demande belge de secours militaires aux puissances de l'Entente, en date du 5 août seulement, prouvent aussi clairement que possible que l'Angleterre et la France se sont conformées exactement à leurs déclarations antérieures, et que ce n'est qu'une fois la neutralité belge violée, et sur la demande expresse de la Belgique, qu'elles lui ont promis leur appui militaire. En fait, l'Angleterre a observé en 1914 une attitude *encore plus réservée* que ne l'avait fait supposer auparavant l'attaché militaire anglais à l'occasion de la crise marocaine. Cette conversation préparatoire, ainsi que l'attitude effective de l'Angleterre en août 1914, confirment d'une manière irréfutable que ni le gouvernement anglais ni son attaché militaire n'ont jamais pensé à autre chose qu'à *protéger la Belgique contre une invasion allemande*.

Les falsifications allemandes de textes.

A cette occasion, je dois revenir sur un point qui, lors de la rédaction de mon premier ouvrage, ne s'était pas encore suffisamment manifesté pour pouvoir être soumis à une discussion un peu approfondie.

Dans deux articles, du 13 octobre et du 25 novembre 1914, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* a publié deux documents sur lesquels s'appuie l'*accusation du complot anglo-belge* : la conversation Barnardiston-Ducarne¹, suivant rapport de ce dernier en date du 10 avril 1906, et la conversation Jungbluth-Bridges, suivant rapport du comte van der Straaten, en date du 23 avril 1912.

D'après le premier article de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, le rapport du général Ducarne se trouvait dans un portefeuille qui portait l'inscription : « *Intervention anglaise en Belgique* ». D'après le deuxième article du même journal, ce rapport se trouvait dans une *enveloppe* avec l'inscription : « *Conventions anglo-belges* ». Ce dernier titre est reproduit en fac-similé de la manière suivante dans les *Aktenstücke zum Kriegausbruch* (voir p. 396).

Il n'existe pas, dans les documents allemands, de reproduction de la prétendue inscription du portefeuille : « *Intervention anglaise en Belgique* ».

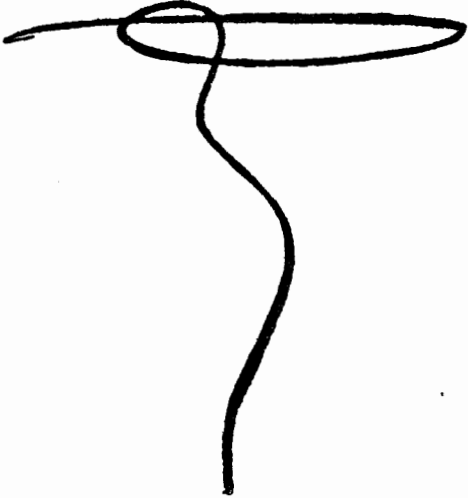
En reproduisant le rapport Ducarne dans son numéro du 25 novembre 1914, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* a eu le malheur de mettre dans la bouche de l'attaché militaire anglais la remarque adressée au général belge : « *dass unser Abkommen absolut vertraulich sein sollte* » (que notre *convention* était absolument confidentielle). Mais comme le fac-similé du rapport Ducarne reproduit par les officieux allemands portait nettement le mot *conversation* (au lieu de *convention*), et que, du côté belge, on protesta immédiatement contre cette falsification, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* se vit réduite à déclarer qu'elle avait fait une faute de traduction insignifiante, et à rectifier après coup le texte de la manière suivante : « *dass unsere Unterredung (conversation) absolut vertraulich sein sollte* ». C'est sous cette forme corrigée que la phrase a passé ensuite dans les *Aktenstücke* allemands de 1915.

La différence entre le texte vrai et le texte faux saute aux yeux : il ne vaut pas la peine de s'appesantir là-dessus. Une con-

¹ Les publications allemandes nomment le général belge Ducarne ; suivant Waxweiler il s'appelle Ducarne.

versation est autre chose qu'une convention. Les professionnels militaires étaient justifiés à engager une conversation sur les préparatifs militaires de la Belgique en cas d'invasion allemande. Les autorités politiques étaient seules compétentes pour discuter une convention. L'excuse de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* vaut

Conventions
anglo-belges



celle du gouvernement allemand quand il déclare avoir laissé de côté, parce qu'insignifiante, la plus importante des dépêches échangées entre les empereurs allemand et russe.

Il est vrai que sur l'enveloppe dans laquelle a, dit-on, été retrouvé le rapport Ducarne, on lit l'inscription « *Conventions anglo-belges* ». Mais l'écriture de cette inscription me paraît tout à fait différente de celle du rapport lui-même. Il faudrait donc tout d'abord établir si le titre, qui parle de « convention », provient du général Ducarne, qui, dans son rapport, parle seulement d'une « conversation ». De plus, je suis surpris de voir que dans le double mot « anglo-

belges », le « g » de « anglo » est un *g* latin, tandis que le « g » de « belges » est un *g* allemand. Je ne peux pas me représenter qu'une personne écrivant en français et en lettres latines trace tout à coup un « g » allemand. Le titre de l'enveloppe a-t-il peut-être été écrit par un fonctionnaire allemand qui, à Bruxelles, avait à classer les documents trouvés et à les mettre dans des portefeuilles ou des enveloppes ? Cette supposition n'est sûrement pas à écarter, étant donné surtout que l'autre désaccord entre le titre du portefeuille : « Intervention anglaise en Belgique », et le titre de l'enveloppe « Conventions anglo-belges » n'a pas été éclairci jusqu'ici.

Une chose est en tous cas certaine : même si l'inscription de l'enveloppe provenait du général Ducarne, elle ne serait pas conforme au contenu du document. Ce document ne contient, de a jusqu'à z, autre chose qu'une discussion sur des éventualités militaires pour le cas d'une attaque allemande du pays neutre. J'ai déjà attiré l'attention plus haut sur l'adjonction, connue et souvent citée, de la main du général Ducarne (concernant la violation préalable de la neutralité par l'Allemagne), mais j'aimerais relever aussi ici le premier alinéa, jusqu'ici peu cité, du rapport belge : tout au début de la conversation, on y met dans la bouche de l'attaché militaire anglais la remarque suivante :

« Un envoi de troupes, d'un total de 100 000 hommes environ, était projeté pour le cas où la Belgique serait attaquée. »

Ce passage confirme à nouveau que la conversation des deux officiers n'envisageait qu'une action défensive commune contre l'Allemagne attaquante, mais nullement une action offensive.

Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, de la tentative que fait la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* pour distraire l'attention de la remarque jointe au rapport Ducarne : « L'entrée des Anglais en Belgique ne se ferait qu'après la violation de notre neutralité par l'Allemagne. » Au lieu d'imprimer cette remarque dans la traduction allemande, en marge du quatrième alinéa du rapport — comme elle s'y trouve dans l'original — la feuille officieuse allemande donne tout d'abord le texte complet du rapport belge du 10 avril 1906, puis une note de septembre 1906, et ensuite seulement elle ajoute : « La pièce porte encore la remarque marginale suivante : « L'entrée des Anglais etc. » En reléguant

ainsi à l'arrière-garde la supposition qui avait donné lieu à tout l'entretien militaire, on voulait voiler le caractère purement défensif de cet entretien et faire croire, — si insensé que cela soit, — que la Belgique se serait concertée avec les ennemis de l'Allemagne en vue d'une attaque commune.

Attitude pareille de la Belgique à l'égard de toutes les Puissances.

Dans son dernier livre : *Le Procès de la neutralité belge* (p. 61), Waxweiler, afin de prouver que la Belgique avait également assuré sa défense de tous les côtés, contre toutes les grandes puissances, dresse la liste des voyages d'étude de l'état-major général belge pendant les cinq années 1906 à 1910. Les thèmes de ces voyages d'étude étaient :

- 1906..... contre l'Allemagne ;
- 1907..... contre la France ;
- 1908..... contre l'Angleterre ;
- 1909..... contre l'Allemagne ;
- 1910..... contre la France.

Le point de vue également neutre de la Belgique vis-à-vis de toutes les puissances — sans différence ni préférence de l'une à l'autre, — a toujours été affirmé par le gouvernement belge et ses représentants diplomatiques, et sitôt que l'on entendait dire qu'en cas de conflit européen telle ou telle grande puissance violerait la neutralité belge, le cabinet de Bruxelles s'efforçait d'obtenir des éclaircissements et des assurances des gouvernements mis en cause. On connaît la *déclaration rassurante de M. de Bethmann* en 1911, alors que le projet hollandais de fortifier Flessingue avait soulevé d'une manière particulièrement aiguë la question de la neutralité belge. Comme tous les militaires et les hommes d'Etat compétents exprimaient alors le très sérieux soupçon que l'Allemagne, en cas de guerre avec la France, traverserait la Belgique, le gouvernement belge pria le chancelier allemand de bien vouloir, quand une occasion favorable s'en présenterait, dissiper publiquement ce soupçon au sein du parlement. M. de Bethmann fit exprimer au gouvernement belge ses remerciements chaleureux de ses

sentiments amicaux, l'assura que l'Allemagne n'avait pas l'intention de violer la neutralité belge, mais regretta de ne pouvoir faire une déclaration *publique* dans ce sens, parce que l'assurance de n'être pas attaquée du côté de la Belgique donnerait à la France un avantage militaire sur l'Allemagne (Livre gris I, n° 12). La sincérité de cette déclaration de Bethmann est apparue en été 1914.

Quand, au printemps de 1913, un soupçon semblable à celui qui s'était élevé deux ans auparavant contre l'Allemagne se fit jour contre l'Angleterre, le gouvernement belge demanda aussi des explications rassurantes et reçut en réponse la *lettre catégorique de Sir Ed. Grey* du 7 avril 1913 (voir *J'accuse* p. 163 et Le livre gris belge II, n° 100) lettre qui répudiait toute pensée de violation de la neutralité belge aussi longtemps que cette neutralité ne serait pas violée par un autre Etat.

Un mois et demi auparavant, le 22 février 1913, avait eu lieu à Paris entre l'ambassadeur belge, baron *Guillaume*, et le directeur à l'office des affaires étrangères *Margerie*, un entretien dans le quel fut discuté le même sujet à Londres et à Berlin. Le diplomate belge déclara qu'en élaborant une nouvelle loi militaire, la Belgique voulait éviter de devenir à nouveau, comme si souvent déjà, le champ de bataille de l'Europe : elle voulait posséder une armée solide et forte pour pouvoir maintenir absolument, comme c'était son devoir, son indépendance et sa neutralité. Les armements belges étaient dirigés contre *quiconque* tenterait une irruption en Belgique. Le président Poincaré avait donné au ministre belge l'assurance que la France ne prendrait jamais l'initiative d'une telle violation.

Néanmoins la Belgique ne pouvait se fier et ne se fierait pas à un calcul des probabilités : car ce qui était vrai aujourd'hui pouvait ne l'être plus demain, par le fait de circonstances nouvelles « Notre but est uniquement d'empêcher, dans les limites de nos forces, toute violation de notre neutralité » (Livre gris II, n° 1).

M. de Bethmann se garde bien de publier dans sa collection de documents belges ce rapport envoyé de Paris par le baron Guillaume. Il en insère un autre du même diplomate, en date du 21 février 1913 (n° 99 de la collection allemande, p. 116) qui parle du réveil des instincts militaires chez le peuple français. Mais le rapport du jour suivant — 22 février 1913 — qui se trouve dans

le second livre gris belge, le gouvernement allemand évite prudemment de le reproduire, parce qu'il fait entendre une note favorable à la France et à la Belgique.

C'est là un petit exemple du choix adroitement tendancieux que, pour se disculper, le gouvernement allemand fait parmi les pièces. Nous reviendrons ailleurs en détail sur les documents belges.

Voici, en résumé, le résultat de mes considérations sur le prétendu complot anglo-belge :

1^o Il n'a jamais été fourni la moindre preuve que la Belgique ait eu l'intention de participer à une guerre offensive contre l'Allemagne, et l'ait traduite en acte.

2^o Les conversations de militaires anglais et belges roulaient uniquement sur la question de savoir si, et dans quelle mesure, la Belgique était prête à s'opposer, seule ou avec l'appui des garants de sa neutralité, à une violation de son territoire par les troupes allemandes.

* * *

La violation de la neutralité belge — cause ou prétexte de la déclaration de guerre anglaise?

A l'appui de mon affirmation — longuement motivée ailleurs — suivant laquelle la violation de la neutralité belge n'a pas été le *prétexte*, mais bien la *cause* de la participation de l'Angleterre à la guerre européenne, j'aimerais encore faire entendre ici un témoin important pris dans le camp de mes adversaires, et dont la compétence ne sera certainement pas contestée. Dans un article de sa revue *Das grössere Deutschland*, intitulé *Unsere Gegner* (« Nos adversaires »), *Paul Rohrbach* écrit ce qui suit, en date du 11 août 1914¹ :

La volonté de l'Angleterre que l'Allemagne respecte, quoi qu'il puisse arriver, la neutralité belge, a de plus une raison particulière, qui réside dans les traditions les plus fermes de la politique anglaise. Depuis l'époque de Louis XIV, c'est un *principe anglais de ne pas laisser tomber la Belgique dans les mains d'une forte puissance continentale*. Sous Louis XIV, la France a lutté pendant une série de décades, et de toute sa puissance, pour la possession

¹ Reproduit dans la publication de Rohrbach : *Zum Weltvolk hindurch*, Stuttgart 1914, p. 51.

de la Belgique et pendant tout ce temps elle a encouru de ce fait l'hostilité infatigable de l'Angleterre, que rien ne pouvait fléchir. Quiconque possède la Belgique peut en même temps faire pression sur la Hollande. Ces contrées riches, industrielles, habitées par une population nombreuse et habituée à la mer, dont l'importance matérielle aux XVII^e et XVIII^e siècles était plus grande encore qu'aujourd'hui relativement au reste de l'Europe, auraient valu à la France, si celle-ci en avait eu la possession durable, un tel renforcement de sa puissance, surtout de sa puissance commerciale et maritime, qu'elle aurait pu, dans ces domaines que l'Angleterre revendique comme siens, rivaliser peut-être avec les Anglais. Or, cela ne devait pas être. Ces dispositions de l'Angleterre envers la France, elle les a naturellement aussi envers nous en ce qui concerne la Belgique. Une fois les *Allemands en Belgique*, les Anglais craignent qu'ils n'en sortent jamais, et alors une partie de la côte allemande de la mer du Nord se trouve tout d'un coup immédiatement en face de la Grande-Bretagne. Point n'est besoin d'approfondir les sentiments que ferait naître ce fait dans les consciences anglaises.

En un autre endroit de la même publication (p. 71), Rohrbach écrit encore :

Il y a un siècle, l'Angleterre était en guerre avec Napoléon. *Le véritable objet de la lutte était la Belgique*. La République française avait proclamé le principe des « frontières naturelles » de la France, et avait déclaré la Belgique et la Hollande alluvions de fleuves français. L'Angleterre se sentit menacée dans sa sécurité par le fait que la côte méridionale de la mer du Nord, pays peuplé et riche, pratiquant activement l'industrie et la navigation, était devenue française, et elle fit la guerre pour forcer la France à la rendre. *A ce seul prix, le gouvernement anglais aurait fait immédiatement la paix avec Napoléon*. Napoléon décréta le blocus de tout le continent européen pour le commerce anglais, afin d'abattre l'Angleterre par l'arme économique. Les pertes du monde des affaires anglais devinrent peu à peu si grandes que la cité de Londres suppliait le ministère de faire la paix même au prix de l'abandon de la Belgique à Napoléon. Mais les membres du gouvernement, le ministre Pitt en tête, restèrent inflexibles. Ils défendaient l'avenir de l'Angleterre, et ils avaient d'ailleurs raison de déclarer en même temps que la liberté de l'Europe était dans le camp anglais.... Il y a cent ans, le droit était du côté des Anglais contre Napoléon. Aujourd'hui, des gens comme le ministre Grey veulent eux-mêmes jouer au Napoléon, et font du seul avantage de l'Angleterre poursuivi sans scrupule la mesure de toutes choses. Mais c'est dans notre camp que se trouve le droit, non pas seulement le droit du peuple allemand, mais le droit de l'humanité. C'est par la guerre que nous devons le défendre; par la guerre l'Angleterre sera abattue, et nous, nous monterons. Mais par le fait que nous montons et que nous nous étendons, c'est une nouvelle ère de l'histoire qui commence.

Il n'est pas possible de montrer plus clairement que dans ces deux passages l'intérêt de l'Angleterre au maintien absolu de la neutralité belge. En fait, ce maintien n'est pas seulement depuis la garantie de la neutralité, en 1839, mais depuis des siècles,

l'astre sur lequel se règle la politique anglaise. Depuis l'époque de Louis XIV, en passant par la période napoléonienne, et jusqu'à la guerre franco-allemande et à la guerre européenne actuelle, l'Angleterre a toujours soutenu le principe que la Hollande et la Belgique ne devaient pas être en la possession ou sous le contrôle d'une grande puissance européenne, cela dans l'intérêt de la sécurité de la Grande-Bretagne elle-même. Si la Belgique se plaçait du côté allemand en permettant la traversée de son territoire, elle devenait pour l'avenir, — en dépit de toutes les assurances allemandes — dépendante de l'Allemagne, et liait indissolublement son sort au succès des armes allemandes. C'en était fait à jamais de sa neutralité, du moment qu'elle l'aurait elle-même sacrifiée en se prononçant pour l'Allemagne. « Si les Allemands sont en Belgique, les Anglais craignent qu'ils n'en ressortent jamais », remarque Rohrbach avec raison. C'était pour la Belgique que se livrait la lutte de Napoléon avec l'Angleterre, c'est pour la Belgique que se livre la guerre actuelle entre l'Allemagne et l'Angleterre.

En face de ces faits historiques exprimés avec une louable franchise par son coreligionnaire politique, M. Helfferich ose prétendre qu'en soulevant la question belge, le gouvernement anglais s'est livré à un *habile tour de cartes* destiné à s'assurer un atout décisif, vis-à-vis du monde et de l'opinion publique en Angleterre ? ! Rarement, sans doute, un historien a tenté de résoudre des questions de responsabilités historiques et diplomatiques avec si peu de connaissance et de respect de l'enchaînement historique des faits, avec un coup d'œil si étroit et des tendances si exclusives. Pour M. Helfferich, les choses se présentent sous un aspect extraordinairement simple : la question serbe et l'appui de la France n'étaient pas, à son avis, des raisons suffisantes pour justifier l'entrée en guerre de l'Angleterre devant l'opinion publique de ce pays :

Aussi s'efforcèrent-ils (les dirigeants de la politique anglaise) de découvrir un *prétexte de guerre* acceptable pour l'opinion publique anglaise. Ils s'emparèrent à cet effet de la violation de la neutralité belge qui, depuis de longues années déjà, avait été compromise par la Belgique elle-même, et que l'état-major anglais n'avait pas l'intention de respecter au cas où la guerre éclaterait, si l'on en croit les propres déclarations de l'attaché militaire anglais à Bruxelles. (p. 46.)

En différents endroits de sa publication, M. Helfferich varie si souvent et d'une façon si spirituelle ce thème du « deuxième

prétexte de guerre tenu prêt » — la question analogue posée à Berlin et à Paris le 31 juillet est pour lui « naturellement une comédie », — qu'on doit lui être extraordinairement reconnaissant de ne pas déclarer que l'entrée des Allemands en Belgique ne fut qu'une *diabolique invention de Grey*, destinée à obtenir enfin l'approbation longuement souhaitée de l'opinion publique anglaise. L'affirmation que Grey aurait provoqué l'entrée des Allemands et en serait directement responsable ne serait en tous cas pas plus éloignée de la vérité que la construction de Helfferich, d'après laquelle, le 29 juillet déjà, Grey aurait promis aux puissances de l'Entente son concours militaire et n'aurait, depuis ce moment, fait que chercher un prétexte plausible à ce concours. J'ai déjà exposé ailleurs l'inanité, le ridicule même de cette construction, que contredisent cent faits prouvés et démontrés même par les publications austro-allemandes.

Les preuves accessoires de la culpabilité de la Belgique.

J'ai déjà montré, dans *J'accuse* et dans les exposés qui précèdent¹, que la Belgique n'avait pas, comme le prétend Helfferich, « compromis déjà depuis de longues années » sa neutralité, et que ce n'était pas la violation, mais la protection de cette neutralité qui était prévue par l'Angleterre en cas de conflit. Il est à peine nécessaire, après la réfutation des principales preuves fournies par Helfferich en faveur de sa thèse, d'examiner de plus près les preuves accessoires — c'est ainsi que j'appelle ce complément des prétendues preuves principales — avancées par le gouvernement allemand.

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* des 6 novembre et 2 décembre 1914 a révélé l'existence d'une série de cartes anglaises, de manuels, etc., qu'elle tente de représenter comme autant de preuves d'un complot anglo-belge. Elle dit, en effet :

Un tel travail n'a pu être fait sans l'appui le plus pressé et le plus large du gouvernement et des autorités militaires belges..... Tant l'Angleterre et la Belgique avaient mis de soins à régler, en temps de paix déjà, une collaboration militaire. *Politiquement et militairement, la Belgique n'était autre chose qu'une vassale de l'Angleterre.* (II^e Livre blanc allemand, p. 76.)

¹ Mon étude encore à paraître sur les « Documents belges » complètera cette preuve dans plus d'un sens.

En réalité, toutes ces publications prouvent ceci seulement : que l'Angleterre — comme l'Allemagne et toutes les nations belligérantes — entretenait un service d'espionnage très bien organisé en Belgique, pays le plus espionné du monde et malheureux champ de bataille européen *in spe*. L'état-major allemand a-t-il peut-être possédé moins de cartes exactes, de manuels, de plans, etc., se rapportant à la Belgique ? Existe-t-il un pays au monde qui puisse se mesurer avec l'Allemagne dans ce domaine, ainsi que dans tous les autres domaines de la préparation à la guerre ? Résulte-t-il de l'excellente information de l'Allemagne sur toutes les choses belges, pour autant qu'elles pouvaient se rapporter à la guerre, que la Belgique ait été politiquement et militairement une vassale de l'Allemagne ? L'Allemagne n'a-t-elle pas été aussi bien informée de tous ces points, relativement à la Suisse, quoique la Suisse n'offrit que des possibilités beaucoup plus lointaines de servir de théâtre de guerre ? De telles accusations et de telles conclusions sont si peu sérieuses qu'il ne vaut pas la peine de perdre un mot de plus à ce sujet.

Mais il vaut bien la peine d'attirer l'attention sur quelques points que Waxweiler (p. 190 à 192) avance *contre* l'accusation de complot répandue par le gouvernement allemand. N'est-il pas notoire que, justement vers l'année 1906 — lorsque Ducarne et Barnardiston auraient soi-disant ourdi leur premier complot agressif contre l'Allemagne — *les relations entre l'Angleterre et la Belgique s'étaient considérablement refroidies* ? Les suites de la guerre du Transvaal, la campagne anglaise contre la prétendue mauvaise administration du Congo belge, la protection que, à l'encontre des efforts anglais, les intérêts belges au Congo avaient trouvée justement en Allemagne depuis le début du xx^e siècle — tout cela avait contribué en ce moment à rendre beaucoup plus étroites les relations entre la Belgique et l'Allemagne qu'entre la Belgique et l'Angleterre. Et c'est justement alors que la Belgique aurait forgé un complot avec l'Angleterre contre l'Allemagne ? !

Waxweiler attire aussi l'attention sur un autre point intéressant, dont il sera en mesure de prouver l'exactitude. Le 28 juillet 1914, lorsque la crise commençait à devenir aiguë, le gouvernement belge recommanda à l'*Administration du Congo* des mesures de prudence aussi bien contre le blocus éventuel de la part de la France et de l'Angleterre que contre une violation des frontières

de la part de l'Allemagne. Ce n'est qu'après la rupture entre la Belgique et celle-ci que cette instruction fut limitée au dernier point.

Visites de rois.

Waxweiler relève encore un point secondaire, en apparence insignifiant, comme preuve que toute préférence des puissances de l'Entente de la part de la Belgique était exclue : depuis l'accession au trône du roi actuel, la famille royale belge avait rendu visite aux cours de Berlin et de Vienne, mais non à celle de Londres.

Je mentionne ce point pour être complet, quoique, pour mon compte, je n'accorde pas la moindre importance à ces marques de politesse des monarques. Il est plus qu'indifférent au bien des peuples que les rois s'embrassent, se baisent, se tutoient et se présentent mutuellement leurs uniformes et leurs régiments. On pourrait, à ce propos, citer l'anecdote bien connue des deux Juifs polonais qui, en guenilles et en haillons, s'entretenaient des hommes plus heureux, qui peuvent mieux vivre et mieux s'habiller. Lorsqu'ils eurent remonté l'échelle des heureux jusqu'au Viennois Rothschild, qui change deux ou trois fois d'habit par jour, l'un demanda à l'autre : « Et que fait l'empereur d'Autriche ? » L'autre : « Il s'habille, il se déshabille ; il s'habille, il se déshabille ! » C'est ainsi que font les commis-voyageurs princiers dans leurs visites de politesse, où ils s'entretiennent avec abondance de la paix et du bonheur des peuples, de l'amitié des nations et des maisons royales — chacun drapé dans l'uniforme de l'autre — pour continuer, sitôt de retour chez eux, la politique néfaste et meurtrière qui excite les peuples innocents et désintéressés de leurs plans ambitieux, et finalement les pousse tous ensemble à la ruine à travers des océans de sang et de misère.

Les rois s'habillent et se déshabillent. Le cousin d'hier sera aussi le cousin de demain. Le congrès européen « dansera » comme l'a fait le congrès de Vienne. Mais les millions de cadavres et de mutilés, les biens détruits par centaines de milliards, les charges fantastiques qui pèseront sur les peuples pendant des générations — tout cela ne dégrisera pas un seul instant messieurs les gouvernants de leurs rêves de gloire. Entourés des cris d'allégresse de leurs peuples aveuglés, ils ceindront autour de leur front les couronnes de laurier ; ils tendront la main à leurs adversaires réconciliés, ils

se jetteront dans les bras les uns des autres, et de nouveau le vieux jeu recommencera : ils s'habilleront, ils se déshabilleront ; ils se rendront visite et parleront, autour de la table de fête, de paix et d'amitié des peuples, puis de nouveau ils intrigueront, armeront et combattront ; tout cela pour un misérable accroissement de puissance que l'un voudrait obtenir aux dépens de l'autre...

Visites de rois ! Sable dans les yeux des peuples. Baisers et embrassements ! Baisers de Juda avec le poignard nu dans le dos de l'autre. Au printemps 1913, les souverains de Russie et d'Angleterre n'étaient-ils pas en visite à la cour impériale allemande pour fêter les noces de la fille de l'empereur avec le duc de Brunswick ? Qui eût pu croire qu'un an plus tard cette fête royale de famille ferait place à l'orgie sanglante de leurs peuples ? Qui aurait pu croire que l'impérial amphitryon, qui promenait rayonnant à travers la foule enthousiaste ses illustres visiteurs dans les rues de Berlin, portait déjà « sous le vêtement le poignard » avec lequel, à la première occasion favorable, il tomberait dans le dos « de ses sincèrement dévoués amis et cousins » ?...

Pourquoi ce carnage ? Pourquoi ce sang ? Cette question — nous l'espérons — s'élèvera toujours plus menaçante des profondeurs du peuple aux oreilles des coupables, dans la mesure où le peuple se convaincra de leur faute. Pour quels intérêts populaires ce combat a-t-il été déchaîné ? Le paysan, le commerçant, l'industriel, l'artisan, le médecin, l'avocat, l'artiste, le savant allemands deviendront-ils plus riches et plus heureux si leur grand pays devient encore plus grand, la puissance de leur État encore plus puissante, l'éclat de leurs rois encore plus éclatant ? Un seul atome de bonheur, de bien-être, de contentement sera-t-il ajouté à un de ces nombreux millions d'hommes si leur pays est augmenté de quelques milliers de kilomètres carrés, leur population de quelques millions d'individus ? Les citoyens des petits États qui ne nourrissent pas d'ambitions de grandes puissances, les citoyens de la Suisse, de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de la malheureuse Belgique (avant l'invasion des Allemands) n'ont-ils pas été pour le moins aussi heureux, et la plupart beaucoup plus heureux que les citoyens de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et de la Russie, écrasés de charges militaires et, justement de ce fait, continuellement menacés de guerre ? Pour ma part, je préférerais, moi, — si j'en avais aujourd'hui le choix, — vivre comme citoyen de la principauté de Lichtenstein et finir

mes jours à Vaduz que d'être « sujet » royal prussien sous la domination des Hohenzollern.

Heureux les petits, malheureux les grands ! voudrait-on crier aux Allemands, et aussi à nombre d'autres peuples, possédés de la même folie des grandeurs. Malheureux les Grands, mais trois fois malheureux ces tout Grands qui — gorgés à crever — ne peuvent néanmoins jamais être rassasiés ; qui, affligés d'une insatiable faim de territoires et d'une incurable cleptomane, dérobent à leur prochain des lambeaux de terre, mais qui — et c'est là le tragique de l'impérialisme, — toujours fouettés par les Erinnyes de la méfiance, ne peuvent digérer en paix leurs rapines et doivent toujours penser au perfectionnement de leur cuirasse protectrice...

Malheur à l'exagération de la saine idée nationale en une malsaine idée nationaliste, de l'aspiration naturelle à l'unité nationale à l'aspiration contre nature qui pousse au-delà de l'unité nationale vers la domination universelle. L'évolution historique — pour tous les hommes intelligents, ce doit être et ce sera la leçon de cette guerre, — porte dans une autre direction, vers des buts plus élevés et plus vastes. Elle porte à la *fusion des petites et des grandes nations en une communauté internationale*, où chacun aura son droit et sa place dans un ordre juridique assuré, où nul ne pourra s'enrichir aux dépens de l'autre ; elle porte à la vie commune et pacifique de tous les peuples dans le commerce, dans l'art et la science, dans le bien-être et la culture.





X

Les efforts de la France en vue de la paix et les socialistes français.

Dans *J'accuse*, tant au chapitre II « Les antécédents du crime », qu'au chapitre III, « Le crime », j'ai démontré de façon convaincante pour tout juge impartial le désir de paix du gouvernement français qui, dans les jours critiques d'avant la guerre, a cherché par tous les moyens à prévenir le conflit européen ; cette démonstration, je l'ai encore complétée en plusieurs sens dans le présent ouvrage. Mais dès lors on a mis au jour des documents qui corroborent les efforts pacifiques du cabinet de Paris tels qu'ils sont exposés dans le Livre jaune, et les confirment de telle façon que le plus malintentionné ne saurait plus douter de l'*innocence absolue de la France* dans la guerre actuelle.

Nous savons maintenant de façon authentique avec quelle énergie et quel succès Jaurès et le parti socialiste français dirigé par lui — aussi bien l'organisation économique que l'organisation politique — ont inspiré et influencé l'action en vue de la paix, en parfaite harmonie avec le gouvernement français (malgré Poincaré et Delcassé, M. Helfferich !) ; comment, même après la mort de Jaurès, cette collaboration des dirigeants socialistes et du gouvernement responsable a été poursuivie jusqu'au moment où l'Allemagne a déclaré la guerre à la France et où les troupes allemandes ont envahi la Belgique, et comment, mais pas avant que le maintien de la paix ne fût devenu impossible, gouvernement et chefs de partis durent se placer d'un commun accord sur le terrain de la défense nationale.

La guerre et la social-démocratie internationale.

Quand fut connue la note autrichienne à la Serbie, les social-démocrates de tous les pays, allemands et autrichiens en tête, furent d'accord pour déclarer que cette note était à elle seule déjà un signal de guerre, et menaçait, par sa brutalité intransigeante, de mettre l'Europe entière à feu et à sang. Les chefs de la social-démocratie allemande publièrent dans le *Vorwärts* du 25 juillet un appel qui commence par ces mots enflammés :

Des champs balkaniques s'élève encore la vapeur du sang d'hommes massacrés par milliers ; les ruines des villes saccagées et des villages dévastés sont encore fumantes ; des sans-travail, des veuves et des orphelins errent encore affamés à travers les campagnes, et déjà la fureur belliqueuse déchaînée par l'impérialisme autrichien s'apprête à semer la mort et la ruine sur toute l'Europe.

Même si l'on condamne les menées des nationalistes panserbes, la frivole provocation de guerre du gouvernement austro-hongrois appelle une protestation énergique. Les exigences de ce gouvernement sont, en effet, si brutales que jamais l'histoire du monde n'en a vu adresser de pareilles à un Etat autonome, et qu'elles ne peuvent avoir pour but que de provoquer directement la guerre.

La social-démocratie allemande réclamait impérieusement du gouvernement impérial qu'il usât de toute son influence sur le cabinet de Vienne à l'effet de maintenir la paix, et, pour le cas où l'infâme guerre éclaterait néanmoins, annonçait sa résolution en ces termes :

Pas une goutte de sang d'un soldat allemand ne doit être sacrifiée au prurit de domination des gouvernants autrichiens, aux intérêts de l'impérialisme profitard..... Nous ne voulons pas de guerre ! A bas la guerre ! Vive la fraternité des peuples !

La fraction des députés social-démocrates allemands au Reichsrat autrichien lança, elle aussi, quand fut connu l'ultimatum de Vienne, un appel dans lequel, au nom des travailleurs allemands d'Autriche, elle rejetait la responsabilité de la guerre qui se préparait sur « ceux qui ont imaginé, soutenu et provoqué la démarche fatale qui nous pousse à la guerre ». Les social-démocrates autrichiens se déclaraient solidaires « des travailleurs organisés du monde entier, et particulièrement des social-démocrates de Serbie. » Ils protestaient non seulement contre la guerre dont ils se

sentaient menacés, — guerre témérement déchaînée et dont le but pouvait être atteint par un accord pacifique, — mais aussi contre l'étouffement systématique de la volonté populaire, que l'on empêchait de se manifester en refusant de réunir le parlement depuis des mois. On n'ignore pas, en effet, que le Reichsrat autrichien n'a pas été convoqué depuis le début de la guerre, et que tous les crédits militaires ont été décrétés par simple ordonnance du gouvernement. La réaction autrichienne s'est montrée pire, en cela, que la réaction russe, qui — malgré les poursuites et l'oppression exercées sur l'opposition, — a convoqué la Douma à réitérées fois pendant la guerre et demandé au parlement de voter les crédits de guerre.

Plus la crise s'envenimait, plus les avertissements des organes de la social-démocratie allemande devenaient énergiques et pressants, plus leurs protestations devenaient enflammées¹. Pas une âme au monde — en dehors des partis de droite, des excitateurs à la guerre et des impérialistes d'Allemagne et d'Autriche — pas une âme, surtout dans les camps social-démocratiques ou même simplement démocratiques de tous les pays, ne doutait dans les jours qui se sont écoulés entre le 23 et le 30 juillet, que si la terrible catastrophe éclatait, l'Autriche, par son attitude inouïe à l'égard de la Serbie, par sa déclaration de guerre malgré la soumission de sa voisine, par son refus de toute médiation ou de tout jugement arbitral, ne fût la principale coupable, et que l'Allemagne, en tolérant les provocations autrichiennes, ne fût la complice, sinon l'inspiratrice, du cabinet de Vienne. Les socialistes-patriotes allemands d'aujourd'hui étaient aussi de cet avis. Il n'existait à ce moment aucune divergence dans les pensées et dans les actes du parti social-démocratique. Le *Vorwärts* exprimait le sentiment sincère de tous les camarades quand, le 30 et même encore le 31 juillet, il adressait le plus vibrant appel au gouvernement allemand, le conjurant d'épargner aux peuples « l'indicible crime contre la civilisation » que serait une guerre européenne ; quand il énumérait les efforts de l'Angleterre et de la Russie en vue de la paix, et déclarait inconcevable l'opposition du gouvernement allemand à toute proposition de paix ; quand il désignait l'Autriche et l'Allemagne comme seules machinatrices de la conflagration

¹ Voir l'excellent résumé qu'a donné Edouard Bernstein de ces faits historiques, dans son ouvrage : *Die Internationale der Arbeiterklasse und der europäische Krieg* (J.-C.-B. Mohr, Tubingue, 1915). Voir aussi mon écrit : *Der springende Punkt von Germanicus* (Zurich, librairie du Grütli, 1916.)

universelle et perturbatrices de la paix, et rejetait sur elles la responsabilité de la catastrophe imminente — responsabilité vis-à-vis de leurs propres peuples, vis-à-vis des puissances étrangères et du forum de l'histoire universelle. L'organe social-démocratique dénonçait l'action puissante de la camarilla des traîneurs de sabres, des excitateurs irresponsables qui se remuaient dans les coulisses et tentaient par tous les moyens — suggestion, persuasion et menaces — de pousser à la fatale résolution la volonté peut-être encore hésitante de l'empereur ; il conjurait « encore de la façon la plus pressante le gouvernement allemand de ne pas trop tendre l'arc. Le peuple allemand veut la paix, il veut les négociations, il veut l'aplanissement du conflit ». Aux menées sans exemple des excitateurs qui cherchent « à faire échec et mat l'empereur et le chancelier et à déchaîner sans scrupule la furie de la guerre », le *Vorwärts* oppose inébranlablement ce mot d'ordre : « *Champ libre pour les négociations, pour la garantie de la paix ! A bas les excitateurs !* »

C'est avec la même vigueur que s'exprimaient naturellement les socialistes d'Angleterre, de France, de Belgique et d'autres pays sur les instigateurs et les auteurs de la guerre menaçante. L'organe du *parti travailliste anglais*, le *Daily Citizen*, déclarait sèchement dans son numéro du 27 juillet :

Nous considérons absolument l'Autriche comme l'agresseur..... Sans le moindre semblant de procès, l'Autriche a déclaré coupables la Serbie et des officiers serbes. Dans la répression de cet assassinat, elle veut être à la fois juge, juré et bourreau..... Sa tentative de faire expier à la Serbie par la baïonnette des accusations non prouvées n'est pas un procédé que des gens civilisés puissent approuver.

Le *parti ouvrier belge* accusait de même dans son organe *Le Peuple*, numéro du 31 juillet, les gouvernements autrichien et allemand de provoquer la guerre qui allait éclater et insistait particulièrement sur le rejet de la conférence proposée par l'Angleterre et acceptée par les puissances de l'Entente et par l'Italie. A l'appel de l'empereur François-Joseph aux peuples de l'Autriche, appel qui venait d'être publié, la feuille belge reproche « la sénilité, le manque de conscience et le mensonge » et trouve une seule excuse pour l'homme « qui a écrit ces lignes et ne craint pas de déchaîner la plus effroyable tuerie : il ne se rend pas suffisamment compte de la portée de ses actes. »

Jaurès et le parti socialiste français.

On sait très bien, et il n'est pas besoin d'exposer longuement ici comment Jaurès, le plus ardent des apôtres de la paix, et le parti socialiste français conduit par lui, se sont opposés à la guerre imminente. Pour nous, il nous suffit de constater que, tandis que les socialistes allemands et autrichiens devaient combattre les tendances belligérantes de leurs gouvernements, Jaurès et ses gens marchaient tout à fait d'accord avec le cabinet de Paris, non seulement dans leur désir général de paix, mais aussi dans toutes les actions tendant à ce but, *et que, par conséquent, la volonté pacifique des socialistes français était identique à la volonté pacifique du gouvernement français.*

Cette preuve, qui a été rendue possible par les récentes révélations, est d'une très grande importance pour résoudre la question de culpabilité : elle ruine les bases de l'édifice d'accusation échaudé contre le gouvernement français par les Helfferich, les Helmolt, les Schiemann, les Chamberlain et consorts ; elle détruit le mensonge sans cesse réédité en Allemagne, dans les cercles compétents ou incompétents, que cette guerre est en définitive une guerre française de revanche, préparée et soutenue par la Russie et l'Angleterre, lesquelles, de leur côté, auraient poursuivi des buts intéressés en exploitant l'idée de revanche de la France. Si un seul iota de cette accusation était vrai, elle atteindrait non seulement le gouvernement français, Viviani, Millerand, Poincaré etc., mais aussi Jaurès et ses compagnons — ce Jaurès qui, au cours de toute sa carrière politique, n'a cessé de proclamer la paix entre nations son idéal suprême et le but de ses efforts¹, qui, du pacifisme, s'était élevé au socialisme, et a toujours considéré la victoire du socialisme non comme un but en elle-même, mais comme un moyen d'atteindre l'idéal d'une organisation supérieure et pacifique de l'humanité. S'il était vrai, comme on l'en accuse, que la France voulût une revanche, il faudrait, à côté de Jaurès, tenir Marcel Sembat pour complice du parti de la guerre, Sembat qui, avec Jaurès, a le plus lutté pour le rapprochement franco-allemand, Sembat l'initiateur et l'orateur le plus vivant des conférences d'entente franco-allemandes, l'auteur bien connu de la brochure : *Faites la paix, sinon faites un roi*, où il posait l'alter-

¹ Voir les efforts de Jaurès pour amener une entente entre la France et l'Allemagne : *J'accuse*, p. 85 et 86.

native de conclure une fois pour toutes une paix véritable avec l'Allemagne ou de faire table rase de la République et de se jeter dans les bras d'une royauté belliqueuse. Il faudrait aussi ranger parmi les complices de la politique de revanche Jules Guesde, qui, à la fin d'août 1914, est entré avec Sembat dans le ministère de la défense nationale, — Jules Guesde, le marxiste orthodoxe et l'antimilitariste le plus convaincu que le socialisme français compte dans ses rangs, l'un des premiers qui, avec Jaurès, et dès le commencement de ce siècle, ait combattu sans réserve de la tribune de la Chambre l'idée de revanche.

Vaillant aussi, le communaliste rouge, l'ennemi le plus acharné de la guerre parmi les socialistes français, devrait subitement, sur ses vieux jours, être devenu un fauteur de guerre, si le gouvernement de la République avait voulu la guerre ; car lui aussi, du commencement de la crise jusqu'à sa mort — survenue en pleine guerre — il s'est placé résolument du côté des défenseurs de la patrie française. Si un homme comme Vaillant, qui, toute sa vie, a lutté pour la paix et la fraternité des peuples, a dû, au soir de ses jours riches de travail, devenir le héraut du combat parce que sa patrie assaillie, dévastée et saignante se trouvait sous la domination du conquérant, — si un homme comme Vaillant, peu de jours avant sa mort, a dû faire d'une voix faible, à son ami Dubreuilh, cette navrante confession : « Cette guerre m'a tué ! Avoir combattu quarante ans à la rendre impossible, et être obligé maintenant de la supporter dans son effroyable dureté ! C'est l'écroulement de tout mon être ! » — si un champion de la paix aussi infatigable et aussi fidèlement convaincu a dû à la fin de sa vie, comme au commencement de sa carrière, se ranger du côté des défenseurs de la patrie, *alors il doit être vrai que la France mène une guerre défensive, et non pas une guerre d'agression*, et que les dirigeants français ont fait tout ce qui était humainement possible pour épargner les horreurs de la guerre à leur pays et à l'Europe.

Ces chefs et leurs compagnons, les Renaudel, les Bracke, les Longuet, les Compère-Morel, les Pressemane, les Dubreuilh, et tant d'autres dont je pourrais citer les noms, tous seraient devenus subitement, de socialistes et pacifistes, militaristes et revanchards, si le reproche adressé au gouvernement français d'avoir voulu la guerre était fondé : car tout ce que, dans ces jours critiques, le gouvernement a pensé, dit et fait, a été pensé auparavant, inspiré et influencé par le parti socialiste ; on peut même dire : conduit

de derrière la scène. Il y a là une nouvelle et irréfragable preuve à décharge pour la France et, en même temps, la charge la plus écrasante pour l'Allemagne. De deux choses l'une : *ou bien l'un et l'autre, gouvernement et socialisme sont coupables en France, ou bien ils sont l'un et l'autre innocents de l'incendie mondial.*

Le gouvernement français et le parti socialiste.

Quels sont maintenant les faits qui le prouvent ?

Aussitôt qu'on eut connaissance de l'ultimatum autrichien, Jaurès attira l'attention, dans l'*Humanité*, sur l'extraordinaire gravité de la situation¹. Le groupe socialiste fit, le 28 juillet, une déclaration qui invitait le ministère à soutenir énergiquement les efforts anglais en vue de la paix, et qui concluait en disant : « que la France qui, depuis plus de quarante ans, a subordonné aux intérêts suprêmes de la paix sa revendication sur l'Alsace-Lorraine, ne peut pas se laisser entraîner à un conflit dont la Serbie serait l'enjeu ». Les 27, 28 et 29 juillet parurent dans l'*Humanité* des manifestes socialistes où l'on ne faisait pas seulement appel à l'action pacifique du gouvernement français, mais qui attestaient expressément sa volonté claire et sincère d'écarter les dangers de conflit. Le gouvernement était invité, puisque la médiation était facilitée par la réponse conciliante de la Serbie, à soutenir tout moyen d'accord et à éviter tout ce qui pourrait faire le jeu de l'agressif impérialisme allemand, qui paraissait bien avoir choisi cette heure pour un coup de force inouï.

Le ton et le contenu de ces manifestes qui, pour une bonne partie, sont émanés de la plume de Jaurès, se retrouvent dans le discours que le chef français a prononcé le 29 juillet à *Bruxelles*, dans la grande manifestation du bureau socialiste international contre la guerre, pour la paix et pour le règlement arbitral du conflit austro-serbe. Les déclarations de Jaurès sont d'une importance décisive pour la solution de la question de culpabilité et méritent en conséquence d'être citées :

Pour nous, socialistes français, notre devoir est tout tracé. Nous n'avons pas besoin de prescrire à notre gouvernement la politique de paix ; c'est celle qu'il pratique. Moi qui n'ai jamais craint d'attirer sur ma tête la haine de nos chauvinistes par mes efforts obstinés et inlassables en vue d'un rap-

¹ Voyez sur ce qui suit l'article sensationnel de *Daudé-Bancel* dans l'*Internationale Rundschau* du 5 octobre 1915 (Orell-Fussli, Zurich).

prochement entre l'Allemagne et la France, j'ai le droit de déclarer qu'à l'heure actuelle le gouvernement français veut la paix et travaille au maintien de la paix.

Le gouvernement français est le meilleur allié de cet admirable gouvernement anglais, qui a pris l'initiative d'une médiation. Et il agit sur la Russie par ses conseils dans le sens de la sagesse et de la patience.

Notre devoir est de veiller à ce qu'il (le gouvernement français) pèse de tout son poids sur la Russie pour qu'elle s'abstienne de déclarer la guerre. Mais si, par malheur, la Russie passait outre, notre devoir est de déclarer que nous ne connaissons qu'un traité, le traité qui nous lie à l'humanité.

Le discours de Jaurès rencontra l'approbation enthousiaste des masses populaires pacifiques. De même sa proposition de convoquer immédiatement à Paris le Congrès socialiste international annoncé pour Vienne, à l'effet « d'exprimer avec toute la force possible la volonté de paix du prolétariat mondial », tomba en bonne terre, mais ne put être mise à exécution par suite des événements qui se précipitèrent et de l'assassinat, commis deux jours plus tard, du grand tribun populaire. Le témoignage que Jaurès a rendu aux hommes d'État français dans cette dernière manifestation de sa vie — pour ainsi dire à titre de testament politique — est inattaquable. Tandis que les social-démocrates allemands et autrichiens, d'accord avec l'Internationale tout entière, flétrissaient de la façon la plus énergique le crime qui se préparait et qu'ils clouaient au pilori les malfaiteurs — leurs propres compatriotes, — Jaurès, l'apôtre français de la paix, qui avait toujours attiré la haine et l'aversion des chauvinistes français sur son activité anti-guerrière, déclarait solennellement que ce n'était pas le chauvinisme, mais la plus sérieuse et la plus sincère aspiration à la paix qui avait inspiré les actes du gouvernement français, que celui-ci poursuivait de concert avec l'Angleterre la solution pacifique du conflit et agissait aussi sur la Russie dans le sens de la sagesse et de la patience.

La dernière phrase de Jaurès concernant l'action du gouvernement français sur le gouvernement russe a été interprétée de divers côtés en ce sens que le chef socialiste français aurait préconisé l'abandon de la Russie, soit la neutralité de la France en cas de guerre germano-austro-russe. C'est là, nous le savons maintenant, une interprétation erronée. Ainsi que le remarque son biographe, Rappaport, Jaurès n'était pas adversaire, en principe, de l'alliance franco-russe. Il demandait seulement que cette alliance n'entraînât pas son pays à suivre servilement les velléités

que pouvait avoir la Russie de faire la guerre et des conquêtes. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter aussi la phrase de Jaurès qui se trouve dans le manifeste du parti socialiste du 28 juillet, et où il revendique pour la France le droit de ne pas se laisser impliquer dans un conflit épouvantable par l'interprétation arbitraire de traités secrets et d'obligations inconnues. Cette phrase du manifeste concorde exactement avec le discours de Jaurès à Bruxelles : suivant la pensée du leader socialiste, la France ne devait se dégager de son traité d'alliance avec la Russie qu'au cas où celle-ci n'appuierait pas les efforts pacifiques franco-anglais et se laisserait aller à provoquer et à déclarer la guerre. Mais cette condition ne s'est pas présentée. Comme je l'ai démontré à l'évidence dans *J'accuse* et dans le présent ouvrage, la Russie a non seulement soutenu ces efforts sur tous les points sans exception, mais elle les a même devancés plusieurs fois de sa propre initiative.

Le manifeste français dont il vient d'être question date du 28 juillet, jour de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie. Le discours de Jaurès a été prononcé le 29 juillet à Bruxelles. Ce même jour, l'empereur de Russie proposait, dans sa dépêche à l'empereur allemand, le règlement du conflit austro-serbe par le tribunal arbitral de La Haye. Le 30 juillet, Sazonow dictait au comte Pourtalès sa première formule de conciliation qui, comme on le sait, fut repoussée par Jagow. C'est du 31 juillet que date la seconde formule de conciliation de Sazonow, résultat des efforts de Grey et de Viviani pour amalgamer en une seule les formules de Grey et de Sazonow. Ce même 31 juillet, Sazonow télégraphiait à son ambassadeur à Londres le texte d'une formule encore plus conciliante (Livre bleu, n° 133), que j'ai désignée dans mes précédents exposés du nom de troisième formule Sazonow. Le 1^{er} août, le ministre russe alla encore plus loin dans la voie des concessions, bien que la nuit précédente déjà lui eût été posé l'ultimatum allemand, dont le délai expirait le 1^{er} août à midi ; il se déclarait lié, après comme avant, par ses deuxième et troisième formules, aussi longtemps que des troupes allemandes n'auraient pas franchi la frontière russe ; il certifiait qu'en aucun cas la Russie ne commencerait les hostilités, et qu'elle était prête à maintenir ses troupes immobiles en deçà de la frontière, aussi longtemps que des négociations seraient encore en cours. J'ai appelé cela la quatrième proposition d'accord de Sazonow. A la première seulement il fut répondu, et d'une manière négative,

sans indication de motifs; ni à Vienne, ni à Berlin on n'a daigné répondre aux trois autres.

A part sa propre initiative, le ministre russe s'est associé à toutes les propositions de paix des autres puissances, même à celles de l'Allemagne et de l'Autriche pour autant qu'elles se produisaient. Il a accepté la conférence des quatre puissances non intéressées, proposée par Sir Ed. Grey, et s'est déclaré prêt à rester à l'écart. Il a entamé les négociations directes avec Vienne, et les a poursuivies jusqu'au moment où elles ont été rompues brusquement par le comte Berchtold (28 juillet). Quand il a plu ensuite au gouvernement de Vienne de reprendre les pourparlers (le 31 juillet et le 1^{er} août), il s'y est aussitôt déclaré disposé; il a abaissé davantage encore les prétentions russes et a proposé, pour continuer les négociations, le terrain plus favorable de Londres. La *mobilisation russe* — tant la mobilisation partielle que la générale — a été, ainsi que je l'ai démontré irréfutablement, une conséquence de la mobilisation autrichienne, dont elle a été précédée, ainsi que des préparatifs militaires de l'Allemagne et, avant tout, de l'attitude diplomatique intransigeante des puissances impériales.

Toutes ces choses sont *aujourd'hui* des faits historiques établis. Mais Jaurès et les socialistes français *ne pouvaient pas savoir, les 28 et 29 juillet*, comment la Russie se comporterait dans la suite du conflit. Ils ne pouvaient pas savoir si le tsar pacifique et son non moins pacifique ministre ne deviendraient pas peut-être les victimes de tendances belliqueuses possibles de leur entourage, et si, pour leur part — à côté de la faute initiale indiscutable de l'Autriche et de la Russie — ils ne commettraient pas aussi une faute par contre-coup. De là les réserves des chefs socialistes français, qui constituaient en même temps des avertissements sérieux à l'allié russe. Les événements des jours suivants ont démontré que ces réserves et ces avertissements étaient superflus. La Russie a été comme la France impliquée, *sans qu'il y eût de sa faute*, dans cette guerre voulue et préméditée par l'Allemagne et l'Autriche; elle a, comme la France et l'Angleterre, travaillé inébranlablement pour la paix; la condition de la dénonciation éventuelle de l'alliance que Jaurès pouvait alors encore envisager ne s'est donc pas présentée. Les événements, tels qu'ils se sont déroulés jusqu'à la mort et postérieurement à la mort de Jaurès, les ultimatums à la France et à la

Russie, les exigences irréalisables de l'ultimatum à la Russie, la déclaration de guerre à la Russie en lieu et place de la contre-mobilisation dont on la menaçait, la façon dont fut adressée la déclaration de guerre à la France, et les motifs invoqués à l'appui, la violation des neutralités de la Belgique et du Luxembourg, les tentatives faites pour acheter la neutralité de l'Angleterre afin de pouvoir écraser plus facilement la France et la Russie — tous ces faits survenus avant ou après la mort de Jaurès, et qui mettent hors de doute la volonté de guerre des puissances impériales et leur culpabilité, auraient appelé le grand tribun français aux côtés des défenseurs de la patrie et l'auraient engagé à mettre en pratique les principes qu'il a indiqués dans la *Nouvelle Armée* comme fils directeurs de l'action socialiste en cas de guerre.

Guerre d'agression et guerre de défense.

Pour fixer l'attitude de Jaurès, il aurait déjà suffi du fait que l'Empereur de Russie avait proposé de faire régler le conflit par le Tribunal arbitral de *La Haye*, mais que l'Empereur Guillaume avait ignoré, donc repoussé cette proposition. Pour Jaurès, — comme pour toute l'Internationale, — l'attitude des partis socialistes vis-à-vis de la guerre était déterminée dans tous les pays par la question : *Quel pays fait une guerre d'agression ? Quel pays soutient une guerre de défense ?* Jusqu'à la dernière illumination qui lui est venue de l'Oberland bernois, l'Internationale considérait la défense du pays comme le droit naturel et le devoir évident des socialistes du pays attaqué. Pour la social-démocratie internationale, il ne peut exister, en vertu de ses principes, *qu'une seule* guerre permise : la guerre de défense contre une attaque criminelle. Dans cette guerre, les socialistes ont, eux aussi, le droit et le devoir de prendre les armes pour la protection de leur patrie. Dans toute autre guerre, ils ne doivent pas seulement refuser toute obéissance militaire, mais même tourner leurs armes contre leur propre gouvernement, qui abuse criminellement des biens et du sang du peuple.

Pour le socialiste, toute la question est donc de pouvoir distinguer nettement à l'explosion d'une guerre qui est l'agresseur, qui est l'attaqué. Chaque fois qu'éclate une guerre, cette question doit être étudiée par les socialistes des pays intéressés et la ré-

ponse qu'ils y font fixe leur attitude. Dans la guerre de défense, les socialistes sont tenus d'assister leur gouvernement, dans la guerre d'agression ils doivent lui opposer résistance, et non pas seulement une résistance passive au moyen de la grève générale et du refus de marcher, mais aussi, selon les circonstances, une résistance active, par des mesures révolutionnaires. Ces principes n'ont pas été développés seulement par Jaurès, mais aussi par d'autres chefs socialistes ; non seulement dans des congrès socialistes, mais aussi dans des congrès pacifistes, bien qu'ils n'aient pas été érigés en décisions formelles.

Trancher la question : Qui fait une guerre d'agression, qui soutient une guerre de défense ? n'est toutefois pas toujours chose aussi facile que dans la guerre européenne actuelle. Cela exige souvent l'étude historique, longue et difficile, de faits compliqués dans le présent et dans le passé, et les résultats de cette enquête peuvent souvent être très incertains. Nous n'avons pas encore de juridiction internationale obligatoire, qui puisse formuler une sentence suprême et sans recours dans les conflits de droit international. L'appel à la conscience et au jugement du monde civilisé ne constitue pas non plus une base sûre d'appréciation, puisque tout barbare peut suggérer au monde civilisé (et cela arrive en fait tous les jours) et émettre des opinions de nature à justifier ses actions, quand bien même elles seraient un défi à toute civilisation et à toute humanité. Voyez, par exemple, comment on justifie le massacre en masse, systématique, d'innocents passagers de tous les pays par le prétendu plan anglais d'affamement, qui ne consiste qu'à couper les approvisionnements à une ville assiégée (moyen de combat permis, employé depuis les temps les plus anciens, qui a, il est vrai, souvent conduit à la prise de forteresses, mais qui n'a jamais fait couler le sang, et qui, au cours de toute l'histoire militaire de tous les temps, n'a probablement jamais fait mourir de faim un être humain). Je dis donc : l'opinion du monde civilisé est un critère peu sûr vis-à-vis d'États et de gouvernements qui se placent au-dessus. Dans la littérature socialiste et pacifiste, dans les congrès de la social-démocratie internationale et des pacifistes, on a donc cherché un critère plus sûr pour déterminer le droit et l'injustice en cas de guerre, et l'on a trouvé le mode de distinction infaillible que voici : *L'Etat qui propose la solution d'un conflit international par un tribunal arbitral agit selon le droit ; celui qui*

repousse le tribunal arbitral et recourt aux armes agit contre le droit.

Cet état de choses purement formel peut toujours être fixé d'une façon non équivoque. Dans le conflit actuel, par exemple, c'est d'abord la Serbie, puis la Russie qui ont proposé de s'en remettre au Tribunal arbitral de La Haye. Mais l'Autriche et l'Allemagne n'ont pas même jugé ces propositions dignes d'une réponse. Voilà qui nous donne le critère *formel* de la culpabilité ou de la non-culpabilité. Les puissances impériales seraient coupables de la guerre, même s'il s'était agi vraiment de leur propre existence et de leur propre indépendance, et non pas seulement de simples questions de suprématie et d'accroissement de puissance. Jaurès a considéré ce moyen formel de distinction de la culpabilité et de la non-culpabilité comme si important qu'il a bâti dessus toute sa théorie de la défense nationale du point de vue socialiste. La distinction difficile du *droit matériel* de l'une ou de l'autre partie se résout ainsi dans la détermination facile et infaillible de l'*attitude formelle* des parties en conflit. Ici aucun doute n'est possible, ici il s'agit d'un fait indiscutable, par lequel on peut reconnaître la volonté de guerre de l'un, la volonté de paix de l'autre. *C'est le moyen employé pour arriver au but, mais non le but lui-même qui est déterminant.*

De ce point de vue purement formel aussi, l'Allemagne et l'Autriche — comme je l'ai déjà dit — doivent être condamnées comme seules coupables. L'histoire s'est même permis dans ce cas un parallèle plaisant. L'Allemagne et l'Autriche, chacune pour soi, ont envoyé les déclarations de guerre qui eurent pour conséquence la guerre européenne. L'Allemagne et l'Autriche, chacune pour soi, ont repoussé la sentence arbitrale qui aurait évité cette guerre. Il n'est donc pas même nécessaire de rechercher les causes *matérielles* du conflit. Les actions *formelles* des deux gouvernements suffisent pour motiver la sentence de culpabilité. J'ai déjà démontré en d'autres endroits, et ne le répéterai pas ici, que la culpabilité des deux gouvernements apparaît encore plus affreuse et plus monstrueuse quand on considère la vanité des raisons pour lesquelles la lutte a été déchaînée et la solution à l'amiable repoussée.

* * *

Dans son fameux *discours de Tivoli-Vauxhall*, Jaurès a exposé d'une manière admirablement claire et précise — comme du reste dans d'autres écrits et discours — le point de vue que doit adopter l'Internationale vis-à-vis d'une guerre future. Vu l'importance de ses déclarations et leur signification quant au jugement à porter sur la social-démocratie allemande, d'une part, sur le socialisme français de l'autre, je veux en reproduire ici une partie :

Quand un litige commencera, nous dirons aux gouvernants : Entendez-vous par vos diplomates. Si vos diplomates n'y réussissent pas, allez devant les arbitres que vous avez désignés vous-mêmes, inclinez-vous devant eux ; pas de guerre, pas de sang versé ; l'arbitrage de l'humanité, l'arbitrage de la raison. Et si vous ne le voulez pas, eh bien, vous êtes un gouvernement de scélérats, un gouvernement de bandits, un gouvernement de meurtriers. Et le devoir des prolétaires, c'est de se soulever contre vous, c'est de prendre, c'est de garder les fusils que vous leur mettez en mains, mais non pas... (Ici Jaurès fut interrompu par des applaudissements frénétiques et il ne put achever sa pensée qui était que, en pareil cas, les socialistes devraient retourner leurs armes contre leur propre gouvernement.)

Je dis qu'alors, avec cette règle, avec cette sommation d'arbitrage obligatoire, que vient de formuler l'Internationale réunie à Stuttgart, toutes les questions se simplifient. Il n'est plus nécessaire de rechercher dans la complication des événements, dans les roueries de la diplomatie, dans les intrigues et le mystère des gouvernements, quel est le gouvernement qui attaque, quel est le gouvernement qui est attaqué. L'agresseur, l'ennemi de la civilisation, l'ennemi du Proletariat, ce sera le gouvernement qui refusera l'arbitrage et qui, en refusant l'arbitrage, acculera les hommes à des conflits sanglants. Et alors l'Internationale vous dit que le droit, que le devoir des prolétaires, c'est de ne pas gaspiller leur énergie au service d'un gouvernement de crime, c'est de retenir le fusil dont les gouvernements d'aventure auront armé le peuple, et de s'en servir, non pas pour aller fusiller de l'autre côté de la frontière des ouvriers, des prolétaires, mais pour abattre révolutionnairement le gouvernement de crime.

Voilà les principes dont Jaurès a été toute sa vie le champion. Voilà les principes qui, dans les jours critiques de juillet 1914, le placèrent aux côtés du gouvernement français, qui l'amènèrent, dans la grande assemblée populaire de Bruxelles, à déclarer que le gouvernement français voulait sincèrement la paix et travaillait pour la paix.

Cela se passait le 29 juillet, le jour même où l'Empereur de Russie proposait dans son télégramme à l'Empereur Guillaume de faire trancher le conflit par le *tribunal arbitral de La Haye*. Si Jaurès, à Bruxelles, avait déjà connu cette proposition d'arbitrage du tsar, ainsi que toutes les propositions d'accord faites les jours suivants par Sazonow, il aurait compris, et avec raison, le

gouvernement russe dans le témoignage d'honneur rendu aux gouvernements français et anglais. La dépêche du tsar en date du 29 juillet à elle seule — abstraction faite de toutes les autres démarches russes en faveur de la paix durant les jours critiques — prouvait l'absolue volonté de paix de la Russie, et devait en conséquence, selon les principes de Jaurès, placer les prolétaires de tous les pays aux côtés de la Russie, de la France et de l'Angleterre. Si les socialistes allemands avaient alors suivi la voie que leur prescrivaient les principes de l'Internationale et leur plus brillant interprète, Jaurès ; s'ils avaient refusé les crédits de guerre et si, non contents de cela, ils avaient résisté à leur criminel gouvernement en décrétant la grève générale et le refus en masse du service militaire, l'exécution du crime eût été rendue impossible et la guerre eût été empêchée au dernier moment.

On le voit : *ce ne sont pas les justes principes qui ont manqué, c'est seulement la volonté arrêtée de les suivre au moment décisif*. L'Internationale n'a pas besoin de se régler sur d'autres principes pour s'opposer avec succès à des guerres futures ; elle n'a qu'à prendre courageusement les mesures nécessaires pour assurer l'exécution stricte et sans réserve des principes jusqu'ici reconnus. Ce sera la première, la plus urgente et la plus importante tâche de la nouvelle Internationale.

Les dernières démarches de Jaurès.

Il n'existe pas pour moi, d'après tout cela, le moindre doute sur l'attitude qu'eût prise Jaurès si le sort ne l'eût préservé de voir sombrer tous ses idéals dans cette catastrophe universelle.

Après son retour de Bruxelles, Jaurès eut, le 31 juillet, des *entretiens avec des membres du gouvernement français*, avec Malvy, Abel Ferry et Viviani. De nouveau, il insista pour que la France exigeât de son alliée le meilleur accueil à l'action médiatrice proposée par l'Angleterre et la menaçât, dans le cas contraire, de se ranger aux côtés de cette dernière et de suivre la même ligne de conduite qu'elle. Tout ce que Jaurès, dans cette dernière conversation, peu avant sa mort, demandait aux hommes d'Etat français *s'est réalisé, ou s'était déjà réalisé*. Jaurès demandait au cabinet d'exercer une pression afin que le conflit fût tranché par la cour d'arbitrage de La Haye. Comme on le sait maintenant, cette proposition avait été faite le 29 juillet déjà par le tsar à l'empereur

Guillaume, mais n'avait pas même été jugée digne d'une réponse par ce dernier. Jaurès demandait qu'on pesât sur la Russie pour lui faire accepter la formule d'accord de Sir Edw. Grey. Cette action de Paris sur Pétersbourg fut exercée de la manière la plus énergique et conduisit tout de suite au résultat désiré : l'amalgame des formules de Sir Ed. Grey et de M. Sazonow. (Livre jaune, nos 112 et 113 ; *J'accuse*, p. 224 à 226 et les chapitres précédents du présent ouvrage.) Mais au lieu de faire à la proposition Grey une réponse positive, Berlin et Vienne, nous le savons aujourd'hui, opposèrent délai sur délai, malgré la pressante recommandation du roi d'Angleterre lui-même, et sous les prétextes les plus futiles. Quant à la formule amalgamée de Sazonow (du 31 juillet), il n'y a jamais été fait aucune réponse par les gouvernements allemand ou autrichien.

D'accord avec les diplomaties française, russe et italienne, Jaurès considérait une *déclaration de solidarité de l'Angleterre* avec les autres puissances de l'Entente, en cas de conflit, comme un excellent moyen de conjurer le danger de guerre. Le jour précédent déjà, le président Poincaré avait développé cette idée à l'ambassadeur anglais, Sir Fr. Bertie (Livre bleu, n° 99). Jaurès pensait qu'il fallait imprimer encore plus de relief à cette idée en la soumettant au roi d'Angleterre dans *une note directe du président de la République*. Cet échange de notes eut lieu le 31 juillet (voir *J'accuse*, p. 186) et confirma à nouveau la volonté commune de paix de l'Angleterre et de la France, bien que l'Angleterre espérât atteindre le but plutôt en restant dans son rôle de médiatrice qu'en se déclarant pour l'une des parties. La fameuse proposition de paix de Sir Ed. Grey, du 30 juillet (Livre bleu, n° 101), correspondait aussi aux principes qui avaient dirigé pendant tout le temps de sa vie le chef socialiste français en matière de politique étrangère. Bref tout ce qui fut fait du côté anglais, français et même russe jusqu'à la mort de Jaurès (le soir du 31 juillet) correspondait aux tendances pacifiques du parti socialiste français et ne peut par conséquent pas avoir poussé à la guerre, mais favorisé la paix.

Le faux jeu des patriotes sociaux allemands.

Scheidemann.

Les patriotes sociaux allemands ne pouvant contester le désir de paix du chef du parti socialiste français, tentent de faire croire

à un antagonisme entre lui et le gouvernement français, afin de pouvoir maintenir leur thèse, suivant laquelle ce dernier, de concert avec l'Angleterre et la Russie, est responsable de la guerre. L'argument principal sur lequel ils se fondent est une lettre que Jaurès aurait écrite à *Vandervelde* peu avant sa mort, le 30 juillet, et dans laquelle il aurait accusé le gouvernement français de tendances belliqueuses.

Cette lettre — cheval de bataille que la propagande social-patriotique enfourcha avec prédilection pendant un certain temps, — a été produite entre autres au Reichstag par *Scheidemann*. *Vandervelde*, le prétendu destinataire, a, par une déclaration nette et claire, tordu le cou à cette légende. Cette déclaration, reproduite par Renaudel dans *l'Humanité* du 21 avril 1916, est conçue dans les termes suivants :

« La lettre de Jaurès citée par Scheidemann est fabriquée de toutes pièces. J'ai passé avec Jaurès les deux jours qui ont précédé sa mort. Il ne m'a donc pas écrit de lettre. Protestez en mon nom. »

Le cas de Jaurès est ainsi liquidé une fois pour toutes.

Heilmann.

Non contents de faire croire, par leurs altérations et leurs falsifications, à un antagonisme entre les socialistes français et leur gouvernement (pendant les jours critiques de juillet 1914), les socialistes allemands s'efforcent de représenter les chefs des socialistes français comme des traîtres au prolétariat de leur nation.

Dans les nos 6 et 7 de la *Neue Zeit* (novembre 1916), *Ernest Heilmann*, rédacteur en chef de la *Chemnitzer Volksstimme* (*Voix du peuple de Chemnitz*, l'un des principaux organes de la majorité social-démocrate) a écrit sous le titre : *Die « Emser Depesche » von 1914 fabriziert von französischen Sozialdemokraten*, un article dans lequel il essayait de prouver que *l'Humanité* s'était livrée à une falsification qui — tout comme la fameuse dépêche d'Ems de Bismarck — avait trompé les ouvriers français sur l'origine vraie de la guerre et sur les vrais coupables. Cette prétendue démonstration de Heilmann est si ridicule et témoigne d'une telle méconnaissance des faits diplomatiques, que je tiens pour superflu de

l'examiner de plus près. Pour autant qu'il était nécessaire d'abattre ce pathétique défenseur de l'innocence allemande, cette opération a déjà été faite par Kautschky dans le n° 7 de la *Neue Zeit* (17 novembre 1916), immédiatement après l'article en question. Si l'on voulait tirer au clair toutes les torsions de textes, toutes les falsifications de Heilmann, il faudrait écrire une longue étude — plus longue encore que la sienne — et cela n'en vaut vraiment pas la peine.

Heilmann part de l'erreur fondamentale — pour m'exprimer par euphémisme — que *la mobilisation générale russe fut déjà ordonnée le 30 juillet*. L'*Humanité* aurait intentionnellement transformé cette mobilisation générale en une mobilisation *partielle*, afin d'effacer du compte débiteur de la Russie le poste le plus important. Mais la mobilisation russe du 29 juillet, dont parle le n° en cause de l'*Humanité*, a été en fait *partielle* — elle comprenait les quatre districts militaires du Sud, Kiew, Kasan, Odessa et Moscou — et ce n'est que le 31 juillet au matin que la Russie a passé à la mobilisation de toutes ses armées.

Pour réfuter toute « l'histoire de brigands » de Heilmann — et c'en est bien une au sens littéral du mot, puisqu'il va jusqu'à rejeter à mots couverts la faute de l'assassinat de Jaurès sur la clique de falsificateurs que constitue, selon lui, la rédaction de l'*Humanité*, — pour renverser tout l'échafaudage de culpabilité construit par Heilmann, il suffit de renvoyer à deux passages du mémoire que renferme le Livre blanc :

« Le 29 juillet, le gouvernement russe informait officiellement le gouvernement allemand qu'il avait mobilisé quatre districts militaires. » (P. 10.)

« Avant même que ce télégramme (du 31 juillet, à 2 heures de l'après-midi) ait atteint sa destination, la mobilisation de toutes les forces russes, *qui avait déjà été décidée ce même jour avant midi*, et qui était ouvertement dirigée contre nous, était en pleine activité. »

Ces deux phrases du Livre blanc concordent avec tous les autres documents diplomatiques, et ces deux dates — officiellement indiquées par le gouvernement allemand — n'ont jamais été mises en doute ni dans la presse gouvernementale austro-allemande ni dans les discours des hommes d'État dirigeants. L'*Humanité*

n'a donc pas menti, mais dit la vérité. *La « dépêche d'Ems » de 1914 n'existe pas.*

Au reste, à quiconque veut se faire une pinte de bon sang, je recommande la lecture de l'acte d'accusation dressé par Heilmann. Pour caractériser cette catégorie de social-démocrates allemands, disons seulement que le fameux télégramme du tsar en date du 29 juillet — concernant le renvoi du conflit au tribunal arbitral de La Haye — y est qualifié de « tout à fait sans importance » ; il « n'a été mis au jour par nos ennemis, des mois après l'explosion de la guerre, que parce qu'il manquait dans le Livre blanc. *Le Livre blanc n'a jamais prétendu reproduire sans exception tous les documents de l'époque où la guerre a éclaté* ». Voilà le niveau intellectuel et moral auquel se trouve tout l'article de ce journaliste, chef du parti de la majorité allemande.

Un seul trait lumineux — un seul — se rencontre pourtant dans l'exposé de Heilmann : il voit le critère d'après lequel il faut juger l'attitude des socialistes des divers pays dans la question de culpabilité, question qu'il formule en ces termes : Qui a été, dans la guerre européenne, l'agresseur, et qui l'attaqué ? C'est là la thèse que j'ai développée en détail et avec toute la fermeté dont j'étais capable dans ma brochure : *Der springende Punkt*, par Germanicus (Zurich, 1916). Et c'est là la thèse qui, si l'on considère les faits dans leur exactitude et en toute impartialité, conduit à la condamnation sans réserve de la majorité du parti socialiste allemand et à l'acquittement sans réserve des socialistes français.

* * *

La polémique qui s'est engagée entre *Kurt Eisner* et *Heilmann* à l'occasion de la révélation, par ce dernier, d'un prétendu complot, a mis au jour quelques faits intéressants, qui méritent d'être mentionnés ici.

Eisner, partisan zélé et intelligent de la « Sozialdemokratische Arbeitsgemeinschaft », et adversaire implacable des apologistes menteurs des patriotards sociaux, était, en été 1914, avant qu'éclatât la guerre, le correspondant munichois de la *Chemnitzer Volksstimme*, dirigée par Heilmann ; il rapporte de ces jours-là les faits suivants, en se basant sur des autorités absolument dignes de foi :

1. Le représentant berlinois de l'Agence télégraphique russe, qui était en même temps employé du bureau télégraphique Wolff,

M. Markow, téléphona dès l'apparition du supplément du *Lokal-anzeiger* du 30 juillet (Livre orange, nos 61 et 62), la nouvelle de la mobilisation générale allemande à l'ambassadeur russe Swerbéew, et celui-ci lança immédiatement son télégramme à Pétersbourg (Livre orange, n° 61). M. Markow envoya en même temps un télégramme annonçant la même nouvelle à l'Agence télégraphique russe. Les deux télégrammes furent immédiatement expédiés par le bureau télégraphique de Berlin. Mais quand, ensuite, arriva le *démenti* du ministère des Affaires étrangères, et que l'ambassadeur et le correspondant voulurent le transmettre à Pétersbourg, « le bureau télégraphique de Berlin fit toutes sortes de difficultés ; ces télégrammes, qui démentaient la guerre, ne furent pas aussi rapidement transmis que ceux qui l'annonçaient ; ils subirent à Berlin un retard de plusieurs heures par ordre supérieur ». Cette pause de plusieurs heures entre l'annonce de la mobilisation allemande et le démenti de cette nouvelle peut fort bien, selon Eisner, avoir donné lieu à Pétersbourg à des mesures décisives en réponse à celle qu'on attribuait à l'Allemagne. Ainsi Bethmann aurait tort de prétendre contre Grey que le temps qui s'est écoulé entre le télégramme et le contre-télégramme fût trop court pour qu'on pût y prendre des résolutions décisives.

Je reviens encore en détail sur cette discussion entre Grey et Bethmann — discussion soulevée par le discours du chancelier de l'Empire en date du 9 novembre 1916 — dans le chapitre intitulé « Bethmann le Pacifiste » (section *Buts de guerre*). Je me contenterai de remarquer ici que, pour ma part, je n'attache pas une importance déterminante au supplément du *Lokal-anzeiger*, en ce sens qu'il *dût* provoquer ou qu'il *ait* provoqué — conformément aux intentions perfides de Berlin — la mobilisation générale de la Russie. Cette dernière a été amenée, pour ne pas dire contrainte, à décréter sa mobilisation générale par l'ensemble de l'*attitude diplomatique et militaire* de l'Allemagne et de l'Autriche, et non par un entrefilet de journal.

2. La même polémique avec Heilmann a fourni à Eisner l'occasion de révéler un autre fait très intéressant : la mobilisation générale allemande aurait, à l'en croire, été *déjà chose résolue le 28 juillet*, soit le jour de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie. La *Chemnitzer Volksstimme* en a répandu la nouvelle le 28 juillet, par un supplément, après en avoir reçu communication téléphonique de Munich par Eisner. Eisner ne dit pas en termes

précis de qui il a reçu cette importante nouvelle à Munich, mais il remarque expressément que le rédacteur Heilmann « connaît son autorité (à lui Eisner) pour cette information ; qu'il (le rédacteur) sait aussi que cette autorité *devait*, de par sa situation, être renseignée *en premier lieu* sur la décision prise de la mobilisation allemande, et ne *pouvait* pas être renseignée d'une manière incertaine ou fausse. » D'autres sources, et aussi de la réplique de Heilmann, il résulte que l'autorité d'Eisner appartient aux cercles militaires les plus élevés de la Bavière. Si les faits rapportés par Eisner sont exacts, ils prouveraient :

a) que la mobilisation générale allemande a été décrétée trois jours déjà avant que fût ordonnée celle de la Russie, et que, par conséquent, la mobilisation générale allemande n'a pas été une conséquence de celle de la Russie, mais qu'au contraire celle de la Russie a été la conséquence de l'allemande ;

b) que la mobilisation générale russe n'a pas été le motif, mais le prétexte de la déclaration de guerre de l'Allemagne ;

c) que la décision de guerre prise par le conseil de la couronne tenu à Potsdam le 29 juillet au soir, en présence des ministres et des généraux, avait été préparée et mise à exécution le jour précédent déjà par des mesures militaires décisives et, à ce qu'on peut supposer, sans que l'on eût consulté le gouvernement civil e. demandé son adhésion.

Que les révélations d'Eisner soient exactes ou inexacts dans tous leurs détails, elles confirment en tous cas d'une manière générale nos preuves de culpabilité. J'ai montré ailleurs que la ferme résolution de faire la guerre existait déjà à Berlin avant la mobilisation générale russe, et que la décision définitive de guerre a très probablement été prise déjà le 29 juillet à Potsdam. Cette conclusion, à laquelle conduit tout le cours des négociations diplomatiques, acquiert un nouveau et sérieux degré de certitude si la décision militaire de la mobilisation générale allemande a précédé la décision de guerre prise en présence de toutes les autorités civiles et militaires.

Pour caractériser les méthodes de preuve des champions de l'innocence allemande, je ferai remarquer qu'ici encore — dans sa

réplique à Eisner — Heilmann déplace les dates des mobilisations russes ; pour varier, il fait remonter au 25 juillet déjà la mobilisation partielle des quatre districts militaires du Sud, et déclare au sujet de la mobilisation générale :

Même quand la Russie a ordonné, le 29 juillet, la mobilisation générale à la frontière allemande, mobilisation qui a été rendue publique le 30 juillet, à 6 heures du matin, l'Allemagne n'a pas incontinent tiré l'épée.

Ceci ne dépasse-t-il pas tout ce qu'on a vu jusqu'ici par la profondeur de l'ignorance ou l'impudence de la falsification ? Tous les documents diplomatiques, à commencer par le Livre blanc lui-même, démentent ces affirmations. Je somme le « compagnon » Heilmann d'apporter les *preuves* de ses dates, qui sont en désaccord aussi avec celles du gouvernement allemand, s'il veut détourner de lui le reproche d'avoir intentionnellement dénaturé les faits.

Le Dr Edouard David, député au Reichstag.

I

Il serait injuste de ne pas mentionner ici le Dr David, député au Reichstag, l'un des chefs de la majorité impérialiste de la social-démocratie allemande, homme qui a consacré son incontestable intelligence et sa force de travail à la tâche ingrate de justifier la « politique du 4 août », c'est-à-dire d'apporter toujours de nouvelles preuves en faveur de cette thèse que l'Allemagne a été attaquée par ses adversaires, qu'elle fait une guerre défensive, et qu'ainsi les social-démocrates, défenseurs de la politique de guerre poursuivie par l'Allemagne, se trouvent sur le terrain reconnu de l'Internationale.

C'est la lutte pour leur propre existence politique que ces Allemands de la démocratie sociale soutiennent. S'il reconnaissait faire une guerre préventive, et surtout une guerre impérialiste de conquêtes, — guerre que les partis bourgeois peuvent tranquillement avouer, et que certains avouent en effet sans mettre en danger leur avenir politique et sans renier leur passé politique, — le parti qui veut conserver tout au moins l'apparence de la fidélité au drapeau de la démocratie sociale, creuserait sa propre tombe. Il est donc obligé de soutenir que l'Allemagne se défend contre une surprise réelle de l'ennemi, et de se servir de ce prétexte comme d'un

manteau pour cacher l'appui donné à la guerre de conquête des Hohenzollern ; il est obligé de triturer et de tordre les événements diplomatiques qui ont précédé l'explosion de la guerre jusqu'à ce qu'ils présentent l'aspect voulu.

C'est à ce travail de déformation que s'est voué le député David, travail dont il a fait sa spécialité ; ses recherches permettent à ses partisans, qui parcourent le pays en tous sens, et en première ligne au compagnon Scheidemann, de commencer et de conclure leurs discours par la thèse : « L'Allemagne soutient une guerre défensive ; et nous, démocrates socialistes, ne pouvons pas abandonner la patrie menacée. »

Dans l'un de ses derniers discours au Reichstag (le 11 octobre 1916), le député Dr David a donné, une fois de plus, un brillant échantillon du talent qu'il a de débrouiller les écheveaux diplomatiques — échantillon qui m'a paru assez intéressant et caractéristique pour lui ménager une modeste place dans mon nouveau réquisitoire. Le collaborateur suisse de l'*Humanité*, « Homo », m'ayant demandé justement alors une interview, je lui fis part, sur sa demande, de ma critique des résultats de l'enquête de David, en l'autorisant à publier cette critique dans son journal. L'impression en eut lieu au milieu de novembre 1916.

Ci-dessous, nous donnons cet article.

Les « erreurs » du député David.

Avec quelle ténacité les socialistes-impérialistes maintiennent maintenant encore la thèse de la guerre défensive, après que les impérialistes proprement dits — tout au moins nombre d'entre eux — ont convenu depuis longtemps, sous une forme plus ou moins voilée, qu'il s'agit d'une guerre offensive, avec ou sans but préventif, voilà ce que nous montre — à côté de beaucoup d'autres déclarations, — de nouveau et d'une manière particulièrement crasse, le discours au Reichstag du député David, le 11 octobre 1916.

Voici, d'après le résumé sténographique, les phrases essentielles du discours de David sur la culpabilité de l'Angleterre et de la Russie¹ :

¹ A la base de mon interview j'avais placé le compte rendu du *Berliner Tageblatt* du 12 octobre — le seul qui me fût connu alors. Ce compte rendu reproduisait exactement — comme le Dr David l'a confirmé expressément plus tard dans sa réplique — « pour le lecteur tant soit peu attentif, l'essentiel de son exposé. »

Je ne veux pas entrer ici dans une discussion approfondie de la question de culpabilité. Mais puisque, jusqu'à ces derniers jours, on continue à soutenir sans cesse et sans fin en Angleterre que la guerre a été frivolement déchaînée par l'Allemagne, parce que l'Allemagne a contrarié les tentatives de conciliation faites par l'Angleterre, il est nécessaire de répondre un mot à ce sujet.

Pendant les différents stades de l'évolution diplomatique, dans les jours critiques qui ont précédé la déclaration de guerre, jamais il n'y a eu de situation dans laquelle la guerre ait été inévitable, dans laquelle on n'eût pu l'empêcher d'éclater par l'action de la diplomatie. *La dernière de ces situations fut celle du 30 juillet 1914.* A ce moment, un grand soupir de soulagement fit tressaillir le monde à la suite d'une nouvelle venant de Londres. On y avait trouvé, par la collaboration du ministre anglais des affaires étrangères, sir Edward Grey, et de l'ambassadeur allemand, prince Lichnowsky, une formule qui avait aussi rencontré l'assentiment de l'ambassadeur russe à Londres, formule qui encore une fois donnait lieu d'espérer que la guerre pourrait être évitée. Cette formule était la suivante :

Si l'avance autrichienne est arrêtée à Belgrade, les puissances examineront comment la Serbie peut satisfaire l'Autriche sans porter atteinte à sa souveraineté et à son indépendance.

Cette formule tenait compte de tout ce qui était exigé par les Etats les plus directement intéressés. On permettait à l'Autriche, qui, on le sait, avait déjà déclaré la guerre et marchait, de continuer son expédition « punitive » jusqu'à Belgrade. On accordait à la Russie et à la Serbie qu'au-delà de cette limite, la Serbie se trouvait sous la protection des puissances, qui considéraient sa souveraineté et son intégrité comme une affaire européenne. Ce que Grey avait toujours voulu, à savoir que la décision fût remise à une conférence des quatre puissances, était contenu aussi dans cette formule. Cette formule était donc une formule d'entente entre l'Allemagne et l'Angleterre, qui semblait avoir aussi l'assentiment de la Russie.

Cette formule alla à Vienne en passant par Berlin ; mais le même jour aussi était parvenu à Vienne le télégramme que M. Naumann a déjà mentionné aujourd'hui brièvement, et sur lequel je veux revenir encore une fois parce que, dans les pays étrangers hostiles, on ne paraît pas ou qu'on ne veut pas le connaître : il s'agit du télégramme envoyé par le chancelier de l'empire à notre ambassadeur à Vienne, et dont la source a été un *malentendu*. En effet, notre ambassadeur à Pétersbourg avait transmis la nouvelle que, dans cette capitale, on affirmait que Vienne refusait des pourparlers directs avec Pétersbourg. Là-dessus le télégramme suivant fut envoyé le 30 juillet à Vienne :

Le refus de tout échange de vues avec Pétersbourg serait une grave faute. Nous sommes prêts, il est vrai, à remplir notre devoir d'allié ; toutefois nous ne pouvons admettre que l'Autriche-Hongrie nous entraîne dans une conflagration universelle faute d'écouter nos conseils. Que Votre Excellence veuille bien parler dans ce sens au comte Berchtold immédiatement avec toute l'énergie et tout le sérieux nécessaires¹.

¹ C'est là le télégramme exhibé par M. de Bethmann pour la première fois le 19 août 1915.

Telles étaient les instructions de Berlin à Vienne. En même temps arrivait, par Berlin, à Vienne, le 30 juillet, la formule d'entente Grey-Lichnowsky. *Cette proposition d'entente fut acceptée par Vienne.* Une fois encore, la fatalité aurait pu être conjurée. Mais entre temps, nouveau trouble à la situation, la mobilisation générale russe avait été ordonnée. Elle contraria toutes les négociations. Le 31 juillet parvint la nouvelle de la mobilisation générale russe, qui transforma d'un coup toute la question en la transportant du domaine diplomatique dans le domaine militaire.

Ce que la mobilisation russe, qui ne commença pas seulement alors, mais qui se développa progressivement dès le 25 juillet, devait signifier, l'ambassadeur anglais à Pétersbourg l'avait fait savoir à Londres le 25 juillet en télégraphiant à Grey qu'il avait attiré l'attention de Sazonow, ministre des affaires étrangères, sur le danger de la mobilisation russe : l'Allemagne, de son côté, mobiliserait aussi, et selon toute probabilité déclarerait même immédiatement la guerre.

Où est maintenant la faute de l'Angleterre dans cette situation ? La réponse est très simple : La faute de l'Angleterre est dans ce fait, *que de Londres on n'a pas envoyé à Pétersbourg un télégramme pareil à celui qui, le 30 juillet, avait été expédié de Berlin à Vienne, c'est-à-dire un télégramme disant en substance : nous nous refusons à nous laisser entraîner dans une conflagration générale par notre alliée, si celle-ci ne suit pas nos conseils.*

Voilà le point décisif de toute l'affaire. Un mot décisif comme celui-là n'a pas été prononcé à Pétersbourg. On y était assuré d'être suivi par l'Angleterre, et cela suffisait pour donner aux promoteurs de la guerre, à Pétersbourg, le 30 juillet, alors que cette formule d'entente avait été trouvée et que la paix « menaçait », la résolution de contrecarrer les choses par la mobilisation générale. Toutes les explications qui ne tiennent pas compte du fait que la Russie a mobilisé la première ne peuvent prétendre à être prises au sérieux. Le fait de la mobilisation totale russe dans la nuit du 30 au 31 juillet ne peut plus être contesté par personne, et personne n'essayera même de le contester.

Pareil mélange de déformations mensongères n'est sorti jusqu'à présent ni d'un bureau du gouvernement allemand, ni d'une plume mercenaire allemande. Si je voulais réfuter en détail les déformations de David — et presque chacune des phrases ci-dessus en est une — il me faudrait rédiger un travail assez long et répéter tout ce que j'ai déjà dit et prouvé par des documents dans mon réquisitoire.

Voici simplement un sommaire des « erreurs » de David :

1. Il n'est pas vrai que la guerre ait été évitable le 30 juillet 1914 pour la dernière fois. Elle était encore évitable le 31 juillet, voire même le 1^{er} août, jusqu'au moment où la déclaration de guerre a été remise à la Russie. Le 31 juillet et le 1^{er} août précisément sont constamment venues de Londres, de Pétersbourg et de Paris de nouvelles propositions d'entente. C'est précisément

pendant ces jours-là que Sazonow a proposé ses formules d'entente que j'ai désignées sous le nom de deuxième, troisième et quatrième formules de Sazonow. Le 1^{er} août encore (Livre bleu, n° 139), avant la remise de la déclaration de guerre allemande, le ministre russe confirmait aux ambassadeurs anglais et français qu'il se tenait, après comme avant, pour lié à sa formule d'entente du 31 juillet : que cette formule avait été remise à toutes les capitales, Vienne y comprise, et que, maintenant encore, elle l'obligeait, si Grey pouvait la faire adopter par le gouvernement de Vienne avant que des troupes allemandes eussent franchi la frontière russe. En aucun cas la Russie ne commencerait les hostilités (if you could obtain its acceptance before the frontier was crossed by German troops. In no case would Russia begin hostilities first).

Dans ce même entretien du 1^{er} août, Sazonow fit ressortir encore une fois que la Russie était disposée à tenir ses troupes mobilisées en deçà de ses frontières, tant que les dernières tentatives en faveur d'une solution amiable de la crise étaient encore pendantes (to keep their armies mobilised on their own sides of the frontier, as Russia has expressed her readiness to do, pending a last attempt to reach a settlement of the present crisis).

Qu'on veuille bien relire dans le Livre jaune, dans le Livre bleu et dans *J'accuse* ce que les gouvernements anglais et français ont fait pendant les trois derniers jours du 30 juillet au 1^{er} août (inclusivement) pour le maintien de la paix, et qu'on relise aussi les efforts de l'empereur de Russie et du roi d'Angleterre manifestés dans les télégrammes échangés par eux avec l'empereur Guillaume. Que celui qui ne veut pas se donner la peine de lire en détail les publications diplomatiques retienne seulement les chiffres suivants : le Livre bleu anglais ne renferme pas moins de trente-cinq notes (de et pour Londres), datées des journées du 30 juillet au 1^{er} août inclusivement ; le Livre jaune français, pas moins de trente ; le Livre orange russe, dix-huit numéros. Toutes ces pièces avaient uniquement pour but d'éteindre les flammes naissantes de l'incendie ; mais tous les efforts des gouvernements de l'Entente échouèrent en présence de l'attitude des gouvernements de Berlin et de Vienne, et furent complètement anéantis par les ultimatums allemands du 31 juillet.

La disposition finale du gouvernement de Vienne d'entrer en discussion avec Pétersbourg sur le conflit serbe, et de vouloir aussi « faire bon accueil » à une médiation anglaise entre l'Autriche

et la Serbie (31 juillet, Livre rouge, n° 51), était — en admettant que ce ne fût pas une feinte concertée avec le gouvernement de Berlin — absolument *sans valeur* à cause des nombreuses clauses et réserves que le comte Berchtold mettait à cet acquiescement de la dernière heure : à cause de sa demande de pouvoir continuer même pendant les négociations l'action militaire commencée contre la Serbie, et surtout à cause de la *politique d'ultimatums de Berlin*, qui rejetait à l'arrière-plan le conflit réel et exploitait sciemment et intentionnellement la question de mobilisation pour en tirer un *casus belli*.

De tout cela il résulte que ce n'est pas seulement le 30 juillet 1914, comme le prétend David, mais le 1^{er} août encore — jusqu'au moment de la remise de la déclaration de guerre allemande — que la situation permettait d'éviter la guerre. *Seule, la volonté absolue de Berlin a rendu la guerre inévitable.*

2. La formule d'entente citée par David ne date pas, comme il le prétend, du 30, mais du 31 juillet. Il confond — je me permets d'ajouter : intentionnellement, car dans l'opinion du groupe de droite des social-démocrates David passe pour être spécialiste dans le domaine de l'histoire diplomatique des antécédents de la guerre, — il confond, dis-je, la première formule d'entente de Sazonow, du 30 juillet, avec la deuxième, du 31 juillet. La première (Livre orange, n° 60) a été écartée par M. de Jagow ce même jour encore, 30 juillet, comme « inacceptable pour l'Autriche » (Livre orange n° 63). L'acceptation de cette formule aurait, comme je l'ai prouvé ailleurs, empêché la mobilisation générale russe du 31 juillet et enlevé par cela même tout prétexte de guerre à l'Allemagne. *L'acte de Jagow du 30 juillet est l'un des postes débiteurs les plus graves dans le compte du gouvernement allemand.*

La formule d'entente citée par David date du 31 juillet (Livre orange, n° 67), mais le député social-démocrate falsifie le texte et le sens de cette formule de la manière la plus grossière. Qu'on en relise le texte dans le Livre orange, n° 67, dans le Livre bleu, nos 120 et 132, et l'on se convaincra de la justesse de mon accusation. Dans le Livre orange, la formule qui, à part quelques petites différences de style, correspond exactement avec celle du Livre bleu, a la teneur suivante :

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses armées sur le territoire serbe et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes puissances

examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au gouvernement d'Autriche-Hongrie sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance, — la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

Voici ce que David fait de cette formule :

Si la marche en avant de l'Autriche est arrêtée à Belgrade, les puissances examineront de quelle manière la Serbie peut donner satisfaction à l'Autriche sans porter préjudice à ses droits souverains et à son indépendance.

Abstraction faite de beaucoup d'autres inexactitudes dans le résumé de David, ce qu'il faut relever avant tout, c'est le fait qu'il supprime complètement la proposition finale : « *La Russie s'engage à conserver son attitude expectante.* » Cette proposition finale est le centre de gravité de la proposition d'entente russo-anglaise : l'Autriche n'a qu'à faire arrêter la marche de ses troupes en Serbie, qu'à permettre aux puissances d'examiner la satisfaction que la Serbie doit accorder — sans porter atteinte à sa souveraineté et à son indépendance — et, en échange, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante. Ainsi, ce jour-là encore — 31 juillet — le maintien de la paix était possible, pourvu que l'Autriche se décidât à accorder ce qu'on lui demandait en échange d'une concession qui, selon l'interprétation de David lui-même, « tenait compte de tout ce qui était exigé des Etats les plus directement intéressés. On accordait à l'Autriche qui, on le sait, avait déjà déclaré la guerre et marchait, de pousser son expédition punitive jusqu'à Belgrade ».

3. Voici maintenant le mensonge capital de David. Il prétend que cette formule d'entente du 31 juillet (qu'il reporte faussement au 30 juillet) « a été acceptée par Vienne ». *Cette affirmation est, je le déclare positivement ici, inventée de toutes pièces.* Les exclamations : « Ecoutez ! Ecoutez ! », qui, dans la salle du Reichstag, accompagnaient l'exposé de David n'étaient que trop justifiées. Non seulement la formule de Sazonow, du 31 juillet, n'a pas été acceptée par l'Autriche, mais elle n'a jamais été jugée digne de recevoir même une réponse de Vienne ou de Berlin. A tout le moins, le Livre rouge autrichien devrait-il, si la prétendue acceptation dont parle David avait eu lieu, en dire quelque chose. Je défie le député David de trouver la preuve ou même simplement l'ombre d'une preuve de son affirmation dans le Livre rouge ou dans n'importe quelle autre publication diplomatique. La formule de Sazonow du 31 juillet n'est mentionnée nulle part ni dans le

Livre rouge ni dans le Livre blanc. Le n° 51 du Livre rouge, daté du 31 juillet, auquel je suppose que M. David songe comme moyen de preuve, se rapporte aux *événements du 29 juillet*, à des pourparlers qui ce jour-là ont eu lieu à Londres entre Grey et Lichnowsky (Livre bleu, n° 84), mais n'a pas trait à la *seconde proposition d'entente de Sazonow du 31 juillet*. Le n° 88 du Livre bleu contient la première formule d'entente du 29 juillet ; cette première proposition d'entente de Grey *n'a jamais été*, elle non plus, *honorée d'une réponse* de la part de l'Allemagne et de l'Autriche. M. de Bethmann lui-même (Livre blanc, p. 11) dit seulement de cette proposition « qu'il l'a transmise à Vienne ».

Résultat : *Aucune des propositions d'entente faites par Grey et Sazonow n'a été acceptée par Vienne.* Seule, la première proposition de Sazonow du 30 juillet a reçu une réponse, et une réponse négative de la part de M. de Jagow. Toutes les autres propositions d'entente de Londres et de Pétersbourg sont simplement tombées à l'eau.

4. David prétend que la formule d'entente citée par lui a été « trouvée à Londres par la collaboration du ministre des Affaires étrangères, Sir Edward Grey, et de l'ambassadeur allemand, le prince Lichnowsky » et « avec l'approbation de l'ambassadeur russe ». Nouveau et grossier mensonge. La formule a été élaborée par Sazonow à Saint-Pétersbourg et de là communiquée aux gouvernements de toutes les grandes puissances (Livre orange, n° 67 ; Livre bleu, nos 120 et 132). Cette formule était destinée à amalgamer la première formule de Grey et la première formule de Sazonow, et Grey, dans sa note du 30 juillet à Buchanan (Livre bleu, n° 103), avait expressément formulé le désir de cet amalgame des deux propositions et fait des propositions précises dans ce sens. Le vœu de Grey fut entendu par Sazonow et de là sortit la seconde formule de Sazonow du 31 juillet. Ce n'est pas Londres, mais *Pétersbourg qui a été le lieu de naissance de cette formule*, et ce n'est absolument pas l'ambassadeur allemand à Londres, le prince Lichnowsky, qui en a été le parrain. On sait bien d'ailleurs le rôle passif que les gouvernements allemand et autrichien ont joué dans toutes ces tentatives de conciliation.

Dans quel dessein David tait-il le nom de l'auteur et le lieu d'origine de cette formule ? Parce qu'il reproche au gouvernement anglais d'avoir assumé la responsabilité de la guerre en n'appuyant pas cette formule d'entente à Pétersbourg. Si David avouait la

vérité, à savoir que la formule a pris naissance à Pétersbourg et que de là elle a été transmise aux gouvernements de toutes les grandes Puissances, le reproche qu'il adresse à l'Angleterre tomberait à l'eau en même temps que celui qu'il fait à la Russie. De là la fausse explication que, dans ce cas encore — étant donnée la clarté évidente des événements, — je ne puis qualifier que de sciemment fausse.

5. Le chancelier allemand doit avoir envoyé à M. de Tschirschky, à Vienne, l'instruction connue qui — chose curieuse — a été révélée pour la première fois dans la séance du Reichstag du 19 août 1915, en connexion avec la formule d'entente soi-disant Grey-Lichnowsky. Nouvelle grossière falsification. L'instruction de Bethmann à M. de Tschirschky ne se rapportait à aucune des formules d'entente proposées par Grey ou Sazonow, mais seulement au refus que le gouvernement opposait au principe d'entrer en discussion effective avec Pétersbourg au sujet du litige serbe¹. Le 28 juillet, Berchtold avait brusquement refusé ces négociations. Le 29 au soir — ainsi que le rapporte M. de Bethmann lui-même dans son discours au Reichstag —, le comte de Pourtalès fit part à Pétersbourg de l'impression fâcheuse produite par ce refus. Là dessus, M. de Bethmann envoya à Vienne l'instruction citée textuellement dans son discours du 19 août 1915 au Reichstag. Cela arriva, on doit l'admettre, entre le 29 et le 30 juillet, car, le 30 juillet déjà, M. de Tschirschky mandait de Vienne que le comte Berchtold tenait pour un « malentendu » du côté russe le prétendu refus de ces négociations, et qu'il était maintenant prêt à « entrer en conversation avec la Russie. »

La formule d'entente citée par David est en réalité du 31 juillet. Il est donc impossible que l'instruction de Bethmann, expédiée à Vienne entre le 29 et le 30 juillet, puisse s'être rapportée à cette formule-là : elle se rapportait simplement et d'une manière tout à fait générale aux discussions qui avaient lieu entre Vienne et Pétersbourg, et qui, dans l'idée du gouvernement allemand, étaient directement opposées à n'importe quelle médiation de la part d'autres Puissances. Car, on le sait, MM. de Bethmann et de

¹ Dans sa réponse à ma critique (*Frankfurter Zeitung* du 31 décembre), sur laquelle je reviendrai plus tard, M. David reconnaît expressément *après coup* que : le télégramme de Bethmann ne se rapportait assurément pas directement à la proposition d'entente de Grey, mais qu'il avait été « important pour décider du sort » de cette proposition, « parce qu'il préparait à Vienne un courant d'opinion en sa faveur ! » Comme on voit bien ici les contorsions convulsives de l'anguille qui cherche à se sortir du filet !

Jagow revenaient toujours à cette distinction : seul un entretien direct entre Vienne et Pétersbourg pouvait conduire à l'entente, mais l'immixtion de puissances tierces, d'un « tribunal européen », d'un « aréopage », etc., ne pouvait être tolérée. Et voilà que tout à coup — d'après la plus récente « révélation » de David — la recommandation de pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg doit être identique à l'appui d'une prétendue formule d'entente de Grey, qui est en réalité celle de Grey-Sazonow ? ! La date de cette formule et la date de l'instruction de Bethmann montrent déjà que le député social-démocrate s'est grossièrement « trompé » et qu'il a marché comme un écolier docile dans les traces des hommes d'État allemands¹.

Résultats de cette enquête :

a) La formule citée par David ne date pas du 30, mais du 31 juillet.

b) Elle n'émane pas de Grey et du prince Lichnowsky, mais bien de Sazonow, et constitue une fusion de la première formule de Grey et de celle de Sazonow.

c) Elle n'a pas été trouvée à Londres, mais bien à Pétersbourg, et saluée et acceptée par le gouvernement anglais comme la meilleure combinaison possible de la formule anglaise et de la formule russe.

d) Elle n'a reçu du gouvernement de Vienne ni acceptation ni réponse.

e) M. de Bethmann n'a pas recommandé l'acceptation de cette formule à Vienne et ne s'est d'ailleurs, d'après les documents mis au jour, jamais prononcé à son sujet.

f) Il n'y avait pas la moindre raison de la part du gouvernement anglais de recommander à Pétersbourg une formule qui émanait de Pétersbourg même à titre de proposition.

¹ On sait que dans son discours au Reichstag du 9 novembre 1916, M. de Bethmann a sorti une nouvelle instruction — sans date, mais qui doit être du 30 juillet, au plus tard — qu'il prétend avoir envoyée à M. de Tschirschky pour recommander la première formule d'entente de Grey du 29 juillet (Livre bleu, n° 88). J'ai expliqué ailleurs (chapitre : « Bethmann le Pacifiste », tome II de cet ouvrage) ce qu'il en est de cette plus récente révélation — survenue quinze mois après la première ! Cette seconde instruction de Bethmann, du 30 juillet, n'a en tous cas pas plus que la première de rapport avec la deuxième formule d'entente de Sazonow (Livre orange, n° 67), laquelle n'a été télégraphiée de Pétersbourg aux différentes capitales que le 31 juillet.

Voilà pour l'album de M. David. Par cette nouvelle et monstrueuse déformation de faits établis par des pièces, le député social-démocrate a de nouveau mis en relief la faiblesse de la cause qu'il défend. Les sociaux impérialistes allemands ont pu, au premier moment de l'excitation guerrière, alors que les faits réels étaient encore peu clairs et difficiles à débrouiller, tomber dans le panneau du gouvernement allemand ; les tentatives qu'ils font — maintenant que tous les faits ont été clairement établis et qu'il ne subsiste plus de doutes, — pour décharger aujourd'hui l'Allemagne de la culpabilité de la guerre et pour en charger les gouvernements adversaires, sont pires que leur faux jugement d'il y a deux ans : leur erreur d'alors peut au besoin être excusée comme un incident ; leurs tentatives actuelles de justification ne sont pas autre chose que des falsifications conscientes.

II

L'exposé ci-dessus m'a valu une réponse fulminante du député David, réponse qu'il a publiée — après une étude préalable de six semaines — dans la *Frankfurter Zeitung* du 31 décembre, sous ce beau titre : « *L'accusateur au banc des accusés* ». La réponse de David se distingue plus par sa longueur que par sa profondeur : elle remplit à peu près six colonnes du grand format de la *Frankfurter Zeitung*, et l'on comprendra que je ne puisse la reproduire ici *in extenso*. Je dois me contenter d'énumérer de mon mieux les choses qu'il prétend avoir établies dans sa réplique, soit quant aux faits, soit relativement à ma personne.

1. La formule d'entente de Grey du 29 juillet a non seulement été l'objet d'une réponse de la part de l'Autriche et de l'Allemagne, mais elle a même été acceptée de Vienne et de Berlin.

2. La proposition de conférence de Grey n'a pas non plus été écartée par l'Allemagne et l'Autriche, mais acceptée.

3. La Russie a sciemment voulu et prémédité la guerre et l'a provoquée par sa mobilisation « dans la nuit du 30 au 31 juillet », — dans la nuit même où la proposition d'entente de Grey a été acceptée à Vienne.

4. Mes affirmations en sens contraire sont autant de « clous au cercueil de mon honneur littéraire ».

5. Les preuves de David « pulvérisent comme des coups de massue » toutes mes « constructions mensongères ».

6. Mes attaques contre David sont « des témoignages du manque de conscience littéraire le plus absolu qu'on puisse se figurer ».

7. En somme, le « grand accusateur » n'est autre chose qu'un « plumitif superficiel et un calomniateur sans conscience ».

J'espère n'avoir oublié aucune des invectives et des coups de boutoir de David, et je laisse ceux de mes lecteurs qui seraient curieux de voir une fois, pour changer, l'accusateur sur le banc des accusés, se procurer la *Frankfurter Zeitung* du 31 décembre 1916.

L'accusateur accusé aurait naturellement préféré se défendre devant le public auquel on l'a dénoncé comme un « calomniateur sans conscience », etc. Mais toute tentative de prendre la parole en Allemagne aurait d'avance échoué, cela va sans dire. Ma défense qui, entre temps, prenait les proportions d'une accusation écrasante contre le Dr David, l'explorateur de sources social-démocrate, appartient à la catégorie des « lettres qui ne l'atteignent pas » (je parle de mon adversaire), c'est pourquoi je dois trouver ici — dans mon second réquisitoire — l'asile que l'on refuse dans l'État constitutionnel prussien à la défense de ceux qui sont attaqués injustement — quand ils sont en même temps des accusateurs incommodes.

J'aurais renoncé à la publication si la *personne* de mon adversaire entrait seule en considération, car il est digne de pitié, puisque — comme je l'ai déjà fait remarquer plus haut — il a l'obligation pénible de soutenir la défense jusqu'à épuisement afin de sauver pour le présent et l'avenir sa situation politique et celle de ses amis.

J'éprouve une sincère compassion pour ces socialistes — autrefois braves et fidèles à leurs convictions, — auxquels on a inopinément jeté sur les épaules, le 4 août, la tunique mortelle de Nessus, en les obligeant à soutenir un mensonge, et qui maintenant — bien que mieux renseignés — n'ont pas le courage et l'énergie de se délivrer des liens qui les efféminent : n'osant pas courageusement confesser le *mensonge* qu'ils ont reconnu depuis longtemps comme tel, ils n'ont plus d'autre moyen de salut que de

le présenter comme *vérité*, et dans ce noble faux-monnayage M. David est le maître incontesté.

J'ai pitié, je le répète, de ces pauvres « *prisonniers de guerre de l'impérialisme* », qui sans doute sont entrés innocents en captivité, mais sont coupables d'y être demeurés, puisqu'au prix minime d'une confession virile et libre de leur erreur, ils pouvaient en tout temps racheter leur liberté. Ainsi ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils ont perdu aujourd'hui leur indépendance, et ne méritent pas la pitié que l'on témoigne d'ordinaire volontiers aux individus tombés dans la détresse sans qu'il y ait de leur faute. Il ne s'agit d'ailleurs pas ici de ménager ou de ne pas ménager des individus ; il s'agit ici du *bonheur ou du malheur du peuple allemand*, de tout son avenir, et par là de la tranquillité future du monde. Ici la pitié n'est pas vertu, mais vice : seule ici, l'extirpation impitoyable de ce cancer malin qui s'appelle la « guerre de défense », seule une opération radicale peut être efficace ; arrière les remèdes de vieilles femmes, les emplâtres et les compresses chaudes. *Il ne s'agit pas ici d'oindre, il faut tailler dans le vif*, et au besoin opérer l'Oint lui-même. Et aucune pitié pour n'importe quel malheureux tourmenté par sa conscience, ne doit nous empêcher de clouer au pilori le mortel mensonge, où que nous le rencontrions, si par ce moyen il est possible de frayer à la Vérité salutaire la voie qui conduit au cœur et au cerveau du peuple allemand.

Tous ménagements de ces perroquets social-démocrates clamant la « *défense de la patrie* » seraient déplacés, car leur collaboration — depuis bientôt deux ans et demi — à la campagne menée pour égarer le peuple a produit un effet particulièrement funeste : la répétition constante par leurs chefs spirituels et politiques de la légende de la patrie attaquée, a abruti des millions de prolétaires, qui continuent bénévolement à les considérer comme les champions du vieil idéal social-démocratique et les représentants inflexibles de la vérité et du droit. La volte-face politique et le changement d'attitude de ceux qui jusqu'ici étaient leurs chefs paraît si impossible aux masses, que *tout bonnement elles n'y croient pas*. Si l'empereur et le chancelier, les pangermanistes, les hobereaux, les prêtres et les réactionnaires étaient seuls à prêcher la défense de la patrie outrageusement attaquée et à dire que les prolétaires, eux aussi, devraient verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de leur sang, alors les ouvriers, qui ont personnellement

assez souvent et assez cruellement éprouvé les instincts mauvais et égoïstes de ces classes dominantes que pendant des décades on leur a présentées sous leur vrai jour — les ouvriers deviendraient méfiants ; ils percevraient dans ce fracas de phrases sonores et patriotiques des cris dissonnants, bien connus de longue date, et y distingueraient la soif insatiable de puissance et de conquêtes. Mais quand se présentent des Scheidemann, des Ebert, des Heine, des David, des Lensch, des Heilmann et consorts, et qu'eux aussi prêchent et même « prouvent » qu'effectivement la patrie a été menacée et attaquée, que les adversaires ont voulu exécuter dans l'été de 1914 un plan diabolique de morcellement et d'anéantissement ; que l'Allemagne se trouve par conséquent en état de légitime défense et doit être défendue par tous ses fils — comme c'est leur devoir et conformément aussi aux principes socialistes, — quand de *tels* discours sortent de *telles* bouches, l'effet produit sur les masses populaires est naturellement tout autre, car elles ne peuvent croire à l'aveuglement des hommes qui les dirigent, et les tenir pour capables d'acclamer aujourd'hui d'un « hosanna » ce qu'ils avaient repoussé hier d'un « Apage Satanas ».

Ainsi, les Scheidemann et consorts exercent une action mille, cent mille fois plus dangereuse que les Bethmann et les Bassermann. Ceux-ci ont préparé le poison, mais ceux-là le répandent dans le peuple et contaminent par là les grandes masses, qui seraient capables, comme elles le devraient, si on faisait luire devant elles le flambeau de la vérité, de mettre en feu l'échafaudage vermoulu de l'ordre politique et social de la malheureuse Allemagne et d'élever à sa place l'édifice solidement fondé du nouvel ordre de choses démocratique et social. Les chefs de la majorité social-démocrate, au lieu de proclamer ce qu'ils savent être la vérité et d'avouer ainsi ouvertement et virilement leurs erreurs passées, travaillent à l'encontre de cette évolution, nécessaire pourtant au bien du peuple allemand et du monde, en se faisant sans se laisser les colporteurs du mensonge impérialiste ; plusieurs même — comme David — s'en font les pionniers, travaillent à en prouver l'innocence et lui cherchent des échappatoires à travers les montagnes de documents qui s'accumulent pour sa condamnation.

Ces nouveaux trabans socialistes, qui suivent en habits civils le char triomphal de l'empereur, sont bien plus dangereux pour l'avenir de l'Allemagne que les vieux chevaliers prussiens armés et cuirassés qui de tout temps ont précédé en hérauts le milita-

risme des Hohenzollern. De ces « figures à la Bassermann », qu'il connaît bien et apprécie à leur juste valeur, le peuple se méfie et s'écarte craintivement, tandis qu'il suit en toute confiance ses chefs éprouvés. Ces néo-impérialistes socialistes, il s'agit de les rendre inoffensifs, de leur arracher du visage le masque menteur de « défenseurs de la patrie », afin que le peuple les reconnaisse enfin pour ce qu'ils sont : des « *trompés* » qui, par crainte de se déclarer tels, se sont faits *trompeurs*.

Que cette terrible guerre ne puisse, à l'extérieur, procurer aucun succès au peuple allemand, mais seulement un préjudice matériel et moral incalculable, voilà ce que j'ai déjà prédit dans mon livre il y a deux ans, et ce qui aujourd'hui saute aux yeux de tous. Mais si cette grave épreuve ne fait mûrir non plus aucun fruit pour la vie intérieure de l'Allemagne et n'apporte aucune amélioration à notre vie politique, qui est celle d'un État encore à moitié absolu, aucun développement dans le sens de la démocratie, aucun progrès vers le socialisme, la faute en est en première ligne aux porte-bannières socialistes de nos dirigeants. S'ils avaient en temps utile renseigné les masses populaires sur la véritable origine et sur les vrais promoteurs de cette guerre, une tempête d'indignation aurait traversé le pays allemand et dépouillé de ses feuilles plus d'un vieil arbre généalogique, à commencer par les plus élevés. Mais ils ont traité de « réserves » les forêts — entourées de murailles — des grands, ils en ont soigneusement écarté l'âpre souffle de la vérité, et, non contents de cela, ils ont apporté des couches inférieures du sol un humus nouveau pour fortifier les racines des vieux arbres.

Le résultat sera que rien ne sera changé ; tous les maux enracinés dans le sol allemand y deviendront plus forts que jamais ; après comme avant, — comme au temps de Heine, — l'Allemagne « ronflera » sous la sollicitude de quelques douzaines de monarques ; elle continuera à mener patiemment sa vie d'assujettissement sous le sceptre puissant de la famille couverte de lauriers des Hohenzollern — avec sa suite de généraux, d'amiraux, de princes, de comtes et de barons ; — et elle s'armera de plus belle sur terre et sur mer, dans l'air et dans les profondeurs des océans. Et, quand un jour ce sera le bon plaisir de ces grands seigneurs, lorsque les soldats trouveront que « la période amollissante » de la paix a duré trop longtemps, alors la seconde guerre « punique », en vue de laquelle aujourd'hui déjà le pangermanisme fait sonner ses

fanfares, sera déchaînée, de nouveau « la patrie sera en danger », de nouveau « les foyers seront menacés », et — quand on aura convenablement attisé la flamme patriotique, — on organisera le grand champ de bataille sur lequel de nouveaux millions d'hommes succomberont, mais où de nouveau la vie précieuse des très distingués « organisateurs », celle de leurs fils, de leurs cousins, de leurs frères et de tous leurs autres parents sera soigneusement ménagée.

Tout restera en l'état, en Allemagne, si la vérité sur le grand Crime ne pénètre pas dans le peuple. Et si elle n'y pénètre pas, c'est avant tout grâce à la muraille protectrice élevée entre elle et les coupables par les social-démocrates fidèles à l'empereur.

Faire une brèche dans cette muraille, tel est le but que j'ai poursuivi en caractérisant le chef le plus éminent de la « garde impériale », le député David.

III

Ce qui suit est la réplique — jusqu'ici inédite — à la défense et au réquisitoire que le D^r David a publiés dans la *Frankfurter Zeitung* :

David, le sourcier.

Le « compagnon » David se promène avec la baguette de coudrier : il cherche des sources cachées pour montrer que l'Allemagne est innocente de la guerre mondiale. Et voici que, partout où il touche, l'eau désirée ruisselle, et les preuves désirées jaillissent en faveur de l'innocence allemande. Dommage seulement que ce soit une eau nauséabonde et infecte, où l'examen critique du microscope fait voir des bacilles dangereux et qui empoisonne toutes les fontaines publiques.

Dans une interview, j'avais soumis à l'examen microscopique une des nombreuses recherches de sources de David et montré les germes infectieux qui grouillaient dans cette mare trouble. Là-dessus, terrible indignation de l'homme à la baguette de coudrier dans la *Frankfurter Zeitung*, et tentative — par des moyens sans valeur et par un réquisitoire de plusieurs colonnes, — d'amener l'accusateur sur le banc des accusés.

La place et le temps me manquent pour répondre à la réplique du compagnon David d'une manière aussi détaillée qu'il a répondu à mes attaques, et d'ailleurs je ne me sens pas obligé de

le faire. Au chapitre III de *J'accuse*, j'ai consacré non moins de 180 pages aux antécédents diplomatiques de la guerre en me basant sur les documents officiels, et dans cet ouvrage-ci, qui complète *J'accuse*, les mêmes questions sont développées en plus de 400 pages. M. David, qui a le courage de me traiter de « plume superficiel » et de « calomniateur sans conscience », s'est rendu la tâche beaucoup plus facile. Ce spécialiste de l'histoire des antécédents diplomatiques consacre dans son livre sur *La Social-Démocratie dans la guerre mondiale (Die Sozialdemokratie im Weltkrieg)* vingt-six pages en tout, format de brochure, à la question de la culpabilité ; et de ces vingt-six pages, la moitié environ traitent de tout autre chose que des documents diplomatiques. M. David sent la nécessité de faire devant le public allemand, auquel il ne m'est pas permis de parler, étalage de sa science documentaire, et il abuse en même temps du monopole qu'il a de parler dans son propre pays pour insulter son adversaire qui ne peut pas s'y défendre. Pour ma part, je peux et je dois m'en référer à l'explication que j'ai donnée dans mes livres des événements diplomatiques, et où rien n'a été laissé dans l'ombre ; la matière est si vaste et si compliquée, et les faits s'enchevêtrent de telle façon qu'il est impossible de faire une étude sérieuse et consciencieuse de n'importe quel détail des antécédents immédiats de la guerre sans dérouler tout le cours des événements.

Ma critique — imprimée ci-dessus — du discours de David ne constitue ; elle non plus, qu' *un petit excursus dans un grand livre*, et suppose, pour être comprise, que les autres parties de ce livre ont été étudiées et sont connues.

Ceci dit, je me contenterai de faire quelques remarques sur l'article de David dans la *Frankfurter Zeitung* :

I. Si M. David, dans son discours du 11 octobre, ne faisait pas allusion à la formule d'entente de Sazonow, du 31 juillet, mais bien à celle de Grey du 29 juillet (Livre bleu, n° 88), il s'est à tout le moins *très peu clairement exprimé*. D'abord il a omis d'indiquer la date exacte : il parle d'une « situation », du 30 juillet, par laquelle la paix aurait encore pu être sauvée. Mais la formule de Grey date *du 29 juillet*, après-midi. En outre, le texte de la formule indiqué par David dans son discours au Reichstag, texte qui ne représente d'ailleurs qu'un mélange de différentes formules d'entente, ressemble en tout cas bien plus à la formule de Sazonow

du 31 qu'à celle de Grey du 29 juillet, ce dont chacun peut se convaincre en comparant les formules de Grey, de Sazonow et de David.

Mais admettons que M. David se soit mal exprimé en désignant la formule, et qu'il ait pensé en effet à la formule de Grey du 29 juillet. Comment arrive-t-il à présenter précisément cette formule comme la *dernière* possibilité d'entente, puisque, *après* la formule de Grey, furent proposées encore les deux formules de Sazonow du 30 et du 31 juillet, sans compter toute une série d'adoucissements postérieurs venus de Paris, de Londres et de Pétersbourg, — adoucissements qui faisaient des concessions toujours plus grandes à l'intransigeance autrichienne et montraient de la part de la Russie une condescendance toujours plus marquée ? Pourquoi, aujourd'hui encore, M. David, comme le font, par habitude, tous les défenseurs du gouvernement, depuis le chancelier de l'Empire jusqu'au dernier journaliste, passe-t-il sous silence la *première formule d'entente de Sazonow*, que le ministre russe dictait le 30 juillet au comte Pourtalès, formule qui ne réclamait de l'Autriche que l'élimination des points de l'ultimatum qui blessaient la souveraineté serbe, en échange de quoi la Russie *s'engageait à cesser ses préparatifs militaires* ? Pourquoi M. David tait-il le *refus d'accepter cette formule*, qui ne réclamait pas même un arrêt de l'avance militaire d'Autriche en Serbie, et qui était ainsi *bien plus modeste* que celle de Grey du jour précédent ? Pourquoi passe-t-il sous silence le *brusque refus* de cette proposition d'entente russe, refus donné par M. de Jagow le 30 juillet, refus à limine, sans motifs et sans *que Vienne eût été consultée* ? (Livre orange, n° 63).

Ce n'est pas la formule de Grey du 29 juillet, sur laquelle M. David essaie courageusement de se replier, non, c'est *la formule de Sazonow du 30 juillet qui forme le pivot* de toute l'histoire du conflit en ces derniers jours. Jamais et nulle part le refus de Jagow n'a jusqu'ici été motivé — acte d'autant plus criminel que Sazonow déclarait immédiatement le 30 juillet (comme le rapportent aussi à leurs gouvernements les ambassadeurs anglais et français à Pétersbourg), que ce refus d'une proposition conciliante dans la plus large mesure aurait fatalement pour conséquences de transformer *la mobilisation partielle russe en une mobilisation générale*. Tout cela, je l'ai traité en détail, avec documents à l'appui, dans *J'accuse* et dans les chapitres précédents du présent ouvrage. Je

ne puis que recommander à M. David, pour s'initier une fois aux faits les plus élémentaires de l'histoire diplomatique d'avant la guerre, d'étudier avec zèle et application les livres du « plunitif superficiel et du calomniateur sans conscience » ; il ne vaudra la peine que je continue à discuter avec lui que quand il pourra en parler en connaissance de cause.

2. A ce que prétend David, la proposition d'entente du 29 juillet a été acceptée par Vienne. Pareille chose a été aussi affirmée dernièrement par M. de Bethmann, dans son discours du 9 novembre 1916.

Contrairement à cela, j'ai déjà prouvé dans *J'accuse*, documents en main, que la formule d'entente de Grey du 29 juillet — malgré le désir pressant et constamment répété de l'Angleterre — n'a jamais été jugée digne d'une réponse précise de Vienne ou de Berlin. Cette affirmation doit — selon le beau mot de David — être « un clou au cercueil de mon honneur littéraire ». Eh bien, je souhaiterais pour M. David que son honneur littéraire — et surtout son honneur politique, — après les efforts désespérés et stériles qu'il a tentés pour blanchir des nègres irrémédiablement noirs, après les efforts convulsifs qu'il fait maintenant encore et comme social-démocrate pour justifier une « guerre défensive » que ses promoteurs pangermanistes responsables ont reconnu depuis longtemps être une guerre de conquête ou tout au moins une guerre préventive, je voudrais, pour M. David, que son honneur littéraire et politique fût resté, après ces vaines tentatives de réhabilitation, aussi intact que le mien, après ma dénonciation des criminels.

Mon affirmation que la proposition d'entente de Grey du 29 juillet n'a jamais reçu de réponse positive — acceptation ou refus — de Vienne ou de Berlin est, d'après tous les documents connus, aussi vraie et prouvée que l'affirmation contraire de David est fausse et indémontrée. Ce n'est que par un artifice malhonnête, en tordant le vrai sens de ce que j'ai dit, en y substituant un sens qui en est justement le contraire, que ce consciencieux historien cherche à me convaincre de mensonge. Avec un aplomb superbe, il cite une série de pièces qui toutes sont aussi citées dans *J'accuse*, en vue de l'explication de la proposition Grey, et où David les a probablement pêchées (voir *J'accuse*, p. 118, 120, 134-135, 257-260). Mais ces pièces prouvent précisément le contraire de ce que

M. David cherche à leur faire dire ; elles prouvent ce que moi j'ai voulu prouver, c'est-à-dire que le gouvernement de Berlin prétend constamment avoir transmis et recommandé à Vienne la proposition de Grey, mais que jamais, jusqu'à aujourd'hui, il n'a produit une réponse positive de Vienne à cette proposition. Tous les numéros du Livre bleu, cités par David, et divers autres encore (Livre bleu, nos 98, 103, 107, 108, 112, etc.), je les cite aussi dans mon livre, mais comme preuve que jamais une réponse positive à la proposition de Grey n'est intervenue de Vienne ou de Berlin, que bien plutôt on a constamment avancé des prétextes et des subterfuges pour l'ajournement de cette réponse. J'y cite même textuellement les expressions des rapports anglais qui s'y rapportent, par exemple dans le passage suivant (*J'accuse*, p. 118) :

Les amis de la paix étaient renvoyés d'un jour à l'autre : une fois, Jagow n'a point encore obtenu de réponse, une autre fois Bethmann Hollweg affirme qu'il « a pressé trop fort sur le bouton à Vienne », qu'il est peut-être allé trop loin et qu'il a produit un effet contraire. Une troisième fois, que Goschen insistait pour obtenir une réponse, et recommandait de peser encore plus fortement sur le bouton, Bethmann lui répondit que, le lendemain matin, le comte Berchtold exposerait la situation à l'empereur François-Joseph. (Livre bleu, nos 98, 103, 107, 112.)

Trois jours se passèrent, du 29 au 31 juillet, sans que l'Autriche donnât une réponse quelconque à la proposition de Grey, que le roi d'Angleterre avait pourtant recommandée si chaleureusement à l'empereur Guillaume, et pendant ces jours l'Europe, dans l'attente et l'effroi, voyait venir les plus terribles événements. Les diplomates allemands et autrichiens n'étaient pas pressés. Sachant ce qu'ils voulaient, ils préparaient le drame dans les coulisses en toute tranquillité d'esprit, tandis qu'au-devant de la scène, tout le monde s'agitait dans l'angoisse et criait au secours.

Ceci n'est qu'un des nombreux passages dans lesquels je décris le jeu de cache-cache de Berlin derrière le paravent autrichien. Qu'on relise les passages de mon livre indiqués ci-dessus ; et l'on saura comment il faut qualifier l'attitude du député David. N'a-t-il pas le front de m'accuser d'avoir voulu nier toute déclaration de Berlin ou de Vienne au sujet de la proposition de Grey ? Non, des déclarations, il y en a eu à foison de la part de MM. Bethmann et Jagow, mais jamais la déclaration qui seule importait, celle de savoir si la proposition de Grey était acceptée ou refusée. Cette absence de toute réponse positive — acceptation ou refus — voilà ce que j'ai établi et fustigé dans mon livre. Mais M. David — partant probablement du principe : « Pas de réponse, c'est aussi une réponse » — déplace le thème de la démonstration pour attaquer mon honneur littéraire ; en réalité, il enterre ainsi le sien.

3. Mais David affirme de plus que *la proposition Grey a été acceptée à Vienne*. Qu'en est-il de cette affirmation ?

Cette affirmation qui, comme je l'ai déjà fait remarquer, a été présentée aussi par M. de Bethmann dans son discours du 9 novembre 1916, est une illumination qui n'a brillé que tout dernièrement devant les yeux des défenseurs de l'Allemagne. J'ai déjà réfuté cette affirmation dans *J'accuse*, et dans une critique détaillée (parue au milieu de décembre 1916), documents diplomatiques en mains, je l'ai de nouveau réduite *ad absurdum*¹ ; à ce propos, j'ai aussi apprécié comme elles le méritent les deux instructions de Bethmann à Tschirschky que le chancelier de l'empire a produites pour la première fois le 19 août 1915 et le 9 novembre 1916. M. David aurait donc eu l'occasion — avant la rédaction de sa réplique — de faire son profit de cette dernière démonstration, tout en étudiant mon livre. Je ne puis développer à nouveau ici cette vaste question ; elle a été traitée en détail aussi dans le présent réquisitoire, et je me contente de m'en référer à deux autorités qui démentent carrément que la formule Grey ait été acceptée par l'Autriche. Ces autorités sont le *Livre blanc allemand* et *M. Helfferich*.

Dans l'exposé du Livre blanc allemand, il n'est expressément question que d'une « transmission » de la proposition anglaise. On dit textuellement :

« Avant même que la réponse de Vienne à la dernière proposition de médiation anglo-allemande... ait pu arriver à Berlin, la Russie ordonnait la mobilisation générale. »

Helfferich déclare de même (*Die Entstehung des Weltkrieges*, p. 10) que la proposition a été « transmise » par l'Allemagne à l'Autriche avec recommandation, puis il continue :

« La proposition n'avait pas encore été l'objet d'une réponse de l'Autriche, et la Russie n'avait pas encore pris position à son égard lorsque la mobilisation générale eut lieu. »

Ailleurs (p. 9) M. Helfferich confirme aussi qu'

« un nouveau projet émanant de Sir Edward Grey avait été transmis le jour précédent par le gouvernement

¹ « Bethmann le Pacifiste » dans *Wissen und Leben*, Zurich, Orell-Füssli, numéro du 15 décembre, p. 261-268.

allemand au gouvernement austro-hongrois, et que la réponse de l'Autriche à cette proposition se faisait encore attendre. »

Il résulte des deux passages que je viens de citer que la prétendue acceptation de la proposition Grey par Vienne, — acceptation affirmée maintenant d'une manière si surprenante et si concordante par le chancelier de l'Empire et par sa fidèle opposition social-démocratique, — n'était pas encore connue du chancelier de l'Empire le 4 août 1914, ni de son représentant au commencement de l'année 1915. Nulle part dans le Livre blanc ou dans le Livre rouge, il n'est question de l'acceptation de la formule Grey. Je demande pourquoi, si réellement elle avait été acceptée par Vienne, on a caché, dans les deux Livres blancs allemands et dans le Livre rouge autrichien, dans tous les discours et écrits précédents du chancelier de l'Empire — jusqu'à son discours du 9 novembre — ce fait important à la décharge de Berlin ?

Le fait est que cette affirmation n'est basée sur aucune preuve. Et moins que toute autre pièce, le n° 51 du Livre rouge, sur lequel s'appuient le Chancelier d'Empire et M. David, apporte, ne fût-ce que l'ombre d'une telle preuve. Dans *J'accuse* (p. 250-53, 257-260) et dans l'étude citée précédemment (et qui paraîtra au tome II du présent ouvrage) j'ai apporté la preuve :

1. que la note de Berchtold du 31 juillet 1914 (Livre rouge, n° 51) ne se rapporte pas à la formule d'entente de Grey (Livre bleu, n° 88, entretien de Grey avec Lichnowsky l'après-midi du 29 juillet) mais seulement à la conversation à quatre (Livre bleu, n° 84, entretien des deux diplomates le matin du 29 juillet) ;

2. que cette note-là, même si elle se rapportait à la formule d'entente de Grey, même si elle n'avait pas été paralysée par les ultimatums de Berlin de ce même jour (31 juillet) serait tout autre chose qu'une acceptation de la formule Grey.

Sur ce point, je suis donc d'accord avec le Livre blanc et avec la brochure de Helfferich : la proposition d'entente de Grey a bien été « transmise » à Vienne, mais une réponse de Vienne et de Berlin au sujet de l'acceptation ou du refus de cette proposition n'a

jamais été faite. Sur ce point et sur d'autres, M. David est plus chancelier que le chancelier lui-même, tout au moins que le chancelier du 4 août 1914. Il prend part à l'évolution de M. de Bethmann ; par laquelle celui-ci a été amené sans encombre de l'affirmation primitive que la proposition de Grey *n'avait pas reçu de réponse* à l'affirmation que Vienne *avait accepté* cette proposition.

4. Mais, comme nous allons le voir, M. David ne se contente pas de faire escorte. Il précède M. de Bethmann sur le terrain des découvertes nouvelles ; pionnier intrépide de l'innocence allemande, il lui ouvre de nouvelles échappatoires. A M. David revient le mérite incontesté d'avoir, dans l'article dirigé contre moi, atteint le *point culminant de la science historique appliquée à la guerre allemande*, en écrivant la phrase suivante :

« Le fait que l'Autriche, comme l'Allemagne, a accepté la « conversation à quatre » c'est-à-dire le « tribunal européen » est ainsi incontestablement prouvé. »

En d'autres termes : *la conférence de Grey n'a pas été refusée, mais acceptée par l'Allemagne et l'Autriche*, et toutes les affirmations et aveux faits jusqu'ici dans le sens opposé reposent sur l'inexactitude.

Voilà le comble du zèle scientifique de David. La Patrie ne manquera pas de lui en prouver sa reconnaissance. Si M. de Bethmann a lu cette toute nouvelle découverte de son fidèle défenseur social-démocrate, (ce qui est bien le moins que M. David puisse réclamer de lui) il doit avoir été saisi d'un joyeux étonnement ; et je ne m'étonnerais pas d'apprendre un jour que le chancelier de l'Empire a adressé à M. le député une lettre de remerciements — accompagnée peut-être de la croix de fer au bout d'un ruban blanc et noir — et rédigée à peu près comme suit :

Monsieur et très honoré Dr David,

Je ne puis vous dire à quel point j'ai apprécié la façon magistrale dont vous avez exécuté dans la *Frankfurter Zeitung* le misérable calomniateur *J'accuse*. Jusqu'à ce jour, j'ai toujours eu l'idée d'avoir refusé la conférence de Grey. Je l'ai expressément déclaré dans mon Livre blanc : « Nous ne pouvions..... prendre part à une semblable conférence,

vu que nous ne pouvions citer l'Autriche dans son différend avec la Serbie devant un tribunal européen. » Dès le 4 août 1914, je n'ai fait autre chose, dans tous mes discours et écrits — et avec moi tous mes écrivains officiels et officieux, tous les défenseurs volontaires ou involontaires du gouvernement allemand — que de chercher de nouvelles raisons et de nouvelles excuses pour expliquer ce refus de la conférence, refus dont le monde entier et même beaucoup d'Allemands me font un reproche. Ce refus a été longuement motivé dans l'Exposé du Livre blanc et dans les pièces annexes. Ma circulaire du 24 décembre 1914 s'occupe en détail des raisons qui le rendaient nécessaire. Mon secrétaire d'Etat, le Dr Helfferich (p. 28 de sa brochure) énumère une série de raisons particulières, qui faisaient prévoir que la proposition de conférence de Grey était « a priori vouée à un échec » et permettaient de pronostiquer « le refus certain de l'Allemagne ». Dans tous mes discours, mes écrits et mes pièces justificatives j'ai confirmé aussi le refus de l'Autriche.

Comme *je me suis fourvoyé jusqu'à présent !* C'est vous, très honoré M. David, qui m'éclairiez maintenant, car vous établissez d'une manière « inattaquable », que je *n'ai pas du tout refusé la conférence, mais que je l'ai acceptée*, — moi et mon très honoré collègue le comte Berchtold si misérablement calomnié. Enfin nous savons maintenant — car nous l'avons ignoré jusqu'ici — ce que nous avons *fait* en réalité, et c'est de vous que nous est venue la lumière !

Je ne puis m'empêcher toutefois de vous adresser un reproche, honoré M. David : Pourquoi n'avez-vous pas dit plus tôt ce que vous nous dites aujourd'hui ? Que de discours, que de démonstrations plus épineuses que lumineuses, que de reproches et de remords vous nous auriez épargnés, si vous nous aviez dévoilé plus tôt que nous *n'avons jamais commis* l'acte que nous avons toujours librement avoué, jamais nié, et dont nous n'avons jamais fait que nous excuser, — et que, ne l'ayant pas commis, nous sommes aussi innocents que l'enfant qui vient de naître.

Continuez, très honoré M. le député, dans vos louables tentatives de réhabilitation. La patrie vous en sera éternellement reconnaissante.

Dans l'espoir que vous me ferez bientôt l'agréable surprise de me communiquer de nouvelles et heureuses découvertes; je reste avec l'expression sincère de ma reconnaissance et de ma considération, votre toujours dévoué

D^r VON BETHMANN HOLLWEG
Chancelier de l'Empire.

David a largement mérité la reconnaissance de Bethmann. C'est en effet un cas extraordinairement rare de voir un accusé avouer sa faute et ne plaider que les circonstances atténuantes, tandis que son défenseur lui prouve qu'il n'a pas du tout commis la faute et qu'il doit par conséquent être acquitté.

Le comble; c'est que celui qui nie actuellement la faute, le défenseur David, présentait lui aussi dans le livre qu'il a publié en 1915, « *Die Sozialdemokratie im Weltkrieg* » (p. 85, 86) le refus de la conférence comme un fait aussi inattaquable que l'est aujourd'hui, à l'en croire, son acceptation.

« On blâma le gouvernement allemand de l'avoir refusée..... » (la proposition de conférence de Grey.)

M. David enregistre le blâme sans l'approuver. A lui aussi, la proposition d'une conférence lui paraissait sans chances de succès parce que faite sans conviction. Mais le fait du refus, le savant historien social-démocrate n'en a jamais douté jusqu'à ce jour, où une lumière nouvelle s'est faite en lui.

On n'exigera pas de moi que je suive mon adversaire dans ses avatars : je m'en tiens au David de 1915 et lui laisse le soin de réfuter celui de 1916. Je suis curieux assurément de voir jusqu'à quel degré de soumission involontairement volontaire ces social-démocrates allemands iront à la remorque du gouvernement militariste-impérialiste. Aujourd'hui déjà, ils en sont arrivés au point, non seulement d'avoir tout oublié ce qu'ils ont avancé dans les derniers jours de juillet 1914 contre la « *frivole provocation à la guerre du gouvernement austro-hongrois* », contre ce « brutal » ultimatum calculé directement en vue de la guerre, l'impérieuse exigence qu'ils ont adressée au gouvernement allemand en disant : « *Pas une seule goutte de sang d'un soldat allemand ne doit être sacrifiée à la soif de domination des gouvernants*

autrichiens, au profit des intérêts impérialistes », — aujourd'hui déjà, ils jouent le rôle lamentable de devoir défendre des choses et des hommes qu'autrefois ils ont maudits et condamnés. Mais il y a plus. Ils sont déjà à tel point dégradés et émasculés qu'ils cherchent à fournir aux hommes sur lesquels ils rejetaient la faute déjà avant l'accomplissement de l'acte, de nouveaux motifs de justification pour l'acte accompli, — motifs auxquels les responsables eux-mêmes n'avaient pas songé jusqu'alors. Non seulement ils se laissent employer par les auteurs responsables de ce massacre comme *arrière-garde* destinée à protéger l'armée contre le mécontentement de leur propre peuple qui murmure, mais ils s'acquittent déjà du service d'*éclaireurs*, et mettent en jeu, comme David, toute leur perspicacité pour découvrir des faux-fuyants qui jusqu'alors avaient échappé à l'intelligence de leurs maîtres.

Maintenant que M. David a trouvé que l'Allemagne et l'Autriche n'avaient pas refusé mais accepté la conférence de Grey, j'attends avec impatience sa prochaine découverte, et je ne serais pas trop surpris d'apprendre que la proposition du tsar, de remettre le différend au tribunal arbitral de La Haye (tribunal au sujet duquel M. David garde encore prudemment le silence) a été faite en réalité par Guillaume II et non pas par Nicolas II. Et finalement le moment viendra où — tel le roi de Bavière — le chef des patriotes socialistes allemands nous prouvera, pièces en mains, que ce n'est pas l'Autriche et l'Allemagne, mais la Serbie et la Russie qui ont fait les déclarations de guerre. Alors seulement, le patriotisme des socialistes germains aura atteint l'apogée de son développement.

* * *

D'après les résultats des plus récentes recherches de David, toutes les propositions importantes de conciliation, la conférence de Grey, la formule d'entente de Grey, ont été admises par l'Allemagne.

Mais pourquoi alors la guerre a-t-elle éclaté ?

Parce que la Russie la voulait, — dit M. David.

Pourquoi alors, demandé-je, moi, cette même Russie a-t-elle, dès le premier et jusqu'au dernier moment de la crise, donné immédiatement et en temps utile son consentement à toutes les propositions d'entente reçues d'autre part ?

Pourquoi le gouvernement russe a-t-il accepté aussitôt la proposition de conférence de Grey et s'est-il déclaré expressément

prêt à se tenir à l'écart et à se soumettre aux décisions des quatre Puissances non intéressées ?

Pourquoi, le 29 juillet, le tsar a-t-il proposé de soumettre le litige au Tribunal arbitral de la Haye ?

Pourquoi Sazonow a-t-il, les 30 et 31 juillet, présenté ses deux formules d'entente, dont la première a été écartée et dont l'autre n'a jamais reçu de réponse ?

Pourquoi, dès le premier moment, Sazonow s'est-il déclaré prêt à entrer directement en pourparlers avec l'Autriche pour discuter le différend et l'aplanir ?

Pourquoi a-t-il repris aussitôt avec le plus grand empressement les pourparlers rompus par l'Autriche, mais renoués le 31 juillet ?

Pourquoi a-t-il, le 31 juillet et le 1^{er} août encore, modéré et adouci toujours plus les conditions qu'il mettait à l'entente ?

Pourquoi tout cela ? Était-ce peut-être parce qu'il *voulait* la guerre ?

Non, à toutes ces questions il n'y a qu'une réponse : *La Russie voulait la paix*. Ceux qui ont voulu la guerre, c'était l'Allemagne, c'était l'empereur et ses conseillers militaires qui, — tablant toujours sur la neutralité de l'Angleterre — considéraient que le moment le plus favorable était arrivé pour amener l'« inévitable » guerre continentale et pour faire, avec un succès qui paraissait certain, le premier pas depuis longtemps désiré dans la voie de la domination universelle. « *Domination universelle ou déclin* », voilà le mot d'ordre donné par Bernhardt. « *Domination universelle ou déclin* », voilà la pensée qui, dans les derniers jours de juillet 1914, a conduit les souverains allemands à la décision de la guerre....

Rien de tout cela n'est nouveau pour M. David. Il sait tout cela aussi bien que moi. La différence entre nous deux consiste en ce que, moi, je le dis, et que lui le tait, et qu'en ce jour encore je professe et défends, au sujet du militarisme et de l'impérialisme prusso-germain, l'opinion que M. David a professée et défendue jusqu'au 4 août 1914. C'est pourquoi *lui* reste l'historien savant et consciencieux, l'homme d'honneur, tandis que *moi* je suis le plumitif superficiel et le calomniateur.

Les foudres d'excommunication de ce renégat ne m'atteignent pas. Les infimes coups de fronde de ce David ne réduiront pas en miettes le géant Goliath qu'est mon réquisitoire....

* * *

Après la mort de Jaurès.

Après cet *excursus* sur la fausseté des patriotes socialistes allemands, je reviens à mon thème sur *l'activité des socialistes français pendant les derniers jours qui ont précédé la déclaration de guerre*.

Même après la mort de Jaurès, l'accord continua à se maintenir en France entre le gouvernement et le parti socialiste. Daudé-Bancel précise exactement les exigences formulées par les socialistes et accordées par le gouvernement.

1. Les troupes françaises devaient, pour éviter les conflits à la frontière, être *mobilisées à huit ou dix kilomètres de celle-ci*. Cette condition fut déjà remplie le 30 juillet et communiquée ce jour-même au gouvernement anglais (voir Livre bleu, n° 105, annexe 3 ; Livre jaune, n° 106).

2. Le gouvernement devait, afin de rendre possibles des pourparlers de paix ultérieurs, annoncer officiellement que *mobilisation ne signifiait pas guerre*. Cette condition fut remplie textuellement par différentes communications de Viviani, par sa circulaire du 1^{er} août aux missions extérieures (Livre jaune, n° 125) et par sa note à Cambon, ambassadeur à Londres (Livre jaune, n° 127) :

Notre décret de mobilisation est donc une mesure essentielle de préservation. Le Gouvernement l'a accompagnée d'une proclamation signée du Président de la République et de tous les Ministres, et dans laquelle il explique que la *mobilisation n'est pas la guerre*, qu'en l'état actuel c'est pour la France le meilleur moyen de *sauvegarder la paix*, et que le Gouvernement de la République multipliera ses efforts pour faire aboutir les négociations. (Livre jaune, n° 127.)

3. Le gouvernement français ne devait *pas déclarer la guerre* à l'Empire allemand. Cette condition aussi a, on le sait, été remplie. Il était réservé à l'Empire allemand de faire d'une histoire d'aviateurs misérablement inventée le point de départ de la plus grande effusion de sang connue dans l'histoire.

L'accord parfait entre les socialistes français et le ministère continua naturellement les jours suivants, le but et la méthode adoptés par le parti étant identiques à ceux du gouvernement. Le 2 août, jour où les armées allemandes pénétrèrent dans le Luxembourg, eut lieu à Paris, salle Wagram, une grande assemblée socialiste, à laquelle les chefs les plus en vue prirent part. *Sembat* déclara que les socialistes français ne s'étaient ralliés à la guerre ni par esprit de vengeance ni par folie belliqueuse. La viola-

tion de la neutralité du Luxembourg (l'invasion de la Belgique n'avait pas encore eu lieu) et l'entrée en scène de l'impérialisme allemand les forçaient à prendre part à la lutte, mais, ce faisant, ils ne cessaient pas de rester socialistes et de rester fidèles aux principes socialistes, puisqu'il s'agissait d'une lutte défensive. C'est dans ce sens que les crédits de guerre furent votés à l'unanimité par les socialistes français ; c'est dans ce sens que Guesde et Sembat entrèrent à la fin d'août dans le ministère de la défense nationale, et c'est dans ce sens, et dans ce sens *seulement*, nous pouvons y compter avec certitude, que les socialistes français continueront à collaborer à l'œuvre de la défense nationale — aux fins de libérer la patrie de l'invasion étrangère, d'empêcher à l'avenir toute nouvelle guerre de conquêtes impérialiste, et de créer en Europe un état de paix durable basé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Si, dès le début du conflit jusqu'au jour où la guerre a éclaté, les socialistes français ont su dans tous leurs actes se laisser guider par les principes reconnus de l'Internationale, ils continueront pendant la durée de la guerre, et jusqu'à sa fin à se tenir sur le terrain sur lequel ils ont lutté jusqu'ici avec tant de succès, pour les principes immortels de la grande Révolution, pour les traditions léguées par ses grands chefs, pour l'avenir victorieux de leurs idées. Ils réaliseront les paroles prononcées le 2 août 1914 par Sembat dans la salle Wagram et resteront fidèles à leurs principes socialistes, même au sein de l'Union sacrée, principes que dernièrement encore, le 26 janvier 1917, le groupe socialiste de la Chambre a affirmés nettement en votant à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Le groupe socialiste au Parlement français enregistre avec joie l'admirable message du président Wilson au Sénat américain.

La conception de la Paix fondée sur la libre volonté des peuples et non sur la force des armes doit devenir la charte de l'Univers civilisé.

A cette affirmation de justice, héritage de notre Révolution, tradition de tous nos congrès internationaux, le président Wilson confère aujourd'hui par sa note un prestige nouveau et immense. Et cela dans le temps où il est le plus nécessaire que les démocrates, dans toutes les nations, s'élèvent contre les ambitions des impérialistes, *d'où qu'elles viennent*, contre leurs sanglantes et ruineuses conséquences.

Le Groupe demande avec instance au gouvernement français d'affirmer clairement son accord avec les hautes paroles de raison du président Wilson.

* * *

Le résultat de cette étude est le suivant :

Le gouvernement français n'a ni cherché ni provoqué la guerre.

Par tous les moyens diplomatiques, d'accord avec l'Angleterre et la Russie, il s'est appliqué à conserver la paix.

Ses efforts dans ce but ont été, du commencement à la fin du conflit, en harmonie avec ceux du parti socialiste français, qui a toujours été le parti de la paix et de l'entente avec l'Allemagne : à cet effet, il s'est conformé jusque dans tous les détails aux idées, aux désirs et aux exigences du parti socialiste.

Le gouvernement français est par conséquent aussi innocent que le socialisme français du crime de la guerre.

La majorité de la social-démocratie allemande, par contre, a voté les crédits en vue de la guerre d'agression.

Dans toutes les votations, depuis le 4 août 1914 jusqu'à ce jour, elle a marché sans conditions à la remorque de l'impérialisme belliqueux, sans s'inquiéter de l'origine ni du but de cette guerre de conquêtes, qu'elle cherche encore maintenant, à force de mensonges, à faire passer pour une guerre défensive allemande. Ainsi la majorité de la social-démocratie allemande s'est rendue *complice du gouvernement allemand* et porte sa part de responsabilité dans le déchaînement de la guerre européenne et dans toutes les conséquences qu'elle entraînera.

Fin du premier volume.

Table des matières.

LE CRIME

Première Partie.

	Pages
AVANT-PROPOS	9
PRO DOMO	11
I. LA CONFÉRENCE DE SIR EDWARD GREY	55
II. LE COMLOT D'AGRESSION ANGLO-RUSSO-FRANÇAIS?	99
III. L'ENTRETIEN DE GREY AVEC LICHNOWSKY LE 1 ^{er} AOÛT 1914	167
IV. L'ULTIMATUM AUTRICHIEN ET LA RÉPONSE SERBE	195
V. LA RUSSIE A-T-ELLE ÉTÉ L'INCENDIAIRE?	243
VI. LA QUESTION DE LA MOBILISATION	315
VII. LA RUSSIE EST-ELLE RESPONSABLE DE LA GUERRE?	361
VIII. LES BAGATELLES DE M. HELFFERICH	379
IX. LE COMLOT ANGLO-BELGE	391
X. LES EFFORTS DE LA FRANCE EN VUE DE LA PAIX ET LES SOCIALISTES FRANÇAIS	409

LE CRIME

Première Partie.

AVANT-PROPOS..... 9

PRO DOMO.

L'histoire du conflit en monographies. — Contre les défenseurs des Puissances Centrales. — Helfferich. — Helmolt. — Schiemann. — Rohrbach, Chamberlain et tutti quanti. — Ma méthode d'enquête. — Les faits et documents dont nous disposons suffisent à trancher la question des responsabilités. — Anonyme. — Le « calomniateur ». — On met en cause mon « ton » devant le tribunal..... 11-54

I

LA CONFÉRENCE DE SIR EDWARD GREY.

But. — Refus. — Succès probable. — Les motifs de refus de M. de Bethmann. — Rejet de chacune des propositions de médiation. — M. Helfferich et la conférence. — M. Helmolt et la conférence. — La conférence Grey et la proposition allemande de pourparlers directs..... 55-97

II

LE COMLOT D'AGRESSION ANGLO-RUSSO-FRANÇAIS?

Le n° 87 du Livre bleu. — La tactique pacifique de Grey. — Le gouvernement anglais a-t-il promis le 29 juillet son concours à la France? — La proposition de paix de Grey du 30 juillet (Livre bleu, n° 101). — Ce que les belligérants attendent de la paix. — L'action de Grey, le 31 juillet, en faveur de la paix. — L'action pacifique de Grey au 1^{er} août encore. — Attitude du gouvernement anglais depuis qu'eut éclaté la guerre germano-russe. — La prétendue promesse de secours faite par la France à la Russie (29 juillet au soir). — Qu'a fait le gouvernement français pour le maintien de la paix?..... 99-166

III

L'ENTRETIEN DE GREY AVEC LICHNOWSKY

le 1^{er} août 1914.

(Livre bleu, n° 123.)

Les offres allemandes en échange de la neutralité anglaise. — Les adversaires anglais de la guerre s'appuient sur le n° 123 du Livre bleu. — Sens et portée du n° 123 du Livre bleu. — Le respect de la neutralité belge? — Intégrité de la France et de ses colonies. — Les publications du second Livre blanc allemand sur les négociations de Grey et de Lichnowsky, le 1^{er} août. — Le « malentendu » à Berlin 167-194

IV

L'ULTIMATUM AUTRICHIEN ET LA RÉPONSE SERBE.

Points 5 et 6 de l'ultimatum. — Quelques falsifications de M. Chamberlain. — Autres points de l'ultimatum. — Idiotie ou intention criminelle. — Le gouvernement allemand a-t-il eu connaissance de l'ultimatum autrichien avant sa remise? — Les prétextes de guerre autrichiens 195-241

V

LA RUSSIE A-T-ELLE ÉTÉ L'INCENDIAIRE?

Souçons et preuve de culpabilité. — La Russie nous a-t-elle attaqués? — Les efforts de Sazonow en faveur de la paix. — Les pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg. — Les instructions de Bethmann à Tschirschky, du 30 juillet 1914. — *Les propositions d'entente de Sazonow*. — Première formule d'entente de Sazonow (30 juillet). — Seconde formule d'entente de Sazonow (31 juillet). — Comparaison entre la première formule de Grey et la seconde formule de Sazonow. — Troisième formule d'entente de Sazonow (31 juillet). — Quatrième formule d'entente de Sazonow (1^{er} août). — Engagement pris par la Russie de suspendre ses préparatifs militaires. — Que fit Sazonow pour le maintien de la paix? — L'entretien de Sazonow avec Buchanan, le 25 juillet au matin (Livre bleu, n° 17)..... 243-314

VI

LA QUESTION DE LA MOBILISATION.

Motifs de la mobilisation russe. — L'Autriche a pris l'initiative de la mobilisation générale. — *Ordre de succession des mobilisations*. — Motifs de la mobilisation russe. — Mobilisation ne signifie pas guerre. — *L'échange de télégrammes entre le tsar Nicolas et l'empereur Guillaume*. — *Pour quelle raison l'Allemagne a-t-elle déclaré la guerre à la Russie?* — L'histoire des aviateurs français 315-360

VII

LA RUSSIE EST-ELLE RESPONSABLE DE LA GUERRE?

(Duel de Bethmann-Sazonow, février 1916) 361-378

VIII

LES BAGATELLES DE M. HELFFERICH. 379-389

IX

LE COMLOT ANGLO-BELGE.

Les falsifications allemandes de textes. — Attitude pareille de la Belgique à l'égard de toutes les Puissances. — La violation de la neutralité belge cause ou prétexte de la déclaration de guerre anglaise? — Les preuves accessoires de la culpabilité de la Belgique. — Visites de rois 391-407

X

LES EFFORTS DE LA FRANCE EN VUE DE LA PAIX
ET LES SOCIALISTES FRANÇAIS.

La guerre et la socialdémocratie internationale. — Jaurès et le parti socialiste français. — Le gouvernement français et le parti socialiste. — Guerre d'agression et guerre de défense. — Les dernières démarches de Jaurès. — *Le faux jeu des patriotes sociaux allemands*. — Scheidemann. — Heilmann. — *Le D^r Edouard David, député au Reichstag*. — *Les erreurs du député David*. — David le sourcier. — Après la mort de Jaurès 409-459

UN ALLEMAND

J'Accuse. Editions allemande et française. Grand in-8 Fr. 4.—

S. GRUMBACH

L'Allemagne annexioniste. Recueil de documents publiés ou répandus secrètement en Allemagne depuis le 4 août 1914. Grand in-8 Fr. 6.—

MAURICE MURET

L'Orgueil allemand. Psychologie d'une crise. In-16 Fr. 4.—

L'Evolution belliqueuse de Guillaume II. In-16 Fr. 4.—

EDMOND PERRIER

de l'Institut, Directeur du Museum d'Histoire Naturelle.

France et Allemagne. In-16 Fr. 4.—

J. RIESSER

Professeur à l'Université de Berlin.

Préparation et conduite financières de la Guerre. Traduction française d'après la deuxième édition parue en 1913. Préface de M. ANDRÉ-E. SAYOUS. Grand in-8 Fr. 5.—

G. CLÉMENCEAU

La France devant l'Allemagne. Grand in-8 Fr. 5.—

GABRIEL ALPHAUD

L'action allemande aux Etats-Unis. De la mission Dernburg aux incidents Duraba (2 août 1914-23 septembre 1915). Préface de M. ERNEST LAVISSE, de l'Académie française. Un fort volume in-8 Fr. 5.—

JEAN MASSART

Vice-directeur de la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique.

Comment les Belges résistent à la domination allemande. Contribution au livre des douleurs de la Belgique. Grand in-8 avec 32 photographies hors-texte Fr. 5.—

GRAND ETAT-MAJOR ALLEMAND

Les Lois de la guerre continentale. Publication de la section historique du Grand Etat-Major allemand. Suivi du règlement sur la guerre continentale, annexé à la convention de La Haye du 29 juillet 1899. Traduction et notes de PAUL CARPENTIER, avocat au barreau de Lille, ancien bâtonnier, lauréat de l'Institut de France. In-16 Fr. 4.—

OTTO-RICHARD TANNENBERG

La plus grande Allemagne. *Le rêve allemand (L'œuvre du XX^e siècle).* Traduction française de l'ouvrage *Gross-Deutschland*, publié en 1911. Préface de M. MAURICE MILLIoud, professeur de sociologie à l'Université de Lausanne. Grand in-8 avec 7 cartes Fr. 4.—

GÉNÉRAL VON BERNHARDI

L'Allemagne et la prochaine guerre. (Paru en 1913.) Traduction française. Préface du Colonel F. FEYLER. Grand in-8 Fr. 5.—

COLONEL FEYLER

La Guerre européenne. Avant-Propos stratégiques. I. La manœuvre morale. (Front d'occident, août 1914-mai 1915.) Grand in-8 avec de nombreuses cartes et 7 planches hors-texte Fr. 7.50

Le Mensonge du 3 août 1914. Un fort vol. in-8 Fr. 5.—